LIBRARY OF

Dr. Z. P. Metcalf

1885–1956

ENCYCLOPÉDIE

MÉTHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES, DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT & D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE.
INSECTES.

PAR M. OLIVIER,

Docteur en Médecine, Membre de l'Institut de France, des Sociétés d'Agriculture & Philomatique de Paris, Associé Correspondant de la Société Linnéenne de Londres, &c.

TOME HUITIÈME.

A PARIS,

Chez H. AGASSE, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n°. 6.

M. DCCCXI.

MOUCHE (1).

MUSCA LINN. *GEOFFR.* *FABR.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, courbées; deux articles, dont le premier ovale, souvent alongé, comprimé, et le second formant une soie très-mince;

Trompe courte, rétractible, bilabiée, cannelée;

Suçoir libre, formé d'une seule soie reçue dans la cannelure de la trompe, et beaucoup plus court qu'elle;

Deux antennules filiformes, un peu aplaties et un peu plus grosses vers la pointe, insérées à la partie latérale un peu supérieure de la trompe.

ESPÈCES.

* *Antennes en plume;* poilues.

1. MOUCHE vide.

Brune; l'abdomen transparent; trois ceintures noires.

2. MOUCHE jeûneuse.

Cendrée; l'abdomen transparent; trois ceintures noires; pattes pâles.

3. MOUCHE transparente.

Noire; le premier anneau de l'abdomen, transparent et blanc.

4. MOUCHE méridienne.

Noire; le front doré; la base des ailes ferrugineuse.

5. MOUCHE césar.

Verte, brillante; pattes noires.

6. MOUCHE encornée.

Corselet cuivreux-brillant; abdomen vert-bronzé; pattes noires.

7. MOUCHE cadavéreuse.

Brillante; corselet bleu; abdomen vert.

8. MOUCHE putride.

Vert-brillant; abdomen globuleux; bleu-foncé.

9. MOUCHE infernale.

Corselet bleuâtre; abdomen d'un bronzé-foncé; pattes ferrugineuses.

10. MOUCHE des morts.

Corselet et pattes noirs; abdomen d'un vert-bronzé.

11. MOUCHE léonine.

Corselet bronzé, pointillé de blanc; abdomen bleu; deux points à l'anus.

12. MOUCHE vomitoire.

Corselet noir, abdomen bleu-brillant; front fauve.

13. MOUCHE cyanée.

Corselet et abdomen bleu-foncé; pattes noires.

(1) L'historique se trouve à la fin du tome VII.

MOUCHE. (Insecte.)

14. Mouche macellaire.

Corselet noir-bronzé, rayé; abdomen bronzé; pieds noirs.

15. Mouche carnassière.

Noire; corselet à lignes plus pâles; abdomen lustré, marqueté.

16. Mouche lardiaire.

Corselet et abdomen marquetés.

17. Mouche ratilante.

Corselet rayé; abdomen marqueté; anus roux.

18. Mouche domestique.

Corselet et abdomen marquetés, à base pâle en dessous.

19. Mouche américaine.

Âtre; corselet blanchissant sur les côtés, et pointillé de noir.

20. Mouche rétuse.

Corselet d'un cendré-bronzé; abdomen doré; anus émoussé.

21. Mouche maculée.

Cendrée; corselet et abdomen à taches dires nombreuses.

22. Mouche vulpine.

Corselet rayé; abdomen d'un ferrugineux tacheté de noir.

23. Mouche corvine.

Noire; abdomen testacé; ligne dorsale noire.

24. Mouche testacée.

Cendrée; écusson, abdomen et pattes testacées.

25. Mouche pâle.

D'un testacé pâle; l'anus et les pieds noirs.

26. Mouche mactante.

Testacée; ailes à deux points noirs; le postérieur transversal.

27. Mouche augure.

Cendrée; abdomen bleuâtre; les bords d'un testacé-transparent.

28. Mouche canine.

Cendrée; corselet marqué de points, et l'abdomen de stries noires.

29. Mouche germanique.

Noire; pattes rousses.

30. Mouche rustique.

Grise; cuisses rousses.

31. Mouche hautaine.

D'un testacé-pâle; ailes marquées de deux points et d'une arête rousse.

32. Mouche houblonnière.

Noirâtre; abdomen et pattes postérieures testacés.

33. Mouche funèbre.

D'un brun-ferrugineux; abdomen noir; les bords des anneaux pâles.

34. Mouche soutenaine.

A demi tomenteuse; corselet un peu bronzé; abdomen noir; trois bandes un peu interrompues et sommet jaunes.

35. Mouche claviventre.

Brune; abdomen en massue; tibia jaune.

MOUCHE. (Insecte.)

36. Mouche jaune.

Jaune ; corselet roux ; taches jaunes, oblongues de chaque côté.

37. Mouche fuscipède.

Corselet roux ; abdomen d'un jaune-cendré ; pattes jaunes et pieds roux.

38. Mouche altérable.

Noire ; abdomen d'un cendré-changeant.

39. Mouche variée.

Noire ; abdomen varié de jaune, de cendré et de noir.

40. Mouche mélanure.

Cendrée ; l'anus noir ; le haut des quatre cuisses postérieures et les jambes ferrugineux.

41. Mouche striée.

Testacée ; vertex accompagné de deux points ferrugineux ; ailes à stries testacées, nombreuses et transversales.

42. Mouche argentée.

Cendrée ; corselet à quatre lignes noires ; abdomen cendré ; les deux côtés du front argentés.

43. Mouche albifront.

Noire ; front blanc.

44. Mouche dérobée.

Noire ; ailes rabattues, rousses, à bord blanc.

45. Mouche des chaumières.

Cendrée ; antennes, palpes, écusson et pattes ferrugineux.

46. Mouche tau.

Noire ; abdomen ferrugineux-pâle, à base et ligne perpendiculaire noires.

47. Mouche trompeuse.

Cendrée ; pattes rousses ; abdomen ferrugineux-cendré.

48. Mouche mélanopyrrhe.

Tomenteuse, noire ; abdomen à pattes rousses.

49. Mouche cairon.

Brune ; corselet tomenteux, bleu, chargé de trois éminences jaunes ; écusson, pointes et cuisses jaunes.

50. Mouche fulvimaculée.

Corselet noir ; deux taches fauves de chaque côté de la poitrine ; abdomen d'un violet-pourpré.

51. Mouche bimaculée.

Bleue ; deux taches blanches sur les côtés de la poitrine ; abdomen vert, à base bleue.

** Antennes accompagnées d'une soie nue ; poilues, seteuses.

52. Mouche fénestrale.

Glabre et âtre ; abdomen ridé en dessous ; stries blanches ; ailes brunes.

53. Mouche méditalnende.

Poilue et obscure ; abdomen cendré.

54. Mouche farouche.

Noire ; côtés de l'abdomen d'un testacé diaphane.

55. Mouche larvée.

Âtre ; abdomen couvert d'une rosée de vésicules blanches, brillantes.

56. Mouche luride.

Poilue ; corselet brun ; abdomen âtre ; base testacée sur les côtés.

MOUCHE. (Insecte.)

57. Mouche bifasciée.

Rousse; abdomen à deux bandes d'or.

58. Mouche grosse.

Poilue, noire; ailes à base rouillée.

59. Mouche hystrix.

Très-poilue, âtre; face blanchâtre.

60. Mouche arrondie.

Corselet demi-rayé; abdomen arrondi, rouillé; ligne longitudinale de pointes noires.

61. Mouche gonflée.

Poilue, âtre, lustrée à la base des ailes; écailles et balanciers rouillés.

62. Mouche des chenilles.

Noirâtre; sommet de l'écusson soutestacé; abdomen maillé.

63. Mouche des racines.

Noire; abdomen cendré, noir, à bandes.

64. Mouche du chou-navet.

Poilue, incane, à lignes longitudinales sur le dos et les côtés.

65. Mouche brassicaire.

Noire; abdomen cylindrique; second et troisième anneaux bruns.

66. Mouche comprimée.

Poilue, noire; corselet rayé; abdomen cylindrique, roux; ligne dorsale noire; cuisses rousses.

67. Mouche latérale.

Noire; abdomen à base sanguine sur les côtés.

68. Mouche canicidaire.

Noirâtre; second et troisième anneaux de l'abdomen diaphanes sur les côtés.

69. Mouche estivienne.

Poilue, noire; ailes à points blancs transversaux.

70. Mouche pluviale.

Cendrée; cinq taches noires au corselet, sombres à l'abdomen.

71. Mouche sautillante.

Entièrement âtre; ailes vitrées; cuisses postérieures sautantes.

72. Mouche rapace.

Poilue, cendrée; cuisses, sommet et jambes rouillés.

73. Mouche dansante.

Âtre; ailes blanches.

74. Mouche labiée.

Poilue, noirâtre; bouche argentée très-luisante; ailes blanches, sans taches.

75. Mouche rorale.

Grisâtre; ailes à extrémités quelque peu blanchâtres.

76. Mouche scie.

Cendrée; l'arête des ailes à poils très-courts, en scie; abdomen et pattes ferrugineux.

77. Mouche des celliers.

Noire; abdomen plus pâle; yeux ferrugineux.

78. Mouche quadrimaculée.

Poilue, âtre; à quatre taches cendrées à l'extrémité de l'abdomen.

79. Mouche météorique.

Âtre; abdomen tirant sur le cendré; ailes à bases un peu fauves.

80. Mouche putrifiante.

Âtre; ailes blanches, à arête noire.

MOUCHE. (Insecte.)

81. Mouche de l'avoine.

Atre et lustrée; yeux brunâtres; ailes rouges et vertes lustrées.

82. Mouche frit.

Noire; balanciers, plantes postérieures et abdomen d'un verdâtre-pâle.

83. Mouche du seigle.

Noire; tête et corselet marqués en dessous de deux lignes jaunes; balanciers blancs; pattes cendrées; sommités noires.

84. Mouche de la lèpre.

Atre et lustrée; antennes et pattes blanches; yeux d'un roux-doré.

85. Mouche bronzée.

Vert-glauque bronzé; corselet vert; abdomen oblong, bronzé; balanciers nus.

86. Mouche dorée.

Lustrée; corselet bronzé; abdomen obtus, doré.

87. Mouche polie.

Lustrée; corselet bleu; abdomen bronzé; balanciers nus.

88. Mouche veuve.

Noir-bronzé; abdomen bronzé; écailles des balanciers ciliées.

89. Mouche pubère.

Noire; le dernier anneau de l'abdomen courbé; duvet relevé de chaque côté.

90. Mouche totlière.

Testacée; abdomen noir; ailes à sommets bruns; bandes blanches; pattes alongées.

91. Mouche pétronelle.

Livide; front rouge; pattes alongées, testacées; les genoux noirs.

92. Mouche alongée.

Testacée, pattes alongées; jambes postérieures noires; tarses blancs.

93. Mouche longipède.

Atre; ailes brunes; bande et points blancs à la base; pattes alongées.

94. Mouche annulée.

Noire, testacée; ailes vitrées; bande brune; pattes alongées, noires; deux anneaux blancs aux cuisses postérieures.

95. Mouche crêtée.

Atre; jambes pâles; sommet saillant.

96. Mouche ongulée.

D'un vert-bronzé; queue crochue; pattes alongées, livides.

97. Mouche ennoblie.

D'un vert-bronzé; queue crochue; taches noires, à pointes blanches aux ailes.

98. Mouche équestre.

D'un vert-bronzé; abdomen noir, à bandes; queue crochue; ailes maculées.

99. Mouche notée.

Poilue; corselet brun-rayé; abdomen bronzé; ailes brunes, nébuleuses, avec un point noir.

100. Mouche arrogante.

Noire; ailes brunes; trois bandes blanches.

101. Mouche longicorne.

Poilue, et d'un bronzé-brillant; l'abdomen plus obscur; antennes alongées.

102. Mouche rostrée.

Bronzée; abdomen noir, à bandes; bouche saillante, noire et cornée.

MOUCHE. (Insecte.)

103. Mouche quadrifasciée.

Pâle; abdomen à quatre bandes âtres; ailes blanches.

104. Mouche diaphane.

Corselet bronzé; abdomen cendré; le premier et le second anneaux diaphanes sur les côtés.

105. Mouche corrigiolée.

Noire; pattes alongées, jaunes; cuisses à anneaux noirs.

106. Mouche coursière.

Atre; pattes alongées, pâles; ailes couchées, blanches.

107. Mouche cimicoïde.

Atre; ailes rabattues, blanches; deux bandes noires.

108. Mouche équinoxiale.

Glabre, noire; tête testacée; yeux bruns; pattes alongées.

109. Mouche cuisinière.

Lisse, à stemmates élevés; abdomen cendré, crochu; pattes alongées.

110. Mouche cuculaire.

Corselet gris; abdomen ferrugineux; ailes à trois points.

111. Mouche larronc.

Poilue, grise; abdomen cendré; bord des anneaux noirâtre.

112. Mouche scybalaire.

Rousse, ferrugineuse; un point plus obscur sur les ailes.

113. Mouche stercoraire.

Grise, hérissée; un point obscur sur les ailes.

114. Mouche limbaire.

Plombée-obscure; ailes maillées; arête âtre.

115. Mouche des fumiers.

Livide et glabre; un point plus obscur sur les ailes.

116. Mouche rufifront.

Cendrée; tête ferrugineuse; deux points noirs; arête des ailes noire.

117. Mouche réticulée.

Cendrée; ailes à mailles sombres; arête à points blancs et noirs.

118. Mouche pennipède.

Abdomen roux; ailes noires; tache ferrugineuse, et bord postérieur blanc.

119. Mouche pleureuse.

Corselet rayé de jaune; abdomen bleu-foncé; ailes noires; deux bandes blanches, refendues en dehors.

120. Mouche massette.

Testacée; abdomen brun; base des anneaux pâle; filet en massue à l'anus.

121. Mouche pariétine.

Cendrée; ailes brunes, tachées et pointillées de blanc; front testacé.

122. Mouche discoïde.

Noire; ailes à points et petites raies marginales blanches; tête et pattes testacées.

123. Mouche ombreuse.

Cendrée; abdomen noir, à bandes; ailes brunes, tachées de blanc.

124. Mouche grossificatienne.

Atre; ailes noires, à pointes blanches.

MOUCHE. (Insecte.)

125. Mouche terrestre.

Brune ; corselet marqué d'un point noir, hors des lignes ; abdomen strié en dessous.

126. Mouche des bocages.

Ailes blanches, avec arête et point terminal bruns ; corps jaune ; occiput noirâtre.

127. Mouche vibrante.

Ailes vitrées, à sommet noir ; tête rouge.

128. Mouche cynips.

Ailes à sommet et point latéral noirs ; abdomen cylindrique.

129. Mouche combinée.

Blonde ; abdomen âtre ; ailes à deux points noirs.

130. Mouche érythrocéphale.

D'un brun-cendré ; tête rousse ; un point vertical âtre.

131. Mouche stylée.

Cendrée ; abdomen âtre ; ailes blanches avec deux points et l'arc sommaire bruns.

132. Mouche arquée.

Testacée ; ailes à deux taches, et l'arc sommaire, blancs.

133. Mouche flave.

Jaune ; antennes à point noir au sommet.

134. Mouche quadriponctuée.

Jaune ; abdomen à quatre points noirs.

135. Mouche échauffée.

Ailes onguiculées, blanches ; points centraux noirâtres.

136. Mouche rayée.

Jaune en dessous, noire en dessus, avec des raies jaunes sur le corselet, et l'écusson jaune.

137. Mouche de sarrète.

Ailes blanches ; corselet verdoyant ; abdomen cendré ; quatre lignes de points noirs.

138. Mouche de l'arnica.

Ailes onguiculées, grises, tachetées de noir.

139. Mouche de la jusquiame.

Ailes onguiculées, blanches, tachetées de brun.

140. Mouche des graminées.

Cendrée ; ailes brunes, à taches d'un blanc-sale.

141. Mouche dorsale.

Ailes pointillées ; corselet cendré ; abdomen roux ; ligne dorsale noire.

142. Mouche séminatienne.

Ailes âtres, à points cendrés ; abdomen jaune en dessous, à sa base.

143. Mouche peinte.

Brune ; ailes âtres ; deux taches blanches opposées, et deux points intermédiaires blancs de chaque côté.

144. Mouche du laiteron.

Ailes vitrées ; tache marginale noire ; yeux verts.

145. Mouche germinatienne.

Ailes blanches ; bordure et taches noires.

146. Mouche d'ortie.

Ailes blanches ; point terminal et trois bandes distinctes, brunes.

MOUCHE. (Insecte.)

147. Mouche de la carote.

Ailes blanches; quatre bandes distinctes, noires; écusson et pattes testacés.

148. Mouche du bigareau.

Ailes blanches; bandes brunes, inégales; les postérieures réunies extérieurement.

149. Mouche de la berce.

Ailes blanches; bandes brunes, divergentes; yeux verts.

150. Mouche du chardon.

Noire; ailes blanches; bande sinueuse, brune.

151. Mouche syngénésienne.

Atre; ailes blanches; trois bandes écourtées, et tachées de pointes noires.

152. Mouche du tussilage.

Jaune; ailes blanches; quatre bandes brunes.

153. Mouche solstitiale.

Ailes blanches; quatre bandes réunies, noires; écusson jaune.

154. Mouche du lychnis.

Atre; tête et pattes jaunes; ailes noires; limbe blanc, rayé.

155. Mouche de l'onoporde.

Ferrugineuse; écusson jaune; ailes variées.

156. Mouche de l'épervier.

Ailes variées de brun et de blanc; bordure la plus épaisse, à trois taches noires; pupille blanche.

157. Mouche miguone.

Jaune; stries noires sur le dos, tant au corselet qu'à l'abdomen.

158. Mouche ventre-roux.

Corselet cendré; abdomen roux; tache noire à la base; base des ailes jaunissante; deux taches brunes, et bord postérieur brunâtre.

159. Mouche soyeuse.

Noire; abdomen soyeux; taches pâles à la base de chaque côté.

160. Mouche bigarrée.

Noire; les trois premiers anneaux de l'abdomen d'un rouge-cendré, changeant.

161. Mouche enfumée.

Noire; abdomen glabre, d'un noir-verdâtre.

162. Mouche brune.

Entièrement brune.

163. Mouche noirpoil.

Cendrée; soies noires; pattes testacées; plantes noires.

164. Mouche nigripède.

Cendrée; ailes à bases jaunes; pattes noires.

165. Mouche tibiale.

Cendrée; front, cuisses, sommité et jambes testacés.

166. Mouche versicolore.

D'un noir-glacé de cendré.

167. Mouche picène.

D'un noir de poix, glabre; pattes âtres.

168. Mouche crassipède.

Noire, hérissée; cuisses épaisses.

169. Mouche leucostique.

Noire; ailes à points blancs, nombreux.

MOUCHE. (Insecte.)

170. Mouche rousse-coiffure.

Cendrée ; sommet de la tête roux ; pattes testacées.

171. Mouche ochroptère.

Noire ; front blanc ; ailes jaunâtres ; jambes ferrugineuses.

172. Mouche subulée.

D'un noir de poix ; abdomen subulé ; ailes à taches ferrugineuses ; jambes pâles.

173. Mouche conique.

Cendrée ; abdomen conique ; pattes d'un brun-testacé.

174. Mouche écourtée.

Cendrée ; ailes à trois bandes écourtées, testacées.

175. Mouche chrysocéphale.

Sommet de la tête ferrugineux ; corselet et abdomen rayés sur le dos de lignes noires ; ailes blanches ; à deux bandes et sommités brunes, et une tache blanche.

176. Mouche blondine.

D'un jaune-cendré ; ailes blanches et sommet de la tête ferrugineux ; le reste de la tête jaune, ainsi que les pattes, et quatre bandes sur les ailes.

177. Mouche leucope.

Noirâtre, à face blanche ; la pointe de l'écusson demi-testacée ; abdomen cendré-changeant.

178. Mouche cylindrique.

Noirâtre ; abdomen cylindrique, cendré-changeant.

179. Mouche rouleau.

D'un noir de poix ; glabre et cylindrique ; à pattes jaunes.

180. Mouche séricorne.

Brune ; yeux et ailes tannés.

181. Mouche sordide.

Noire ; ailes brunâtres ; le bord le plus mince vitré.

182. Mouche tricolore.

Cendrée ; sommet de la tête ferrugineux ; pattes noires.

183. Mouche déprimée.

Brune ; pattes ferrugineuses ; pattes noires.

184. Mouche quadricolore.

Lustrée ; corselet bleu ; abdomen vert ; cuisses noires ; sommité et jambes jaunes.

185. Mouche sale.

Noirâtre ; abdomen cylindrique, cendré ; ligne dorsale noire.

186. Mouche latipède.

Jaune ; abdomen en massue ; cuisses postérieures larges ; anneau blanc aux jambes.

187. Mouche méprisée.

Testacée ; dos cendré ; les anneaux de l'abdomen bruns à la base.

188. Mouche liturée.

Cendrée ; tache ferrugineuse aux ailes ; pattes pâles.

189. Mouche triponctuée.

Noirâtre ; sommet de la tête à trois points noirs de chaque côté ; corselet à demi cendré.

190. Mouche leucoptère.

D'un noir de poix, glabre ; ailes glauques.

MOUCHE. (Insecte.)

191. Mouche glaucoptère.

Glabre, d'un brun-noir; ailes glauques.

192. Mouche à neuf points.

Corselet noir; abdomen demi-cendré; neuf points noirs.

193. Mouche poix.

Corselet noir; abdomen noir de poix, glabre; les plantes des pattes postérieures épaisses.

194. Mouche à neuf taches.

Jaune; ailes à six taches brunes, dont trois à l'extrémité.

195. Mouche rubipède.

Noire; pattes ferrugineuses.

196. Mouche mélanochryse.

Jaune; point noir sur le sommet de la tête, et trois bandes longitudinales sur le corselet.

197. Mouche grand-tarse.

Glabre; corselet noir-bronzé; abdomen ferrugineux; sommité noire.

198. Mouche apiforme.

Hérissée, noire; ceinture jaune à la base du corselet et de l'abdomen; anus blanchâtre.

199. Mouche argyrostome.

Poilue, noire; front argenté, et des bandes sur l'abdomen.

200. Mouche fulviventre.

Noirâtre; le dessous de l'abdomen d'un cotonneux-jaune; ailes brunes, pointillées de blanc.

201. Mouche grosse jambe.

Jaune, nue; yeux verts; cuisses postérieures en massue.

202. Mouche cinq-points.

Cendrée; ailes marquées d'un point au sommet, un au bord interne, trois au bord externe.

203. Mouche stictique.

Jaune; corselet et abdomen marqués de quatre lignes de points noirs; ailes blanches à bordure, et trois bandes jaunes.

204. Mouche arlequinée.

Ailes d'un roux-brun, panachées de blanc.

205. Mouche linzienne.

Noire; front rouge; bords, deux taches et les anastomoses brunes.

206. Mouche nasique.

Jaune; corselet marqué d'environ cinq raies noires, et l'abdomen de quatre bandes.

207. Mouche lamed.

Ailes vitrées, panachées de brun sur le bord extérieur, et marquées, au bord interne, d'un lamed hébraïque.

208. Mouche miliaire.

Jaune; yeux noirs; ailes jaunes, marquées d'une triple tache et de points roux nombreux.

209. Mouche cyanophthalme.

Poilue; yeux violets, à six bandes pourprées; anneau bleu aux pattes.

210. Mouche méruline.

D'un noir-luisant; yeux rouges; ailes vitrées, sans taches.

MOUCHE. (Insecte.)

211. Mouche méticuleuse.

D'un noir-luisant; jambes rousses; bande noire; les postérieures courbes.

212. Mouche résinelle.

Noire; écaille des balanciers ferrugineuse; abdomen à deux menues ceintures blanches.

213. Mouche cornue.

Blondine, deux cornes avancées sur la tête, trois branches noires; ailes vitrées, tachetées de brun.

214. Mouche iris.

Corselet vert, très-lustré; abdomen lancéolé, d'un violet-bronzé, luisant.

215. Mouche cannabine.

Corselet bronzé; abdomen transparent, jaune; bandes noires, alternativement plus étroites.

216. Mouche lupine.

Corselet cendré; quatre raies noires interrompues; abdomen à demi rouillé, diaphane sur les côtés.

1. Mouche vide.

Musca inanis.

Musca fusca, abdomine pellucido; cingulis tribus nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 1. *pag.* 435. n°. 1. — *Mant. Inf.* 1. *p.* 342. *n°.* 1. Gmel. *Syst. p.* 2837.

Musca antennis plumatis, pilosa, flavescens; abdomine pellucido, cingulis duobus nigris. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 989. n°. 61. — *Faun. suec.* 1825.

Musca apivora. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 56. *n°.* 3. *t. f.* 4.

Musca zonaria. Schrank, *Inf. austr. p.* 454. *n°.* 921.

Conops bifasciatus. Scop. *Ent. carn.* 954.

Conops zonarius. Poda, *Mus. græc. p.* 118.

Réaum. *Inf.* 4. *t.* 33. *f.* 15.

Nemotelus niger, abdomine niveo; fasciis duabus nigris. Geoffr. *Inf. paris. t.* 2. *p.* 543. *t.* 18. *f.* 4.

Harr. *Inf. aug. t.* 10. *f.* 2.

Schæff. *Icon. t.* 36. *f.* 8.

β. *Musca trifasciata.* Schrank, *Inf. austr. p.* 453. *n°.* 919.

Conops trifasciatus. Scop. *Ent. carn.* 933.

La forme de ses antennes, grenues, terminées par une pointe, & qui présentent diverses singularités, avoit déterminé Geoffroi à en faire un genre particulier, confondu, disoit-il, avec les mouches par leur port extérieur seulement. Ces différences, méprisées précédemment par Linné, l'ont encore été depuis par Fabricius.

Cette espèce a la tête assez grosse, & les yeux bruns-noirâtres. Son corselet est d'un noir lisse. L'abdomen, assez large, est d'un beau blanc en dessus, mais entre-coupé de noir en quelques endroits; un peu de noir à la base du premier anneau, au milieu; le second anneau tout blanc; le troisième & le quatrième blancs, avec un peu de noir à leur bord inférieur; le reste de l'abdomen & les bords latéraux, blancs; les balanciers de même couleur. En dessous, l'animal est noir; les pattes noires, à l'exception des jambes, qui sont plus claires. On la trouve sur les fleurs & dans les bocages.

La variété β diffère par le corselet, marqué de deux lignes latérales jaunes, ainsi que son sommet, & par les trois ceintures noires de l'abdomen. Schrank en avoit fait une espèce dans ses insectes d'Autriche.

2. Mouche jeûneuse.

Musca jejuna.

Musca cinerea, abdomine pellucido, cingulis tribus nigris, pedibus pallidis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 2. Gmel. *Syst. p.* 2838. *n°.* 168.

Cette espèce a presque le port de la précédente. La tête & le corselet sont cendrés, sans taches; les antennes très-emplumées, à demi rouillées; l'abdomen blanc-transparent, à trois ceintures noires; les pattes pâles.

Observée par Liend à Tranquebar.

3. Mouche transparente.

Musca pellucens.

Musca nigra, abdominis segmento primo pellucido, albo. Linn. *Faun. suec.* 1826. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 435. *n°.* 2. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 3. Gmel. *Syst. Nat. p.* 2865. *n°.* 62. Raj. *Inf. p.* 271. *n°.* 1.

Volucella abdomine antice albo, postice nigro; alis albis, nigrâ maculâ. Geoffr. *Inf. paris. t.* 2. *p.* 540. *pl.* 18. *fig.* 3. Harr. *Inf. angl. t.* 20. *f.* 4. Sulz. *Inf. t.* 20. *f.* 33.

Mouche transparente. Degeer, *Inf.* 6. *pag.* 53. *n°.* 1. *t.* 3. *f.* 1.

Cette mouche est une des grandes espèces d'Europe.

Ses yeux sont d'un brun-rougeâtre. Le devant de la tête & l'étui qui renferme sa trompe sont d'un jaune-lisse & luisant. Son corselet est noir, chargé de quelques poils bruns, avec sa pointe quelquefois un peu jaune, & d'autres fois noire comme le reste; car elle varie par la couleur.

L'abdomen a sa moitié inférieure noire. La supérieure est blanche, transparente, tant en dessus qu'en dessous; mais quelquefois en dessus ce blanc est divisé en deux dans son milieu par une petite raie noire, longitudinale; les pattes noires; les ailes blanches, transparentes, quelquefois un peu jaunes vers leur base. Leur milieu a une large tache ou bande transverse noire. Leur pointe est aussi noirâtre, &, depuis la tache noire jusqu'à cette pointe, il y a des veines brunes qui descendent.

Cette espèce se trouve dans les jardins, sur les fleurs, particulièrement sur les rosiers.

Les antennes, en forme de palette, & la trompe, renfermée dans une gaîne, avoient engagé Geoffroi à tirer cette espèce, ainsi que deux autres, du grand genre des mouches: sur quoi Degeer observe que plusieurs autres mouches, vennes de mangeurs de pucerons, ayant le même prolongement du museau, feroient alors également des *volucelles*.

4. Mouche méridienne.

Musca meridiana.

Musca nigra, fronte aureo, alis basi ferrugi-

neis. Linn. *Faun. suec.* 1827. Scop. *Inf. carn.* 867. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 435. *n°.* 3. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 4. Gmel. *Syst. p.* 2838. *n°.* 63. Réaum. *Inf.* 4. *t.* 26. *f.* 10.

Musca atra, basi alarum ferruginea. Geoffr. *Inf. paris. t.* 2. *p.* 495. *n°.* 5. Harr. *Inf. angl. t.* 9. *f.* 9. Schæff. *Icon. t.* 108. *f.* 7. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 55. *n°.* 2.

Cette espèce est toute noire, à l'exception de ses yeux, qui sont bruns, d'une tache dorée au-devant de chaque œil, des écailles de dessous les ailes, qui sont blanchâtres, & de la base de ses ailes, qui est de couleur fauve. Son corps est parsemé de quelques poils noirs & longs, semblables à de petits crins.

Elle ressemble beaucoup à la mouche grosse (n°. 59) : elle a, comme elle, le ventre gros, hémisphérique, dans lequel elle ne porte jamais que deux gros œufs à la fois ; elle les dépose dans les bouzes de vache.

On trouve cette mouche dans les prés assez fréquemment. Elle est d'Europe.

5. Mouche césar.

Musca cæsar.

Musca viridi-nitens, pedibus nigris. Linn. *Faun. suec.* 1828. Scop. *Ent. carn.* 871. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 437. *n°.* 10. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 343. *n°.* 12. Gmel. *Syst. p.* 2838. *n°.* 64. Mouff. *Inf. t.* 49.

Musca carnivora, viridi-cœnea, abdomine obtuso. Act. Upf. 1736. *p.* 33. *n°.* 54. Mérian, *Inf. eur. t.* 49.

Musca bipennis, carnariæ vulgaris ferè magnitudine, thorace & abdomine supino cæruleo colore pulchro nitente ; capite nigro. Raj. *Inf.* 272. *n°.* 1. Réaum. 4. *t.* 8. *f.* 1, & *t.* 19. *f.* 8. *t.* 24. *Supino cæruleo colore, f.* 13-5.

Musca thorace abdomineque viridi-nitente, pediculis nigris. Geoffr. *Inf. par. t.* 2. *p.* 522. *n°.* 53. La mouche dorée commune. Dec. *Inf.* 6. *p.* 61. *n°.* 6.

β. *Musca cæsarina.* Scopol. *Ent. carn.* 873. Schrank, *Inf. auslr. p.* 455. *n°.* 924.

Ses yeux sont bruns. Tout son corps est d'un beau vert-doré, clair & comme satiné. L'abdomen a cinq anneaux, dont le dernier est très-long. Les pattes, longues & grêles, sont d'une couleur pâle-blanchâtre. Les ailes ont quelques nervures longitudinales & transverses peu marquées. Tout l'insecte est allongé & parsemé de quelques poils noirs assez forts. On trouve cette mouche dans les jardins : elle n'est pas des plus communes ; elle aime particulièrement les fleurs de l'angélique & du panais. Linné, dans sa *Faune suédoise*, l'indique commune sur les cadavres & les chairs corrompues, où la larve se nourrit sans doute.

La variété β, une fois, même deux fois plus petite, est plus brillante & porte moins de soies ; elle n'a pas le point roulllé aux côtés du corselet ni les écailles blanches des balanciers.

Scopoli dit en avoir vu plusieurs rassemblées sur l'écorce du poirier.

6. Mouche encornée.

Musca cornicina.

Musca thorace cupreo, nitido ; abdomine viridi-æneo, pedibus nigris. Fabr. *Inf.* 2. *pag.* 438. *n°.* 11. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 13. Gmel. *Syst. p.* 2839. *n°.* 169.

Très-peu distincte de la mouche césar (5). Les mâchoires sont argentées par le bord ; le corselet cuivreux, sans taches.

Observée en Italie par Allioni.

7. Mouche cadavéreuse.

Musca cadaverina.

Musca nitens, thorace cæruleo, abdomine viridi. Linn. *Faun. suec.* 1829. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 438. *n°.* 12. — *Mant. Inf.* 2. *pag.* 343. *n°.* 14. Gmel. *Syst. p.* 2839. *n°.* 169. Goed. *Inf.* 1. *t.* 54. List. *Goed. f.* 123.

Musca carnivora, pectore cæruleo-æneo, abdomine viridi-æneo. Act. Upf. 1736. *p.* 33. *n°.* 56.

Musca thorace cæruleo-nitente, abdomine viridi-nitente. Geoffr. *Inf. paris.* 2. *p.* 524. *n°.* 57. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 62. *n°.* 7.

Semblable à la mouche césar (n°. 5), mais seulement de la grosseur de la mouche domestique (n°. 18). Ses yeux sont rougeâtres. Sa tête & son corselet sont d'un bleu-brillant, & son ventre est d'un vert-doré. Ses pattes sont noires & un peu verdâtres. En regardant de près, on voit que le corps est parsemé de quelques poils noirs.

Cette mouche vient dans les charognes.

8. Mouche putride.

Musca putrida.

Musca viridi-nitens, abdomine globoso, cyaneo. Fabr. *Syst. ent.* 775. 10. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 438. *n°.* 13. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 15. Gmel. *Syst. p.* 2839. *n°.* 170.

Cette mouche a beaucoup de rapport avec la mouche césar (n°. 5); mais son abdomen est entièrement d'un bleu-foncé de bleuet ou cyané; les pattes noires.

Observée en Amérique, & conservée dans le *Museum tottianum*.

9. Mouche infernale.

Musca stygia.

Musca thorace cæruleſcente, abdomine obſcurè æneo, pedibus ferrugineis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 438. *n°.* 14. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 16. Gmel. *Syſt. pag.* 2839. *n°.* 272.

Un peu plus petite que la mouche des morts (n°. 10), à tête rouſſe; la face un peu rouillée; le corſelet poilu, bleuâtre, ſans taches; l'abdomen arrondi, d'un cuivreux-obſcur; les pattes rouillées & les pieds noirs.

Obſervée dans l'île de Terre-Neuve en Amérique. Du cabinet de Banks.

10. Mouche des morts.

Musca mortuorum.

Muſca thorace pedibuſque nigris, abdomine viridi-æneo. Linn. *Faun. ſuec.* 1830. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 438. *n°.* 25. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°.* 17. Gmel. *Syſt. p.* 2839. *n°.* 66.

Muſca carnaria, cærulea. Degeer, *Inſ.* 6. *pag.* 57. *n°.* 4.

β. Muſca italica minor. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 438.

Moins commune que la mouche vomitoire (12), elle n'en diffère qu'en ce qu'elle eſt un peu plus grande; que l'abdomen, d'un bleu-verdâtre, a des reflets bronzés, & ſurtout en ce qu'on lui voit entre les yeux, les antennes & les mâchoires, une ſorte de membrane d'un blanc-doré.

La variété β eſt une fois plus petite.

11. Mouche léonine.

Musca leonina.

Muſca thorace æneo albo, punctato cæruleo; ano bipunctato. Fabr. *Syſt. ent.* 776. 12. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 439. *n°.* 16. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°.* 18. Gmel. *Syſt. p.* 2839. *n°.* 172.

Ses yeux ſont noirs; la bouche véſiculeuſe & de couleur de rouille; le corſelet poilu, cuivreux, & marqué de trois points & de deux lignes à ſommets blancs; la partie de la poitrine marquée des deux côtés de trois points blancs; le dernier placé ſous les ailes, & le plus grand; l'abdomen bleu-céleſte, brillant; le ſecond anneau marqué ſur le côté d'un petit point blanc, & le quatrième ou dernier de deux autres, plus grands; les pattes noires.

Obſervée dans la Nouvelle-Hollande par Banks.

12. Mouche vomitoire.

Musca vomitoria.

Muſca thorace nigro, abdomine cæruleo-nitente, fronte fulvâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1831. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 439. *n°.* 17. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 19. Gmel. *Syſt. p.* 2839. *n°.* 67.

Muſca carnaria. Scop. *Ent. carn.* 868.

Muſca chryſocephala. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 60. *n°.* 5. Goed. *Inſ. belg.* 1. *p.* 132. *t.* 55. List. *Goed. f.* 122.

Muſca carnivora, abdomine colore cæruleo-nitente. Raj. *Inſ.* 271. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 19. *f.* 8. *& t.* 24. *f.* 13. 15. Lyonn. *Laſſ. t.* 1. *f.* 23. 27. Mérian, *Inſ. eur. t.* 49.

Du double de groſſeur de la mouche domeſtique (n°. 18); elle a le corſelet noir, ainſi que la tête, excepté le devant, qui eſt d'un jaune-ardent. L'abdomen ſeul eſt d'un bleu-brillant.

On la voit ſe poſer ſur les viandes fraîches expoſées dans les lieux chauds, & y dépoſer ſes œufs: d'où naiſſent des larves nombreuſes qui conſument bientôt la chair lorſqu'elle ſe corrompt. La crême lui convient auſſi.

Elle ſe trouve en Amérique comme en Europe, & ſi abondante qu'on en a vu, dit-on, conſommer le cadavre entier d'un cheval auſſi promptement qu'un lion.

13. Mouche cyanée.

Musca cyanea.

Muſca thorace abdomineque cyaneis, pedibus nigris. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 439. *n°.* 18. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 20. Gmel. *Syſt. p.* 2840. *n°.* 273.

Cette eſpèce a le poil & la grandeur de la mouche vomitoire (n°. 12). Tout ſon corps eſt d'un bleu-cyané ou de bleuet. Les écailles des balanciers ſont d'un blanc de lait.

Les pattes ſont noires, hors celles de devant, dont la cuiſſe eſt cyanée.

14. Mouche macellaire.

Musca macellaria.

Muſca thorace cupreo, nigro, lineato; abdomine æneo, pedibus nigris. Fabr. *Syſt. ent.* 775. 14. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 439. *n°.* 19. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 21. Gmel. *Syſt. p.* 2840. *n°.* 14.

Son corſelet eſt d'un noir-bronzé, marqué de

lignes; l'abdomen d'un rouge de cuivre, & les pieds noirs.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale, & n'a reçu le nom de *mouche nacellaire* ou *des boucheries* que par comparaison avec nos espèces carnassières.

15. Mouche carnassière.

Musca carnaria.

Musca nigra, thorace lineis pallidioribus; abdomine nitidulo, tessellato. Linn. *Faun. suec.* 1382. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 4. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 5. Gmel. *Syst. p.* 2840. *n°.* 68.

Musca variegata. Scop. *Ent. carn.* 869.

Musca vivipara major. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 63. *n°.* 8. *t.* 3. *f.* 5. Aldr. *Inf.* 348. *t.* 2. *f.* 16. Jonst. *Inf. t.* 8. *p.* 2. *f.* 16.

Musca carnaria vulgaris. Raj. *Inf. p.* 270. *n°.* 1. Réaum. *Inf.* 4. *t.* 29. *f.* 4. 6. Frisch. *Inf.* 7. *t.* 14. *p.* 21. Roes. *Inf.* 2. *Musc. t.* 9. *f.* 10.

Musca nigra, abdomine nitido, tessellato; thorace lineolis pallidioribus, longitudinalibus; ano fulvo. Geoffr. *Inf. paris. t.* 2. *p.* 527. *n°.* 65. La grande mouche à extrémité du ventre rougeâtre.

Ses yeux sont rougeâtres, avec un trait blanc un peu doré en dessous, & une raie dorée au-devant de la tête. Le fond de la couleur de l'insecte est noir, avec quatre raies grises longitudinales sur le corselet, qui se trouve entre-coupé par ces bandes grises & noires, de façon que la bande du milieu est noire. L'abdomen, composé de cinq anneaux, est panaché de taches alternativement grises & noires, à peu près comme un échiquier. L'extrémité du dernier anneau est rougeâtre. Les pattes sont noires.

Cette mouche est fort commune : on la voit souvent autour de la viande & dans les jardins. Sa grosseur la distingue, à la première vue, de la mouche domestique (n°. 18), à laquelle elle ressemble beaucoup. Elle a encore une particularité : c'est qu'elle est vivipare, & qu'elle fait de petites larves toutes vivantes, & non pas des œufs.

Sa seule manière de voler suffit, suivant Linné, pour la faire reconnoître.

On dit que ses larves sont désastreuses pour les ruches.

Elle se trouve en Amérique aussi bien qu'en Europe.

16. Mouche lardiaire.

Musca lardaria.

Musca nigra, thorace abdomineque tessellatis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 5. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 6.

Très-semblable à la mouche carnassière (n°. 15), mais plus petite; l'abdomen plus gros & obtus; il est, ainsi que le corselet, d'une couleur obscure & maillée. Les pattes sont noires.

Observée en Allemagne par Hattorf.

17. Mouche rutilante.

Musca rutilans.

Musca thorace lineato, abdomine tessellato, ano rufo. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 6. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 342. *n°.* 7.

Plus grande que notre mouche domestique (n°. 18). Sa face est blanchâtre, & ses antennes noires; le corselet poilu, cendré & rayé de noir; l'abdomen conique, poilu, maillé; le dernier anneau roux, d'où son nom lui vient.

Observée dans les îles de l'Amérique méridionale par Vahl.

18. Mouche domestique.

Musca domestica.

Musca thorace, abdomine tessellato, subtùs basi pallido. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 436. *n°.* 7. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 343. *n°.* 9. Gmel. *Syst. p.* 2841. *n°.* 69.

Musca antennis plumosis, pilosa, nigra; thorace lineis 5 *obsoletis; abdomine nitidulo, tessellato; oculis fuscis.* Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 990. *n°.* 69. — *Faun suec.* 1835.

Musca domestica major. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 72. *n°.* 10. *t.* 4. *f.* 5. 6. Aldrov. *Inf. t.* 2. *f.* 13.

Musca bipennis, thorace glabro, striato; abdomine supino, nigro toto, maculis albis punctato. Raj. *Inf.* 270. Joblot, *Microsc.* 1. *pp. t.* 5.

Musca nigra, abdomine nitido, tessellato; thorace lineolis pallidioribus, longitudinalibus; ano concolore. Geoffr. *Inf. par.* 2. *p.* 528. *n°.* 66. La mouche commune. Scop. *Ent. carn.* 872.

Elle est noirâtre; son corselet marqué de cinq lignes noires; l'abdomen quelque peu ferrugineux, maillé de taches noires.

Elle ressemble beaucoup à la mouche carnassière (n°. 15), & en diffère cependant, 1°. par sa grandeur, étant beaucoup plus petite; 2°. par l'extrémité de l'abdomen, qui n'est pas rougeâtre, mais de même couleur que le reste; 3°. par le nombre des anneaux de l'abdomen, n'en ayant que quatre; 4°. parce qu'il y a cinq bandes grises sur le corselet, & qu'une de ces bandes en occupe le milieu; 5°. parce que celle-ci est ovipare, comme la plu-

part des autres mouches, ſuivant l'obſervation de Geoffroi; enfin, ſuivant Linné, parce qu'elle vole ſans bourdonnement.

C'eſt cette eſpèce qui fréquente ſi abondamment nos maiſons pendant l'été; elle eſt commune par toute l'Europe, même en Norwège, quoique fort rare en Laponie, ſuivant que l'a remarqué Linné.

Les larves vivent dans le fumier de cheval, & les chryſalides s'y arrangent parallélement.

L'agaric aux mouches eſt pour cette eſpèce un poiſon narcotique en l'infuſant dans le lait; mais une doſe modérée endort & ne tue pas cet inſecte, qui le lendemain ſe réveille en ſanté, ſuivant Scopoli.

19. Mouche américaine.

Musca americana.

Muſca atra, thoracis lateribus canis, nigro punctatis. Fabr. *Syſt. ent.* 774. 6. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 457. *n°.* 8. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 343. *n°.* 10. Gmel. *Syſt. p.* 2841. *n°.* 177.

Cette mouche tient de l'œſtre par la grandeur & la groſſeur de toutes ſes parties.

Sa tête eſt glabre & de couleur âtre; les antennes petites, logées dans une rainure du front, & à ſoie plumeuſe; le corſelet âtre, glabre, marqué, dans ſon milieu, par un ſillon tranſverſal, & ſes côtés chargés d'un duvet incane avec trois points noirs; l'écuſſon grand, arrondi, légérement ſtrié de noir; l'abdomen épais, âtre & ſans taches; les ailes âtres; l'écaille des balanciers ſaillante & bombée; les pattes âtres.

Obſervée dans l'Amérique méridionale.

20. Mouche rétuſe.

Musca retuſa.

Muſca thorace cinereo, æneo; abdomine ſubaureo, ano retuſo. Fabr. *Syſt. ent.* 775. 7. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 457. *n°.* 9. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°.* 11. Gmel. *Syſt. p.* 2841. *n°.* 178.

Grande eſpèce à tête blanchâtre, avec une ligne frontale noire; le corſelet poilu, cendré, d'une couleur de cuivre brillant; l'écuſſon ſaillant en dos d'âne; les anneaux de l'abdomen dorés, brillans, à bords noirs; l'anus très-renfoncé; les ailes blanches, avec une tache brune à la baſe; les pattes noires.

Obſervée dans la Nouvelle-Hollande. Du cabinet de Banks.

21. Mouche maculée.

Musca maculata.

Muſca cinerea, thorace abdomineque maculis numeroſis, atris. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 343. *n°.* 8. Gmel. *Syſt. p.* 2841. *n°.* 70.

Muſca antennis plumatis, piloſa, nigra, thorace nigro-lineato, abdomine atro-maculato, ano bipunctato. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 990. *n°.* 70. Scop. *Ent. carn.* 870.

Un peu plus grande que la mouche domeſtique (*n°.* 18), & de la ſtature de la mouche céſar (*n°.* 5). Sa tête eſt cendrée; la trompe & les antennes noires; les yeux bruns avec un bord blanc; le corſelet cendré, marqué de taches noires longitudinales, & d'une en demi-écuſſon à l'extrémité. L'écuſſon eſt marqué d'un point noir très-angulaire. Les écailles des balanciers ſont d'un rouille-pâle; l'abdomen ovale, cendré, rouillé en deſſous & aſſez luiſant, & marqué de pluſieurs taches noires, de deux points ſur le dernier anneau, & en deſſous de deux lignes dans le milieu. Les ailes ſont blanches, ſans taches; les pattes noires.

Scopoli indique quelques différences dans les couleurs, telles que les écailles des balanciers, blanches; il les ſoupçonne appartenir aux deux ſexes.

Elle ſe trouve en Europe ſur les fleurs, particuliérement ſur celles des ombellifères.

22. Mouche vulpine.

Musca vulpina.

Muſca thorace lineato, abdomine ſubferrugineo, nigro-maculato. Fabr. *Syſt. ent.* 776. 15. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 439. *n°.* 20. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 22. Gmel. *Syſt. p.* 2841. *n°.* 179.

Mouche tachetée. *Muſca (maculata), piloſa, nigra, thorace nigro, lineato; abdomine atro-maculato, ano bipunctato.* Linn. *Syſt.* 2. 990. *n°.* 70. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 84. *n°.* 13. *t.* 3. *f.* 22.

« Cette mouche, dit Degeer, reſſemble beaucoup à la mouche domeſtique (*n°.* 18), &, étant plus noire & plus grande, elle ſemble faire la nuance entre cette eſpèce & celle de la mouche vomitoire (*n°.* 12). »

D'un cendré-noirâtre. Elle a ſur le corſelet quatre raies longitudinales noires, & ſur l'abdomen des mouchetures, garnies l'une & l'autre de poils roides. Les yeux, qui occupent preſque toute la tête, ſont d'un rouge-brun; les ailes tranſparentes avec une légère teinte de noir, & les pattes toutes noires.

Elle ſe trouve en Europe.

La larve vit dans le fumier.

Fabricius a changé le nom trivial de Linné, que Degeer avoit conſervé, comme doutant de l'identité de ſa mouche vulpine, dont il donne la deſcription ſuivante :

Le front noir; le pourtour des yeux argenté; le corſelet

corſelet poilu, âtre, à quatre lignes longitudinales, cendrées; l'écuſſon noir, à bords ferrugineux; l'abdomen ferrugineux, parſemé de pluſieurs taches noires; cendré vers l'anus, avec deux points noirs; le deſſous noir; les côtés ferrugineux; les ailes brunâtres; les pattes noires.

23. Mouche corvine.

Musca corvina.

Muſca nigra, abdomine teſtaceo, lincâ dorſali nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 21. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 23. Gmel. *Syſt. p.* 2841. *n°.* 180.

Muſca autumnalis, antennis plumatis, piloſa, nigra, abdomine flavo, teſtaceo; faſciâ longitudinali, dorſali, nigrâ. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 83. 12.

De la grandeur de la mouche vulpine (n°. 22). Sa tête eſt noire; l'orbite des yeux argentée en devant, & teſtacée en arrière; le corſelet poilu, noir, légérement rayé; l'abdomen teſtacé, &, ſuivant les jours, d'un glacé de blanc-brillant avec une ligne dorſale noire, qui s'étend du ſommet à la baſe; le deſſous de brique, & l'anus noir; les pattes noires.

Obſervée en Allemagne par Hattorf, & en Italie par Allioni.

24. Mouche teſtacée.

Musca teſtacea.

Muſca cinerea, ſcutello, abdomine pedibuſque teſtaceis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 22. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 24. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 181.

Cette mouche a le même port que la corvine (n°. 23); elle eſt cendrée; mais l'écuſſon, l'abdomen & les pattes ſont teſtacés ou couleur de brique. Ses ailes ſont blanches, ſans taches; ſes antennes noires, à plumets très-courts.

Obſervée en Allemagne par Hattorf.

25. Mouche pâle.

Musca pallida.

Muſca pallidè teſtacea, ano plantiſque nigris. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 25. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 182.

Son port eſt celui de la mouche teſtacée (n°. 24), & ſa taille auſſi; elle eſt hériſſée de poils noirs; mais le fond de ſa couleur eſt teſtacé ou terre cuite pâle. Le dernier anneau eſt roux; les pattes pâles, à extrémités noires.

Obſervée à Copenhague par Lund.

26. Mouche mactante.

Musca mactans.

Muſca teſtacea, alis punctis duobus nigris, poſteriore tranſverſo. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 344. *n°.* 26. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 183.

Cette eſpèce a le poil des précédentes. Son corps poilu eſt entiérement couleur de brique, ſoit plus obſcur, ſoit plus pâle; les ailes obſcures, traverſées, dans la partie poſtérieure, par deux points noirs.

Obſervée à Cayenne par V. Rohr.

27. Mouche augure.

Musca augur.

Muſca cinerea, abdomine cœruleſcente, lateribus teſtaceo-diaphanis. Fabr. *Syſt. ent.* 777. 16. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 23. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 27. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 184.

Cette mouche a le poil de la mouche vomitoire (n°. 12) & autres analogues. Sa tête eſt de couleur ferrugineuſe ou rouillée, brune ſur le ſommet; le corſelet poilu, cendré, ſans taches; l'abdomen bleuâtre en deſſus, d'un teſtacé diaphane ſur les côtés, &, vers l'anus, changeant de gris & de tanné.

Obſervée par Banks dans la Nouvelle-Hollande.

28. Mouche canine.

Musca canina.

Muſca cinerea, thorace punctis, abdomine ſtrigis nigris. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 440. *n°.* 24. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 28. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 185.

D'une moyenne grandeur. Son corſelet eſt très-velu, cendré, à quatre points noirs ſur le dos, très-diſtincts; l'abdomen preſque conique, poilu, cendré; les bords des anneaux noirs; les pattes teſtacées.

29. Mouche germanique.

Musca germanica.

Muſca (plebeia), nigra, pedibus ruſis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 25. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 29. Gmel. *p.* 2842. *n°.* 186.

De la grandeur de la mouche ruſtique. Sa tête eſt noire, & en certain ſens d'un gris-brillant; le corſelet poilu, noir, ayant à ſa baſe une petite ligne cendrée dans le milieu; le bouclier teſtacé; le ventre poilu, âtre; les pattes rouſſes, à pieds noirs.

Obſervée en Allemagne, à Kehl, par Fabricius, qui l'avoit nommée *plebeia*.

30. Mouche ruſtique.

Musca ruſtica.

Muſca griſea, femoribus ruſis. Fabr. *Syſt. ent.* 777. 17. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 440. *n°.* 26. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 344. *n°.* 30. Gmel. *Syſt. p.* 2842. *n°.* 187.

Grande mouche poilue, entiérement grise, hors les pattes, qui sont rousses.
Observée à Copenhague.

31. Mouche hautaine.

Musca elata.

Musca pallidè testacea, alis punctis duobus costâque fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 441. *n°.* 27. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 344. *n°.* 31. Gmel. *Syst. p.* 2842. *n°.* 188.

Analogue à la mouche cucullaire (n°. 110). Sa bouche est vésiculeuse & blanche; ses antennes rousses; leur soie à plumet noir; le corselet testacé, pâle ou gris; l'abdomen & les pattes d'une couleur plus gaie; les ailes blanchâtres, à arête noire & deux points roux; le postérieur plus grand & transversal.
Observée à Kehl par Fabricius.
Le nom trivial *aluta* paroit une faute de la part des copistes de Fabricius.

32. Mouche houblonnière.

Musca lupulina.

Musca nigricans, abdomine pedibusque posterioribus testaceis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *pag.* 344. *n°.* 32. Gmel. *Syst. p.* 2842. *n°.* 189.

Elle est petite. Ses antennes, testacées ou couleur de brique, ont leur soie en plumet & noire; le corselet noir avec un glacé cendré; l'abdomen testacé, sans taches; les ailes testacées ou brique-pâle; les pattes de devant noires; celles de derrière testacées.
Observée en Zélande par de Scheffedt.

33. Mouche funèbre.

Musca funebris.

Musca fusco-ferruginea, abdomine nigro, segmentorum marginibus pallidis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 33. Gmel. *Syst. p.* 2842. *n°.* 190.

Fort menue. Sa tête est de couleur obscure; l'orbite de ses yeux quelque peu argentée; le corselet d'un roux-obscur, sans taches; l'abdomen noir, lustré; les bords des anneaux d'un blanc-fale; les ailes grandes, vitrées, sans taches; les pattes testacées.
Observée à Copenhague par Lund.

34. Mouche soutenaine.

Musca subtomentosa.

Musca subtomentosa, thorace subæneo, abdomine nigro, cingulis tribus parùm interruptis, apiceque flavis. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 90. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 191.

Le corselet tire un peu sur le cuivreux. L'abdomen est noir, avec trois cercles un peu interrompus, & jaunes à leur sommet.

35. Mouche claviventre.

Musca claviventris.

Musca fusca, abdomine clavato, tibiis luteis. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 93. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 192.

Elle est verte; l'abdomen de même; le tibia jaune.
Elle se trouve en Europe.

36. Mouche jaune.

Musca lutea.

Musca lutea, thorace fusco; maculâ subtùs utrinquè oblongâ, luteâ. Muf. Lesk. pag. 130. *n°.* 96. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 193.

Cette mouche est jaune. Son corselet est roux. Elle a de chaque côté une tache jaune, oblongue.
Elle se trouve en Europe.

37. Mouche fusciпède.

Musca fuscipes.

Musca thorace fusco, abdomine luteo-cinereo, pedibus luteis, plantis fuscis. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 97. Gmel. *Syst. Nat. p.* 2843. *n°.* 194.

Le corselet est roux; l'abdomen d'un jaune-cendré. Les pieds sont jaunes & la plante rousse.
Elle se trouve en Europe.

38. Mouche altérable.

Musca alterabilis.

Musca nigra, abdomine cinereo, mutabili. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 98. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 195.

Noire. L'abdomen est d'un cendré-changeant.
Elle se trouve en Europe.

39. Mouche variée.

Musca varia.

Musca nigra, abdomine luteo, cinereo nigroque, vario. Muf. Lesk. p. 130. *n°.* 99. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2843. *n°.* 196.

Cette mouche est noire. Son corps est varié de jaune & de cendré.
Elle se trouve en Europe.

40. Mouche mélanure.

Musca melanura.

Musca cinerea, ano nigro; femoribus quatuor posterioribus, apiceque tibiisque ferrugineis. Schrank,

Inſ. auſtr. p. 457. *n°.* 930. *Muſ. Lesk. p.* 134. *n°.* 100. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 197.

Cette eſpèce eſt cendrée. L'anus eſt noir. Les quatre cuiſſes poſtérieures ſont ferrugineuſes à leur extrémité, ainſi que le tibia.

Elle a été obſervée à Lintz en Allemagne.

41. Mouche ſtriée.

Musca ſtrigoſa.

Muſca teſtacea, vertice utrinquè punctò ferrugineo; alis ſtrigis tranſverſis, numeroſis, teſtaceis. — *Muſ. Lesk. p.* 134. *n°.* 105. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 198.

Cette mouche eſt teſtacée. Le vertex eſt accompagné de chaque côté d'un point ferrugineux. Les ailes ont des ſtries tranſverſales, nombreuſes, de couleur teſtacée.

Elle ſe trouve en Europe.

42. Mouche argentée.

Musca argentea.

Muſca cinerea, thorace lineis quatuor nigris; abdomine cinereo-mutabili; fronte utrinquè argenteâ. Muſ. Lesk. p. 134. *n°.* 104. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 199.

Cette mouche eſt cendrée. Le corſelet a quatre lignes griſes. L'abdomen eſt cendré & changeant; le front argenté de chaque côté.

Elle ſe trouve en Europe.

43. Mouche albifront.

Musca albifrons.

Muſca nigra, fronte albâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1854. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 71. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 26. *f.* 5.

Elle tient beaucoup de la mouche domeſtique (*n°.* 18) par ſa grandeur & par ſa figure totale; mais elle eſt plus noire & auſſi plus liſſe. Le front, qui eſt blanc, porte quelques poils noirs. Les côtés de l'abdomen ſont un peu ferrugineux.

Elle ſe trouve en Europe, dans les prés, & n'eſt pas commune.

44. Mouche dérobée.

Musca furta.

Muſca nigra, alis deflexis, fuſcis, margine laterali albis. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 72.

Elle eſt noire. Les ailes ſont réfléchies ou rabattues, de couleur rouſſe, avec le bord blanc.

45. Mouche des chaumières.

Musca tuguriorum.

Muſca cinerea, antennis palpis, ſcutello pedibuſque ferrugineis. Scop. *Ent. carn. n°.* 876. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 457. *n°.* 929. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 200.

Elle eſt cendrée. Les antennes, les palpes, l'écuſſon & les pattes ſont ferrugineux. Un peu plus grande que la mouche domeſtique. Son corſelet eſt d'un roux-cendré; le devant de la tête de même couleur; les yeux bruns; les antennes, le ſommet de la trompe & la baſe des palpes rouillée, ainſi que la pointe de l'écuſſon. Les antennes ne partent point du crâne; elles ſortent en deſſous, & ſe couchent ſur la baſe de la mâchoire ſupérieure; l'abdomen luiſant, cendré, avec des mailles noires; les ailes marquées d'une ligne & de points roux. Le bas des deux dernières paires de pattes eſt ferrugineux.

Elle ſe trouve abondamment dans la Carniole à l'équinoxe du printems, dans le voiſinage des chaumières des campagnes. Schrank dit l'avoir obſervée à Vienne.

46. Mouche tau.

Musca tau.

Muſca nigra, abdomine pallidè ferrugineo, baſi lineâque mediâ nigris. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 458. *n°.* 931. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 201.

Elle eſt noire & velue. L'abdomen eſt pâle & ferrugineux. La baſe & la ligne intermédiaire ſont noires. De cette baſe noire deſcend, juſqu'à l'anus, une ligne noire, avec laquelle elle forme la figure d'un T romain.

Obſervée à Lintz en Autriche.

47. Mouche trompeuſe.

Musca deceptoria.

Muſca cinerea, pedibus rufis, abdomine cinereo-ferrugineo, lineâ dorſali nigrâ. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 458. *n°.* 932. Scop. *Ent. carn. n°.* 884. Poda, *Muſ. græc. p.* 116. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 202.

Cette mouche a l'abdomen ferrugineux, tranſparent, avec une ligne dorſale noire; les anneaux, & ſurtout les derniers, ciliés de ſoies fines & noires; le corſelet roux, à lignes pâles; l'écuſſon ferrugineux; la baſe & la nervure des ailes preſqu'entièrement rouillées; l'écaille des balanciers blanche; la cuiſſe noire; la jambe rouſſeâtre, parſemée de poils noirs. Cette eſpèce, décrite par Poda, paroiſſoit, à Scopoli, encore douteuſe à cauſe de ſa reſſemblance avec la mouche arrondie (*n°.* 60) par la trompe.

Elle ſe trouve dans les prés.

48. Mouche mélanopyrrhe.

Musca melanopyrrha.

Musca tomentosa, nigra, abdomine apice rufo. Forst. *Nov. Inf. Sp.* 1. *p.* 98. Schœff. *Ic. t.* 10. *f.* 6. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 294.

Cette mouche eſt tomenteuſe & noirâtre; la tête jaune; les yeux bruns; l'abdomen roux à ſon extrémité. Les ailes, rouſſes à la baſe & grifâtres ſur le côté intérieur, ſont marquées de deux taches noirâtres; les pattes noires. Cet enſemble de roux & de noir lui a fait donner ſon nom.

Elle ſe trouve en Angleterre & en Allemagne.

49. Mouche cairon.

Musca oleæ.

Musca fusca, thoracis tomentosi cærulei eminentiis tribus, scutello apice femoribusque flavis. Gmel. *Syst. p.* 2844. *n°.* 390.

Chiron ou Cairon. Penchienati, *Act. Taurin. ann.* 1786 & 1787. *p.* 595.

D'un roux-brun varié. Elle a les yeux châtains; le reſte de la tête jaune, avec deux points au deſſus de la bouche; le corſelet bleu-turquin, couvert d'un coton court, inſenſible à la vue ſimple, & dans lequel ſe diſtingnent trois ſillons foncés, dont celui du milieu eſt le plus noir; il porte latéralement trois petites éminences, couleur de ſoufre, dont la plus grande couvre l'origine des ailes. L'écuſſon eſt jaune, ainſi que les pattes. L'abdomen eſt d'un brun-luiſant tirant ſur le jaune, ſoit au milieu, ſoit à la baſe des anneaux. Les ailes ſont tranſparentes, avec un point noir à l'extrémité.

Sa larve vit dans les olives, à la récolte deſquelles elle fait le plus grand tort. On lui donne, en Piémont, le nom de *chiron*; en Provence, celui de *cairon*. Le Mémoire de Penchienati donne dans un grand détail les mœurs de ce redoutable inſecte, & les moyens employés avec ſuccès pour s'oppoſer à ſa propagation déſaſtreuſe.

Elle ſe trouve en France & en Italie.

50. Mouche ſulvimaculée.

Musca fulvimaculata.

Musca (quadrimaculata), thorace nigro, pectore utrinquè maculis duabus fulvis, abdomine purpurascente-violaceo. Sweder. *Nov. Act. Stock.* 8. 1787. 4. *n°.* 2. 49. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 391.

Cette mouche a la grandeur & le port de la mouche vomitoire (n°. 12). Sa tête eſt brune, tomenteuſe & chargée de quelques ſoies noires; la trompe noire & les palpes ſaillans & flaves; le corſelet demi-velu, noir, légérement marqueté en devant, un peu poilu ſur les côtés; l'écuſſon noir, arrondi par-derrière, portant quelques ſoies ſur les côtés; quatre taches fauves aſſez grandes, dont deux à la baſe & deux au ſommet; l'abdomen d'un pourpre-violet, luſtré, ſans taches, tomenteux, & en deſſous d'un violet-obſcur; les ailes brunes en devant, à veines noires, avec un point flave une fois & demie plus long que leur baſe; les pattes noires, tomenteuſes.

Rapportée de la Nouvelle-Zélande par Banks, dans le cabinet duquel il ſe voit une autre variété une fois plus petite, provenant de l'Amérique ſeptentrionale.

Gmelin, en plaçant cette mouche & la ſuivante dans ſon édition du *Syſtème de Linné*, ſous les n°s. 391 & 392, pag. 2844, ne s'étoit pas apperçu qu'il en plaçoit une autre ſous le n°. 215, p. 2848, avec le même nom de *quadrimaculée*, que nous conſervons à la ſoixante-dix-huitième eſpèce.

51. Mouche bimaculée.

Musca bimaculata.

Musca cyanea, pectore utrinquè maculâ albescente, abdomine viridi, basi cyaneâ. Swederus, *Nov. Act. Stockh.* 8. 1787. 4. *n°.* 2. 51. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. *n°.* 392.

Port & grandeur de la mouche céſar (n°. 5); d'un violet-bleuâtre & demi-velu. Sa face eſt blanchâtre; le corſelet bleu; la partie antérieure plus pâle, avec deux lunules noires; la partie de la poitrine marquée à ſa baſe d'une tache blanche tranſverſale; les ailes tranſparentes, à baſe noirâtre; l'abdomen vert, luſtré; le premier anneau d'un bleu-pourpré; les pattes noires & velues.

Cette eſpèce, obſervée dans la Nouvelle-Hollande, ſe trouve dans le cabinet de Banks.

52. Mouche feneſtrale.

Musca fenestralis.

Musca glabra, atra, abdomine supra rugoso, strigis albis, alis fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 43. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 53. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2844. 14.

Musca antennis filatis, glabra, atra, abdomine supra rugoso, strigis albis, pedibus ferrugineis. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 981. *n°.* 147. — *Faun. suec.* 1845.

Nemotelus feneſtralis. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 109. *n°.* 11.

β. Musca atra major, pedibusque nigris.

Elle eſt petite, glabre & âtre. L'abdomen eſt chargé en deſſus de rugoſités & de ſtries qui paroiſſent blanches ſous un certain jour; elles ſont tranſverſales, mais n'atteignent pas les bords. Ses balanciers ſont blancs; les pattes teſtacées & les pieds ferrugineux.

Elle se trouve en Europe, & se trouve fréquemment sur les fenêtres, suivant Linné. La nuit, sa marche est très-lente; mais elle vole en cadence pendant la chaleur du jour.

53. Mouche meditalnende.

Musca meditalnenda.

Musca pilosa, obscura, abdomine cinereo, punctis quatuor fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 46. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 53. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. 203.

Elle est d'une grosseur médiocre. Sa bouche est blanchâtre. Le corselet est poilu, obscur & sans tache; l'abdomen ovale, cendré, avec quatre points d'or. Les pattes sont noires; le tibia roussâtre.

Elle a été observée en Italie & à Copenhague.

54. Mouche farouche.

Musca fera.

Musca nigra, abdominis lateribus testaceo-diaphanis. Linn. *Faun. suec.* 1856. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 441. *n°.* 28. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 34. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 74.

Musca rotundata. Harris, *Inf. angl. t.* 9. *f.* 2.

La mouche noire, à ventre jaune, noir dans le milieu. Geoffr. *Inf. paris.* 2. *p.* 509. *n°.* 33.

Elle a la tête noire, les yeux bruns, & une tache dorée de chaque côté devant les yeux. Le corselet est noir, mais sa pointe souvent un peu jaune. L'abdomen, composé de cinq anneaux, est jaune, avec une large bande noire qui le traverse longitudinalement dans son milieu; en sorte que le milieu est noir, & les côtés jaunes.

Les cuisses sont noires, & le reste des pattes est fauve ou noir; les ailes d'une couleur brune-obscure, avec un peu de jaune à leur base. Tout le corps de l'animal est parsemé de quelques poils noirs assez longs: les deux derniers anneaux en ont de plus longs & en plus grande quantité.

On trouve cette mouche dans les campagnes humides; elle vient dans les eaux dormantes & fangeuses.

En tout assez semblable à la mouche carnassière (n°. 15); elle s'en distingue par son corselet non rayé, & par ses bords d'un roux de brique diaphane.

Elle se trouve en Europe, assez communément dans les bois & les prés.

55. Mouche larvée.

Musca larvata.

Musca atra, abdomine vesiculis albis, nitentibus irrorato. Lepechin, *It.* 1. *t.* 20. *f.* 2. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 245.

Cette espèce est âtre. Son abdomen est parsemé de vésicules blanches & brillantes.

On la trouve dans le désert de l'Arat, en Tartarie.

56. Mouche luride.

Musca lurida.

Musca pilosa, thorace fusco, abdomine atro, lateribus basi testaceis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 447. *n°.* 29. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 35. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 205.

Les antennes sont ferrugineuses, à masse noire. La bouche est blanchâtre; le corselet poilu, roux; l'écusson jaunâtre; l'abdomen âtre à sa base, avec les bords testaceo-diaphanes, entaillé de deux bandes.

Elle a été observée en Allemagne. Muséum de Hattorf.

57. Mouche bifasciée.

Musca bifasciata.

Musca rufa, abdomine fasciis duabus aureis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 441. *n°.* 29. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 36. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2845. *n°.* 206.

Elle est grosse. Sa bouche est blanchâtre. Ses antennes sont noires. Le corselet & l'abdomen sont âtres, très-poilus. Elle a sur l'anus deux raies d'un jaune-doré. Les pieds sont noirs; les ongles ferrugineux.

Elle se trouve en Amérique. Muséum de Rohr.

58. Mouche grosse.

Musca grossa.

Musca pilosa, nigra, alis basi ferrugineis. Linn. *Faun. succ.* 1857. Fabr. *Sp. Inf. p.* 441. *n°.* 30. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 345. *n°.* 37. Gmelin, *Syst.* 2. *p.* 2845. *n°.* 75. Réaum. *Inf.* 4. *t.* 26. *f.* 10.

La mouche noire, à base des ailes jaunes. Geof. *Inf. paris.* 2. *p.* 495. *n°.* 24. Scheff. *Ic. t.* 108. *f.* 6. Harr. *Inf. Aug. t.* 9. *f.* 1. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 21. *n°.* 1. *t.* 1. *f.* 1.

Par la grosseur de son corps, cette espèce est la plus forte entre toutes nos espèces de mouches; elle est de toutes parts hérissée de poils semblables à de petits crins. Sa tête est d'un beau jaune-flave; ses yeux noirs; ses antennes ferrugineuses, à sommités noires; ses ailes rouillées en devant. Les pattes ont les ongles jaunes.

Geoffroi la disoit entièrement noire, à l'exception des yeux, qui sont bruns, d'une tache dorée

au-devant de chaque œil ; des écailles de deſſous les ailes, qui ſont blanchâtres, & de la baſe de ſes ailes, qui eſt de couleur fauve.

Elle ſe trouve en Europe, & vit dans le fumier des bœufs.

59. Mouche hyſtrix.

Musca hyſtrix.

Muſca piloſiſſima, atra, ore albicante. Fabr. *Sp. Inſ. p.* 442. n°. 31. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 38. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2845. *n°.* 207.

Muſca piloſa. Drury, *Inſ.* 1. *t.* 45. *f.* 7.

Sa tête eſt rouge-brun ; les yeux couleur de corne ; les antennes courtes & groſſes ; le corſelet & l'abdomen totalement couverts de poils ou plutôt de ſoies noires ; les ailes opaques & brunes ; les pattes noires & épineuſes.

Cette mouche avoit été envoyée de la Jamaïque au D. Drury.

60. Mouche arrondie.

Musca rotundata.

Muſca thorace ſublineato ; abdomine ſubrotundo, ferrugineo ; lineâ longitudinali punctorum nigrorum. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 442. *n°.* 33. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 40. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 76.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, thorace ſublineato ; abdomine ſubrotundo, flavo ; maculis longitudinalibus, ſuſcis confertis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 991. *n°.* 76. — *Faun. ſuec.* 1838.

La mouche noire, à ventre hémiſphérique, roux, tacheté de noir. Geof. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 509. *n°.* 32. Scop. *Ent. carn.* 883. Haar. *Inſ. angl. t.* 9. *f.* 5. 6. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 29. *n°.* 8. *t.* 1. *f.* 11.

De la grandeur de la mouche domeſtique. Ses yeux ſont rougeâtres. Sa tête en devant eſt de couleur pâle, avec deux taches comme dorées devant les yeux. Le corſelet eſt un peu velu, & il eſt noir, ainſi que les pattes ; l'abdomen roux, hémiſphérique, avec une bande longitudinale de quatre points ſur ſon milieu : outre deux petites taches oblongues de même couleur, une de chaque côté vers le bas, &, ce qui eſt fort remarquable, l'abdomen paroit d'une ſeule pièce. Il eſt difficile d'appercevoir la diſtinction des quatre anneaux dont il eſt compoſé. Les ailes ſont tranſparentes, mais leur baſe eſt un peu fauve. Les antennes ſont grandes, & égalent la longueur de la tête. Il y a quelquefois, à chaque angle ſupérieur du corſelet, une tache jaunâtre qui n'eſt pas conſtante ; les pattes noires.

Elle ſe trouve en Europe, çà & là, dans les coins des haies.

61. Mouche gonflée.

Musca tumula.

Muſca piloſa, atra, nitens alarum baſi, ſquamâ lateribuſque ferrugineis. Scop. *Ent. carn.* 885. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 442. *n°.* 32. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 39. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 77.

Entiérement d'un beau noir-brillant ; la baſe des ailes & de l'écaille des balanciers d'un jaune-rouillé ; le front chargé de poils plus ou moins argentés, ſuivant le jour où ils ſont frappés de la lumière ; les balanciers d'un roux-pâle ; le ventre foyeux.

Cette mouche ſe trouve ſur les fleurs du géroſle gouteux (*chærophyllum temulum*), d'où elle a reçu de Scopoli le même nom *tumula* gonflée, changé en *tremula*, probablement par une mépriſe copiée & recopiée depuis.

Elle ſe trouve en Europe.

62. Mouche des chenilles.

Musca larvarum.

Muſca nigricans, ſcutelli apice ſubteſtaceo, abdomine teſſellato. Linn. *Faun. ſuec.* 1839. Scop. *Ent. carn.* 888. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 442. *n°.* 34. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 41. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 78.

Muſca major larvarum. Grande mouche des chenilles. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 24. *n°.* 3. *t.* 1. *f.* 7. Ammir, *Inſ. t.* 6. Degeer, *Inſ.* 1. *t.* 11. *f.* 23.

β. Muſca minor larvarum. Petite mouche des chenilles. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 25. *n°.* 4.

Noirâtre & poilue. Son corſelet eſt cendré ; ſon ventre plus pâle ; il eſt maillé ou marqueté, mais le corſelet à peine rayé autour. Elle reſſemble fort à la mouche domeſtique (n°. 18).

Cette eſpèce aſſez grande eſt velue, & de plus hériſſée de poils roides noirs, en forme de crins, & de couleur noire & luiſante ; le corſelet marqué de quelques raies longitudinales, plus noires & plus luiſantes que le fond, & ſon écuſſon eſt brun ; le ventre nuancé de taches cendrées & changeantes, ſuivant que le jour y tombe ; le front ou le devant de la tête blanc & ſatiné, avec une large raie longitudinale, noire au milieu, & par-derrière une forte de collier de poils blanchâtres ; les yeux d'un rouge-brun ; les ailes tranſparentes, avec une légère teinte de noir & une tache brune à leur origine. La variété β ne diffère que par la grandeur.

Les larves vivent dans le corps de pluſieurs eſ-

pèces de chenilles, tant rafes que velues, qu'elles rongent & conſomment intérieurement.

Fabricius ajoute que ces larves vivent auſſi dans la racine du chou (*braſſica oleracea*); ce qui fait venir des gales ou tumeurs à ces racines, & rend la tête du chou lâche & mal pommée.

Cette manière de vivre de cette mouche en larve feroit préſumer une grande analogie avec les eſpèces ſuivantes, & la diſtinction annoncée par leurs noms ſembleroit indiquer une diverſité de mœurs qui mérite d'être contredite par des obſervations bien poſitives pour ne pas ſoupçonner ici quelque confuſion.

63. Mouche des racines.

Musca radicum.

Muſca nigra, abdomine cinereo, nigro-faſciato. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 445. *n°.* 35. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 42. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 79.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, abdomine cinereo, lineâ dorſali, cinguliſque quatuor nigris. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 992. *n°.* 79. — *Faun. ſuec.* 1840.

Très-ſemblable à la mouche domeſtique (n°. 18), mais quatre fois plus petite.

Sa larve vit dans les racines du raifort, ſuivant l'obſervation de P. Forskhal.

Inſecte parfait. Elle ſe trouve mêlée avec la mouche caniculaire (n°. 68), & n'en diffère peut-être, ſuivant Linné, que par le ſexe.

64. Mouche du chou-navet.

Musca napobraſſicæ.

Muſca piloſa, cana, dorſi lineâ lateramique longitudinalibus nigris. Biercand, *Act. Stockh.* 1780. 3. *n°.* 4. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2846. *n°.* 208.

Cette mouche attaque les racines du chou-navet, principalement celles qui croiſſent dans les endroits ſablonneux, où elle les détruit & les rend ſemblables à de la pourriture. La larve eſt blanche. La tête a une petite pointe noire : c'eſt en ſeptembre qu'elle ſubit ſa métamorphoſe; elle ſe change en une nymphe rouſſe, oblongue & cannelée d'or. La mouche ſort enfin dans le mois de mai de l'année ſuivante.

65. Mouche braſſicaire.

Musca braſſicaria.

Muſca nigra, abdomine cylindrico, ſegmento ſecundo tertioque rufis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 443. *n°.* 36. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 345. *n°.* 45. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 289.

Muſca cylindrica. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 30. *n°.* 9. *t.* 1. *f.* 12.

Muſca abdomine ferrugineo, baſeos lineâ dorſali nigrâ. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346.

Elle a le port alongé de la mouche cuivreuſe, la tête blanche, avec une ligne frontale noire; le corſelet légérement rayé; l'abdomen cylindrique, couché, roux à la baſe, noir à l'extrémité. Les ailes ſont vitreuſes, avec une côte obſcure. L'écaille des balanciers eſt voûtée & très-blanche. Les pieds ſont âtres.

66. Mouche comprimée.

Musca compreſſa.

Muſca piloſa, nigra, thorace lineato, abdomine cylindrico, rufo; lineâ dorſali nigrâ, femoribus rufis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346. *n°.* 44. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 210.

Cette mouche a le plus grand rapport avec la mouche braſſicaire; cependant elle s'en diſtingue par quelques caractères. Le front porte de chaque côté une ligne argentée très-éclatante. Le corſelet eſt noir, avec trois lignes argentées très-brillantes. Les ailes ſont blanchâtres & un peu jaunâtres à leur baſe. L'abdomen eſt comprimé & cylindrique, roux. Les anneaux ſont argentés ſur leur bord, avec une ligne dorſale noire. Les pieds ſont noirs; les cuiſſes rouſſes.

Du muſéum de M. Vahl.

Elle ſe trouve en Eſpagne, dans les maiſons.

67. Mouche latérale.

Musca lateralis.

Muſca nigra, abdominis lateralibus, baſi ſanguineis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 445. *n°.* 37. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346. *n°.* 45. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 211.

Muſca ruſo-maculata. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 28. *n°.* 7. *t.* 1. *f.* 9.

Elle eſt de la groſſeur de la mouche domeſtique. L'abdomen eſt d'un rouge de ſang à ſa baſe. La ligne dorſale eſt noire; la bouche blanche.

Elle ſe trouve en Allemagne.

68. Mouche caniculaire.

Musca canicularis.

Muſca nigricans, abdominis ſegmento ſecundo tertioque latere diaphanis. Fabr. *Syſt. Ent.* 779. 27. Scop. *Inſ.* 2. *p.* 443. *n°.* 38. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 346. *n°.* 46. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 80.

Muſca piloſa, nigricans, abdominis ſegmentis flaveſcentibus, margine nigricante. Linn. *Faun. ſuec.* 1841.

Noirâtre. Les anneaux de l'abdomen ſont jau-

nâtres, à bords noirs. Le second & le troisième sont diaphanes par le bord.

Cette espèce est très-commune en Europe, & se trouve, pendant la canicule, sous l'ombrage des arbres, s'agitant sans cesse en l'air à midi & le soir.

Elle se trouve en Europe.

69. Mouche estivienne.

Musca æstivationis.

Musca pilosa, nigra, alis punctis albis transversis. Linn. *Faun. suec.* 1843. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2847.

De la grandeur d'une puce, & noire; mais son corselet a des taches cendrées, & les anneaux du ventre ont les bords blanchissans. Les ailes sont marquées de taches, ou plutôt de points blancs qui les traversent.

Observée par Linné à Upsal en Suède.

Elle se trouve en Europe.

70. Mouche pluviale.

Musca pluvialis.

Musca cinerea, thorace maculis quinque nigris, abdomine obsoletis, tridentatis. Linn. *Faun. suec.* 1844. Scop. *Ent. carn.* 891. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 83. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 443. *n°.* 40. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 47.

La mouche cendrée, à points noirs. Geoff. *Inf. parif.* 2. *p.* 529. *n°.* 68.

La mouche de la pluie. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 27. *n°.* 6.

Ses yeux sont rougeâtres, avec une bande dorée en devant. Tout le reste du corps de l'insecte est d'une couleur blanche-cendrée. Le corselet est chargé de cinq taches noires, lisses ou quelquefois sept; savoir: deux petites à la base, ensuite trois plus grandes & plus longues, rangées transversalement, outre deux autres petites sur le bouclier, à la pointe du corselet. L'abdomen est composé de quatre anneaux, dont le premier est tout gris; le second, le troisième & le quatrième ont chacun trois taches noires, triangulaires, qui sont souvent unies ensemble à la base de l'anneau. Les pattes sont noires & les ailes transparentes; en tout elle ressemble fort à la mouche domestique, mais est de moitié plus petite. On trouve souvent cette mouche sur les feuilles, où elle se tient fort tranquille dans les tems humides.

On la rencontre fréquemment dans les chemins, où elle devient très-importune aux approches de la pluie. On prétend qu'elle l'annonce en s'agitant avec une régularité cadencée, qui a fait dire qu'elle danse.

Elle se trouve en Europe.

71. Mouche sautillante.

Musca subsultans.

Musca tota atra, alis hyalinis, femoribus posterioribus saltatoriis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *pag.* 444. *n°.* 41. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 48. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2847. *n°.* 84.

Cette mouche n'est que de la grandeur d'une puce; elle voltige en sautant, & retombe les pattes de derrière étendues comme pendantes. En repos, la moindre épouvante la fait s'élancer par le moyen de ces mêmes pattes, à la manière de la puce.

Elle se trouve en Allemagne & en Europe, particuliérement dans les contrées du Nord.

72. Mouche rapace.

Musca rapax.

Musca (tigrina), pilosa, cinerea, femoribus apice tibiisque ferrugineis. Fabr. *Syst. Ent.* 779. 31. — Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2648. *n°.* 212.

De même grandeur que la mouche domestique (*n°.* 18). Celle-ci est poilue & entiérement cendrée. Son corselet est noir & pointillé. Ses ailes sont blanches; le ventre terminé par une aiguille.

Elle se trouve en Angleterre, & dévore d'autres espèces de mouche.

73. Mouche dansante.

Musca chorea.

Musca atra, alis totis albis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 43. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 50. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 213.

Elle a beaucoup de ressemblance avec la mouche rorale. Ses ailes seules sont entiérement blanches, & son corps tout noir, mais d'un noir moins foncé.

Son nom *dansante* ne la distingue pas exclusivement de la *pluviale*, qui danse aussi.

Elle a été observée en Allemagne.

Elle se trouve en Allemagne.

74. Mouche labiée.

Musca labiata.

Musca pilosa, nigricans, labio argenteo, nitidissimo; alis albis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 51. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 214.

Cette mouche habite les bosquets: c'est une des sauteuses. Par sa grandeur & sa stature elle se rapproche beaucoup de la mouche rorale. Son corps est tout couvert de longs poils, noirâtre & comme marqueté; la bouche velue, argentée, très-brillante; ses ailes blanches, sans taches; l'écaille qui recouvre les balanciers, voûtée & d'un blanc de neige; les pattes noires.

Elle

Elle se trouve aux environs de Copenhague.

75. Mouche rorale.

Musca roralis.

Musca aterrima, alis apice subalbicantibus. Fabr. *Syst. Ent.* 779. 32. — *Sp. Inf.* 2. *p.* 444. *n°.* 44. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 346. *n°.* 52. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 85.

Musca antennis setariis, pilosa, aterrima. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 993. *n°.* 85. — *Faun. suec.* 1846. Scop. *Ent. carn. n°.* 890.

Cette petite mouche est entièrement âtre; ses antennes couchées, & si courtes qu'elles paroissent à peine; l'abdomen cylindrique, poilu; les ailes noires, moins foncées vers le sommet; les balanciers âtres.

Elle se trouve en Europe.

76. Mouche scie.

Musca serrata.

Musca cinerea, alarum costâ pilis brevissimis serratâ, abdomine pedibusque ferrugineis. Linn. *Faun. suec.* 1847. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 47. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 55. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 86.

Musca latrinarum. Mouche des latrines. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 31. *n°.* 10. *t.* 1. *f.* 15.

β. *Musca serrata minor.* Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 345.

Petite espèce, garnie par tout le corps de poils roides; l'abdomen court, quoiqu'alongé & conique; les ailes une fois plus longues que le corps, & hérissées, au bord extérieur, de poils ferrés, mais très-courts. La tête & le corselet sont cendrés; mais le devant de la tête est blanc, & le haut roux. Les yeux sont rouges; le ventre roux, & les pattes jaunes, pâles, grisâtres, quelquefois roussêatres.

La variété β est entièrement semblable, mais de moitié plus petite.

Elle a été observée en Suède.

Elle est d'Europe, & se trouve fréquemment prise dans les toiles des araignées.

77. Mouche des celliers.

Musca cellaris.

Musca nigra, abdomine pallidiore, oculis ferrugineis. Linn. *Faun. suec.* 1848. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 48. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 57. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 87.

Musca œnopota. Scop. *Ent. carn.* 905. Raj. *Inf.* 261. Réaum. *Inf.* 5. *t.* 8. *f.* 7. 11. 12.

La Mouche du vinaigre. Geoffr. *Inf. paris.* 2. *p.* 537. *n°.* 85.

Elle est petite. Sa couleur est noire ou plutôt d'un fauve-brun; elle est tant soit peu chargée de poils. Ses yeux sont d'un brun-ferrugineux. Son ventre est composé de six anneaux, dont la base est plus noire que le reste. Le dessous de l'insecte est plus clair que le dessus. Ses ailes, assez larges, ont trois nervures longitudinales, outre leur bord extérieur, qui est plus épais. Cette espèce de mouche est large. Son abdomen est court; elle marche très-lentement. On la trouve souvent morte dans le vin & le vinaigre. Elle est attirée par toutes les liqueurs qui s'aigrissent, & elle y dépose ses œufs: quelquefois elle saute.

Elle est d'Europe: c'est une des espèces les plus communes.

78. Mouche quadrimaculée.

Musca quadrimaculata.

Musca pilosa, atra, abdomine maculis quatuor, apicis cinereis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 56. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 215.

Cette mouche est un peu plus grande que la Mouche des celliers; elle a la tête noire, avec un bord blanc brillant; le corselet poilu, noir, brillant, sans taches, avec un écusson saillant; les écailles des balanciers grandes, blanches; l'abdomen alongé, noir, & sur les deux derniers anneaux, deux taches latérales cendrées; les pattes noires; les ailes blanchâtres, sans taches.

Elle a été observée proche de Kehl, sur le Rhin.

79. Mouche météorique.

Musca meteorica.

Musca atra, abdomine cinerascente, alis basi subflavis. Linn. *Faun. suec.* 1849. — *It. Wgoth.* 37. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 445. *n°.* 49. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 58. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2848. *n°.* 88.

Musca (vaccarum), antennis plumatis, pilosa, thorace nigro; abdomine griseo, hirsutissimo; alis basi fuscis. Mouche des vaches. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 85. *n°.* 14. *t.* 5. *f.* 1.

Double de grandeur de la Mouche putréfiante (n°. 80). Ses yeux sont bruns; son corselet noir. L'abdomen est comme cendré & très-velu; les ailes à demi jaunes à la base, quelquefois d'une couleur plus brune.

Elle se trouve en Europe, voltigeant sans cesse aux approches de la pluie, & formant comme de petits nuages on des essaims à la tête des chevaux pendant les chaleurs, aussi bien que dans les troupeaux de vaches, cherchant à entrer dans leurs yeux & leurs oreilles pour s'y nourrir des humeurs qui s'en écoulent.

Elles importunent également les hommes, &

femblent chercher à entrer dans les yeux, au point (dit Degeer) d'altérer fouvent les agrémens de la promenade dans le voiſinage des bois.

Ses larves vivent quelquefois dans les inteſtins des hommes, d'où le remède de Nuſſer les expulſe comme les vers.

80. Mouche putréfiante.

Muſca putris.

Muſca atra, alis albis, coſtâ nigrâ. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 61. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 995. *n°.* 89. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 89. Goed. *Inſ.* 1. *t.* 73.

Vermiculus caſei. List. *Goed. f.* 132. Frisch. *Inſ. gen. p.* 30. *t.* 7. Mérian, *Inſ. eur. t.* 45. *f.* 83. Scop. *Ent. carn.* 904.

Muſca atra, alarum coſtâ nigrâ, alis ferrugineis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 445. *n°.* 81.

Muſca atra, alarum coſtâ nigrâ, oculis ferrugineis. Linn. *Faun. ſuec. n°.* 1850.

α. Muſca (ſimeti), atra, glabra, margine alarum craſſiore, nigro. Linn. *Faun. ſuec.* 1. *n°.* 1110.

β. Muſca (caſei), atra, glabra, oculis ferrugineis, femorum baſi pallidâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1. *n°.* 1109.

Cette petite mouche n'eſt que de la groſſeur d'un Couſin, entiérement glabre & luſtrée. Ses yeux ſont ferrugineux. Les deux variétés diffèrent en ce que, dans celle *des fumiers* (*α*), les ailes ſont blanchâtres, & marquées d'une ligne noire ſur leur bord le plus épais; la face noire; les pattes totalement âtres, & les ſeuls balanciers blancs; & dans la variété ou race *du fromage* (*β*), les ailes ſont ſans taches; la face ou la bouche pâle; les pattes noires, mais pâliſſant par le bas.

C'eſt une eſpèce des plus communes. Sa larve vit dans les matières graſſes en putréfaction. La première variété a été obſervée par Linné dans les fumiers, où elle abonde, & où elle ſemble, dit-il, des grains de grêle: l'autre, qui a été un des inſectes les plus communément obſervés, deſſinés & décrits, conſume les fromages crémeux, tels que nos fromages de Brie, & eſt dévorée par quelques amateurs; ſorte de délice que je ne leur envie nullement, diſoit Scopoli, & auquel les profeſſeurs d'hygiène n'encouragent perſonne à ſe livrer.

81. Mouche de l'avoine.

Muſca avenæ.

Muſca atra, nitida, oculis fuſcentibus, alis rubro viridique nitentibus. Biercand, *Nov. Act. Stockh.* 1781. 2. *n°.* 11. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 216.

Cette mouche eſt d'un noir-brillant; ſes yeux rouſſeâtres; les ailes brillantes de reflets rouges & verts. Elle a été obſervée en Suède vers 1781.

Sa larve, qui eſt jaunâtre & ſans pieds, ſe nourrit dans les avoines, ronge les tiges avant leur développement, de manière que les panicules blanchiſſent & ſe deſſèchent ſans fleurir.

Cette mouche reſſemble beaucoup à la ſuivante; mais il eſt peu vraiſemblable que le même inſecte cauſe tout ce dégât d'une manière & à des époques ſi différentes.

82. Mouche frit.

Muſca frit.

Muſca nigra, halteribus, plantis poſterioribus abdomine virescenti-pallidis. Linn. *Faun. ſuec.* 1851. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 90. — *Act. Stockh.* 1750. *p.* 128. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 445. *n°.* 50. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 59.

De la grandeur d'une puce ſeulement, mais de même forme que la Mouche domeſtique, très-agile & ſautillante en quelque ſorte. Ses yeux ſont roux; le ventre roux, & en deſſous d'un vert-pâle, & aux pattes de derrière, le pied également pâle.

L'hiſtoire de cet inſecte, donné en 1750 à l'Académie d'Upſal, le préſente comme l'un des trois fléaux des grains en Suède. Sa larve, qui ſe loge dans les balles de l'orge, en ronge les grains, détruiſant ainſi un dixième de la production, fait dans ce royaume un tort évalué à cent mille ducats d'or par an. Les grains légers & vils de l'orge, ainſi altérés, portent, en ſuédois, le nom de *frit*, qui eſt devenu celui de cette mouche.

83. Mouche du ſeigle.

Muſca pumilionis.

Muſca nigra ſubtùs, capite thoraciſque duabus lineis flavis, halteribus albis; pedibus cinereis, apice nigris. Biercand, *Act. Stockh.* 1778. 3. *n°.* 11, & 4. *n°.* 4. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 217.

Cette mouche eſt noire en deſſous; ſa tête & ſon corſelet marqués de deux lignes fauves; les balanciers blancs; les pattes cendrées, & leurs extrémités noires.

Sa larve eſt d'une couleur....., & la tête aiguë, noire par le ſommet; elle vit dans les pampes verts du ſeigle, qu'elle épuiſe au point de réduire leurs tiges à la hauteur de deux ou trois pouces ſeulement. Suivant les obſervations de Biercand, conſignées dans les *Actes de Stockholm*, c'eſt ce qu'exprime le nom trivial latin *pumilionis*, la Mouche du *nain*, du *ſeigle nain*.

84. Mouche de la lèpre.

Muſca leprœ.

Muſca atra, nitens, antennis pedibuſque albis,

oculis rufo inauratis. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 347. *n°.* 60. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 91.

Très-petite eſpèce, d'un noir-brillant, à antennes & pattes blanches; les yeux d'un roux-doré.

Sa larve a été obſervée, au rapport de Fabricius, dans la peau des Nègres lépreux en Amérique: elle eſt plus petite que le pou; elle eſt blanche ſous le ventre & du côté de la queue.

85. Mouche bronzée.

Musca cupraria.

Muſca glauca, ænea, thorace viridi; abdomine oblongo, cupreo; halteribus nudis. Linn. *Faun. ſuec.* 1853. Scop. *Ent. carn.* 911. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 50. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 62. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2849. *n°.* 92.

Nemotelus cuprarius. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 200. *n°.* 16. *t.* 12. *f.* 4. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 22. *f.* 7. 8.

La Mouche dorée, à tache brune ſur les ailes. Geoffr. *Inſ.* 2. *p.* 525. *n°.* 61. Schœff. *Ic. t.* 209. *f.* 32.

Cette eſpèce, d'une forme plus alongée ſans être plus longue que la Mouche domeſtique, reſſemble beaucoup à la mouche par cette même forme alongée & aplatie, & par ſon port d'ailes. Ses yeux ſont gros & bruns. Le reſte de la tête eſt d'un vert-brillant. Le corſelet eſt d'une couleur noire dorée. Le ventre, alongé & aplati, eſt compoſé de cinq anneaux, & ſa couleur eſt d'un pourpre-cuivreux & brillant. Les pattes ſont noires, un peu dorées, avec les articulations blanches. Les ailes, longues, ont un point marginal oblong, duquel part une tache brune qui traverſe l'aile en devenant plus claire vers le bord intérieur.

On trouve cette mouche à la campagne, dans toute l'Europe; elle ſe tient ſur les fleurs.

86. Mouche dorée.

Musca aurata.

Muſca nitida, thorace æneo; abdomine obtuſo, aureo. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 347. *n°.* 63. Gmel. *Syſt. Nat.* 2, *p.* 2850. *n°.* 218.

Très-analogue à la Mouche bronzée (n°. 85), mais moins alongée & plus large. Sa tête eſt noire; ſon corſelet d'un vert-cuivreux, brillant; l'abdomen obtus, plat, doré; ſes ailes d'un brun-ſombre.

Elle a été obſervée près de Kehl par le naturaliſte Daldorff.

87. Mouche polie.

Musca polita.

Muſca nitida, thorace cæruleo, abdomine æneo, halteribus nudis. Fabr. *Syſt. ent.* 781. 40. — *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 446. *n°.* 53. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 348. *n°.* 64. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2850. *n°.* 93.

Muſca antennis ſetariis, glabra, ænea, capite viridi, thorace abdomineque cæruleis, halteribus nudis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 994. *n°.* 93. — *Faun. ſuec.* 1854.

Nemotelus auratus. Degeer, *Inſ.* 6. *pag.* 202. *n°.* 18.

Cette mouche a le port de la Mouche céſar (n°. 5), mais n'eſt pas plus groſſe qu'un Couſin; elle eſt entièrement brillante & comme bronzée; la tête plus verte; le corſelet & l'abdomen plus bleus. Ses balanciers ſont nus. L'extrémité des pieds eſt pâle & blanchâtre.

Elle ſe trouve abondamment dans le nord de l'Europe.

88. Mouche veuve.

Musca viduata.

Muſca nigro-ænea, abdomine æneo, ſquamis halterum ciliatis. Linn. *Faun. ſuec.* 1852. Fabr. *Syſt. ent.* 781. 48. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 54. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 65. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 94.

Cette mouche eſt preſque de la même groſſeur que la mouche domeſtique (n°. 18). Ses yeux & ſes antennes ſont couleur de rouille; ſon corſelet glabre, d'un noir de bronze; l'abdomen glabre, doré, & au deſſus d'un âtre-obſcur.

Elle ſe trouve dans le nord de l'Europe, & aime les lieux ombragés.

89. Mouche pubère.

Musca pubera.

Muſca nigra, abdominis ſegmento ultimo incurvato, pube utrinquè reflexâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1855. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 55. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 66. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 95.

Cette eſpèce eſt velue & totalement noire & luſtrée, excepté les balanciers & leurs écailles. L'abdomen eſt preſqu'en forme de maſſue, & terminé à l'anus par deux ſoies en alène, recourbées des deux côtés.

Elle ſe trouve dans le nord de l'Europe.

90. Mouche totlière.

Musca totliana.

Muſca (faſciata), teſtacea, abdomine nigro, alis apice fuſcis, faſciâ albâ, pedibus elongatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 446. *n°.* 56. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 67. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 219.

Cette mouche eſt couleur de terre cuite ; le ventre noir, marqué d'une faſce ou raie tranſverſale blanche ; les pointes des ailes rouſſes : elle a les pattes très-alongées ; elle varie, à tête & corſelet noirs.

Son nom trivial *faſciata* (faſciée), qui ne la diſtinguoit pas de quelques autres, a été changé en celui de *totlièné*, en mémoire du cabinet totlien, où elle eſt conſervée.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

91. Mouche pétronelle.

Musca petronella.

Muſca livida, fronte rubrâ, pedibus elongatis, teſtaceis ; geniculis nigris. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 447. *n°.* 57. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 68. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2850. *n°.* 96.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, glabra, livida, fronte rubrâ, caudâ incurvatâ ; pedibus elongatis, teſtaceis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *pag.* 994. *n°.* 96. — *Faun. ſuec.* 1856. *It. Vgoth.* 55.

Cette eſpèce, d'une couleur livide, eſt liſſe ; elle a le front rouge, la queue recourbée, les pattes alongées, de couleur teſtacée, noires aux articulations. On voit cette mouche courir ſur les eaux dormantes.

Elle ſe trouve en Europe, & a été particuliérement obſervée par Linné dans ſon voyage d'Oſtrogothie.

92. Mouche alongée.

Musca elongata.

Muſca teſtacea, pedibus elongatis, tibiis poſterioribus nigris, plantis albis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 69. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 220.

Sa tournure eſt celle de la Mouche pétronelle (n°. 91), mais elle eſt un peu plus grande ; elle eſt de couleur de terre cuite par tout le corps, hors les yeux, qui ſont roux-enfumé ; ils ſont fort grands ; les ailes vitrées ; les pattes teſtacées, hors celles de derrière, dont la jambe eſt noire, le pied blanc & les ongles enfumés.

Elle a été obſervée par le docteur Pflug en Afrique, ſur la Sierra-Leone.

93. Mouche longipède.

Musca longipes.

Muſca atra, alis fuſcis, baſi fuſciâ punctiſque albis ; pedibus elongatis, teſtaceis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 70. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 221.

Elle tient de la pétronelle (n°. 91) ou plutôt de la Mouche alongée (n°. 92). Sa tête eſt groſſe, arrondie, noire ; les antennes très-fines ; le corſelet noir, ſans taches ; l'abdomen alongé, cylindrique, noir, brillant, recourbé par l'extrémité ; les ailes couchées, de couleur tannée, marquées d'une large raie vers la baſe, & de trois points blancs au deſſous ; les pattes fort longues ; celles de devant noires ; les quatre autres terre cuite, & blanches vers l'extrémité.

Obſervée à Cayenne par V. Rohr.

94. Mouche annulée.

Musca annulata.

Muſca nigra, alis hyalinis, faſciâ fuſcâ ; pedibus elongatis, nigris ; femoribus poſterioribus, annulis duobus albis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 348. *n°.* 71. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 222.

Cette mouche eſt entiérement de la ſtature de la longipède. Sa tête eſt noire, & l'orbite des yeux, le pourtour des yeux un peu teſtacés ; le corſelet d'un noir-bleuâtre, ſans taches ; les ailes blanches, marquées, vers le milieu, d'une large bande, & à l'extrémité d'une bordure d'une couleur tannée ; les pattes alongées, noires ; celles de devant blanches vers l'extrémité ; celles de derrière marquées à la cuiſſe, de deux anneaux blancs.

Obſervée à Cayenne par V. Rohr.

95. Mouche crêtée.

Musca criſtata.

Muſca atra, tibiis pallidis, vertice prominulo. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 58. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 72. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. 213.

Analogue à la Mouche pétronelle (n°. 91) par le port & la grandeur. Ses antennes, courtes & tronquées, ſont terminées par des ſoies ; elle a ſur le ſommet de la tête un large point noir, ſaillant. Son corſelet eſt âtre, ſans taches. Ses ailes vitrées ſont marquées d'une tache noire marginale ; ſes pattes noires ; la jambe pâle.

Elle ſe trouve en Angleterre au mois de mai.

96. Mouche angulée.

Musca angulata.

Muſca æneo-viridis, caudâ uncinatâ ; pedibus elongatis, lividis. Linn. *Faun. ſuec. n°.* 1053. 2. 1856. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 62. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 76.

Nemotelus æneus. Degeer, *Inſ.* 6. *pag.* 194. *n°.* 15. *t.* 11. *f.* 19. 20.

La Mouche dorée, à trois nervures ſur les ailes. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 523. *n°.* 56. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. 97.

Cette petite eſpèce a les yeux rougeâtres, & tout

le corps d'un vert-doré ; elle eſt petite, & la forme de ſon corps eſt fort alongée.

Le haut de ſon corſelet eſt très-convexe, n'a qu'un ſeul ſillon tranſverſe vers le bas, qui diſtingue la pointe du reſte du corſelet.

Ses pattes ſont d'un fauve-obſcur; celles de derrière ont l'air palmées, & ſes ailes n'ont que trois nervures longitudinales, placées vers le bord extérieur, le reſte de l'aile n'ayant aucune nervure. On trouve cette petite mouche dans les bois & près des eaux.

Elle ſe trouve en Europe.

97. Mouche ennoblie.

Musca nobilitata.

Muſca æneo-viridis, caudâ uncinatâ, alis maculâ nigrâ, apice albâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 63. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 77.

La Mouche verte, cuivreuſe, à ailes mi-parties de brun & de blanc. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 523. *n°.* 55. Schœff. *Icon. t.* 206. *f.* 5. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 98.

Cette eſpèce eſt fort analogue à l'angulée (n°. 96); elle reſſemble tout-à-fait à la Mouche verte-cuivreuſe, à pattes blanches, dont, je crois, elle ne diffère que par le ſexe, celle-ci étant mâle, & l'autre femelle (n°. 54). Ses yeux ſont bruns; tout ſon corps d'un beau vert-doré, clair & comme ſatiné. Le ventre a cinq anneaux, dont le dernier eſt très-long. Les pattes, longues & grêles, ſont d'une couleur pâle-blanchâtre. Les ailes ont quelques nervures longitudinales & tranſverſes peu marquées. Tout l'inſecte eſt alongé, & parſemé de quelques poils noirs aſſez forts. On la trouve dans les jardins; elle n'eſt pas des plus communes.

Le dernier anneau de l'abdomen eſt de même alongé; mais au bout on voit les crochets & les parties maſculines. Sur le milieu de l'aile il y a une grande tache ou bande noirâtre qui occupe la moitié de la longueur, laiſſant le haut tranſparent, ainſi que le bas de l'aile, qui paroit blanc & comme laiteux, & où le blanc forme une eſpèce de tache ronde.

Cette mouche ſe trouve dans les endroits humides; elle a les pattes & le corps alongés, & elle court très-bien ſur la ſurface des eaux dormantes & tranquilles, comme la Mouche pétronelle.

Elle ſe trouve en Europe.

98. Mouche équeſtre.

Musca equeſtris.

Muſca æneo-viridis, abdomine nigro, ſaſciato; caudâ uncinatâ, alis maculatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 64. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 78. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 224.

Le port de cette mouche eſt celui de la Mouche ennoblie (n°. 97), qui a avec elle une grande affinité. Sa tête & ſon corſelet ſont d'un vert-cuivreux, brillant, ſans taches; ſon ventre cylindrique, cuivreux, à cinq bandes âtres; la queue recourbée & crochue; les ailes blanches, marquées, vers la pointe, d'une grande tache brune; les pattes noires.

Obſervée au Bréſil par Banks.

99. Mouche notée.

Musca notata.

Muſca piloſa, thorace fuſco, lineato; abdomine æneo, alis fuſco-nebuloſis, puncto atro. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 65. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 79. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2851. *n°.* 225.

Cette eſpèce a le port & les dimenſions de l'ennoblie & de l'équeſtre (n°s. 97 & 98). Sa tête eſt noire; le corſelet tanné, marqué de quatre lignes verdâtres; l'abdomen court, obtus, ovale, couleur de cuivre; les pattes alongées, noires; les ailes d'un tanné-fale, comme rayées de la baſe vers la côte, un peu plus terre cuite, & marquées, vers le ſommet, par un point noir.

Elle ſe trouve en Angleterre.

100. Mouche arrogante.

Muſca arrogans.

Muſca nigra, alis fuſcis, faſciis tribus albis. Linn. *Faun. ſuec.* 1857. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 66. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 80. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 99.

Cette mouche, aſſez petite, a le corps alongé. Son corſelet, en globe alongé, eſt très-liſſe. Ses ailes ſont rouſſes, avec des bandes blanches à la baſe & au milieu du ſommet; les cuiſſes pâles; les pieds blancs. Elle court avec un air d'arrogance, la tête élevée & preſqu'en ſautant.

Sa bouche n'a pas exactement le caractère des mouches; elle eſt obtuſe, & ne peut non plus être aiſément priſe pour une eſpèce d'Aſile.

Elle ſe trouve en Europe.

101. Mouche longicorne.

Musca longicornis.

Muſca piloſa, æneo-nitens, abdomine obſcuriore, antennis elongatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 67. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 81. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 226.

Cette mouche eſt petite; elle a le port de la Mouche angulée. Ses antennes noires ſont chargées de longs poils, dont un foyeux, preſque de la longueur du corps. Tout le corps eſt d'un vert-cuivreux, brillant. Les pattes ſeules ſont noires; les ailes vitrées; la queue crochue. La couleur des

pattes varie de nuance, eſt tantôt plus, tantôt moins foncée.

Elle ſe trouve en Amérique.

102. Mouche roſtrée.

Musca roſtrata.

Muſca ænea, abdomine nigro, faſciato; ore corneo, prominulo atro. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 68. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 82. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 227.

Le port de cette eſpèce eſt celui de la Mouche angulée (n°. 96), avec laquelle elle a une très-grande affinité; ſa tête triangulaire, d'un vert-cuivreux; la bouche ſaillante, cornée, âtre; le corſelet marqué de quelques lignes; l'abdomen, dans les femelles, terminé par un onglet; les pattes fort alongées, teſtacées.

Obſervée à Copenhague.

103. Mouche quadrifaſciée.

Musca quadrifaſciata.

Muſca pallida, abdomine faſciis quatuor atris, alis albis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 448. *n°.* 69. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 83. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 228.

De la même ſtature que la Mouche roſtrée (n°. 102), mais un peu plus petite, plus pâle en tout; les quatre bandes du ventre brun-noir; les ailes blanches, ſans taches; les pattes alongées, peu colorées.

Obſervée en Allemagne par Hattorf.

104. Mouche diaphane.

Musca diaphana.

Muſca thorace æneo, abdomine cinereo, primo ſecundoque ſegmento lateribus diaphanis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 448. *n°.* 70. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 84. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 229.

Son port eſt celui de la Mouche ongulée. Sa tête eſt noire; le corſelet cuivré-brillant; l'abdomen conique, cendré; les flancs, vers la baſe, d'un briqueté-tranſparent; les côtés, à la baſe, d'une couleur de terre cuite, tranſparens, diaphanes; les ailes vitrées, tranſparentes; les pattes noires; la jambe terre cuite, couleur de brique.

Elle ſe trouve dans les forêts voiſines de Leipſick.

105. Mouche corrigiolée.

Musca corrigiolata.

Muſca nigra, pedibus elongatis, luteis; femoribus annulo nigro. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 447. *n°.* 59. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 73. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 100.

Cette mouche a la ſtature de la pétronelle, mais elle eſt plus petite de moitié, & fort élancée; elle eſt noire; ſes pattes jaunes & alongées, avec un anneau noir ſur la cuiſſe.

Elle ſe trouve en Europe, particuliérement dans les contrées méridionales; elle abonde cependant à Copenhague, dans des foſſés marécageux.

106. Mouche courſière.

Musca curſitans.

Muſca atra, pedibus elongatis, pallidis; alis incumbentibus, albis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 60. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 74. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 230.

Cette mouche n'eſt que du double de grandeur de la Puce; elle a le port de la Mouche ongulée. Ses antennes cylindriques ſont pâles. La longue ſoie qui les termine, eſt noire; le corps âtre, & l'abdomen terminé par une pointe très-aiguë; les ailes couchées, à peine ſenſibles; les pattes fort longues, de couleur pâle.

Obſervée en Angleterre, où elle ſe trouve ſur les arbres & les murs, courant avec une grande viteſſe, & ne volant preſque jamais. Vue en mai, elle a de la reſſemblance avec les Punaiſes.

107. Mouche cimicoïde.

Musca cimicoides.

Muſca atra, alis incumbentibus, albis; faſciis duabus nigris. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 447. *n°.* 61. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 75. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 231. *It. Norwag. d.* 11. *Jul.*

Cette mouche eſt âtre; elle reſſemble à la Punaiſe. Ses ailes ſont rabattues, blanches, à deux bandes noires.

Obſervée en Norwège, dans les troncs des arbres abattus au mois de juillet.

108. Mouche équinoxiale.

Musca æquinoctialis.

Muſca glabra, nigra, capite teſtaceo, oculis brunneis, pedibus elongatis. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 101.

Elle eſt noire & liſſe. Sa tête eſt couleur de terre cuite; les yeux bruns. Ses pattes ſont très-alongées.

Elle ſe trouve dans les contrées équinoxiales de l'Amérique.

109. Mouche cuiſinière.

Musca cibaria.

Muſca lævis, ſtemmatibus elevatis; abdomine cinereo, aduncо; pedibus elongatis. Linn. *Faun. ſuec.* 1859. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 102.

Elle a totalement la tournure de la Mouche pétronelle, mais n'eſt pas plus forte qu'un Couſin. Sa tête, flave par-devant, cendrée par-derrière, eſt en deſſus d'un pourpre-obſcur, marquée de trois points ſaillans; le corſelet cendré, garni de quelques ſoies; l'abdomen brun en deſſus; le ſixième anneau jauniſſant; le ſeptième & dernier plus alongé, crochu, en forme de cymbale, tous creuſés en deſſous; les pattes longues & pâles; les balanciers blancs; les ailes vitrées, nerveuſes & ſans taches.

Elle eſt d'Europe. Sa larve ſe trouve dans les reſtes des mets gardés.

110. Mouche cuculaire.

Musca cucularia.

Muſca thorace griſeo, abdomine ferrugineo, alis punctis tribus. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 71. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 86. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2852. *n°.* 103.

Muſca antennis ſetariis, piloſa, thorace plumbeo, oculis abdomineque ferrugineis, pedibus pallidis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 995. *n°.* 103.

Elle a le port de la ſcybalaire (n°. 112), mais eſt de moitié plus petite, & oblongue. Ses antennes ſont gris de fer foncé; leur ſoie ſimple, d'un blanc de neige; le ventre liſſe; les ailes de couleur vitrée, une fois plus longues que le ventre.

Le nom de *cuculaire* lui a été donné en Suède parce qu'elle y paroît à l'arrivée du Coucou, qu'elle attire probablement.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & il eſt intéreſſant de vérifier, en divers endroits, le rapport d'époques annoncé par Linné entre l'inſecte & l'oiſeau.

111. Mouche larronc.

Musca latro.

Muſca piloſa, griſea, abdomine cinereo, ſegmentorum marginibus nigricantibus. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 349. *n°.* 85. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 252.

Sa grandeur eſt celle de la ſcybalaire (n°. 112); ſa tête de couleur pâle, peu foncée; les antennes couleur de terre cuite, à ſoie nue; le corſelet très-poilu, garni de beaucoup de poils d'un gris-obſcur, marqué ſans ordre de quelques points tannés; l'abdomen poilu, cendré, aſſez brillant; le bord des anneaux brun-noir; les ailes obſcures.

Le nom de *larrone* lui a été donné par Fabricius, ſans qu'il ait averti en quoi cette qualité lui convient mieux qu'à bien d'autres eſpèces du genre d'inſectes importuns & larrons.

Elle ſe trouve en Europe, & n'eſt pas très-rare.

112. Mouche ſcybalaire.

Musca ſcybalaria.

Muſca ruſa, ferruginea, albis puncto obſcuriore. Linn. *Faun. ſuec.* 1860. Scop. *Ent. carn.* 896. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 449. *n°.* 72. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 87. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 104.

D'un roux-ferrugineux. Le point de ſes ailes eſt plus obſcur que dans la ſtercoraire; elle eſt double de grandeur, & du reſte toute ſemblable. Ses yeux ſont noirs. Sa bouche eſt accompagnée de quelques poils noirs.

Le nom *ſcybalaire*, qui indique qu'elle ſe tient ſur les ordures, n'eſt qu'un double ou une ſorte de ſynonyme de celui de *ſtercoraire*, qui lui a été donné par Scopoli.

Elle ſe trouve en Europe.

113. Mouche ſtercoraire.

Musca ſtercoraria.

Muſca griſea, hirta, alis puncto obſcuro. Linn. *Faun. ſuec.* 1861. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 73. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 88. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 105. Réaum. *Inſ.* 4. *t.* 27. *f.* 1. 3.

La Mouche merdivore. Geoffr. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 530. *n°.* 69. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 88. *n°.* 17.

Cette eſpèce varie, tant pour la grandeur que pour les couleurs. Les mâles diffèrent auſſi beaucoup de leurs femelles. Les uns & les autres ont les yeux roux, le devant de la tête jaunâtre, la baſe & le bord extérieur des ailes un peu jaunes, avec un point brun au milieu de l'aile, outre une petite raie tranſverſe de même couleur, un peu plus bas; ce qui fait le caractère ſpécifique de cette mouche. Quant au reſte, les mâles ſont gris, & couverts d'un duvet jaune un peu aurore. Les femelles n'ont point de duvet, mais ſont ſeulement parſemées de quelques poils gris ou noirs, en petite quantité. Leur couleur eſt, ou un peu fauve, avec quelques bandes noires ſur l'abdomen, ou toute griſe, ou griſe, avec quatre taches noires aſſez conſidérables, placées en carré ſur le corſelet, ſans compter quelques autres petites dans l'intervalle, & deux ou trois taches brunes ſur chaque anneau du ventre.

Cette mouche eſt très-commune. Sa larve habite dans les ordures, les fientes, les crotins de cheval & les bouzes de vache.

Elle ſe trouve en Europe.

114. Mouche limbaire.

Musca limbata.

Muſca (marginata), obſcurè plumbea, alis reticulatis, coſtâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *pag.* 449. *n°.* 74. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 89. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 233.

De même port & de même grandeur que la Mouche de fumier (n°. 115). Sa bouche eſt véſiculeuſe & blanche; les antennes brunes, terminées par une ſoie alongée & blanche; le corſelet & l'abdomen plombés; les pattes noires; les ailes marquées de points blancs en réſeau; le bord plus épais & noir.

Elle ſe trouve en Saxe.

115. Mouche de fumier.

Musca fimetaria.

Muſca livens, glabra, alis puncto obſcuriore. Linn. *Faun. ſuec.* 1862. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. p. 449. n°. 75. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 90. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2853. *n°.* 106.

Muſca rufa. Scop. *Ent. carn.* 897.

De moyenne taille & alongée; elle eſt glabre & luiſante, quelques poils ſur le corſelet, & ſur le ventre un duvet à peine ſenſible. Sa couleur eſt ferrugineuſe ou rouillée. Ses yeux ſeuls ſont bruns. Ses ailes ſont marquées, à une ſeule anaſtomoſe, d'un point difficile à appercevoir.

Elle eſt d'Europe, & ſe trouve dans les fumiers.

116. Mouche ruſifront.

Musca ruſifrons.

Muſca cinerea, capite ferrugineo; punctis duobus nigris, alarum coſtâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 449. *n°.* 76. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 91. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 234.

Entiérement de même ſtature que la Mouche limbaire (n°. 114). Elle a la tête rouſſe, le devant blanc & véſiculeux; ſur le ſommet deux points noirs; les antennes rouſſes, entiérement bordées de noir, & la ſoie déployée blanche; le corſelet & l'abdomen d'un cendré-obſcur, légérement rayés; les ailes blanchâtres, marquées de points noirs; le réſeau à peine ſenſible; l'arête noire; les pattes gris-de-fer.

Obſervée en Italie par Allioni.

117. Mouche réticulée.

Musca reticulata.

Muſca cinerea, alis abſolutè reticulatis, coſtâ albo nigroque punctatâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 450. *n°.* 77. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 92. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 235.

De la grandeur de la Mouche de fumier (n°. 115). La tête & les antennes ſont rouſſes, à face blanche; le corſelet, l'abdomen & les pattes cendrés, ſans taches; les ailes marquées de points noirs & comme réticulées; l'arête variée de points noirs & blancs.

Elle ſe trouve en Italie.

118. Mouche pennipède.

Musca pennipes.

Muſca abdomine ruſo, alis nigris, maculâ ferrugineâ margineque poſteriore albo. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 450. *n°.* 78. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 93. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 236.

De même grandeur que la Mouche domeſtique (n°. 18). Elle a la tête noire, bordée de blanc; le corſelet noir, marqué par-devant d'une ſtrie jaune, pâle, & de lignes de même couleur; l'abdomen ovale, roux, ſans taches; les ailes noires, ayant à la baſe une grande tache oblongue, couleur de fer, bordée de blanc par-derrière; les pattes noires, & à celles de derrière la jambe pincée.

Elle ſe trouve en Amérique.

119. Mouche pleureuſe.

Musca lugens.

Muſca thorace flavo, lineato; abdomine cyaneo, alis nigris; faſciis duabus albis, extrorsùm biſidis. Fabr. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 350. *n°.* 94. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 237.

De même forme que la pariétine (n°. 121), mais trois fois plus grande. Sa tête eſt couleur ferrugineuſe, marquée de deux lignes verticales noires; le corſelet noir, & ſur le dos deux lignes jaunes; l'abdomen arrondi, bleu de ciel, ayant à la baſe une tache jaune; les ailes grandes & noires, avec une grande tache blanche à la baſe: derrière celle-ci deux bandes refendues vers le bord extérieur, & en outre au bord intérieur deux points, dont l'un entre les bandes, l'autre vers le ſommet; le deſſous du corps jaune, ainſi que les pattes.

Obſervée en Afrique, ſur la Sierra-Leone, par le docteur Pflug, qui a trouvé dans ſes couleurs & dans leur diſpoſition l'air de triſteſſe dont il a tiré le nom de *lugens*.

120. Mouche maſſette.

Musca clavata.

Muſca teſtacea, abdomine fuſco; ſegmentis baſi pallidis, ſtylo ani clavato. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 351. *n°.* 95. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 238.

Très-petite eſpèce. Sa tête eſt couleur de terre cuite, plus claire ſur la face; le corſelet teſtacé & poilu; l'abdomen brun; les anneaux pâliſſant vers la baſe; l'anus terminé par une pointe de couleur teſtacée, prolongé en maſſue, avec une tête à l'extrémité; les pattes teſtacées; les ailes grandes, blanchâtres, ſans taches.

Elle ſe trouve à Khel.

121. Mouche pariétine.

Musca parietina.

Muſca cinerea, alis fuſcis, albo punctatis maculatiſque;

culatiſque ; fronte teſtaceâ. Linn. *Faun. ſuec.* 1833. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 450. *n°.* 79. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 331. *n°.* 96. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2854. *n°.* 107.

Petite : elle a le port de la Mouche ombreuſe (n°. 123). Son corps eſt cendré; ſon front couleur de brique ; les ailes pliées à la manière des phalènes, brunes, couvertes d'un grand nombre de points blancs fort ſerrés ; les pattes teſtacées.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

122. Mouche diſcoïde.

Musca diſcoidea.

Muſca nigra ? alis punctis lineoliſque marginalibus albis, capite pedibuſque teſtaceis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 331. *n°.* 97. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 259.

Cette eſpèce eſt une des grandes de la famille. Sa tête eſt de couleur teſtacée ; les yeux noirs ; le corſelet & l'abdomen noirs, ſans tache ; les ailes brun-foncé, marquées, à la baſe, de points blancs & de petits traits courts ſur les bords ; les pattes couleur teſtacée.

Elle ſe trouve ſur les fleurs, & a été obſervée à Copenhague par Schoſted.

123. Mouche ombreuſe.

Musca umbrarum.

Muſca cinerea, abdomine nigro, faſciato ; alis fuſcis, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 450. *n°.* 80. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 331. *n°.* 98. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2854. *n°.* 108.

Muſca antennis ſetariis ; alis fuſcis, albo maculatis ; fronte niveâ. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *pag.* 996. *n°.* 108. *Faun. ſuec.* 1864.

Petite : elle a le corps cendré, le front blanc ; les ailes brunes, couvertes d'un très-grand nombre de points blancs ſerrés ; les pattes ſont cendrées, pointillées de noir.

Elle ſe trouve en Europe, dans les lieux ombragés.

124. Mouche groſſificatienne.

Musca groſſificationis.

Muſca atra, alis nigris, apice albis. Linn. *Faun. ſuec.* 1865. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 451. *n°.* 83. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 331. *n°.* 99. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 109.

La Mouche à ailes noires & tache blanche à l'extrémité. Geoff. *Inſ. pariſ.* 2. *p.* 493. *n°.* 1.

Cette petite mouche eſt liſſe & toute noire. Ses ailes ſont pareillement noires, mais l'extrémité de l'aile ſe termine par une tache ronde de couleur blanche.

Elle eſt d'Europe, & ſe tient ſur les fleurs & dans les boſquets ; mais elle eſt très-rare.

125. Mouche terreſtre.

Musca terreſtris.

Muſca fuſca, thorace extra lineas puncto atro, abdomine ſubtùs ſtriato. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2855. *n°.* 110.

Cette mouche eſt de la figure & de la grandeur de la domeſtique (n°. 18), mais elle eſt d'un roux tanné ; ſon corſelet marqué d'un point brun hors des lignes ; l'abdomen ſtrié en deſſous. Elle ſe tient ſur la terre & s'y nourrit.

Elle a été obſervée depuis peu en Suède par les élèves de Linné.

126. Mouche des bocages.

Musca ſaltuum.

Muſca alis albis, coſtâ puncto que terminali fuſcis, corpore flavo, occipite nigricante. Linn. *Faun. ſuec.* 1866. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 111.

Cette mouche eſt petite. Tout ſon corps eſt teſtacé ou couleur de brique ; ſes yeux bruns, avec un point noir au ſommet. Ses ailes ſont vitrées : leur bord le plus épais eſt noir, ſe terminant à leur extrémité en une tache noire.

Elle ſe trouve en Europe, dans les bois.

127. Mouche vibrante.

Musca vibrans.

Muſca alis hyalinis, apice nigris ; capite rubro. Linn. *Faun. ſuec.* 1867. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 4450. *n°.* 81. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 331. *n°.* 99. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2855. *n°.* 112. Scop. *Ent. carn. n°.* 939.

La Mouche à ailes vibrantes ponctuées. Geoff. *Inſ. par.* 2. *p.* 494. *n°.* 4. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 32. *n°.* 11. *t.* 1. *f.* 19.

Cette mouche eſt de forme preſque cylindrique. Sa couleur eſt noire. L'abdomen cependant eſt ſouvent un peu doré. Sa tête eſt rouge, & les pattes ſont jaunes dans les femelles, noires dans les mâles. L'abdomen ne ſe termine pas en pointe, mais il eſt aſſez obtus par le bout. Les ailes ſont blanches, avec un point ou petite tache ronde & noire vers le bout. La grandeur de cette mouche varie juſqu'au triple & au quadruple. On la voit ſouvent ſur les arbres, & elle eſt très-aiſée à reconnoître par le mouvement de ſes ailes, qu'elle élève & baiſſe continuellement.

Elle ſe trouve en Europe, particuliérement dans les jardins, ſur les feuilles des arbres & des plantes.

128. Mouche cynips.

Musca cynipsea.

Musca alis apice puncto laterali nigro, abdomine cylindrico. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 82. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 100. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 113.

Musca antennis setariis, alis apice puncto nigro, abdominis primo articulo obovato. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 997. *n°.* 113. — *Faun. suec.* 1868. Scop. *Ent. carn.* 947. Degeer, *Inf.* 6. *pag.* 33. *n°.* 12.

A peine de la groſſeur d'un Pou. Elle eſt toute noire. Les ailes ſont marquées d'un point noir vers la pointe de leur plus grande marge. L'abdomen eſt oblong; le premier anneau en poire. Ses pattes antérieures ont les cuiſſes dentelées en deſſous; les pieds ſont longs.

Elle ſe trouve en Europe, dans les jardins aſſez communément, & répand une odeur agréable.

129. Mouche combinée.

Musca combinata.

Musca flaveſcens, abdomine atro, alis punctis duobus nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 84. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 102. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 114.

Cette mouche n'eſt que du double de la groſſeur d'un Pou. Elle eſt jaunâtre; l'abdomen brun-noir. Ses ailes ſont combinées, c'eſt-à-dire, marquées de deux points noirs, alongés en manière de bandes.

Elle ſe trouve en Europe.

130. Mouche érythrocéphale.

Musca erythrocephala.

Muſca fuſco-cinerea, capite ruſo, puncto verticali atro. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 103. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 240.

Petite eſpèce bien déſignée par ſa tête d'un roux ardent, marquée ſur le ſommet d'un large point brun-noir. Son corſelet eſt d'un cendré-obſcur, ſans tache; l'abdomen d'un gris-tanné, brillant; les ailes blanches, marquées d'un point noir & d'une petite ligne tranſverſale; les pattes noires.

Elle a été obſervée en Suède, ſur les fleurs.

131. Mouche ſtylée.

Musca ſtylata.

Muſca cinerea, abdomine atro, alis albis, punctis duobus arcuque apicis fuſcis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 85. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 104. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2855. *n°.* 241.

Cette mouche a les antennes ferrugineuſes; le front jaune; le ſommet de la tête cendré; le corſelet poilu, cendré, marqué d'une ligne latérale, flave, ainſi que le bouclier & les balanciers; l'abdomen alongé, âtre, ſans tache, terminé par une pointe d'une égale longueur au moins; les ailes blanches, marquées de deux points rapprochés, dont l'extérieur eſt le plus grand & au milieu du bord le plus épais; les pattes ferrugineuſes.

Elle a été obſervée en Angleterre, dans une futaie, en juin.

132. Mouche arquée.

Musca arcuata.

Muſca teſtacea, alis maculis duabus arcuque apicis albis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 351. *n°.* 86. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 105. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 242.

Fort analogue à la Mouche ſtylée (n°. 131). Sa tête eſt couleur de terre cuite & le front rouillé; le corſelet poilu, teſtacé, pâle; l'abdomen plus foncé, & à la queue un ſtylet court, épais, obtus; les ailes grandes, marquées de taches ſombres, & dans le milieu de deux grandes taches noires; la poitrine noire, avec un petit point blanc.

133. Mouche flave.

Musca flava.

Muſca flava, antennis apice puncto nigro. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 452. *n°.* 92. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 111. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 115.

Muſca antennis ſetariis, flava, nuda, oculis viridiſſimis. Linn. *Syſt. Nat. XII.* 2. *p.* 997. *n°.* 115. — *Faun. ſuec.* 1869.

La Mouche jaune aux yeux noirs. Geoff. *Inf. par.* 2. *p.* 496. *n°.* 8. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 34. *n°.* 13.

Cette mouche excède peu la grandeur du Pou, n'ayant qu'une ligne de long & un tiers de ligne de large. Elle eſt toute jaune, à l'exception des yeux ſeuls qui ſont noirs, avec des reflets verts-dorés, qui les ont fait déſigner de ſes diverſes manières. Son corps eſt large & court. Ses ailes ſont blanches & ont quelques nervures jaunâtres peu apparentes. Ses antennes ſont terminées par une pointe noire.

On la trouve ſur les fleurs, & même quelquefois dans les maiſons, dans toute l'Europe.

Allioni en a envoyé à Fabricius des individus d'Italie, doubles de grandeur, mais d'ailleurs à peine différens.

134. Mouche quadriponctuée.

Musca quadripunctata.

Muſca flava, abdomine punctis quatuor nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 95. — *Mant. Inf.* 2.

pag. 352. *n°.* 112. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 116.

Cette espèce, de même grandeur que la Mouche flave (n°. 133), n'en diffère que par quatre points noirs dont l'abdomen est marqué.

Elle se trouve dans le nord de l'Europe.

135. Mouche échauffée.

Musca fluans.

Musca alis unguiculatis, albis; puncto centrali nigricante. Linn. *Faun. suec.* 1870. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 94. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 113. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 117.

A peine de la grosseur de la Puce. Sa tête & son corselet sont bleus; l'abdomen noir; les pattes ferrugineuses ou testacées; les ailes blanches, avec un point d'un noir sale dans le disque de chaque aile, presqu'au milieu ou près du bord intérieur; le bord extérieur garni d'une petite dent en onglet; les balanciers blancs. Elle tient ses ailes en repos. Ses yeux sont d'un roux-pâle; les antennes testacées, à soie noire.

Elle est d'Europe, mais assez rare, & se trouve seule à seule sur les plantes.

136. Mouche rayée.

Musca lineata.

Musca subtùs flava, suprà nigra, thoracis lineis scutelloque flavis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 95. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 114. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 243.

Cette mouche est petite. Sa tête est flave & le sommet noir; le corselet flave, mais noir sur le dos, avec un petit écusson & quatre raies jaunes; l'abdomen noir en dessus, & flave ou jaune-pâle en dessous; les ailes sans taches.

Elle a été trouvée en Allemagne, sur des fleurs, par Hattorf.

137. Mouche de sariète.

Musca serratula.

Musca alis albis, thorace vivescente, abdomine cinereo, lineis quatuor punctorum nigrorum. Linn. *Faun. suec.* 1781. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 96. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 115. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 118.

Du double de grosseur du Cousin. Ses yeux sont verts; le corselet vert, mais en dessus d'une couleur rousse, fourchue à l'extrémité; l'abdomen cendré, marqué de quatre lignes de points; les ailes blanchâtres. Les femelles ont la queue terminée par un aiguillon conique.

Elle est d'Europe, & se tient volontiers sur les fleurs des chardons & des sariètes.

138. Mouche arnica.

Musca arnicæ.

Musca alis unguiculatis, griseis, nigro maculatis. Linn. *Faun. suec.* 1872. Scop. *Ent. carn.* 941. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2856. *n°.* 119. Aldrov. *Inf.* 346. *t.* 1. *f.* 5.

Un peu plus petite que notre Mouche domestique commune. Son corps est grisâtre ou testacé. Les ailes sont grises, terminées par une tache marginale noire, & parsemées de quelques autres taches noires qui sont les plus grandes, & d'un plus grand nombre de taches sombres, avec une dent au bord le plus épais de l'aile.

Elle est d'Europe, & se trouve fréquemment sur les fleurs de l'arnica, dans le disque même, au rapport de Linné: sur quoi il a été observé par Schrank, qu'il a trouvé cette petite mouche aux environs de Lincicun, où l'arnica ne croît point, & qu'au contraire elle n'a jamais été vue dans la partie de la Bavière inférieure voisine des montagnes, où l'arnica est des plus communs.

139. Mouche jusquiame.

Musca hyoscyami.

Musca alis unguiculatis, albis, fusco maculatis. Linn. *Faun. suec.* 1837. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 2856. *n°.* 120.

Musca alis albicantibus, nigro maculatis. Act. Upf. 1736. *p.* 33. *n°.* 47.

Musca (umbellatarum), antennis setariis, cinerea, ano pedibusque ferrugineis, alis maculatis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 451. *n°.* 87. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 106.

Musca leontodontis. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 46. *n°.* 17. *t.* 2. *f.* 17. 18.

Ses yeux sont verts; le corselet & l'abdomen incanes; les pattes pâles. Ses ailes sont blanches, & non grises, mais parsemées de taches d'un noir-cendré ou brunes; les plus grandes comme distribuées çà & là, & d'autres très-petites, à peine sensibles; une dent saillante en forme de soie verte; le milieu du corps le plus épais: dans les femelles, la queue terminée par un aiguillon roide, fabulé, obtus.

Cette mouche est d'Europe, & se trouve sur les fleurs, particulièrement sur celles de la jusquiame & du chardon crépu, & apparemment aussi sur celles des ombellifères.

140. Mouche graminée.

Musca graminum.

Musca cinerea, alis fuscis, maculis albis, obsoletis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 452. *n°.* 88. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 352. *n°.* 107. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 244.

De même groſſeur que la Mouche domeſtique (n°. 18); elle eſt cendrée par tout le corps; le front rouge; les pattes noires; les ailes brunes; elle eſt marquée de taches d'un blanc-ſale.

Elle ſe trouve dans les prairies, aux environs de Leipſick.

141. Mouche dorſale.

Musca dorſalis.

Muſca alis punctatis, thorace cinereo, abdomine ruſo, lineâ dorſali nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 450. *n°.* 89. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 108. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 245.

Le devant de la tête de cette mouche eſt blanc; ſes antennes brunes; le corſelet cendré, marqué de lignes latérales blanches; les ailes blanches, tiquetées de quelques points noirs; l'abdomen roux, avec une raie dorſale, compoſée de points noirs; les pattes brunes, & le deſſous du pied noir.

Elle ſe trouve en Bohême, dans les prés.

142. Mouche feminatienne.

Musca ſeminationis.

Muſca alis atris, cinereo punctatis; abdomine baſi ſubtùs flavo. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 452. *n°.* 90. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 109. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 246.

De même grandeur que la Mouche domeſtique (n°. 18); elle eſt en total griſe ou brune, couverte d'une roſée de petits points cendrés. Ses pattes ſont d'un noir-foncé.

Elle a été obſervée à Leipſick, dans les prés.

Elle abonde dans le mois d'octobre, déſignée dans le calendrier de Flore, comme celui de la ſémination.

143. Mouche peinte.

Musca picta.

Muſca fuſca, alis atris, maculis utrinquè duabus oppoſitis, punctiſque duobus intermediis albis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 452. *n°.* 91. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 110. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 247.

De même ſtature que les précédentes. Sa tête & ſon corſelet ſont d'un rouillé-brun; l'abdomen noir, ſans tache; les ailes grandes, très-rétrécies par la baſe, de couleur fort brune, un peu rouillées à la baſe. Dans le milieu, vers chaque bord, une tache blanche, oblongue, en pointe, & dans l'intervalle deux points blancs; les pattes couleur de poix.

Elle ſe trouve en Amérique.

144. Mouche de laiteron.

Musca ſonchi.

Muſca alis hyalinis, maculâ marginali nigrâ, oculis viridibus. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2857. *n°.* 121.

Un peu plus groſſe qu'un Pou; elle a les yeux verts. Son corſelet eſt de couleur tannée; l'écuſſon plus pâle; l'abdomen ovale, noir, verdâtre en deſſous; les bords des anneaux blanchâtres; le corps terminé par une pointe mouſſe ou obtuſe; une tache; les ailes tranſparentes; leurs nervures & les deux anaſtomoſes brunes; les pattes teſtacées.

Obſervée depuis peu dans les têtes du laiteron des champs *(ſonchus arvenſis)*.

145. Mouche germinatienne.

Musca germinationis.

Muſca alis albis, margine maculiſque nigris. Linn. *Faun. ſuec.* 1784. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 453. *n°.* 97. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 116. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 122.

Muſca alis albicantibus, nigro punctatis. Act. Upſ. 1736. *p.* 33. *n°.* 48.

Cette mouche, de moitié plus petite que la domeſtique, tient de la vibrante par ſon port; mais les ailes tirent ſur le noir, ſur le bord extérieur & vers la pointe. Le diſque eſt blanc, marqué çà & là de quelques points noirâtres.

Elle eſt d'Europe, & ſe trouve au premier printems ſur les feuilles des arbres, dans le mois de la germination du calendrier linnéen, qui répond en plein au mois de mars, & non pas ſeulement à la fin, comme le germinal français.

146. Mouche d'ortie.

Musca urticæ.

Muſca alis albis, puncto terminali faſciiſque tribus diſtinctis, fuſcis. Linn. *Faun. ſuec.* 1875. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 453. *n°.* 98. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 352. *n°.* 117. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2857. *n°.* 123.

Cette mouche eſt tout au plus de la grandeur de la domeſtique (n°. 18); elle a le corps noir; le devant de la tête ferrugineux; les ailes blanches, avec un point à l'extrémité, & trois bandes diſtinctes brunes; les genoux demi-ferrugineux.

Elle ſe touve en Europe, ſur l'ortie.

147. Mouche de la carote.

Musca dauci.

Muſca alis albis, faſciis quatuor diſtinctis, nigris; ſcutello pedibuſque teſtaceis. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 353. *n°.* 118. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2857. *n°.* 248.

De même ſtature que la Mouche d'ortie (n°. 146), mais plus petite. La tête manquoit à l'inſecte décrit par Fabricius; le corſelet cendré, avec le

bouclier testacé pâle; l'abdomen noir, terminé par un long stylet; les ailes blanches, marquées de quatre bandes, dont la première est la plus foncée, & la dernière au sommet; les pattes testacées.

Elle se trouve en Suisse.

148. Mouche des bigareaux.

Musca cerasi.

Musca alis albis, fasciis fuscis inæqualibus, posterioribus externùs connexis. Linn. *Faun. suec.* 1878. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 453. *n°.* 99. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 119. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2878. *n°.* 124. Réaum. *Inf.* 2. *t.* 38. *f.* 22. 23. Red. 1671. *p.* 262. *t.* 264. Blank. *Inf. t.* 16. *f. L.*

Mouche de bigareaux. Degeer, *Inf.* 6. *p.* 50. *n°.* 19.

A peu près de même grandeur que la Mouche domestique (n°. 18), & de la figure de la Mouche du chardon. La tête, les antennes & les pattes sont d'un jaune d'ocre; les yeux verts; le corselet roux, rayé de citron sur les deux côtés; l'écusson de même couleur; l'abdomen roux; les ailes d'un blanc transparent, marquetées de bandes d'un brun-jaunâtre, ondées & entrelacées, entre lesquelles se distinguent deux taches noires; l'une antérieure, tournée en dehors; l'autre intérieure & bifide, en dedans.

Cette mouche est d'Europe. Sa larve vit dans les cerises, surtout dans les bigareaux, dont elle consume entiérement l'amande. Suivant les observations de Réaumur & de Rédi, elles en sortent, & entrent en terre pour se transformer.

149. Mouche de la berce.

Musca heraclei.

Musca alis albis, fasciis fuscis repandis, oculis viridibus. Linn. *Faun. suec.* 1877. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 125.

Très-analogue à la Mouche du chardon (n°. 150). Elle a le front jaune, les yeux verts. Le corcelet est livide, marqué de deux lignes jaunes latérales; l'écusson jaune; l'abdomen ovale, livide, brun à la pointe; les ailes blanches, à deux bandes brunes longitudinales, flexueuses & cambrées; les pattes pâles.

Elle est d'Europe : sa larve est une mineuse qui vit dans les feuilles de la berce *(heracleum sphondylium)*.

150. Mouche du chardon.

Musca cardui.

Musca nigra, alis albis; fasciâ flexuosâ, fuscâ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 100. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 120. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 126.

Musca antennis setariis, alis albis, lineâ geminatâ, fuscâ, litteræ figurâ, oculis viridibus. Linn. *Syst. Nat. XII.* 2. *p.* 998. *n°.* 126. — *Faun. suec.* 1876. Gœd. *Inf.* 1. *t.* 50. Last. *Gæd. t.* 129. Réaum. *Inf.* 3. *t.* 45. *f.* 12. 14. Blank. *Inf. t.* 16. *f. Q.*

La Mouche à zigzag sur les ailes. Geoff. *Inf. par.* 2. *p.* 496. *n°.* 8.

Musca antennis setariis, piloso, nigra, capite antennisque rufis, alis albis; fasciâ flexuosâ, fuscâ. Degeer, *Inf.* 6. 49. 18.

Sa grandeur est à peu près celle de la Mouche domestique (n°. 18). Elle est d'un brun-noir; les pattes d'une couleur un peu plus claire. La tête est jaunâtre, & les yeux d'un beau vert. Les ailes sont blanches; mais sur chacune il y a une bande noire ondée en zigzag, assez large, qui traverse quatre fois l'aile en descendant obliquement d'un côté à l'autre.

L'extrémité inférieure du corselet est blanche, & non pas l'extrémité de l'abdomen, comme il est dit dans le *Fauna suecica;* erreur remarquée par Geoffroy en 1760, & qui cependant n'a pas été corrigée dans l'édition de 1761.

Cette mouche est d'Europe. Sa larve se trouve dans les gales des chardons. (*Voyez* Godart.)

151. Mouche syngénésienne.

Musca singenesiæ.

Musca atra, alis albis, fasciis tribus abbreviatis, maculâque apicis nigris. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 101. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 121. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 249.

Le corps de cette mouche est petit & entiérement noir. Les ailes sont blanches, vitrées, à trois bandes noires, qui cependant n'atteignent pas le bord mince, mais qui, vers la base, s'étendent jusqu'à la côte inférieure. Chaque aile est terminée par une tache d'un brun-noir.

Observée en Allemagne, par Hattorf, sur les fleurs, particuliérement sur celles de la classe des composées ou syngénésiques de Linné.

152. Mouche du tussilage.

Musca tussilaginis.

Musca flava, alis albis, fasciis quatuor fuscis. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 454. *n°.* 102. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 353. *n°.* 122. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 250.

Son corps est d'un beau jaune, marqué de quatre bandes rousses, & terminé par un style ferrugineux, à pointe noire; les ailes blanches.

Elle se trouve en Danemarck, sur les fleurs.

153. Mouche folſtitiale.

Musca folſtitialis.

Muſca alis albis, faſciis quatuor connexis, nigris; ſcutello flavo. Linn. *Faun. ſuec.* 1879. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 454. *n°.* 103. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 353. *n°.* 122. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 127.

La Mouche des têtes de chardon. Geoff. *Inſ. par.* 2. *p.* 419. *n°.* 14.

Muſca arctii. Degeer, *Inſ.* 6. *p.* 42. *n°.* 16. *t.* 2. *fig.* 10. 11.

Linné & Geoffroy ont obſervé cette eſpèce, l'un à Upſal, l'autre à Paris. Geoffroy décrit ainſi la ſienne : « Sa tête eſt jaune, & ſes yeux ſont bruns. » Son corſelet eſt cendré, & ſa pointe eſt jaune. » Le ventre eſt noir, & les pattes ſont fauves. » On voit ſur les ailes, qui ſont blanches, trois » bandes brunes : la première eſt tranſverſe, un » peu en arc, & ne va pas juſqu'au bord intérieur » de l'aile; la ſeconde, plus baſſe, traverſe toute » la largeur de l'aile; la troiſième, jointe à la » ſeconde au bord extérieur de l'aile, parcourt ce » bord juſqu'à la pointe. Le bord extérieur de cette » aile a une très-petite dent à l'endroit de la pre- » mière bande.

» L'eſpèce de Linné pourroit bien, dit encore » Geoffroy, être une variété différente, d'autant » que la nôtre ſemble avoir un petit trait qui tient » la place d'une bande qui lui manque près la » baſe de l'aile.

» Toutes les deux ſe trouvent ſur les feuilles & » les fleurs des chardons & des ſariètes; elles vien- » nent de larves qui ſe logent dans les têtes de » ces chardons, qui les mangent, & qui y font » leur métamorphoſe. »

Elle ſe trouve auſſi quelquefois ſur les feuilles des cerifiers, ſuivant Linné, qui l'a nommée *folſtitiale*, pour la déſigner par ſa ſaiſon.

154. Mouche du lychnis.

Musca lychnidis.

Muſca atra, capite pedibuſque flavis, alis nigris; limbo albo, ſtriato. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 353. *n°.* 124. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2858. *n°.* 251.

De moyenne taille : ſa tête eſt flave, & ſes yeux noirs; le corſelet & l'abdomen liſſes, brun-noir, ſans taches; les pattes flaves; les ailes noires, dont tout le tour eſt marqué de petits traits blancs.

Obſervée à Kehl par Daldorf.

155. Mouche de l'onoporde.

Musca onopordinis.

Muſca ferruginea, ſcutello flavo, alis variegatis. Fabr. *Syſt. ent. p.* 787. *n°.* 80.—*Sp. Inſ.* 2. *p.* 455. *n°.* 104. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 353. *n°.* 125. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 252.

Cette eſpèce eſt petite, & a le port de la Mouche ſolſtitiale (n°. 153). Sa tête eſt blanche; le corſelet & l'abdomen ferrugineux; le bouclier élevé, flave; les pattes pâles; les ailes variées de brun & de blanc.

Elle ſe trouve en Danemarck, ſur les chardons.

156. Mouche de l'épervier.

Musca hieracii.

Muſca alis fuſcis, albo variis; margine craſſiori, maculis tribus nigris, pupillâ albâ. Fabr. *Syſt. ent. p.* 787. *n°.* 181. — *Sp. Inſ.* 2. *p.* 455. *n°.* 105. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 353. *n°.* 126. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 253.

Sa tête eſt griſe, marquée de quelques petits points bruns; le corſelet gris, marqué de points bruns, deux ſur les épaules, deux au bas, & quatre dans le milieu; l'abdomen cendré, à quatre bandes noires, dont les deux premières entrecoupées; les pattes flaves.

Elle ſe trouve en Angleterre, ſur diverſes fleurs de la claſſe des compoſées.

157. Mouche mignone.

Musca minuta.

Muſca flava, thoracis dorſo abdominiſque ſtrigis nigris. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 353. *n°.* 127. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 254.

Cette eſpèce eſt menue. Son corps eſt entiérement fauve ou flave; le corſelet noir en deſſus; l'abdomen marqué de deux ſtries & de deux points noirs ſur le dernier anneau.

Elle ſe trouve ſur les fleurs, & a été obſervée à Kehl par Daldorf.

158. Mouche ventre-roux.

Musca rufiventris.

Muſca thorace cinereo, abdomine rufo; baſi maculâ nigrâ, alis baſi luteſcentibus, maculis duabus fuſcis margineque poſteriore fuſceſcente. Muſ. leſk. p. 131. *n°.* 108. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 255.

Cette mouche a le corſelet cendré; mais ſon abdomen eſt roux, à baſe noire. Les ailes ont la baſe jaunâtre; elles ont deux taches bruniſſantes, ainſi que le bord poſtérieur.

Cette eſpèce eſt une de celles qui ont été indiquées, ſans autre deſcription que les phraſes énonciatives dans le catalogue du *Muſæum leſkianum*, & rappelée par Gmelin à la ſuite des autres eſpèces, ſans tenter de les rapprocher de leurs analogues.

Elle ſe trouve en Europe.

159. Mouche foyeuſe.

Musca ſetoſa.

Muſca nigra, abdomine ſetoſo; baſi utrinquè maculâ pallidâ. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 112. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 256.

Noire. L'abdomen eſt foyeux, & marqué des deux côtés, à la baſe, de deux taches pâles.
Elle ſe trouve en Europe.

160. Mouche bigarrée.

Musca verſipellis.

Muſca nigra, abdominis ſegmentis tribus primis utrinquè ruſo-cinereis, mutabilibus. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 113. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 257.

Noire. Les trois premiers anneaux ſont, ſur le côté, d'un roux-cendré changeant.
Elle ſe trouve en Europe.

161. Mouche enfumée.

Musca pulla.

Muſca nigra, abdomine glabro, nigro-viréſcente. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 114. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 258.

Noire. L'abdomen glabre & d'un noir-verdâtre.
Elle ſe trouve en Europe.

162. Mouche brune.

Musca brunnea.

Muſca tota brunnea. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 118. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 259.

Cette eſpèce a tout le corps abſolument brun.
Elle ſe trouve en Europe.

163. Mouche noirpoil.

Musca nigripilis.

Muſca cinerea, ſetis nigris, pedibus teſtaceis, plantis nigris. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 119. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 260.

Cendrée, à ſoies noires; pattes teſtacées; le deſſous du pied noir.
Elle ſe trouve en Europe.

164. Mouche nigripède.

Musca nigripes.

Muſca cinerea, alis baſi luteis, pedibus nigris. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 120. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 261.

Cette eſpèce cendrée a la baſe des ailes jaune, & les pattes noires.
Elle ſe trouve en Europe.

165. Mouche tibiale.

Musca tibialis.

Muſca cinerea, fronte, femoribus, apice tibiiſque teſtaceis. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 123. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 262.

Cendrée. Elle a le devant de la tête teſtacé, & dans ſes pattes, la cuiſſe teſtacée, ainſi que l'extrémité de la jambe ou tibia.
Elle ſe trouve en Europe.

166. Mouche verſicolore.

Musca verſicolor.

Muſca nigra, cinereo-mutabilis. Muſ. lesk. p. 131. *n°ˢ.* 124 & 131. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2859. *n°.* 263.

Cette eſpèce eſt noir-glacé, d'un cendré changeant; indication, l'une des plus incomplètes & des plus équivoques que l'on ait pu donner.
Elle ſe trouve en Europe.

167. Mouche picène.

Musca piceæ.

Muſca picea, glabra, pedibus atris. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 125. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 264.

Cette mouche eſt glabre & couleur de poix, avec les pattes noires. Il ne faut pas la confondre avec la Mouche poix (n°. 193).
Elle ſe trouve en Europe.

168. Mouche craſſipède.

Musca craſſipes.

Muſca nigra, hiſpida, femoribus craſſis. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 126. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 265.

Dans cette eſpèce, qui eſt noire & hériſſée de poils, les cuiſſes ſont fort épaiſſes.
Elle ſe trouve en Europe.

169. Mouche leucoſtique.

Musca leucoſticta.

Muſca nigra, alis punctis numeroſis, albis. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 128. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 266.

Noire. Elle a les ailes parſemées d'un grand nombre de points blancs.
Elle ne ſe trouve pas en Europe.

170. Mouche rouſſe-coiffe.

Musca ruſicapilla.

Muſca cinerea, vertice ruſo, tibiis teſtaceis.

Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 130. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 267.

Cette Mouche, cendrée, ſe diſtingue par une forte de coiffure rouſſe. Ses pattes ſont teſtacées.
Elle ſe trouve en Europe.

171. Mouche ochroptère.

Musca ochroptera.

Muſca nigra, fronte albâ, alis luteſcentibus, tibiis ferrugineis. Muſ. lesk. p. 131. *n°.* 132. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 268.

Noire. Elle a le front blanc; les pattes ferrugineuſes, & les ailes jaunâtres. Si l'on en croit la phraſe, couleur d'ocre, ſuivant le nom trivial.
Elle ſe trouve en Europe.

172. Mouche fubulée.

Musca ſubulata.

Muſca picea, abdomine ſubulato, alis maculâ ferrugineâ, tibiis pallidis. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 134. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 269.

Couleur de poix. Ses ailes ſont marquées d'une tache ferrugineuſe; elle ſe diſtingue par l'abdomen très-alongé, ſe terminant en pointe d'alêne.
Elle ſe trouve en Europe.

173. Mouche conique.

Musca conica.

Muſca cinerea, abdomine conico, pedibus fuſco-teſtaceis. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 135. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 270.

Cendrée; l'abdomen en cône, & les pattes d'un brun rouillé.
Elle ſe trouve en Europe.

174. Mouche écourtée.

Musca abrupta.

Muſca cinerea, alis faſciis tribus abruptis, teſtaceis. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 136. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 271.

Cette eſpèce, qui eſt cendrée, porte ſur ſes ailes trois bandes de couleur teſtacée, que le mot *abruptis* annonce *briſées*, ſans énoncer ni leur origine, ni leur longueur, ni leur direction.
Elle ſe trouve en Europe.

175. Mouche chryſocéphale.

Musca chryſocephala.

Muſca vertice ferrugineo, thoracis dorſo abdomineque lineari nigris, alis albis, faſciis duabus apiceque fuſcis, maculâ albâ. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 137. Gmel. *Inſ.* 2. *p.* 2860. *n°.* 272.

Le haut de la tête eſt ferrugineux; le deſſus du corſelet & l'abdomen rayés de noir; les ailes blanches avec deux bandes, & la pointe brune & une tache blanche.
Elle ſe trouve en Europe.

176. Mouche blondine.

Musca flaveſcens.

Muſca flavo-cinerea, capite, pedibus alarumque albarum faciis quatuor flavis, vertice ferrugineo. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 140. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 273.

Cette eſpèce, d'un cendré jaunâtre ou flaveſcent, a la tête & les pattes marquées de quatre bandes flaves, auſſi bien que les ailes, qui ſont blanches; le deſſus de la tête ferrugineux.
Elle ſe trouve en Europe.

177. Mouche leucope.

Musca leucopis.

Muſca nigricans, facie albâ, ſcutelli apice ſubteſtaceo, abdomine cinereo-mutabili. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 141. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 274.

Cette mouche doit ſe reconnoître comme noire & *leucope*, c'eſt-à-dire, *à face blanche*. L'extrémité de l'écuſſon eſt demi-teſtacée, & l'abdomen d'un cendré changeant.
Elle ſe trouve en Europe.

178. Mouche cylindrique.

Musca cylindrica.

Muſca nigricans, abdomine cylindrico, cinereo-mutabili. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 142. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2860. *n°.* 275.

Cette mouche, noirâtre, a l'abdomen d'un cendré changeant & de forme cylindrique.
Elle ſe trouve en Europe.

179. Mouche rouleau.

Musca teres.

Muſca picea, glabra, cylindrica, pedibus flavis. Muſ. lesk. p. 132. *n°.* 143. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 176.

Cette mouche, glabre, couleur de poix, a les pattes jaunes; elle eſt d'une forme arrondie ou cylindrique, probablement comme la précédente.
Elle ſe trouve en Europe.

180. Mouche ſéticorne.

Musca ſeticornis.

Muſca brunnea, oculis aliſque fuſcis. Muſ. lesk.

lesk. p. 132. *n°.* 146. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 277.

Cette espèce est annoncée brune; ses yeux tannés, ainsi que ses ailes. Pour la corne soyeuse, d'où son nom est tiré, il n'a pas plu à l'auteur du catalogue de s'expliquer autrement.

Elle se trouve en Europe.

181. Mouche sordide.

Musca sordida.

Musca nigra, alis fuscescentibus margine tenuiore hyalinis. Muf. lesk. pag. 132. *n°.* 147. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 278.

Noire; à ailes brunâtres, plus minces & transparentes sur les bords.

Elle se trouve en Europe.

182. Mouche tricolore.

Musca tricolor.

Musca cinerea, vertice ferrugineo, pedibus nigris. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 148. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 279.

Cendrée; à tête ferrugineuse au sommet, & pattes noires. Ses trois couleurs n'ont rien de fort brillant.

Elle se trouve en Europe.

183. Mouche déprimée.

Musca depressa.

Musca fusca, pedibus ferrugineis, abdomine depresso. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 151. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861, *n°.* 280.

Cette espèce est brune, & ses pattes ferrugineuses. L'abdomen est aplati.

Elle se trouve en Europe.

184. Mouche quadricolore.

Musca quadricolor.

Musca nitida, thorace cœruleo, abdomine viridi, femoribus nigris, apice tibiisque flavis. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 152. Gmelin, *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 281.

Dans cette espèce, qui est brillante au total, le corselet est bleu, l'abdomen vert, les cuisses noires, & les jambes flaves.

Elle se trouve en Europe.

185. Mouche sale.

Musca squalida.

Musca nigricans, abdomine cylindrico cinereo, lineâ dorsali nigrâ. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 153. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 282.

Noirâtre. L'abdomen, cylindrique, est de couleur cendrée, avec une ligne noire sur le milieu du dos.

Elle se trouve en Europe.

186. Mouche latipède.

Musca latipes.

Musca lutea, abdomine clavato, femoribus posterioribus latis, tibiis annulo albo. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 154. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 283.

Cette espèce est jaune. Son abdomen est en massue; les cuisses des pattes de derrière fort larges, & les jambes marquées d'un anneau blanc.

Elle se trouve en Europe.

187. Mouche méprisée.

Musca despecta.

Musca testacea, dorso cinereo, abdomine segmentis basi fuscis. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 155. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 284.

Ses couleurs ternes peuvent bien lui attirer ce mépris qu'on lui donne pour réclame nominale: elle est, au total, testacée ou couleur de brique, cendrée sur le dos, & les anneaux bruns à leur base.

Elle se trouve en Europe.

188. Mouche liturée.

Musca liturata.

Musca cinerea, alis maculâ ferrugineâ, pedibus pallidis. Muf. lesk. p. 132. *n°.* 156. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 285.

Cette espèce est cendrée; elle a les pattes pâles, & ses ailes sont marquées d'une tache ferrugineuse. Le descripteur ne dit rien de plus, & n'indique ni la place, ni la direction, ni la couleur du titre qu'annonce le nom qu'il lui a donné.

Elle se trouve en Europe.

189. Mouche tripunctuée.

Musca tripunctata.

Musca nigricans, vertice utrinquè punctis tribus nigris, thorace subcinerascente. Muf. lesk. p. 133. *n°.* 161. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 286.

Noirâtre. Elle a, de chaque côté du sommet de sa tête, trois points noirs, & le corselet demi-cendré.

Elle se trouve en Europe.

190. Mouche leucoptère.

Musca leucoptera.

Musca picea, glabra, pedibus ferrugineis, alis

albis. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 163. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 287.

Cette eſpèce eſt glabre & couleur de poix; ſes pattes ferrugineuſes, & ſes ailes blanches, ſont propres, par cette oppoſition, à la faire reconnoître.

Elle ſe trouve en Europe.

191. Mouche glaucoptère.

Musca glaucoptera.

Muſca picea, glabra, alis glaucis. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 162. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2861. *n°.* 288.

Glabre & d'un noir de poix, comme la précédente. Les ailes de celle-ci ſont d'un vert-glauque.

Elle ſe trouve en Europe.

192. Mouche neuf-points.

Musca novem punctata.

Muſca thorace nigro, abdomine ſubcinereo, punctis novem nigris. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 164. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 289.

Son corſelet eſt noir, & ſon abdomen à demi cendré, marqué de neuf points noirs, dont on nous a laiſſé ignorer la diſpoſition.

Elle ſe trouve en Europe.

193. Mouche poix.

Musca picata.

Muſca thorace nigro, abdomine piceo glabro, plantis poſterioribus craſſis. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 166. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 290.

Le corſelet de cette eſpèce eſt noir. Son abdomen eſt couleur de poix & glabre. Les pattes de derrière ont les plantes fort épaiſſes.

Il faut diſtinguer cette eſpèce de la Mouche picène (n°. 167).

Elle ſe trouve en Europe.

194. Mouche neuf taches.

Musca novem maculata.

Muſca lutea, alis maculis ſex fuſcis, tribus apicis. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 168. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 291.

Jaune. Ses ailes ſont marquées de ſix taches & de trois pointes brunes.

Elle ſe trouve en Europe.

195. Mouche rubripède.

Musca rubripes.

Muſca nigra, pedibus ferrugineis. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 170. Gmelin, *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 292.

Noire; à pattes ferrugineuſes, ou d'un rouillé rougeâtre ſi ſon nom eſt bien appliqué.

Elle ſe trouve en Europe.

196. Mouche mélanochryſe.

Musca melanochryſa.

Muſca flava, vertice puncto, thorace ſuſciis tribus longitudinalibus nigris. Muſ. lesk. p. 133. *n°.* 171. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 293.

Flave, & marquée d'un point noir ſur le ſommet de la tête, & de trois lignes longitudinales ſur le corſelet.

Elle ſe trouve en Europe.

197. Mouche grandtarſe.

Musca granditarſa.

Muſca glabra, thorace nigro-æneo, abdomine ferrugineo, apice nigro. Forst. *Nov. Inſ. Sp.* 1. *p.* 99. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 295.

Cette mouche eſt glabre; le corſelet noir brouzé; l'abdomen ferrugineux, à pointe noire.

Elle ſe trouve en Angleterre.

198. Mouche apiforme.

Musca apiformis.

Muſca hirſuta, nigra, thoracis baſi abdominiſque cingulo flavo, ano albido. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 459. *n°.* 933. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 296.

Ses ailes ſont ouvertes en croix comme dans les Abeilles; elles prennent cependant la diſpoſition parallèle après la mort de l'inſecte. Tout le corps eſt très-velu, comme dans les Abeilles-Bourdons, particuliérement l'eſpèce des jardins, *apis hortorum*. Elle en a tellement le port, que l'obſervateur raconte avoir pluſieurs fois voulu en trouver la trompe & la ſeconde paire d'ailes, ne pouvant ſe perſuader facilement qu'il exiſtât une reſſemblance ſi complète dans deux genres ſi différens.

Noire généralement. Elle a le front blanc; une bande flave à la baſe du corſelet; une autre au milieu de l'abdomen, dont la pointe blanchit, & qu'elle tient habituellement inclinée à ſa baſe. Au premier anneau ſe trouvent deux petites foſſètes latérales, du milieu deſquelles ſort une houpe particulière de longs poils. Le deſſous eſt entiérement glabre; les ailes tranſparentes, & marquées au milieu d'un nuage enfumé.

Cette mouche, obſervée à Vienne par Schrank, étoit ſortie le 3 mai, au quinzième degré du thermomètre de Réaumur, d'une chryſalide trouvée dans la carie d'arbres morts; elle était rouſſeâtre & gibbeuſe. Vers la région de la tête ſe voyoient

les gaînes de deux corps verrugineux, cachés sous le poil dans l'insecte parfait. Sur le dos, une tache blanche fourchue. L'extrémité de l'abdomen terminé par une sorte d'aiguillon enfermé dans deux fourreaux, dont celui de dessus n'est que la continuation de la pellicule générale; celui de dessous est corné. Le dessous du corps entièrement plat, avec la trace des trois paires de pattes.

199. Mouche argyrostome.

Musca argyrostoma.

Musca pilosa, nigra, fronte abdomineque fasciis argenteis. Schrank, *Inf. austr. p.* 460. *n°.* 955. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 297.

Cette mouche, entièrement velue, est âtre ou noir-foncé; en dessous, mate comme le charbon, & luisante en dessus. Le corselet rayé de plusieurs lignes d'un noir moins foncé; la bouche argentée comme l'indique son nom, ou même, si on y regarde mieux, toute la tête; les yeux d'un noir rougissant, & au cou un duvet ferrugineux; les antennes brunes, plus rougissantes que les yeux; l'abdomen oblong, marqué de trois petites bandes argentées qui occupent la base du second, du troisième & du quatrième anneau. Ses ailes transparentes font dans une direction divergente, ou forment le triangle.

Observée à Vienne par Schrank.

200. Mouche fulviventre.

Musca fulviventris

Musca nigrescens, abdomine subtùs flavotomentoso, alis fuscis albo punctatis. Schrank, *Inf. austr. p.* 469. *n°.* 953. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 298.

D'un cendré noirâtre. Ses yeux & ses pattes sont âtres, ainsi que l'extrémité de l'abdomen en dessous, dont le reste est couvert d'un duvet fauve. Ses ailes, de couleur enfumée, sont parsemées de points blancs sans nombre, qui disparoissent vers le bord intérieur, mais qui sont encore plus grands vers la pointe & le bord extérieur. La seule absence de ces points forme sur chaque aile une bande obscure. L'orbite des yeux argentin, mais non toute la face; la bouche épaisse.

Cette Mouche, observée à Vienne par Schrank, lui paroissoit fort analogue à la Mouche ombreuse ci-dessus (n°. 123).

201. Mouche grosse-jambe.

Musca clavicrus.

Musca flava, nuda, oculis viridibus, femoribus posterioribus clavatis. Schrank, *Inf. austr. p.* 471. *n°.* 958. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 299.

Cette espèce est flave & sans poils. Ses yeux, verts, deviennent noirs dans l'insecte desséché. Le corselet est rayé de trois lignes longitudinales d'un brun-testacé, & l'abdomen de trois bandes de cette même couleur. Dans les pattes postérieures la cuisse est fort large: caractère saisi & exprimé par Schrank, dans le nom *clavicrus*, large patte.

Observée à Vienne, dans un pré, vers la mi-juin.

202. Mouche cinq-points.

Musca quinque punctata.

Musca cinerea, alis puncto ad apicem, altero marginem internum, tribus ad externum. Schrank, *Inf. austr. p.* 473. *n°.* 962. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2862. *n°.* 300.

Cinq points sur chaque aile distinguent cette espèce; ils sont distribués, trois sur le bord extérieur, un à la pointe, & un au bord interne.

Observée en Allemagne, sur la grande ortie *(urtica dioica)*.

203. Mouche flictique.

Musca flictica.

Musca flava, thorace abdomineque punctorum nigrorum lineis quatuor, alis albis, margine fasciisque tribus flavis (punctata). Schrank, *Inf. austr. p.* 474. *n°.* 963. Gmel. *Syst. Nat.* 2. *p.* 2863. *n°.* 301.

Cette mouche, qui est flave, a le corselet & l'abdomen rayés de quatre lignes de points noirs. Ses yeux sont verts; mais ils deviennent noirs après la mort de l'insecte. Les ailes sont blanches, avec trois bandes flaves sur le bord: leur port est celui des mouches dites *nobles*, c'est-à-dire, qu'elles sont divergentes.

Elle a été observée à Vienne par Schrank, qui l'avoit nommée simplement *ponctuée*. Gmelin, forcé de changer ce nom trivial, l'a désignée comme *flictique*, c'est-à-dire, bornée.

204. Mouche arlequine.

Musca pœciloptera.

Musca alis rufo-fuscis, albo variegatis. Schr. 2. *Naturg. p.* 96. §. 68. — *Inf. austr. p.* 472. *n°.* 964. *Beytr. Syst. Nat.* 2. *p.* 2863. *n°.* 302.

Ses ailes sont d'un roux-brun, arlequinées de blanc, d'où son nom pœciloptère.

Observée en Autriche.

205. Mouche linzienne.

Musca linzensis.

Musca nigra, fronte rubrâ, marginis macula

anaſtomoſibuſque duabus fuſcis. Schrank, *Beytr. 2. Naturg. p.* 96. §. 67. — *Inſ. auſtr. p.* 474. *n°.* 965. Gmel. *Syſt. Nat. 2. p.* 2863. *n°.* 303.

La Mouche à taches brunes ſur le bord de l'aile & point noir au milieu. Geoffr. *Inſ. pariſ. 2. p.* 504.

La tête de cette mouche eſt rougeâtre, & ſes yeux ſont bruns. Les palettes de ſes antennes ſont très-longues. Son corſelet eſt entrecoupé de bandes longitudinales, alternativement noires & cendrées. Son ventre eſt noirâtre. Ses ailes, plus longues que le ventre, ont ſur leur bord extérieur trois ou quatre taches brunes, dont la dernière, qui termine l'aile, eſt la plus grande. De plus, ſur le milieu de l'aile, il y a un point noir, outre une nervure tranſverſe bien marquée, qui eſt un peu plus bas. Les pattes ſont de couleur fauve.

Cette mouche a été obſervée à Lintz en Allemagne, d'où elle a été ainſi nommée par les Allemands, qui n'avoient pas ſu qu'elle avoit été décrite par M. Geoffroy.

206. Mouche naſique.

Muſca naſuta.

Muſca flava, thorace lineis ſubquinis, abdomineque fuſciis quatuor nigris. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 475. *n°.* 966. Gmel. *Syſt. Nat. 2. p.* 2863. *n°.* 304.

La Mouche jaune, à bandes noires. Geoff. *Inſ. pariſ. 2. p.* 508.

Elle a une ligne & demie de long. Sa tête eſt jaune. On remarque ſur le front une élévation conique, ſous laquelle ſont placées les antennes en maſſe, munies, à leur baſe, d'une ſoie. Les yeux ſont noirâtres. Le corſelet eſt jaune, marqué de trois lignes longitudinales aſſez larges, noires, & une autre de chaque côté, vers l'extrémité, plus étroite & oblique. A la baſe du corſelet ſont deux points noirâtres, qu'on n'apperçoit bien qu'à l'aide de la loupe. L'écuſſon eſt jaune. L'abdomen eſt jaune avec quatre bandes noires en deſſus. Les ailes ſont tranſparentes. Les balanciers ſont blancs. Les pattes ſont jaunes, & les cuiſſes ont une ligne oblique noire.

Elle ſe trouve aux environs de Paris & de Vienne.

207. Mouche lamed.

Musca lamed.

Muſca alis hyalinis, margine externo fuſco variis, interno lamed hebræo fuſco inſcriptis. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 475. *n°.* 967. Gmel. *Syſt. Nat. 2. p.* 2863. *n°.* 305.

Elle a trois lignes de long. La tête eſt blanche, avec les yeux noirs. Les antennes ſont teſtacées, & l'on remarque au deſſus d'elles une écaille jaune, relevée. Le corſelet eſt cendré, marqué ſur le dos de deux lignes longitudinales rapprochées, noires. L'abdomen eſt cendré. Les pattes ſont de couleur teſtacée-pâle. Les ailes ſont tranſparentes avec le bord extérieur un peu obſcur, & en outre quatre taches obſcures, qui, par leur poſition, forment en quelque ſorte la lettre hébraique nommée *lamed.*

Elle ſe trouve en Europe.

208. Mouche miliaire.

Musca miliaria.

Muſca flava, oculis nigris, alis flavis, maculâ triplici punctiſque plurimis fuſcis inſcriptis. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 476, *n°.* 968. Gmel. *Syſt. Nat. 2. p.* 2863. *n°.* 306.

La Mouche à ailes jaunes, chargées de points & de trois taches brunes. Geoffr. *Inſ. pariſ. t. 2. p.* 498.

Elle eſt jaune, munie de quelques poils. L'abdomen en a pluſieurs qui ſont noirs, & qui partent principalement des bords des anneaux. Les ailes ſont jaunâtres, & ont quatre taches noires, dont une vers l'extrémité, deux au milieu, & une plus petite vers la baſe du bord interne.

Elle ſe trouve ſur le chardon, en France, en Allemagne.

209. Mouche cyanophthalme.

Musca cyanophthalma.

Muſca piloſa, oculis violaceis, faſciis purpureis fex, pedibus annulo albo. Gmel. *Syſt. Nat. 2. p.* 2863. *n°.* 308.

Muſca annulata. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 477. *n°.* 477.

Elle a deux lignes & demie de longueur; elle eſt noire-luiſante, mais la tête eſt rouge entre les yeux. L'écuſſon eſt d'un rouge-bronzé ou cuivreux. L'abdomen eſt rougeâtre de chaque côté en deſſous. Les tarſes ont un anneau blanc à leur baſe. Les yeux, dans l'animal vivant, ont ſix bandes pourpres, qui diſparoiſſent à ſa mort.

Elle ſe trouve à Vienne, dans les places, au bas des maiſons.

210. Mouche méruline.

Musca merulina.

Muſca atra, nitens, oculis rubris, alis hyalinis immaculatis. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 477. *n°.* 971. Gmel. *Syſt. Nat. 2. p.* 2863. *n°.* 308.

Muſca merulina. Scop. *Ent. carn. n°.* 928.

Elle a deux lignes de longueur; elle eſt poilue, toute noire, luiſante, avec les yeux rouges. L'ab-

domen eſt mince, preſque cylindrique, avec le bord des anneaux un peu ellié.
Elle ſe trouve en Autriche, en Italie.

211. Mouche méticuleuſe.

Musca meticuloſa.

Muſca nigra, nitens, tibiis rufis, faſciâ nigrâ, poſticis curvis. Schrank, *Inſ. auſtr. pag.* 477. *n°.* 972. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2865. *n°.* 509.

Muſca meticuloſa. Scop. *Ent. carn. n°.* 927.

Elle a deux lignes de longueur; elle eſt poilue, noire, luiſante, avec la bouche & les antennes ferrugineuſes. Les pattes ſont ferrugineuſes avec les cuiſſes poſtérieures, les tarſes, & une large bande ſur les jambes, noirâtres. Les balanciers ſont blancs.
Elle ſe trouve en Italie, en Autriche.

212. Mouche réſinelle.

Musca reſinellæ.

Muſca nigra, halterum ſquamâ ferrugineâ, abdomine cingulis duobus albis tenuibus. Schrank, *Inſ. auſtr. p.* 478. *n°.* 973. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 2864. *n°.* 310. Beytr. 2. *Naturg. p.* 42. §. 1.

Cette eſpèce vit aux dépens de la phalène réſinelle; elle eſt noire, avec l'écaille des balanciers ferrugineuſe. L'abdomen eſt marqué de deux petites bandes blanches.
Elle ſe trouve en Autriche.

213. Mouche cornue.

Musca cornuta.

Muſca flaveſcens, cornibus binis tres ramulos nigros ex latere ſuperiore educentibus; alis hyalinis, fuſco maculatis. Scop. *Ann.* 5. *Hiſt. Nat. p.* 123. *n°.* 149. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 311.

Elle reſſemble à la Mouche domeſtique; elle eſt jaunâtre. Les ailes ſont tranſparentes, avec quelques points noirs. La tête eſt munie de deux petites cornes diſtinctes des antennes : celles-ci ſont penchées. Le corſelet eſt couvert de quelques poils noirs.
Elle ſe trouve en Italie.

214. Mouche iris.

Musca iridata.

Muſca thorace viridi, nitidiſſimo; abdomine lucido, lanceolato, æneo-violaceo. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 312.

Muſca iridata. Scop. *Ent. carn. n°.* 914. Petagna, *Inſ. calab. p.* 43, *n°.* 229.

Les antennes ſont noires, un peu velues, en maſſe. Les yeux ſont brillans, d'un vert-marron. Les parties latérales de la trompe ſont blanches. On remarque trois petits tubercules au ſommet de la tête. Le corſelet eſt preſque ovale, un peu velu, d'un vert brillant. L'abdomen eſt long de trois lignes, un peu convexe, d'un violet-bronzé en deſſus, d'une couleur noirâtre en deſſous. Les pattes ſont noirâtres. Les ailes ſont vitrées, avec le bord extérieur obſcur.
Elle ſe trouve en Italie.

215. Mouche cannabine.

Musca cannabina.

Muſca thorace æneo, abdomine pellucido, flavo; faſciis nigris, alterne anguſtioribus. Gmel. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 2864. *n°.* 313.

Muſca cannabina. Scop. *Ent. carn. n°.* 929.

Muſca cannabina. Petagna, *Inſ. calab. p.* 43. *n°.* 230.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Les antennes ſont rougeâtres. Les yeux ſont marrons, avec le bord blanc. Le corſelet eſt bronzé, luiſant, glabre. L'écuſſon eſt jaune. Les balanciers ſont pâles. L'abdomen eſt lancéolé, comprimé, long de trois lignes, jaune, avec des bandes noires, dont les deux dernières ſolitaires & les autres doubles, & une raie de la même couleur, qui deſcend de la baſe à l'extrémité. Les pattes ſont jaunâtres.
Elle ſe trouve en Italie.

216. Mouche lupine.

Musca lupina.

Muſca thorace cinereo; lineis quatuor interruptis, nigris; abdomine ſubteſſellato, lateribus diaphano. Swed. *Nov. Act. Stockh.* 1787. 4. *n^os.* 2. 50.

Elle reſſemble à la Mouche ſarouche, mais elle eſt preſque une fois plus grande, tomenteuſe, & couverte de poils rudes. Le corſelet eſt cendré, & marqué de quatre lignes noires interrompues. L'abdomen eſt marqueté, & ſes côtés ſont un peu tranſparens.
Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

(1) MOUCHE ABEILLIFORME. (*Voy.* Syrphe.)

MOUCHE A MIEL. (*Voyez* Abeille.)

MOUCHE APHIDIVORE (*Voyez* Syrphe & Hémérobe.)

MOUCHE ARAIGNÉE. (*Voyez* Hippobosque & Ornithomie.)

(1) M. Olivier, obligé de s'abſenter pendant pluſieurs années pour remplir dans le Levant une miſſion du Gouvernement, reprend ici la rédaction de ce Dictionnaire, qui avoit été confiée à d'autres perſonnes depuis la lettre L.

MOUCHE ARMÉE. (*Voyez* Stratiome.)

MOUCHE A SCIE. (*Voyez* Tentrède.)

MOUCHE ASILE. (*Voyez* Œstre, Taon, Mélophage.)

MOUCHE CANTHARIDE. (*Voyez* Cantharide.)

MOUCHE DE FEU, MOUCHE A DRAGUE. Nom d'une espèce de Guêpe de Cayenne, dont la piqûre excite une douleur semblable à celle que produit la brûlure.

MOUCHE ICHNEUMONE. (*Voyez* Ichneumon.)

MOUCHE LUISANTE. (*Voyez* Fulgore, Lampyre & Taupin.)

MOUCHE SCORPION. (*Voyez* Panorpe.)

MOUCHERON, nom vulgaire des petits insectes diptères ou à deux ailes.

MOUSTIQUE. On donne ce nom à divers insectes. Dans l'Amérique méridionale c'est une très-petite espèce de Coulin, selon Barrère, qui pique aussi vivement que le Maringouin, & qui se trouve par nuées dans les lieux bas & marécageux, & au voisinage des fleuves. Dans l'Amérique septentrionale on donne plus particulièrement ce nom à un autre très-petit insecte du genre établi par M. Latreille, sous le nom de *Simulie*. (*Voyez ce mot.*)

MULIO, genre d'insectes établi par Fabricius, qui comprend douze espèces qui appartiennent aux genres Chrysotoxe, Microdon, Aphridite, Paragûe. (*Voyez les trois premiers dans les Supplémens, & le dernier à sa place.*)

MULION. *Mulio*. Genre d'insectes, de l'Ordre des Diptères & de la famille des Anthraciens.

Ces insectes ont deux ailes veinées, deux antennes courtes, distantes, formées de trois pièces; la trompe droite, mince, plus ou moins avancée; les yeux grands, distans; le corps ordinairement très-velu.

Ce genre, établi par Fabricius, avoit reçu le nom de *Citherea*, que M. Latreille a changé en celui de *Mulion*, parce qu'il existoit déjà parmi les Entomostracés un genre qui avoit reçu par Muller le nom de *Cythère*. Fabricius s'est non-seulement refusé à adopter le changement que M. Latreille s'étoit cru obligé de faire, mais il a employé le mot *Mulio*, créé par celui-ci pour désigner un autre genre de Diptères. (*Voyez dans les Supplémens*, Chrysotoxe & Aphridite.)

Les Mulions ressemblent beaucoup aux Anthrax: c'est la même forme dans toutes les parties du corps; seulement les antennes sont un peu plus distantes dans les premiers. La trompe est en général un peu plus longue, & la seconde cellule marginale est moins sinuée.

Les antennes des Mulions, placées au-devant de la tête, à quelque distance des yeux, sont courtes, & composées de trois articles, dont le premier est un peu alongé, un peu plus mince à sa base qu'à son extrémité; le second est court, presque cylindrique; le dernier, qui ne paroît composé que d'une seule pièce, est un peu plus long que les deux autres, & se termine en pointe aiguë. Elles sont un peu plus distantes à leur base, que celles des Anthrax, & un peu moins que celles des Némestrines.

La bouche est formée d'une trompe mince, portée en avant, plus longue que la tête, composée d'une gaine creusée en goutière à sa partie supérieure, où se placent trois soies, dont une aussi longue que la gaine, & deux égales entr'elles, un peu plus courtes: ces trois soies sont contenues par une pièce supérieure mince, un peu aplatie, plus courte que l'une des soies, plus longue que les deux autres. A la base latérale de la trompe on voit deux antennules courtes, filiformes, qui paroissent composées de deux articles presqu'égaux.

Les yeux sont assez grands, fort distans l'un de l'autre, & placés à la partie latérale de la tête. On apperçoit sur le vertex trois petits yeux lisses fort rapprochés, disposés en triangle.

Le corcelet est grand, convexe, terminé postérieurement, comme dans les Anthrax, par une pièce presque triangulaire un peu relevée, en forme d'écusson.

Les ailes sont grandes, & ont leurs nervures bien marquées. La première cellule, ou la cellule marginale, est très-alongée; la seconde est sinuée; elle se réfléchit un peu, & vient se terminer au bord extérieur. A peu de distance de l'extrémité, il y a une troisième cellule qui occupe cette extrémité. La différence la plus remarquable entre les Mulions & les Anthrax, c'est que dans ceux-ci la seconde cellule est ou entièrement coupée en deux, ou qu'il y a ordinairement un nerf récurrent fort court, qui part de la troisième nervure.

Les balanciers sont fort petits; ils sont portés sur un pédicule fort mince, un peu alongé.

L'abdomen est triangulaire, obtus, un peu déprimé, composé de sept anneaux peu distincts, à cause des poils qui les couvrent.

Les pattes sont longues, minces, couvertes de quelques épines fort menues ou de quelques poils fort roides. Les tarses sont terminés par deux crochets, au dessous desquels sont deux pelotes fort petites.

Ces insectes, fort peu nombreux en espèces, & étrangers jusqu'à présent au nord de l'Europe, sont peu connus, & ont dû être par conséquent peu observés. La première espèce que M. Desfontaines a apportée de Barbarie, & que j'ai vue fréquemment en Egypte & en Syrie sur diverses fleurs, s'envoloit avec assez de promptitude lorsque j'approchois d'elle pour la prendre.

La larve nous est tout à fait inconnue.

MULION.

MULIO. LATR. CYTHEREA. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, très-distantes à leur base, formées de trois articles, dont le second très-court; le dernier subulé.

Trompe mince, plus longue que la tête, portée en avant, formée de cinq pièces.

Deux antennules courtes, biarticulées.

Yeux grands, très-distans.

Seconde cellule de l'aile longue, un peu sinuée.

ESPÈCES.

1. MULION obscur.

Noirâtre, couvert de poils cendrés; base des ailes obscure.

2. MULION fascié.

Velu, cendré; abdomen noir, avec le bord des anneaux cilié de blanc.

3. MULION cendré.

Cendré; base des ailes noire, avec des points blancs.

4. MULION doré.

Velu; corcelet obscur; abdomen doré.

5. MULION noirâtre.

Noirâtre; côtés du corcelet et de l'abdomen ferrugineux; ailes avec la base et trois points noirs.

6. MULION brévirostre.

Noirâtre, couvert de poils cendrés; trompe de la longueur de la tête.

1. Mulion obſcur.

Mullio obſcurus.

Mulio nigricans, cinereo hirtus, alis baſi fuſcis.

Cytherea obſcura. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *pag.* 415. *n°.* 1. — *Syſt. antl. p.* 116. *n°.* 1.

Cytherea obſcura. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 2. *pag.* 87. *tab.* 20. *fig.* 10.

Il eſt aſſez grand. Tout le corps eſt noirâtre, mais couvert de poils fins, longs, ſerrés, griſâtres. La trompe eſt une fois plus longue que la tête; elle eſt noire, ainſi que les antennes. Le corcelet eſt ordinairement un peu moins velu que le reſte du corps. Les ailes ſont obſcures depuis leur baſe juſqu'un peu au-delà du milieu; le reſte eſt tranſparent. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Barbarie, en Égypte, en Syrie.

2. Mulion faſcié.

Mullio faſciatus.

Mulio hirtus, cinereus, abdomine atro ſegmentorum marginibus albo ciliatis.

Cytherea faſciata. Fabr. *Syſt. antl. pag.* 116. *n°.* 2.

Il eſt de la grandeur du précédent. La tête eſt cendrée. La trompe eſt noire, alongée, droite. Le corcelet eſt velu, cendré. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux velu, blanc. Les ailes ſont blanches, avec la baſe ſeulement noire. Les pattes ſont velues, cendrées.

Il ſe trouve en Italie.

3. Mulion cendré.

Mullio cinereus.

Mulio cinereus, alis baſi fuſcis albo punctatis.

Cytherea cinerea. Fabr. *Syſt. antl. pag.* 116. *n°.* 3.

Il eſt de grandeur moyenne. La tête eſt velue, cendrée. Les antennes & la trompe ſont noires. Le corcelet & l'abdomen ſont velus, cendrés, ſans taches. Les ailes ſont tranſparentes, avec la baſe obſcure, marquée d'une tache blanche & de trois points blancs. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve à Mogador en Afrique.

4. Mulion doré.

Mullio aureus.

Mulio hirtus, thorace fuſco, abdomine aureo.

Cytherea aurea. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 414. *n°.* 2. — *Syſt. antl. p.* 116. *n°.* 4.

Cytherea aurea. Coqueb. *Illuſt. Inſ.* 2. *p.* 87. *tab.* 20. *fig.* 11.

Il eſt une fois plus petit que le précédent. La tête eſt couverte de poils fins, d'un gris-fauve doré. Le corcelet eſt obſcur, avec les côtés velus comme la tête. L'abdomen eſt velu, un peu bronzé, luiſant. Les pattes ſont teſtacées. Les ailes ſont obſcures à leur baſe, tranſparentes à leur extrémité, avec ſix points noirs, provenans de l'anaſtomoſe des nervures.

Il ſe trouve en Barbarie, d'où il a été apporté par M. Desfontaines.

5. Mulion noirâtre.

Mullio fuſcus.

Mulio fuſcus, thoracis abdominiſque lateribus ferrugineis, alis baſi nigris, punctis atris tribus.

Cytherea fuſca. Fabr. *Syſt. antl. p.* 117. *n°.* 5.

M. Fabricius, qui a décrit cet inſecte, n'eſt pas certain qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à celui de l'Anthrax. Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mulion doré. La tête eſt obſcure, avec les yeux grands, dorés. Le corcelet eſt noirâtre, avec les côtés couverts de poils ferrugineux. L'abdomen eſt preſque nu, noirâtre, avec les côtés ferrugineux. Les ailes ſont tranſparentes, avec la baſe noire & trois points de la même couleur vers l'extrémité. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

6. Mulion bréviroſtre.

Mullio breviroſtris.

Mulio fuſcus, cinereo hirtus, roſtro longitudine capitis.

Il eſt une fois plus petit que le Mulion obſcur. Les antennes ſont noires. La trompe eſt noire, de la longueur de la tête. Le corps eſt noirâtre, couvert de poils cendrés, fins, longs, aſſez ſerrés. Les ailes ſont obſcures, avec l'extrémité & une tache dans le milieu, tranſparentes.

Il ſe trouve au midi de la France.

MUSCIDES. *Muſcides.* Famille d'inſectes de l'Ordre des Diptères, qui préſente les caractères ſuivans : ſuçoir formé de deux ſoies, reçu dans une gaine ou trompe bilabiée, rétractile; deux antennules & trois tubercules à la place de la trompe dans quelques genres; antennes à palète; le dernier article des antennes inarticulé.

Les Muſcides ont la tête hémiſphérique, deux yeux grands & à réſeau, & trois petits yeux liſſes, diſtincts. Le front eſt marqué de deux ſillons longitudinaux, dans leſquels ſe placent les antennes. Le corcelet eſt cylindrique & d'un ſeul ſegment apparent. L'abdomen varie dans ſa forme. Les ailes ſont grandes, horizontales, & les balanciers ſont courts. Les pattes ſont terminées par deux crochets & deux pelottes.

Les

Les larves n'ont point de pattes : leur tête eſt munie d'un ou de deux crochets rétractiles, au moyen duquel elles déchirent les ſubſtances végétales ou animales dont elles ſe nourriſſent. Lorſqu'elles veulent ſe métamorphoſer, leur peau ſe durcit, & devient l'enveloppe de la nymphe.

Cette famille eſt compoſée, ſuivant M. Latreille, des genres Œſtre, Echinomyie, Ocyptère, Phaſie, Mouche, Anthomyie, Liſpe, Ochthère, Scénopine, Sépedon, Tétanocère, Oſcine, Calobate, Achias, Diopſis, Platyſtome, Téphrite, Micropèze, Loxocère, Moſille, Scatophage, Thyréophore, Sphærocère & Phore. *(Voyez ces mots.)*

MUTILLAIRES. *Mutillariæ.* Famille d'inſectes établie par M. Latreille, renfermant les genres Labide, Doryle, Aptérogyne, Mutille, Méthoque, Myrmoſe, Scléroderme & Myrmécode. Elle a, pour caractères, un aiguillon dans les femelles; l'abdomen tenant au corcelet par une petite portion de ſon épaiſſeur; la lèvre inférieure très-petite, membraneuſe, creuſée en cuiller à ſon extrémité; les antennes filiformes, inſérées près de la bouche, vibratiles, ſouvent briſées, à articles ſerrés, le troiſième plus long ou auſſi long que les deux qui lui ſont contigus; les mandibules arquées, pointues; les antennules maxillaires ordinairement longues.

Les Mutillaires reſſemblent, ſous beaucoup de rapports, aux Formicaires; mais dans les premières il n'y a que deux ſortes d'individus, des mâles, & des femelles aptères dans le plus grand nombre. L'abdomen de ces dernières ne tient pas au corcelet par une écaille ou par un ou deux nœuds; ce qui les diſtingue des Formicaires.

Le corps des Mutillaires eſt alongé : la tête eſt verticale, de la largeur du corcelet, comprimée, arrondie poſtérieurement. Les yeux ſont ovales. Les petits yeux liſſes manquent dans les individus privés d'ailes. Le corcelet eſt grand, preſque cylindrique dans les mêmes individus. L'abdomen eſt ellipſoïde ou ové, pourvu, dans les femelles, d'un aiguillon rétractile & très-fort. Les pattes ſont courtes, ſouvent velues ou épineuſes. Les cuiſſes ſont comprimées, & les jambes preſque triangulaires. Les tarſes ſont courts.

MUTILLE. *Mutilla.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Mutillaires.

Les Mutilles ſont aptères ou ont quatre ailes veinées, inégales; les antennes filiformes, coudées, de la longueur du corcelet, & compoſées de treize articles dans les individus ailés, plus courtes que le corcelet, & compoſées de douze articles dans ceux qui ſont aptères. Dans les uns & dans les autres, l'abdomen, qui tient au corcelet par un pédicule court, mince & ſimple, renferme un aiguillon très-fort & très-aigu, que l'inſecte fait ſortir à volonté par l'anus.

Les caractères que M. Jurine aſſigne aux Mutilles ſont : une cellule radiale, petite, arrondie; trois cellules cubitales, d'égale grandeur; la deuxième, preſque triangulaire, reçoit la première nervure récurrente; la troiſième, hexagonale, reçoit la ſeconde nervure, & donne naiſſance à deux petites nervures qui n'atteignent pas le bout de l'aile.

Ce caractère convient à preſque toutes les Mutilles dont nous avons vu les individus ailés; mais quelques eſpèces qu'il faudroit néceſſairement détacher de ce genre, en ſuivant la méthode de M. Jurine, préſentent des différences aſſez remarquables dans cette partie. L'aile ſupérieure, au lieu d'avoir trois cellules cubitales, d'égale grandeur, n'en a que deux, & un ſeul nerf récurrent qui part de la ſeconde cellule : telles ſont la Mutille cendrée, la Mutille âtre & la Mutille italienne.

Ces inſectes ont quelques rapports de conformation avec les Fourmis & tous les genres qui en ont été détachés; mais outre que les Fourmis ont le premier article des antennes plus long que dans les Mutilles, le pédicule qui lie le corcelet avec l'abdomen, noduleux, & l'abdomen ſans aiguillon, les ailes préſentent encore des différences très-remarquables : on voit dans celles des Fourmis, une cellule radiale fort alongée, & ſeulement deux cellules cubitales, dont la dernière ſe prolonge juſqu'à l'extrémité des ailes.

Ce ſont auſſi ces rapports de conformation, qui avoient fait regarder les Mutilles ailées comme étant des mâles ou des femelles, & les Mutilles ſans ailes comme des mulets ou des ouvrières. M. Latreille avoit d'abord adopté cette opinion, qu'il a enſuite abandonnée lorſqu'il a cru reconnoître que les individus ailés ſont tous des mâles, & les individus ſans ailes ſont tous des femelles. M. Jurine paroît avoir adopté cette dernière opinion, quoique la plupart des naturaliſtes, M. Illiger entr'autres, regardent cette queſtion comme n'étant pas encore réſolue. En effet, ces inſectes ont été juſqu'à préſent trop peu obſervés. Nous avons trop peu de notions ſur leurs mœurs & ſur leur manière de vivre, pour prononcer définitivement à ce ſujet.

Ce qui porte néanmoins à croire que les uns ſont des mâles, & les autres des femelles, c'eſt que les premiers, ou ceux pourvus d'ailes, ont un article de plus aux antennes, & un anneau de plus à l'abdomen; c'eſt d'ailleurs qu'aucune eſpèce de ce genre ne vit en ſociété, & on ſait qu'il n'y a des mulets ou des individus privés de ſexe que parmi les inſectes qui forment une ſociété fort nombreuſe.

Les antennes des Mutilles ſont filiformes & à peu près de la longueur du corcelet dans les mâles; elles ſont compoſées de treize articles, dont le premier eſt un peu alongé; le ſecond eſt fort court; les autres ſont cylindriques, preſqu'égaux :

celles des femelles ſont courtes, guère plus longues que la tête, preſque briſées ou coudées. Le premier article eſt plus long dans celles-ci que dans le mâle, un peu arqué; le ſecond eſt court & conique; les autres, quoique cylindriques, préſentent enſemble la forme d'un fuſeau peu renflé. Ces antennes, dans les individus aptères, ſont quelquefois un peu roulées en ſpirale.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe courte, peu apparente, & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt cornée, peu avancée, courte, arrondie, ciliée.

Les mandibules varient beaucoup dans leur forme & leur grandeur; elles ſont, ou ſimples, ou bidentées, ou tridentées, quelquefois éperonnées, ſuivant les eſpèces; mais en général elles ſont très-fortes, un peu crochues & très-pointues à leur extrémité.

La trompe eſt très-courte & compoſée de trois pièces, deux latérales aplaties, coriacées, qui portent vers leur baſe les antennules antérieures, & une intermédiaire, arrondie, qui donne naiſſance aux deux antennules poſtérieures.

Les antennules antérieures ſont longues, ſiliformes, compoſées de ſix articles d'inégale longueur, dont le premier très-court; le troiſième un peu aplati; les autres cylindriques. Les poſtérieures ſont ſiliformes, beaucoup plus courtes que les antérieures, & compoſées ſeulement de quatre articles, dont le troiſième plus large & aplati.

La tête eſt beaucoup plus groſſe dans les individus ſans ailes, que dans ceux qui ſont ailés; elle eſt plus étroite que le corcelet dans les uns, & ordinairement plus large dans les autres. Les yeux ſont petits, arrondis, peu ſaillans, placés à la partie latérale un peu antérieure de la tête dans les individus privés d'ailes; ils ſont grands, ovales & échancrés dans ceux qui en ſont pourvus. Dans ces derniers, on voit, au ſommet de la tête, trois petits yeux liſſes qui manquent toujours aux autres.

Le corcelet n'eſt pas figuré de même dans les deux ſexes. L'individu aptère a le ſien d'une forme ordinairement preſque carrée, & paroiſſant n'être compoſé que d'une ſeule pièce, tandis que, dans l'individu ailé, le corcelet reſſemble à celui de tous les Hyménoptères; c'eſt-à-dire, qu'il eſt formé de trois pièces peu diſtinctes, l'une antérieure très-courte, que quelques auteurs ont déſignée ſous le nom d'épaulette, & qui donne naiſſance aux deux pattes antérieures; le dos, qui donne naiſſance aux ailes & aux quatre pattes poſtérieures, & l'écuſſon ou cette partie poſtérieure qui ſaille un peu, & qui très-ſouvent eſt autrement coloré que le dos.

L'abdomen eſt ovale, un peu alongé poſtérieurement, & compoſé de ſept anneaux dans les individus ailés, & de ſix dans ceux qui ſont dépourvus d'ailes; ce qui fait ſuppoſer que les premiers ſont des mâles, & que les ſeconds ſont des femelles. L'anus de celles-ci eſt armé d'un aiguillon très-fort, très-acéré, que l'inſecte fait ſortir & rentrer à volonté. Le ſecond anneau dans les deux ſexes eſt très-grand, campaniforme, & le premier eſt quelquefois fort petit & fort étroit.

Les pattes ſont de longueur moyenne, ordinairement très-velues. Les jambes des individus aptères ſont épineuſes tout le long de leur partie externe, tandis que celles des individus ailés ne le ſont pas ou le ſont à peine.

On trouve les Mutilles aptères dans les endroits ſecs, ſablonneux & chauds, courant par terre, ou s'enfonçant dans des nids qu'elles ont creuſés très-profondément. Celles qui ont des ailes, beaucoup plus rares ou beaucoup plus difficiles à trouver que les autres, fréquentent ordinairement les fleurs, d'où elles s'envolent avec aſſez de preſteſſe ſi on n'eſt encore plus prompt à les ſaiſir.

Quoiqu'il y ait en Europe un grand nombre d'eſpèces de ces inſectes, leur hiſtoire eſt peu connue. On ſait ſeulement qu'ils vivent iſolés; qu'ils font leurs nids dans la terre, & qu'on rencontre les individus aptères perdant toute la belle ſaiſon.

MUTILLE.

MUTILLA. Linn. Fabr. Latr. Jur.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes coudées, presque fusiformes, guère plus longues que la tête, et en spirale dans les femelles ; filiformes et aussi longues que le corcelet dans les mâles.

Mandibules cornées, fortes, simples ou dentées.

Quatre antennules inégales ; les antérieures plus longues que les postérieures, composées de six articles ; les postérieures filiformes, composées de quatre.

Trois yeux lisses dans le mâle ; aiguillon très-fort, caché dans l'abdomen, dans la femelle.

ESPÈCES.

1. Mutille écarlate.

D'un rouge de sang ; abdomen avec une bande noire.

2. Mutille diadême.

Très-noire ; abdomen avec deux points à la base, une raie au milieu, transverse, interrompue, et une ligne à l'extrémité, jaunâtres.

3. Mutille fasciée.

Blanche ; bande sur le corcelet ; base, milieu et extrémité de l'abdomen noirs.

4. Mutille effacée.

Très-noire ; abdomen avec deux taches rouges sur le second anneau, et deux taches blanches sur les autres.

5. Mutille nigripenne.

Noire ; abdomen rouge, velu, avec l'extrémité noire ; ailes d'un noir-bleu.

6. Mutille d'Antigoa.

Rouge ; extrémité de l'abdomen noire, avec le bord des anneaux blanc.

7. Mutille de Guinée.

Corcelet presqu'épineux, variolé, brun ; abdomen noir, avec deux points et une bande interrompue, blancs.

8. Mutille américaine.

Noire ; abdomen avec quatre taches rouges et trois lignes blanches.

9. Mutille formicaire.

Noire ; abdomen avec une rangée longitudinale de points blancs.

10. Mutille exilée.

Noire ; abdomen avec deux points à la base, une raie transverse, interrompue, et une petite ligne postérieure, blancs.

11. Mutille dorée.

Bleuâtre ; abdomen avec une grande tache dorée.

12. Mutille cendrée.

Noire, couverte d'un duvet cendré ; ailes noires.

MUTILLE. (Insecte.)

13. Mutille bicolore.

Velue, noire, rougeâtre; abdomen noir; ailes blanches, avec un peu d'obscur vers l'extrémité.

14. Mutille continue.

Noire; corcelet rouge; bord des anneaux de l'abdomen, blanc.

15. Mutille européenne.

Noire; dos du corcelet rouge; abdomen avec deux bandes blanches; la postérieure double, interrompue.

16. Mutille littorale.

Noire; corcelet et jambes fauves; bord des anneaux de l'abdomen blanc.

17. Mutille maculée.

Velue, noire; front, dos du corcelet et neuf points sur l'abdomen, blancs.

18. Mutille sinuée.

Velue, d'un rouge-brun; abdomen noir, avec quatre points et une bande postérieure, blancs.

19. Mutille barbaresque.

Noire; abdomen avec trois rangées de points blancs; corcelet rouge.

20. Mutille marocaine.

Rouge; abdomen noir, avec huit points blancs.

21. Mutille hottentote.

Velue, noire; partie antérieure du corcelet et deux bandes sur l'abdomen, blanches.

22. Mutille cinq points.

Velue, rouge; abdomen noir, avec cinq points blancs.

23. Mutille quadriponctuée.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec quatre points et une bande postérieure, blancs.

24. Mutille flabellée.

Noire; partie antérieure du corcelet rouge; abdomen avec deux bandes blanches; antennes en éventail.

25. Mutille ruficorne.

Noire; antennes fauves; anus blanc.

26. Mutille âtre.

Velue, noire; bords du corcelet et deux bandes sur l'abdomen, blancs.

27. Mutille arabe.

Velue, noire; abdomen avec deux bandes rapprochées, blanches; dos du corcelet d'un rouge-brun.

28. Mutille épineuse.

Velue, noire; abdomen avec une bande postérieure blanche; corcelet raboteux et épineux.

29. Mutille couronnée.

Noire; front cendré; corcelet rouge; abdomen avec un point et deux petites bandes, blancs.

30. Mutille hongroise.

Tête et corcelet rouges; abdomen noir, avec six taches et une bande postérieure, blanches.

31. Mutille dorsale.

Noire; abdomen avec une tache dorsale et des bandes, blanches.

32. Mutille oculée.

Noire; corcelet rouge; abdomen avec deux taches et le bord des anneaux, cendrés.

MUTILLE. (Insecte.)

33. Mutille cinq bandes.

Velue; tête et corcelet bruns; abdomen noir, avec cinq bandes blanches.

34. Mutille ferrugineuse.

Ferrugineuse; abdomen avec le bord des anneaux obscur, cilié de blanc.

35. Mutille rugueuse.

Velue, noire; second anneau de l'abdomen rouge; les derniers noirs, avec trois rangées de points blancs.

36. Mutille maure.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec quatre taches blanches.

37. Mutille arénaire.

Velue, noire; front, dos et quatre taches sur l'abdomen, blancs.

38. Mutille de Tunis.

Velue, noire; front, dos, tache à la base de l'abdomen et bande au milieu, d'un blanc-argenté.

39. Mutille interrompue.

Noire; corcelet rouge; abdomen avec deux points et deux bandes interrompues, blancs.

40. Mutille lugubre.

Velue, noire, sans taches; ailes bleues.

41. Mutille australe.

Velue, noire; antennes et corcelet rouges; abdomen avec trois petites bandes blanches.

42. Mutille italienne.

Velue, noire; second anneau de l'abdomen rouge.

43. Mutille du Piémont.

Noire; second anneau de l'abdomen rouge, et deux bandes postérieures, blanches.

44. Mutille de Halle.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec deux taches et une bande postérieure, blanches.

45. Mutille sellée.

Velue, noire; corcelet rouge; ailes légérement obscures.

46. Mutille versicolore.

Rouge; abdomen avec la base et l'extrémité noires; le milieu rouge, avec une bande blanche et un point noir.

47. Mutille royale.

Velue, noire; front cendré; corcelet fauve; abdomen avec quatre points blancs; l'intermédiaire alongé.

48. Mutille à collier.

Velue, noire; vertex, bord antérieur du corcelet et deux bandes sur l'abdomen, blancs.

49. Mutille douteuse.

Noire, couverte de poils cendrés; abdomen avec le second anneau et une tache sur les autres, dorés.

50. Mutille fuscipenne.

Noire; bord antérieur du corcelet blanc; abdomen rouge.

51. Mutille porte-or.

Velue, dorée; abdomen avec le second anneau noir, marqué de deux lignes dorées.

MUTILLE. (Insecte.)

52. Mutille ruficolle.

Velue, noire; corcelet rouge.

53. Mutille scutellaire.

Velue, noire; corcelet avec trois points rouges.

54. Mutille rayée.

Velue, rouge; abdomen noir, avec trois raies à la base et deux points vers l'extrémité, argentés.

55. Mutille cornue.

Tête et corcelet rouges; front brun, bituberculé.

56. Mutille chauve.

Noire; vertex et corcelet rouges; abdomen avec le bord des anneaux, blanc.

57. Mutille montagnarde.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec deux taches, une bande et l'anus, blancs.

58. Mutille parvule.

Noire; abdomen avec le bord du premier et du second anneau, blanc.

59. Mutille nègre.

Velue, noire; abdomen avec le bord des anneaux cilié, blanchâtre.

60. Mutille ciliée.

Velue, noire; corcelet rouge; abdomen avec le bord des anneaux cilié, blanchâtre.

61. Mutille linéole.

Noire; corcelet fauve; abdomen avec deux petites lignes à la base et le bord des anneaux, blancs.

62. Mutille pétiolaire.

Noire; corcelet et pétiole de l'abdomen rouges; abdomen avec une bande cendrée.

63. Mutille tuberculée.

Rouge; abdomen noir, avec le bord des anneaux blanc; deux tubercules comprimés sur le second anneau.

64. Mutille glabre.

Glabre, noire; corcelet et abdomen en dessous, rouges.

65. Mutille mélanocéphale.

Velue, rouge; tête et extrémité de l'abdomen noires.

66. Mutille érythrocéphale.

Velue, noire; tête rouge; abdomen avec trois bandes dorées.

67. Mutille nigripède.

Rouge; pattes et anus noirs; abdomen avec trois petites bandes rapprochées, blanches.

68. Mutille rufipède.

Velue, noire; antennes et corcelet rouges; abdomen avec un point et deux bandes rapprochées, blancs.

69. Mutille errante.

Rouge; abdomen d'un rouge obscur, avec le bord des anneaux et deux points sur le second, blancs.

1. Mutille écarlate.

Mutilla coccinea.

Mutilla coccinea, abdomine cingulo nigro. Fab. *Syst. Pyezat. p.* 428. *n°.* 1.

Mutilla occidentalis. Linn. *Syst. Nat. p.* 966. *n°.* 1.

Mutilla occidentalis. Fab. *Syst. ent. p.* 396. *n°.* 1.

Petiv. *Gazoph. tab.* 13. *fig.* 10. — *Filic. p.* 404. *tab.* 11. *fig.* 4.

Catesb. *Car.* 3. *p.* 15. *tab.* 15.

Sulz. *Inf. tab.* 19. *fig.* 9.

L'individu aptère a environ dix lignes de long. Les antennes & la bouche sont noires. Le dessus de la tête est couvert de poils d'un beau rouge. Tout le dessus du corcelet est couvert des mêmes poils. Le premier anneau de l'abdomen est noir, sans tache. Le second est grand, rouge en dessus, avec la base & le bord noirs. Le rouge paroît former deux taches plus ou moins réunies. Le troisième anneau est noir, & les suivans sont rouges. L'extrémité est noire. Les pattes & tout le dessous du corps sont noirs.

L'individu ailé a le corcelet noir, avec la partie supérieure, jusqu'à l'écusson, couverte de poils rouges. Le premier anneau de l'abdomen est noir. Le second est grand, noir, bordé de rouge. Le troisième est rouge. Le quatrième est noir, avec quelques poils rouges à sa base. Le cinquième est rouge. Les ailes sont noires.

Elle se trouve dans les provinces méridionales des États-Unis d'Amérique.

2. Mutille diadème.

Mutilla diadema.

Mutilla atra, abdomine punctis duobus baseos, fringâ mediâ interruptâ, flavis lineolâque apicis albâ. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p* 367. *n°.* 4. — *Syst. Pyezat. p.* 429. *n°.* 5.

Mutilla indica. Linn. *Syst. Nat. p.* 966. *n°.* 3. — *Mus. lud. ulr. p.* 419.

Mutilla diadema. Latr. *Act. Soc. Hist. nat. Inf. par. p.* 7. *n°.* 1.

Elle est grande. La tête est noire, avec une bande postérieure, blanche. Le corcelet est noir, avec deux petites lignes vers l'écusson, & les côtés, en dessous, blancs. L'abdomen est noir, avec le premier anneau court, marqué, de chaque côté, d'une ligne blanche; le second très-grand, marqué de deux points à la base, & d'une petite bande interrompue, élevés, d'un blanc-jaune : on voit une ligne blanche au milieu des autres, qui va jusqu'à l'extrémité. Le dessous de l'abdomen est noir, avec une ligne blanche de chaque côté de la base, & le bord des trois anneaux qui suivent, blanc. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve à la Guiane française & hollandaise.

3. Mutille fasciée.

Mutilla fasciata.

Mutilla alba, thorace fasciâ, abdominis basi, apice medioque nigris.

Mutilla sphegea, *hirta, cinerea, thoracis dorso, abdomine fasciâ anoque atris.* Fabr. *Syst. Pyez. p.* 435. *n°.* 31.?

Elle est aussi grande que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. Les antennes sont noires. La tête est couverte de poils argentés, excepté sur la partie postérieure, qui paroît noire. Le corcelet est blanc, avec une large bande noire au milieu. Le premier anneau de l'abdomen est plus petit que les suivans, aminci à sa base, noir, avec deux taches blanches à son extrémité, presque réunies. Le second anneau est blanc, avec son bord noir. Le troisième est noir, bordé de blanc. Le quatrième est blanc, & les suivans sont noirs. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité des supérieures noire.

Elle se trouve à Surinam, & je l'ai décrite à Amsterdam, dans le cabinet de M. Raye. Je ne connois que l'individu ailé.

4. Mutille effacée.

Mutilla deleta.

Mutilla atra, abdominis segmentis maculis duabus albis, thorace utrinquè dentato.

Mutilla atra, abdominis segmento secundo maculis duabus rufis; reliquis segmentis maculis duabus albis. Fab. *Syst. Pyezat. p.* 429. *n°.* 2.

Elle est de la grandeur de la Mutille écarlate. Les antennes sont noires, avec un peu de blanc au milieu. La tête est noire, avec deux taches blanches à sa partie supérieure. Le corcelet est noir, avec quatre taches cendrées, et quelques dentelures de chaque côté, dont deux postérieures & placées vers le milieu, un peu plus saillantes. L'abdomen est noir, avec deux taches argentées sur le premier anneau, deux grandes taches rouges sur le second; & deux petites taches cendrées, triangulaires, sur les autres. Les pattes sont noires. Les deux taches rouges du second anneau sont quelquefois couvertes d'un léger duvet argenté.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale. Du Muséum d'Histoire naturelle.

5. Mutille nigripenne.

Mutilla nigripennis.

Mutilla atra, abdomine rufo, villoso, apice nigro, alis atro-cyaneis.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont noires, un peu velues. Le corcelet eſt noir, un peu velu, avec le dos glabre, pointillé, marqué de trois petites lignes longitudinales, élevées. L'abdomen eſt d'un rouge clair, couvert de poils courts, rouſſeâtres, avec l'anus noir. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont d'un noir-violet, luiſant.

Elle ſe trouve au Sénégal.

Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

6. Mutille d'Antigoa.

Mutilla antiguenſis.

Mutilla coccinea, abdominis apice nigro, ſtrigis albis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 367. *n°.* 2. — *Syſt. Pyezat. p.* 429. *n°.* 3.

Elle eſt une fois plus petite que la Mutille écarlate. La tête eſt velue, rouge, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt vela, ponctué, rouge, ſans tache. L'abdomen eſt ovale, rouge, avec une petite tache noire à la baſe du ſecond anneau. Les trois ſuivans ſont noirs, bordés de blanc. L'extrémité eſt noire. Les pattes ſont noires. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve dans l'île Antigoa.

7. Mutille de Guinée.

Mutilla guineenſis.

Mutilla thorace ſubſpinoſo, variolaſo, piceo; abdomine atro, punctis duobus faſciâque interruptâ albis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 367. *n°.* 3. — *Syſt. Pyezat. p.* 429. *n°.* 4.

Elle eſt grande. La tête eſt ponctuée, noire, ſans tache. Le corcelet eſt preſque velu, de couleur brune foncée, ſans tache; il eſt armé, de chaque côté, de quelques petites épines preſque effacées, & eſt marqué de points enfoncés, aſſez grands. L'abdomen eſt velu, noir, avec deux points & une bande poſtérieure, interrompue, blancs. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Guinée.

8. Mutille américaine.

Mutilla americana.

Mutilla nigra, abdomine maculis rufis quatuor lineiſque tribus albis. Linn. *Syſt. Nat. p.* 966. *n°.* 2.

Mutilla americana. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 367. *n°.* 5. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 6.

Sphex americana aptera, *aptera, nigra, villoſa, thorace maculis ſex albis, abdomine quatuor rubris, lineiſque tribus albis.* Deg. *Mem. Inſ.* 3. *p.* 591. *n°.* 8. *tab.* 30. *fig.* 10. 11. 12.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt noir, avec quatre taches blanches, dont deux grandes au milieu, & deux fort petites ſur la partie poſtérieure. On voit auſſi une ligne blanche de chaque côté, près de l'origine des pattes. Le premier anneau de l'abdomen eſt petit, mince, noir, avec deux petites taches blanches. Le ſecond eſt grand, noir, & marqué de quatre taches fauves, dont les deux antérieures ſont les plus petites. Les autres anneaux ſont noirs, avec trois lignes blanches, dont une ſupérieure & les autres latérales.

Elle ſe trouve dans la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

9. Mutille formicaire.

Mutilla formicaria.

Mutilla nigra, abdomine lineâ dorſali punctorum alborum. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 368. *n°.* 6. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 7.

Elle eſt grande. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt raboteux, velu, noir, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec une rangée longitudinale de points blancs à la partie ſupérieure, & les côtés blanchâtres.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

10. Mutille exilée.

Mutilla exulans.

Mutilla atra, abdomine punctis duobus baſeos, ſtrigâ interruptâ, lineolâque poſticâ flavis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 368. *n°.* 7. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 8.

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec un petit point de chaque côté de la baſe; une petite bande au milieu, interrompue, & une rangée poſtérieure, longitudinale, de points blancs peu marqués.

Elle ſe trouve en Amérique.

11. Mutille dorée.

Mutilla aurata.

Mutilla cœruleſcens, abdomine maculâ magnâ, aureâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 368. *n°.* 8. — *Syſt. Pyezat. p.* 430. *n°.* 9.

Les antennes ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont velus, bleuâtres. L'abdomen eſt bleuâtre, avec le premier anneau fort grand, marqué d'une tache dorée, luiſante. La baſe des autres eſt noire.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

12. Mutille cendrée.

Mutilla cinereſcens.

Mutilla nigra, cinereo-tomentoſa, alis nigris.

Elle

Elle eſt de la grandeur de la Mutille du Piémont. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & l'abdomen ſont noirs, couverts d'un duvet ferré, blanchâtre. Les pattes ſont noires, couvertes de poils blancs. Les ailes ſont noires; elles n'ont que deux cellules cubitales, & un ſeul nerf récurrent, qui part de la ſeconde cellule. La cellule radiale eſt petite & ovale. Je n'ai point vu l'individu aptère.

Elle ſe trouve en Perſe, aux environs de Kermanchah.

13. Mutille bicolore.

Mutilla bicolor.

Mutilla hirta, ruſa, abdomine nigro, alis albis, verſùs apicem ſubfuſcis.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes ſont fauves. La tête eſt fauve, avec les yeux obſcurs. Le corcelet eſt fauve. L'abdomen eſt noir, avec quelques poils blancs. Les ailes ſont tranſparentes, avec un peu d'obſcur vers l'extrémité. Les pattes ſont fauves. Je n'ai point vu l'individu aptère.

Elle ſe trouve dans le petit déſert de l'Arabie, près de l'Euphrate.

14. Mutille continue.

Mutilla continua.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdominis ſegmentis margine albo continuo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 430. *n°.* 10.

Elle reſſemble à la Mutille de Guinée, mais elle eſt à peine plus grande que la Mutille européenne. La tête & les antennes ſont noires. Le corcelet eſt raboteux, velu, fauve, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec le bord de chaque anneau ciſelé de blanc. Les pattes ſont noires, avec les tarſes blanchâtres.

Elle ſe trouve en Guinée.

15. Mutille européenne.

Mutilla europea.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine faſciis duabus albis, poſteriore duplicatâ, interruptâ. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 431. *n°.* 11.

Mutilla europea, *nigra, abdomine faſciis duabus albis, thorace antice rufo.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 966. *n°.* 4. — *Faun. ſuec. n°.* 1727.

Mutilla europea. Udm. *Diſſ. p.* 60. *n°.* 98. *tab.* 2. *fig.* 17.

Mutilla europea. Schrank, *Enum. Inſ. Auſtr. n°.* 859.

Mutilla europea. Vill. *Ent. tom.* 3. *p.* 340. Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 175. *fig.* 4. 5. 6.

Mutilla europea. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 2. *p.* 68. *tab.* 16. fig. 8.

Mutilla europea. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 7. *Mas.*

Mutilla europea. Panz. *Faun. germ.* 76. *tab.* 20.

Dans l'individu aptère, les antennes ſont noires. La tête eſt noire, un peu velue, ponctuée. Le corcelet eſt ponctué, un peu velu, rouge, avec le bord antérieur noir. Le premier anneau de l'abdomen eſt noir, bordé de poils d'un blanc un peu doré. Le ſecond, qui eſt fort grand, & le troiſième, ſont bordés des mêmes poils que le premier; ce qui forme deux bandes quelquefois interrompues. Les autres anneaux ſont noirs. Les pattes ſont noires.

Dans l'individu ailé, les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt rouge en deſſus, avec le bord antérieur noir. Le premier anneau de l'abdomen, le ſecond & le troiſième ſont bordés de blanc un peu doré; les autres ſont noirs. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont obſcures, avec l'extrémité noire.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans le Levant.

16. Mutille littorale.

Mutilla littoralis.

Mutilla nigra, thorace tibiiſque rufis, abdominis ſegmentis margine albis.

Mutilla europea. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 368. *n°.* 9.

Mutilla europea. Ross. *Faun. etr.* 2. *p.* 114. *n°.* 939. — Illig. *Faun. etr.* Ross. 2. *p.* 188.

Mutilla littoralis. Petagn. *Sp. Inſ. Cal. p.* 33. *tab. fig.* 37.

Mutilla europea. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 7. *n°.* 2. *Aptera.*

Mutilla auſtriaca. Panz. *Faun. germ.* 62. *t.* 20.

Cette eſpèce paroît avoir été confondue avec la précédente par MM. Fabricius, Latreille, Rossi, parce qu'effectivement elle n'en diffère pas beaucoup: néanmoins, en les comparant, on voit que l'individu aptère diffère du précédent, en ce que la tête eſt proportionnellement un peu plus groſſe, plus fortement ponctuée. Les antennes ſont d'un rouge plus ou moins obſcur. Le corcelet eſt tout rouge, fortement ponctué. Le premier anneau de l'abdomen a le bord couvert de poils d'un blanc-doré à ſa partie ſupérieure ſeulement, & ſes poils ſont ſéparés ou interrompus; ce qui forme comme deux taches. Tous les autres anneaux ſont noirs, bordés de blanc-doré. Les cuiſſes ſont noires ou d'un brun-noir. Les jambes ſont très-épineuſes, d'un fauve-obſcur, & couvertes de poils blan-

châtres. Les tarses sont fauves & ont quelques poils blanchâtres. Le mâle diffère de la Mutille européenne, en ce que tout le corcelet est rouge, & que la partie scutellaire est séparée du dos par une ligne enfoncée, qui paroît plus obscure.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel, sur les bords de l'Hellespont.

17. Mutille maculée.

Mutilla maculosa.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorso, abdomine punctis novem albis.

Elle est beaucoup plus grande que la Mutille européenne. Les antennes sont noires, avec le second & le troisième article bruns; le premier est velu. La tête est noire, avec la partie antérieure couverte d'un duvet blanc. Le corcelet est noir, avec le dos blanc. L'abdomen est noir, avec trois taches blanches sur le bord des trois ou quatre premiers anneaux. La tache intermédiaire du second est plus grande que les autres, & arrondie. Les pattes sont noires. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve en Égypte.

18. Mutille sinuée.

Mutilla sinuata.

Mutilla hirta, fusco-rufescens, abdomine nigro, punctis quatuor fasciisque posticâ albis.

Elle est beaucoup plus grande que la Mutille européenne. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête & le corcelet sont velus, pointillés, d'un fauve-obscur. L'abdomen est noir, avec un point blanc sur le bord du premier anneau; deux taches rondes au milieu du second; une tache plus petite, triangulaire sur le bord du même anneau, & une bande supérieurement sinuée sur le troisième. Les pattes sont d'un fauve-obscur. L'individu est aptère.

Elle se trouve en Perse, aux environs de Kermanchah.

19. Mutille barbaresque.

Mutilla barbara.

Mutilla nigra, abdomine punctis triternatis, albis; thorace rufo. Linn. *Syst. Nat. pag.* 967. *n°.* 7.

Mutilla barbara. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *p.* 67. *tab.* 16. *fig.* 6.

Elle est plus grande que la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec un léger duvet blanchâtre à la partie antérieure. Le corcelet est un peu velu, pointillé, rouge, sans taches. L'abdomen est noir, avec trois rangées de points blancs, de trois points chaque. Les pattes sont noires. Je ne connois pas les individus ailés.

Elle se trouve en Afrique, d'où elle a été apportée par M. Desfontaines.

20. Mutille marocaine.

Mutilla marocana.

Mutilla rufa, abdomine atro, punctis octo albis.

Mutilla barbara. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 454. *n°.* 26.

Elle diffère de la Mutille barbaresque de Linné, en ce que la tête & les pattes sont fauves, & que l'abdomen n'a que huit taches blanches au lieu de neuf, le second anneau n'en ayant que deux.

Elle se trouve à Mogador.

21. Mutille hottentote.

Mutilla hottentota.

Mutilla hirta, atra, thorace antice, abdomine fasciis duabus albis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 433. *n°.* 24.

Mutilla barbara. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 17.

Mutilla barbara. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *pag.* 66. *tab.* 16. *fig.* 5.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête est noire, sans tache. Le corcelet est velu, noir, avec le bord antérieur blanc. L'abdomen est séparé du corcelet par un pétiole plus alongé que dans les espèces précédentes; il est noir, avec deux bandes blanches, l'une au bord du premier anneau, l'autre au bord du second & sur le troisième. Les pattes & les ailes sont noires.

Elle se trouve sur la côte de Barbarie.

22. Mutille cinq points.

Mutilla quinque punctata.

Mutilla hirta, rufa, abdomine nigro, punctis quinque albis.

Elle ressemble à la Mutille européenne. Les antennes sont fauves. La tête est velue, pointillée, fauve, plus large que le corcelet: celui-ci est velu, pointillé, fauve. L'abdomen est noir, avec une tache blanche sur le bord du premier anneau, deux sur le bord du second, & deux sur le troisième. L'extrémité est blanchâtre. Les pattes sont fauves. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve dans les îles de l'Archipel, en Égypte.

23. Mutille quadriponctuée.

Mutilla quadripunctata.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdomine punctis quatuor fasciâque posticâ albis.

Mutilla punctata, *hirta, nigra, antennis thoraceque rufis; abdominis segmento secundo maculis punctisque duobus albis.* Latr. *Act. Soc. Hist. nat. paris. p.* 11. *n°.* 10.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont d'un rouge-brun. La tête est noire, velue, pointillée. Le corcelet est velu, pointillé, d'un rouge-brun. L'abdomen est noir, avec quatre points blancs, dont trois sur une ligne transversale, & le quatrième, seul, près du bord, & une bande sur le troisième anneau. Les pattes sont d'un rouge-brun, avec les cuisses noirâtres. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France.

24. Mutille flabellée.

Mutilla flabellata.

Mutilla atra, thorace antice rufo, abdomine fasciis duabus albis, antennis flabellatis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 12.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Mutille âtre. Les antennes ont une forme singulière; elles sont noires, de la longueur du corcelet: le second article est très-court; les autres ont, en dessous, de chaque côté, une double épine avancée; ce qui leur donne la forme d'un éventail. La tête est noire, sans tache. Le corcelet est fauve antérieurement, noir sur l'écusson & au dessous de l'écusson. L'abdomen est noir, avec le premier & le troisième anneau ciliés de blanc à leur bord. Les ailes sont presque bleues. Les pattes sont noires.

Elle se trouve au Sénégal.

25. Mutille ruficorne.

Mutilla ruficornis.

Mutilla nigra, antennis rufis, ano albido. Fabr. *Ent. Syst. em. 2. p.* 369. *n°.* 10. — *Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 13.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont fauves. Le corps est noir. L'abdomen est terminé par des poils blancs. Les ailes sont très-noires.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

26. Mutille âtre.

Mutilla atrata.

Mutilla hirta, atra, thoracis margine abdominisque fasciis duabus albis.

Mutilla atrata, *atra, abdomine fasciâ albâ, thorace immaculato.* Linn. *Syst. Nat. pag.* 966. *n°.* 5.

Elle est de la grandeur de la Mutille maure. Les antennes sont noires. La tête est noire, couverte de poils noirs & d'un léger duvet blanc. Le corcelet est velu, noir, plus ou moins blanc à sa partie antérieure & sur l'écusson. L'abdomen est noir, avec la base & une seule bande blanches; la bande se trouve placée sur le troisième & le quatrième anneau. Les pattes sont noires. Les ailes sont très-noires; elles n'ont que deux cellules cubitales.

Elle se trouve en Égypte, en Barbarie.

Nota. Linné fait mention, à la suite de la description de cet insecte, d'un autre qui paroît être l'individu ailé de la Mutille européenne, & c'est peut-être ce même individu ailé que Fabricius a voulu mentionner sous le nom de *Mutilla atrata. Syst. Pyezat. p.* 431. *n°.* 14.

27. Mutille arabe.

Mutilla arabica.

Mutilla hirta, atra, abdomine fasciis duabus approximatis, albis; thoracis dorso obscurè ferrugineo.

Elle diffère à peine de la Mutille âtre. Les antennes sont noires. La tête est noire, couverte de poils, dont les uns noirs & les autres gris. Le corcelet est noir, couvert des mêmes poils que la tête; le milieu, ainsi que le point écutellaire, est d'un brun-ferrugineux. L'abdomen est noir, avec quelques poils blancs sur le premier anneau: le bord du second & le troisième sont blancs; ce qui forme deux bandes très-rapprochées. Les ailes sont transparentes & ont leur extrémité obscure. Les pattes sont noires. Je ne connois que l'individu ailé.

Elle se trouve en Arabie.

28. Mutille épineuse.

Mutilla spinifera.

Mutilla hirta, atra, abdominis fasciâ posticâ, albâ; thorace rugoso, spinoso.

Elle est de la grandeur de la Mutille maure. Les antennes sont noires. La tête est velue, noire. Le corcelet est noir, velu, couvert postérieurement de poils blancs; il est très-rugueux, & on y remarque trois petites épines de chaque côté, & une plus courte postérieurement, au dessous de l'écusson. L'abdomen est noir avec le premier anneau, le bord du second & le troisième blancs. Les pattes sont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve en Afrique, d'où elle a été apportée par M. Palisot de Beauvois.

29. Mutille couronnée.

Mutilla coronata.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine punctis strigisque duabus albis.

Mutilla coronata, *nigra, fronte cinereâ, thorace rufo, abdomine punctis strigisque duabus argenteo-albis.* Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *pag.* 369. *n°.* 14. — *Syst. Pyezat.* p. 432. *n°.* 17.

Mutilla coronata. Ross. *Faun. etr.* — *Mant.* 1. *p.* 147. *n°.* 130.

Mutilla rufipes. Ross. *Faun. etr.* 2. *pag.* 115. *n°.* 941.

Mutilla coronata. Panz. *Faun. germ.* 55. *tab.* 24.

Elle ressemble beaucoup à la Mutille maure. Les antennes sont noires, avec le second & le troisième article bruns ou fauves, & le premier noirâtre. La tête est noire, avec quelques poils blancs sur la partie antérieure & supérieure, & un point rougeâtre, élevé, placé au dessus de l'insertion de chaque antenne. Le corcelet est rouge, ponctué, un peu velu. L'abdomen est noir avec le bord du premier anneau, un point distinct, rond vers la base du second, ensuite deux bandes rapprochées, d'un blanc-argenté; la première bande est un peu triangulaire; ce qui distingue suffisamment cette espèce de la Mutille rufipède. Les pattes sont noires, avec les tarses d'un brun-fauve. Je n'ai vu que des individus aptères.

Elle se trouve en Italie, au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

30. Mutille hongroise.

Mutilla hungarica.

Mutilla hirta, capite thoraceque rufis, abdomine punctis sex fasciâque posticâ albis.

Mutilla nigra, fronte cinereâ, thorace rufo, abdomine punctis sex strigâque posticâ albis. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 13. — *Syst. Pyezat. p.* 432. *n°.* 16.

Mutilla brutia, *nigra, thorace rufo, abdomine maculis sex cinguloque albo argenteis.* Petagn. *Spec. Inst. Calab. p.* 33. *tab.* 1. *fig.* 38. ?

Mutilla maura. Cyr. *Ent. Neapol. tab.* 4. *f.* 5.

Mutilla calva. Panz. *Faun. germ.* 83. *tab* 20.

Je ne suis pas certain que l'insecte décrit & figuré par M. Petagna soit le même que celui décrit par Fabricius, parce qu'il y a sans doute une faute d'impression dans la description de ce dernier. L'insecte de M. Petagna a la grandeur des précédens, & sa tête est fauve. Les antennes sont d'un fauve-obscur, avec le premier anneau noir. Celui de Fabricius paroît avoir la tête noire & le front couvert d'un duvet gris. Dans l'un & dans l'autre, le corcelet est rouge. L'abdomen est noir, avec six taches blanches & une bande postérieure de la même couleur. Les taches sont placées, savoir: trois sur le bord du premier anneau, & trois sur le bord du second. Les pattes sont noires.

Elle se trouve en Hongrie, en Italie.

31. Mutille dorsale.

Mutilla dorsata.

Mutilla nigra, abdomine punctis dorsali fasciisque albis. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 281. — *Syst. Pyezat. p.* 432. *n°.* 18.

Mutilla dorsata. Coquer. *Illustr. Inst.* 2. *p.* 66. *tab.* 16. *fig.* 2.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont un peu velus, finement pointillés, noirs, sans tache. L'abdomen est noir, avec une tache ronde, blanche sur le second anneau, & une bande blanche sur les suivans. Les pattes sont noires, & ont quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie. C'est par erreur que Fabricius la dit habiter à Saint-Domingue.

32. Mutille oculée.

Mutilla oculata.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine punctis duobus segmentisque margine cinereis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 432. *n°.* 19.

Elle ressemble à la Mutille européenne, mais elle est un peu plus petite. Les antennes & la tête sont noires. Le corcelet est fauve, sans tache. L'abdomen est noir, avec deux grandes taches cendrées sur le second anneau, & le bord des autres cendré, presqu'interrompu.

J'ai vu, chez M. Labillardière, un individu plus petit que la Mutille arénaire. La tête est pointillée, noire, avec un point élevé, fauve, à la base des antennes. Le premier anneau de l'abdomen est tout noir; le second a deux points gris, placés un peu au-devant du milieu; le troisième & le quatrième anneau ont chacun une bande grise. Tout le corps a quelques poils gris.

Elle se trouve en Chine, dans la Nouvelle-Hollande.

33. Mutille cinq bandes.

Mutilla quinque fasciata.

Mutilla hirta, capite thoraceque obscurè ferrugineis, abdomine nigro, fasciis quinque albis.

Elle est de la grandeur de la Mutille européenne. Le corps est peu velu. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article brun. La tête & le corcelet sont pointillés, d'un brun-ferrugineux, avec quelques poils noirs. L'abdomen est ovale,

un peu alongé, noir, avec cinq bandes blanches. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve en Arabie, en Perſe.

34. Mutille ferrugineuſe.

Mutilla ferrugata.

Mutilla ferruginea, ſegmentis abdominis ſuſcis, cinereo ciliatis.

Mutilla ferrugata, *glabra, ferruginea, abdominis ſegmento primo margine nigro, reliquis cinereo.* Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 438. *n°.* 47.

L'individu aptère eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles fauves. Le corps eſt preſque glabre. La tête eſt pointillée, fauve, avec les yeux obſcurs. Le corcelet eſt pointillé, fauve. L'abdomen eſt fauve, avec le bord des anneaux obſcur & cilié de grisâtre luiſant. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur.

L'individu ailé eſt de la grandeur de la Mutille italienne. Les antennes ſont noires. La tête eſt un peu velue, noirâtre à ſa partie antérieure, d'un fauve-obſcur à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt un peu velu, d'un fauve-obſcur à ſa partie antérieure & ſupérieure, noirâtre poſtérieurement. L'abdomen eſt rouge, avec le bord des anneaux noirâtres. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, aux environs de New-Yorck, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

35. Mutille rugueuſe.

Mutilla rugoſa.

Mutilla hirta, nigra, abdominis ſecundo ſegmento rufo, apice nigro punctis tribus albis.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille arénaire. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, couverte d'un léger duvet blanc & de quelques poils noirs. On voit deux tubercules ſur le front, placés entre les antennes. Le corcelet eſt fortement ponctué, un peu velu, noir à ſa partie antérieure, fauve à ſa partie poſtérieure. Le premier anneau de l'abdomen eſt petit, d'un fauve-obſcur. Le ſecond eſt grand, fortement ponctué, fauve, avec une bande noire à ſon extrémité, marquée de trois points blancs. Les autres anneaux ſont noirs, avec trois rangées de points blancs. Le deſſous de l'abdomen eſt d'un brun-fauve, avec le bord des anneaux cilié de blanc. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, d'où elle a été envoyée par feu Riche.

Du cabinet de M. Boſc.

36. Mutille maure.

Mutilla maura.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdomine maculis quatuor albis.

Mutilla maura. Linn. *Syſt. Nat. p.* 967. *n°.* 6.

Mutilla maura. Fabric. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 12. — *Syſt. Pyezat. p.* 431. *n°.* 15.

Mutilla maura. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 2. *p.* 67. *tab.* 16. *fig.* 7.

Cyrill. *Ent. Neap.* 7. *tab.* 4. *fig.* 5.

Mutilla maura. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 8. *n°.* 4.

Mutilla maura. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 114. *n°.* 940. — Illig. *Faun. etr.* Ross. 2. *p.* 189.

Mutilla maura. Panz. *Faun. germ.* 46. *tab.* 18.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes ſont noires. La tête eſt velue, noire, avec une tache blanche à ſa partie antérieure. Le corcelet eſt ponctué, velu, rouge, avec un peu de noir ſur le bord antérieur. L'abdomen eſt noir, avec quatre taches blanches; ſavoir: une ronde à la baſe du ſecond anneau, deux ordinairement carrées ou tranſverſales, près du bord de ce même anneau; & la quatrième preſque carrée, vers l'anus. On voit auſſi des poils blancs ſur le premier anneau. Les pattes ſont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que des individus aptères.

Elle ſe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel, ſur la côte de Barbarie.

37. Mutille arénaire.

Mutilla arenaria.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorſo abdominiſque maculis quatuor albis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 16. — *Syſt. Pyezat. pag.* 433. *n°.* 22.

Mutilla arenaria. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 2. *p.* 66. *tab.* 16. *fig.* 3.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes ſont noires. La tête eſt velue, noire, avec un duvet ſerré, blanc, à ſa partie ſupérieure. Le corcelet eſt velu, noir, avec tout le dos couvert d'un duvet ſerré, blanc. L'abdomen eſt noir, avec quatre taches blanches, une à la baſe du ſecond anneau, deux un peu au-delà du même anneau, & la quatrième, plus petite, vers l'anus. Les pattes ſont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve en Égypte, ſur la côte de Barbarie.

38. Mutille de Tunis.

Mutilla tunenſis.

Mutilla hirta, nigra, fronte, thoracis dorſo ab-

dominiſque maculâ baſeos faſciâque mediâ argenteis. Fabr. *Syſt. Pyezat. p.* 435. *n°.* 21.

Elle reſſemble beaucoup à la Mutille arénaire. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec toute la partie ſupérieure couverte d'un duvet blanc. Le corcelet eſt noir, avec tout le dos blanc. L'abdomen eſt noir, avec une tache ronde, blanche, à la baſe du ſecond anneau, & une bande de la même couleur ſur le bord de ce même anneau & ſur le troiſième; la bande eſt quelquefois ſinuée antérieurement. Les pattes ſont noires, avec quelques poils blancs. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie, ès Égypte.

39. Mutille interrompue.

Mutilla interrupta.

Mutilla nigra, thorace rufo; abdomine punctis duobus faſciiſque duabus interruptis, albis.

Elle eſt un peu plus petite que la Mutille européenne. Les antennes ſont d'un brun-fauve. La tête eſt noire, peu velue, de la longueur du corcelet. Les mandibules ſont grandes, arquées, ſimples, fauves à leur baſe, noires à leur extrémité. Le corcelet eſt peu velu, fauve. L'abdomen eſt noir, avec deux taches rondes, blanches, à la baſe du ſecond anneau; une bande ſur le troiſième & le quatrième, interrompues, blanches. Les pattes ſont brunes. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve en Arabie.

40. Mutille lugubre.

Mutilla lugubris.

Mutilla hirta, atra, immaculata, alis cyaneis. Fabr. *Syſt. Piezat. p.* 433. *n°.* 23.

Elle eſt de grandeur moyenne. Tout le corps eſt velu, très-noir, ſans tache. Les ailes ſont bleues.

Elle ſe trouve aux environs de Tanger.

41. Mutille auſtrale.

Mutilla Auſtralaſiæ.

Mutilla hirta, nigra, antennis thoraceque rufis, abdomine ſtrigis tribus albis. Fabr. *Syſt. Pyez.* 433. *n°.* 25.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes & la bouche ſont fauves. La tête eſt noire, pointillée. Le corcelet eſt velu, ponctué, d'un fauve-obſcur. L'abdomen eſt ovale, noir, avec le premier, le ſecond & le dernier anneau ciliés de blanc. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

42. Mutille italienne.

Mutilla italica.

Mutilla hirta, nigra, abdominis ſegmento ſecundo rufo. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 370. *n°.* 19. — *Syſt. Pyezat. p.* 434. *n°.* 28.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont pointillés, velus, très-noirs. Le premier anneau de l'abdomen eſt noir, pointillé. Le ſecond eſt rouge, finement pointillé, un peu velu. Les autres ſont noirs. Les ailes & les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Italie.

43. Mutille du Piémont.

Mutilla pedemontana.

Mutilla nigra, abdominis ſegmento ſecundo rufo poſticeque faſciis duabus albis.

Mutilla pedemontana. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 281. — *Syſt. Pyezat. p.* 424. *n°.* 29.

Mutilla pedemontana. Panz. *Faun. germ.* 62. *tab.* 19.

Les individus que j'ai ſont ailés & beaucoup plus grands que ceux de la Mutille italienne. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache, mais le plus ſouvent la tête eſt couverte de quelques poils blancs. Le corcelet a de pareils poils à ſa partie antérieure & ſur l'écuſſon: ceux-ci ſont plus ſerrés, & forment une tache preſque carrée. Le premier anneau de l'abdomen eſt noir ou brun. Le ſecond eſt rouge, avec ſon bord noir. Les autres ſont noirs; mais on voit une bande blanche ſur le troiſième & le quatrième. Les ailes & les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Italie, dans les îles de l'Archipel, dans l'Aſie mineure.

44. Mutille de Halle.

Mutilla halenſis.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdomine punctis duobus faſciâque poſticâ albis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 369. *n°.* 15. — *Syſt. Pyezat. p.* 432. *n°.* 20.

Mutilla interrupta. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 9. *n°.* 5.

Mutilla bipunctata. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 10. *n°.* 9.

Elle eſt un peu plus petite que la Mutille européenne. Les antennes ſont noires, avec le premier & le ſecond article fauves. La tête eſt noire, avec les mandibules fauves. On remarque deux petits tubercules aigus, placés à la baſe interne des antennes. Le corcelet eſt fauve. L'abdomen eſt noir, avec deux taches blanches ſur le ſecond anneau, & deux bandes de la même couleur, l'une ſur le bord du ſecond anneau, & l'autre ſur le troiſième. Les pattes ſont noires, avec la baſe des jambes & des cuiſſes, brune. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle se trouve au midi de la France, en Saxe.

45. Mutille sellée.

Mutilla ephippium.

Mutilla hirta, nigra, thoracis dorso rufo, alis fuscis.

Mutilla ephippium, *hirta, nigra, thoracis dorso rufo.* Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 370. *n°.* 18. — *Syst. Pyezat. p.* 434. *n°.* 27.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires. La tête, l'abdomen & les pattes sont noirs, avec quelques poils cendrés. Le corcelet est noir, avec la partie antérieure & le dos fauves. Les ailes sont obscures.

M. Latreille regarde cet insecte comme l'individu mâle de la Mutille rufipède.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

46. Mutille versicolore.

Mutilla versicolor.

Mutilla rufa, abdomine basi apiceque nigro, medio rufo; fasciâ albâ, puncto nigro.

Mutilla versicolor. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 20. — *Syst. Pyezat. p.* 434. *n°.* 30.

Les antennes & la tête sont fauves. Le corcelet est fauve, sans tache. L'abdomen est noir à la base, fauve au milieu, avec une bande blanche, sur laquelle on remarque un point noir : l'extrémité est noire. Les pattes sont noirâtres.

Elle se trouve en Amérique.

47. Mutille royale.

Mutilla regalis.

Mutilla hirta, nigra, fronte cinereâ, thorace rufo, abdomine punctis quatuor albis, intermedio elongato. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 21. — *Syst. Pyezat. p.* 435. *n°.* 34.

Elle ressemble beaucoup à la Mutille couronnée. La tête est noire, avec tout le front cendré. Le corcelet est entièrement rouge. L'abdomen est noir, avec quatre points blancs, l'un à la base supérieure, les trois autres placés postérieurement. L'intermédiaire, plus alongé que les deux autres, s'étend jusqu'à l'anus. Les pattes sont noires.

Elle se trouve en Hongrie.

48. Mutille à collier.

Mutilla collaris.

Mutilla hirta, atra, vertice, thoracis margine antico, abdominisque fasciis duabus cinereis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 435. *n°.* 32.

Scolia collaris. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 233. *n°.* 21.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec le vertex couvert de poils cendrés. Le corcelet est noir, avec le bord antérieur cendré. L'écusson est légèrement couvert des mêmes poils. L'abdomen est ovale, noir, avec le bord du premier & du second anneau cendré. Les ailes & les pattes sont noires.

Elle se trouve en Espagne.

49. Mutille douteuse.

Mutilla dubia.

Mutilla nigra, cinereo villosa, abdomine atro, segmento secundo toto, reliquis maculâ dorsali aureis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 435. *n°.* 33.

Elle est une fois plus petite que la Mutille à collier. La tête est noire, couverte de poils cendrés. Le corcelet est noir, avec des poils cendrés à la partie antérieure & à la partie postérieure. L'abdomen est noir, avec le bord du premier anneau, tout le second; une tache dorsale sur les autres, dorés. Le bord des anneaux en dessous est blanc. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité obscure. Les pattes sont noires.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

50. Mutille suscipenne.

Mutilla suscipennis.

Mutilla nigra, thoracis margine antico cinereo, abdomine rufo.

Mutilla suscipennis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 436. *n°.* 35.

Elle a la forme des précédentes. La tête est noire, avec le front couvert d'un duvet cendré. Le corcelet est noir, avec la partie antérieure couverte d'un duvet cotonneux, cendré. L'abdomen est rouge, sans tache. Les ailes sont obscures, & les pattes sont noires.

Elle se trouve en Chine.

51. Mutille porte-or.

Mutilla aurulenta.

Mutilla hirta, aurea, abdominis segmento secundo nigro, lineis duabus aureis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 436. *n°.* 38.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est velue, dorée, luisante. Les antennes sont ferrugineuses. Le corcelet est cendré, avec la partie postérieure noirâtre. L'abdomen est doré. Le second anneau, beaucoup plus grand que les autres, est noir, avec deux petites lignes dorées. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

52. Mutille ruficolle.

Mutilla ruficollis.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo. Fabr. *Ent. Syst. em. 2. p. 371. n°. 22. — Syst. Pyezat. p. 436. n°. 37.*

Elle reſſemble à la Mutille ſellée, mais elle eſt une fois plus petite. Tout le corps eſt velu, noir. Le corcelet ſeul eſt rouge en deſſus & en deſſous. Les ailes ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Italie.

53. Mutille ſcutellaire.

Mutilla ſcutellaris.

Mutilla hirta, nigra, thorace punctis tribus ferrugineis.

Mutilla ſcutellaris. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p. 10. n°. 7.*

Mutilla bimaculata. Jurine, *Hymen. tab. 12. gen. 38.*

Elle a environ trois lignes & demie de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt noir, avec un point ſur l'écuſſon, & un de chaque côté à la baſe des ailes, ferrugineux. L'abdomen eſt noir, avec quelques poils cendrés ſur le bord des anneaux. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont blanches, avec une légère teinte d'obſcur vers l'extrémité des ſupérieures.

Elle ſe trouve au midi de la France.

54. Mutille rayée.

Mutilla vittata.

Mutilla hirta, rufa, abdomine nigro, baſi vittis tribus punctiſque duobus poſticis argenteis.

Elle eſt de la grandeur de la Mutille chauve. Les antennes, la tête, le corcelet & les pattes ſont fauves. La tête eſt à peine de la largeur du corcelet. L'abdomen eſt très-noir, avec trois raies blanches, argentées; ſur le ſecond anneau, l'intermédiaire eſt un peu plus courte, & on remarque à ſa ſuite une tache ſur le bord du ſecond anneau, & une autre un peu plus petite ſur le troiſième. Le bord de tous les anneaux en deſſous eſt cilié de blanc. Je ne connois que des individus aptères.

Elle ſe trouve dans le déſert de l'Arabie, aux environs de Bagdad.

55. Mutille cornue.

Mutilla cornuta.

Mutilla capite thoraceque rufis; fronte piceâ, bituberculatâ.

Mutilla erythrocephala. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p. 8. n°. 3.*

Mutilla erythrocephala. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. 2. p. 69. tab. 16. fig. 11.*

Elle eſt de la grandeur de la Mutille européenne, & elle reſſemble beaucoup à la Mutille chauve, dont elle n'eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont fauves, avec le premier article noir. Le front eſt noirâtre, un peu enfoncé à l'inſertion des antennes, armé de deux tubercules aigus qui terminent deux lignes courtes, élevées, un peu tranchantes, placées au deſſus des antennes. Le reſte de la tête eſt fauve. Le corcelet, comme la tête, eſt pointillé, fauve. L'abdomen eſt noir, avec trois bandes blanches; la ſeconde, placée au bord du ſecond anneau, eſt un peu triangulaire. On voit quelques poils au bord des autres anneaux, & ſurtout à l'extrémité, & un petit crochet latéral à la baſe du premier anneau, mais plus petit que celui qu'on remarque à la Mutille chauve. Les pattes ſont brunes. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

56. Mutille chauve.

Mutilla calva.

Mutilla nigra, vertice thoraceque rufis, abdominis ſegmentis margine cinereis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p. 282. — Syſt. Pyezat. p. 438.*

Mutilla calva. Vill. *Ent. 3. p. 343. n°. 9. tab. 8. fig. 34.*

Mutilla calva. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p. 10. n°. 8.*

Mutilla calva. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. 2. p. 86. tab. 16. fig. 10.*

Elle varie pour la grandeur. Les antennes ſont fauves, avec le premier article de la même couleur, & quelquefois noirâtre. La tête eſt fauve, avec le front noirâtre, ou noire avec le vertex ſeulement fauve: on remarque, au deſſus de chaque antenne, une ligne élevée, qui ſe termine à l'angle interne par un tubercule pointu. Le corcelet eſt pointillé, fauve. L'abdomen eſt noir, avec la baſe du premier anneau fauve, & le bord des autres légérement cilié de blanc: on voit à la baſe du premier anneau, de chaque côté, une épine courte, crochue. Je ne connois que l'individu aptère.

Elle ſe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

57. Mutille montagnarde.

Mutilla montana.

Mutilla hirta, atra, thorace rufo, abdomine maculis duabus, faſciâ poſticâ anoque albis. Panz. *Faun. germ. 97. tab. 20.*

Elle eſt de la grandeur de la Mutille chauve. Les antenne

antennes ſont noires. La tête eſt velue, noire, ponctuée. Le corcelet eſt velu, fauve, un peu raboteux. L'abdomen eſt velu, ovale, noir, avec deux taches blanchâtres ſur le ſecond anneau, l'une derrière l'autre; une bande ſur le troiſième, & l'anus, également blanchâtres. Les pattes ſont noires, velues.

Elle ſe trouve en Allemagne.

58. MUTILLE parvule.

MUTILLA parvula.

Mutilla nigra, abdominis ſegmento primo ſecundoque margine albo. FABR. *Syſt. Pyezat. p.* 436. *n°.* 36.

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure couverte de poils argentés. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt un peu pétiolé, conique, noir, avec le bord du premier & du ſecond anneau blanc. Les ailes ſont obſcures. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

59. MUTILLE nègre.

MUTILLA nigrita.

Mutilla hirta, nigra, abdominis ſegmentis margine ciliatis. FABR. *Syſt. Pyezat. pag.* 437. *n°.* 40.

Mutilla nigrita. PANZ. *Faun. germ.* 80. *tab.* 22.

Elle eſt de grandeur moyenne, à peu près comme la Mutille bimaculée. La tête & le corcelet ſont noirs, avec quelques poils cendrés. L'abdomen eſt noir, luiſant, avec le bord des anneaux ciliés, cendré. Les pattes ſont noires, & les ailes obſcures, ſurtout à leur extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne, au midi de la France.

60. MUTILLE ciliée.

MUTILLA ciliata.

Mutilla hirta, nigra, thorace rufo, abdominis margine cinereo ciliatis. FABR. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 23. — *Syſt. Pyezat. p.* 437. *n°.* 41.

Elle reſſemble à la Mutille ruficolle, mais elle en diffère. Les antennes ſont fauves, avec l'extrémité noire. La tête eſt noire, avec les mandibules fauves à la baſe, noires à l'extrémité. Le corcelet eſt fauve, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux ciliés de blanc. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve en Saxe.

61. MUTILLE linéole.

MUTILLA lineola.

Mutilla nigra, thorace rufo, abdomine lineolis duabus baſeos ſegmentorumque marginibus albis. FABR. *Syſt. Pyezat. p.* 437. *n°.* 42.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt raboteux, fauve. L'abdomen eſt conique, noir, avec le bord du premier anneau & deux lignes, & le bord de tous les autres, blancs. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

62. MUTILLE pétiolaire.

MUTILLA petiolaris.

Mutilla atra, thorace abdominiſque petiolo rufis, abdomine faſciâ cinereâ. FABR. *Syſt. Pyez. p.* 437. *n°.* 39,

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Mutille ciliée. Les antennes ſont noires, avec leur baſe fauve. La tête eſt noire, ſans taches. Le corcelet eſt fauve. L'abdomen eſt noir, avec le bord du ſecond anneau & la baſe du troiſième blancs; ce qui ne forme qu'une ſeule bande.

Elle ſe trouve en Allemagne.

63. MUTILLE tuberculée.

MUTILLA tuberculata.

Mutilla rufa, abdomine atro, ſegmentorum marginibus albis; ſecundo tuberculis duobus compreſſis. FABR. *Syſt. Pyezat. p.* 438. *n°.* 43.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noires. La tête eſt fauve, avec la bouche noire. Le corcelet eſt fauve, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux ciliés de blanc. On remarque ſur le ſecond un grand tubercule de chaque côté, élevé, comprimé. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

64. MUTILLE glabre.

MUTILLA glabrata.

Mutilla glabra, nigra, thorace abdomineque ſubtùs rufis. FABR. *Ent Syſt. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 25. — *Syſt. Pyezat. p.* 438. *n°.* 45.

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête eſt noire, avec la bouche & le premier article des antennes fauves. Le corcelet eſt un peu comprimé, fauve. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux blanchâtre, & le deſſous fauve.

Elle ſe trouve dans l'Orient.

65. MUTILLE mélanocéphale.

MUTILLA melanocephala.

Mutilla hirta, rufa, capite abdominiſque apice nigris. FABR. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 27. — *Syſt. Pyezat. p.* 439. *n°.* 49.

Mutilla dimidiata. LATR. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 11. *n°.* 11.

Myrmoſa melanocephala. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 266. — *Gen. Cruſt. et Inſ. tom.* 1. *tab.* 13. *fig.* 6, *& tom.* 4. *p.* 120.

Mutilla melanocephala. Coquer. *Illuſtr. Inſ.* 1. *p.* 26. *tab.* 6. *fig.* 11.

Elle eſt petite. Les antennes ſont fauves. La tête eſt un peu velue, pointillée, noire ou d'un brun plus ou moins foncé. Le corcelet eſt fauve. L'abdomen a le premier & le ſecond anneau fauves, & les autres noirs. Le ſecond anneau n'eſt pas ſi grand que dans les autres eſpèces. Les pattes ſont fauves. Je ne connois que l'individu aptère.

M. Latreille regarde cet inſecte comme l'individu femelle de la Myrmoſe âtre.

Elle ſe trouve en France, dans l'Angoumois, quelquefois aux environs de Paris.

66. Mutille érythrocéphale.

Mutilla erythrocephala.

Mutilla hirta, nigra, capite ruſo, abdomine faſciis tribus aureis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 371. *n°.* 24. — *Syſt. Pyezat. p.* 438. *n°.* 44.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Je ne connois que l'individu aptère. Les antennes ſont noires, avec les deux premiers articles rouges. La tête eſt un peu velue, pointillée, fauve, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt un peu velu, pointillé, fauve, ſans tache. L'abdomen eſt noir, avec le bord du premier, du ſecond & du troiſième anneau cilié de blanc. Les pattes ſont noires, avec la baſe des jambes & des cuiſſes d'un brun-fauve. Les tarſes ſont bruns.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie.

67. Mutille nigripède.

Mutilla nigripes.

Mutilla rufa, ano atro, ſtrigis approximatis albis, pedibus nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 28. — *Syſt. Pyezat. p.* 439. *n°.* 51.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Mutille glabre. Les antennes ſont noires. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt fauve, ſans tache. L'abdomen eſt fauve, avec l'anus très-noir & quelques raies très-rapprochées, blanches. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans l'Orient.

68. Mutille rufipède.

Mutilla rufipes.

Mutilla hirta, nigra, antennis thoraceque ruſis, abdomine puncto faſciiſque duabus approximatis albis.

Mutilla rufipes. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 372. *n°.* 26. — *Syſt. Pyezat. p.* 439. *n°.* 48.

Mutilla rufipes. Coquer. *Illuſtr. Inſ.* 2. *p.* 68. *tab.* 16. *fig.* 9.

Mutilla rufipes. Latr. *Act. Soc. Hiſt. nat. pariſ. p.* 9. *n°.* 6.

Mutilla ſellata. Panz. *Faun. germ.* 46. *tab.* 19.

Elle eſt petite. Les antennes ſont fauves, avec l'extrémité noirâtre. La tête eſt velue, pointillée, noire. Le corcelet eſt un peu velu, pointillé, fauve. L'abdomen eſt noir, avec le premier anneau fauve, & quelquefois noir. Le ſecond a un point blanc, & le bord cilié de blanc. Le troiſième a une bande blanche. Les pattes ſont fauves. Je ne connois que l'individu aptère, à moins que la Mutille ſellée (n°. 45) ne ſoit le mâle; ce qui eſt très-probable.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne; elle eſt aſſez commune aux environs de Paris.

69. Mutille errante.

Mutilla vagans.

Mutilla rufa, abdomine obſcuriore, ſegmentorum marginibus punctiſque duobus ſecundi ſegmenti albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 282. — *Syſt. Pyezat. p.* 439. *n°.* 50.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Mutille nigripède. Les antennes ſont noires. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt velu, fauve. L'abdomen eſt d'un fauve-obſcur, avec le bord de tous les anneaux & deux points ſur le ſecond, blancs. Les pattes ſont fauves, avec les jambes d'un fauve-obſcur.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale.

MYCÉTOPHAGE, *Mycetophagus.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Xylophages.

Les Mycétophages ont le corps ovale ou oblong, un peu déprimé; les antennes de la longueur du corcelet, groſſiſſant inſenſiblement depuis le milieu juſqu'à l'extrémité, compoſées de onze articles, dont les quatre ou cinq derniers forment une maſſe perfoliée. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés ſeulement de quatre articles.

La tête de ces inſectes eſt petite, arrondie, inclinée, un peu enfoncée dans le corcelet. Leur bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, arrondie, ciliée; de deux mandibules courtes, dures, arquées, entières; de deux mâchoires ſimples, ciliées; d'une lèvre inférieure, arrondie, membraneuſe, & de quatre antennules inégales: les antérieures, beaucoup plus longues que les poſtérieures, ſont terminées par un article un peu plus gros que les précédens & tronqué.

Le corcelet eſt plus large que long, un peu échancré antérieurement, preſque droit ou légérement ſinué à ſa jonction avec le corcelet; il a ſur les côtés un rebord peu marqué, peu apparent.

L'écuſſon eſt court, triangulaire, aſſez large à ſa baſe.

Les élytres ſont dures, auſſi longues que l'abdomen ; elles recouvrent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes ſont peu renflées. Les jambes ſont ſimples, & les tarſes ſont ſiliformes, compoſés, comme nous l'avons dit, de quatre articles, dont le premier eſt aſſez long ; le ſecond l'eſt un peu moins, le troiſième l'eſt moins que le ſecond, & le quatrième eſt peu alongé, peu arqué, & terminé par deux ongles petits & crochus.

Les Mycétophages ſe trouvent au printems & dans tout le courant de l'été, dans les Bolets, les Agarics & ſous l'écorce des vieux arbres. Nous ne connoiſſons pas leur larve ; mais il eſt probable qu'elle vit dans les mêmes plantes & dans les troncs pourris des arbres.

MYCÉTOPHAGE.

MYCETOPHAGUS. FABR. LATR. TRITOMA. GEOFFR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grossissant insensiblement ; les quatre ou cinq derniers articles formant une masse peu renflée, perfoliée.

Mandibules arquées, simples.

Mâchoires simples, ciliées.

Quatre antennules filiformes ; le dernier article des antérieures un peu plus gros et tronqué.

Quatre articles filiformes aux tarses.

ESPÈCES.

1. MYCÉTOPHAGE fascié.

Noir ; élytres striées, ayant une bande et l'extrémité fauves ; antennes et pattes ferrugineuses.

2. MYCÉTOPHAGE quadrimaculé.

Fauve ; corcelet et élytres noirs, avec deux taches fauves sur celles-ci.

3. MYCÉTOPHAGE elliptique.

Noir ; élytres lisses, avec une tache rouge, transverse à leur base.

4. MYCÉTOPHAGE Janus.

Noir en dessus, ferrugineux en dessous ; élytres lisses.

5. MYCÉTOPHAGE bicolor.

Obscur ; dessous du corps, antennes et pattes ferrugineux ; élytres striées.

6. MYCÉTOPHAGE bipustulé.

Noir, opaque ; élytres avec une tache ferrugineuse.

7. MYCÉTOPHAGE maculé.

Noir ; élytres avec une tache à la base ; une bande postérieure et l'extrémité ferrugineuses.

8. MYCÉTOPHAGE rufipède.

Noir-obscur ; pattes testacées.

9. MYCÉTOPHAGE unifascié.

Noir-obscur ; élytres avec une bande au milieu et les pattes fauves.

10. MYCÉTOPHAGE varié.

Noir ; corcelet et élytres mélangés de ferrugineux et de noir.

11. MYCÉTOPHAGE obscur.

D'un fauve-obscur ; corcelet et élytres noirâtres, sans taches.

12. MYCÉTOPHAGE flavipède.

Noir ; élytres striées ; pattes fauves.

13. MYCÉTOPHAGE glabre.

Noir en dessus ; élytres lisses, ayant la base et l'extrémité fauves.

MYCÉTOPHAGE. (Insecte.)

14. Mycétophage desmestoïde.

Obscur; abdomen et pattes testacés.

15. Mycétophage atomaire.

Noir; élytres avec des points et une bande postérieure d'un jaune-fauve.

16. Mycétophage nègre.

Noir en dessus, d'un brun-foncé en dessous; élytres presque striées.

17. Mycétophage ponctué.

Fauve; élytres presque striées, noires, marquées de plusieurs points fauves.

18. Mycétophage dix points.

Noir; élytres avec cinq points sur chaque, fauves; pattes fauves.

19. Mycétophage picicorne.

Très-noir; élytres striées; antennes et pattes d'un brun de poix.

20. Mycétophage lunulé.

Fauve; élytres presque striées, noires, marquées de deux lunules et de deux points fauves.

21. Mycétophage sinué.

Très-noir; élytres avec deux bandes en croissant et un point à l'extrémité, fauves.

22. Mycétophage fulvicolle.

Noir; corcelet fauve; élytres striées, ayant le bord et deux taches fauves.

23. Mycétophage couleur de poix.

D'un brun-foncé; élytres striées, noires, avec la base et un point postérieur ferrugineux.

24. Mycétophage huméral.

Noir; élytres avec une tache à leur base, ferrugineuse.

25. Mycétophage nigricorne.

Jaune; antennes noires.

26. Mycétophage châtain.

Très-noir; élytres striées; antennes et pattes de couleur de marron.

27. Mycétophage du Peuplier.

Testacé; tête et deux bandes sur les élytres, noires.

28. Mycétophage métallique.

Corps bronzé, avec les pattes ferrugineuses.

29. Mycétophage testacé.

Testacé, sans taches.

30. Mycétophage bronzé.

D'une couleur bronzée, un peu obscure; élytres avec des points enfoncés, en stries.

1. Mycétophage fasciié.

Mycetophagus fasciatus.

Mycetophagus niger, elytris striatis, fasciâ apiceque rufis, antennis pedibusque ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 175. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 565. *n°.* 1.

Il est un peu plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes sont ferrugineuses & vont un peu en grossissant. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont striées, noires, avec une tache fauve près du milieu, qui n'atteint pas la suture, & toute l'extrémité également fauve. Les pattes sont de la même couleur.

Il se trouve à Tranquebar.

2. Mycétophage quadrimaculé.

Mycetophagus quadrimaculatus.

Mycetophagus rufus, thorace elytrisque nigris, his maculis duabus rufis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 497. *n°.* 1. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 565. *n°.* 2.

Chrysomela quadripustulata, *suprà nigra, elytris rufo bimaculatis.* Linn. *Syst. Nat. pag.* 597. *n°.* 80. — *Faun. suec. n°.* 549.

Tritoma. Geoffr. *Inf. paris. tom.* 1. *p.* 333. *pl.* 6. *fig.* 2.

Mycetophagus quadrimaculatus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 2. *p.* 247. *pl.* 91. *fig.* 9. — *Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 9.

Mycetophagus quadrimaculatus. Payk. *Faun. suec. tom.* 3. *p.* 315.

Silphoides boleti. Herbst. *Arch. tab.* 61. *fig.* 10.

Boletaria quadripustulata. Marsh. *Ent. brit. tom.* 1. *p.* 138.

Mycetophagus quadrimaculatus. Panz. *Faun. germ. fasc.* 12. *tab.* 9.

Il a un peu plus de deux lignes de long. Les antennes ont les cinq premiers articles & le dernier d'un rouge-obscur, & les cinq autres noirâtres. La tête est rougeâtre. Le corcelet est noirâtre, marqué postérieurement de deux fortes impressions. Les élytres ont des stries pointillées; elles sont noirâtres, avec deux taches rouges sur chaque, l'une un peu plus grande, irrégulière, près de la base; l'autre transverse, à quelque distance de l'extrémité. Le dessous du corps & les pattes sont d'un rouge-pâle.

Il se trouve en Europe, dans les Bolets.

3. Mycétophage elliptique.

Mycetophagus ellipticus.

Mycetophagus niger, elytris lævibus; maculâ baseos ellipticâ sanguineâ. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 566. *n°.* 3.

Tenebrio ellipticus. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 49.

Cet insecte appartient réellement à la famille des Ténébrions, par le nombre des pièces dont les tarses sont composés. Il est de la grandeur des précédens, mais bien plus convexe. Tout le corps est très-noir, un peu velouté; les élytres seules ont à leur base une tache transverse, sinuée, d'un rouge de sang. Les antennes sont filiformes & à articles un peu grenus.

Il se trouve à la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

4. Mycétophage Janus.

Mycetophagus Janus.

Mycetophagus suprà niger, subtùs ferrugineus, elytris lævibus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 566.

Les antennes vont en grossissant; elles sont noires, avec la base & l'extrémité ferrugineuses. La tête, le corcelet & les élytres sont noirs, obscurs, sans tache: celles-ci sont lisses. Le corps & les pattes sont ferrugineux.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Mycétophage bicolor.

Mycetophagus bicolor.

Mycetophagus obscurus, subtùs antennis pedibusque ferrugineis, elytris striatis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 497. *n°.* 2.

Cet insecte appartient au genre Dermeste; il est de la grandeur du Dermeste Souris. Les antennes sont noires, avec les quatre premiers articles fauves. La tête est pointillée, noirâtre, avec la bouche fauve. Le corcelet est noirâtre, sans tache. Les élytres sont noirâtres; elles ont des stries régulières, pointillées. Le dessous du corps & les pattes sont fauves. Tout le corps est légérement couvert de poils très-fins, très-courts. Les tarses sont filiformes & composés de cinq articles, dont le pénultième est le plus court, & le premier le plus long.

Il se trouve dans la Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

6. Mycétophage bipustulé.

Mycetophagus bipustulatus.

Mycetophagus niger, opacus, elytris maculâ ferrugineâ. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 566. *n°.* 6.

Les antennes sont noires, avec le premier & le dernier article ferrugineux. La tête & le corcelet sont noirs. Les élytres sont lisses, noires, avec une

grande tache ferrugineuse. Le corps est brun, & les pattes sont testacées.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Mycétophage maculé.

Mycetophagus maculatus.

Mycetophagus niger, elytris maculâ baseos, fasciâ posticâ apiceque ferrugineis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 566. *n°.* 7.

Il ressemble aux précédens. Les antennes sont ferrugineuses. La tête & le corcelet sont noirs, lisses, obscurs, sans tache. Les élytres sont lisses, obscures, noires, avec une bande vers l'extrémité, & l'extrémité d'un brun-fauve. Le dessous du corps est noir, avec les pattes fauves.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

8. Mycétophage rufipède.

Mycetophagus rufipes.

Mycetophagus niger, obscurus, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 8.

Il est un peu plus petit que le Mycétophage maculé. Les antennes sont noires, avec la base ferrugineuse. Tout le corps est noir, obscur, sans tache. Les pattes seules sont ferrugineuses.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

9. Mycétophage unifascié.

Mycetophagus unifasciatus.

Mycetophagus niger, obscurus, elytris fasciâ mediâ pedibusque rufis.

Mycetophagus fasciatus. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 9.

Il ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, au Mycétophage bipustulé, dont il n'est peut-être, selon Fabricius, qu'une variété. Il en diffère par une large bande fauve sur les élytres, au lieu d'un point de cette couleur. Le corps est noirâtre, avec les pattes ferrugineuses.

J'ai changé le nom de *fasciatus* en celui de *bifasciatus*, parce que la première espece s'appeloit de même.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

10. Mycétophage varié.

Mycetophagus varius.

Mycetophagus niger, thorace elytrisque ferrugineo nigroque variis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 10.

Il a la forme des précédens; mais il est un peu plus petit. Les antennes sont noires, avec le premier & le dernier article ferrugineux. Le corcelet & les élytres sont lisses, obscurs, mélangés de noir & de ferrugineux. Le corps est noir, avec le bord de l'abdomen fauve & les pattes ferrugineuses.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

11. Mycétophage obscur.

Mycetophagus fuscus.

Mycetophagus obscurè rufus, thorace elytrisque fuscis immaculatis.

Il est une fois plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes sont fauves, avec les derniers articles un peu obscurs. La tête est d'un fauve obscur, avec la partie postérieure plus obscure. Le corcelet est noirâtre, marqué postérieurement de deux petites impressions. Les élytres sont noirâtres, & ont des stries ferrées, pointillées, peu marquées. Le dessous du corps & les pattes sont d'un rouge pâle.

Il se trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Bosc.

12. Mycétophage flavipède.

Mycetophagus flavipes.

Mycetophagus niger, elytris striatis, pedibus rufis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 10.

Il est de la grandeur des précédens. Les antennes & tout le corps sont noirs. Les pattes seules sont d'un jaune-obscur.

Il se trouve en Caroline.

Du cabinet de M. Bosc.

13. Mycétophage glabre.

Mycetophagus glabratus.

Mycetophagus suprà niger, elytris lœvibus, basi apiceque rufis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 567. *n°.* 12.

Il ressemble au Mycétophage fascié. La tête est noire. Le corcelet est d'un noir moins foncé que la tête, avec le bord légérement fauve. Les élytres sont lisses, noires, avec la base & l'extrémité fauves. Le dessous du corps & les pattes sont fauves.

Il se trouve en Allemagne.

14. Mycétophage dermestoïde.

Mycetophagus dermestoides.

Mycetophagus fuscus, abdomine pedibusque testaceis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 498. *n°.* 3. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 568. *n°.* 13.

Eustrophus dermestoides. Illig.

Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 379.

Cet insecte n'appartient point à ce genre; il doit être dans la première section, à côté des Dermestes. M. Illiger en a fait, avec raison, un genre sous le nom d'*Eustrophus*.

Il est de la grandeur du Dermeste pelletier. Les

antennes, les pattes & tout le deſſous du corps ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt d'un brun-noir. Le corcelet & les élytres ſont noirs, légérement pubeſcens. Les élytres ſont à peine ſtriées.

Il ſe trouve en France, en Allemagne, dans les Bolets.

15. Mycétophage atomaire.

Mycetophagus atomarius.

Mycetophagus niger, elytris punctis ſaſciâque poſticâ fulvis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 498. *n°.* 4.

Derneſtes atomarius. Thunb. *Inſ. ſuec.* 67. 78.

Payk. *Faun. ſuec. tom.* 3. *p.* 317. *n°.* 3.

Panz. *Faun. germ. faſc.* 12. *tab.* 10.

Il eſt noir. Les élytres ſont ſtriées, marquées d'une grande tache vers la baſe, cinq points au milieu, une bande poſtérieure ondée, & un point à l'extrémité : le tout de couleur fauve. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Saxe.

16. Mycétophage nègre.

Mycetophagus nigrita.

Mycetophagus niger, ſubtùs piceus, elytris ſubſtriatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 568.

Il eſt preſque de la grandeur du Mycétophage dermeſtoide. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. Les élytres ſont noires, ſtriées. Le corps eſt d'un brun-foncé.

Il ſe trouve à Tranquebar.

17. Mycétophage ponctué.

Mycetophagus multipunctatus.

Mycetophagus ruſus, elytris ſubſtriatis, punctis ruſis numeroſis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 498. *n°.* 5. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 568. *n°.* 16.

Derneſtes multipunctatus. Thunb. *Inſ. ſuec.* 679.

Payk. *Faun. ſuec. tom.* 3. *p.* 320. *n°.* 7.

Panz. *Faun. germ. faſc.* 12. *tab.* 11.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes & les pattes ſont couleur de poix. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. Les élytres ſont preſque ſtriées, & marquées de pluſieurs points diſtincts, fauves.

Les points de la baſe ſont quelquefois réunis, & forment alors une grande tache en lunule.

Il ſe trouve en Suède, dans les Bolets.

18. Mycétophage dix points.

Mycetophagus decem punctatus.

Mycetophagus niger, elytris punctis quinque pedibuſque ruſis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 568. *n°.* 17.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mycétophage ponctué. Les antennes ſont noires, avec le premier article fauve. La tête & le corcelet ſont liſſes, noirs : celui-ci a deux points enfoncés à ſa partie poſtérieure. Les élytres ſont preſque ſtriées, noires, avec cinq points fauves ſur chaque, dans l'ordre ſuivant : 1. 1. 2. 1. Le corps eſt noir, avec les pattes fauves.

Il ſe trouve en Ruſſie.

19. Mycétophage picicorne.

Mycetophagus picicornis.

Mycetophagus ater, elytris ſtriatis, antennis pedibuſque piceis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 498. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 568. *n°.* 18.

Il eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont d'un brun de poix. La tête & le corcelet ſont liſſes, très-noirs, ſans tache. Les élytres ſont noires, ſtriées. Le corps en deſſous eſt noir, avec les pattes d'un brun-noir.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

20. Mycétophage lunulé.

Mycetophagus lunaris.

Mycetophagus ruſus, elytris ſubſtriatis, nigris; lunulis duabus punctiſque duobus ruſis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 568. *n°.* 19.

Il eſt plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes ſont d'un fauve plus ou moins obſcur, avec l'extrémité moins obſcure. La tête eſt noirâtre, avec la bouche fauve. Le corcelet eſt d'un fauve-obſcur, marqué de deux impreſſions à ſa partie poſtérieure. Les élytres ont des ſtries pointillées, à peine marquées; elles ſont noirâtres, avec une tache fauve en croiſſant ou ſinuée, qui part de l'angle de la baſe & vient ſe terminer près de la future; un point de la même couleur, un peu plus bas, près du bord extérieur; une tache tranſverſe, ſinuée ou un peu ondée au-dela du milieu, & un point vers l'extrémité. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un fauve-obſcur.

Il ſe trouve aux environs de Paris, ſous l'écorce des vieux arbres.

21. Mycétophage ſinué.

Mycetophagus ſinuatus.

Mycetophagus ater, elytris faſciis duabus lunatis punctoque apicis ruſis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 20.

Il reſſemble au Mycétophage lunaire, mais il eſt une fois plus petit. Les antennes, la tête & le corcelet

corcelet ſont noirs. Les élytres ſont preſque liſſes, noires, avec deux larges bandes en croiſſant, & un petit point à l'extrémité, fauves. Les pattes ſont fauves.

Il ſe trouve en Autriche, ſur le Bouleau.

22. Mycétophage fulvicolle.

Mycetophagus fulvicollis.

Mycetophagus niger, thorace ruſo, elytris ſtriatis, margine maculiſque duabus ruſis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 21.

Payk. *Faun. ſuec. tom.* 3. *p.* 320. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au Mycétophage ponctué, mais il en diffère ſurtout en ce que les pattes ſont fauves. Il eſt noir, avec le corcelet fauve. Les élytres ſont ſtriées, noires, avec le bord & deux taches ſur chaque, fauves.

Il ſe trouve en Allemagne.

23. Mycétophage couleur de poix.

Mycetophagus piceus.

Mycetophagus piceus, elytris ſtriatis nigris, baſi punctoque poſtico ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 9. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 22.

Il eſt plus petit que le Mycétophage quadrimaculé. Les antennes & la bouche ſont d'un brun-foncé, couleur de poix. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt marqué de deux points enfoncés. Le corps & les pattes ſont d'un brun-foncé.

Il ſe trouve en Allemagne.

24. Mycétophage huméral.

Mycetophagus humeralis.

Mycetophagus niger, elytris maculâ baſeos ferrugineâ. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 23.

Il eſt petit, légérement velu, noir en deſſus, avec une grande tache ferrugineuſe à la baſe des élytres. Le deſſous du corps eſt ferrugineux.

Il ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

25. Mycétophage nigricorne.

Mycetophagus nigricornis.

Mycetophagus flavus, antennis nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 499. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 569. *n°.* 24.

Ips nigricornis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 46. *n°.* 12.

Les antennes ſont noires & vont en groſſiſſant. Tout le corps eſt jaunâtre, ſans tache.

Il ſe trouve en Saxe.

26. Mycétophage châtain.

Mycetophagus caſtaneus.

Mycetophagus ater, elytris ſtriatis, antennis pedibuſque caſtaneis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 12. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 569. *n°.* 25.

Payk. *Faun. ſuec. tom.* 3. *p.* 316. *n°.* 2.

Il eſt petit. Les antennes ſont d'un brun-marron. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans, ſans tache. Les élytres ſont ſtriées, d'un brun-marron. Le corps eſt noir, avec les pattes d'un brun-marron.

Il ſe trouve en Allemagne.

27. Mycétophage du Peuplier.

Mycetophagus Populi.

Mycetophagus teſtaceus, capite elytriſque fuſciis duabus fuſcis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 175. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 26.

Payk. *Faun. ſuec.* 3. *p.* 319. *n°.* 5.

Il eſt petit comme les précédens. Les antennes & la bouche ſont teſtacées. La tête eſt noire. Le corcelet eſt liſſe, teſtacé, ſans tache. Les élytres ſont ſtriées, teſtacées, marquées de deux bandes larges, noirâtres, ou plutôt elles ſont noirâtres, avec la baſe & une tache vers l'extrémité, teſtacées. Le corps, en deſſous, & les pattes ſont teſtacés.

Il ſe trouve en Suède, ſur le Peuplier.

28. Mycétophage métallique.

Mycetophagus metallicus.

Mycetophagus æneus, pedibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 27.

Les antennes ſont noires, avec la baſe fauve. Tout le corps eſt d'une couleur bronzée-obſcure, avec les pattes fauves. Les élytres ſont ſtriées.

Il ſe trouve en Saxe.

29. Mycétophage teſtacé.

Mycetophagus teſtaceus.

Mycetophagus teſtaceus, immaculatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 499. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 570. *n°.* 28.

Il eſt petit, liſſe, luiſant, entiérement teſtacé, ſans tache.

Il ſe trouve en Allemagne, dans les Bolets.

30. Mycétophage bronzé.

Mycetophagus æneus.

Mycetophagus obſcurè æneus, elytris punctato-ſtriatis.

PROPERTY OF Z. P. METCALF

Il diffère un peu des précédens. Il a environ deux lignes de long sur une de large. Les antennes sont noires. Le dessus du corps est d'une couleur bronzée, un peu foncée. Le dessous & les pattes sont noirs. Les élytres ont des stries formées par des points enfoncés.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

MYCÉTOPHILE. *Mycetophila*. Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Tipulaires.

Ce genre, établi par M. Meigen, se distingue facilement des Tipules, des Bibions, des Céroplates, des Molobres, par les antennes, qui sont constamment, dans les deux sexes, au nombre de seize articles; par la disposition des petits yeux lisses, dont deux sont placés derrière les grands; par les jambes très-épineuses, & par la forme des nervures des ailes.

La tête de ces insectes est petite comme celle des Tipules, & munie de deux antennes filiformes, plus courtes que le corps, & composées de seize articles, dont les deux premiers sont à peine plus gros & plus longs que les autres : ceux-ci sont un peu grenus & égaux entr'eux.

La bouche est munie de deux antennules articulées, & d'une trompe très-courte, terminée par deux lèvres réfléchies.

Les yeux sont ovales, entiers, placés un de chaque côté de la tête. Les trois petits yeux lisses sont peu apparens : l'un est placé au milieu du vertex; les deux autres sont derrière les grands yeux.

Le corcelet est très-élevé en bosse, & donne naissance à deux ailes, dont les nervures sont plus marquées vers le bord extérieur, que dans le milieu.

Les balanciers sont très-apparens. Le bouton qui les termine, est porté sur un pédicule mince & assez long.

L'abdomen est cylindrique dans le mâle, un peu renflé dans la femelle, ordinairement un peu plus court que les ailes.

Les pattes sont tenues, assez longues. Les jambes du milieu & les postérieures ont quelques épines fort déliées, & toutes sont terminées par deux épines droites, assez fortes.

Les larves des Mycétophiles, observées par Degeer, ressemblent à un ver blanchâtre, mou, alongé, sans pattes, dont la peau est toujours humide & gluante, dont la tête écailleuse est munie de deux petits barbillons coniques. Elles vivent en assez grand nombre dans les Agarics, les Bolets, les Champignons. Parvenues, en très-peu de tems, à toute leur grosseur, elles vont se transformer en nymphe dans la terre, d'où elles sortent bientôt sous la forme d'insectes parfaits.

MYCÉTOPHILE.

MYCETOPHILA. Meig. Latr. TIPULA. Deg. SCIARA. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus longues que le corcelet : seize articles grenus; les deux premiers à peine plus grands.

Deux antennules filiformes, courbées, articulées.

Trois petits yeux lisses, à peine distincts; les latéraux placés derrière les yeux à réseau.

Dos très-élevé, en bosse.

ESPÈCES.

1. Mycétophile jaune.

Jaune; ailes avec un point noir, central.

2. Mycétophile lunée.

Jaune; ailes avec un point central et une tache en croissant, noirs.

3. Mycétophile mi-partie.

Jaune; ailes moitié transparentes, moitié obscures.

4. Mycétophile ponctuée.

Jaune; abdomen avec une suite de points noirs.

5. Mycétophile fasciée.

Abdomen obscur, avec des bandes jaunes; ailes sans taches, avec une teinte cendrée.

6. Mycétophile obscure.

Noirâtre; balanciers et pattes jaunes; ailes sans tache, avec une teinte cendrée.

7. Mycétophile bimaculée.

Noirâtre; corcelet avec deux taches jaunes; ailes avec une bande obscure.

8. Mycétophile noire.

Noire; pattes jaunes; ailes transparentes.

9. Mycétophile douteuse.

Noirâtre; cuisses jaunes; ailes sans tache.

10. Mycétophile de l'Agaric.

Noire; corcelet d'un jaune-brun; pattes jaunes.

1. Mycétophile jaune.

Mycetophila lutea.

Mycetophila lutea, alis puncto nigro medio notatis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 1.

Elle a trois lignes de long. Tout le corps eſt jaune. Les ailes ſont tranſparentes, marquées d'un point noir vers leur centre; elles ont en outre une ligne tranſverſale, droite, d'un jaune-pâle vers l'extrémité, & l'extrémité eſt de la même couleur jaune-pâle.

Elle ſe trouve en Allemagne.

2. Mycétophile lunée.

Mycetophila lunata.

Mycetophila alis puncto centrali arcuque fuſcis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 90. *n°.* 2. *tab.* 5. *fig.* 1. 2. 3. 4. 5.

Sciara lunata *lutea, abdominis ſegmentis utrinquè puncto nigro, alis puncto lunulâque fuſcis.* Fabr. *Syſt. Antl. p.* 58. *n°.* 6.

Mycetophila lunata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 264.

Elle a deux lignes de long. Les antennes ſont d'un jaune-obſcur, avec la baſe plus pâle. La tête eſt jaune, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt jaune, marqué de trois raies obſcures. L'abdomen eſt ſoyeux, noirâtre, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes ſont d'un jaune-pâle, avec les tarſes plus obſcurs. Les ailes ont un point noirâtre vers le milieu, & une tache en arc vers l'extrémité.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. M. Meigen dit qu'elle ſe trouve fréquemment ſur les fleurs du Lierre en arbre, *Hedera helix.*

3. Mycétophile mi-partie.

Mycetophila dimidiata.

Mycetophila alis apice fuſcis. Meig. *Dipt. t.* 1. *p.* 91. *n°.* 3.

Elle reſſemble à la Mycétophile jaune, mais elle eſt une fois plus petite. Les ailes n'ont pas le point central qu'on remarque à la première; elles ſont noirâtres depuis le milieu juſqu'à l'extrémité. Elles ſont auſſi plus larges, & les nervures ont une direction un peu différente.

Elle ſe trouve en Allemagne.

4. Mycétophile ponctuée.

Mycetophila punctata.

Mycetophila lutea, abdomine ſerie dorſali punctorum fuſcorum. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 4.

Sciara ſtriata *lutea, thorace maculato, abdomine lineâ punctorum fuſcorum, alis immaculatis.* Fabr. *Syſt. Antl. p.* 58. *n°.* 5.

Mycetophila punctata. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 4. *p.* 264.

Elle a environ quatre lignes de long. Le corps eſt jaune. Le corcelet eſt marqué de trois raies noirâtres. L'abdomen a un point noirâtre ſur chaque anneau. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noirâtres. Les ailes ont une teinte légère de jaune-pâle.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

5. Mycétophile faſciée.

Mycetophila faſciata.

Mycetophila abdomine fuſco, faſciis luteis; alis immaculatis, cinereſcentibus. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 5.

Elle a deux lignes de long. Elle eſt noirâtre, avec trois raies jaunes ſur le corcelet. Les balanciers ſont jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noirâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne. La larve vit ſur l'Agaric impérial, *Agaricus imperialis.*

6. Mycétophile obſcure.

Mycetophila fuſca.

Mycetophila nigro-fuſca, halteribus pedibuſque luteis; alis immaculatis, cinereſcentibus. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 6.

Tipula fungorum *nigro-fuſca, antennis filiformibus, ſimplicibus; abdomine ovato, coxis longiſſimis, tibiis ſpinoſis.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 6. *p.* 361. *n°.* 14. *tab.* 22. *fig.* 4. 5.

Mycetophila fuſca. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 4. *p.* 264.

Elle a environ deux lignes de long. Le corps eſt brun, avec trois raies noirâtres ſur le corcelet. Les balanciers ſont jaunes. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noirâtres. Les ailes ont une teinte de brun.

Elle ſe trouve en Allemagne.

7. Mycétophile bimaculée.

Mycetophila bimaculata.

Mycetophila nigro-fuſca, thorace baſi flavo maculato, alis faſciâ tranſverſali faſcâ. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 7.

Elle a environ deux lignes & demie de long. Les antennes ſont brunes, avec la baſe jaune. Le corcelet eſt brun, avec une tache jaune de chaque côté. Les balanciers ſont jaunes. Les pattes ſont jaunes avec les tarſes bruns, & l'extrémité des cuiſſes poſtérieures noire. Les ailes ont une bande obſcure vers leur extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne.

8. Mycétophile noire.

Mycetophila nigra.

Mycetophila nigra, pedibus luteis, alis immaculatis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 8.

Elle a environ une ligne & demie de long. Les antennes sont noirâtres. La tête, le corcelet & l'abdomen sont noirs, & couverts de poils courts, fins, roussêâtres, qui les rendent soyeux. Les pattes sont jaunes, avec les tarses noirâtres. Les ailes sont transparentes, sans tache.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

9. Mycétophile douteuse.

Mycetophila dubia.

Mycetophila fusca, femoribus luteis; alis immaculatis, hyalinis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *pag.* 92. *n°.* 9.

Elle a trois lignes de long. Les antennes sont brunes, avec la base du troisième article jaune. La tête est d'un brun-noir. On y remarque, dit M. Meigen, trois petits yeux presqu'en ligne droite, qui rapprochent cette espèce du *Platyura*. Le corcelet est brun-noir. Les balanciers sont jaunes. Les cuisses sont jaunes. Les jambes sont d'un jaune-brun. & les tarses bruns.

Elle se trouve en Allemagne.

10. Mycétophile de l'Agaric.

Mycetophila Agarici.

Mycetophila nigra, thorace rufo, pedibus flavis.

Tipula Agarici seticornis *nigra, antennis filiformibus, simplicibus; thorace rufo, pedibus flavis, coxis longissimis; tibiis spinosis.* Deg. *Mem. Inf. tom.* 6. *p.* 367. *n°.* 15. *tab.* 21. *fig.* 6-15.

Mycetophila Agarici seticornis. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 264.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes & la tête sont brunes. Le corcelet est d'un jaune-brun. Les balanciers sont d'un jaune-citron. L'abdomen est brun. Les pattes sont jaunes, avec les tarses bruns. Les ailes sont sans taches, mais avec une légère teinte obscure.

Elle se trouve au nord de l'Europe. La larve vit dans l'Agaric féticorne.

MYCTÈRE. *Mycterus.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères.

Les Myctères n'appartiennent point à la famille des Charansons, ni même à la troisième section de l'Ordre des Coléoptères, comme on l'avoit cru d'abord; ils doivent être placés dans la seconde, à la suite des genres Ciste'le & Œdémère, avec lesquels ils forment, selon l'observation de M. Latreille, une famille dont le caractère est d'avoir, entr'autres, les mâchoires divisées en deux parties.

Le genre *Rhinomacer*, tel qu'il est établi par M. Fabricius, nous ayant paru devoir en former deux, nous avons conservé ce nom dans notre *Entomologie*, à deux espèces qui faisoient partie de ce genre, & qui doivent être rangées parmi les Charansonites; & nous avons donné, à l'exemple de M. Clairville, celui de *Mycterus* aux deux autres qui s'en éloignent beaucoup. Par ce moyen le nom de *Rhinomacer*, que M. Geoffroy avoit assigné à des insectes de la famille des Charansons, est rendu à sa première destination. S'il ne désigne plus les mêmes espèces que M. Geoffroy avoit placées dans ce genre, du moins il sera restitué à des insectes que ce célèbre entomologiste auroit ainsi nommés s'il les avoit connus.

Le mot *myctérus*, qu'on peut rendre en latin par celui de *nasutus*, nous paroît formé d'un mot grec qui signifie *nez*.

Les Myctères paroissent, au premier aspect, peu différer des Rhynchites & des Attelabes; mais si on fait attention aux tarses, cette partie si essentielle des Coléoptères, & si propre à guider l'entomologiste dans ses classifications, on verra qu'ils doivent naturellement prendre place à côté des Œdémères. Les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles bien distincts, tandis que ceux des postérieures n'en ont que quatre. Le pénultième est bilobé dans tous, ou figuré en cœur.

Les antennes, dont la longueur égale à peu près celle de la tête & du corcelet, sont filiformes, & composées de onze articles bien distincts. Les premiers articles sont un peu plus longs & un peu plus minces que les derniers, & ceux-ci sont presqu'en scie.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, avancée, presqu'échancrée, & appliquée sur les mandibules lorsqu'elles sont en repos.

Les mandibules sont cornées, un peu arquées, simples.

Les mâchoires sont cornées, bifides. Les divisions sont inégales, très-velues. L'extérieure est plus grande, plus alongée que l'autre.

La lèvre inférieure est large, membraneuse, échancrée ou presque bilobée, & insérée à la partie antérieure, un peu inférieure du menton.

Les antennules sont inégales. Les antérieures, presqu'une fois plus longues que les autres, sont composées de quatre articles, dont le premier est très-court, peu distinct; les deux suivans sont coniques, presqu'égaux; le dernier est un peu plus large & obliquement tronqué. Elles ont leur insertion au dos des mâchoires. Les antennules postérieures sont filiformes, & composées de trois articles presqu'égaux.

La tête est plus ou moins prolongée en forme de

trompe. Dans une des trois espèces que nous présentons, & que M. Fabricius a placée parmi les Bruches, la trompe est courte; ce qui donne à l'insecte bien plus l'apparence d'une Cistèle que d'un Charanson.

Le corps est oblong, & les élytres sont assez grandes pour couvrir l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuses, dont l'insecte paroît faire souvent usage.

Les pattes sont de longueur moyenne & assez minces.

Les Mycteres, peu connus jusqu'à présent, fréquentent les fleurs en ombelles, & s'y montrent une grande partie de l'été. Ils n'y sont pas bien abondans, soit qu'ils ne se multiplient pas autant que la plupart d'autres insectes, soit qu'ils aient la faculté d'échapper mieux à nos recherches en déployant plus promptement leurs ailes, & prenant leur essor avant qu'on ne soit parvenu aux fleurs qu'ils habitent. Nous n'avons au reste aucune autre connoissance de leurs habitudes, & leurs larves nous sont tout-à-fait inconnues.

MYCTÈRE.

MYCTERUS. Clairv. RHINOMACER. Fabr. Latr. ANTRIBUS. Payk.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur ou plus longues que le corcelet ; articles presqu'en scie.

Tête se prolongeant en forme de trompe.

Mandibules simples ; mâchoires bifides.

Dernier article des antennules un peu plus gros que les autres, obliquement tronqué.

Cinq articles aux tarses des quatre pattes antérieures, et quatre seulement aux postérieures.

ESPÈCES.

1. Myctère curculioïde.

Couvert d'un duvet gris ou rousseâtre ; antennes et pattes obscures.

2. Myctère des Ombelles.

Gris en dessus, d'un gris soyeux en dessous ; antennes et jambes fauves.

3. Myctère varié.

Mélangé de noir et de blanc.

1. Mycтère curculioide.

Mycterus curculioides.

Mycterus supra flavo-cinereus, subtùs albido sericeus, antennis pedibusque fuscis. Ent. t. 5. n°. 85. tab. 1. fig. 1. a. b.

Rhinomacer curculioides, *villoso-griseus, antennis pedibusque nigris.* Fabr. *Ent. Syst. em. 2. p. 393. n°. 1. — Syst. Eleut. 2. p. 428. n°. 2.*

Mycterus griseus. Clairv. *Ent. Helv. 1. p. 124. tab. 16.*

Curculio Rhinomacer. Payk. *Monogr. p. 126. n°. 99.*

Antribus Rhinomacer. Payk. *Faun. suec. 3. p. 166. n°. 8.*

Panz. *Faun. germ. 12. tab. 8.*

Mylabris. Schœff. *Entom. tab. 86.—Icon. Inf. tab. 93. fig. 6. 7.*

Rhinomacer curculioides. Latr. *Hist. des Crust. & des Inf. 11. p. 24. tab. 91. fig. 2. — Gen. Crust. & Inf. 2. p. 231.*

Il varie beaucoup pour la grandeur & même pour les couleurs. Les antennes sont noirâtres, guère plus longues que le corcelet. La trompe est mince, courte, marquée de deux lignes peu enfoncées, rapprochées, un peu plus distantes postérieurement. Tout le corps est couvert de poils très-courts, très-ferrés, roussêâtres ou cendrés en dessus, d'un gris-soyeux en dessous. Les pattes sont déliées, noirâtres.

Nota. Le dessus du corps est quelquefois noirâtre par la perte des poils.

Il se trouve au midi de la France, en Italie, sur les fleurs en ombelle.

2. Mycтère des Ombelles.

Mycterus Umbellatarum.

Mycterus supra cinereus, subtùs albidus, antennis tibiisque rufescentibus. Ent. tom. 5. n°. 85. 2. tab. 1. fig. 2. a. b. c.

Bruchus Umbellatarum *squamosus, supra griseus, subtùs cinereus.* Fabr. *Ent. Syst. em. 2. p. 370. n°. 4. — Syst. Eleut. 2. p. 396. n°. 4.*

Il ressemble beaucoup au précédent; mais il est un peu plus renflé, & sa trompe est un peu plus courte & un peu plus grosse. Les antennes sont d'un fauve pâle, à peine de la longueur du corcelet. La trompe est plane. Tout le corps est couvert de poils courts, ferrés, cendrés, soyeux en dessous. Les cuisses sont de la couleur du corps, mais les jambes & les tarses sont d'un fauve pâle.

Je l'ai trouvé aux Dardanelles & dans les îles de l'Archipel, sur les fleurs en ombelle.

3. Mycтère varié.

Mycterus varius.

Mycterus albo nigroque varius. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. pag. 164. — Syst. Eleut. 2. pag. 428. n°. 1.*

Il est deux ou trois fois plus grand que les précédens. Les antennes sont noires, sétacées. La trompe est grosse, courte, plane. La tête est noire, marquée de deux lignes blanches. Le corcelet est noir, avec un réseau blanc sur le dos. Les élytres sont glabres, noires, mélangées de blanc. L'abdomen est noir, avec deux rangées de points blancs de chaque côté. Les pattes sont noires.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

MYDAS. *Mydas.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères, placé d'abord, par Latreille, dans la famille des Stratiomydes, & ensuite dans celle des Mydasiens.

Les Mydas sont des insectes d'un volume assez considérable, qui ont deux ailes horizontales, croisées, assez grandes; les antennes plus longues que la tête, triarticulées & en masse; le corps alongé, presque cyliudrique; les pattes assez longues, & la trompe courte, rétractile, bilabiée.

Ces insectes se rapprochent un peu des Asiles & surtout des Dasypogons, par la forme du corps & par la manière de vivre; mais ils en diffèrent essentiellement par les organes de la bouche, par les antennes & par les nervures des ailes. Degeer, qui les a décrits le premier, les avoit rangés parmi les Némoteles, & M. Fabricius en avoit fait des Bibions avant d'en avoir formé un genre particulier.

Les antennes des Mydas sont plus longues que la tête, rapprochées à leur base, insérées à la partie antérieure du front, & composées de trois articles, dont le premier est court, cylindrique; le second est long, cylindrique, à peine renflé à son extrémité; le dernier est terminé en masse un peu comprimée.

La trompe est courte, rétractile, terminée par deux lèvres, & creusée en goutière à sa partie supérieure, pour recevoir le suçoir composé de trois pièces, dont deux courtes, subulées; & la troisième supérieure, plus large & obtuse. Les antennules, qui se trouvent à la base latérale de la trompe, sont très-courtes, à peine apparentes.

La tête est courte, large, aplatie en avant & en arrière, comme celle des Dasypogons, & les yeux à réseaux sont grands & ovales.

Le corcelet est cylindrique ou presque carré, peu convexe. Les ailes ont leurs nervures bien marquées

marquées & un peu saillantes. Les balanciers sont en forme de petit bouton porté sur un pédicule fort mince.

L'abdomen est alongé, presque cylindrique, un peu déprimé, & fort peu aminci à son extrémité.

Les pattes sont assez longues. Les postérieures, un peu plus longues que les autres, ont leurs cuisses assez grosses, ordinairement armées en dessous de petites épines aiguës.

Les Mydas, ainsi que nous l'avons dit, se rapprochent des Asiles par la manière de vivre. Ils vivent de rapine, & font une guerre continuelle aux autres insectes, qu'ils atrapent en volant, & dont ils retirent tous les sucs au moyen de leur trompe. On les voit attaquer les Hyménoptères les plus forts & les mieux armés, & les emporter entre leurs longues pattes, sans que l'aiguillon de ceux-ci puisse les atteindre. Leurs larves nous sont inconnues.

MYDAS.

MYDAS. FABR. LATR. NEMOTELUS. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes plus longues que la tête, rapprochées à leur base, composées de trois articles, dont le second est alongé, et le dernier en masse comprimée.

Trompe courte, rétractile, bilabiée, composée de quatre pièces.

Suçoir de trois pièces; les deux latérales courtes, tubulées; la troisième supérieure, obtuse.

Deux antennules courtes, à peine apparentes.

ESPÈCES.

1. MYDAS effilé.

Noir, avec le second anneau de l'abdomen rouge sur les côtés.

2. MYDAS nitidule.

Noir; abdomen avec quatre anneaux marqués, sur les côtés, de taches d'un vert-doré.

3. MYDAS bleuâtre.

Noir; abdomen d'un bleu-luisant.

4. MYDAS rayé.

Noir; corcelet rayé de gris; abdomen avec le bord des anneaux blanc.

1. MYDAS effilé.

MYDAS filata.

Mydas nigra, abdominis segmento secundo lateribus testaceis.

Mydas filata *nigra, abdominis segmento secundo lateribus testaceis, femoribus serratis.* FAB. *Syst. Antl. p.* 60. *n°.* 1.

Bibio filata. FABR. *Mant. Inf.* 2. *p.* 328. *n°.* 1.

Nemotelus asiloides *niger, antennis cylindricis muticis; abdomine longo, cylindrico; segmento secundo rufo-flavo, alis fuscis.* DEG. *Mem. Inf.* 6. *p.* 204. *n°.* 2. *tab.* 29. *fig.* 6.

DRUR. *Illustr. of Inf. tom.* 1. *tab.* 44. *fig.* 1.

Mydas filata. LATR. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 4. *p.* 295.

Il est grand, peu velu, entièrement noir, avec une bande d'un rouge-brun sur le second anneau de l'abdomen, interrompue au milieu. Les ailes sont noirâtres, luisantes. Les cuisses postérieures sont grandes, & armées en dessous de petites épines aiguës.

Il se trouve dans la Caroline, la Géorgie, la Pensilvanie.

2. MYDAS nitidule.

MYDAS nitidula.

Mydas nigra, abdominis segmentis quatuor lateribus viridi-aureis.

Il est plus grand que le précédent. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, & couverts, en quelques endroits, de poils roux. L'abdomen est noir, avec une tache d'un vert-doré de chaque côté du second, du troisième, du quatrième & du cinquième anneau : on remarque quelques poils roux sur le premier. Les ailes sont transparentes, avec une légère teinte brune sur tout sur le bord extérieur. Les pattes sont noires : les postérieures sont peu renflées, & ont des épines très-courtes à leur partie intérieure.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

3. MYDAS bleuâtre.

MYDAS cæruleſcens.

Mydas nigra, abdomine cæruleo, nitido.

Il est de la grandeur du Mydas nitidule. Le front est velu. La tête & le corcelet sont noirs, peu velus. L'abdomen est d'un bleu très-brillant. Les pattes sont noires. Les ailes sont brunes, avec le bord postérieur transparent.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

4. MYDAS rayé.

MYDAS lineata.

Mydas nigra, thorace cinereo, lineato; abdominis segmentis margine albis.

Il est beaucoup plus aminci que les précédens. Les antennes sont noires. La tête est cendrée, avec les yeux noirs. Le corcelet est noir en dessus, avec quatre raies cendrées. L'abdomen est alongé, cylindrique, beaucoup plus aminci que dans le Mydas effilé, noirâtre, avec le bord de chaque anneau blanc. Les pattes sont noirâtres. Les cuisses postérieures sont légèrement épineuses en dessous, & peu renflées. Les ailes sont plus courtes que l'abdomen; elles sont transparentes, avec les nervures noires, & un peu d'obscur auprès de ces nervures.

Je l'ai trouvé en Égypte, près des pyramides de Sakhara.

MYDASIENS. *Mydasii.* Sixième famille de l'Ordre des Diptères, établie par M. Latreille. Elle comprend les genres Mydas & Thérève, & a, pour caractères, deux antennes insérées au-devant du front, rapprochées à leur base, tantôt de la longueur de la tête, fubulées, terminées par un filet distinct, tantôt de la longueur de la moitié du corcelet, & même plus longues, terminées en masse, triarticulées dans tous, le premier article étant cylindrique, & le second très-court. La trompe est presque membraneuse ou presque coriacée. La tige est courte, cylindrique. La tête ou l'extrémité est formée de deux lèvres. Le fuçoir a quatre soies, dont la supérieure & l'inférieure sont plus fortes : la supérieure est plus large, plus courte que les autres, bifide ou échancrée à son extrémité, un peu creusée en goutière en dessous.

Le corps est oblong. La tête est transverse, aussi large & aussi élevée que le corcelet. Les yeux sont grands, quelquefois contigus postérieurement dans les mâles. Le tronc est cylindrique. Les balanciers sont presque nus. L'abdomen est alongé & un peu conique. Les tarses ont chacun deux petites pelotes. Les ailes sont horizontales, en recouvrement, de la longueur de l'abdomen, ou guère plus longues. On voit une cellule au milieu, distincte, linéaire; une marginale, unique, alongée; deux presque marginales, imparfaites, terminales, l'inférieure courte; trois discoïdales & parfaites; une anale parfaite & rétrécie en angle aigu vers l'extrémité.

MYGALE. *Mygale.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Aptères, & de la famille des Arachnides.

Ce genre, détaché de celui d'Araignée par M. Walckenaer, a reçu, par cet auteur, plus d'extension qu'il ne doit en avoir. Nous pensons qu'il doit être restreint aux Araignées que nous avons

indiquées sous le nom de *Mineuses*, & qu'il faut en écarter par conséquent l'*Aviculaire* & quelques autres qu'on a voulu y faire entrer, quoique la disposition des yeux, la forme des pattes, & surtout la manière de vivre, fussent totalement différentes.

Les Mygales ou Araignées mineuses, dont nous avons donné l'histoire à l'article Araignée, mais dont nous n'avons pas donné la description parce que nous n'avions point alors d'individus sous les yeux pour la faire, & qu'il n'en existoit encore chez aucun auteur, forment la troisième famille des Mygales de M. Walckenaer, & sont désignées sous les noms de *Digitigrades mineuses (cuniculariæ)*. Leur caractère particulier est d'avoir des mandibules pourvues, à l'extrémité de leurs premières pièces, de pointes droites, cornées, formant un rateau.

Le caractère du genre a été établi par le même auteur ainsi qu'il suit :

Yeux, huit, presqu'égaux entr'eux, groupés & ramassés sur le devant du corcelet, entre les mandibules;

Lèvre petite, presque nulle, insérée sous les mâchoires;

Mâchoires alongées, cylindriques, creusées longitudinalement à leurs côtés internes;

Palpes alongés, pédiformes, insérés à l'extrémité des mâchoires;

Pattes alongées, fortes; la paire postérieure, ou la quatrième paire, est la plus longue de toutes; ensuite la première paire ou l'antérieure; la seconde surpasse peu la troisième.

Outre les caractères que les Mygales mineuses offrent dans leurs mandibules, dont la première pièce est terminée par des piquans, on en trouve encore un autre dans la disposition des yeux, & dans les épines qui sont placées aux dernières pièces des quatre pattes antérieures.

La première pièce des mandibules est proportionnellement beaucoup plus grosse, beaucoup plus forte dans les Mygales ou Araignées mineuses, que dans toutes les autres espèces de cette nombreuse famille. Elle est terminée par des piquans très-forts, un peu arqués, placés en ligne à la partie antérieure, un peu au dessus de la seconde pièce ou crochet, piquans qu'on ne voit à aucune autre espèce d'Araignée.

Les mâchoires sont grandes, fortement ciliées. Les palpes ou antennules, placés à l'extrémité de ces mâchoires, sont grands, & armés d'épines à leur dernière pièce.

Les yeux, au nombre de huit, sont placés sur deux lignes transversales. La postérieure est un peu plus courbée que l'autre, & les yeux sont presqu'à une égale distance les uns des autres; seulement les latéraux sont un peu plus gros que les intermédiaires. La ligne antérieure est moins courbée que l'autre, & sa courbure est dans un sens opposé. La partie convexe est dirigée en arrière. Ces yeux, placés deux à deux & très-rapprochés, ou presque accolés, débordent un peu, par les côtés, les yeux postérieurs; ils sont aussi un peu plus petits que les deux postérieurs intermédiaires, que nous avons dit être un peu plus petits que les latéraux postérieurs. Dans l'Araignée aviculaire, les intermédiaires sont placés plus en arrière, & sont plus grands que les latéraux antérieurs.

Les pattes sont grosses & de longueur moyenne; leur grandeur proportionnelle est dans l'ordre suivant : les postérieures, les antérieures, les troisièmes & les secondes; elles sont fort velues, ainsi que les palpes, & les quatre antérieures sont armées, à leurs dernières pièces, d'épines assez longues & assez fortes; toutes sont terminées par deux crochets arqués, très-forts.

Les pattes de l'Araignée aviculaire, au lieu d'avoir leurs dernières pièces cylindriques & armées d'épines, sont plates, & munies en dessous de poils très-courts, très-serrés, très-doux au toucher, & en tout semblables à du beau velours.

Quant à ce qui regarde les mœurs des Mygales & la manière de construire leur nid, voyez ce que nous en avons dit à l'article Araignée, p. 228.

MYGALE.

MYGALE. LATR. WALCK. ARANEA. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Yeux, huit, sur deux lignes transverses, un peu courbes.

Mandibules fortes ; la première pièce terminée en rateau.

Antennules insérées à l'extrémité des mâchoires.

Pattes fortes ; les quatre antérieures armées de piquans aux deux dernières pièces.

Nid cylindrique, creusé dans la terre, tapissé d'une légère toile, et fermé par un opercule qui s'ouvre par un de ses côtés.

ESPÈCES.

1. MYGALE maçonne.

D'une couleur ferrugineuse obscure ; mandibules noirâtres, terminées par cinq dents fortes, alongées.

2. MYGALE pionnière.

D'un brun-obscur ; mandibules terminées par quatre dents courtes, inégales.

3. MYGALE mineuse.

D'une couleur ferrugineuse obscure ; mandibules avec trois fortes dents.

4. MYGALE recluse.

Très-noire, luisante ; abdomen noir, velu.

1. Mygale maçonne.

Mygale cœmentaria.

Mygale obscurè ferruginea, mandibulis nigricantibus; dentibus quinque elongatis, validis.

Mygale cœmentaria. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 1. *p.* 84. *spec.* 5. — *Hist. Nat. des Crust. & des Inf. tom.* 7. *p.* 164. *tab.* 63. *fig.* 1-6.

Mygale maçonne. Walck. *Tabl. des Aran. p.* 5. *n°.* 8. *tab.* 1. *fig.* 6 & 7.

Aranea Sauvagesii, *griseo-brunnea, thorace convexo, centro transversè excavato, abdomine ovato, atomis atris adspersо.* Dorth. *Transf. of the Linn. Societ. tom.* 2. *p.* 90.

Elle est d'un brun ferrugineux. Le dessus de l'abdomen, dans l'insecte vivant, est parsemé de points irréguliers, noirâtres, disposés en six ou sept rangs de chevrons, dont la pointe, qui occupe le milieu du dos, se dirige vers le corcelet. Les mandibules sont noirâtres, & armées de cinq épines alongées, fortes, parmi lesquelles se trouvent des poils assez forts & assez longs.

Elle se trouve au midi de la France, aux environs de Montpellier.

2. Mygale pionnière.

Mygale fodiens.

Mygale obscurè brunnea, mandibulis dentibus quatuor brevibus, inæqualibus.

Mygale Sauvagesii. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 6. — *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 7. *p.* 165. *pl.* 63. *fig.* 7-10.

Araignée de Sauvages. Latr. *Mém. de la Soc. d'Hist. nat. Paris, an* 7. *p.* 123. *pl.* 6. *fig.* 2.

Mygale pionnière. Walck. *Tabl. des Aran. p.* 5.

Aranea Sauvagesii. Ross. *Faun. etr. tom.* 2. *p.* 138. *tab.* 9. *fig.* 11. — *Act. Soc. ital. tom.* 4. *p.* 134. *fig.* 8 & 9.

Elle ressemble beaucoup à la précédente; mais elle est un peu plus grande, entièrement de couleur brune. Les mandibules sont fortes, armées de quatre dents plus courtes que dans la Mygale maçonne.

Elle se trouve en Corse, sur le bord des chemins.

3. Mygale mineuse.

Mygale cunicularia.

Mygale obscurè ferruginea, mandibulis dentibus tribus validis.

Mygale Ariana. Walck. *Tab. des Aran. p.* 6.

Elle est un peu plus grande que la Mygale maçonne. Tout le corps est d'une couleur brune-claire. Les mandibules sont de la même couleur, excepté les trois épines fortes, un peu arquées, qu'on remarque à chaque, & qui sont noires. Les ongles, ainsi que les piquans des quatre pattes antérieures & des antennules, sont également noirs.

J'ai trouvé très-souvent cette espèce dans l'île de Naxos. Elle creuse son nid dans une terre argileuse, assez forte, coupée à pic & exposée vers le midi. Elle étoit constamment dans son nid pendant le jour, & ne sortoit que la nuit pour aller courir après sa proie.

4. Mygale recluse.

Mygale nidulans.

Mygale atra, nitida, abdomine hirto, nigro.

Aranea venatoria. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 408. *n°.* 7.

Mygale nidulans. Walck. *Tabl. des Aran. p.* 6.

Araignée recluse. *(Voyez la description que nous en avons donnée à l'article* Araignée, *pag.* 230.*)*

MYLABRE. *Mylabris.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Cantharidées.

Ces insectes, très-voisins des Cantharides, en ont été séparés par Fabricius, qui en a formé un nouveau genre sous le nom de *Mylabre*, déjà employé par M. Geoffroy, pour désigner des insectes fort différens de ceux-ci, & généralement connus aujourd'hui sous le nom de *Bruche.*

Les différences génériques qui séparent les Mylabres des Méloës, des Cantharides & des Cérocomes, ne sont point très-sensibles dans les parties de la bouche, ainsi que nous l'avons déjà dit à l'article Cantharide; mais les antennes moniliformes, composées de onze articles bien distincts, & allant en grossissant vers l'extrémité, suffisent pour faire reconnoître, au premier coup-d'œil, le premier genre & le distinguer des trois autres.

Les antennes des Mylabres sont moniliformes, un peu plus courtes ou aussi longues que le corcelet, arquées à leur extrémité, & composées de onze articles bien distincts, dont le premier est alongé, conique, plus gros que les suivans; le second est petit & arrondi; les autres sont grenus, & vont en grossissant vers l'extrémité; le dernier est aussi large que les précédens à sa base, & se termine en pointe: elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, fort avancée,

échancrée antérieurement, arrondie sur les côtés, tronquée postérieurement.

Les mandibules sont cornées, assez grandes, comprimées, arquées vers l'extrémité, & armées intérieurement, à l'endroit de l'arcure, d'une dent obtuse plus ou moins prononcée.

Les mâchoires sont cornées, bifides, comprimées, un peu ciliées. La division extérieure est arquée, un peu plus longue que l'autre, terminée en pointe.

La lèvre inférieure est avancée, membraneuse, presque cornée au milieu, aplatie, un peu rétrécie à sa base, à l'endroit de l'insertion des antennules, un peu dilatée & échancrée à l'extrémité.

Les antennules antérieures, un peu plus longues que les postérieures, sont composées de quatre articles, dont le premier est court; les deux suivans sont presqu'égaux, coniques; le dernier est à peine plus gros que les précédens & est tronqué à son extrémité; elles sont insérées au dos des mâchoires, un peu au dessous de la division extérieure.

Les antennules postérieures sont composées de trois articles coniques, presqu'égaux; le dernier est à peine plus gros que les autres, & tronqué à son extrémité. Elles sont insérées à la base un peu antérieure de la mâchoire inférieure.

La tête est à peu près de la largeur du corcelet, un peu déprimée, ordinairement inclinée & portée vers la poitrine. Les yeux sont assez gros, ovales, situés à la partie latérale un peu antérieure de la tête.

Le corcelet est un peu convexe, presqu'aussi large devant que derrière, plus étroit que les élytres.

L'écusson est petit & arrondi postérieurement.

Les élytres sont coriacées, flexibles, arrondies à leur extrémité; elles cachent deux ailes membraneuses, veinées, repliées.

Le corps est alongé, presque cylindrique, un peu plus gros que dans les Cantharides & les Cérocomes.

Les pattes sont assez longues. Les tarses des quatre pattes antérieures sont composés de cinq articles, dont les quatre premiers sont triangulaires, & le dernier est alongé. Les pattes postérieures n'ont que quatre articles aux tarses, dont le premier & le dernier sont alongés; les deux autres sont triangulaires; le quatrième est terminé par deux ongles doubles, ainsi que dans les Cantharides & les Méloës

Les larves des Mylabres ne doivent pas différer de celles des Cantharides; mais comme ces insectes sont presque tous étrangers au nord de l'Europe, on n'a point encore eu occasion de les observer.

Les Mylabres sont en général fort difficiles à distinguer les uns des autres, parce qu'ils ont presque tous des couleurs uniformes, qui varient du jaune-foncé au jaune-pâle, du rouge au fauve & au testacé; qu'ils ont des bandes ou des taches noires, qui prennent plus ou moins d'extension, & que leur corps acquiert plus ou moins de volume, au point que, dans la même espèce, on voit quelquefois des individus qui sont une, deux ou trois fois plus petits les uns que les autres.

Cette uniformité de couleurs a souvent fait regarder comme de simples variétés des espèces d'ailleurs très-constantes & assez bien caractérisées: toutes celles, par exemple, qui ont sur les élytres des bandes jaunes & des bandes noires alternes ont été regardées comme la Cantharide employée en médecine par les Grecs & les Arabes, & désignée par Linné sous le nom de *Meloë Cichorii*, quel que fût le lieu de leur origine. Mais depuis que les collections d'insectes sont devenues excessivement nombreuses, & qu'on envisage en Histoire naturelle les objets sous tous les points de vue, il paroît évident que, sous le nom de *Meloë Cichorii*, on a compris un grand nombre d'espèces, qui, si elles ne sont pas toutes très-distinctes par les couleurs, le sont au moins par la forme extérieure du corps & par la manière de vivre: il est bien vrai que cette méprise n'auroit pas de grands inconvéniens en médecine, car tous les Mylabres ont, à peu de chose près, comme notre Cantharide, la propriété éminemment irritante lorsqu'ils sont pris intérieurement, & vésicatoire lorsqu'on les applique sur la peau.

MYLABRE.

MYLABRIS. Fabr. Oliv. Latr. MELOE. Linn. CANTHARIS. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur du corcelet, allant en grossissant, et arquées vers l'extrémité. Onze articles distincts : le premier le plus gros ; le dernier conique, pointu.

Tête très-inclinée, aussi large que le corcelet.

Bouche composée d'une lèvre supérieure un peu échancrée, de deux mandibules comprimées, arquées et presque dentées vers l'extrémité; de deux mâchoires bifides, d'une lèvre inférieure échancrée, et de quatre antennules filiformes, tronquées.

Tarses de cinq articles aux quatre pattes antérieures, et de quatre aux deux postérieures.

ESPÈCES.

1. Mylabre oculé.

Velu, noir; élytres avec une tache à la base, arrondie, et deux bandes peu dentées, fauves.

2. Mylabre de la Lavatère.

Velu, noir; élytres avec une tache à la base, et deux bandes, ferrugineuses.

3. Mylabre pustulé.

Velu, noir; élytres avec deux taches à la base, et deux bandes ondées, rouges.

4. Mylabre unifascié.

Noir; élytres avec une bande jaune au milieu.

5. Mylabre bifascié.

Velu, noir; antennes et deux bandes sur les élytres, jaunes.

6. Mylabre trifascié.

Velu, noir; élytres rouges, avec la base, l'extrémité et deux bandes, noires; antennes jaunes.

7. Mylabre interrompu.

Velu, noir; élytres avec trois bandes jaunes, interrompues.

8. Mylabre seize mouchetures.

Velu, noir; élytres avec huit taches jaunes sur chaque, dont deux réunies.

9. Mylabre ceint.

Pubescent, très-noir; élytres fauves, avec deux bandes et l'extrémité, noires.

10. Mylabre quadrifascié.

Velu, noir; élytres avec deux taches à la base, et trois bandes, jaunes.

11. Mylabre luné.

Velu, noir; antennes, tache en croissant, et deux bandes sur les élytres, jaunes.

12. Mylabre bimaculé.

Velu, noir; élytres rouges, avec deux taches et deux bandes noires.

MYLABRE. (Insecte.)

13. Mylabre biponctué.

Très-noir; élytres rouges, avec deux points, une bande et l'extrémité, noirs.

14. Mylabre décoré.

Velu, d'un noir-bleuâtre; élytres rouges, avec deux points et deux bandes courtes, d'un noir-bleu.

15. Mylabre marginé.

Noir; élytres bordées de rouge-sanguin.

16. Mylabre de la Chicorée.

Velu, noir; élytres avec trois bandes ondées, jaunes; la première interrompue.

17. Mylabre triponctué.

Velu, noir; élytres jaunes, avec trois points, une bande et l'extrémité, jaunes.

18. Mylabre sanguinolent.

Velu, noir; élytres d'un rouge-sanguin, avec trois bandes dentées, noires.

19. Mylabre variable.

Velu, noir; élytres avec quatre bandes jaunes, la première interrompue.

20. Mylabre huit points.

Velu, noir; élytres jaunes, avec quatre points et l'extrémité, noirs.

21. Mylabre semblable.

Noir, soyeux; élytres avec deux taches à la base, et deux bandes dentées, jaunes.

22. Mylabre du Cap.

Velu, noir; élytres avec six taches jaunes, la première arquée.

23. Mylabre dix mouchetures.

Velu, noir; élytres avec six taches jaunes sur chaque.

24. Mylabre bigarré.

Velu, noir; élytres avec quatre bandes jaunes; la première interrompue.

25. Mylabre peint.

Noir; élytres avec un point et trois bandes jaunes, celle du milieu arquée.

26. Mylabre quatorze points.

Velu, noir; élytres jaunes, avec quatorze points noirs; le premier marginal, alongé.

27. Mylabre pallipède.

D'un vert-glauque, soyeux; élytres pâles, avec la suture, deux bandes ondées et deux taches oblongues, vertes.

28. Mylabre mélanure.

Noir; élytres jaunes, avec l'extrémité noire.

29. Mylabre algérien.

Noir; élytres testacées, sans taches.

30. Mylabre denté.

Noir, soyeux; élytres avec une tache à la base, l'extrémité, et trois bandes dentées, noires.

31. Mylabre fascié.

Velu, noir; élytres jaunes, avec trois bandes dentées, noires.

32. Mylabre six mouchetures.

Noir; élytres avec six points jaunes.

33. Mylabre brûlé.

Noir; élytres avec l'extrémité testacée, marquée d'une tache noire.

MYLABRE. (Insecte.)

34. Mylabre africain.

Velu, noir; élytres jaunes, avec l'extrémité et six taches noires, dont deux suturales.

35. Mylabre vingt points.

Noir, avec des poils cendrés; élytres jaunes, avec dix points noirs.

36. Mylabre dix-neuf points.

Noirâtre, soyeux; élytres d'un jaune-pâle, avec neuf points sur chaque et un scutellaire, noirs.

37. Mylabre Argus.

Noir, velu de blanc; élytres pâles, avec six points ocellés, noirs.

38. Mylabre six taches.

Noir; élytres testacées, avec trois points noirs sur chaque.

39. Mylabre safrané.

Velu, noir; élytres jaunes, avec six points noirs sur chaque.

40. Mylabre douze points.

Velu, noir; élytres testacées, avec six points noirs sur chaque.

41. Mylabre douze taches.

Noir; élytres testacées, avec six points noirs; antennes jaunes.

42. Mylabre dix points.

Noir; élytres testacées, avec cinq points noirs sur chaque.

43. Mylabre de la Mimeuse.

Noir; élytres d'un rouge-pâle, avec cinq points noirs sur chaque.

44. Mylabre quadriponctué.

Noir; élytres testacées, avec deux points noirs sur chaque.

45. Mylabre de la Scabieuse.

Noir, avec un duvet cendré; élytres jaunes, avec trois points et deux bandes, noirs.

46. Mylabre du Mélilot.

Noir, velu de cendré; élytres jaunes, avec une petite ligne et cinq points, noirs.

47. Mylabre indien.

Velu, noir; élytres avec deux bandes jaunes, l'antérieure marquée d'un point noir.

48. Mylabre imponctué.

Velu, noir; élytres testacées, sans tache.

49. Mylabre obscur.

Velu, noir; élytres d'un jaune-obscur, avec quelques points noirs, répandus.

50. Mylabre ruficolle.

Jaunâtre; tête noire; élytres noires, avec une bande jaune.

51. Mylabre âtre.

Velu, très-noir; élytres avec une bande et un point rouges.

52. Mylabre fuligineux.

Velu, noir, sans tache.

53. Mylabre flavicorne.

Noir; antennes ferrugineuses; élytres avec trois bandes et deux taches à l'extrémité, jaunes.

MYLABRE. (Insecte.)

54. Mylabre ondé.

Velu, noir; élytres avec deux bandes ondées, et une tache en croissant à la base, jaunes.

55. Mylabre élégant.

Noir, avec un duvet cendré; élytres jaunes, avec quatre points, une bande ondée et une ligne suturale, noirs.

56. Mylabre flexueux.

Velu, noir; élytres jaunes, avec une raie, un point marginal et trois taches dorsales, noirs.

57. Mylabre pusille.

Noir; élytres jaunes, avec deux taches à la base, dont une suturale, une bande ondée et l'extrémité, noires.

58. Mylabre géminé.

Noir, luisant; élytres pâles, avec deux points à la base, deux à l'extrémité, et une bande au milieu, noirs.

59. Mylabre ruficorne.

Noir; antennes ferrugineuses; élytres pâles, avec trois points et deux bandes, noirs.

60. Mylabre trimaculé.

Noir; élytres testacées avec trois taches noires, dont la première suturale.

1. Mylabre oculé.

Mylabris oculata.

Mylabris villosa, atra, elytris maculâ baseos rotundatâ fasciisque duabus subdentatis, fulvis. Ent. 3. *n°.* 47. 1. *tab.* 2. *fig.* 11. a. b.

Mylabris Sidæ. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 120. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 83.

Meloe oculatus *ater, hirtus, antennis apice elytrisque maculis fasciisque totidem luteis.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *tab. fig.* 14.

Meloe plagiata. Pall. *Inf. Sib. p.* 77. *tab.* E. *fig.* 3. a.

Mylabris bifasciata. Fuesl. *Arch. Inf. p.* 179. *tab.* 31. *fig.* 2.

Sulz. *Hist. Inf. tab.* 7. *fig.* a.

Il est beaucoup plus grand que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont jaunes. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont noirs, un peu velus. Les élytres sont noires, avec une tache ronde vers la base; ensuite deux larges bandes, à peine dentées, d'un jaune-fauve, dont la seconde est plus large que l'autre, & ordinairement plus fauve. Les pattes sont noires.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

2. Mylabre de la Lavatère.

Mylabris Lavateræ.

Mylabris hirta, nigra, elytris maculâ baseos fasciisque duabus ferrugineis. Fabr. *Syst. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 11.

Il ressemble beaucoup au Mylabre oculé, mais il est plus velu. Les antennes sont noires. Les élytres sont plus lisses, plus luisantes, noires, avec une seule tache ferrugineuse à la base, & ensuite deux bandes moins sinuées, de la même couleur.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

3. Mylabre pustulé.

Mylabris pustulata.

Mylabris villosa, atra, elytris maculis duabus baseos, fasciisque duabus undatis rufis. Ent. 3. *n°.* 47. 2. *tab.* 1. *fig.* 1. *f.* & *tab.* 2. *fig.* 10. b.

Meloe pustulatus *ater, hirtus, elytris atris; fasciis duabus punctisque duobus sanguineis.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *p.* 113. *tab. fig.* 13.

Cantharis bifasciata *alata, nigra, hirsuta, elytris antice maculâ rotundâ fasciisque binis transversis, flavis; antennis clavatis, thorace longioribus.* Deg. *Mem. Inf.* 7. *p.* 647. *n°.* 50. *tab.* 48. *fig.* 13.

Meloe phalerata. Pall. *Inf. Sib. p.* 78. *tab.* E. *fig.* 3. b.

Il est à peu près de la grandeur du précédent. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont velus, très-noirs. Les élytres sont un peu plus pointillées que dans l'espèce précédente, surtout sur la partie fauve; elles sont noires, avec deux taches fauves à la base, dont l'une marginale, un peu alongée, & l'autre vers l'écusson, ordinairement ronde, & deux bandes de la même couleur, ondées ou sinuées.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

4. Mylabre unifascié.

Mylabris unifasciata.

Mylabris nigra, elytris fasciâ mediâ flavâ.

Mylabris fasciata. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 87. *n°.* 1. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 81. *n°.* 1.

Il est plus grand que le Mylabre de la Chicorée. La tête est noire, avec les yeux testacés. Le corcelet est noir, avec une tache ferrugineuse de chaque côté. Les élytres sont noires, avec une large bande jaune au milieu. Les ailes sont transparentes, avec le bord extérieur & les nervures rouges.

Il se trouve aux Indes-Orientales.

5. Mylabre bifascié.

Mylabris bifasciata.

Mylabris villosa, atra, antennis elytrorumque fasciis duabus flavis. Ent. 3. *n°.* 47. 3. *tab.* 1. *fig.* 10.

Il est un peu plus petit que les précédens. Les antennes sont jaunes, avec le premier article noir. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont très-noirs & un peu velus. Les élytres sont très-noires, avec deux bandes étroites, peu sinuées, d'un jaune-fauve.

Il se trouve au Sénégal.

6. Mylabre trifascié.

Mylabris trifasciata.

Mylabris villosa, nigra, elytris rufis basi, apice fasciisque duabus nigris, antennis flavis. Ent. 3. *n°.* 47. 4. *tab.* 1. *fig.* 8.

Mylabris trifasciata. Fabr. *Syst. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 3.

Meloe trifasciatus *ater, glaber, elytris rubris, fasciis tribus nigris.* Thunb. *Nov. Spec. Inf.* 6. *p.* 113. *tab. fig.* 9.

Cantharis Cichorii. Deg. *Mem. Inf.* 5. *p.* 17. *n°.* 2. *tab.* 13. *fig.* 2.

Il est de la grandeur du Mylabre pustulé. Les antennes sont d'un jaune-fauve, avec le premier article noir. La tête, le corcelet & tout le dessous du corps sont très-noirs, un peu velus. Les élytres

ſont d'un jaune-fauve, avec un peu de la baſe; deux bandes étroites, peu ſinuées, vers le milieu, & toute l'extrémité, d'un noir très-foncé; elles ſont fortement pointillées, & les deux lignes élevées qui ſe trouvent, l'une vers le milieu, & l'autre vers l'écuſſon, ſont plus diſtinctes que dans les eſpèces précédentes.

Il ſe trouve au Sénégal, en Guinée.

7. MYLABRE interrompu.

MYLABRIS interrupta.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis tribus flavis interruptis.

Il eſt un peu plus alongé ou un peu plus étroit que les précédens. Les antennes ſont noires, de la longueur du corcelet, ou même un peu plus longues. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont liſſes, très-noires, avec trois bandes irrégulières, peu larges, interrompues à la future, dont l'une, à la baſe, deſcend le long du bord externe, & va joindre la ſeconde, placée un peu en avant du milieu; la troiſième eſt à quelque diſtance de l'extrémité.

Il ſe trouve en Egypte, en Perſe.

8. MYLABRE ſeize mouchetures.

MYLABRIS ſexdecim guttata.

Mylabris villoſa, atra, elytris maculis octo flavis, duabus coadunatis.

Meloe 16 guttatus *ater, villoſus, elytris maculis quatuordecim flavis.* THUNB. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *p.* 115. *tab. fig.* 20.

Il reſſemble beaucoup au précédent. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs, légérement velus. Les élytres ſont noires, avec deux taches jaunes près de la baſe, dont l'une, près de la future, eſt ronde; l'autre au bord extérieur eſt alongée; trois taches de la même couleur ſur une ligne tranſverſale, un peu au-devant du milieu, & trois à quelque diſtance de la baſe, dont les deux internes ſont réunies.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

9. MYLABRE ceint.

MYLABRIS cincta.

Mylabris pubeſcens, atra, elytris fulvis faſciis duabus apiceque nigris.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre trifaſcié. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs, peu velus. Les élytres ſont d'un jaune-fauve, avec deux bandes aſſez larges, peu ſinuées, qui ne touchent pas le bord extérieur. L'extrémité eſt noire, & ce noir, comme celui des bandes, eſt peu ſinué.

Il ſe trouve aux environs de Bagdad & d'Amadan.

10. MYLABRE quadrifaſcié.

MYLABRIS quadrifaſciata.

Mylabris villoſa, atra, elytris maculis duabus baſeos faſciiſque tribus flavis.

Il eſt de la grandeur des précédens. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs & un peu velus. Les élytres ſont noires à la baſe, avec deux taches jaunes ſur chaque: une ovale, à la partie ſupérieure; une ronde, plus petite, à l'angle extérieur. On voit enſuite trois bandes jaunes & trois bandes noires, dont une de celles-ci ſur l'extrémité: la pénultième eſt ordinairement interrompue, & forme alors deux taches ſur chaque élytre. La première quelquefois n'atteint pas la future.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

11. MYLABRE luné.

MYLABRIS lunata.

Mylabris villoſa, atra, antennis, elytrorum maculâ lunatâ faſciiſque duabus flavis. Ent. 3. *n°.* 47. 5. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Mylabris lunata. FABR. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 4.

Meloe lunatus *ater, hirtus, elytris lunulâ punctis faſciiſque duabus flavis.* THUNB. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *p.* 111. *tab. fig.* 15.

Mylabris americana. HERBST. *p.* 146. *tab.* 30. *fig.* 5. a.

Meloe Cichorii. WULF. *Inſ. Cap. n°.* 10. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b. *fig.* 4. a. b. *fig.* 6. a. b.

Meloe lunata. PALL. *Inſ. Sib. p.* 79. *tab.* E. *f.* 5.

SULZ. *Hiſt. Inſ. tab.* 7. *fig.* 11.

Il eſt un peu plus grand que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont moitié noires, moitié jaunes. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont noires, avec une tache jaune en croiſſant, autour d'une tache noire, carrée, ſcutellaire; une tache oblongue, marginale, près de la baſe: tout le milieu eſt jaune, traverſé par une bande noire, ſouvent interrompue à la future: toute l'extrémité eſt noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

12. MYLABRE bimaculé.

MYLABRIS bimaculata.

Mylabris villoſa, atra, elytris rufis, maculis faſciiſque duabus nigris. Ent. 3. *n°.* 47.-6. *tab.* 1. *fig.* 9.

Il eſt preſqu'auſſi grand que le Mylabre puſtulé. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, un peu velus. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont d'un rouge-pâle, avec deux taches diſtinctes, noires, placées à quelque diſtance de la baſe, & deux bandes interrompues à la future, & qui même quelquefois ne vont pas juſqu'au bord extérieur.

Je l'ai trouvé abondamment ſur différentes plantes, aux environs d'Athènes.

13. MYLABRE biponctué.

MYLABRIS bipunctata.

Mylabris atra, elytris ruſis, punctis duobus, faſciâ apiceque nigris.

Il eſt une fois plus petit que le précédent. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont très-noirs, peu velus. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont fauves ou d'un rouge-clair, avec deux points noirs à quelque diſtance de la baſe; une large bande noire au milieu, & l'extrémité pareillement noire. Quelquefois la bande ſe réunit au noir de l'extrémité, & alors l'élytre eſt noire, avec la baſe rouge, ſur laquelle couleur ſont toujours les deux points noirs, placés ſur une ligne tranſverſale.

Je l'ai trouvé aſſez abondamment ſur différentes fleurs, dans le déſert de l'Arabie.

14. MYLABRE décoré.

MYLABRIS decora.

Mylabris villoſa, atro-cæruleſcens, elytris coccineis, punctis duobus faſciiſque duabus abbreviatis, atro-cæruleſcentibus.

PALLAS, *Inſ. Sib. tab.* E. *fig.* 10.

Il eſt un peu plus alongé que le Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont peu velus, d'un noir-bleuâtre, un peu plus étroits que dans le Mylabre huit points. Les élytres ſont d'un beau rouge-clair, avec deux points noirs-bleus à quelque diſtance de la baſe, ſur une ligne tranſverſe, oblique; une tache tranſverſe, dentée au milieu, & une autre ſemblable à quelque diſtance de l'extrémité. Le deſſous du corps eſt peu velu & d'un noir-bleuâtre.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

15. MYLABRE marginé.

MYLABRIS marginata.

Mylabris atra, elytrorum margine ſanguineo. FABR. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 88. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 6.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre algérien. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, finement pointillés. Les élytres ſont finement chagrinées, noires, avec le bord extérieur d'un rouge-foncé. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie, d'où il a été apporté par M. Desfontaines.

16. MYLABRE de la Chicorée.

MYLABRIS Cichorii.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis undatis flavis, primâ interruptâ. Ent. 3. *n°.* 47. 7. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c. d. e.

Mylabris Cichorii. FABR. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 88. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 81. *n°.* 1.

Meloe Cichorii. LINN. *Syſt. Nat. p.* 680. *n°.* 3. — *Muſ. Lud. Ulr.* 103.

Meloe Cichorii. THUNB. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *tab. fig.* 10.

Mylabris Fueſſlini. PANZ. *Faun. Germ.* 31. *tab.* 18.

Meloe quadriguttatus. WULF. *Inſ. Cap. n°.* 12. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Cette eſpèce a été confondue avec le Mylabre triſaſcié & avec quelques autres; mais il eſt beaucoup plus petit. Les antennes ſont conſtamment noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont très-noirs, un peu velus. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont noires, avec une tache jaune, preſque ronde, vers la baſe, près de la future, & deux bandes ondées ou irrégulièrement dentées, de la même couleur jaune: la première de ces deux bandes remonte juſqu'à la baſe, le long du rebord, & on voit rarement un point jaune, diſtinct, près de l'extrémité; ce qui rapproche alors cette eſpèce du Mylabre variable.

Il ſe trouve au midi de l'Europe, en Afrique, ſur les plantes chicoracées.

17. MYLABRE tripunctué.

MYLABRIS tripunctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis, punctis tribus faſciâ apiceque nigris.

Meloe tripunctatus *ater, hirtus, elytris flavis, faſciis duabus punctiſque ſex nigris.* THUNB. *Nov. Spec. Inſ.* 6. *p.* 112. *tab. fig.* 4. 5.

Il reſſemble beaucoup au Mylabre dix points. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, velus, un peu plus étroits que dans le Mylabre dix points. Les élytres ſont jaunes, & ont trois points noirs, placés ſur une ligne tranſverſale, un peu arquée, à quelque diſtance de la baſe; une bande au-delà du milieu, ſouvent interrompue, formant alors deux taches, & l'extrémité également noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

18. Mylabre ſanguinolent.

Mylabris ſanguinolenta.

Mylabris villoſa, atra, elytris ſanguineis; faſciis tribus dentatis, atris.

Il eſt un peu plus grand que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont d'un rouge plus ou moins vif, & ont trois bandes ſinuées ou fortement dentées, noires, dont l'une à peu de diſtance de la baſe, & la troiſième près de l'extrémité : les deux premières ſont quelquefois interrompues.

Il ſe trouve en Egypte.

19. Mylabre variable.

Mylabris variabilis.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis quatuor flavis, primâ interruptâ. Ent. 3. *n°.* 47. 11. *tab.* 2. *fig.* 14. a. b.

Mylabris Cichorii. Ross. *Faun. etr. tom.* 1. *pag.* 240. *n°.* 595.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, très-velus. Les élytres ſont noires, avec une tache irrégulière, jaune près de l'écuſſon, & s'avançant juſqu'à la future ; une petite tache alongée à l'angle extérieur de la baſe, enſuite deux bandes ondées, & une tache ovale, tranſverſe, très-près de l'extrémité, pareillement jaune.

Il ſe trouve au midi de la France, aux environs de Conſtantinople, dans l'Aſie mineure, ſur les Ombellifères.

20. Mylabre huit points.

Mylabris octo punctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis, punctis quatuor apiceque nigris.

Mylabris 10 *punctata. Ent.* 3. *n°s.* 47. 15. *tab.* 1. *fig.* 4, *& tab.* 2. *fig.* 18. a. b.

Meloe 4 *punctatus.* Linn. *Syſt. Nat. pag.* 680. *n°.* 6.

Meloe 4 *punctatus.* Thunb. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *tab. fig.* 6.

Mylabris melanura. Petagn. *Spec. Inſ. Calab. p.* 27. *tab. fig.* 13.

Il reſſemble beaucoup aux précédens. Les antennes, la tête & le deſſous du corps ſont noirs & velus. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont rouges ou d'un jaune-fauve, avec deux points noirs ſur une ligne tranſverſale, à quelque diſtance de la baſe ; deux autres un peu au-delà du milieu, & l'extrémité également noire : cette couleur s'étend peu & eſt très-ſinuée. On voit quelquefois trois points au lieu de deux à la ſeconde rangée.

Il ſe trouve au midi de la France, dans la Grèce & dans tout l'Orient, ſur les Chicorées & quelques autres plantes.

21. Mylabre ſemblable.

Mylabris affinis.

Mylabris nigra, ſericea, elytris maculis duabus baſeos faſciiſque duabus dentatis, flavis. Ent. tom. 3. *gen.* 47. *n°.* 8. *tab.* 2. *fig.* 16.

Mylabris Hermanniæ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 89. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 9.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre huit points. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité jaune. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs, légérement couverts d'un duvet gris-jaune. Les élytres ſont noires, avec deux taches oblongues à la baſe, jaunes, dont l'une marginale, & l'autre près de la future, & deux bandes de la même couleur, un peu dentées.

Il ſe trouve au Sénégal, en Guinée, ſur une eſpèce d'Hermane, ſuivant Fabricius.

22. Mylabre du Cap.

Mylabris Capenſis.

Mylabris villoſa, nigra, elytris maculis ſex flavis, primâ arcuatâ. Ent. 3. *n°.* 47. 12. *tab.* 2. *fig.* 12.

Mylabris Capenſis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 88. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 8.

Meloe Capenſis. Linn. *Syſt. Nat. p.* 680. *n°.* 7. — *Muſ. Lud. Ulr.* 104.

Meloe Capenſis. Deg. *Mem. Inſ.* 7. *p.* 648. *tab.* 48. *fig.* 14.

Thunb. *Nov. Inſ. Spec. pars* 6. *tab. fig.* 16.

Meloe Capenſis. Wulf. *Inſ. Cap. n°.* 9. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont noires, & les premiers articles ſont un peu dentés latéralement. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs, un peu velus. Les élytres ſont très-noires, & ont une grande tache jaune, alongée, arquée, qui deſcend près de l'écuſſon & va toucher la future ; une autre plus petite à l'angle extérieur de la baſe, & enſuite quatre alternes, tranſverſes, dont deux touchent la future, & deux le bord extérieur.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

23. Mylabre dix mouchetures.

Mylabris decem guttata.

Mylabris villoſa, atra, elytris maculis duodecim flavis.

Meloe decem guttatus. Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 6. *p.* 115. *tab. fig.* 19.

Il reſſemble au Mylabre du Cap ; mais il eſt plus grand. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont très-noires, avec ſix taches jaunes ſur chaque, diſpoſées par paires : les deux premières ſont placées, l'une, ronde, vers la baſe & près de la future ; l'autre, alongée, au bord extérieur ; les autres ſont rondes & ſur une ligne tranſverſale ; ce qui diſtingue cette eſpèce du Mylabre du Cap, dont les taches ſont alternes.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

24. Mylabre bigarré.

Mylabris varia.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis quatuor flavis, ultimâ interruptâ.

Il reſſemble au Mylabre du Cap. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont un peu raboteuſes, très-noires, avec trois bandes étroites, ondées, jaunes, dont l'une à la baſe même, la ſeconde au-devant du milieu, la troiſième au-delà du milieu, quelquefois interrompue & formant alors deux taches tranſverſes : on voit de plus deux taches rondes, l'une, plus petite, près la future, & l'autre à l'extrémité.

Il ſe trouve en Égypte.

25. Mylabre peint.

Mylabris picta.

Mylabris nigra, elytris puncto faſciiſque tribus flavis, mediâ arcuatâ. Ent. 3. *n*os. 47. 9. *tab.* 1. *fig.* 4.

Meloe cœcus. Thunb. *Nov. Inf. Spec. pars* 6. *tab. fig.* 11. 12.

Il eſt de la grandeur du Mylabre de la Chicorée. Les antennes, la tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs, peu velus. Les élytres ſont d'un brun-noir, avec un point jaune vers la baſe, près de l'écuſſon, & enſuite trois bandes de la même couleur, dont la ſeconde eſt arquée & dentée.

Il ſe trouve.....

Du cabinet de feu Dorcy.

26. Mylabre quatorze points.

Mylabris quatuordecim punctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis punctis quatuordecim nigris, primo marginali elongato. Ent. 3. *n*o. 47. 17. *tab.* 2. *fig.* 22. a. b.

Il reſſemble au Mylabre africain. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont jaunes, avec ſept taches noires, dont l'une, vers la future, eſt ronde ; l'autre, vers le bord extérieur, eſt plus grande & alongée, trois vers le milieu, ſouvent réunies ; deux diſtinctes, à quelque diſtance de l'extrémité : l'extrémité eſt légérement noire, ainſi que le rebord extérieur.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

27. Mylabre pallipède.

Mylabris pallipes.

Mylabris glauca, ſericea, elytris pallidè flavis, futurâ, faſciis duabus undatis, maculiſque duabus oblongis, viridibus.

Il eſt un peu plus grand que le Mylabre du Cap. Les antennes ſont teſtacées. La tête eſt ſoyeuſe, d'un vert glauque, avec la bouche & les yeux noirs. Le corcelet eſt glauque & ſoyeux. L'écuſſon eſt glauque, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont d'un jaune-pâle, avec la future, une raie courte, deux bandes étroites, ondées, & une tache oblongue, d'un vert-foncé. La raie deſcend de l'angle de la baſe juſqu'à la première bande, & la tache qui touche à la ſeconde bande ne deſcend pas juſqu'à l'extrémité. Les deux bandes ſont placées vers le milieu, & ne vont pas juſqu'aux bords extérieurs. Le deſſous du corps eſt ſoyeux, d'un vert-glauque. Les pattes ſont pâles.

Il ſe trouve au Sénégal.

28. Mylabre mélanure.

Mylabris melanura.

Mylabris nigra, elytris flavis, apice nigro.

Il eſt de la grandeur du Mylabre algérien. Les antennes ſont jaunes, avec le premier & le ſecond article noirs, & les trois ſuivans bruns. La tête & le corcelet ſont noirs, pointillés, peu velus. Les élytres ſont jaunes, avec un peu de brun le long de la future & à la baſe, depuis l'écuſſon juſqu'à l'angle extérieur. L'extrémité eſt noire. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs.

Il ſe trouve à l'île de Timor, près de la Nouvelle-Hollande.

Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

29. Mylabre algérien.

Mylabris algirica.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, immaculatis. Ent. 3. *n*os. 47. 11. *tab.* 1. *fig.* 5.

Mylabris algirica. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. *pag.* 88. *n*o. 5. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n*o. 7.

Meloe algiricus. Linn. *Syſt. Nat. p.* 681. *n*o. 11.

Cantharis fulva. Deg. *Mem. Inſ.* 7. *pag.* 650. *n*o. 53. *tab.* 48. *fig.* 17.

Lytta

Lytta indica. Fuesl. *Archiv. tab.* 30. *fig.* 3.

Meloe maura. Pall. *Inf. Sib. p.* 93. *n°.* 22. *tab. F. fig.* E. 22.

Meloe algiricus. Wulf. *Inf. Cap. n°.* 11. *tab.* 1. *fig.* 8. a. b.

Cyrill. *Ent. Neap.* 1. *tab.* 2. *fig.* 10.

Il eſt de la grandeur du Mylabre de la Chicorée & a le port d'une Cantharide, mais les antennes vont en groſſiſſant vers l'extrémité. Tout le corps eſt noir, pubeſcent. Les élytres ſeules ſont d'un jaune-teſtacé, ſans tache.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie, dans les îles de l'Archipel, en Syrie, aux environs de Bagdad.

30. Mylabre denté.

Mylabris dentata.

Mylabris nigra, ſericea, elytris maculâ baſeos; apice faſciiſque tribus dentatis, nigris.

Il eſt de la grandeur du Mylabre du Cap. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, couverts de poils courts, rouſſeâtres, luiſans. Les élytres ſont pointillées, jaunes, avec une tache oblongue à la baſe, trois bandes ondées ou dentées, & une tache ronde près de l'extrémité, qui ſemble ſe détacher de la dernière bande. La tache de la baſe deſcend juſqu'à la première bande, & on voit un peu de noir autour de l'écuſſon.

Il ſe trouve à Sierra-Léone, en Afrique.

Du cabinet de M. Boſc.

31. Mylabre faſcié.

Mylabris faſciata.

Mylabris villoſa, nigra, elytris flavis; faſciis tribus dentatis, nigris.

Meloe faſciatus. Fuesl. *Inf. Helv. p.* 20. *tab. fig.* 1, a. b. c. d. e.

Meloe variabilis. Pall. *Inf. Sib. p.* 81. *tab.* E. *fig.* 7.

Mylabris variabilis. Fuesl. *Archiv.* 5. *p.* 147. *n°.* 3.

Il eſt une fois plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, noirs. Les élytres ſont jaunes, avec trois bandes dentées, noires : la première, quelquefois interrompue, ſe trouve à quelque diſtance de la baſe; la ſeconde eſt placée au milieu, & la troiſième, placée à quelque diſtance de l'extrémité, n'atteint pas quelquefois le bord.

Il ſe trouve en Europe, dans la Ruſſie méridionale. Je l'ai trouvé ſur les bords de l'Helleſpont.

32. Mylabre ſix mouchetures.

Mylabris ſexguttata.

Mylabris atra, elytris punctis ſex flavis. Ent. 3. *n°s.* 47. 13. *tab.* 2. *fig.* 15.

Mylabris atrata *holoſericea, atra, elytris punctis ferrugineis.* Fabr. *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 83. *n°.* 12.

Il eſt un peu plus renflé que les précédens. Tout le corps eſt très-noir, légérement velu. Les élytres ont chacune trois points ou trois petites taches ovales, jaunes, dont deux ſur une ligne oblique, preſqu'au milieu de chaque élytre, & l'autre à quelque diſtance de l'extrémité.

Il ſe trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Van-Lennep.

33. Mylabre brûlé.

Mylabris præuſta.

Mylabris atra, elytris apice teſtaceis, maculâ atrâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 2. p. 88. *n°.* 3.—*Syſt. Eleut.* 2. *p.* 82. *n°.* 5.

Il eſt de la grandeur du Mylabre huit points. Tout le corps eſt noir, un peu velu. On voit, ſur le corcelet, une ligne longitudinale, courte, peu enfoncée. Les élytres ſont d'un rouge-brun à leur extrémité, avec une tache noire, aſſez grande, placée au milieu de cette couleur rouge.

Il a été apporté de la côte de Barbarie par M. Desfontaines.

34. Mylabre africain.

Mylabris africana.

Mylabris villoſa, atra, elytris flavis, apice maculiſque ſex nigris, duabus communibus. Ent. 3. *n°s.* 47. 16. *tab.* 2. *fig.* 21.

Meloe decempunctatus. Thunb. *Nov. Spec. Inſ. pars* 6. *tab. fig.* 7.

Il eſt de la grandeur du Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont jaunes, avec une tache alongée, noire, qui part de la baſe; une autre aſſez grande au milieu; deux taches ſur la future & l'extrémité, de couleur noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Nota. M. Thunberg cite le *Meloe quatuorpunctatus* de Linné & le *Mylabris decempunctata* de Fabricius. C'eſt notre Mylabre dix points, très-différent de celui-ci.

35. Mylabre vingt points.

Mylabris vigintipunctata.

Mylabris nigra, cinereo-villoſa, elytris flavis, punctis decem nigris.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont teſtacées, avec les deux premiers articles noirs. La tête, le corcelet & le corps en deſſous, ſont noirs, couverts de poils gris. Les élytres ſont jaunes, avec dix points noirs ſur chaque, dont quelques-uns réunis. Ils ſont placés dans l'ordre ſuivant : trois en ligne courbe, un, deux, un, deux, un. Les pattes ſont teſtacées.

Il ſe trouve en Égypte.

36. MYLABRE dix-neuf points.

MYLABRIS novemdecimpunctata.

Mylabris fuſca, ſericea, elytris pallidè flavis, punctis novem unoque ſcutellari nigris.

Il eſt un peu plus petit que le précédent. Les antennes ſont pâles, un peu plus courtes que le corcelet. Elles paroiſſent n'être compoſées que de dix articles dans quelques individus, dont le dernier eſt le plus grand; mais dans quelques autres on y diſtingue bien les onze articles. La tête eſt noire, couverte d'un duvet ſoyeux, gris. La bouche eſt pâle. Le corcelet eſt noirâtre, légérement bordé de pâle, couvert d'un duvet ſoyeux, gris. Les élytres ſont d'un jaune très-clair, avec un très-petit point noir, ſcutellaire, un point ſur chaque à l'angle de la baſe, deux points à quelque diſtance, enſuite trois diſpoſés en arc, & encore trois, également diſpoſés en arc, à quelque diſtance de l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noirâtre, couvert d'un duvet ſoyeux, gris. Les pattes ſont pâles.

Je l'ai trouvé aſſez fréquemment en Égypte.

37. MYLABRE Argus.

MYLABRIS Argus.

Mylabris nigra, albo-villoſa, elytris pallidis, punctis ſex ocellaribus nigris.

Meloe ocellata *alata, cano lanuginoſa, elytris pallidis, punctis duodecim ocellaribus.* PALL. *Inſ. Sib. p.* 89. *tab.* E. *fig.* 15. — *It.* 2. *App. pag.* 721. *n°.* 53.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, couverts de poils fins, ferrés, blanchâtres. Les élytres ſont d'un jaune-pâle ou blanchâtres, avec trois rangées de points noirs, bordés d'un cercle blanchâtre. La première paire de points eſt à quelque diſtance de la baſe, & la troiſième à quelque diſtance de l'extrémité. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale, vers la mer Caſpienne.

38. MYLABRE ſix taches.

MYLABRIS ſexmaculata.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, punctis tribus nigris. FABR. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 120. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 16.

Il eſt un peu plus renflé que le Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. Le corps eſt très-noir, à peine pubeſcent. Les élytres ſont d'un jaune-teſtacé, avec deux points noirs, placés plus près du milieu, de la même couleur. Cette tache forme quelquefois une bande dentée, & l'extrémité de l'élytre eſt alors noire.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale. Je l'ai trouvé dans le déſert de l'Arabie.

39. MYLABRE ſafrané.

Mylabris crocata.

Mylabris villoſa, nigra, elytris flavis, punctis ſex nigris.

Meloe crocata. PALL. *Inſ. Sib. p.* 87. *n°.* 13. *tab.* E. *fig.* 13.

Il eſt un peu plus grand que le Mylabre huit points, auquel il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, un peu velus. Les élytres ſont jaunes, avec ſix points noirs ſur chaque, diſtribués par paires. Les deux points du milieu ſont quelquefois réunis, & forment une tache tranſverſe, ſinuée.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

40. MYLABRE douze points.

MYLABRIS duodecimpunctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris teſtaceis, punctis ſex nigris.

Mylabris crocata. Ent. 3. *n°.* 47. *tab.* 2. *fig.* 23.

Il eſt une fois plus petit que le Mylabre huit points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, peu velus. Les élytres ſont d'un jaune-teſtacé, avec ſix points ſur chaque, placés comme dans l'eſpèce précédente. Les deux points du milieu ſont quelquefois contigus, & forment une bande étroite, ondée, interrompue légérement à la future.

Il ſe trouve au midi de la France.

41. MYLABRE douze taches.

MYLABRIS duodecimmaculata.

Mylabris atra, elytris teſtaceis, punctis ſex nigris, antennis pallidis.

Il eſt un peu plus renflé que le Mylabre douze points. Les antennes ſont pâles, avec les deux premiers articles noirs. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, peu velus. Les élytres ſont teſtacées, avec ſix points aſſez grands, noirs, ſur chaque; deux à quelque diſtance de la baſe, ſur une ligne peu oblique intérieurement; deux au

milieu, sur une ligne peu oblique extérieurement; deux à quelque distance de l'extrémité, quelquefois réunis, parallèles aux seconds. Les pattes sont noires, avec un peu de testacé aux jambes antérieures.

Il a été trouvé en Barbarie par M. Durand.

42. Mylabre dix points.

Mylabris decempunctata.

Mylabris atra, elytris testaceis, punctis quinque nigris.

Mylabris decempunctata. Fabr. *Spec. Inf.* 1. *p.* 331. *n°.* 5. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 14.

Il est une fois plus petit que le Mylabre huit points, auquel il ressemble, & dont il n'est peut-être qu'une variété. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, très-velus. Les élytres sont d'un jaune-testacé, avec cinq points noirs, distincts, sur chaque; deux à quelque distance de la base, sur une ligne transverse, un peu oblique; deux vers le milieu, sur une ligne transverse, droite, & un à quelque distance de l'extrémité. Le dessous du corps est noir, velu.

Il se trouve au midi de la France, en Italie.

43. Mylabre de la Mimeuse.

Mylabris Mimosæ.

Mylabris nigra, elytris pallidè rubris, punctis quinque nigris.

Il est de la grandeur du Mylabre dix points; mais la tête est plus petite, & la partie antérieure du corcelet beaucoup plus étroite. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont très-noirs, presque glabres. L'écusson est très-noir. Les élytres sont d'un rouge plus ou moins pâle, avec cinq points noirs sur chaque, dont deux à quelque distance de la base, deux vers le milieu, & un à quelque distance de l'extrémité.

Il se trouve dans le désert de l'Arabie, près de l'Euphrate, sur une petite espèce de Mimeuse.

44. Mylabre quadriponctué.

Mylabris quadripunctata.

Mylabris atra, elytris testaceis, punctis duobus nigris. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 89. *n°.* 10. — *Syst. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 15.

Il ressemble au Mylabre dix points. Il en diffère seulement en ce que les élytres sont testacées, & ne sont marquées chacune que de deux taches noires.

Il se trouve en Russie.

45. Mylabre de la Scabieuse.

Mylabris Scabiosæ.

Mylabris atra, cinereo pubescens, elytris flavis, punctis tribus fasciisque duabus nigris.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre douze points. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont noirs, couverts d'un léger duvet cendré. L'écusson est noir. Les élytres sont jaunes, avec un point noir à l'angle de la base; deux autres un peu au dessous; une bande étroite, ondée, qui n'atteint pas la suture, vers le milieu; une autre bande dentée, à peu de distance de l'extrémité. L'extrémité & la base sont très-légérement noires. Le dessous du corps & les pattes sont noirs.

Je l'ai trouvé en Perse, aux environs d'Amadan, sur des fleurs de Scabieuse.

46. Mylabre du Mélilot.

Mylabris Meliloti.

Mylabris nigra, cinereo villosa, elytris flavis, liturâ punctisque quinque nigris.

Meloe quatuordecimpunctata *alata, nigra, cano pubescens, elytris griseo pallidis, vittâ utrinquè axillari punctisque subdenis nigris.* Pall. *Inf. Sib. p.* 80. *tab.* E. *fig.* 6.

Il est un peu plus petit que le Mylabre dix points. Les antennes sont noires. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont noirs, couverts de poils fins, serrés, longs, d'un gris-cendré. Les élytres sont noires, avec une petite raie droite, noire, qui descend de l'angle de la base, & se termine vis-à-vis le premier point. Celui-ci est à quelque distance de la base, près de la future. Il y a deux autres points au milieu, & deux à quelque distance de l'extrémité. L'extrémité est légérement noire.

Il se trouve sur le Mélilot, vers les monts Altays & le fleuve Irtis, dans la Russie méridionale.

47. Mylabre indien.

Mylabris indica.

Mylabris villosa, atra, elytris fasciis duabus flavis, anteriore puncto nigro. Ent. 3. *n°.* 47. 18. *tab.* 2. *fig.* 19 & 20.

Mylabris indica. Fuesl. *Archiv. Inf. tab.* 30. *fig.* 6.

Mylabris punctum. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *pag.* 89. *n°.* 8.—*Syst. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 13.

Meloe bicolor *ater, villosus, elytris anticè flavis, posticè ferrugineis, fasciis tribus punctisque duobus nigris.* Thunb. *Nov. Inf. Spec. pars* 6. *tab. fig.* 14.

Il est un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes sont noires. La tête, le corce-

let & le deſſous du corps ſont noirs, un peu velus. Les élytres ſont noires, avec deux larges bandes jaunes. L'antérieure, placée près de la baſe, eſt marquée d'un point noir, qui manque quelquefois. La poſtérieure eſt d'un jaune-fauve.

Il ſe trouve à la côte de Coromandel, à Tranquebar.

48. MYLABRE imponctué.

MYLABRIS impunctata.

Mylabris villoſa, atra, elytris teſtaceis, immaculatis.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Mylabre indien. Les antennes ſont noires. Les deux premiers articles ſont plus gros que les autres, & velus. Les trois derniers ſont renflés, ovales, & paroiſſent n'en former qu'un ſeul, comme dans les Cérocomes femelles. La tête, le corcelet & tout le deſſous du corps ſont noirs & velus. Les élytres ſont teſtacées, ſans tache.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

49. MYLABRE obſcur.

MYLABRIS fuſca.

Mylabris villoſa, atra, elytris fuſco-teſtaceis; punctis nigris, ſparſis.

Il reſſemble au Mylabre du Mélilot. Les antennes ſont noires. Le corps eſt noir & couvert d'un duvet griſâtre. Les élytres ſont d'une couleur teſtacée-brune, avec quelques points noirs fort petits, dont le nombre varie. Il n'y en a quelquefois que deux, dont l'un alongé à l'angle de la baſe, & un autre vers la future, ſur la même ligne. Quelquefois il y en a un ou deux au milieu, & quelquefois ſeulement un ou deux vers l'extrémité.

Il ſe trouve en Perſe, aux environs d'Amadan.

50. MYLABRE ruficolle.

MYLABRIS ruficollis.

Mylabris flaveſcens, capite nigro, elytris nigris, faſciâ flavâ. Ent. 3. n°s. 47. 19. tab. 2. fig. 17.

Il eſt à peu près de la grandeur du précédent. Les antennes ſont noires, preſque filiformes, à peine de la longueur du corcelet. La tête eſt noire. Le corcelet eſt d'un jaune-fauve. L'écuſſon eſt de la même couleur. Les élytres ſont noires, avec une bande au milieu fort large, d'un jaune-fauve, laquelle couleur remonte le long de la future, juſqu'à l'écuſſon. Le corps eſt jaune avec la poitrine, & l'anus noirs. Les pattes ſont noires, avec les trois quarts des cuiſſes d'un jaune-fauve.

Il ſe trouve en Sibérie.

Du cabinet de M. Hunter.

51. MYLABRE âtre.

MYLABRIS atrata.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciâ punctoque rufis. Ent. 3. n°s. 47. 20. tab. 1. fig. 6.

Meloe atrata. PALL. *Inſ. Sib. p. 90. n°. 16. tab. E. fig. 22.*

Meloe minuta *hirta, nigra, elytris faſciâ poſtica punctoque apicis flavis.* FABR. *Ent. Syſt. em. Suppl. p. 121. — Syſt. Eleut. 2. p. 85. n°. 21.?*

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre du Cap. Les antennes ſont noires. Tout le corps eſt noir & très-velu. Les élytres ſeules ont une bande rongeâtre, ſinuée, placée au-delà du milieu, &, entre la bande & l'extrémité, une petite tache preſque triangulaire, de la même couleur.

Il ſe trouve en Sibérie, aux environs du fleuve Irtis, ſur des fleurs.

52. MYLABRE fuligineux.

MYLABRIS fuliginoſa.

Mylabris villoſa, atra, immaculata.

Il eſt un peu plus petit que le Mylabre de la Chicorée. Les antennes ſont, comme dans les eſpèces précédentes, un peu plus longues que la tête, un peu renflées & arquées à leur extrémité. Tout le corps eſt velu, très-noir, ſans tache.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

Du Muſéum d'Hiſtoire naturelle.

53. MYLABRE flavicorne.

MYLABRIS flavicornis.

Mylabris antennis ferrugineis, atra, elytris faſciis ſubtribus maculiſque duabus apicis flavis. FABR. *Syſt. Eleut. 2. p. 84. n°. 17.*

Il eſt petit. Les antennes ſont preſque entièrement ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont noires, avec une tache jaune à la baſe, qui va ſe réunir à la bande antérieure; deux bandes dentées & deux taches à l'extrémité, de la même couleur jaune.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

54. MYLABRE ondé.

MYLABRIS undata.

Mylabris villoſa, atra, elytris faſciis duabus undatis maculâque lunari baſeos flavis.

Meloe undatus *ater, hirtus, elytris faſciis luteis undatis.* THUNB. *Nov. Spec. Inſ. pars 6. p. 114. tab. fig. 17.*

Cantharis undato bifaſciata *alata, nigra, elytris anticè maculâ arcuatâ faſciiſque binis undatis*

flavis, antennis nigris clavatis. Deg. *Mem. Inf.* 7. *p.* 649. *n°.* 52. *tab.* 48. *fig.* 15.

Il eſt petit. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, velus. Les élytres ſont noires, avec une tache arquée vers la baſe, & deux bandes ondées, jaunes. La première de ces bandes eſt placée un peu en avant du milieu, & l'autre un peu au-delà.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

55. Mylabre élégant.

Mylabris elegans.

Mylabris nigra, cinereo pubeſcens, elytris flavis, punctis quatuor faſciâ undatâ liturâque communi nigris.

Il eſt petit. Les antennes ſont pâles. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont noirs, légérement couverts d'un duvet gris-luiſant. Les élytres ſont jaunes, avec deux points noirs ſur chaque, placés ſur une ligne tranſverſable, à quelque diſtance de la baſe; une bande étroite, très-ondée, au milieu; deux points entre cette bande & l'extrémité, & une ligne un peu ſinuée, qui court le long de la future, depuis les derniers points juſqu'à l'extrémité. Les pattes ſont pâles.

Je l'ai trouvé une ſeule fois ſur des fleurs radiées, aux environs des Pyramides d'Égypte.

56. Mylabre flexueux.

Mylabris flexuoſa.

Mylabris villoſa, nigra, elytris flavis, vittâ puncto marginali maculiſque tribus dorſalibus, nigris.

Il eſt deux ou trois fois plus petit que le Mylabre dix points. Les antennes ſont noires. La tête, le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont pointillées, couvertes de poils noirs; elles ſont d'un jaune pâle, avec une raie noire, irrégulière, qui deſcend près du bord de la baſe au-delà du milieu, & ſe réunit au bord; une petite tache vers l'extrémité, ſur le bord, & trois taches futurales, de la même couleur. L'extrémité de l'élytre eſt légérement noire.

Il ſe trouve en Ruſſie, & ſur les Alpes qui ſéparent la France de l'Italie.

57. Mylabre puſille.

Mylabris puſilla.

Mylabris atra, elytris flavis, baſi maculis duabus unâ communi, faſciâ undatâ apiceque atris.

Il reſſemble au précédent, pour la forme & la grandeur. Le corps eſt un peu moins velu, très-noir. Les élytres ſont pointillées, jaunes, avec une tache irrégulière, noire, vers la baſe & près du bord; une autre ſur la future, qui remonte juſqu'à l'écuſſon; une bande au milieu, très-ondée, & l'extrémité de la même couleur, noire.

Il ſe trouve en Ruſſie.

Du cabinet de M. Boſc.

58. Mylabre géminé.

Mylabris geminata.

Mylabris atra, nitida, elytris pallidis, punctis duarum parium faſciâque mediâ nigris. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 120. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 18.

Il eſt de la grandeur ou même plus petit que le Mylabre flexueux. Les antennes ſont noires. Le corcelet & le deſſous du corps ſont velus, très-noirs. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, couvertes de poils courts, noirs; elles ſont d'un jaune-pâle, avec deux points noirs, diſtincts ou réunis, vers la baſe; une bande ondée au milieu, quelquefois interrompue à la future, & deux points vers l'extrémité, ordinairement réunis, de la même couleur. L'extrémité eſt quelquefois légérement noire.

Il ſe trouve en France, aux environs de Lyon, en Ruſſie.

59. Mylabre ruficorne.

Mylabris ruſicornis.

Mylabris atra, antennis ferrugineis, elytris pallidis, punctis tribus faſciiſque duabus atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 121. — *Syſt. Eleut.* 2. *p.* 84. *n°.* 19.

Il eſt petit. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont velus, très-noirs. Les élytres ſont liſſes, pâles, avec trois points noirs à la baſe, diſpoſés dans l'ordre ſuivant: un, deux; enſuite deux bandes poſtérieures, ſinuées, dont l'antérieure n'atteint pas la future. Le corps eſt noir, avec les pattes jaunes.

Il ſe trouve à Mogador, en Afrique.

60. Mylabre trimaculé.

Mylabris trimaculata.

Mylabris nigra, elytris teſtaceis, maculis tribus nigris, primâ communi.

Cantharis trimaculata. Ent. tom. 3. 46. *n°.* 21. *tab.* 2. *fig.* 18.

Mylabris trimaculata. Cyrill. *Ent. Neap. tab.* 3. *fig.* 7.

Mylabris trimaculata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 11. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 85. *n°.* 20.

Cet inſecte, que j'ai décrit & figuré depuis long-

tems dans mon *Entomologie*, appartient plutôt au genre Cantharide, qu'à celui de Mylabre. Les antennes sont noires, filiformes, un peu grenues, de la longueur du corcelet. La tête & le corcelet sont noirs, pubescens. L'écusson est noir. Les élytres sont d'un jaune testacé, avec une tache futurale un peu au dessus de l'écusson, & une autre sur chaque, entre le milieu & l'extrémité. Le dessous du corps est noir.

Il se trouve en Italie. Je l'ai trouvé fort commun sur les bords de l'Hellespont.

Nota. Nous avons placé parmi les Cantharides, un insecte qui appartient bien plutôt au genre Mylabre; c'est le *Cantharis festiva*, Cantharide agréable : *Lytta festiva* de M. Fabricius. Les antennes vont, comme dans ce genre, un peu en grossissant. Je l'ai trouvée assez commune aux environs de Bagdad.

Le *Mylabris argentata* de Fabricius, que j'ai décrit depuis long-tems sous le nom de *Cérocome oculé*, & qui est figuré par erreur parmi les Mylabres de mon *Entomologie*, *pl.* 1, *fig.* 7, est une *Cérocome* : elle n'a que neuf articles apparens aux antennes, comme les femelles des *Cérocomes*. Je l'ai trouvée très-commune en Égypte, sur une espèce de Renouée *(Polygonum)*, qui croit à peu de distance de la mer.

MYLASE. *Mylasis.* Pallas, dans ses *Icones*, donne ce nom à un nouveau genre d'insectes de l'Ordre des Coléoptères, dans lequel il fait entrer le *Tenebrio gigas* de Fabricius. (*Voy.* Ténébrion.)

MYLÆQUE. *Mylœchus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Nécrophagiens, établi par M. Latreille, qui a pour caractères : antennes un peu plus courtes que le corcelet, presque flexueuses; les deux premiers articles cylindriques, beaucoup plus grands que les suivans; le troisième un peu allongé, conique; les trois suivans très-petits; les cinq derniers formant une masse ovale, perfoliée.

Le Mylæque se rapproche beaucoup du Catops; il en diffère seulement par les antennes plus courtes, & en masse mieux prononcée.

La masse des antennes forme au moins la moitié de la longueur de cet organe; elle est d'un ovale un peu oblong, & est composée de cinq articles un peu serrés, quoique bien apparens.

La bouche paroît avoir quatre antennules filiformes, dont les deux antérieures sont plus grandes que les postérieures. Le dernier article de celles-là est un peu plus petit que le précédent, & terminé en pointe.

La forme du corps est ovale; la partie supérieure est peu convexe.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont assez grosses. Les jambes ont une forme triangulaire, alongée. Les tarses sont minces, filiformes, ou allant un peu en diminuant de grosseur, comme dans les Catops; ils sont composés de cinq articles, & terminés par deux crochets fort menus.

Nous ne savons rien sur la manière de vivre des Mylæques : la seule espèce qui soit connue, a été trouvée dans le bois de Vincennes, près de Paris, par M. Latreille, qui a bien voulu me la communiquer.

MYLÆQUE.

MYLÆCHUS. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse ; masse ovale, perfoliée, composée de cinq articles.

Quatre antennules ; le dernier article des antérieures plus petit que le précédent.

Tarses filiformes, alongés, menus, composés de cinq articles.

ESPÈCE.

Mylæque brun.

D'un brun-marron soyeux ; corcelet et élytres finement pointillés.

1. Mylaque brun.

Mylechus brunneus.

Mylœchus caſtaneus, ſericeus, thorace elytriſque ſubtiliter punctatis.

Mylœchus brunneus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom. 2. p. 30. tab. 8. fig. 11. 12.*

Il a une ligne de long. Tout le corps eſt foyeux, d'un brun-marron, un peu plus foncé ſur le corcelet que ſur le reſte du corps. Le corcelet & les élytres ſont très-finement pointillés.

Il ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Latreille.

MYODOQUE. *Myodocha.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hémiptères.

Les Myodoques ont deux antennes compoſées de quatre articles; la tête avancée, portée ſur un col étroit, cylindrique, alongé; le corcelet diviſé en deux; quatre ailes, dont les deux ſupérieures, moitié coriaces, moitié membraneuſes; le corps ovale-alongé; les pattes aſſez grandes, avec les cuiſſes extérieures ordinairement plus groſſes que les autres, armées d'épines.

Ce genre, établi par M. Latreille, & placé dans la famille des Coriſies, me paroît appartenir plutôt à celle des Cimicides, & ſe rapprocher des Réduves, dont il ne diffère que par le dernier article des antennes, qui eſt fétacé dans les Réduves, au lieu qu'il eſt un peu renflé & cylindrique dans les Myodoques: de plus, la trompe de ceux-ci paroît être formée de quatre articles, tandis qu'on n'en apperçoit que trois dans les Réduves.

Les antennes ſont, comme nous l'avons dit, compoſées de quatre articles bien diſtincts, dont le premier, un peu plus gros & un peu plus court que les autres, poſe ſur une baſe un peu avancée, & qu'on prendroit pour un article très-court ſi on ne faiſoit attention qu'il fait partie de la tête. Le ſecond article eſt mince & le plus long. Le troiſième eſt moins long, & un peu renflé à ſon extrémité. Le dernier eſt alongé, de la groſſeur du premier, cylindrique, & un peu pointu par les deux bouts. Leur longueur eſt à peu près celle des deux tiers du corps.

La tête eſt étroite, avancée, d'une figure ovale-alongée, au milieu de laquelle ſe trouvent placés les yeux, qui ſont arrondis & ſaillans. On voit ſur le vertex deux petits yeux liſſes & diſtans l'un de l'autre. La tête eſt ſéparée du corcelet par un col cylindrique, long & mince.

La trompe part de l'extrémité de la tête, & n'eſt pas arquée à ſa baſe comme dans les Réduves; elle eſt compoſée de quatre pièces ou articles, dont le premier eſt cylindrique, & plus gros que le ſecond & le troiſième. Le dernier eſt plus court, & aigu à ſon extrémité. Le corcelet eſt ſéparé en deux parties preſqu'égales en longueur, par un enfoncement tranſverſal. La portion antérieure eſt arrondie, & plus étroite que l'autre.

L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les deux ailes ſupérieures ſont moitié coriaces, moitié membraneuſes. Les inférieures ſont membraneuſes, peu veinées

Les pattes ſont longues, aſſez minces. Les cuiſſes antérieures ſont ordinairement renflées, & armées de pluſieurs épines. Les tarſes ſont compoſés de trois articles, dont le premier eſt fort long, & le ſecond fort court. Le troiſième eſt ſpongieux, & terminé par deux crochets fort courts.

Le corps eſt oblong ou alongé. L'abdomen eſt convexe en deſſous, & un peu concave en deſſus; mais on n'apperçoit cette concavité que lorſqu'on a écarté les ailes.

Nous ne connoiſſons pas la manière de vivre de ces inſectes, tous étrangers & peu communs dans les collections; mais à en juger par la forme des pattes antérieures, par la trompe & par leur reſſemblance avec les Réduves, nous devons préſumer que les habitudes des uns ſont aſſez conformes à celles des autres.

MYODOQUE.

MYODOCHUS. LATR. CIMEX. DEG.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, quadriarticulées, insérées sur une protubérance arrondie, tronquée; dernier article un peu plus gros et cylindrique.

Trompe quadriarticulée, partant de la partie antérieure de la tête.

Col alongé, mince.

Trois articles aux tarses; le second très-court; le troisième spongieux.

ESPÈCES.

1. MYODOQUE serripède.

Noir; élytres d'un brun-testacé, bordées de blanc; cuisses antérieures renflées, épineuses.

2. MYODOQUE tipuloïde.

Grisâtre; extrémité des cuisses rouge.

3. MYODOQUE à trois épines.

Noirâtre; dos avec trois épines droites, aiguës.

4. MYODOQUE fulvipède.

Noirâtre; pattes d'un jaune d'ocre; élytres avec une tache verdâtre.

1. Myodoque ſerripède.

Myodochus ſerripes.

Myodochus niger, elytris fuſco-teſtaceis margine albo; femoribus anticis majoribus ſpinoſis.

Il a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont pâles, avec la baſe & le dernier article noirs. La trompe eſt pâle, avec le premier article noir. La tête & le corcelet ſont noirs : celui-ci eſt très-finement chagriné. Les élytres ſont d'un brun-clair, avec le bord extérieur blanchâtre. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont pâles, avec l'extrémité des cuiſſes antérieures obſcure.

Il ſe trouve.....

Du cabinet de M. Latreille.

2. Myodoque tipuloïde.

Myodochus tipuloides.

Myodochus griſeus, femorum apice rubro.

Cimex tipuloides *linearis griſeus, antennis rubro maculatis, femoribus apice rubris, pedibus omnibus ſubæqualibus.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 354. *n°.* 27. *tab.* 35. *fig.* 18.

Cet inſecte, ainſi que les deux ſuivans que je n'ai pas vus, eſt indiqué par M. Latreille, comme appartenant à ce genre.

Il a ſix ou ſept lignes de long. Les antennes ſont preſqu'auſſi longues que le corps, ſiliformes, d'un gris-obſcur, avec quelques taches rouges. Tout le corps eſt d'un gris un peu jaunâtre, plus obſcur ſur le dos. La trompe s'étend juſqu'aux cuiſſes intermédiaires. La tête eſt pointue à ſa partie antérieure. Les pattes ſont longues, ſimples, griſes, avec l'extrémité des cuiſſes rouge.

Il ſe trouve à Surinam.

3. Myodoque à trois épines.

Myodochus triſpinoſus.

Myodochus fuſcus, dorſo ſpinis tribus erectis.

Cimex triſpinoſus *linearis, griſeo-fuſcus antennis longis apice craſſioribus, ſpinis dorſalibus tribus erectis.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 354. *n°.* 28. *tab.* 35. *fig.* 19.

Il eſt plus petit que le précédent. Les antennes ſont noirâtres, de la longueur du corps, ſiliformes, avec le dernier article un peu plus long & un peu plus gros que les autres. Le corcelet eſt noirâtre, armé de deux épines perpendiculaires, une de chaque côté : on en voit une troiſième, ſemblable aux autres, placée à l'extrémité de l'écuſſon. Les élytres ſont d'un brun-clair. L'abdomen eſt noirâtre, & les pattes ſont ſimples, noirâtres.

Il ſe trouve à Surinam.

4. Myodoque fulvipède.

Myodochus fulvipes.

Myodochus fuſcus, pedibus teſtaceis, elytris maculâ virescente.

Cimex fulvipes *linearis nigro-fuſcus, pedibus teſtaceis, femoribus craſſis, elytris abdomine brevioribus.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 355. *n°.* 29. *tab.* 35. *fig.* 21.

Il a de trois à quatre lignes de long. Les antennes ſont noirâtres, ſiliformes, un peu velues, guère plus longues que la moitié du corps. La tête eſt noirâtre, terminée en pointe. La trompe eſt jaune, auſſi longue que le milieu de la poitrine. Le corcelet eſt noirâtre, avec le bord poſtérieur d'un rouge-brun. Les élytres ſont un peu plus courtes que le ventre, noirâtres, avec une tache oblongue, verdâtre. L'abdomen eſt noirâtre, avec le bord d'un gris-clair. Les pattes ſont d'un jaune d'ocre, & les cuiſſes ſont un peu renflées.

Il ſe trouve à Surinam.

MYOPE. *Myopa.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Conopſaires.

Les Myopes ont deux ailes veinées, de la longueur de l'abdomen; les antennes coudées, à palette, munies d'une petite ſoie latérale; la trompe mince, longue, coudée à la baſe & au milieu; la face revêtue d'une peau molle, pliſſée ou inégale.

Ces inſectes avoient été confondus avec les Aſiles par Geoffroy, & avec les Conops par Linné, quoique ces deux genres n'aient pas les antennes à palette, & munies de ſoie latérale, & que la trompe ne ſoit pas deux fois coudée, ainſi qu'on le remarque aux Myopes. Scopoli, qui le premier a bien ſu diſtinguer & décrire les Diptères, a donné le nom de *Sicus* aux Myopes, nom qui depuis a été aſſigné par Latreille, Fabricius & Meigen, à des inſectes bien différens de ceux-ci.

Les antennes des Myopes ſont courtes, rapprochées à leur baſe, coudées, & compoſées de trois articles, dont le premier eſt court, aſſez gros, preſque cylindrique. Le ſecond eſt conique ou renflé à ſon extrémité, incliné, comprimé. Le troiſième eſt comprimé, ovale, & muni à ſa partie ſupérieure, un peu latérale, d'une ſoie courte, aiguë.

La tête eſt groſſe, auſſi large que le corcelet, & revêtue d'une peau molle, lâche, qui forme en avant des plis irréguliers, & une rainure profonde, dans laquelle eſt enchâſſée une partie de la trompe.

Les yeux ſont de grandeur moyenne, aſſez diſtans, & on remarque ſur le vertex trois petits yeux liſſes, rapprochés, diſpoſés en triangle.

La trompe eſt remarquable, en ce qu'elle eſt longue, coudée à la baſe, & qu'elle ſe replie ſur elle-même au milieu. On y voit à ſa baſe ſupérieure, deux antennules fort courtes, velues; une

languette fort courte, plate, aiguë, qui contient une soie plus mince, aiguë, aussi courte ou même un peu plus courte que la languette, & qui est reçue dans une légère rainure qu'on apperçoit à la partie supérieure de la trompe. L'extrémité de celle-ci est un peu fendue.

Le corcelet est arrondi, presque cylindrique, attendu que l'angle huméral est un peu saillant ou formé par un point relevé, ordinairement d'une couleur différente de celle du dos.

Les pattes sont de longueur moyenne, assez grosses. Les cuisses sont renflées, ordinairement velues, surtout en dessous.

Les ailes ne dépassent pas l'abdomen. Les veines sont bien marquées, & il y a dans quelques espèces, aux anastomoses principales, des taches obscures, plus ou moins grandes. Le balancier est distinct, arrondi, porté sur un pédicule assez long.

L'abdomen est sessile, cylindrique, plus étroit que le corcelet, arqué, un peu renflé à son extrémité.

Ces insectes ne sont point carnassiers, en quoi ils diffèrent encore des Asiles. On les trouve sur les fleurs pendant toute la belle saison, quoiqu'ils s'y montrent rarement. Leurs larves ne sont point encore connues.

MYOPE.

MYOPA. Fabr. Latr. ASILUS. Geoff. CONOPS. Linn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, coudées, triarticulées; dernier article ovale, comprimé, muni d'une soie latérale.

Trompe mince, longue, coudée à sa base et au milieu, bifide à l'extrémité.

Suçoir d'une soie très-courte, contenue par une languette presqu'aussi courte.

Deux antennules petites, courtes, velues, placées à la base supérieure de la trompe.

Peau molle, lâche, ridée à la partie antérieure de la tête.

ESPÈCES.

1. Myope mélangé.

Noir; front, écusson et pattes jaunes; ailes obscures.

2. Myope dorsal.

Ferrugineux; dos du corcelet obscur; abdomen cylindrique, crochu, avec le bord des anneaux blanc.

3. Myope ferrugineux.

Ferrugineux; dos du corcelet plus obscur; ailes obscures, sans tache.

4. Myope scutellaire.

Noir; abdomen blanc en dessus, avec trois rangées de taches noires.

5. Myope testacé.

Ferrugineux; abdomen ovale, crochu; anus cendré; ailes avec un point noirâtre au milieu; front vésiculaire, blanc.

6. Myope buccinateur.

Ferrugineux; abdomen crochu, taché de blanc; front vésiculaire, blanc; ailes nébuleuses.

7. Myope peint.

Ferrugineux, taché de noir; abdomen cylindrique, crochu; cuisses en masse; jambes postérieures arquées.

8. Myope âtre.

Abdomen cylindrique, courbé; corps noir; front blanc.

9. Myope nitidule.

Corcelet obscur, taché de blanc; abdomen avec le troisième anneau noir; les autres, blancs, tachés de noir.

10. Myope sellé.

Base de l'abdomen noire, tachée de blanc; extrémité crochue, ferrugineuse.

11. Myope ponctué.

Noir; corcelet taché; abdomen ovale, blanc, avec une rangée de points noirs.

12. Myope ceint.

Testacé; abdomen crochu, marqué de bandes blanches.

MYOPE. (Insecte.)

13. Myope marqueté.

Noir ; front vésiculeux, blanc ; abdomen marqueté.

14. Myope annelé.

Noirâtre ; pattes testacées, marquées de bandes noires.

15. Myope fémoral.

Noir ; abdomen cendré, presque fascié ; base des cuisses noire.

16. Myope frontal.

Corcelet cendré, ponctué de noir ; abdomen noir ; front rougeâtre.

17. Myope tibial.

Noir ; antennes et base des cuisses ferrugineuses ; jambes extérieurement blanches.

1. Myope mélangé.

Myopa variegata.

Myopa nigra, fronte, ſcutello pedibuſque flavis, alis fuſcis.

Il eſt de la grandeur du Myope ferrugineux. Les antennes ſont noirâtres. La tête eſt noire, avec le front & la bouche jaunâtres. La trompe eſt noire. Le corcelet eſt noir, avec l'écuſſon & un point à l'angle huméral, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes ſont jaunes, & les tarſes noirs. Les ailes ſont un peu obſcures.

Il ſe trouve aux environs de Lyon.

Du cabinet de M. Boſc.

2. Myope dorſal.

Myopa dorſalis.

Myopa ferruginea, thoracis dorſo fuſco, abdomine cylindrico, hamoſo, ſegmentorum marginibus albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 397. *n°.* 1. — *Syſt. Antl. p.* 178. *n°.* 1.

Myopa dorſalis. Meig. *Dipt. tom.* 2. *p.* 290. a.

Myopa dorſalis. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt.* 4. *p.* 337.

Myopa teſtacea. Ross. *Faun. Etr.* 2. *p.* 331. *n°.* 1574.

Schœf. *Icon. Inſ. tab.* 49. *fig.* 2. 3.

Il eſt preſqu'une fois plus grand que le Myope ferrugineux. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt ferrugineuſe, avec le front & la bouche d'un blanc un peu teſtacé. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos noir. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le bord des anneaux blanchâtre. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une teinte ferrugineuſe.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

3. Myope ferrugineux.

Myopa ferruginea.

Myopa ferruginea, thoracis dorſo obſcuriore, alis obſcuris immaculatis.

Myopa ferruginea *abdomine cylindrico, incurvo; fronte lutescente.* Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 397. *n°.* 2. — *Syſt. Antl. p.* 178. *n°.* 2.

Myopa ferruginea. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 285. *n°.* 3. *tab.* 14. *fig.* 17.

Myopa ferruginea. Panz. *Faun. Germ.* 22. *tab.* 24.

Sicus ferrugineus. Scop. *Ent. Carn. n°.* 1004.

Conops ferruginea. Linn. *Syſt. Nat. p.* 1005. *n°.* 8. — *Faun. Suec. n°.* 1907.

Aſilus antennis capite brevioribus clavatis ſetoſis, nigro rufoque varius, gluber, alis nigris, oris aculeo in medio incurvato. Geof. *Inſ. tom.* 2. *p.* 473. *n°.* 14.

Schœf. *Icon. Inſ. tab.* 261. *fig.* 3.

Il a de quatre lignes à quatre lignes & demie de long. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt jaunâtre, avec les yeux & la trompe noirs. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos brun. L'abdomen & les pattes ſont ferrugineux. Les ailes ont une légère teinte d'obſcur, avec la baſe légérement ferrugineuſe.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

4. Myope ſcutellaire.

Myopa ſcutellaris.

Myopa nigra, abdominis dorſo flavo, maculis ſex nigris.

Stomoxys dorſalis *nigra, abdominis dorſo niveo maculis trium parium nigris.* Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 396. *n°.* 12. — *Syſt. Antl. p.* 282. *n°.* 15.

Stomoxys dorſalis. Coqueb. *Illuſtr. Inſ.* 3. *p.* 115. *tab.* 25. *fig.* 17.

Il eſt de la grandeur du Myope ferrugineux; mais il eſt un peu plus large. Les antennes ſont très-noires. La tête eſt blanchâtre, avec le vertex & la partie poſtérieure noirs. La trompe eſt noire, mince, longue, coudée à la baſe & au milieu. Le corcelet eſt noir, avec le point calleux de l'angle huméral & l'écuſſon jaunes. Le premier anneau de l'abdomen eſt court & noir. Le ſecond eſt plus grand, noir, avec le bord jaune. Les troiſième, quatrième & cinquième ſont jaunes, avec deux taches noires ſur chaque, réunies à la baſe. L'extrémité eſt jaune, & les côtés ſont noirs. Les pattes ſont jaunes, avec les tarſes noirs. Les ailes ont une légère teinte de ferrugineux à leur baſe.

Il ſe trouve en France.

5. Myope teſtacé.

Myopa teſtacea.

Myopa ferruginea, abdomine ovato hamoſo, ano cinereo, alis puncto medio fuſco, facie veſiculari albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 398. *n°.* 4. — *Syſt. Antl. p.* 179. *n°.* 4.

Myopa teſtacea. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 285. *n°.* 2.

Conops teſtacea *antennis ſetariis teſtacea, abdomine ſubovato hamoſo, facie veſiculari albâ, alis hyalinis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 1006. *n°.* 11. ?

Stomoxoides. Schœf. *Elem. Inſ. tab.* 120.

Sicus buccatus. Scop. *Ent. Carn. n°.* 1005.

Myopa buccata. Ross. *Faun. Etr.* 2. *p.* 331. *n°.* 1575.

Il eſt un peu plus petit que le Myope ferrugi-

neux, & un peu plus velu. Les antennes ſont ferrugineuſes. La trompe eſt noire depuis la baſe juſqu'au coude, & ferrugineuſe de là à l'extrémité. La tête eſt blanchâtre, avec le vertex ferrugineux. Le corcelet eſt ferrugineux, avec le dos noirâtre. L'abdomen eſt ferrugineux, avec un reflet blanchâtre ſur les derniers anneaux. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec un anneau peu marqué, obſcur, ſur les cuiſſes. Les ailes ont une légère teinte ferrugineuſe, avec un point noirâtre ſur la nervure tranſverſale du milieu.

Il ſe trouve en France, en Allemagne.

6. Myope buccinateur.

Myopa buccata.

Myopa ferruginea, abdomine hamoſo albo maculato, facie veſiculari albâ, alis nebuloſis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 398. *n°.* 5. — *Syſt. Antl. p.* 179. *n°.* 5.

Myopa buccata. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 285. *n°.* 2. *β.*

Myopa buccata. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 12. *tab.* 24.

Conops buccatus *antennis ſetariis, abdomine hamoſo griſeo, facie veſiculari albâ, alis nebuloſis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 1006. *n°.* 12. — *Faun. Suec. n°.* 1905.

Schœf. *Icon. Inſ. tab.* 36. *fig.* 3.

Cet inſecte paroît avoir été confondu avec le précédent. La trompe eſt toute noire, un peu plus courte que dans le Myope teſtacé. La partie antérieure de la tête eſt un peu plus renflée, blanchâtre. Le corcelet eſt mélangé de noir & de ferrugineux. L'abdomen & les pattes ſont ferrugineux, un peu tachés de noirâtre. Les ailes ſont tachées d'obſcur.

Il ſe trouve en France, en Allemagne,

7. Myope peint.

Myopa picta.

Myopa ferruginea, nigro maculata, abdomine cylindrico hamoſo, femoribus clavatis, tibiis poſticis arcuatis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 54. *t.* 22.

Il reſſemble beaucoup au Myope teſtacé. La partie antérieure de la tête eſt véſiculeuſe, blanche, velue à ſon bord, marquée de deux points noirs de chaque côté, dont un plus grand. La trompe eſt noire, avancée, très-longue depuis ſon coude juſqu'à l'extrémité. Le vertex eſt foyeux, jaune, & l'occiput eſt taché d'obſcur. Les antennes ſont jaunes, velues, avec le dernier article noir, & la ſoie latérale jaune. Les yeux ſont obſcurs, avec une tache à l'extrémité fauve. Le corcelet eſt velu, obſcur, & la poitrine eſt noire. Le balancier eſt noirâtre, avec le pédicule jaune. L'abdomen eſt cylindrique, crochu comme dans les précédens, velu, d'un brun-ferrugineux, mélangé de noir & de blanc, avec le bord des anneaux blanc, & un point noir ſur le quatrième. Les pattes ſont velues, ferrugineuſes, tachées de noir. Les cuiſſes ſont renflées, & les jambes, ſurtout les poſtérieures, ſont arquées. Les ailes ſont noirâtres, avec les nervures noires; deux bandes à la baſe, preſqu'interrompues, jaunes, & deux points tranſparens vers l'extrémité, dont l'un oculé.

Il ſe trouve en Allemagne.

8. Myope âtre.

Myopa atra.

Myopa abdomine cylindrico incurvo, corpore atro, ore albo. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 397. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. p.* 179. *n°.* 3.

Myopa atra. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 289. *n°.* 12.

Myopa atra. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 12. *tab.* 23.

Myopa atra. Ross. *Faun. Etr.* 2. *p.* 331. *n°.* 1576.

Il eſt un peu plus petit que les précédens. Les antennes ſont noires, avec le milieu jaunâtre. La tête eſt noire, avec la partie antérieure véſiculeuſe, d'un blanc-jaunâtre. Le corcelet eſt noir. L'abdomen eſt noir, avec un reflet cendré. Les pattes ſont noires, avec un peu de jaunâtre à tous les genoux, aux jambes antérieures, & à la baſe des cuiſſes poſtérieures. Les ailes ſont tranſparentes, avec une légère teinte ferrugineuſe à la baſe. Les balanciers ſont d'un jaune-blanchâtre, avec le pédicule obſcur.

Il ſe trouve en France, en Italie, en Allemagne.

9. Myope nitidule.

Myopa nitidula.

Myopa thorace fuſco, albo maculato, abdominis ſegmento tertio atro, reliquis albis nigro maculatis. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 180. *n°.* 6.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Myope buccinateur. Les antennes ſont ferrugineuſes. La partie antérieure de la tête eſt blanche, véſiculeuſe. Le corcelet eſt obſcur, avec l'angle de la baſe, l'extrémité & des taches peu marquées, blanches. L'abdomen eſt cylindrique, avec le premier & le ſecond anneau luiſant de blanc & de ferrugineux. Le troiſième eſt noir, avec le bord blanc. Les autres ſont blancs, avec deux taches dorſales, noires. Les pattes ſont ferrugineuſes.

10. Myope fellé.

Myopa ephippium.

Myopa abdomine baſi nigro, albo maculato, apice hamoſo ferrugineo. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 180. *n°.* 8.

Il reſſemble aux précédens. Les antennes ſont ferrugineuſes. La partie antérieure de la tête eſt véſiculeuſe, blanche. Le vertex eſt ferrugineux. Le corcelet eſt noirâtre, avec les bords ferrugineux, tachés de blanc. L'abdomen eſt crochu. Le premier & le ſecond anneau ſont noirs, avec une tache marginale, blanchâtre, de chaque côté; les autres ſont ferrugineux, ſans tache. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Il ſe trouve en Allemagne.

11. Myope ponctué.

Myopa punctata.

Myopa nigra, thorace maculato; abdomine ovato, albido; lineâ punctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 398. *n°.* 6. — *Syſt. Antl. pag.* 181. *n°.* 9.

Il reſſemble au Myope buccinateur, mais il eſt plus petit. Les antennes ſont noires. La partie antérieure de la tête eſt blanche, véſiculeuſe. Le vertex eſt noir. Le corcelet eſt peu velu, noir, avec un point à l'angle huméral, d'un vert blanchâtre. L'abdomen eſt ovale, avec un reflet verdâtre. Le premier anneau eſt noir; les autres ont un point au milieu, & des lignes petites peu marquées, marginales, noires. L'abdomen eſt à peine courbé; mais l'anus, qui eſt noir, eſt un peu proéminent en deſſous. Les ailes ſont tranſparentes. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Allemagne.

12. Myope ceint.

Myopa cincta.

Myopa teſtacea, abdomine hamoſo albo fuſciato. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 399. *n°.* 7. — *Syſt. Antl. p.* 181. *n°.* 10.

Il reſſemble au Myope ferrugineux, mais il eſt plus petit. Les antennes ſont ferrugineuſes & le dernier article eſt pointu. La partie antérieure de la tête eſt véſiculeuſe, blanche, avec un petit point noir de chaque côté. Le corcelet eſt d'une couleur teſtacée-obſcure. L'abdomen eſt teſtacé, avec trois bandes preſqu'effacées, blanches. Les pattes ſont teſtacées, avec les tarſes noirs; les jambes ont un reflet argenté.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

13. Myope marqueté.

Myopa teſſellata.

Myopa atra, ore veſiculoſo albo, abdomine teſſellato. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 181. *n°.* 11.

Il reſſemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête eſt renflée, blanche à ſa partie antérieure, & noire à ſa partie ſupérieure. Les antennes & la trompe ſont noires. Le corcelet eſt noir, ſans tache. L'abdomen eſt noir, marqueté. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Allemagne.

14. Myope annelé.

Myopa annulata.

Myopa nigricans, pedibus teſtaceis nigro faſciatis. Fabr. *Ent. Syſt. em.* 4. *p.* 399. *n°.* 10. — *Syſt. Antl. p.* 181. *n°.* 13.

Myopa annulata. Meig. *Dipt.* 2. *p.* 291. d.

Il eſt petit. Les antennes ſont ferrugineuſes. La partie antérieure de la tête eſt blanche, véſiculeuſe. Le corcelet eſt poileux, noir, ſans tache. L'abdomen eſt crochu, noir, avec le ſecond anneau un peu ferrugineux de chaque côté. Les pattes ſont teſtacées, avec un anneau noir ſur les cuiſſes & ſur les jambes.

Il ſe trouve en Italie.

15. Myope fémoral.

Myopa femorata.

Myopa atra, abdomine cinereo ſubfaſciato, femoribus baſi nigris. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 181. *n°.* 14.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Myope annelé. Les antennes ſont noires, un peu fauves vers l'extrémité. La tête eſt très-noire. Le corcelet eſt très-noir, preſque linéé. L'abdomen eſt crochu, noir, avec des bandes cendrées, peu marquées. Les pattes ſont noires. Les cuiſſes ſont fauves, avec l'extrémité noire. Les ailes ſont tranſparentes.

Il ſe trouve en Allemagne.

16. Myope frontal.

Myopa frontalis.

Myopa thorace cinereo, nigro punctato; abdomine nigro, fronte ruſâ. Fabr. *Syſt. Antl. p.* 182. *n°.* 15.

Il reſſemble aux précédens. La tête eſt ferrugineuſe, avec le devant blanchâtre. Le corcelet eſt cendré, marqué de points noirs. L'abdomen eſt crochu, noir. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont tranſparentes.

Il ſe trouve à Kiel.

17. Myope tibial.

Myopa tibialis.

Myopa atra, antennis femorumque baſi ferrugineis, tibiis extùs niveis. Fabr. *Syſt. Antl. pag.* 182. *n°.* 16.

Il eſt petit. La tête eſt noire, avec tout le devant blanc & les antennes fauves. Le corcelet eſt cendré, marqué de lignes très-noires. L'abdomen eſt crochu,

crochu, noir. Les pattes ſont noires, avec la baſe des cuiſſes fauve & la partie extérieure des jambes blanche.

Il ſe trouve en Europe.

MYRIAPODES. *Myriapoda.* C'eſt le nom que M. Latreille a donné à la diviſion d'inſectes, qui comprend les Scolopendres, les Jules & quelques genres qui en ont été détachés.

MYRMÉCIE. *Myrmecia.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Hyménoptères, établi par Fabricius, & détaché de celui de Fourmi, qui a pour caractères : bouche avec des antennules & des mâchoires ſans langue; chaperon avancé, arrondi, bilobé à l'extrémité; quatre antennules inégales, filiformes; les antérieures beaucoup plus longues que les poſtérieures, compoſées de ſix articles preſqu'égaux, inſérés au dos des mâchoires; les poſtérieures plus courtes, quadriarticulées; articles égaux, placés à l'extrémité de la lèvre; mandibules avancées, alongées, minces, intérieurement dentées, parallèles, courbées à leur extrémité; mâchoires membraneuſes, courtes, concaves, arrondies à leur extrémité; lèvre plus courte que les mâchoires, cylindrique, membraneuſe, fendue; antennes briſées, inſérées ſous un pli élevé du front.

Le genre Fourmi eſt devenu ſi nombreux depuis quelque tems, qu'il a paru indiſpenſable aux entomologiſtes qui ſe ſont occupés de ces inſectes, de le ſubdiviſer, & de tracer des caractères à chaque ſubdiviſion qui en a été faite. Mais ont-ils réuſſi dans leur entrepriſe? Les coupes qu'ils ont faites ſont-elles faciles à ſaiſir & à ſuivre? C'eſt ce que nous ne pouvons affirmer. Nous ferions même plus portés à croire qu'il reſte encore un nouveau travail à faire ſur ces inſectes; car les genres auxquels celui de Fourmi a donné lieu, & qui ont été ſucceſſivement préſentés par MM. Latreille, Fabricius & Jurine, ne ſe rapportent point entr'eux, n'ont même preſque pas d'analogie, ainſi qu'on va le voir plus bas.

M. Latreille, dans un premier ouvrage imprimé à Brives en l'an 6 (1798), ſous le titre d'*Eſſai ſur l'Hiſtoire naturelle des Fourmis de la France*, décrit trente-ſept eſpèces indigènes, parmi leſquelles vingt-deux lui ont paru nouvelles. Il n'établit dans cet ouvrage, que deux diviſions. Première diviſion : pédicule de l'abdomen à une ſeule écaille ou un ſeul nœud; antennes filiformes; point d'aiguillon. Deuxième diviſion : pédicule de l'abdomen, formé de deux nœuds; antennes renflées à leur extrémité; un aiguillon dans les femelles & les mulets.

Dans un ſecond ouvrage bien plus étendu, imprimé à Paris en 1802, ſous le titre d'*Hiſtoire naturelle des Fourmis*, & qui comprend les Fourmis tant indigènes qu'étrangères, le même auteur préſente un tableau analytique des familles de ce genre, dont voici l'énumération & les caractères :

1°. Fourmis arquées. *Arcuatæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du milieu de la face de la tête; écaille lenticulaire; dos continu, arqué;

2°. Fourmis chameaux. *Camelinæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du milieu de la face de la tête; écaille lenticulaire; dos ayant des enfoncemens;

3°. Fourmis atômes. *Atomariæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du milieu de la face de la tête; écaille en forme de coin alongé;

4°. Fourmis ambigues. *Ambiguæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du bord inférieur de la face de la tête; écaille noduleuſe, arrondie ou tronquée ſupérieurement;

5°. Fourmis porte-pince. *Chelatæ.* Point d'étranglement ſenſible entre le ſecond anneau de l'abdomen & le troiſième; antennes inſérées près du bord inférieur de la face de la tête; écaille s'élevant en pointe;

6°. Fourmis étranglées. *Coarctatæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement guère plus étroit que lui, point noduleux;

7°. Fourmis bossues. *Gibboſæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes toujours à découvert; corcelet élevé antérieurement;

8°. Fourmis piquantes. *Punctoriæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes toujours à découvert; corcelet preſqu'également continu;

9°. Fourmis chaperonnées. *Caperatæ.* Second anneau de l'abdomen ſéparé du troiſième par un étranglement beaucoup plus étroit que lui, noduleux comme le premier; premier article des antennes ſe logeant dans une rainure latérale de la tête.

Peu de tems après, dans un ouvrage ayant pour titre *Hiſtoire naturelle, générale & particulière des Cruſtacées & des Inſectes*, M. Latreille convertit en genres la plupart de ces familles ſous les noms de *Fourmi*, *Polyergue*, *Odontomaque*, *Ponère*, *Ecilon*, *Myrmice* & *Cryptocère*. (*Voyez ces mots.*)

Ce travail a encore subi des changemens dans le dernier ouvrage de cet auteur, qui a pour titre *Genera Crustaceorum & Insectorum*, & la famille des Fourmis n'y est plus divisée qu'en cinq genres, celui d'Odontomaque ayant été fondu avec les Ponères, & celui d'Eciton avec les Myrmiques.

Le genre Fourmi a été divisé en cinq par M. Fabricius, sous les noms de *Formica*, *Lasius*, *Cryptocerus*, *Atta* & *Myrmecia*.

M. Jurine, d'après les caractères que lui ont fournis les nervures & les cellules des ailes, n'a formé que trois genres, savoir : Fourmi, Atte & Manique. Il en auroit sans doute établi un quatrième du *Cryptocerus atratus*, dont la cellule radiale des ailes supérieures est appendicée, & un cinquième de quelques espèces, telles que la Fourmi tuberculée, la Fourmi armée, la Fourmi craffinode, qui ont trois cellules cubitales, s'il avoit eu ces insectes sous les yeux. Il auroit pu de même diviser le premier de ses genres en deux, en ayant égard à la nervure récurrente des espèces qu'il a placées dans la seconde division.

Le genre Myrmécie de M. Fabricius ne répond ni aux Myrmiques de M. Latreille, ni aux Maniques de M. Jurine ; il est beaucoup plus restreint, & ne comprend que onze espèces, dont six ont été déjà décrites à l'article Fourmi de ce Dictionnaire : telles sont la *Fourmi guleuse*, n°. 50 ; la *Fourmi porte-pince*, n°. 51 ; la *Fourmi muselière*, n°. 56 ; la *Fourmi crochue*, n°. 57 ; la *Fourmi hématode*, n°. 58 ; & la *Fourmi maxillaire*, n°. 59.

Les espèces non décrites sont :

1. Myrmécie uniépineuse.

Myrmecia unispinosa.

Myrmecia nigra, antennis pedibusque rufis, squamâ petiolari unispinosâ. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 425. *n°.* 1.

Formica unispinosa. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 359. *n°.* 59.

Le corps est allongé. La tête est grande, noire, antérieurement cannelée. Les mandibules sont avancées, parallèles. Les antennes sont roussâtres. Le corcelet est comprimé, noir, sans tache. L'écaille pétiolaire est ovale, & terminée en une épine aiguë très-forte. L'abdomen est ovale, noir. Les pattes sont rouges.

Elle se trouve à la Guadeloupe.

2. Myrmécie affamée.

Myrmecia esuriens.

Myrmecia nigra, abdominis primo segmento campanulato anoque rufis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 424. *n°.* 4.

Elle ressemble beaucoup à la Myrmécie porte-pince. Les antennes sont fauves. Les mandibules sont fauves, avancées en forme de pinces, intérieurement dentées. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. L'écaille pétiolaire est grosse, bossue, très-obtuse. L'abdomen est noir, ovale. Le premier anneau est rétréci, campaniforme, fauve. L'anus & les pattes sont fauves.

Elle se trouve à Cayenne.

3. Myrmécie en cœur.

Myrmecia cordata.

Myrmecia thorace multidentato, capite didymo maximo, mandibulis unguiculatis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 425. *n°.* 8.

Elle est de grandeur moyenne. La tête est très-grande, noire, postérieurement didyme. Les yeux sont saillans. Les mandibules sont très-avancées, & terminées par un ongle aigu, très-fort. Le corcelet est ferrugineux, armé antérieurement d'une petite épine de chaque côté, puis d'une épine alongée, forte, unidentée à sa base ; ensuite d'une autre petite, élevée ; enfin de deux rapprochées, fortes, placées sur l'écusson. L'écaille pétiolaire est armée aussi de deux épines. L'abdomen est ovale, ferrugineux. Les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

4. Myrmécie porte-lance.

Myrmecia hastata.

Myrmecia squamâ petiolari conicâ, acutissimâ, flavâ ; mandibulis porrectis, serratis, apice bidentatis. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 426. *n°.* 9.

Elle est grande, mais alongée & mince. La tête est ovale, jaunâtre. Les mandibules sont grandes, avancées, parallèles, intérieurement en scie, armées à l'extrémité de deux dents fort arquées. Le corcelet est comprimé, sans épines, d'un jaune-obscur. L'écaille pétiolaire est conique, très-aiguë. L'abdomen est ovale, jaunâtre. Les pattes sont jaunes.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

5. Myrmécie échancrée.

Myrmecia emarginata.

Myrmecia squamâ petiolari elevatâ, emarginatâ ; mandibulis porrectis, serratis, apice bidentatis. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 426. *n°.* 11.

Elle ressemble beaucoup à la précédente, mais elle est une fois plus petite. La tête est ovale, jaune. Les mandibules sont très-avancées, parallèles, intérieurement en scie, bidentées à l'extrémité. Le corcelet est mince, obscur, à peine bidenté postérieurement. L'écaille pétiolaire est élevée, échan-

crée. L'abdomen eſt ovale, noirâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

MYRMÉCODE. *Myrmecodes.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Mutillaires.

M. Latreille, qui a indiqué ce genre dans ſes *Conſidérations générales ſur l'ordre naturel des Cruſtacés, des Arachnides & des Inſectes*, y fait entrer l'inſecte décrit par Fabricius ſous le nom de *Tiphia pedeſtris*; il lui donne pour caractères : palpes maxillaires beaucoup plus courts que les mâchoires; antennes guère plus longues que la tête, & dont le ſecond article eſt reçu dans le premier. (*Voyez* TIPHIE & MYZINE.)

MYRMÉLÉON. *Myrmeleon.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Névroptères & de la famille des Fourmilions.

Ce genre ſe diſtingue de tous ceux du même Ordre, par des antennes courtes, un peu renflées & un peu arquées vers l'extrémité, & compoſées d'un grand nombre d'articles peu diſtincts; par ſix antennules, dont deux aſſez longues; par des mandibules fortes & cornées; par deux crochets, placés à l'extrémité de l'abdomen dans les mâles; enfin, par cinq articles à tous les tarſes.

Linné avoit d'abord confondu les Myrméléons avec les Hémérobes & avec les Aſcalaphes, quoique les uns aient les antennes longues & ſétacées, & que les autres aient les antennes longues & terminées par un bouton, à peu près comme celles des Papillons. M. Geoffroy fut le premier qui diſtingua ces inſectes & en établit un genre ſous le nom de *Fourmilion;* genre qui fut bientôt adopté par Linné & Fabricius, mais dont le nom latin fut traduit en grec.

Les antennes du Myrméléon, guère plus longues que la tête, & compoſées d'un grand nombre d'articles peu diſtincts, préſentent, comme nous venons de le dire, un caractère très-remarquable; elles vont en groſſiſſant, & s'arquent un peu par les côtés. Leur extrémité néanmoins eſt plus ou moins pointue. Elles ſont inſérées à la partie antérieure de la tête, fort près des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt membraneuſe, large, arrondie & ciliée antérieurement.

Les mandibules ſont cornées, groſſes, un peu arquées, creuſées en cuiller à leur partie interne, terminées en pointe aiguë & armées de deux dents, l'une vers la baſe du bord ſupérieur, l'autre vers l'extrémité du bord inférieur.

Les mâchoires ſont courtes, preſque cornées, comprimées, très-ciliées à leur partie interne.

La lèvre inférieure eſt membraneuſe, large, avancée & échancrée à ſon bord antérieur.

Les antennules ſont filiformes, d'inégale longueur. Les antérieures, à peine plus longues que les mâchoires, ſont compoſées de trois articles, dont le premier & le troiſième ſont très-courts, & le ſecond eſt aſſez long; elles ſont inſérées au dos des mâchoires.

Les antennules intermédiaires ou extérieures ſont un peu plus longues que les antérieures, & compoſées de cinq articles, dont les deux premiers ſont très-courts; le troiſième & le dernier ſont plus longs que le quatrième : elles ont leur inſertion à la baſe externe des mâchoires, un peu au deſſous des antennules antérieures.

Les antennules poſtérieures, une fois plus longues que les intermédiaires, ſont compoſées de quatre articles, dont les deux premiers ſont très-courts; les deux autres fort longs, un peu renflés à leur extrémité; elles ont leur inſertion à la baſe latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt plus large que longue, inclinée, aplatie ſur le devant, un peu pointue en deſſous. Les yeux, placés un de chaque côté, ſont fort grands, arrondis & ſaillans.

Le col eſt grand, auſſi long & preſqu'auſſi large que la tête.

Le corcelet eſt aſſez grand, un peu relevé, & formé de deux pièces, dont l'une donne naiſſance aux deux ailes antérieures, & l'autre aux deux poſtérieures.

L'abdomen eſt alongé, cylindrique, aſſez mince, & compoſé de pluſieurs anneaux qui s'emboîtent les uns dans les autres; il eſt terminé, dans les mâles, par deux crochets alongés & filiformes, qui doivent faciliter l'accouplement des deux ſexes.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les deux antérieures ſemblent partir du col de l'inſecte; les intermédiaires de la partie antérieure de la poitrine, & les deux poſtérieures de la ſeconde pièce de la poitrine. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont le dernier eſt armé de deux crochets longs & aigus.

Les Myrméléons reſſemblent un peu aux Libellules par la forme du corps & la grandeur des ailes; mais ils n'en ont ni la légéreté ni l'élégance. Leurs ailes, au lieu d'être étendues comme dans celles-ci, ſont appliquées contre l'abdomen dans le repos, & diſpoſées en toit. Si l'inſecte les déploie, c'eſt avec lenteur : s'il les agite c'eſt avec peine; auſſi ſon vol eſt-il lourd & borné à un petit eſpace.

En conſidérant attentivement le Myrméléon lorſqu'il veut faire uſage de ſes ailes, on reconnoît facilement que les muſcles qui doivent les mouvoir

n'ont pas une force proportionnée à leur grandeur. Il eſt vrai que cet inſecte ſe déplace peu, & qu'il ne quitte pas le voiſinage des lieux qui l'ont vu naître.

L'accouplement des Myrméléons ſe fait dans le courant de l'été, & la ponte, qui a lieu auſſitôt après, eſt peu nombreuſe. Les œufs ſont gros & oblongs. La femelle les dépoſe ſur le ſable ou ſur une terre pulvérulente, dans des lieux ſecs & abrités. De ces œufs naît une larve que quelques naturaliſtes, tels que Poupart, Vallifneri, Réaumur & Roeſel ont ſuivie dans tous les détails de ſa vie & de ſon induſtrie. Elle a reçu le nom de *Formica Leo* ou de *Fourmi-Lion*, parce qu'on a reconnu qu'elle ſe nourriſſoit plus particuliérement de Fourmis.

Son corps eſt ovale, un peu déprimé, & formé de pluſieurs anneaux aſſez diſtincts; il eſt muni de ſix pattes articulées, & ſa tête eſt armée de deux grandes & fortes pinces, au moyen deſquelles elle doit ſaiſir ſa proie; mais au lieu d'aller la chercher, elle doit ſe mettre en embuſcade, & attendre qu'une Fourmi ou tout autre inſecte vienne ſe prendre dans le piége qu'elle a tendu. Ce piége eſt une foſſe en entonnoir, qu'elle a ſu creuſer dans un ſable fin, & au fond de laquelle elle ſe tient, attendant que quelqu'inſecte s'y précipite.

Pour parvenir à creuſer cette foſſe, la larve, marchant à reculons & ſoulevant le ſable avec l'extrémité de ſon corps, y trace un cercle, la tête & l'extrémité du corps tournées vers le centre & les pinces pliées & croiſées. Ce premier cercle tracé, elle en recommence un ſecond concentrique, & le trace lentement. A chaque pas ou à chaque mouvement qu'elle fait en reculant, la première patte du côté du centre du cercle fait tomber, du bord intérieur du ſillon, des grains de ſable ſur les pinces croiſées, & les en charge. Alors de forts & puiſſans muſcles tirant la tête en avant, & l'élevant avec force & viteſſe, comme un reſſort qui ſe débande, jettent au loin le ſable dont ces pinces ſont chargées. C'eſt par un mécaniſme ſemblable, répété un grand nombre de fois, que l'inſecte parvient à creuſer une foſſe telle qu'il en a beſoin, dont la figure eſt toujours un cône renverſé, parfaitement circulaire dans ſon contour, & dont la profondeur égale les deux tiers de l'ouverture ou du plus grand diamètre. Cette foſſe eſt toujours proportionnée à l'âge ou au volume de la larve. C'eſt par cette raiſon que l'ouverture des foſſes varie, dans nos climats, depuis une ligne juſqu'à trois pouces, & leur profondeur des deux tiers d'une ligne à deux pouces. Cet ouvrage eſt quelquefois exécuté tout de ſuite & ſans repriſe: ce n'eſt ſouvent qu'un travail continué pendant une demi-heure. D'autres fois il coûte beaucoup plus de tems. L'ouvrier ſuſpend ſes travaux; il recommence, il s'arrête, & l'ouvrage eſt interrompu & repris pluſieurs fois.

La foſſe étant achevée, le Fourmilion ſe retire au fond: il s'enfonce dans le ſable; il s'y cache, & laiſſe ſeulement déborder l'extrémité de ſes pinces ouvertes, prêtes, en ſe rapprochant, à ſaiſir la proie qui ſe préſentera. Les bords de la foſſe ſont un glacis, un précipice ſur le point de s'écrouler ſous les pieds du premier inſecte qui y abordera. Le Fourmilion, dans cet état, n'a pas ordinairement long-tems à attendre. La victime qui doit être immolée ne tarde guère à ſe montrer, & c'eſt le plus ordinairement une Fourmi qui alloit aux proviſions, & qui, préoccupée des beſoins de ſa république, marchoit ſans méfiance. Ses pieds ont à peine touché le terrain mobile, qu'il s'éboule: le ſable roule & entraîne l'inſecte au fond de l'abîme. Le Fourmilion le ſaiſit auſſitôt; il l'entraîne ſous le ſable, & le ſuce au moyen de ſes deux pinces qui ſont creuſes, & qui lui ſervent de trompe. Lorſqu'il ne peut plus rien en tirer, il lance d'un coup de tête hors de ſon repaire le cadavre inutile & deſſéché.

Quelquefois c'eſt un inſecte vigoureux, une Guêpe, un Scarabé qui donne dans le piége. Sa force, ſon adreſſe, ſes ailes aident à le ſoutenir: il réſiſte à l'éboulement du terrain; il lutte contre le ſable qui s'éboule; il regagne l'ouverture du précipice; il eſt ſur le point d'en franchir les bords: ſon ennemi, qui s'en apperçoit, lance en l'air, avec ſes pinces, des jets de ſable qui retombent en pluie ſur le malheureux inſecte, l'accablent, le bleſſent, l'empêchent de s'envoler, l'entraînent & décident ſa chûte: c'en eſt fait, il eſt ſaiſi; mais pourtant il ne ſe rend pas; il défend ſa vie; il fait ſes derniers efforts. Un combat long & cruel commence corps à corps entr'eux. Le Fourmilion, joignant la ruſe à la force, attend le moment où il pourra ſaiſir ſon ennemi par le dos pour le ſoulever en l'air, & rendre par-là inutile le mouvement de ſes pattes ou les efforts de ſon aiguillon s'il en eſt pourvu. Il bat en même tems le terrain de ſon corps ſoulevé en le portant de droite à gauche; il le meurtrit contre le ſable; il le met hors de combat; il ſe retire victorieux au fond de ſa retraite, pour le ſucer à ſon aiſe.

Une autre fois, un gravier a coulé au fond de la foſſe, pouſſé par le vent ou par quelqu'autre accident; il nuiroit à la capture des inſectes qui ſe préſenteroient; il eſt trop lourd pour être lancé dehors. Le Fourmilion le charge ſur ſon dos, &, grimpant à reculons le long des parois de la foſſe, ſur leſquelles ſes longues pattes ont de la priſe, il le porte dehors. Rien cependant ne fixe le fardeau; il n'eſt retenu que par l'équilibre que l'inſecte fait conſerver; auſſi l'entrepriſe manque-t-elle quelquefois; mais le Fourmilion, auſſi patient qu'adroit, recommence ſon pénible travail juſqu'à ce qu'il ait eu ſon effet, ou qu'enfin, rebuté de ſes peines inutiles, il prenne le parti d'aller établir une nouvelle foſſe ailleurs. Cet accident n'eſt pas le ſeul motif qui le déter-

mine à changer de lieu. Le terrain mal choisi, le défaut de capture, lui font aussi abandonner sa première retraite pour en choisir une nouvelle.

Le Fourmilion n'est pas seulement fin, adroit & courageux; il est encore sobre & patient; il peut vivre & vit souvent plusieurs semaines sans prendre de nourriture; il rejette tout animal privé de vie que le vent ou tout autre accident peut lui amener, & ce n'est jamais que tapi au fond de sa fosse qu'il entreprend de saisir sa proie.

Lorsqu'il a pris tout son accroissement, & c'est ordinairement au bout de deux ans dans nos climats, il se retire au fond de la fosse où il s'est tenu si long-tems en embuscade; il réunit ensemble des grains de sable au moyen d'une humeur visqueuse qui sort d'une filière placée à l'extrémité de son corps; il forme, de ces grains de sable réunis, une coque parfaitement ronde; il enduit l'intérieur d'un tissu de soie blanche; il y demeure enfermé environ trois semaines, &, après avoir passé par l'état de nymphe, il perce la coque & prend son vol sous la forme d'insecte à quatre ailes.

MYRMÉLÉON.

MYRMELEO. Linn. Fabr. Latr. FORMICALEO. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, allant en grossissant; extrémité fléchie ou roulée.

Bouche munie de mandibules, de mâchoires et de six antennules.

Antennules postérieures, longues, quadriarticulées.

Abdomen alongé, cylindrique, terminé, dans les mâles, par deux crochets longs, filiformes.

Tarses filiformes, composés de cinq articles, dont le dernier armé de deux ongles longs et aigus.

ESPÈCES.

1. Myrméléon libelluloïde.

Ailes grises, avec des taches noirâtres; corps mélangé de noir et de jaune.

2. Myrméléon spécieux.

Ailes sinuées, grises, avec des taches noirâtres; abdomen bleu, avec de grandes taches rouges.

3. Myrméléon maculé.

Ailes grises; les supérieures avec des points et des taches noirâtres; les inférieures avec des taches et deux bandes arquées.

4. Myrméléon sinué.

Ailes étroites, sinuées; les postérieures noirâtres, tachées de blanc; abdomen fauve, avec l'extrémité noire.

5. Myrméléon occitanique.

Ailes transparentes, sans tache; les nervures mélangées de blanc et de noir.

6. Myrméléon jaune.

Ailes supérieures jaunes, avec des points noirs; les inférieures transparentes, avec des taches noires.

7. Myrméléon bifascié.

Ailes grises; les supérieures mélangées d'obscur; les postérieures avec deux bandes noirâtres, dont la première ondée.

8. Myrméléon Léopard.

Ailes blanches, avec quelques points noirs, épars; cuisses jaunes.

9. Myrméléon Panthère.

Ailes blanches, tachées de noir; corps jaune; abdomen mélangé de noir.

10. Myrméléon Lynx.

Ailes transparentes, avec une tache marginale, noire, marquée d'un point blanc.

MYRMÉLÉON. (Insecte.)

11. Myrméléon Fourmilion.

Ailes avec quelques taches obscures et un point blanc, marginal.

12. Myrméléon rapace.

Ailes transparentes, avec quelques taches obscures; abdomen obscur, avec deux taches jaunes sur chaque anneau.

13. Myrméléon tétragramme.

Ailes transparentes, avec une tache obscure au bord postérieur; corcelet rayé de jaune.

14. Myrméléon orné.

Ailes transparentes, avec un réseau jaune; corps mélangé de jaune et de noir.

15. Myrméléon linéé.

Ailes transparentes, sans tache; nervure marginale, ponctuée de noir et de blanc; corcelet noir, rayé de jaune.

16. Myrméléon Fourmilynx.

Ailes transparentes, sans tache; corps noir.

17. Myrméléon peint.

Ailes transpareutes, sans tache; tête et corcelet jaunes, tachés de noir; abdomen noir, avec une ligne latérale jaune.

18. Myrméléon Hermine.

Ailes transparentes, sans tache; nervure marginale d'un jaune-gris; abdomen noir.

19. Myrméléon appendiculé.

Ailes transparentes, jaunâtres; corps jaune.

20. Myrméléon Chat.

Ailes transparentes, presque tachées d'obscur; nervures tachées de noir.

21. Myrméléon Loup.

Ailes avec quelques points noirs; nervures mélangées de blanc et de noir; abdomen noir, mélangé de testacé.

22. Myrméléon lyonnais.

Ailes transparentes, avec les nervures d'un jaune-pâle; tête et corcelet jaunes, mélangés d'obscur; abdomen noirâtre.

23. Myrméléon ponctué.

Ailes transparentes, avec les nervures ponctuées alternativement de noir et de blanc.

24. Myrméléon Tigre.

Ailes transparentes, sans tache; corps noirâtre, avec le bord du corcelet et les pattes jaunes.

25. Myrméléon alongé.

Ailes transparentes; nervures blanches, tachées de noir; abdomen noir, avec une raie latérale jaune.

26. Myrméléon rubané.

Ailes transparentes, avec un point marginal blanc; abdomen noir, avec une raie latérale jaune.

27. Myrméléon vitré.

Ailes transparenses, vitrées; nervures pâles, sans tache; abdomen noir, avec une ligne latérale jaune.

28. Myrméléon plombé.

Ailes transparentes, sans tache; corcelet mélangé de jaune et de brun-clair; abdomen plombé.

MYRMÉLÉON. (Insecte.)

29. Myrméléon varié.

Ailes mélangées d'obscur, de gris et de blanc, avec un reflet violet.

30. Myrméléon parsemé.

Ailes transparentes ; nervures noires, mélangées de blanc ; abdomen noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau.

31. Myrméléon flavicorne.

Ailes transparentes, avec un point noir sur le bord interne ; abdomen noirâtre, avec une tache jaune sur chaque anneau.

32. Myrméléon irisé.

Ailes transparentes, sans tache, avec un reflet vert, cuivreux et violet.

33. Myrméléon mélanocéphale.

Ailes transparentes, sans tache ; corps testacé, avec la tête noire.

34. Myrméléon petite raie.

Ailes supérieures avec deux petites lignes obscures ; corps mélangé de jaune et d'obscur.

35. Myrméléon nébuleux.

Ailes avec un réseau noir, des points et des taches obscurs.

36. Myrméléon Belète.

Ailes transparentes, avec les nervures mélangées de noir et de blanc, et des points noirs vers l'extrémité.

37. Myrméléon Ours.

Ailes transparentes, sans tache ; corps obscur ; tête jaune, tachée de noir.

38. Myrméléon canin.

Ailes transparentes, sans tache ; corps noir, avec des taches jaunes sur la tête et le corcelet.

1. Myrméléon libelluloïde.

Myrmeleon libelluloides.

Myrmeleon alis griſeis, fuſco maculatis; corpore nigro flavoque variegato. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 398. *n°.* 1.—*Syſt. Eleut.* 2. *p.* 92. *n°.* 1.

Myrmeleon alis nigro punctatis maculatiſque. Linn. *Syſt. Nat. p.* 913. *n°.* 1.

Hemerobius libelluloides. Mus. *Lud. Ulr.* 401.

Libella turcica major, alis locuſtæ. Petiv. *Gazoph.* 6. *tab.* 3. *fig.* 1.

Muſca rariſſima, ad libellas referenda. Rai, *Inſ.* 53.

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 25. *fig.* 3.

Drury, *Illuſtr. of Inſ. tom.* 1. *tab.* 46. *fig.* 1.

Villers, *Ent. tom.* 3. *p.* 57. *tab.* 7. *fig.* 9.

Myrmeleon libelluloides. Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 14.

Myrmeleon libelluloides. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 29. — *Gen. Inſ. & Cruſt. t.* 3. *p.* 191.

Il a un peu plus de quatre pouces d'envergure. Les antennes ſont noires; elles poſent chacune ſur un tubercule jaune, garni d'une touffe de poils ou cils noirs. La bouche eſt jaune. La partie antérieure de la tête, qui eſt un peu enfoncée, eſt noire; la ſupérieure, qui avance un peu, eſt jaune, avec une raie noire qui s'étend ſur le corcelet & ſur l'abdomen. Le corcelet eſt velu, jaune, avec une raie noire au milieu, & un peu de noir à la baſe des ailes. L'abdomen eſt noir, avec quatre raies jaunes. Les deux latérales ſont plus petites, & ne vont pas juſqu'à l'extrémité. Les appendices du mâle ſont très-velues & d'un jaune-obſcur. Les ailes ſont griſes, avec les nervures jaunes; des points & des taches obſcurs, plus nombreux ſur les ſupérieures. Les inférieures ont entr'autres deux grandes taches tranſverſales, dont l'une, vers l'extrémité, eſt arquée. Les pattes ſont brunes.

Il ſe trouve au midi de la France, de l'Italie, dans la Grèce, dans le Levant.

2. Myrméléon ſpécieux.

Myrmeleon ſpecioſum.

Myrmeleon alis ſinuatis, griſeis, fuſco maculatis; abdomine cœruleo, rubro maculato.

Il reſſemble beaucoup au Myrméléon libelluloïde; mais ſes ailes ſont un peu plus larges, ſinuées à leur bord intérieur & vers leur extrémité. Les ailes inférieures ont une ſuite de taches noirâtres à leur bord antérieur, trois grandes taches tranſverſales à leur milieu, & pluſieurs petites taches irrégulières vers le bord interne & à l'extrémité. Le corcelet paroît bleu, mais tout couvert de poils fins, longs, ſerrés, gris. L'abdomen eſt bleu, avec deux grandes taches d'un rouge-clair, preſque réunies, ſur chaque anneau. Les pattes ſont velues, obſcures.

Il ſe trouve dans l'Afrique équinoxiale.

3. Myrméléon maculé.

Myrmeleon maculatum.

Myrmeleon alis griſeis, ſuperioribus fuſco punctatis maculatiſque; inferioribus maculis ſaſciiſque duabus incurvis fuſcis.

Myrmeleon maculatum *niger, collari luteo; alis griſeis, nigro maculatis nerviſque flavis.* Deg. *Mem. Inſ.* 3. *p.* 365. *n°.* 2. *tab.* 27. *fig.* 9.

Roem. *Gen. Inſ. p.* 56. *tab.* 25. *fig.* 3.

Il eſt un peu plus petit que les précédens, auxquels il reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec la partie ſupérieure & un anneau au deſſous de chaque antennule, jaunes. Le col eſt peu alongé; il eſt noir, avec le bord antérieur & les côtés jaunes. Le corcelet eſt velu, noir, un peu taché de jaune. L'abdomen eſt plus mince que dans les précédens; il eſt noirâtre à l'extrémité, d'un jaune obſcur ou livide à la baſe. Les pattes ſont d'un brun-noir. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec les nervures jaunes; une tache jaune près du bord, vers l'extrémité; un grand nombre de points obſcurs, & quatre petites taches obſcures, bordées de points noirâtres, dont l'une vers la baſe, deux autres près du milieu. Les ailes inférieures ſont plus blanches que les ſupérieures: les nervures le ſont auſſi; ces ailes ont deux taches obſcures vers la baſe, dont une grande, l'autre petite; enſuite une large bande arquée ou coudée, plus mince au bord intérieur qu'au bord antérieur; une autre bande irrégulière au-delà du milieu, & des taches vers l'extrémité & ſur le bord intérieur.

Il ſe trouve en Afrique, ſur la côte de Barbarie.

4. Myrméléon ſinué.

Myrmeleon ſinuatum.

Myrmeleon alis anguſtis, ſinuatis; poſticis fuſcis, albo maculatis; abdomine ruſo, apice nigro.

Il eſt de la grandeur du Myrméléon libelluloïde; mais les ailes ſont plus étroites, ſinuées tout le long du bord intérieur, preſque terminées en faulx. La tête eſt cendrée, preſque liſſe. Le corcelet eſt cendré & velu. L'abdomen eſt alongé, rougeâtre, preſque liſſe, avec l'extrémité noire.

Il ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, & a été décrit & figuré en Hollande, dans le cabinet de feu M. Alberti.

5. Myrméléon occitanique.

Myrmeleon occitanicum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; nervis albo nigroque variegatis.

Myrmeleon occitanicum, *alis hyalinis, nervis albo nigroque variegatis, abdomine annulato, caudâ maris hirsutâ.* Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 65. *tab.* 7. *fig.* 10.

Myrmeleon libelluloides, pisanus. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 690.

Myrmeleon pisanum. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 3. *p.* 192.

Myrmeleon pisanum. Panz. *Faun. Inf. Germ. Fasc.* 59. *fig.* 4.

Il est presqu'aussi grand que le Myrméléon libelluloïde. Les antennes sont noires. La tête est jaune antérieurement, & couverte de poils fins, gris. Le corcelet est tout couvert des mêmes poils. Il est d'un rouge-pâle, mélangé de noir. L'abdomen est noir, avec le bord des anneaux légérement pâle. Les pattes sont jaunâtres, très-velues. Les ailes sont transparentes; mais les nervures sont noires, avec des taches blanchâtres. On voit un point noir près du bord antérieur, vers l'extrémité des supérieures.

Il se trouve au midi de la France & sur la côte de Barbarie.

6. Myrméléon jaune.

Myrmeleon luteum.

Myrmeleon alis anticis flavis, nigro punctatis; posticis albis, nigro maculatis.

Myrmeleon luteum, *alis flavis, nigro punctatis; corpore nigro, femoribus basi flavo maculatis.* Thunb. *Nov. Spec. Inf. pars* 4. *p.* 78. *fig.* 90.

Il est à peu près de la grandeur du Myrméléon Fourmilion; mais ses ailes sont plus larges, & le corps est moins étroit & moins alongé. Les antennes sont noires. Le corps est noir, un peu velu. Les ailes supérieures sont jaunes & convertes de points noirs. Les ailes inférieures sont d'un blanc un peu jaunâtre, avec des taches & des points noirs. Les pattes sont de la couleur du corps.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

7. Myrméléon bifascié.

Myrmeleon bifasciatum.

Myrmeleon alis griseis, anticis fusco nebulosis; posticis fasciis duabus fuscis, primâ flexuosâ.

Il ressemble [illegible] au Myrméléon libelluloïde; mais il est deux fois plus petit. Les antennes sont noires. La tête est noire, avec la bouche jaune. Le corcelet est mélangé de jaune & de noir. Les ailes supérieures sont d'un gris-jaunâtre, mélangées d'obscur, avec une suite de points noirs sur le bord antérieur. Les inférieures ont quelques points noirâtres sur le bord antérieur, vers la base; quelques taches vers l'extrémité, & deux bandes noirâtres, dont une au milieu, sinuée ou ondée.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance, & m'a été communiqué par M. Raye.

8. Myrméléon Léopard.

Myrmeleon Pardalis.

Myrmeleon alis albis; punctis nigris, sparsis; femoribus flavis. Fabr. *Spec. Inf.* 1. *p.* 398. *n°.* 2. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 92. *n°.* 2.

Il est une fois plus petit que le Myrméléon libelluloïde. Les antennes sont noires. La tête & le corcelet sont mélangés de noir & de jaune. L'abdomen est jaune, taché de noir. Les ailes sont blanches, marquées de quelques taches éparses, noires. Les pattes sont noires, avec les cuisses jaunes.

Il se trouve sur la côte de Coromandel.

9. Myrméléon Panthère.

Myrmeleon pantherinum.

Myrmeleon alis albis, nigro maculatis; corpore flavo; abdomine nigro variegato. Fabr. *Mant. Inf.* 1. *p.* 249. *n°.* 3. — *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 3.

La tête de cette espèce est jaune, avec le front noir entre les antennes. Le corcelet est jaune, sans tache. L'abdomen est jaune, taché de noir. Les quatre ailes sont transparentes, blanches, marquées de plusieurs taches noires.

Il se trouve en Autriche.

10. Myrméléon Lynx.

Myrmeleon lynceum.

Myrmeleon alis hyalinis, maculâ marginali apicis nigrâ, medio niveo. Fabr. *Mant. Inf.* 1. *p.* 349. — *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 4.

Les antennes sont presque filiformes, courtes, noires, avec l'extrémité ferrugineuse. Le corps est obscur en dessus, jaunâtre en dessous. Les ailes sont transparentes, marquées, vers leur extrémité, d'une grande tache oblongue, noire, au milieu de laquelle est une autre tache d'un blanc de neige.

Il se trouve à Sierra-Léone en Afrique.

11. Myrméléon Fourmilion.

Myrmeleon formicarium.

Myrmeleon alis fusco nebulosis, maculâ posticâ marginali albâ. Fabr. *Ent. Syst. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 5.

Myrmeleon formicarium. Linn. *Syst. Nat. pag.* 914.

Hemerobius Formicaleo. Linn. *Faun. Suec. n°.* 1509. — *Iter oel.* 149. 206.

Formicaleo. Geoffr. *Inf. Par.* 2. *p.* 258. *t.* 14. *fig.* 1.

Vallisn. *Op.* 1. *p.* 77. *t.* 2.

Réaum. *Inf.* 4. *tab.* 11. *fig.* 6. *tab.* 14. *fig.* 18. 19; *& tom.* 6. *tab.* 32. 33. 34.

Roes. *Inf.* 3. *p.* 101. *tab.* 17-20.

Sulz. *Inf. tab.* 17. *fig.* 105.

Poda, *Inf. tab.* 1. *fig.* 8.

Schæf. *Icon. Inf. tab.* 74. *fig.* 1. 2.

Myrmeleon formicarius. Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 15. *n°.* 691.

Myrmeleon formicarium. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 191. *n°.* 2. — *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 13. *p.* 30. *tab.* 98. *fig.* 3.

Myrmeleon formicarium. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 95. *fig.* 11.

Il a environ deux pouces & demi de largeur, les ailes étendues. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt noire, tachée de jaune. Le corcelet eſt de la même couleur que la tête. L'abdomen eſt noirâtre, avec le bord des anneaux jaune. Les pattes ſont noirâtres. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noires, un peu tachées de blanc, & quelques taches plus ou moins marquées, obſcures, plus nombreuſes ſur les ſupérieures que ſur les inférieures. On voit, vers l'extrémité du bord antérieur, une tache blanchâtre.

Il ſe trouve en Europe, dans des lieux ſablonneux, ordinairement abrités.

12. Myrméléon rapace.

Myrmeleon rapax.

Myrmeleon alis hyalinis, fuſco ſubmaculatis; abdomine fuſco, biſariàm flavo maculato.

Myrmeleon Catta, *alis hyalinis, fuſco ſubmaculatis, nervis nigro punctatis.* Ross. *Faun. Etr. t.* 2. *p.* 15. *n°.* 692.

Myrmeleon tetragrammicum. Latr. *Gen. Inſ. & Cruſt. tom.* 3. *p.* 192. *n°.* 2.

Cette eſpèce ne doit pas être confondue avec celle que MM. Pallas & Fabricius ont décrite, l'un ſous le nom de *Trigrammum*, & l'autre ſous celui de *Tetragrammicum*. La nôtre reſſemble beaucoup au Myrméléon Fourmilion pour la forme & la grandeur, & n'en eſt peut-être qu'une variété. Les antennes ſont noires, avec l'extrémité de chaque anneau légèrement jaunâtre. La bouche eſt jaune, ainſi que la baſe des antennes. La partie antérieure de la tête eſt jaune, tranſverſalement rayée de noir. Le col eſt noir, avec trois raies jaunes. Le corcelet eſt noir, avec un peu de jaune ſur la partie antérieure. L'abdomen eſt noirâtre, avec deux taches ſur chaque anneau, qui ſont réunies dans les premiers, & qui deviennent plus diſtinctes ſur ceux qui approchent de l'extrémité. Les pattes ſont d'un jaune-obſcur; mais les poils roides qui les couvrent, ſont noirs. Les ailes ont leurs nervures noires, mélangées de blanc. Les ſupérieures ont quelques points noirâtres & une tache de la même couleur vers le milieu du bord intérieur, & les inférieures en ont une près du bord intérieur, vers l'extrémité. Toutes ont un point blanc, au-devant duquel eſt un point noir, près du bord antérieur, vers l'extrémité.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans les îles de l'Archipel.

13. Myrméléon tétragramme.

Myrmeleon tetragrammicum.

Myrmeleon alis hyalinis, maculâ marginis tenuioris fuſcâ; thorace flavo lineato. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 205.

Myrmeleon trigrammum. Pall. *Voy. édition françaiſe in-4°. tom.* 1. *p.* 729.

Il eſt un peu plus grand que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noires, avec le bout de chaque article jaune. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir, avec trois lignes jaunes. L'abdomen eſt noir dans l'inſecte mort. Il a des anneaux bleus & des anneaux obſcurs dans le vivant, ſuivant M. Boeber. Les ailes ſont tranſparentes. Les ſupérieures ont quelques taches obſcures: toutes ont une tache diſtincte vers le bord poſtérieur, & une petite tache blanche près du bord antérieur, vers l'extrémité. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

14. Myrméléon orné.

Myrmeleon ornatum.

Myrmeleon corpore flavo nigroque vario; alis hyalinis, flavo reticulatis.

Il eſt de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont mélangés de noir & de jaune. L'abdomen eſt tout noir. Les quatre ailes ſont tranſparentes, veinées de jaune. La veine terminale qui règne tout autour, & les deux très-raprochées qui ſe trouvent près du bord antérieur, ſont noires, avec quelques anneaux jaunes ſur l'intermédiaire du bord antérieur. Il y a un point oblong, d'un jaune-clair, vers l'extrémité du bord antérieur, & une petite tache noirâtre au milieu des ſupérieures, vers l'extrémité. Les pattes ſont jaunes, avec les genoux noirâtres.

Il se trouve dans les déserts de la Russie méridionale.

Du cabinet de M. Bose.

15. Myrméléon linéé.

Myrmeleon lineatum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; nervo marginali nigro alboque punctato; thorace nigro, flavo lineato. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. t.* 5. *p.* 205.

Il ressemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noires. La bouche est jaune. La tête est noire, avec la partie supérieure mélangée de jaune. Le corcelet est noir, avec une ligne jaune de chaque côté. L'abdomen est noirâtre, sans tache. Les ailes sont transparentes : les nervures antérieures sont ponctuées de noir & de blanc ; les autres sont jaunâtres. On voit un point blanc vers l'extrémité, près du bord antérieur. Les pattes sont jaunes, avec l'extrémité des cuisses noire.

Il se trouve dans la Russie méridionale.

16. Myrméléon Fourmilynx.

Myrmeleon Formicalynx.

Myrmeleon alis immaculatis, corpore fusco. Fabr. *Spec. Inf.* 1. *p.* 399. *n°.* 5. — *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 94. *n°.* 8.

Hemerobius Formicalynx, *alis hyalinis, immaculatis; antennis clavatis.* Linn. *Syst. Nat. ed.* 10. *p.* 550. *n°.* 5.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; antennis setaceis. Linn. *Syst. Nat. edit.* 13. *pag.* 914. *n°.* 4.

Myrmeleon immaculatum. Deg. *Inf.* 3. *p.* 564. *n°.* 1. *tab.* 27. *fig.* 8.

Roes. *Inf.* 3. *tab.* 21. *fig.* 2.

Formicaleo. Schœff. *Elem. Inf. tab.* 65. — *Icon. Inf. tab.* 22. *fig.* 1. 2.

Il est à peu près de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noires, avec le premier article jaune. La tête est noire, avec la bouche & une ligne autour des yeux, jaune. Les antennules sont noires, avec quelques anneaux jaunes. Le col est noir, avec un peu des bords & une petite tache sur les côtés, jaunes. Le corcelet & l'abdomen sont noirs. Les pattes sont d'un jaune un peu livide, avec les tarses noirâtres. Les ailes sont transparentes, un peu vitrées, avec les nervures marquées de taches noires & blanches. On aperçoit sur ces nervures, au moyen de la loupe, des poils distans, couchés, un peu plus serrés vers le bord extérieur. On voit aussi sur ce bord, près de l'extrémité, une petite tache oblongue, blanche.

Il se trouve au midi de la France, en Italie, en Afrique.

17. Myrméléon peint.

Myrmeleon pictum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; capite thoraceque flavis, nigro maculatis; abdomine nigro; lineâ laterali flavâ. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 206.

Il ressemble aux précédens pour la forme & la grandeur. Les antennes sont noires. La tête est jaune, avec une grande tache noire sur le front, & une ligne verticale de la même couleur. Le corcelet est jaune, avec une raie sur le dos, & une petite ligne à la base des ailes, noires. L'abdomen est noir, avec une raie jaune de chaque côté. Les ailes sont transparentes, & ont vers l'extrémité, près du bord antérieur, un point pâle, peu marqué. Les pattes sont jaunes.

Il se trouve dans la Russie méridionale.

18. Myrméléon Hermine.

Myrmeleon ermineum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; nervo marginali flavescente grisco; abdomine nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 206.

Il est de grandeur moyenne. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont gris, sans tache. L'abdomen est noir. Les ailes sont transparentes, luisantes, avec la double nervure qui se trouve vers le bord antérieur, testacée.

Il se trouve aux Indes orientales.

19. Myrméléon appendiculé.

Myrmeleon appendiculatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nitidis, flavescentibus; corpore flavo, nigro, vittato.

Myrmeleon appendiculatum. Latr. *Gen. Inf. & Crust. tom.* 3. *p.* 195. *n°.* 5.

Il est de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont brunes, avec la base jaune. La tête est jaune, avec une tache brune sur le front, & une raie de la même couleur sur le vertex. Le col est jaune, avec une raie brune au milieu. Le corcelet est jaune, avec trois raies courtes, brunes. L'abdomen est rayé de jaune & de brun-foncé. Les deux ou trois derniers anneaux, dans l'un des deux sexes, ont chacun deux appendices recourbés, velus. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont luisantes, transparentes, sans tache, mais avec une légère teinte de jaune, & les nervures entièrement jaunes.

Il se trouve dans les îles de l'Archipel, dans l'Asie mineure, en Perse, en Italie.

20. Myrméléon Chat.

Myrmeleon Catta.

Myrmeleon alis hyalinis, fusco submaculatis;

nervis nigro maculatis. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 312. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 93. *n°.* 6.

Il reſſemble beaucoup au Myrméléon Fourmilion. Le corps eſt noirâtre, taché de jaune. Les pattes ſont jaunes, avec un anneau noir ſur les cuiſſes poſtérieures. Les ailes ſont grandes, tranſparentes, avec les nervures ponctuées de noir. On voit une tache oblongue, noirâtre vers le bord intérieur des ſupérieures, & une ou deux autres taches vers l'extrémité. Les ailes poſtérieures n'ont pas de tache.

Il ſe trouve dans l'île de Madère.

21. Myrméléon Loup.

Myrmeleon lupinum.

Myrmeleon alis ſubpunctatis, nervis albo nigroque variis; corpore nigro-, teſtaceo variegato.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont brunes, avec l'extrémité des anneaux plus pâle. La tête eſt d'un jaune teſtacé, avec le vertex noirâtre, bordé de jaune teſtacé. Le col eſt noir, avec les bords, une petite ligne au milieu & deux points antérieurs, d'un jaune-teſtacé. Le corcelet eſt noir, avec une petite ligne ſur le milieu, & une autre ſur les côtés, d'un jaune-teſtacé. L'abdomen eſt noir. Les ailes ſont tranſparentes, marquées chacune d'un point blanc, précédé d'un point noir, placé au bord antérieur, vers l'extrémité : on voit de plus, à la même diſtance de l'extrémité & vers le milieu, un autre point noirâtre, qui eſt quelquefois double ſur les ailes ſupérieures. Les nervures ſont mélangées de blanc & de noir; mais de la double nervure antérieure, qui eſt plus blanche que noire, il part deux ou trois nervures entiérement noires, qui paroiſſent former autant de petites taches. Les pattes ſont d'un jaune-teſtacé.

Il ſe trouve en Égypte.

22. Myrméléon lyonnois.

Myrmeleon lugdunenſe.

Myrmeleon alis hyalinis nervis pallidis, capite thoraceque flavis, fuſco variegatis; abdomine fuſco.

Myrmeleon lugdunenſe. Villers, *Ent. tom.* 3. *p.* 63. *n°.* 10.

Myrmeleon lineatum. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 193.

Cette eſpèce diffère du *Myrmeleon lineatum* de Fabricius, ainſi qu'on peut s'en aſſurer par la deſcription que M. Latreille a faite de celui-ci. Il eſt à peu près de la grandeur du Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noirâtres, avec la baſe jaune. Le devant de la tête eſt jaune. L'enfoncement qui ſe trouve au deſſus des antennes eſt noir. Le col eſt jaune, marqué d'une raie longitudinale, noire, formée par trois taches triangulaires, réunies. Le corcelet eſt jaune, avec un peu de brun à la partie antérieure & vers l'origine des ailes. L'abdomen eſt noirâtre. Les ailes ſont tranſparentes, ſans tache. Le ſtigmate ou point qui ſe trouve ſur le bord antérieur, vers l'extrémité, eſt à peine marqué ſur les ſupérieures. Les nervures ſont d'un blanc-pâle, un peu plus obſcur aux anaſtomoſes. Les pattes ſont d'un jaune-pâle.

Il ſe trouve au midi de la France.

23. Myrméléon ponctué.

Myrmeleon punctatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis punctis albis nigriſque alternis. Fabr. *Mant. Inſ.* 1. *p.* 249. *n°.* 7. — *Ent. Syſt. em.* 2. *p.* 94. *n°.* 7.

Il reſſemble, pour la forme & la grandeur, au Myrméléon Fourmilion. La tête eſt jaune, avec le front noir entre les antennes; une ligne noire à la partie poſtérieure, avec deux points de la même couleur, de chaque côté de cette ligne. Le corcelet eſt jaune, marqué de trois lignes noires. L'abdomen eſt noirâtre. Les ailes ſont tranſparentes, mais les nervures ſont marquées de points alternes, blancs & noirs; elles ont une petite tache blanche vers l'extrémité du bord antérieur. Les pattes ſont jaunes.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

24. Myrméléon Tigre.

Myrmeleon tigrinum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; corpore fuſco, thoracis margine pedibuſque flavis. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 312. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 94. *n°.* 9.

Les antennes ſont noires. La tête eſt noirâtre, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt obſcur, avec le bord antérieur & les latéraux jaunes. L'abdomen eſt obſcur. Les pattes ſont jaunes. Les ailes ſont tranſparentes, luiſantes, ſans tache.

Il ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

25. Myrméléon alongé.

Myrmeleon elongatum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis albis nigro punctatis, abdomine nigro, vittâ lateruli flavâ.

Il eſt plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Le premier article des antennes eſt jaune; le ſecond noirâtre; les ſuivans ſont d'un jaune-obſcur; les derniers ſont noirâtres. La tête eſt jaune, avec une bande brune en deſſus des antennes. Le col eſt jaune, marqué de deux raies brunes. Le corcelet eſt jaune, irrégulierement rayé de brun. L'abdomen eſt brun, avec une raie jaune de chaque côté : le dernier anneau eſt obſcur dans les mâles, & terminé par deux crochets velus, & armés intérieurement

d'une suite d'épines droites, très-fines. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont transparentes, luisantes, un peu irisées, avec les nervures mélangées de blanc & de noir, & un point blanc, à peine marqué, vers l'extrémité du bord antérieur.

Il se trouve dans les îles de l'Archipel, au midi de la France, en Italie.

26. Myrméléon rubanné.

Myrmeleon vittatum.

Myrmeleon alis hyalinis, puncto marginali albo, abdomine nigro, vittâ laterali flavâ.

Il diffère peu du précédent. Les antennes sont d'un jaune-obscur, avec les deux premiers articles jaunes. La tête est jaune, avec quatre points noirâtres sur la partie supérieure de la tête, dont deux petits, à peine distincts, & une petite ligne noire, enfoncée, au milieu. Le col est jaune, marqué de trois raies noirâtres. Le corcelet est jaune, marqué de trois raies noirâtres. L'abdomen est velu, jaune sur les côtés, avec une raie sur le dos, & une autre sur le ventre, noirâtres : les deux avant-derniers anneaux sont terminés par deux crochets recourbés, très-velus. Les pattes sont jaunes, avec quelques poils roides ou épines fines, noires. Les ailes sont transparentes, avec un léger reflet irisé. Les nervures sont blanches, un peu tachées d'obscur, & on remarque un point blanc, marginal, vers l'extrémité.

Je l'ai trouvé dans le désert de l'Arabie, au mois de juin.

27. Myrméléon vitré.

Myrmeleon hyalinum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis pallidis immaculatis, abdomine nigro, lineâ laterali flavâ.

Il ressemble aux précédens, pour la forme & la grandeur. Les antennes sont d'un jaune-obscur. La tête & le col sont jaunes, avec quelques taches noirâtres. Le corcelet est mélangé de noirâtre & de jaune. L'abdomen est noirâtre, avec un peu du bord postérieur des anneaux & une petite ligne latérale, jaunes. Les pattes sont jaunes, avec quelques poils roides ou épines fines, noires, & un peu de noirâtre à l'extrémité de chaque article des tarses. Les ailes sont fort transparentes, un peu irisées, avec les nervures jaunâtres, sans tache. Le point blanc marginal est à peine marqué.

Je l'ai trouvé en juin, dans le désert de l'Arabie.

28. Myrméléon plombé.

Myrmeleon plumbeum.

Myrmeleon alis hyalinis immaculatis, thorace flavo testaceoque vario, abdomine fusco.

Il ressemble beaucoup au Myrméléon lyonnois. Les anneaux des antennes sont moitié jaunes, moitié noirs. La tête est jaune, avec le front, & une raie sur le vertex, d'un brun-clair. Le col & le corcelet sont mélangés de jaune & de brun-clair. L'abdomen est obscur, plombé, sans tache. Les ailes sont transparentes, irisées. Les nervures sont jaunes, très-peu tachées d'obscur. Les pattes sont pâles, avec les épines des jambes noires.

Il se trouve dans les îles de l'Archipel.

29. Myrméléon varié.

Myrmeleon variegatum.

Myrmeleon alis fusco, griseo, alboque variegatis, violaceo nitentibus.

Myrmeleon variegatum. Pal.-Beauv. *Inf. Afric. p. 20. Nevrop. tab. 1. fig. 3.*

Cette espèce, selon M. Palisot de Beauvois, a quelque rapport avec le *Myrmeleon libellulodes* & le *Myrmeleon Pandalis;* mais elle est plus petite que cette dernière, qui elle-même n'égale pas la moitié de la longueur du *Myrmeleon libellulodes;* elle a de plus le duvet brun, le reflet violet sur les ailes, & sur chacune d'elles, vers l'extrémité, une large tache brune & blanche, qui coupe la première nervure latérale à l'endroit où elle s'unit avec celle qui suit. Cette espèce a encore un autre caractère qui peut la faire distinguer : les nervures horizontales qui occupent la distance entre les bords de l'aile & la première nervure longitudinale sont doubles, rameuses dans toutes les espèces que j'ai eu occasion d'observer. Elles m'ont paru simples, & ne commencent à devenir dichotomes qu'à l'extrémité des ailes, à l'endroit où la première nervure longitudinale diminue & se divise.

Elle se trouve en Afrique, aux environs de la ville de Benin.

30. Myrméléon parsemé.

Myrmeleon irroratum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis nigris albo variis, abdomine nigro, segmentis flavo bimaculatis.

Il est une fois plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes sont noires, avec l'extrémité de chaque article jaune. La bouche est jaune. La tête & le corcelet sont jaunes, mélangés de noir. L'abdomen est noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau. Les nervures des ailes sont noires, mélangées de blanc; le noir est placé aux anastomoses, & il y a autour de ces anastomoses, en quelques endroits, un peu de nébulosité : on remarque, vers l'extrémité de chaque aile, un point blanc, peu marqué, précédé d'un point noir. Les pattes sont jaunes, avec un peu de noir à l'extrémité des jambes.

Il se trouve en Italie, dans les îles de l'Archipel.

31. Myrméléon flavicorne.

Myrmeleon flavicorne.

Myrmeleon alis hyalinis, puncto poſtico nigro; abdomine fuſco, flavo maculato.

Myrmeleon flavicornis, *alis hyalinis, abdomine fuſco, maculis albis nigriſque alternis.* Roſs. *Faun. Etr. tom.* 2. *p.* 16. *n°.* 695. *tab.* 9. *fig.* 2.

Il eſt plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noires, avec la maſſe jaune, & un peu de jaune entre chaque article. La tête eſt jaune, un peu tachée d'obſcur au deſſus des antennes. Le col, ainſi que le corcelet, eſt mélangé de jaune & de noirâtre. L'abdomen eſt noirâtre, avec une grande tache jaune ſur chaque anneau. Les ailes ſont tranſparentes; les nervures ſont obſcures, un peu tachées de jaune : on remarque aux ſupérieures, une tache noire qui touche au bord interne, vers le milieu, & un point marginal, blanc, vers l'extrémité antérieure. Les pattes ſont pâles, avec les tarſes noirâtres.

Il ſe trouve au midi de la France, en Italie.

32. Myrméléon iriſé.

Myrmeleon irinum.

Myrmeleon alis immaculatis, viridi, cupreo violaceoque nitentibus.

Myrmeleon irinum. Pal.-Beauv. *Inſ. Africæ. p.* 20. *Neurop. tab.* 1. *fig.* 4.

Il eſt de la grandeur du Myrméléon flavicorne, & ſe fait remarquer par les ailes tranſparentes, à peine veinées, brillantes d'un reflet vert-cuivreux & violet.

Il ſe trouve à Oware en Afrique.

33. Myrméléon mélanocéphale.

Myrmeleon melanocephalum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis; corpore teſtaceo, capite nigro.

Il eſt plus petit que le Myrméléon Fourmilion. Les antennes ſont noires, avec la baſe teſtacée. La tête eſt noire, avec la bouche teſtacée. Tout le corps & les pattes ſont d'une couleur teſtacée, un peu obſcure. Les quatre ailes ſont tranſparentes, ſans aucune tache. Les nervures ſont blanches, avec des taches obſcures à l'endroit de leurs anaſtomoſes.

Il a été apporté des environs de New-York par M. Boſc.

34. Myrméléon petite-raie.

Myrmeleon litturatum.

Myrmeleon alis nigro reticulatis, ſuperioribus litturis duabus fuſcis, corpore variegato.

Il reſſemble aux précédens pour la forme & la grandeur. La tête eſt jaune, avec quelques points obſcurs ſur le vertex. Le col eſt jaune, marqué de quatre raies obſcures, dont deux au milieu, rapprochées. Le corcelet eſt mélangé de jaune & d'obſcur. L'abdomen eſt obſcur. Les pattes ſont jaunes, avec un peu d'obſcur ſur les tarſes & ſur les cuiſſes antérieures. Les ailes ont leurs nervures mélangées de blanc & de noir, un point blanc peu marqué, précédé d'un point noir ſur le bord antérieur, près de l'extrémité, & deux rayures obſcures ſur les ſupérieures, placées, l'une au milieu, près du bord interne, & l'autre vers l'extrémité.

Il ſe trouve au midi de la France, dans les îles de l'Archipel.

35. Myrméléon nébuleux.

Myrmeleon nebuloſum.

Myrmeleon alis hyalinis, fuſco reticulatis, punctis maculiſque obſcuris.

Il a un peu l'apparence du Myrméléon Fourmilion, mais il eſt une fois plus petit. La tête & le corcelet ſont noirs, avec quelques points jaunâtres. L'abdomen eſt noir, avec la baſe des anneaux pâle. Les pattes ſont d'un jaune-pâle. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noires; quelques taches & quelques points obſcurs ſur les ſupérieures, & ſeulement des points ſur les inférieures.

Il a été apporté des environs de New-York par M. Boſc.

36. Myrméléon Belète.

Myrmeleon muſtelinum.

Myrmeleon alis hyalinis, nervis albo nigroque punctatis, apice fuſco punctatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 207.

Il eſt petit. Les antennes ſont courbées comme dans toutes les autres eſpèces. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée-obſcure, rayés de noirâtre. L'abdomen eſt noirâtre. Les ailes ſont tranſparentes, & ont leurs nervures ponctuées de noir & de blanc, & de plus deux petites raies vers l'extrémité, formées par une ſuite de petites taches noirâtres. Il n'y a pas de taches vers le bord antérieur, près de l'extrémité.

Il ſe trouve aux Indes orientales.

37. Myrméléon Ours.

Myrmeleon urſinum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis, fuſcum; capite flavo, nigro maculato. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. tom.* 5. *p.* 207.

Il eſt petit. Les antennes manquent. La tête eſt jaune, avec pluſieurs petites taches noirâtres ſur le vertex. Le corcelet & l'abdomen ſont noirâtres,

sans tache. Les ailes sont transparentes, réticulées, sans tache. Les pattes sont cendrées.

Il se trouve aux Indes orientales.

38. Myrméléon canin.

Myrmeleon caninum.

Myrmeleon alis hyalinis, immaculatis, fuscum; capite thoraceque flavo maculatis. Fabr. *Ent. Syst. emend. tom. 2. p. 94. n°. 10.*

Il est petit. Les antennes sont noires. La tête est noirâtre, avec la bouche & des taches sur le vertex, jaunes. Le corcelet est noirâtre, avec des taches jaunes sur la partie antérieure. Le bord postérieur est légérement jaune. L'abdomen est noirâtre, avec quelques taches en dessus, jaunes. Les ailes sont transparentes, sans tache.

Il se trouve en Guinée.

MYRMICE. *Myrmica.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères, établi par M. Latreille, qui comprend quelques Fourmis, quelques Attes & quelques Myrmécies de M. Fabricius, & qui répond en partie au genre Manique de M. Jurine.

Les caractères que M. Latreille assigne à ce genre sont les suivans :

Pédicule de l'abdomen formé de deux nœuds; les neutres & les femelles armés d'un aiguillon; les antennules filiformes, de la longueur des mâchoires ou plus longues, composées de six articles distincts.

Les antennes insérées au dessous du milieu de la face sont, dans plusieurs espèces, presque moniliformes, un peu plus grosses vers l'extrémité, & ont leur dernier article ovale. Le chaperon est triangulaire. Les ailes supérieures ont leur cellule marginale souvent ouverte, deux ou trois cellules presque marginales, dont la première est parfaite & reçoit une nervure récurrente; la dernière est incomplète. Il y a en outre deux cellules discoïdales, dont la supérieure est petite, parfaite, souvent courte, & dans quelques espèces effacées; l'inférieure est incomplète, grande, terminale.

Ce genre offre deux divisions. Dans la première, les mandibules sont très-étroites & très-longues, & les antennes filiformes : elle répond plus particuliérement au genre Myrmécie de M. Fabricius. Dans la seconde division les mandibules sont triangulaires, peu alongées, & les antennes vont en grossissant : telles sont la Fourmi souterraine, la Fourmi rouge, la Fourmi fugace, la Fourmi des gazons, la Fourmi unisetée, la Fourmi tubéreuse : cette division comprend des Fourmis & des Attes de M. Fabricius.

MYRMOSE. *Myrmosa.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Mutillaires.

Les Myrmoses ont les antennes filiformes, droites; les mandibules tridentées; le corcelet arrondi, un peu coupé antérieurement; l'abdomen ovale, légérement déprimé, armé d'un aiguillon, tenant au corcelet par un pédicule simple, fort court; les ailes supérieures marquées de quatre cellules cubitales.

Ces insectes paroissent tenir le milieu entre les Tiphies & les Mutilles; mais les antennes non coudées, ou dont le premier article n'est pas fort long, empêchent de les confondre avec ces dernières, & le troisième article, semblable aux autres, les distingue suffisamment des Tiphies, dont ce troisième article est un peu alongé. D'ailleurs, les Tiphies n'ont que deux cellules cubitales aux ailes supérieures; les Mutilles en ont trois, & les Myrmoses quatre.

La bouche des Myrmoses est munie d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est courte, cornée, antérieurement tronquée.

Les mandibules sont cornées, fort dures, larges, assez grandes, tridentées.

La trompe est courte & formée de trois pièces; les latérales sont courtes, aplaties, coriacées, & répondent aux mâchoires des autres insectes; elles donnent naissance aux antennules antérieures. La pièce du milieu, qui répond à la lèvre inférieure, est courte, presque membraneuse; elle donne naissance aux antennules postérieures.

Les antennules antérieures sont plus longues que les postérieures, & composées de six articles inégaux. Les postérieures n'en ont que quatre, dont le troisième est un peu dilaté.

La tête est un peu plus étroite que le corcelet, arrondie en avant; elle a deux yeux à réseau, arrondis ou un peu ovales & entiers, & trois petits yeux lisses placés au sommet.

Les antennes sont filiformes, presque de la longueur du corcelet, & composées de treize articles, dont le premier est un peu plus long que les autres; le second est le plus petit; les suivans sont cylindriques, presqu'égaux entr'eux; elles sont insérées à la partie antérieure de la tête, près de la bouche.

Le corcelet est arrondi, presque cylindrique, un peu convexe, tronqué en devant, obtus postérieurement.

Les ailes supérieures ont les nervures bien marquées : on y remarque une cellule radiale assez grande & alongée, & quatre cellules cubitales, dont la première est irrégulière, la seconde presque triangulaire, la troisième presque carrée : la quatrième, la plus grande de toutes, s'étend jusqu'à l'extrémité; la seconde & la troisième reçoivent chacune une nervure récurrente.

Ces insectes sont peu nombreux en espèces. On les trouve rarement sur les fleurs, & il n'y a encore de connus que des individus mâles; ce qui peut faire soupçonner que l'autre sexe est privé d'ailes.

MYRMOSE.

MYRMOSA. LATR. JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, composées de treize articles : premier article peu alongé, presque cylindrique ; le second petit, conique.

Mandibules tridentées.

Quatre antennules : les antérieures plus longues, composées de six articles ; les postérieures de quatre.

Cellule radiale, une, oblongue.

Cellules cubitales, quatre : la première irrégulière ; la seconde presque triangulaire ; la troisième carrée ; la quatrième atteint le bout de l'aile.

ESPÈCES.

1. MYRMOSE âtre.

Légérement velue, noire, sans tache ; premier anneau de l'abdomen avec une petite épine en dessous.

2. MYRMOSE sellée.

Noire ; partie antérieure du corcelet rouge.

3. MYRMOSE macrocéphale.

Velue, noire ; tête grosse ; antennes plus longues que le corcelet.

1. Myrmose âtre.

Myrmosa atra.

Myrmosa nigra, pubescens, abdominis segmento primo subtùs unispinoso.

Myrmosa nigra. Latr. *Gen. Crust. & Inf. t.* 4. *p.* 120. *tab.* 13. *fig.* 8.

Myrmosa atra. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 85. *tab.* 14.

Mutilla nigra. Ross. *Faun. Etr. — Mant. p.* 148. *n°.* 334.

Elle a environ quatre lignes de long. Tout le corps eſt noir, légérement velu. La tête & le corcelet ſont pointillés. L'abdomen eſt ovale, un peu déprimé. Les ailes ont une très-légère teinte obſcure. On remarque, ſur le premier anneau de l'abdomen, une épine courte, un peu crochue.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les fleurs.

M. Latreille regarde cet inſecte comme le mâle de la Mutille mélanocéphale.

2. Myrmose ſellée.

Myrmosa ephippium.

Myrmosa atra, thorace antice rufo.

Hylæus thoracicus *niger, thorace antice ferrugineo.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 304. *n°.* 7. — *Syſt. Pyezat. p.* 320. *n°.* 5.

Myrmosa ephippium. Jur. *Hymenopt. p.* 162. *tab.* 9. *fig.* 8.

Myrmosa ephippium. Latr. *Gen. Inf. & Cruſt. tom.* 4. *p.* 120.

Mutilla ephippium. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 46. *tab.* 20.

Elle a environ quatre lignes & demie de long. Les antennes & la tête ſont noires. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure du dos rouge. L'abdomen eſt ovale, à peine déprimé, noir, avec le bord des anneaux très-légérement couvert de cils cendrés. Les ailes ſont un peu obſcures vers l'extrémité. Les pattes ſont noires.

M. Roſſi, en décrivant la *Mutilla ephippium*, paroît indiquer, comme variété, la Mutille ſellée, qui reſſemble d'ailleurs à la Myrmoſe par les couleurs, mais qui en diffère ſurtout par la forme de l'abdomen.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie, en Allemagne.

3. Myrmose macrocéphale.

Myrmosa macrocephala.

Myrmosa hirta, nigra, capite crasso, antennis thorace longioribus.

Elle eſt un peu plus grande que la précédente. Les antennes ſont filiformes, guère plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, pointillée, légérement couverte de poils gris, un peu plus large que le corcelet. Celui-ci eſt noir, pointillé, un peu velu. L'abdomen eſt noir, ovale-alongé, un peu déprimé. Le premier anneau eſt étroit à ſa baſe, un peu alongé, bien diſtinct. Les pattes ſont noires. Les ailes ſont tranſparentes.

Elle ſe trouve a Java.

Du cabinet de M. Boſc.

MYSIS. *Myſis.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Aptères.

Ce genre, indiqué par M. Latreille, d'après la deſcription & la figure de trois Crabres qui ſe trouvent dans la *Faune du Groënland*, publiée par Othon Fabricius, paroît différer peu de la Squille & de la Crevète. Les quatre antennes ſont ſimples dans la Crevète; les antérieures ſont terminées par deux ou trois ſoies dans les Squilles, tandis que celles-ci ſont biſides dans le Myſis. Le nombre de pattes varie de dix à ſeize dans la Crevète; il eſt de quatorze dans la Squille, & ſeulement de douze dans le Myſis. Mais une différence plus remarquable, c'eſt que la queue n'eſt terminée, dans ce dernier, que par quatre feuillets, dont deux ſupérieurs, beaucoup plus petits que les deux autres, au lieu qu'on en voit conſtamment cinq dans les deux autres genres.

Les Myſis ont, comme les Squilles, deux pièces larges, foliacées, qui accompagnent les antennes. Les yeux ſont alongés, pédonculés, mobiles. Le corps eſt alongé, & donne naiſſance, comme nous l'avons dit, à douze pattes propres à marcher, & à douze autres poſtérieures propres à la nage: celles-ci ſont preſque toujours en mouvement, tandis que les autres reſtent ordinairement immobiles.

Ces inſectes ſont fort petits, mais aſſez nombreux dans les mers de Norwège, ſuivant M. Othon Fabricius, pour être la principale nourriture de la Baleine ordinaire ou du Groënland, *Balæna myſticatus* Linn.

MYSIS.

MYSIS. LATR. CANCER. OTHO FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Quatre antennes ; deux simples, sétacées ; deux bifides ; une écaille foliacée accompagnant les extérieures.

Deux yeux mobiles, pédonculés.

Douze pattes, terminées par un ongle.

ESPÈCES.

1. Mysis sauteur.

Corcelet lisse, comprimé ; front tronqué.

2. Mysis oculé.

Corcelet lisse, mince, cylindrique ; front arrondi.

3. Mysis bipède.

Corcelet lisse ; front subulé ; queue mince, bifoliée.

1. Mysis ſauteur.

Mysis ſaltatorius.

Mysis thorace lævi, compreſſo; fronte præruptâ.

Cancer pedatus *macrourus, thorace lævi, compreſſo; fronte præruptâ, pedibus pectoris duplici ſerie, manibus adactylis, caudâ tereti rectâ; apice acculeato, tetraphyllo.* Oth. Fab. *Faun. Groenl. p.* 245. *n°.* 221.

Cancer pedatus. Latr. *Hiſt. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 282.

Myſis ſaltatorius. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 56.

Il a à peine un pouce de long & un peu plus d'une ligne d'épaiſſeur; ce qui lui donne une forme alongée, linéaire. Le corps eſt mou, revêtu d'une peau mince. Le corcelet eſt entier, comprimé, liſſe; il occupe preſque le tiers du corps, deſcend peu ſur les côtés, eſt tronqué poſtérieurement, ainſi que ſur le devant. Les yeux ſont grands, globuleux, noirâtres, portés ſur un pédicule mince & long; au deſſous d'eux ſont deux antennes ſétacées, diſtantes, extérieurement courbées, & deux autres antérieures & inférieures, bifides ou diviſées en deux. La diviſion extérieure, plus longue que l'autre, mais plus courte que les autres antennes, forme un filet mince, ſétacé. Sous ces antennes ſont deux écailles oblongues, pointues, fortement ciliées à leurs bords. La poitrine offre une double ſérie de pattes. La ſérie antérieure eſt formée de ſix pattes ambulatoires, filiformes, un peu comprimées, ſemblables entr'elles pour la forme, devenant inſenſiblement plus courtes à meſure qu'elles s'éloignent de la partie antérieure du corps, dentées en deſſous, & terminées par un ongle blanc, courbé en avant. La rangée poſtérieure eſt compoſée, d'un même nombre de pattes qui ne paroiſſent propres qu'à la nage, & qui ſont preſqu'égales entr'elles, ſétacées, triarticulées, avec une petite appendice foliacée à leur baſe. Sous la tête ſont deux bras très-courts, aſſez gros, articulés, rejetés en arrière, avec une main large, comprimée, & terminée par un ongle menu, courbe & bidenté intérieurement: il y a en outre deux palpes velus & avancés.

La bouche eſt fermée par pluſieurs parties foliacées. La queue, qui occupe enſuite tout le reſte du corps, eſt droite, cylindrique, plus étroite que le corcelet, amincie vers l'extrémité, compoſée de ſept anneaux, dont le premier eſt très-petit; les cinq ſuivans ſont grands & égaux entr'eux; le ſeptième eſt beaucoup plus long que les précédens: elle eſt terminée par deux épines courtes, réunies à leur baſe, & par deux lames de chaque côté, ciliées, poſées l'une ſur l'autre, & dont l'inférieure eſt la plus courte. Ces lames ſont diſpoſées de manière qu'au premier aſpect, la queue paroît entière, bifide.

La couleur de tout le corps eſt pâle, & laiſſe voir les inteſtins, qui ſont jaunes. Le corcelet eſt marqué d'une ligne tranſverſale, noire, d'où partent, en avant & en arrière, des rayons très-légers, arqués: on y voit auſſi ſur la partie poſtérieure, deux taches noires, en forme d'étoiles. Il y a une pareille tache ſur chaque anneau de la queue. Les écailles du front & les folioles de la queue ont leur baſe pointillée de noir: on remarque en outre ſous chacun des ſix premiers anneaux de la queue, une paire de filets très-courts, biarticulés, aigus.

On trouve abondamment ce petit cruſtacé vers la ſurface de la mer du Groënland; il gagne rarement le fond ou le rivage.

Il agite continuellement ſes pattes natatoires: les douze autres reſtent immobiles, & il nage le dos tourné vers le fond de la mer; il faute de tems en tems comme la Chevrète.

Ce petit cruſtacé, ainſi que le ſuivant, fait la principale nourriture de la Baleine, nommée par Linné, *Myſticatus.*

2. Mysis oculé.

Mysis oculatus.

Myſis thorace lævi, teretiuſculo; fronte rotundatâ.

Cancer oculatus *macrourus, thorace lævi, teretiuſculo; fronte rotundatâ, pedibus pectoris duplici ſerie, manibus vix ullis, caudâ tereti flexuoſâ muticâ tetraphyllâ.* Otho Fabr. *Faun. Groenl. p.* 245. *n°.* 222. *tab.* 1. *fig.* 1. A. B.

Cancer oculatus. Latr. *Hiſt. des Cruſt. & des Inſect. tom.* 6. *p.* 285. *tab.* 15. *fig.* 2. 3.

Cette eſpèce reſſemble beaucoup à la précédente; elle en diffère en ce que ſa longueur eſt de quatorze lignes, & ſa largeur d'une ligne & demie. Le corcelet eſt plus aminci, plus alongé; il eſt arqué poſtérieurement, & il a antérieurement une ſaillie arrondie, derrière laquelle eſt une légère impreſſion qui le fait paroître comme biarticulé. Les yeux ſont noirs, grands, ovales, diſtans, pétiolés, placés au deſſus des antennes: celles-ci ſont portées en avant; les ſupérieures, placées immédiatement ſous les yeux, ſont amincies à leur baſe, bifides à leur extrémité, la diviſion extérieure étant plus longue que l'autre. Au deſſous de ces antennes ſont deux écailles longues, aiguës, ciliées. Les antennes inférieures ſont longues & ſétacées: il n'y a pas de bras apparens. Les pattes natatoires ſont très-diſtantes des pattes ambulatoires, & ſont portées en arrière. La queue, qui forme les deux tiers du corps, eſt mince, ſillonnée en deſſous, un peu courbée juſqu'au cinquième article, & enſuite droite. Les deux premiers articles ſont petits & preſque cachés ſous le corcelet; les quatre ſuivans ſont plus longs & égaux entr'eux; le dernier eſt beaucoup plus long que les autres, & terminé par quatre feuillets oblongs, ciliés, imbriqués, les

deux inférieurs étant plus longs que les deux supérieurs. M. Othon Fabricius dit n'avoir point observé d'épines dans la queue de ce cruſtacé. La couleur de tout le corps eſt d'un gris-pâle.

Il ſe trouve, comme le précédent, dans la mer du Groënland, & ſert aux mêmes uſages.

3. Mysis bipède.

Mysis bipes.

Mysis thorace lævi, roſtro ſubulato, caudâ tereti biſetâ.

Cancer bipes *macrourus, thorace lævi, roſtro ſubulato, pedibus duobus anticis præter decem poſticos natatorios; caudâ rectâ tereti biſetâ.* Otho Fabr. *Faun. Groenl. p.* 246. *n°.* 223. *tab.* 1. *fig.* 2.

Cancer bipes. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 6. *p.* 286. *n°.* 3. *tab.* 15. *fig.* 1.

Ce cruſtacé n'appartient pas peut-être à ce genre; il eſt plus court que les précédens, n'ayant guère que huit lignes de long, & deux lignes de hauteur au corcelet. Le corcelet, qui, avec le bec, occupe preſque la moitié du corps, eſt recouvert d'une membrane dont les bords ſont entiers, & qui reſſemble aſſez par ſa forme au têt des Monocles. Le front eſt terminé en un bec ſubulé ou preſque conique, court, droit, membraneux, liſſe, voûté en deſſous. Les yeux, placés à la baſe du bec, ſont noirâtres, globuleux, ſeſſiles, mais mobiles & non pas implantés dans le têt. Sous ce bec ſont deux antennes courtes, triarticulées, avec la baſe cylindrique, épaiſſe, & l'extrémité ſétacée. A la partie antérieure de la poitrine ſont deux pattes rejetées en arrière, preſqu'auſſi longues que le corcelet, ſétacées, quadriarticulées. Viennent enſuite trois autres paires de pattes très-courtes, qui ſont deſtinées à retenir les œufs de ce cruſtacé, & ne paroiſſent pas propres à marcher : plus loin on remarque cinq paires de pattes natatoires, rejetées en arrière, inſenſiblement plus longues, biarticulées, biſides à leur extrémité. La queue eſt cylindrique, relevée, beaucoup plus mince que le corps, compoſée de ſix ſegmens ou articles, dont les trois derniers, égaux entr'eux, ſont trois fois plus longs que les premiers. A l'extrémité il y a, de chaque côté, un ſtyle ſimple, biarticulé, ſétacé à ſon extrémité.

La couleur du corps eſt d'un rouge-pâle, verdâtre dans quelques-uns, le canal inteſtinal qui aboutit au troiſième article de la queue ſe deſſinant à travers comme une ligne noirâtre. On le trouve rarement ſur les rivages ſabloneux, & principalement vers les embouchures des fleuves qui ſe jettent dans la mer du Groënland.

La femelle porte ſes œufs durant tout l'hiver : ils ſont de la couleur du corps, & ils commencent à ſe développer au mois d'avril. Les petits naiſſent en mai, ſont très-vifs, & adhèrent à la mère, qui alors eſt à moitié morte.

Il a coutume de nager, au moyen des pattes poſtérieures, renverſé ſur le dos, & de ſe fixer avec celles de devant. Il eſt moins vivace que les précédens.

MYZINE. Genre d'inſectes de l'Ordre des Hyménoptères, placé d'abord, par M. Latreille, dans la famille des Mutillaires, & enſuite dans celle des Scoliètes.

Les Myzines ont les antennes courtes, roulées à l'extrémité; la trompe courte; les mandibules unidentées; l'abdomen ovale, un peu déprimé, tenant au corcelet par un pédicule mince, très-court; un aiguillon caché dans l'abdomen; quatre ailes veinées, inégales.

Fabricius a placé les Myzines parmi les Tiphies, avec leſquelles elles ont effectivement les plus grands rapports, & dont elles ne ſont diſtinguées qu'en ce que les antennes des femelles paroiſſent n'avoir qu'onze articles, attendu que le ſecond eſt ſi court & ſi implanté dans le premier, qu'on ne l'apperçoit preſque pas, tandis qu'on en compte très-bien douze dans les antennes des Tiphies. Les ailes préſentent encore quelques différences. La cellule extérieure ou radiale eſt incomplète ou n'eſt pas fermée dans les Tiphies; elle eſt fermée & un peu diſtante du bord dans les Myzines.

M. Jurine a établi ce même genre ſous le nom de Pléſie, *Pleſia*, & lui a aſſigné des caractères tirés de la diſpoſition des nervures des ailes ſupérieures, qui ſont très-exacts & très-faciles à ſaiſir.

M. Latreille regarde les Elis de Fabricius comme les mâles des Myzines. Il ſe fonde ſur ce que les parties de la bouche lui ont paru ſemblables; cependant les ailes préſentent des différences aſſez remarquables, ainſi que nous le dirons à l'article Élis, pour devoir ſéparer les deux genres, en attendant que l'obſervation vienne nous mieux éclairer.

Les Myzines ont la tête preſqu'auſſi large que le corcelet. Le front eſt pointillé, & il préſente une éminence un peu échancrée, placée au deſſus de l'inſertion des antennes. Les yeux, à réſeau, ſont grands, ovales, entiers, placés à la partie latérale. Les petits yeux liſſes ſont au ſommet de la tête, & paroiſſent à peine.

Les antennes ne ſont guère plus longues que la tête : elles ſont filiformes, un peu roulées & preſqu'en ſpirale à l'extrémité; elles ſont compoſées de douze articles, dont le premier eſt aſſez long & cylindrique; le ſecond à peine diſtinct; le troiſième eſt court, aminci à ſa baſe; les ſuivans ſont preſqu'égaux entr'eux & cylindriques : elles ſont aſſez diſtantes l'une de l'autre, & inſérées ſous cette partie du front que nous avons dit former un avancement un peu échancré.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt courte, arrondie, cornée,

Les mandibules ſont cornées, aſſez grandes, arquées, unidentées à leur extrémité.

La trompe, formée par la réunion des mâchoires & de la lèvre inférieure, eſt cornée, peu alongée, formée de trois pièces, dont deux latérales, minces, alongées, donnent naiſſance aux antennules antérieures.

La lèvre eſt échancrée, un peu plus large à ſon extrémité qu'à ſa baſe.

Les antennules antérieures ſont un peu plus longues que les poſtérieures, & compoſées de ſix articles preſqu'égaux. Les poſtérieures, compoſées de quatre articles, ſont inférées à la partie latérale de la lèvre.

Le corcelet eſt preſque cylindrique, peu convexe, diviſé en trois portions; la première eſt courte, coupée en avant, arquée en arrière; la ſeconde eſt arrondie, & la dernière ſe termine par une forme preſque carrée.

L'addomen eſt ovale, un peu déprimé; il tient au corcelet par un pédicule très-court & aſſez mince.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les cuiſſes, & ſurtout les poſtérieures, ſont larges, comprimées. Les jambes ſont courtes, armées extérieurement de petites épines. Les tarſes ſont longs, filiformes, armés de quelques piquans minces, aſſez longs.

Les ailes ſont veinées, & les nervures des ſupérieures ſont aſſez remarquables. On voit une cellule radiale qui eſt alongée, ſéparée, & un peu diſtante du bord de l'aile; enſuite trois cellules cubitales, dont la première & la ſeconde reçoivent chacune une nervure récurrente.

Les Myzines forment un genre peu nombreux en eſpèces, toutes étrangères juſqu'à préſent à l'Europe; ce qui fait que nous ne connoiſſons point leurs larves, & que nous ſavons ſeulement que l'inſecte parfait fréquente les fleurs dans le courant de l'été.

MYZINE.

MYZINE. LATR. TIPHIA. FABR. PLESIA. JUR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, filiformes, roulées à l'extrémité; premier article un peu alongé, cylindrique; le second peu apparent.

Mandibules fortes, arquées, unidentées.

Trompe courte, formée de trois pièces; les latérales minces, cornées; l'intermédiaire large, échancrée.

Quatre antennules filiformes; les antérieures composées de six articles; les postérieures de quatre.

Aiguillon caché dans l'abdomen.

ESPÈCES.

1. MYZINE maculée.

Noire; corcelet taché de jaune; anneaux de l'abdomen avec deux taches jaunes; antennes et pattes fauves.

2. MYZINE obscure.

Noire; corcelet avec deux taches antérieures et une ligne sur l'écusson, jaunes; abdomen noir.

3. MYZINE namée.

Noire; corcelet mélangé de jaune; second anneau de l'abdomen avec deux points; les autres avec une bande, jaunes.

4. MYZINE flavipède.

Noire; pattes et deux taches sur chaque anneau de l'abdomen, jaunes.

5. MYZINE sérène.

Noire; tête fauve; corcelet mélangé; abdomen rayé de jaune.

6. MYZINE sellée.

Noire; dos du corcelet rouge.

7. MYZINE aptère.

Aptère, brune; abdomen avec quatre taches jaunes sur chaque anneau.

1. Myzine maculée.

Myzine maculata.

Myzine atra, thorace maculato, abdominis segmentis maculis duabus flavis, antennis pedibusque rufis.

Tiphia maculata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 224. *n°.* 4. — *Syst. Pyezat. p.* 233. *n°.* 5.

Tiphia maculata. Coqueb. *Illustr. Inf.* 2. *tab.* 13. *fig.* 2.

Myzine. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *pag.* 112.

Plesia. Jur. *Hymen. p.* 151.

Elle a environ sept lignes de long. Les antennes sont fauves. La tête est noire, avec un peu de jaune sur le front. Le corcelet est noir, marqué de plusieurs taches jaunes, dont deux de chaque côté, à la partie antérieure, une à l'origine des ailes, deux sur l'écusson, & une de chaque côté, postérieurement. L'abdomen est noir, avec une tache jaune de chaque côté des anneaux, dont quelques-unes se joignent à la base par une ligne. Les pattes sont rougeâtres. Les ailes ont une teinte roussâtre.

Elle se trouve en Géorgie.

2. Myzine obscure.

Myzine obscura.

Myzine atra, thorace punctis duobus anticis lineolaque scutelli flavis, abdomine nigro, segmentis utrinquè maculâ flavâ.

Tiphia obscura. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 233. *n°.* 8.

Myzine. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *pag.* 112.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont noires. La tête est noire, ponctuée, un peu velue. Le corcelet est ponctué, un peu velu, noir, avec deux points ou une ligne interrompue, jaune, à sa partie antérieure, & une petite ligne transverse, courte, sur l'écusson. L'abdomen est noir, avec deux taches jaunes sur chaque anneau, une de chaque côté. Les pattes sont noires. Les ailes sont noirâtres.

Elle se trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

3. Myzine namée.

Myzine namea.

Myzine nigra, thorace flavo variegato; abdominis segmento secundo punctis duobus reliquis fasciâ flavis.

Tiphia namea. Fabr. *Syst. Pyezat. p.* 233. *n°.* 9.

Elle est de la grandeur de la Myzine maculée. Les antennes sont noires. Les mandibules sont jaunes à leur base, noires à leur extrémité. La tête est noire, avec la lèvre & deux points jaunes entre les antennes. Le corcelet est noir, avec trois points jaunes à la partie antérieure, une petite raie près de l'origine des ailes, une autre sur le dos, & deux lignes transverses sur l'écusson. L'abdomen est noir, luisant, avec une large bande jaune sur le premier anneau, deux points sur le second, & une légère bande sur les autres. Les ailes sont transparentes. Les pattes sont rougeâtres.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

4. Myzine flavipède.

Myzine flavipes.

Myzine nigra, pedibus abdominisque segmentis maculis duabus flavis.

Elle ressemble aux précédentes. Les antennes sont noires, avec un peu de jaune sur le premier anneau. La tête est ponctuée, noire, avec deux points jaunes entre les antennes. Le corcelet est ponctué, noir, avec une petite ligne transverse, jaune, à la partie antérieure, & une autre petite sur l'écusson. L'abdomen est noir, avec une tache de chaque côté, sur chaque anneau; la première est réniforme. Les pattes sont jaunes, avec la majeure partie des cuisses noire. Les ailes sont un peu obscures.

Elle se trouve dans la Caroline.

Du cabinet de M. Bosc.

5. Myzine sérène.

Myzine serena.

Myzine nigra, capite rufo, thorace vario, abdomine flavo fasciato.

Tiphia serena. Fabr. *Syst. Pyezat. pag.* 234. *n°.* 14.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Les antennes sont noires, avec le premier article rouge. La tête est noire avec le front & une raie autour des yeux, d'un jaune fauve. La bouche est fauve, avec l'extrémité des mandibules noire. Le corcelet est noir, taché de jaune à sa partie antérieure, sur l'écusson, à l'origine des ailes & sur les côtés. L'abdomen est noir, avec une bande jaune sur chaque anneau, interrompue sur le second. Les pattes sont rougeâtres. Les ailes ont une légère teinte roussâtre, un peu plus foncée sur le bord extérieur.

Elle se trouve en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Bosc.

6. Myzine sellée.

Myzine ephippium.

Myzine nigra, thorace maculâ dorsali, rufâ.

Tiphia

Tiphia ephippium. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 10. — *Syst. Pyezat. p.* 234. *n°.* 14.

Plesia ephippium. Jur. *Hymen. p.* 152.

Elle doit être un peu plus grande que les deux précédentes, & tout aussi grande que les trois premières espèces. Tout le corps est noir, excepté une tache carrée, rouge, qu'on voit au milieu du corcelet. Les ailes sont obscures.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

7. Myzine aptère.

Myzine aptera.

Myzine aptera, picea, abdominis segmentis maculis quatuor flavis.

Elle paroît différer peu de la Tiphie pédestre, décrite par Fabricius dans le Muséum de M. Banks. Elle est de la grandeur de la Myzine maculée, & l'abdomen est plus renflé. Les antennes sont courtes, de la couleur du corps. Le second article est enchâssé dans le premier, & est à peine apparent. Tout le corps est brun, avec quatre taches jaunes sur chaque anneau de l'abdomen. Les taches latérales sont un peu plus petites que les deux dorsales. La tête est pointillée. Les yeux sont petits, ovales, un peu distans des antennes. Le corcelet est pointillé, un peu étranglé au milieu par deux lignes transverses, enfoncées. Le sixième anneau de l'abdomen n'a point de tache; il est strié, & terminé par une valvule arrondie & par deux épines placées une de chaque côté. Les pattes sont courtes, velues. Les jambes sont un peu épineuses.

Elle se trouve à la Nouvelle-Hollande.

Du cabinet de M. Labillardière.

Cet insecte appartient au genre Myrmécode de M. Latreille, indiqué dans ses *Considérations générales sur l'ordre naturel des Crustacés, des Arachnides & des Insectes,* p. 315.

N A B

NABIS. *Nabis.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Cimicides.

Les Nabis ont les antennes filiformes, presque de la longueur du corps, insérées sur les côtés de la tête; le bec arqué, alongé; la tête unie au corcelet; le corcelet en trapèze; les cuisses antérieures & postérieures plus longues que les intermédiaires.

Ces insectes diffèrent très-peu des Réduves : il n'y a guère que l'insertion des antennes, qui se trouve un peu plus basse dans les Nabis que dans les Réduves; la ligne transversale, qui semble séparer en deux le corcelet des Réduves, & qu'on ne voit point aux Nabis; le col plus ou moins alongé, au moyen duquel la tête des Réduves est implantée au corcelet, & qui manque aux autres, qui peut les faire distinguer. Ces caractères sont, comme on voit, si peu saillans, que M. Fabricius n'avoit pas jugé convenable de séparer ces insectes, d'ailleurs fort peu nombreux, & c'est à M. Latreille que nous devons ce nouveau genre.

Les antennes des Nabis sont filiformes, un peu plus courtes que le corps, & composées de quatre articles, dont le premier est presque cylindrique, un peu plus gros & un peu plus court que les autres. Les suivans sont minces, cylindriques, égaux. Le dernier est un peu plus court que ceux-ci. Elles sont insérées au milieu d'une ligne qui seroit tirée des yeux à la base de la trompe.

La trompe est arquée, de la longueur de la moitié du corps, composée de six pièces, dont la plus grosse & la seule apparente sert de gaîne à quatre soies déliées, longues, & contenues par une languette courte, bifide, placée à la base supérieure de la gaîne.

Les yeux sont grands, arrondis, bien saillans : il y a sur le vertex deux petits yeux lisses bien apparens.

La tête est étroite, peu alongée, implantée dans le corcelet; elle n'a pas le col plus ou moins long, plus ou moins étroit qu'on remarque aux Réduves, & qui les fait reconnoître au premier aspect.

Le corcelet a la forme d'un trapèze, aussi étroit que la tête, d'un côté; aussi large que la base de l'abdomen, de l'autre.

Les élytres sont croisées, ainsi que les ailes, dans les espèces qui sont pourvues des unes & des autres.

L'abdomen ressemble à celui des Réduves; il est très-convexe en dessous, concave en dessus, un peu avancé par les côtés.

Les pattes sont assez longues : les antérieures sont portées en avant, & paroissent destinées à saisir la proie. Les cuisses de ces pattes sont un peu renflées, & leur longueur égale à peu près celle des intermédiaires. Les cuisses postérieures sont les plus longues & les plus minces. Les tarses sont composés de trois articles, dont le premier est très-court; le dernier est terminé par deux ongles crochus, fort grands.

Les Nabis paroissent avoir les habitudes carnassières des Réduves, & se nourrir, comme eux, d'autres insectes qu'ils atrapent au vol ou à la course au moyen de leurs pattes antérieures.

NABIS.

NABIS. LATR. REDUVIUS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presqu'aussi longues que le corps, quadriarticulées; premier et dernier articles plus courts que les intermédiaires.

Trompe arquée, triarticulée, s'avançant jusqu'aux cuisses intermédiaires; premier article aussi long que le second.

Languette bifide.

Suçoir formé de quatre soies égales, de la longueur de la gaîne.

Tête implantée au corcelet.

ESPÈCES.

1. NABIS aptère.

Aptère, gris, ponctué de noir; abdomen obscur, avec les bords tachés de fauve.

2. NABIS cendré.

Ailé, cendré; abdomen pâle, avec une ligne latérale, noire.

3. NABIS guttule.

Noir, luisant; élytres et pattes rouges; ailes avec un point blanc.

1. NABIS aptère.

NABIS aptera.

Nabis aptera, grisea, fusco punctata, abdomine fusco margine rufo maculato.

Nabis. LATR. *Gen. Crust. & Ins. tom.* 3. *p.* 127.

Reduvius apterus, *corpore griseo, abdomine nigro, margine rufo maculato.* FABR. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 546. — *Syst. Rhyng. p.* 281. *n°.* 72.

Reduvius apterus. COQUEB. *Illustr. Ins. decas* 3. *p.* 94. *tab.* 21. *fig.* 8.

Cimex subapterus. DEG. *Mem. Ins. tom.* 3. *p.* 287. *n°.* 27. *tab.* 15. *fig.* 10.

Il a depuis trois lignes un quart, jusqu'à quatre lignes & demie de long. Les antennes sont à peine velues, grises, avec l'extrémité du premier, du second & tout le quatrième article, noirâtres. La tête est grise. Le corcelet est gris, avec quelques points noirâtres sur la partie postérieure : on y remarque une ligne longitudinale enfoncée, qui ne s'étend pas jusqu'au bord postérieur. Les élytres sont courtes, grises, plus ou moins pointillées d'obscur. Les ailes sont encore plus courtes que les élytres, & ne peuvent servir à voler. L'abdomen est soyeux, obscur, avec les bords latéraux élevés, alternativement tachés d'obscur & de rouge-pâle. Les pattes sont grises, marquées de points noirâtres.

Il se trouve assez fréquemment, vers la fin de l'été, sur les arbres, aux environs de Paris.

2. NABIS cendré.

NABIS cinerea.

Nabis alata, cinerea, abdomine pallido, lineâ laterali fuscâ.

Miris. SCHELL. *Cimic. tab.* 3. *fig.* 1. a. b.

Il a trois lignes de long, & n'en a pas tout-à-fait une de large. Les antennes sont cendrées. La tête est cendrée, avec quelques légères rayures noires. Le corcelet est cendré, avec quelques rayures noires à sa partie antérieure. L'abdomen est pâle, avec une ligne noire sur les côtés. Les élytres sont cendrées, marquées de deux ou trois points noirs sur leur partie coriacée, & de veines noires sur la partie membraneuse. Les ailes sont blanches, avec un reflet irisé. Le dessous du corps est gris, avec quelques points obscurs sur les pattes.

Il se trouve assez fréquemment dans les bois, aux environs de Paris, vers la fin de l'été.

3. NABIS guttule.

NABIS guttula.

Nabis atra, nitida, elytris pedibusque sanguineis, alis puncto albo.

Nabis guttula. LATR. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 12. *p.* 256. *pl.* 97. *fig.* 2. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 3. *p.* 128.

Reduvius guttula. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 208. *n°.* 54. — *Syst. Rhyng. p.* 281. *n°.* 70.

Reduvius guttula. PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 101. *fig.* 21.

Cet insecte n'appartient pas au même genre que les deux précédens, & doit en former un particulier. Les antennes sont noires, guère plus longues que le corcelet, filiformes, composées de cinq articles, & insérées à la partie latérale, un peu inférieure de la tête, fort près de la base de la trompe. Le premier article est court, cylindrique. Le second est fort court, aminci à sa base, arrondi à son extrémité. Le troisième grossit un peu vers son extrémité; il est d'ailleurs cylindrique comme les deux suivans. Le corcelet est marqué vers sa base, d'une ligne à peine enfoncée. Le corps est noir, avec les élytres & les pattes rouges. La partie membraneuse des élytres est noire, avec un petit point blanc vers la base latérale.

Il se trouve en France, en Allemagne; il est rare aux environs de Paris. Je l'ai trouvé dans la Mésopotamie.

NACRÉ. C'est le nom qu'on donne vulgairement à des Lépidoptères, qui appartiennent au genre Argynne, & qui se font remarquer par des taches argentées ou d'un brillant-nacré qu'ils portent à la partie inférieure de leurs ailes. (*Voy.* PAPILLON, *& dans les Supplémens*, ARGYNNE.)

NASICORNE. C'est le nom vulgaire d'un Scarabé, désigné autrefois sous le nom de *Scarabæus nasicornis*, & actuellement sous celui de *Geotrupes nasicornis.*

NAUCORE. *Naucoris.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Hydrocorises.

Les Naucores ont le corps ovale, déprimé; la tête unie au corcelet; la trompe courte; les antennes très-courtes, à peine apparentes; les cuisses antérieures grosses, terminées par un fort onglet qui tient lieu de jambes & de tarses.

Ces insectes ont été confondus avec les Nèpes par Linné. En effet, ils ont les plus grands rapports avec ces derniers, & ils n'en diffèrent que par les antennes composées de quatre articles dans les uns, & de trois seulement dans les autres; par la disposition des pattes de devant, & par le nombre des articles des tarses, qui est distinctement de deux dans les Naucores, & paroît n'être que d'un dans les Nèpes.

Les antennes des Naucores sont plus courtes que la tête, cachées sous les yeux, & composées de quatre articles, dont le premier est très-court; le second est un peu plus gros & une fois plus long; le troisième est aussi long que le second, mais plus mince; le dernier est le plus mince de tous.

La tête est fortement unie au corcelet; elle est

assez large, arrondie à sa partie antérieure, munie en dessous d'une trompe courte, de forme conique, triarticulée, formée de cinq pièces, dont une à la base supérieure, large, courte, arrondie, contient trois soies d'inégale longueur, reçues dans la gaine qui se trouve au dessous.

Les yeux sont alongés, presque triangulaires, déprimés, & placés à la partie latérale de la tête, s'appuyant sur le corcelet.

Le corcelet est court, légérement échancré en avant pour recevoir la tête, & coupé droit en arrière. Il est tranchant sur les côtés.

L'écusson est assez grand & triangulaire.

Les élytres sont flexibles, assez minces, un peu croisées, aussi grandes que l'abdomen; elles cachent deux ailes membraneuses, croisées comme les élytres.

L'abdomen est en scie dans son pourtour, c'est-à-dire que chaque anneau se termine en pointe sur les côtés.

Les pattes sont assez remarquables. Celles de devant sont très-courtes, & formées seulement de deux pièces, dont l'une est fort grosse, & l'autre ressemble à un ongle long, fort, un peu crochu. Les autres pattes ne diffèrent pas de celles des autres insectes; elles ont des cils ou épines tenues & longues, & les tarses ne sont composés que de deux articles. Les pattes de derrière sont un peu plus longues que les intermédiaires.

Les Naucores sont des insectes de moyenne grandeur, qui habitent les eaux douces, & qui y vivent de rapine. Ils atrapent, au moyen de leurs pinces, les petits insectes qui vivent, comme eux, dans les eaux, & les sucent avec leur trompe. Ils nagent avec assez de viteſſe, au moyen des quatre pattes postérieures qui leur servent d'aviron, & quittent assez ordinairement, la nuit, leur demeure aquatique pour voler dans les airs & faire la guerre à d'autres petits insectes.

La larve & la nymphe ne diffèrent de l'insecte parfait, que parce qu'ils sont encore privés d'ailes: celle-ci en a les fourreaux, d'où les ailes ne sortent qu'après la dernière mue. L'une & l'autre habitent les eaux douces, & ne sont pas moins voraces que l'insecte parfait.

NAUCORE.

NAUCORIS. Geoff. Fabr. Latr. NEPA. Linn. Deg.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, filiformes, quadriarticulées, cachées sous les yeux.

Trompe très-courte, conique, triarticulée.

Trois soies inégales.

Pattes antérieures très-courtes, terminées par un ongle très-fort, long, un peu arqué.

Deux articles aux tarses des quatre pattes postérieures.

ESPÈCES.

1. Naucore cimicoïde.

Bords de l'abdomen dentelés; tête et corcelet mélangés de jaune et d'obscur.

2. Naucore maculée.

Bords de l'abdomen dentelés; tête et corcelet d'un jaune-verdâtre, tachés de brun; élytres obscures.

3. Naucore estivale.

Bords de l'abdomen dentelés; tête et corcelet blanchâtres.

4. Naucore Nèpe.

Bords de l'abdomen entiers; cuisses antérieures dilatées, avec la base noire.

5. Naucore ravisseur.

Bords de l'abdomen entiers; corps obscur; pattes antérieures en pince.

6. Naucore népéoïde.

Bords de l'abdomen entiers; corcelet et élytres glauques, sans tache.

7. Naucore coureuse.

Bords de l'abdomen entiers; abdomen noir; pattes propres à la course.

1. Naucore cimicoïde.

Naucoris cimicoides.

Naucoris abdominis margine ſerrato, capite thoraceque fuſco flavoque variis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 66. *n°.* 1. — *Syſt. Rhyng. p.* 110. *n°.* 1.

Nepa cimicoides. Linn. *Syſt. Nat. p.* 714. *n°.* 6. — *Faun. Suec. n°.* 907.

Naucoris. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 474. *n°.* 1. *tab.* 9. *fig.* 5.

Frich. *Inſ. p.* 31. *tab.* 14.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 28.

Nepa Naucoris *ovata, ſuprà viridi variegata, abdominis margine ſerrato.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 375. *n°.* 3. *tab.* 19. *fig.* 8 & 9.

Schæff. *Elem. Inſ. tab.* 87. — *Icon. Inſ. tab.* 33. *fig.* 3. 4.

Schellenb. *Cim. Helv. tab.* 12.

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 10. *fig.* 3.

Stoll. *Cimic. tom.* 2. *tab.* 12. *fig.* 8. B.

Naucore cimicoide. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 12. *p.* 285. *pl.* 97. *fig.* 3. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 146.

Elle a environ ſix lignes de long & quatre de large. La tête eſt d'un jaune-obſcur, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt mélangé de jaune-obſcur & de brun, finement pointillé de noir. L'écuſſon & les élytres ſont obſcurs, de couleur uniforme. Le deſſous du corps eſt d'un jaune-obſcur. Le bord latéral de l'abdomen eſt en ſcie.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de toute l'Europe.

2. Naucore maculée.

Naucoris maculata.

Naucoris abdominis margine ſerrato, capite thoraceque virescentibus fuſco maculatis, elytris fuſcis. Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 525. — *Syſt. Rhyng. p.* 110. *n°.* 2.

Elle eſt preſqu'une fois plus petite que la précédente. Les yeux ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-verdâtre, mélangés de brun. Les élytres ſont obſcures, & les ailes manquent à tous les individus que j'ai eu occaſion d'obſerver. Le deſſous du corps eſt d'un jaune un peu verdâtre.

Elle ſe trouve dans les eaux, aux environs de Paris.

3. Naucore eſtivale.

Naucoris eſtivalis.

Naucoris abdominis margine ſerrato, capite thoraceque albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 66. *n°.* 2. — *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 3.

Naucoris eſtivalis. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. decas* 1. *p.* 38. *tab.* 10. *fig.* 4.

Elle reſſemble à la précédente. La tête eſt d'un jaune-blanchâtre, ſans tache. Le corcelet eſt d'un jaune-blanchâtre, avec une petite raie obſcure vers le bord antérieur & vers le bord poſtérieur. L'écuſſon, les élytres & les ailes ſont obſcurs; mais le bord de celles-ci eſt blanchâtre. L'abdomen eſt obſcur, avec le bord blanchâtre.

Elle ſe trouve dans les eaux, aux environs de Paris.

4. Naucore Nèpe.

Naucoris nepæformis.

Naucoris abdominis margine integro, femoribus anticis dilatatis, baſi atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom* 4. *p.* 67. *n°.* 3. — *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 4.

Elle eſt plus petite que la Naucore cimicoïde. Le chaperon eſt preſque cilié. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-obſcur. L'écuſſon eſt obſcur. Les élytres ſont d'un jaune-obſcur, & les ailes ſont obſcures. Le deſſous du corps eſt noir, avec les pattes jaunes. Les cuiſſes antérieures ſont très-renflées, comprimées, noires à leur baſe.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

5. Naucore raviſſeur.

Naucoris raptoria.

Naucoris abdominis margine integro, fuſca, pedibus raptoriis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 6.

Elle eſt beaucoup plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet ſont inégaux, obſcurs, & les yeux ſont ſaillans. Les élytres ſont obſcures. Le corps eſt obſcur, avec les pattes jaunes. Les cuiſſes antérieures ſont très-groſſes, cannelées. Les jambes ſont courbées, aiguës, & appuyées ſur le bord des cuiſſes.

Elle ſe trouve dans les eaux douces de l'Amérique méridionale.

6. Naucore népéoïde.

Naucoris nepoides.

Naucoris abdominis margine integro, thorace elytriſque glaucis immaculatis. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 111. *n°.* 7.

Elle reſſemble beaucoup à la Naucore cimicoïde. La tête & le corcelet ſont glauques, ſans tache. Les ailes ſont blanches. Les pattes poſtérieures ſont alongées, tachées de noir.

Elle ſe trouve dans les eaux, en Guinée.

7. Naucore coureuse.

Naucoris cursitans.

Naucoris abdomine atro, margine integro, pedibus omnibus cursoriis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 4. p. 67. n°. 4. — Syst. Rhyng. p. 111. n°. 8.*

Elle a la forme déprimée de la Naucore Népe, mais elle est trois ou quatre fois plus petite. Le chaperon est arrondi, entier, obscur. Les antennes sont noires & insérées sous les yeux, comme dans les autres espèces. Le corcelet est transverse, obscur. L'écusson & les élytres, qui sont de la longueur de l'écusson, sont obscurs. Les ailes sont blanchâtres. Le dessous du corps est obscur, avec l'abdomen noir.

Elle se trouve à Kiel.

Nota. L'insecte décrit par Fabricius, sous le nom de *Naucoris oculata*, forme un nouveau genre nommé *Galgulus. (Voyez ce mot dans les Supplémens.)*

NÉBRIE. *Nebria.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Carabiques.

Les Nébries ont les antennes sétacées, de la longueur de la moitié du corps; six antennes filiformes, tronquées; les mandibules à peine dentées à leur base; le corcelet court, assez large; le corps oblong, déprimé; les jambes antérieures simples.

Ces insectes, de grandeur moyenne, très-voisins des Loricères, des Pogonophores & des autres genres de la famille des Carabiques, ne présentent, au premier aspect, des différences un peu remarquables que dans le corcelet & les jambes antérieures: il faut disséquer la bouche pour appercevoir les caractères qui les distinguent réellement des autres genres de cette nombreuse famille.

Les antennes sont sétacées, presque filiformes, à peu près de la longueur de la moitié du corps & composées d'onze articles, dont le premier est le plus gros, & le second est le plus court. Elles sont insérées à la partie latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La tête est de moyenne grosseur. Les yeux sont petits, arrondis & saillans.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de six antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, large, échancrée, ciliée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont cornées, arquées, aiguës, légèrement dentées à leur base interne, à peine dilatées à leur base extérieure.

Les mâchoires sont fortes, cornées, arquées, très-aiguës, fortement ciliées à leur partie interne.

La lèvre inférieure est membraneuse, avancée, arrondie, plus étroite que la lèvre supérieure. Le menton est trilobé, les lobes extérieurs sont grands, arrondis, munis d'une petite dent ou épine à leur bord interne; le lobe moyen est plus petit, tronqué.

Les antennules antérieures sont courtes, filiformes, de la longueur des mâchoires, composées de deux articles aussi longs l'un que l'autre. Elles ont leur insertion au dos des mâchoires, & s'appliquent dans une rainure qui se trouve à la partie extérieure des mâchoires.

Les antennules moyennes ou extérieures, presqu'une fois plus longues que les autres, sont filiformes & composées de quatre articles, dont le premier est très-court, à peine apparent; le second est long, aminci à sa base; le troisième est plus court & plus mince; le dernier est plus long que celui-ci, & tronqué à son extrémité; elles sont insérées à côté des antennules antérieures.

Les antennules postérieures, aussi longues que les moyennes, sont filiformes, composées de trois articles, dont le premier est court, le second fort long & cylindrique; le dernier, un peu plus court que le second, est tronqué à son extrémité; elles ont leur insertion à la base de la lèvre inférieure ou à l'extrémité du lobe moyen du menton.

Le corcelet est proportionnellement plus court dans les Nébries que dans les autres Carabiques; il est plus large que la tête, figuré en cœur, tronqué postérieurement, largement échancré à sa partie antérieure.

Les élytres ne présentent rien de remarquable; mais les jambes antérieures sont simples, terminées, comme les quatre autres, par deux épines droites; elles sont entaillées ou sinuées vers l'extrémité dans presque tous les autres genres de cette famille.

Ces insectes vivent à la manière des Carabes. On les trouve ordinairement dans les lieux sablonneux & humides, sous les pierres, au pied des arbres. Leur larve nous est inconnue.

NÉBRIE.

NEBRIA. Latr. CARABUS. Linn. Fabr. BUPRESTIS. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, de la longueur de la moitié du corps.

Six antennules filiformes; les intermédiaires et les postérieures de longueur égale; le dernier article tronqué.

Mandibules grandes, arquées, un peu dentées à leur base interne.

Jambes antérieures simples.

Corcelet court, large, en cœur, postérieurement coupé.

ESPÈCES.

Première famille. Espèces ailées.

1. Nébrie arénaire.

Ailée, pâle; élytres avec deux taches dorsales, noires.

2. Nébrie sablonneuse.

Pâle; tête et tache sur les élytres, noires.

3. Nébrie aplatie.

Ailée, pâle; élytres avec deux taches ondulées, noires.

4. Nébrie livide.

Ailée, noire; corcelet et pattes ferrugineux; élytres noires, avec les bords ferrugineux.

5. Nébrie multiponctuée.

Ailée, d'un bronzé-noirâtre; élytres avec des points enfoncés, irrégulièrement placés.

6. Nébrie érythrocéphale.

Ailée, noire; tête d'un rouge-brun; antennes et pattes fauves.

7. Nébrie brévicolle.

Ailée, noire, avec les antennes ferrugineuses.

8. Nébrie testacée.

Ailée, testacée, avec la poitrine et la base de l'abdomen noires.

9. Nébrie obscure.

Ailée, couleur de poix; élytres avec des stries pointillées; jambes brunes.

10. Nébrie de Balbi.

Ailée, noire; pattes couleur de poix; les quatre cuisses antérieures rougeâtres; élytres avec des stries simples.

11. Nébrie psammode.

Ailée; tête et corcelet fauves; élytres noires, avec le bord fauve.

Deuxième famille. Espèces aptères.

12. Nébrie de Hellwig.

Aptère, noire; antennes et pattes fauves; élytres striées.

NÉBRIE. (Insecte.)

13. Nébrie tibiale.

Aptère, noire, d'un brun de poix en dessous; base des antennes et pattes fauves; élytres avec des stries pointillées.

14. Nébrie jayet.

Aptère, très-noire, luisante; antennes et pattes d'un fauve-obscur; élytres profondément striées.

15. Nébrie d'un brun-marron.

Aptère, d'un brun-marron; antennes, bouche et pattes fauves; élytres avec des stries pointillées.

16. Nébrie angusticolle.

Aptère, noire; antennes et pattes d'un fauve-obscur; corcelet étroit.

Première famille. Espèces ailées.

Les insectes déjà décrits parmi les Carabes, que M. Latreille place parmi les Nébries, sont : 1°. le Carabe arénaire, n°. 62. — 2°. le Carabe sablonneux, n°. 63. — 3°. le Carabe aplati, n°. 64. — 4°. le Carabe livide, n°. 85. — 5°. le Carabe multiponctué, n°. 111, & le Carabe brévicolle, dont nous devons donner ici la description : il faut ajouter, 6°. le Carabe érythrocéphale, n°. 102, que quelques auteurs ont ensuite nommé *Picicorne*, dont les antennes sont effectivement d'un brun fauve, ainsi que la tête, & quelques autres dont nous donnerons ici la description à la suite du Brévicolle. Nous ajoutons, à la suite des Nébries, quelques espèces aptères, dont M. Bonelli avoit fait son genre Alpée.

7. Nébrie brévicolle.

Nebria brevicollis.

Nebria alata atra, antennis ferrugineis.

Carabus brevicollis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 150. *n°.* 113. — *Syst. Eleut. t.* 1. *p.* 191. *n°.* 114.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 190. *n°.* 69.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 11. *tab.* 8.

Carabus infidus. Ross. *Faun. Etr. Mant.* 1. *page* 88. *n°.* 198.

Nebria brevicollis *nigra, nitida, antennis, palpis, tibiis tarsisque brunneis.* Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 8. *p.* 276. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 1. *p.* 222. *n°.* 3.

Elle est de la grandeur de la Nébrie multiponctuée. Les antennes & les antennules sont d'un brun ferrugineux. Tout le corps est très-noir, luisant. Le corcelet est en cœur, coupé postérieurement, lisse au milieu, un peu rugueux vers les bords, marqué sur le dos d'une ligne longitudinale, enfoncée. Les élytres ont des stries bien prononcées. Les pattes sont d'un brun ferrugineux, avec les cuisses noires.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

8. Nébrie testacée.

Nebria testacea.

Nebria testacea, pectore abdomineque basi nigris.

Elle est à peu près de la grandeur de la Nébrie brévicolle. Tout le corps est d'une couleur testacée, avec l'extrémité des élytres tirant un peu sur le jaune ; la poitrine & la base de l'abdomen noires. Le corcelet n'est guère plus large que la tête ; il a au milieu une ligne longitudinale, enfoncée, courte ; une autre arquée, assez profonde, près du bord antérieur, & une transversale, moins marquée, près du bord postérieur. Les élytres sont fortement striées, & on remarque de petits points enfoncés, très-rapprochés dans chaque strie.

Je l'ai trouvée, courant par terre, près du rivage de la mer, dans l'île de Scio.

9. Nébrie obscure.

Nebria fuscata.

Nebria alata picea, elytris punctato-striatis tibiisque dilutioribus. Bonelli. *Obs. Ent. pag.* 44. *n°.* 2.

Elle ressemble beaucoup à la Nébrie brévicolle, dont elle n'est peut-être qu'une variété, n'en différant que par la couleur, qui, au lieu d'être noire, est tantôt d'un châtain tirant plus ou moins au noir, tantôt d'une couleur presque rousseâtre, avec les jambes & les élytres toujours d'une teinte plus claire ; les stries se terminent de la même manière, & les points enfoncés des élytres sont aussi les mêmes.

Elle se trouve sur les Alpes.

10. Nébrie de Balbi.

Nebria Balbi.

Nebria nigra, pedibus piceis, femoribus quatuor anticis rufis, elytris striis lævibus.

Nebria Balbi. Bon. *Obs. Ent. pag.* 45. *n°.* 3.

Elle ressemble à la Nébrie érythrocéphale, mais elle est un fois plus petite. Les antennes sont grisâtres, un peu velues, avec les quatre premiers articles noirs & lisses. La tête est lisse, noire, luisante. Le corcelet est d'un noir luisant, plus large que long, très-étroit postérieurement, tronqué en ligne droite, tant à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure, rebordé sur les côtés, marqué d'un enfoncement transversal vers sa base. Les élytres sont noires, luisantes, marquées de stries très-enfoncées, sans pointillures remarquables. L'espace qui est entre la deuxième & la troisième strie porte trois points médiocrement enfoncés. Les trois stries voisines de la suture atteignent le bout des élytres où elles paroissent se réunir ; les suivantes se perdent séparément avant d'y arriver. Les pattes sont rousses, mais les cuisses postérieures, les jambes & les tarses ont une couleur beaucoup plus terne, & paroissent même quelquefois tout-à-fait noires.

Elle se trouve sur les Alpes, vers le Mont-Cenis.

11. Nébrie psammode.

Nebria psammodes.

Nebria alata, capite thoraceque rufescentibus, elytris nigris, margine rufo.

Carabus psammodes *niger, subdepressus, capite, thorace, limbo elytrorum, antennis pedibusque lividè rufis.* Ross. *Faun. Etr. Mant. p.* 85. *n°.* 193.

Nebria psammodes. Bonell. *Obs. Ent. p.* 47. *n°.* 4.

Elle reſſemble à la Nébrie arénaire, mais elle eſt plus petite. Les antennes, la tête, le corcelet, les pattes & le bord extérieur des élytres ſont d'un fauve-pâle. L'abdomen, la partie poſtérieure de la poitrine & les élytres ſont d'un noir-luiſant. Celles-ci ſont ſtriées, & les ſtries paroiſſent ſimples. Le corcelet eſt en cœur, & eſt proportionnellement plus étroit que dans la Nébrie arénaire. La tête eſt marquée de deux enfoncemens longitudinaux à ſa partie antérieure.

Elle ſe trouve en Italie.

Seconde famille. Aptères.

12. Nébrie de Hellwig.

Nebria Hellwigii.

Nebria aptera atra, antennis pedibuſque ruſeſcentibus, elytris ſtriatis.

Carabus Hellwigii. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 89. *fig.* 4.

Alpeus Hellwigii. Bonell. *Obſ. Ent. p.* 53.

Elle reſſemble beaucoup à la Nébrie érythrocéphale, mais elle eſt un peu plus petite. Les antennes & les antennules ſont d'un fauve-obſcur. La tête eſt d'un fauve-noirâtre plus ou moins foncé. Le corcelet eſt noir, luiſant, en cœur, rebordé, marqué d'une ligne enfoncée, courbe, vers ſa partie antérieure, d'une autre droite vers la partie poſtérieure, & d'une ligne longitudinale qui les unit. Les élytres ſont noires, luiſantes, avec la future quelquefois d'un fauve plus ou moins obſcur; elles ſont ſtriées, & les ſtries paroiſſent ſimples ou très-foiblement ponctuées. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur. Elle eſt aptère.

Elle ſe trouve en Autriche.

13. Nébrie tibiale.

Nebria tibialis.

Nebria aptera nigra, ſubtùs picea; antennarum baſi pedibuſque ruſeſcentibus, elytris punctato-ſtriatis.

Alpeus tibialis. Bonell. *Obſ. Ent. p.* 54.

Elle eſt à peu près de la grandeur de la Nébrie de Hellwig, mais un peu plus large. Les antennes ſont noires, avec les quatre premiers articles d'un brun-fauve. Les antennules ſont d'un brun-fauve. La tête eſt noire, luiſante, marquée à ſa partie antérieure de deux enfoncemens longitudinaux. Le corcelet eſt noir, luiſant, figuré comme dans les eſpèces précédentes. Les élytres ſont ſtriées, & les ſtries marquées de petits points enfoncés, très-rapprochés. Le deſſous du corps eſt noir ou d'un brun-noir. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur, avec les cuiſſes plus obſcures.

Elle ſe trouve ſur les montagnes de la Ligurie.

14. Nébrie jayet.

Nebria gagates.

Nebria aptera, atra, nitida, antennis palpiſque ſuſco-ruſeſcentibus, elytris profundè ſtriatis.

Alpeus gagates. Bonell. *Obſ. Ent. p.* 54.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes & les antennules, dans l'eſpèce que j'ai ſous les yeux, & qui m'a été communiquée par M. Bonelli, ſont d'un brun-fauve; elles étoient noires dans l'individu qu'il a décrit. Tout le corps eſt noir, luiſant. La tête a deux impreſſions longitudinales à ſa partie antérieure. Le corcelet eſt en cœur; ſes bords latéraux ſont un peu plus élevés & un peu plus rugueux que dans les autres eſpèces, & la ligne longitudinale du milieu eſt bien marquée. Les élytres ſont profondément ſtriées, & au fond des ſtries on remarque, avec la loupe, de très-petits points enfoncés. Elle eſt aptère.

Elle ſe trouve ſur les Alpes.

15. Nébrie d'un brun-marron.

Nebria caſtanea.

Nebria aptera caſtanea, antennis, ore pedibuſque rufis, elytris punctato-ſtriatis.

Alpeus caſtaneus. Bonell. *Obſ. Ent. p.* 55.

Elle reſſemble beaucoup à la Nébrie ferrugineuſe, mais le corcelet eſt un peu plus étroit & ſes bords ſont un peu plus élevés. Les antennes & la bouche ſont rougeâtres. Le corps eſt d'un brun-marron, & quelquefois d'un brun de poix, avec les rebords du corcelet un peu plus clairs. Les élytres ont des ſtries finement pointillées. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur. Elle eſt aptère comme les précédentes.

Elle ſe trouve ſur les Alpes.

16. Nébrie anguſticolle.

Nebria anguſticollis.

Nebria aptera, nigra, antennis pedibuſque obſcurè rufis, thorace anguſto.

Alpeus anguſticollis. Bonell. *Obſ. Ent. p.* 59. *n°.* 5.

Elle eſt un peu plus grande que la Nébrie d'un brun-marron, & elle a le corcelet proportionnellement plus étroit que les eſpèces qui précèdent. Les élytres ſont auſſi un peu plus étroites à leur baſe. Le corps eſt noir, luiſant, avec les antennes, la bouche & les pattes d'un fauve-obſcur. La tête n'a pas les deux impreſſions que l'on remarque à la plupart des autres eſpèces, & la ligne longitudinale du corcelet eſt peu marquée. Ses bords latéraux ſont auſſi peu élevés & liſſes. Les élytres ont des ſtries dans leſquelles on remarque de petits points enfoncés. Elle eſt aptère.

Elle ſe trouve ſur les Alpes.

NÉCROBIE. *Necrobia.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Clairones.

Les Nécrobies ont les antennes courtes, en masse; les mandibules courtes, aiguës, arquées, intérieurement dentées; la tête large, à moitié enfoncée dans le corcelet; les élytres assez dures; quatre articles aux tarses, assez larges, presque bilobés.

Presque tous les insectes qui attaquent les substances animales, ainsi que la plupart de ceux qui vivent dans le bois mort, ou qui détruisent nos meubles & nos provisions, ont été pendant longtems désignés sous le nom générique de *Dermeste*. Linné, qui créa pour ainsi dire la science entomologique, n'ayant à nous présenter qu'un petit nombre d'insectes, crut devoir les réunir dans des cadres peu nombreux, faciles à distinguer. Les genres que ce célèbre naturaliste établit, étant clairs & précis, suffirent, pendant quelque tems, aux recherches qu'on avoit à faire; mais depuis que cette science est plus généralement cultivée, depuis que les mœurs & la manière de vivre des insectes nous ont offert une infinité de merveilles qu'on ne soupçonnoit pas auparavant, depuis qu'on a eu le bon esprit de voir que l'étude de ces petits animaux avoit ses applications dans les arts & dans la médecine, & qu'elle se lioit à l'économie végétale & animale; depuis surtout que leur nombre surpasse, dans nos collections, celui des plantes, on a été obligé de former, de tems en tems, de nouvelles subdivisions, & de multiplier les genres en raison des découvertes que l'on a faites.

Geoffroy sépara de bonne heure des Dermestes les insectes dont il est ici question, pour les réunir aux Clairons, avec lesquels ils ont effectivement bien plus de rapport. Degeer & Fabricius en firent de même, & j'ai suivi dans ce Dictionnaire l'exemple qui m'étoit donné. M. Latreille est le premier qui ait senti que ces insectes devoient être séparés des uns & des autres, & former un genre particulier, auquel il a donné le nom de *Nécrobie*, formé du mot grec *necros*, qui signifie *un mort, un cadavre*, parce que c'est dans les charognes qu'on les trouve ordinairement. Je me suis empressé d'adopter ce genre dans mon *Entomologie*; mais, à peu près dans le même tems, M. Paykul établissoit le même genre sous le nom de *Corynètes*, qui a été adopté par Fabricius dans son dernier ouvrage.

Les Nécrobies s'éloignent des Dermestes par le nombre des articles des tarses, puisque ceux-ci en ont cinq, & que les autres n'en ont que quatre. Quelques différences dans les parties de la bouche séparent les Nécrobies des Clairons; dans les premières, les antennules antérieures sont presque sécuriformes, tandis qu'elles sont terminées par un article ovale & tronqué dans les derniers.

Les antennes sont placées à la partie latérale antérieure de la tête, un peu au-devant des yeux: elles sont composées d'onze articles, dont le premier est allongé, assez gros; les suivans sont grenus, égaux entr'eux; les trois derniers sont en masse, & ont une forme triangulaire.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, large, assez courte, échancrée & ciliée.

Les mandibules sont cornées, aiguës, unidentées intérieurement.

Les mâchoires sont cornées à leur base, coriacées & bifides à leur extrémité: les divisions sont inégales; l'extérieure est large & ciliée; l'intérieure est courte, un peu arquée, à peine ciliée.

La lèvre inférieure est petite, courte, presque membraneuse, un peu échancrée.

Les antennules antérieures sont une fois plus longues que les mâchoires: elles sont composées de quatre articles, dont le premier est très-petit, à peine apparent; le second est allongé, conique; le troisième est court, arrondi; le dernier est allongé, un peu plus large à son extrémité, presque sécuriforme. Les antennules postérieures, un peu plus courtes que les antérieures, sont composées de trois articles, dont le premier est très-petit, à peine apparent; le second est étroit, allongé, presque conique; le dernier est large, triangulaire, sécuriforme.

La tête est un peu moins enfoncée dans le corcelet que celle du Clairon. Les yeux sont arrondis, un peu saillans.

Le corcelet est arrondi, un peu déprimé: il est aussi large en arrière qu'en avant; ce qui distingue, au premier coup-d'œil, ce genre d'insecte du Clairon, dont le corcelet est presqu'en cœur.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les tarses nous ont paru, dans les trois premières espèces que nous avons observées, composés seulement de quatre articles assez distincts; le second & le troisième sont presque triangulaires, légèrement garnis en dessous de houpes de poils.

Ces insectes sont ornés de couleurs assez belles: leur démarche est lente, & leur vol est peu rapide. On les trouve quelquefois sur les arbres & sur les fleurs; mais ils fréquentent plus particulièrement les charognes & les dépouilles desséchées d'animaux. La larve, qui se nourrit de ces dernières substances, a le corps allongé, ovale, formé de plusieurs anneaux: elle a six pattes écailleuses & deux crochets vers l'anus, également écailleux; elle prend son accroissement assez vîte, & subit sa métamorphose dans les mêmes lieux où elle a vécu.

NÉCROBIE.

NECROBIA. Latr. DERMESTES. Linn. CLERUS. Geoff. Deg.

CORYNETES. Payk. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse; premier article, gros; les suivans, grenus; les trois derniers formant une masse triangulaire.

Mandibules arquées, aiguës, intérieurement dentées.

Quatre antennules; les postérieures sécuriformes; le dernier article des antérieures tronqué.

Tête enfoncée en grande partie dans le corcelet.

Quatre articles aux tarses; le troisième large, triangulaire.

ESPÈCES.

1. Nécrobie violette.

Velue, bleue, luisante; antennes et pattes noires.

2. Nécrobie rufipède.

D'un noir-bleu; corcelet velu; base des antennes et pattes rouges.

3. Nécrobie ruficolle.

Violette; corcelet et base des élytres rouges.

4. Nécrobie abdominale.

D'un noir-bleuâtre; abdomen rouge.

5. Nécrobie sanguinicolle.

Velue, d'un bleu-violet; corcelet et abdomen rouges.

1. Nécrobie violette.

Necrobia violacea.

Necrobia. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 156. *pl.* 77. *fig.* 5. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 274.

Nécrobie violette. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c.

Corynetes violaceus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 275.

Corynetes violaceus. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 285. *n°.* 1.

Voyez dans ce Dictionnaire, pour la deſcription & les autres ſynonymes, l'art. Clairon, *n°.* 24.

2. Nécrobie rufipède.

Necrobia rufipes.

Necrobia rufipes. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tom.* 1. *fig.* 2. a. b.

Corynetes rufipes. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *pag.* 286. *n°.* 2.

Voyez, dans ce Dictionnaire, l'article Clairon, *n°.* 25.

3. Nécrobie ruficolle.

Necrobia ruficollis.

Necrobia ruficollis. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 9. *p.* 156. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 1. *p.* 274.

Necrobia ruficollis. Oliv. *Ent. tom.* 4. *genre* 76 *bis. tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Corynetes ruficollis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 286. *n°.* 3.

Voyez l'article Clairon, *n°.* 26.

4. Nécrobie abdominale.

Necrobia abdominalis.

Necrobia nigro-cæruleſcens, abdomine rufo.

Corynetes abdominalis. Fab. *Syſt. Eleut.* 1. *pag.* 286. *n°.* 4.

Elle reſſemble aux précédentes, mais elle en diffère par le corps moins velu & par l'abdomen rouge. Elle ſe trouve aux Indes orientales.

5. Nécrobie ſanguinicolle.

Necrobia ſanguinicollis.

Dermeſtes ſanguinicollis. Panz. *Naturf.* 24. *pag.* 10. *n°.* 13. *tab.* 1. *fig.* 13.

Corynetes ſanguinicollis. Fab. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 287. *n°.* 5.

Cet inſecte a été placé parmi les Dermeſtes. *Voyez* Dermeste, *n°.* 16.

NÉCROPHAGES. *Necrophagi.* Huitième famille de l'Ordre des Coléoptères, établie par M. Latreille, dont les caractères, tirés du dernier ouvrage de cet auteur, ſont les ſuivans : cinq articles aux tarſes, palpes très-appareus; antennes ne ſe logeant point dans une cavité particulière du corcelet, & n'étant point en maſſue ſolide, cette maſſue formée de deux articles au moins.

Cette famille eſt compoſée des genres ſuivans : Nécrophore, Bouclier, Agyrte, Scaphidie, Cholève, Mylœque, Ips, Dacné, Colobique, Thymale, Nitidule, Byture, Cerque & Micropèple. (*Voyez ces mots dans le Dictionnaire ou dans les Supplémens.*)

Les Nécrophages ſe nourriſſent tous, dans leur premier état, de matière animale plus ou moins décompoſée, & de la ſanie putride qui découle des plaies des arbres ou qui eſt le produit de la putréfaction des Champignons : quelques-uns auſſi paroiſſent attaquer les ſubſtances végétales avant même leur décompoſition.

NÉCROPHORE. *Necrophorus.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Nécrophages.

Les Nécrophores ont deux antennes courtes, terminées par une maſſe groſſe, ovale ou preſque ronde, perfoliée; la tête diſtincte du corcelet; celui-ci fort grand, preſqu'aplati, rebordé; les élytres plus courtes que l'abdomen; les pattes de devant dentées; cinq articles aux tarſes, dont les antérieurs ciliés.

Les Nécrophores ont été placés, par Linné & la plupart des entomologiſtes, parmi les Boucliers. Scopoli & M. Geoffroy les ont rangés parmi les Dermeſtes. Gleditſch avoit donné à un de ces inſectes le nom latin *Veſpillo*, qui ſignifie *Foſſoyeur*, parce qu'il l'avoit trouvé occupé à cacher dans la terre les cadavres des petits animaux qu'il deſtine à ſa nourriture, & M. Fabricius, ayant trouvé des caractères propres à établir un genre, lui a donné le nom de *Nécrophore*, qui ſignifie auſſi *Foſſoyeur*, & qui ſe rapporte de même aux habitudes de ces inſectes.

Les antennes courtes, en maſſe groſſe, preſqu'arrondie, & les mâchoires compoſées de deux pièces, dont l'une externe, longue, amincie à ſa baſe, & preſque ſemblable à une antennule, diſtinguent ſuffiſamment les Nécrophores des Boucliers & des Dermeſtes.

Les antennes des Nécrophores ſont à peu près de la longueur de la tête, & compoſées d'onze articles, dont le premier eſt long & un peu renflé; le ſecond eſt petit, très-court; les ſuivans ſont arrondis; les quatre derniers forment une maſſe aſſez groſſe, preſqu'arrondie, perfoliée.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure eſt cornée, échancrée & ciliée.

Les mandibules ſont cornées, arquées, pointues, ſans dents.

Les mâchoires ſont preſque cornées, compoſées de deux pièces, dont l'une externe eſt arrondie, mince à ſa baſe, un peu arquée, preſque de la longueur de l'antenne; l'autre pièce eſt courte & aſſez large.

La lèvre inférieure eſt avancée, cornée à ſa baſe, membraneuſe à ſon extrémité, amincie, légérement échancrée.

Les antennes antérieures ſont filiformes & compoſées de quatre articles, dont le premier eſt très-petit; les deux ſuivans ſont égaux & coniques; le dernier eſt un peu plus étroit & preſque cylindrique. Elles ont leur inſertion à la baſe de la pièce extérieure des mâchoires. Les poſtérieures, preſqu'auſſi longues que les antérieures, ſont filiformes, & compoſées de trois articles preſqu'égaux. Elles ſont inférées à la partie latérale, un peu antérieure de la lèvre inférieure.

La tête de ces inſectes eſt aſſez grande, un peu inclinée & diſtincte du corcelet. Les yeux ſont oblongs & point du tout ſaillans.

Le corcelet eſt un peu aplati, rebordé tout autour, plus ou moins échancré antérieurement.

Les élytres ſont ordinairement plus courtes que l'abdomen, & cachent deux ailes membraneuſes, repliées, dont l'inſecte fait quelquefois uſage. L'écuſſon eſt aſſez grand, triangulaire, un peu obtus à ſa pointe.

Le corps a une forme un peu alongée. L'abdomen eſt aſſez court, terminé en pointe, & compoſé de ſix anneaux. Les pattes ſont groſſes & aſſez fortes. Les cuiſſes poſtérieures ſont un peu renflées; elles ont à leur baſe une appendice ou pièce ſurnuméraire, ordinairement terminée en épine aiguë. Les jambes antérieures ont une forte dent latérale, & ſont terminées par deux épines aſſez fortes.

Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles, dont les quatre premiers vont en diminuant de longueur; le dernier eſt alongé, & terminé par deux crochets aſſez forts. Les tarſes antérieurs ſont plus courts & beaucoup plus larges que les autres. Les quatre premiers articles ſont en cœur, & très-velus à leur partie inférieure.

Les Nécrophores ſont des inſectes dont l'odeur forte & déſagréable annonce les lieux qu'ils habitent, & les matières dont ils ſe nourriſſent. Ils ſervent, comme bien d'autres inſectes, à abſorber les chairs pourries, les ſubſtances excrémentitielles dont l'air pourroit être infecté. L'inſtinct, toujours d'accord avec l'organiſation, leur fait rechercher avec empreſſement les corps morts des petits animaux pour en faire leur curée : & un ſpectacle vraiment intéreſſant, c'eſt de les voir, attirés d'aſſez loin par une odeur cadavéreuſe, s'aſſocier dans leur entrepriſe, combiner leurs efforts, & jouir enſuite paiſiblement du fruit de leurs travaux. Ainſi à peine la corruption d'une taupe ou d'une ſouris ſe fait ſentir, qu'ils accourent en plus ou moins grand nombre, ſe gliſſent, & creuſent avec beaucoup d'activité la terre en rond ſous l'animal, qui s'enfonce inſenſiblement, &, ſans voir les ouvriers, on voit l'ouvrage s'achever & tout diſparoître. Quatre ou cinq de ces inſectes peuvent enſevelir de cette manière une taupe dans l'eſpace de vingt-quatre heures. C'eſt alors qu'à l'abri de toute eſpèce de crainte, ils entrent dans le corps qu'ils ont enterré, & s'en repaiſſent à loiſir. C'eſt auſſi dans ces cadavres qu'ils dépoſent leurs œufs, & que leurs larves doivent vivre.

Les larves des Nécrophores ſont longues, d'un blanc griſâtre, avec la tête brune. Leur corps eſt compoſé de douze anneaux garnis antérieurement, à leur partie ſupérieure, d'une petite plaque écailleuſe, d'un brun ferrugineux; les plaques des derniers anneaux ſont munies de petites pointes élevées. Leur tête eſt dure, écailleuſe, armée de mandibules aſſez fortes & tranchantes. Elles ont ſix pattes écailleuſes, très-courtes, attachées aux trois premiers anneaux du corps. Parvenues à toute leur croiſſance, elles s'enfoncent dans la terre à plus d'un pied de profondeur, ſe forment une loge ovale, qu'elles enduiſent d'une matière gluante pour en conſolider les parois, & s'y changent en nymphe. L'inſecte parfait en ſort au bout de trois ou quatre ſemaines.

NÉCROPHORE.

NECROPHORUS. Fabr. Oliv. Latr. SILPHA. Linn. Deg.

DERMESTES. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse; masse grande, ovale, formée de quatre articles perfoliés.

Mandibules arquées, pointues, simples.

Mâchoires bifides.

Quatre antennules filiformes.

Cinq articles aux tarses; les antérieurs ciliés.

ESPÈCES.

1. Nécrophore fossoyeur.

Noir; élytres avec deux bandes rouges; masse des antennes rouge.

2. Nécrophore des cadavres.

Noir; élytres avec deux bandes rouges; antennes entièrement noires.

3. Nécrophore américain.

Noir; corcelet rouge, bordé de noir; élytres avec quatre taches rouges.

4. Nécrophore moyen.

Noir; masse des antennes et trois taches sur les élytres, rouges.

5. Nécrophore velouté.

Noir; corcelet couvert d'un duvet rousseâtre; élytres avec deux bandes rouges.

6. Nécrophore marginé.

Noir; élytres avec le bord extérieur, l'extrémité et une tache suturale vers la base, rouges.

7. Nécrophore germanique.

Noir, avec le bord latéral des élytres ferrugineux.

8. Nécrophore inhumeur.

Noir; élytres sans tache, avec trois lignes peu élevées.

1. Nécrophore fossoyeur.

Necrophorus vespillo.

Necrophorus ater, elytris fasciâ duplici ferrugineâ; antennarum clavâ rufâ. Lnt. ou Hist. nat. des Ins. t. 2. genre 10. n°. 1. tab. 1. f. a. b. c. d.

Necrophorus vespillo. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 1. p. 247. n°. 4. — Syst. Eleut. t. 1: pag. 333. n°. 7.*

Silpha vespillo *oblonga, atra, clypeo orbiculato, inæquali; elytris fasciâ duplici ferrugineâ.* Linn. *Syst. Nat. p. 569. n°. 2. — Faun. Suec. n°. 444.*

Dermestes thorace marginato; elytris abscissis, nigris; fasciis duabus transversis, undulatis, latis. Geoffr. *Ins. tom. 1. p. 93. n°. 1. pl. 1. fig. 5.*

Necrophorus vespillo. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom. 9. p. 270. tab. 78. fig. 9. — Gen. Crust. & Ins. tom. 2. p. 5.*

Panz. *Faun. Ins. Germ. Fasc. 2. tab. 21.*

Herbst. *Coleopt. 5. tab. 30. fig. 4.*

Illig. *Cor. Bor. tom. 1. p. 354. n°. 3.*

Silpha nigra, elytris truncatis, abdomine brevioribus; fasciâ latâ, duplici, ferrugineâ, transversâ, undatâ. Degeer, *Mem. Inf. tom. 4. p. 168. pl. 6. fig. 1.*

Scarabæus fœtidus primus Aldrovandi. Raj. *Inf. p. 106.*

Scarabæus moschi odore. Frisch. *Inf. 12. pag. 28. tab. 3. fig. 2.*

Roesel. *Inf. tom. 4. tab. 1. fig. 1. 2.*

Scarabæus majusculus, niger, duabus luteis fasciis undulatis transversim ductis supra alarum thecas. List. *Loq. p. 381. n°. 2.*

Vespillo. Gleditsch, *Act. Berol. 1752. p. 53.*

Pollinctor vulgaris, major & minor. Voet. *Coleopt. p. 33. tab. 30. fig. I & III.*

Bergstr. *Nomenclat. 1. 10. 14. tab. 1. fig. 14.*

Silpha. Schœff. *El. Inf. tab. 114. — Icon. Inf. tab. 9. fig. 4.*

Dermestes vespillo. Scop. *Ent. Carn. n°. 33.*

Silpha vespillo. Pod. *Mus. Græc. p. 23.*

Silpha vespillo. Schrank, *Enum. Inf. Austr. n°. 74.*

Silpha vespillo. Laichart, *Inf. tom. 1. p. 87. n°. 1.*

Dermestes vespillo. Fourc. *Ent. Parif. 1. p. 17. n°. 1.*

Silpha vespillo. Vill. *Ent. tom. 1. p. 73. n°. 2.*

Les antennes sont noires, avec les trois derniers articles ferrugineux. La tête est noire. Le corcelet est noir, couvert, sur les bords, de poils roussâtres; il est rebordé, coupé antérieurement, arrondi postérieurement, & marqué d'une ligne longitudinale, peu enfoncée. L'écusson est assez grand, triangulaire, noir. Les élytres sont plus courtes que l'abdomen, noires, avec deux bandes ondées, jaunes ou fauves. Le dessous du corps est noir, & la poitrine est couverte de poils courts, très-serrés, roussâtres.

Il se trouve dans presque toute l'Europe, dans les cadavres. Il répand une odeur très-fétide.

2. Nécrophore des cadavres.

Necrophorus mortuorum.

Necrophorus ater, elytris fasciâ duplici ferrugineâ; antennarum clavâ nigrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 1. pag. 248. n°. 5. — Syst. Eleut. t. 1. p. 333. n°. 8.*

Illig. *Cor. Bor. tom. 1. p. 354. n°. 4.*

Panz. *Faun. Germ. Fasc. 41. tab. 3.*

Herbst. *Coleopt. 5. tab. 30. fig. 6.*

Payk. *Faun. Suec. tom. 1. p. 324. 2.*

Il ressemble beaucoup au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété, & dont il ne diffère qu'en ce que les antennes sont entièrement noires.

Il se trouve en Allemagne, dans les cadavres.

3. Nécrophore américain.

Necrophorus americanus.

Necrophorus niger, thorace ferrugineo, nigro marginato; elytris maculis quatuor ferrugineis. Ent. ou Hist. nat. des Ins. tom. 2. genre 10. n°. 2. tab. 1. fig. 3.

Necrophorus grandis. Fabr. *Ent. Syst. em. t. 1. p. 247. n°. 3. — Syst. Eleut. tom. 1. p. 334. n°. 3.*

Voet. *Coleopt. tab. 30. fig. II.*

Silpha vespillo. Linn. *Mus. Lud. Ulr. p. 37.*

Il ressemble beaucoup au Nécrophore fossoyeur, mais il est plus grand. Les antennes sont noires, avec la masse grosse, ovale, ferrugineuse. La tête est noire, avec une tache au front, cordiforme, d'un rouge-ferrugineux. Le corcelet est rouge, un peu élevé, avec les bords noirs, déprimés; il est coupé antérieurement & arrondi postérieurement. L'écusson est assez grand & triangulaire. Les élytres sont plus courtes que l'abdomen; elles sont lisses, noires, avec quatre taches transversales, rougeâtres. Le dessous du corps est noir, & la poitrine est couverte de poils roux. Les pattes sont noires.

Il se trouve dans l'Amérique septentrionale.

4. Nécrophore moyen.

Necrophorus medianus.

Necrophorus ater, antennarum clavâ, elytrorumque maculis tribus ferrugineis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 4.

Il eſt un peu plus grand que le Nécrophore foſſoyeur, auquel il reſſemble beaucoup. Le corcelet eſt plus arrondi, plus convexe, plus liſſe. Les antennes ſont noires, avec la maſſe preſque globuleuſe, ferrugineuſe. Les élytres ſont noires, avec deux bandes rouges, ſinuées, interrompues à la future, & n'atteignant pas le bord extérieur, & une tache de la même couleur à l'angle de la baſe. La poitrine eſt noire, couverte d'un duvet doré. L'abdomen eſt noir, avec un duvet doré ſur ſes bords latéraux. Les pattes ſont noires.

Il ſe trouve en Caroline, d'où il a été apporté par M. Boſc.

5. Nécrophore velouté.

Necrophorus velutinus.

Necrophorus ater, thorace auro holoſeriſeo, elytris faſciis duabus rufis. Fab. *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 334.

Il reſſemble beaucoup, pour la forme, la grandeur & les couleurs, au Nécrophore foſſoyeur. Les antennes & la tête ſont entiérement noires. Le corcelet eſt noir, & couvert d'un duvet ſerré, rouſſeâtre. Les élytres ſont noires, avec deux bandes ſinuées, rouges, à peine interrompues à la future. Le bord extérieur eſt d'un rouge-pâle. Le deſſous du corps eſt noir, avec un duvet rouſſeâtre ſur la poitrine.

Il ſe trouve en Géorgie, en Caroline.

6. Nécrophore marginé.

Necrophorus marginatus.

Necrophorus ater, elytris margine exteriore apiceque maculâque communi tranſverſâ rufis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 334. *n°.* 6.

Il eſt de la grandeur du Nécrophore foſſoyeur. Les antennes manquoient à l'individu décrit par Fabricius. La tête eſt noire, avec une tache en croiſſant, près du chaperon. Le corcelet eſt plane, noir, ſans tache. Les élytres ſont noires, avec le bord extérieur, une tache à l'extrémité, qui ſe réunit à la couleur du bord, mais ne va pas juſqu'à la future; une tache commune, tranſverſe, au deſſous de l'écuſſon, rouges. Le deſſous du corps eſt noir, avec la poitrine couverte d'un duvet d'un roux-doré.

Il ſe trouve en Amérique.

7. Nécrophore germanique.

Necrophorus germanicus.

Necrophorus ater, elytrorum margine laterali ferrugineo. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 10. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Silpha germanica *oblonga, atra, clypeo obrotundo inæquali marginato; elytris obtuſiſſimis, margine laterali ferrugineis.* Linn. *Syſt. Nat. pag.* 569. *n°.* 1.

Necrophorus germanicus *ater, thorace obrotundo, inæquali.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 247. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 333. *n°.* 1.

Silpha nigra major *tota atra, elytris truncatis, abdomine brevioribus.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 4. *p.* 173. *n°.* 2. *pl.* 6. *fig.* 4.

Aldrov. *Inſ. p.* 454. *tab.* infer. *fig.* 1.

Pollinctor niger. Voet. *Coleopt. t.* 30. *f.* 4. 5.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 218. *fig.* 1.

Sulz. *Inſ. tab.* 2. *fig.* 10.

Natuſ. 6. *tab.* 4.

Bergst. *Nomenclat.* 1. *tab.* 10. *fig.* 9.

Dermeſtes ciſterianus. Four. *Ent. Par.* 1. *p.* 17. *n°.* 2.

Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 73. *n°.* 1.

Paik. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 322. *n°.* 1.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 333. *n°.* 2.

Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 41. *tab.* 1.

Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 50. *fig.* 2.

Il eſt plus grand que le Nécrophore foſſoyeur. Les antennes ſont noires, & la maſſe qui les termine, eſt arrondie & ferrugineuſe à ſon extrémité. La tête eſt groſſe, noire, avec une tache ferrugineuſe au front. Le corps eſt noir, luiſant. Le corcelet eſt élevé, un peu mégal, rebordé, arrondi poſtérieurement. L'écuſſon eſt triangulaire, aſſez grand. Les élytres ſont tronquées à leur extrémité, plus courtes que l'abdomen, pointillées, avec trois lignes longitudinales, élevées, très-peu marquées, & le bord extérieur courbé, ferrugineux. La poitrine eſt couverte de quelques poils roux. Les pattes ſont aſſez groſſes. Les antérieures ont une forte dent latérale, & deux épines mobiles à leur extrémité.

Il ſe trouve en Allemagne, au nord de l'Europe, & aux environs de Paris, dans les cadavres.

8. Nécrophore inhumeur.

Necrophorus humator.

Necrophorus ater, elytris immaculatis, lineis

tribus elevatis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 10. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 2. c. d. e.

Necrophorus humator. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 1. *p.* 247. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. t.* 1. *p.* 333. *n°.* 2.

Scarabæus antennis clavatis, clavis in annulos diviſis. Rai, *Inſ. p.* 107. *n°.* 1.

Dermeſtes thorace marginato, elytris abſciſſis, totus niger. Geoffr. *Inſ. tom.* 1. *p.* 99. *n°.* 2.

Scarabæus majuſculus, ex toto niger. List. *p.* 381.

Gleditsch, *Abhandl.* 3. B. *p.* 224. *n°.* 2. *t.* 1. *fig.* B.

Silpha humator. Goeze, *Beytr. p.* 190. *n°.* 2.

Illig. *Cor. Bor. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 1.

Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 41. *tab.* 2.

Herbst. *Coleopt.* 5. *tab.* 50. *fig.* 3.

Payk. *Faun. Suec.* 1. *p.* 323. *n°.* 1. *β.*

Il reſſemble beaucoup au précédent, mais il eſt plus petit. La tête eſt en proportion plus petite & ſans tache. Le corcelet eſt plus arrondi, plus inégal. Les lignes élevées des élytres ſont un peu plus marquées, & le bord extérieur eſt noir.

Il diffère quelquefois en ce qu'il eſt un peu plus petit, & que tout le corps eſt d'un brun-marron.

Il ſe trouve en Allemagne, aux environs de Paris, dans les cadavres.

NÉCYDALE. *Necydalis.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Cérambycins.

Les Nécydales ont les antennes filiformes, plus courtes que le corps; les yeux antérieurement échancrés ou en forme de reins; les élytres courtes, tronquées ou fubulées; les cuiſſes renflées vers leur extrémité; quatre articles aux tarſes, dont le dernier eſt large & bilobé.

On commence à trouver le mot de Nécydale dans Ariſtote, *Hiſt. nat. lib.* 5. *cap.* 19; mais le paſſage où il en fait mention eſt ſi obſcur, que les diſcuſſions des plus habiles critiques n'ont pu encore l'éclaircir. Il eſt probable que ce grand-homme a moins voulu nommer un inſecte, que déſigner une métamorphoſe, une nouvelle manière d'être de celui qu'il avoit en vue. Ne ſerait-ce pas un Bombix, conſidéré dans l'état de nymphe ou quittant cette enveloppe? On filoit, ſuivant Ariſtote, la coque qui renfermoit cette nymphe: tels ſont les premiers veſtiges d'un uſage, ſemblable à celui que nous faiſons de la coque du ver à ſoie.

Dans les actes d'Upſal, le nom de Nécydale fut appliqué vaguement à des inſectes de pluſieurs genres, très-différens les uns des autres. Le célèbre Linné en reſtreignit la dénomination, & ſi l'on en excepte un ſeul inſecte, notre Téléphore nain, ſes Nécydales furent d'abord les mêmes que les nôtres; mais, trompé par quelques reſſemblances dans les élytres & dans la forme du corps, il joignit aux vraies Nécydales des inſectes d'un autre genre, ceux que nous avons rangés ſous le nom d'*Œdemère*.

L'hiſtorien des inſectes des environs de Paris ne connut, des Nécydales de Linné, que deux eſpèces, le Téléphore dont nous avons parlé ci-deſſus, & la Nécydale fauve, qu'il a placée parmi les Leptures.

Les Œdemères ou les Nécydales de la ſeconde diviſion de Linné furent, aux yeux de M. Fabricius, les ſeules Nécydales; & les véritables, celles dont Linné avoit d'abord formé ſon genre, trouvèrent leur place parmi les Leptures. Cette réunion diſparate a ceſſé d'avoir lieu dans les dernières éditions de ſes ouvrages.

Mais pourquoi appelle-t-il *Molorchus* ce que Linné nomme *Nécydale?* Pourquoi ne pas reſpecter l'autorité de ce grand naturaliſte? Pourquoi ſe permettre de changer, ſans néceſſité, les noms qu'il a employés? Quant à nous, fidèles à la loi que nous nous ſommes impoſée, de conſerver religieuſement les dénominations des premiers entomologiſtes, nous avons appelé Nécydales les inſectes que Linné a fait connoître comme tels, ou ceux qu'il a eus particuliérement en vue. Quant aux Nécydales de M. Fabricius, voyez le mot Œdemère.

En examinant avec attention les caractères des Nécydales, on voit qu'elles appartiennent évidemment à la famille des Capricornes, & à la diviſion de ceux qui ont leurs antennes poſées ſur une échancrure ou entaille que l'on remarque à la partie antérieure des yeux. L'organiſation de leur bouche a de grands rapports avec celles des Capricornes proprement dits & des Saperdes; mais les antennes de ceux-ci ſont ſétacées, & celles des Nécydales ſont filiformes. Leur lèvre inférieure eſt profondément échancrée; ce qui ne ſe remarque pas dans les Saperdes. La plupart des Callidies ont à la vérité leurs antennes filiformes; mais leurs antennules ſont renflées à leur extrémité, & elles diffèrent en cela de celles des Nécydales, qui les ont filiformes. Nous ne les comparons pas aux Priones & aux Spondyles, que leurs antennes en ſcie ou à articles grenus, leurs mâchoires ſimples ou à deux diviſions très-petites & coniques, ſéparent facilement des autres genres de cette grande famille.

Les élytres des Nécydales, beaucoup plus courtes que le corps, ou fort rétrécies & terminées en pointe, laiſſant à découvert une partie des ailes, nous fourniſſent un dernier caractère diſtinctif, & qui achève d'iſoler ce genre de ſes voiſins.

Les antennes des Nécydales ſont filiformes, plus courtes que le corps, compoſées de onze articles, dont le premier eſt grand, courbé, renflé & arrondi à ſon extrémité; le ſecond très-petit; les ſuivans ſont preſque cylindriques, un peu amincis à leur baſe. Les derniers ſont plus courts & cylindriques.

Elles ont leur insertion dans une échancrure ou entaille formée à la partie antérieure des yeux.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est petite, coriacée, presque carrée, avec le bord antérieur droit & entier.

Les mandibules sont cornées, courtes, déprimées, triangulaires, sans dentelures, avec la pointe légérement crochue.

Les mâchoires sont coriacées, cylindriques, comprimées, terminées par deux divisions petites, presque membraneuses, dont l'extérieure plus avancée, obtuse; l'intérieure plus courte & finissant en pointe.

La lèvre inférieure est courte, membraneuse, très-évasée au bord supérieur: son support est coriacé, large, arrondi latéralement.

Les antennules sont courtes, égales, filiformes, & terminées par un article plus long que les autres, & obtus ou tronqué. Les antérieures sont composées de quatre articles, dont les trois premiers sont courts; elles ont leur insertion sur le dos des mâchoires, vers leur extrémité. Les postérieures sont composées de trois articles, dont les deux premiers sont plus petits que le dernier; elles ont leur insertion sur les côtés de la lèvre inférieure, vers leur milieu.

Le corps des Nécydales est étroit, alongé, presque cylindrique.

La tête est presqu'aussi large que le corcelet, pointue & un peu inclinée en devant, arrondie ou presque cylindrique postérieurement. Les yeux, placés sur les côtés, sont assez grands, en forme de reins ou en croissant.

Le corcelet est arrondi ou presque cylindrique, inégal, à peine moins large que la base de l'abdomen ou l'insertion des élytres.

L'écusson est fort petit & presqu'arrondi.

Les élytres sont, ou très-courtes, arrondies, tronquées, ou rétrécies & terminées en pointe divergente. Dans quelques espèces, les ailes sont ordinairement presqu'entièrement à nu, & légérement plissées à leur extrémité; dans les autres, elles ne sont découvertes que vers le bout & dans l'entre-deux des élytres; elles sont presqu'aussi plissées que celles des autres Coléoptères.

La poitrine est assez forte, & l'abdomen est alongé, rétréci à son origine, quelquefois presque en fuseau ou en massue.

Les pattes ont leurs cuisses alongées, rétrécies depuis leur base jusqu'au milieu, & terminées par un renflement arrondi ou ovale. Les pattes postérieures sont plus longues que les autres, & leur masse est alongée, plus étroite que celle des autres. Les tarses ont quatre articles, dont le premier est alongé, le second triangulaire, le troisième bifide, & le dernier armé de deux crochets de grandeur moyenne.

Nous n'avons point d'observations sur les métamorphoses des Nécydales. Nous présumons que la larve vit dans la substance du bois, & qu'elle n'en sort que sous la forme d'insecte parfait. Le tuyau conique que Degeer a remarqué à l'anus d'une espèce, rend très-vraisemblable cette supposition.

NÉCYDALE.

NECYDALIS. Linn. Deg. Fabr. Oliv. Latr. LEPTURA. Geoff.

MOLORCHUS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, un peu plus courtes que le corps, insérées sur une entaille des yeux.

Quatre antennules filiformes.

Élytres courtes, tronquées ou terminées en pointe divergente.

Quatre articles aux tarses; le troisième large, bifide.

ESPÈCES

1. Nécydale majeure.

Noire; élytres courtes, ferrugineuses; antennes guère plus longues que la moitié du corps.

2. Nécydale mineure.

Noirâtre; élytres courtes, marquées d'une ligne blanche.

3. Nécydale des Ombellifères.

Noire; élytres courtes, testacées, sans tache.

4. Nécydale bigarrée.

Élytres courtes, obscures, avec l'extrémité noire; abdomen noir, avec des bandes jaunes.

5. Nécydale anale.

Noire; élytres courtes; pattes et extrémité de l'abdomen fauves.

6. Nécydale abdominale.

Mélangée de noir et de jaune; abdomen et pattes postérieures rouges; élytres subulées.

7. Nécydale fauve.

Élytres subulées; corps noir; antennes et élytres rougeâtres.

8. Nécydale sanguinicolle.

Noire; corcelet rouge; élytres subulées, obscures.

9. Nécydale fasciée.

Fauve; corcelet arrondi, avec des bandes noires, jaunes et fauves.

10. Nécydale nigricorne.

Fauve; antennes et extrémité de l'abdomen noirs; élytres rétrécies, noires, avec la base fauve.

1. Nécydale majeure.

Necydalis major.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis ferrugineis, antennis brevioribus. Ent. tom. 4. genre 74. n°. 1. tab. 1. fig. 1. a. b.

Necydalis major. Linn. *Syſt. Nat. p.* 641. *n°.* 1. — *Faun. Suec. n°.* 838.

Necydalis ichneumonea *nigra, elytris abbreviatis rufo-fuſcis, pedibus rufis, antennis corpore brevioribus.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 148. *tab.* 5. *fig.* 1.

Leptura abbreviata, *elytris dimidiatis, ferrugineis, immaculatis antennis brevibus.* Fabr. *Syſt. Ent. p.* 199. *n°.* 18. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 160. *n°.* 35.

Molorchus abbreviatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 356. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 374. *n°.* 1.

Muſca cerambyx major. Schœff. *Monogr.* 1753. *fig.* 1. 2. — *Elem. Inſ. tab.* 13. *fig.* 2. *& tab.* 88. — *Icon. Inſ. tab.* 10. *fig.* 10. 11.

Necydalis major. Laick. *tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 1.

Necydalis major. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 277.

Necydalis major. Fourc. *Ent. Par.* 1. *p.* 174. *n°.* 2.

Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 41. *tab.* 20.

Paik. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 129. *n°.* 1.

Elle a environ un pouce de longueur. Elle eſt noire, fort alongée, reſſemblant au premier coup-d'œil à un Ichneumon. Les antennes ſont d'un roux-jaunâtre, avec le quatrième article plus court que ceux qui lui ſont contigus. La lèvre ſupérieure & les antennules ſont rouſſeâtres. La tête a une ligne enfoncée ſur le front. Le corcelet eſt pubeſcent, luiſant, preſque cylindrique, un peu rétréci antérieurement, avec un ſillon longitudinal au milieu. L'écuſſon eſt d'un roux-jaunâtre. Les élytres ſont fauves, très-courtes, arrondies à leur extrémité, rebordées, finement pointillées, un peu élevées près du bord extérieur. Les ailes ſont ordinairement découvertes, de la longueur de l'abdomen, avec quelques plis vers leur extrémité, & pluſieurs nervures jaunâtres. L'abdomen eſt fort long, très-étroit, aminci vers ſon origine. La poitrine eſt pubeſcente. Les pattes ſont d'un roux-jaunâtre : les poſtérieures ſont beaucoup plus longues, & les cuiſſes ſont noires à leur extrémité.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, très-rarement autour de Paris.

2. Nécydale mineure.

Necydalis minor.

Necydalis fuſca, elytris abbreviatis, apice lineolâ albâ. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Necydalis minor *elytris teſtaceis, apice lineolâ albâ, antennis corpore longioribus.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 641. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 837.

Necydalis ceramboides fuſca, elytris abbreviatis, lineolâ obliquâ albâ, capite thoraceque nigris; antennis rufis, corpore longioribus. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 5. *p.* 151. *n°.* 2.

Leptura dimidiata. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 37.

Molorchus dimidiatus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 3.

Necydalis minor. Scop. *Ent. Carn. n°.* 179.

Necydalis minor. Laichart, *Inſ. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 2.

Schœff. *Monogr.* 1753. *fig.* 6. 7. — *Icon. Inſ. tab.* 95. *fig.* 5.

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 7. *fig.* 51.

Necydalis minor. Vill. *Ent. tom.* 1. *p.* 278. *tab.* 1. *fig.* 32.

Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 41. *tab.* 21.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 130. *n°.* 2.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont d'un fauve-obſcur. La tête & le corcelet ſont noirs. Les élytres ſont courtes, d'une couleur teſtacée-obſcure, avec une petite ligne blanche, oblique, vers l'extrémité. Le deſſous du corps eſt noirâtre, avec le bord des anneaux argenté. Les pattes ſont d'un fauve-obſcur, avec la partie renflée des cuiſſes, noirâtre.

Elle ſe trouve en Europe ſur les fleurs.

3. Nécydale des Ombellifères.

Necydalis Umbellatarum.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis, teſtaceis, immaculatis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Necydalis Umbellatarum. Linn. *Syſt. Nat. p.* 641. *n°.* 3.

Leptura Umbellatarum. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 192. *n°.* 21. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 160. *n°.* 38.

Molorchus Umbellatarum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 4.

Necydalis minima. Scop. *Ent. Carn. n°.* 180.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 95. *fig.* 4.

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 6. *fig.* 1.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 131. *n°.* 3.

Elle eſt petite, noire, un peu velue. Les antennes ſont d'un brun-noirâtre, preſque de la longueur du corps. Le corcelet eſt preſque cylindrique, légérement inégal. Les élytres ſont très-courtes, pointillées, d'un brun-jaunâtre. Les ailes ſont étendues, noirâtres. Les pattes ſont d'un brun-noirâtre, avec l'origine des cuiſſes & les tarſes d'une couleur plus claire.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les fleurs en Ombelle.

4. Nécydale bigarrée.

Necydlis variegata.

Necydalis abdomine atro, faſciis fulvis, elytris abbreviatis, fuſcis apice nigris.

Molorchus variegatus, *elytris abbreviatis, abdomine atro, faſciis fulvis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 357. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 375. *n°.* 2.

Les antennes ſont noirâtres, de la longueur du corps. La tête eſt noire, avec le front jaunâtre. Le corcelet eſt noir, avec le bord antérieur, le bord poſtérieur, & une ligne tranſverſe au milieu, d'un jaune-fauve. L'écuſſon eſt jaune-fauve. Les élytres ſont courtes, noirâtres, avec la future griſe & l'extrémité noire. La poitrine eſt noire, tachée de jaune-fauve. L'abdomen eſt noir, avec une bande d'un jaune-fauve à la baſe ſupérieure, une autre enſuite en deſſous; un anneau vers l'extrémité, qui l'entoure entiérement; après l'anneau, une bande dorſale, & enſuite l'anus terminé par un point fauve. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec les tarſes noirâtres.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

5. Nécydale anale.

Necydalis analis.

Necydalis nigra, elytris abbreviatis, pedibus abdominiſque apice fulvis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 4.

Elle eſt un peu plus grande que la Nécydale fauve. Les antennes ſont fauves, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir, arrondi, un peu inégal. Les élytres ſont très-courtes, fauves, avec un peu de l'extrémité noire. La poitrine eſt noire. L'abdomen eſt noir, avec l'extrémité fauve. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. ?

6. Nécydale abdominale.

Necydalis abdominalis.

Necydalis flavo nigroque varia, abdomine pedibuſque poſticis rufis, elytris ſubulatis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 5. *tab.* 1. *fig.* 5.

Elle eſt un peu plus grande que la Nécydale fauve. Les antennes ſont noires, de la longueur de la moitié du corps. La tête, le corcelet, les élytres & la poitrine ſont mélangés de noir & de jaune-rouſſeâtre. Les élytres ſont ſubulées & plus courtes que l'abdomen. Les cuiſſes ſont renflées. Les quatre pattes antérieures ſont noires, avec la baſe des cuiſſes fauve. Les pattes poſtérieures & l'abdomen ſont fauves, ſans tache.

Elle ſe trouve à Cayenne.

7. Nécydale fauve.

Necydalis rufa.

Necydalis elytris ſubulatis, nigra, elytris antenniſque rufis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 6. a. b.

Necydalis rufa. Linn. *Syſt. Nat. p.* 642. *n°.* 6.

Necydalis rufa. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 353. *n°.* 17. — *Syſt. Eluet. tom.* 2. *p.* 372. *n°.* 22.

Leptura nigra, elytris pedibuſque rubeſcentibus lividis; coleoptris attenuatis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 220. *n°.* 22.

Leptura attenuata. Fourc. *Ent. Pariſ. tom.* 1. *p.* 84. *n°.* 28.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 94. *fig.* 8.

Elle eſt une fois plus petite que la Nécydale majeure. Le corps eſt noir, avec un duvet obſcur. Les antennes ſont plus ou moins fauves, avec le premier article & quelquefois l'extrémité des autres, noirs. Le corcelet eſt arrondi, avec un tubercule luiſant de chaque côté, & une tache blanche aux angles. L'écuſſon eſt blanchâtre. Les élytres ſont rouſſeâtres ou d'un rouge-teſtacé, ſubulées, un peu plus courtes que l'abdomen, ponctuées, avec une ligne élevée vers l'extrémité : la baſe, le bord extérieur & l'extrémité ſont noirs. La poitrine & l'abdomen ont ſur les côtés des taches foyeuſes, blanches. Les pattes ſont fauves. Les cuiſſes des quatre antérieures ſont renflées, noires.

Elle ſe trouve dans preſque toute l'Europe, ſur les fleurs en Ombelle.

8. Nécydale ſanguinicolle.

Necydalis ſanguinicollis.

Necydalis nigra, thorace rubro, elytris ſubulatis fuſcis. Ent. tom. 4. *genre* 74. *n°.* 7. *tab.* 1. *fig.* 7.

Elle eſt un peu plus grande que la Nécydale mineure. Les antennes ſont noires, un peu plus courtes que le corps. La tête eſt noire. Le corcelet eſt inégal, d'un rouge-ſanguin. Les élytres ſont amincies, noirâtres. Le corps eſt noir en deſſous, avec la baſe des cuiſſes poſtérieures & les jambes rougeâtres.

Elle ſe trouve dans l'Amérique ſeptentrionale, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

9. Nécydale

9. NÉCYDALE fasciée.

NECYDALIS fasciata.

Necydalis rufescens, thorace rotundato, nigro, flavo rufoque fasciato. Ent. tom. 4. genre 74. n°. 9. tab. 1. fig. 9.

Elle ressemble à la Nécydale fauve. Les antennes sont d'un brun-ferrugineux. La tête est rousseâtre, avec le tour des yeux jaune. Le corcelet est arrondi & orné de quatre bandes noires, de deux jaunes, & d'une au milieu, fauve. Les élytres sont fauves, rétrécies, de la longueur de l'abdomen. Le dessous du corps & les pattes sont fauves. L'extrémité de l'abdomen est noirâtre.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

Du cabinet de M. Van-Lennep.

10. NÉCYDALE nigricorne.

NECYDALIS nigricornis.

Necydalis rufa, antennis apiceque abdominis nigris, elytris angustatis nigris, basi rufis. Ent. genre 74. n°. 8. tab. 1. fig. 8.

Elle est de la grandeur de la Nécydale majeure. Les antennes sont noires, de la longueur du corps. La tête & le corcelet sont fauves. Les élytres sont amincies au milieu, noires, avec la base fauve. Les ailes sont noires. La poitrine & la base de l'abdomen sont fauves. La partie postérieure de celui-ci est noire, avec deux taches fauves. Les pattes sont fauves, avec les tarses & les jambes postérieures noires.

Cette espèce, que je n'ai pu assez examiner, appartient peut-être au genre Saperde. Elle se trouve à Surinam.

Du cabinet de M. Raye.

NÉIDE. *Neides.* Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Corisies.

Les Néides se font remarquer par les antennes longues, coudées au milieu; par la trompe collée contre la poitrine; par la tête terminée en pointe.

Fabricius avoit, dans son pénultième ouvrage, placé les Néides parmi les Gerris; il les en a séparés dans le dernier, en changeant, sans nécessité, le nom que M. Latreille leur avoit déjà donné, en celui de *Berytus*. Comme M. Latreille est le premier qui ait établi ce genre, le nom qu'il lui a donné doit, à notre avis, être religieusement conservé, lorsqu'il n'y a d'ailleurs aucune raison de le changer.

Les antennes des Néides paroissent, au premier coup-d'œil, n'être composées que de deux articles, à peu près égaux en longueur; mais, si on les examine attentivement, on en distingue cinq; savoir: un premier, très-court & cylindrique; un second, fort long, cylindrique & renflé à son extrémité; un troisième, court, aminci à sa base; un quatrième, long & cylindrique; un dernier, court & ovale. Ces antennes sont portées en avant & sont ordinairement coudées au milieu; elles ont leur insertion un peu au-devant des yeux.

La trompe est collée au dessous de la tête, & s'avance entre les premières pattes. Elle est formée de quatre articles, dont le premier est plus gros & à peine plus long que les suivans; le dernier est terminé en pointe. Elle renferme, suivant Fabricius, trois soies égales.

La tête est plus étroite que le corcelet, & se termine en avant en pointe émoussée, ou pour mieux dire, il y a à la partie supérieure de la tête une protubérance qui s'avance en arc & dépasse l'origine de la trompe. Les yeux sont arrondis & saillans, & on n'apperçoit point de petits yeux lisses.

Le corcelet est plus étroit à sa partie antérieure, qu'à celle qui touche aux élytres; il est plane en dessus, & marqué de trois lignes élevées, dont deux forment les angles latéraux.

Les élytres dépassent un peu l'abdomen ou sont au moins aussi longues que lui.

L'écusson est petit & triangulaire.

Le corps est étroit, alongé, & les pattes sont tenues, assez longues. Les cuisses sont un peu renflées à leur extrémité. Les jambes sont cylindriques, & les tarses ont trois articles, dont le dernier est armé de deux petits ongles crochus.

Le corps des Néides est alongé, fort mince & d'une petite dimension. La larve & l'insecte parfait vivent sur les plantes & sur les arbres, & diffèrent en cela des Gerris, qu'on ne trouve que sur la surface des eaux douces.

NÉIDE.

NEIDES. LATR. BERYTUS. FABR. CIMEX. LINN.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes presqu'aussi longues que le corps, coudées au milieu, composées de cinq articles, dont le premier très-court; le second long, en masse; le dernier court et ovale.

Trompe quadriarticulée, collée au dessous de la tête.

Trois soies égales.

Pattes longues, minces; extrémité des cuisses en masse.

ESPÈCES.

1. NÉIDE tipulaire.

Grise; masse des antennes et des cuisses postérieures, noire.

2. NÉIDE culiciforme.

D'un gris-clair, sans tache; dernier article des antennes noir.

3. NÉIDE clavipède.

Cendrée; pattes courtes; cuisses en masse.

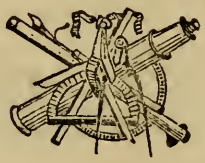

1. Néide tipulaire.

Neides tipularia.

Neides grisea, clava antennarum femorumque posticorum nigra.

Neides tipularia. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 12. *p.* 209. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 3. *p.* 120.

Cimex tipularius. Linn. *Syst. Nat. pag.* 733. *n°.* 120. — *Faun. Suec. n°.* 975.

Gerris tipularius. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 192. *n°.* 18.

Berytus tipularius. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 264. *n°.* 1.

Frisch. *Ins. tom.* 7. *p.* 28. *tab.* 20.

Elle a un peu plus de deux lignes de long. Les antennes sont grises, avec le milieu & l'extrémité noirs. Le corps est gris, avec quelques points noirs sur les élytres. Les pattes sont grises, avec la partie renflée des cuisses postérieures noirâtre. Les élytres ont quelques lignes élevées : le corcelet en a trois.

Elle se trouve en Europe, sur les arbres.

2. Néide culiciforme.

Neides culiciformis.

Neides cinerea immaculata, antennarum apice nigro.

Elle ressemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Néide tipulaire. Les antennes sont cendrées, avec le dernier article seulement noir. Tout le corps, ainsi que les pattes, est d'un jaune-cendré sans tache. L'abdomen est un peu plus jaune que le reste du corps. Les élytres ont quelques lignes élevées : le corcelet en a trois, & la tête deux.

Elle se trouve à l'île de la Trinité, & m'a été donnée par feu M. Badier.

3. Néide clavipède.

Neides clavipes.

Neides cinerea, pedibus brevibus, femoribus clavatis.

Berytus clavipes. Fabr. *Syst. Rhyng. p.* 265. *n°.* 2.

Gerris clavipes *cinereus, femoribus clavatis, antennis biclavatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 192. *n°.* 20.

Elle ressemble à la Néide tipulaire, mais elle est beaucoup plus petite, & les pattes sont assez courtes.

Elle se trouve en Suède.

NÉMAPOGON. (*Voy.* Œcophore & Teigne.)

NÉMATE. *Nematus.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille de Tenthrédines.

Les Némates ont deux antennes longues, sétacées, composées de neuf articles ; les mandibules assez fortes, unidentées vers leur base ; quatre ailes veinées, dépassant l'abdomen, ayant une cellule radicale fort grande, & quatre cellules cubitales.

Ce genre, établi par M. Jurine, aux dépens des Tenthrèdes, me paroit devoir être conservé, tant à cause des différences que présentent les insectes parfaits, que par celles qu'il y a entre les larves. La différence essentielle qui existe entre les Némates, les Dolères & les Allantes, repose sur le nombre des cellules radiales & cubitales, qui n'est pas le même dans ces trois genres. Les Némates ont une cellule radiale & quatre cubitales ; les Dolères ont deux cellules radiales & trois cubitales ; & les Allantes, auxquels nous conservons le nom de *Tenthrède*, ont deux cellules radiales & quatre cubitales. Cette différence, dit M. Jurine, qui paroîtra peut-être légère à ceux qui ne voient les choses que superficiellement, acquerra toute la force dont elle est susceptible aux yeux de l'observateur, qui desire d'en connoître la cause, lorsqu'il découvrira que les larves des Némates ont vingt pattes, tandis que celles des autres en ont dix-huit & vingt-deux.

Les antennes des Némates sont sétacées, presque aussi longues que le corps, & composées de neuf articles, dont les deux premiers sont très-courts ; le second surtout est à peine apparent ; les autres sont cylindriques, mais vont un peu en diminuant d'épaisseur ; elles sont insérées sur le front, entre les deux yeux.

La tête est plus large que longue, guère plus étroite que le corcelet. Les yeux sont grands, ovales, placés à la partie latérale : on voit trois petits yeux lisses sur le vertex, disposés en triangle.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est large, coriacée, échancrée ou arrondie à sa partie antérieure, & ciliée.

Les mandibules sont cornées, arquées, creusées intérieurement, aiguës à leur extrémité, munies d'une forte dent vers leur base interne.

La trompe est courte, formée de trois pièces, dont les deux latérales, qui tiennent lieu de mâchoires, sont courtes, coriacées, entières ; la pièce du milieu est peu avancée, membraneuse, trifide.

Les antennules antérieures, une fois plus longues que les postérieures, sont formées de six articles, dont le premier est très-court, le troisième & le quatrième sont longs & assez gros ; le cinquième est long, plus mince que les précédens ; le dernier est le plus mince de tous ; elles ont leur insertion au dos des pièces extérieures de la trompe.

Les antennules postérieures ont le troisième article un peu renflé, & le dernier petit, obtus ; elles

ont leur insertion vers la base inférieure de la pièce intermédiaire de la trompe.

Le corcelet est arrondi & inégal. L'abdomen est presque cylindrique.

Les ailes sont un peu plus longues que l'abdomen ; les supérieures ont leur point marginal bien marqué, oblong ; une très-grande cellule à la suite de ce point, que M. Jurine nomme *cellule radiale*, & M. Latreille *cellule marginale*, & ensuite quatre cellules, dont la première est petite, carrée ; la seconde est beaucoup plus grande, & forme un carré long ; la troisième est plus petite, & la quatrième atteint l'extrémité de l'aile : de la seconde cellule partent deux nervures que M. Jurine nomme *récurrentes*.

Les pattes sont de longueur moyenne, & ne présentent rien de remarquable. Les jambes sont terminées par deux épines peu fortes. Les tarses sont filiformes, composés de cinq articles, dont les quatre premiers diminuent progressivement de longueur ; le dernier est terminé par deux ongles un peu fourchus & par deux petites pelotes spongieuses.

La larve de ces insectes, désignée sous le nom de *Fausse-Chenille*, a constamment vingt pattes, dont six écailleuses & quatorze membraneuses ; ce qui la distingue suffisamment des véritables Chenilles, qui n'ont jamais ce même nombre de pattes membraneuses. Les larves de Némates vivent sur différentes plantes, dont elles rongent les feuilles. Leur métamorphose s'opère de différentes manières : les unes entrent dans la terre & y filent des coques ovales, d'un tissu peu serré, dans lesquelles elles se changent en chrysalide, & d'où elles sortent sous la forme d'insecte parfait ; d'autres forment des espèces de galle, où elles subissent toutes leurs métamorphoses, & dans lesquelles elles filent aussi une petite coque d'un tissu encore plus lâche que celles qui entrent en terre. (*Voyez* Fausse-Chenille & Tenthrède.)

NÉMATE.

NEMATUS. Jur. Panz. TENTHREDO. Linn. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes ou sétacées, plus longues que le corcelet, composées de neuf articles, dont les deux premiers fort courts.

Antennules sétacées; troisième article des postérieures un peu renflé.

Mandibules unidentées.

Ailes supérieures avec une cellule radiale simple, fort grande, et quatre cellules cubitales.

ESPÈCES.

1. Némate du Saule-Marceau.

Jaune; tête, corcelet et abdomen noirs en dessus; ailes avec le point ordinaire jaune.

2. Némate du Saule.

Jaune; tête et corcelet noirs en dessus; ailes avec le point ordinaire noir.

3. Némate blonde.

Jaune; abdomen comprimé, presque transparent.

4. Némate septentrionale.

Noire; pattes postérieures comprimées et dilatées.

5. Némate lucide.

Noire, luisante; base de l'abdomen avec quatre taches fauves; pattes fauves.

6. Némate jaune.

Ferrugineuse; poitrine avec deux taches noires; base des ailes jaunâtre.

7. Némate miliaire.

Jaune; abdomen avec une rangée de taches noires.

8. Némate noire.

Noire; partie antérieure du corcelet et pattes jaunes.

9. Némate ruficorne.

Noire; antennes et pattes fauves; tarses postérieurs noirs.

10. Némate flavipède.

Noire, avec les pattes jaunes.

1. Némate du Saule-Marceau.

Nematus Capreæ.

Nematus flavus, capite, thorace abdomineque supra nigris, alis puncto ordinario flavo.

Tenthredo Capreæ. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 2. *p.* 118. *n°.* 54. — *Syst. Pyezat. p.* 55. *n°.* 30.

Tenthredo Capreæ. Linn. *Syst. Nat. pag.* 928. *n°.* 55. — *Faun. Suec. n°.* 1572.

Tenthredo Capreæ. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 65. *tab.* 8.

Nematus Capreæ. Jur. *Hymen. p.* 60.

Elle a de trois à quatre lignes de long. Les antennes sont noires, de la longueur des deux tiers du corps. La tête est jaune, avec les yeux & le vertex noirs. Le corcelet est noir en dessus, jaune en dessous. L'abdomen est jaune, avec le dos seulement noir. Les côtés sont jaunes. Les pattes sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec les nervures noires; mais l'origine, le bord extérieur & le point marginal sont jaunes.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La larve vit sur les Saules, les Grosseillers.

2. Némate du Saule.

Nematus Salicis.

Nematus flavus, capite thoraceque supra nigris, alis puncto ordinario nigro.

Tenthredo Salicis, *antennis septemnodiis, corpore flavo, vertice capitis thoraciſque nigro.* Linn. *Syst. Nat. p.* 924 *n°.* 21. — *Faun. Suec. n°.* 1548.

Tenthredo flava, capite thoraceque supra nigro. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 281. *n°.* 20.

Tenthredo Salicis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 112. *n°.* 30. — *Syst. Pyezat. p.* 40. *n°.* 52.

Tenthredo. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 2. *pag.* 999. *n°.* 17. *pl.* 38. *fig.* 1. Larva.

Frisch. *Inf. Germ.* 6. *tab.* 4.

Goed. *Inf. tom.* 1. *tab.* 18.

List. Goed. 125. *tab.* 49.

Albin. *Inf. tab.* 5. *fig.* g. h.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 1. *tab.* 1. *fig.* 18. Larva. — *Tom.* 3. *tab.* 11. *fig.* 10.

Elle est un peu plus grande que la précédente. Les antennes sont noires, presque de la longueur du corps. La tête est noire en dessus, jaune en dessous. L'abdomen est entiérement jaune. Le bord extérieur de l'aile supérieure, ainsi que le point, est noirâtre. Le dessous du corps est jaune. Les pattes sont jaunes, avec les tarses postérieurs d'un jaune-obscur.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La larve vit sur le Saule; elle a vingt pattes, dont six écailleuses, & quatorze membraneuses. Le corps est d'un bleu-verdâtre, avec les trois premiers anneaux & les trois derniers d'un jaune-fauve, & neuf rangées longitudinales de points noirs.

3. Némate blonde.

Nematus flavus.

Nematus flavus, abdomine compresso subpellucido.

Tenthredo flava. Fabr. *Syst. Pyez. p.* 37. *n°.* 39.

Nematus flavus. Jur. *Hym. p.* 60.

Elle est plus grande que les précédentes. Les antennes sont jaunes, avec les derniers anneaux un peu obscurs. Le corcelet est jaune. L'abdomen est comprimé, presque transparent, jaune, sans tache. Les ailes sont jaunâtres. Les pattes sont jaunes.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

4. Némate septentrionale.

Nematus septentrionalis.

Nematus niger, pedibus posticis compressis, dilatatis.

Tenthredo septentrionalis. Linn. *Syst. Nat. pag.* 926. *n°.* 36. — *Faun. Suec. n°.* 1558.

Tenthredo septentrionalis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 119. *n°.* 56. — *Syst. Pyez. p.* 42. *n°.* 63.

Tenthredo septentrionalis. Deg. *Mem. Inf. tom.* 2. *pars* 2. *p.* 995. *n°.* 16.

Schœffer, *Icon. Inf. tab.* 167. *fig.* 5. 6.

Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 64. *tab.* 11.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes sont noires, presqu'aussi longues que le corps. La tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen est rougeâtre au milieu, mais la base & l'extrémité sont noirs. Les cuisses sont rousses; les quatre jambes antérieures sont blanches à leur base, & rousses dans le reste de leur étendue; les tarses sont d'un brun-jaunâtre. Les pattes postérieures sont fort longues. La jambe est blanche, avec l'extrémité un peu dilatée, aplatie & noire. Les tarses postérieurs sont noirs. Le premier article est grand, dilaté, aplati.

Elle se trouve au nord de l'Europe. La larve vit en société sur l'Aulne, le Bouleau; elle a près d'un pouce de longueur & porte vingt pattes. La couleur du corps est d'un vert de mer ou d'un vert céladon; mais le premier & le dernier anneau sont d'un jaune-orange. Les pattes membraneuses sont du même jaune, mais les écailleuses sont vertes comme le reste du corps. La tête est toute noire & luisante. De chaque côté du corps, au dessus des

ſtigmates, on voit une ſuite de onze taches noires, circulaires, aſſez grandes; & plus bas que les ſtigmates il y a deux ſuites de taches ovales, noires, élevées, luiſantes, écailleuſes, & plus petites que les précédentes. Sur le deſſus du derrière on voit une plaque écailleuſe, noire, luiſante, qui couvre l'ouverture de l'anus. Tout le long du dos il y a une ligne d'un vert plus obſcur que celui du corps.

5. Némate lucide.

Nematus lucidus.

Nematus niger, nitidus, abdominis baſi maculis quatuor pedibuſque rufis.

Nematus lucidus. Jurine, *Hymen. p.* 60.

Tenthredo lucida. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 82. *tab.* 10.

Les antennes ſont noires, ſétacées, preſque de la longueur du corps. La tête eſt noire, avec la bouche jaune. Le corcelet eſt noir, avec une tache triangulaire, rougeâtre, placée de chaque côté, à la partie antérieure. L'abdomen eſt noir, marqué, vers la baſe, de quatre taches rougeâtres. Les pattes ſont rougeâtres, avec les tarſes poſtérieurs noirs. Les ailes ſont tranſpareutes, avec le point ordiuaire noir.

Elle ſe trouve en Allemagne.

6. Némate jaune.

Nematus luteus.

Nematus ferrugineus, pectore nigro biniaculato, alis baſi flaveſcentibus.

Nematus luteus. Jurin. *Hymen. p.* 60.

Nematus luteus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 90. *tab.* 10.

Les antennes ſont de la longueur du corcelet, jaunes, avec la baſe obſcure en deſſus. Tout le corps eſt d'un jaune-fauve, avec deux taches noires ſur la poitrine. Les pattes ſont de la couleur du corps. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point ordinaire jaune, & la baſe marquée d'une teinte jaune.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

7. Némate miliaire.

Nematus miliaris.

Nematus flavus, abdominis dorſo maculis ſeriatis nigris.

Nematus miliaris. Jurin. *Hymen. p.* 60.

Tenthredo miliaris, *antennis ſeptemnodis flava, abdomine lineâ longitudinali punctorum nigrorum, alis puncto flavo.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 45. *tab.* 13.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont plus longues que le corcelet, jaunes, avec les deux premiers articles & la partie ſupérieure des autres noirs. La tête eſt jaune, avec une tache ſur le front, & un point à la baſe de chaque antenne, noir. Les yeux ſont noirs. Le corcelet eſt jaune, avec une ligne courte & deux petites taches noires. L'abdomen eſt jaune, avec une tache noire ſur le milieu de chaque anneau, excepté ſur le dernier. Les pattes ſont d'un jaune-pâle. Les ailes ſont tranſparentes & ont le point ordinaire jaune.

Elle ſe trouve en Allemagne.

8. Némate noire.

Nematus niger.

Nematus niger, thorace antice pedibuſque flavis.

Nematus niger. Jurin. *Hymen. p.* 60. *tab.* 6. *gen.* 5.

Elle a environ quatre lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu plus longues que le corcelet. La tête eſt noire, avec l'extrémité des mandibules rougeâtre. Le corcelet eſt noir, avec la partie antérieure jaune. L'écuſſon eſt marqué d'un point jaune. L'abdomen eſt noir. Les pattes ſont d'un jaune-obſcur.

Elle ſe trouve en France.

9. Némate ruſicorne.

Nematus ruſicornis.

Nematus niger, antennis pedibuſque rufeſcentibus, tarſis poſticis nigris.

Elle n'a pas trois lignes de long. Les antennes ſont preſqu'auſſi longues que le corps, d'un fauve-obſcur, avec les deux premiers anneaux noirs. Les antennules ſont jaunâtres. Tout le corps eſt noir, avec un point calleux jaune à l'origine des ailes. Les pattes ſont jaunâtres, avec la baſe des quatre cuiſſes antérieures, les cuiſſes poſtérieures en entier, & les tarſes poſtérieurs, noirs. Les ailes ſont tranſparentes, avec le point ordinaire noir.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

10. Némate flavipède.

Nematus intercus.

Nematus niger, pedibus flavis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 90. *tab.* 11.

Nematus intercus. Jurin. *Hymen. p.* 60.

Tenthredo intercus *nigra, pedibus flavis, antennis ſubclavatis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 927. *n°.* 50. — *Faun. Suec. n°.* 1568.

Elle a à peine deux lignes de long. Les antennes ſont filiformes, de la longueur du corcelet. Tout le corps eſt noir, avec les pattes & la bouche jau-

nes, & un point calleux de la même couleur à la base des ailes.

La larve vit sur différentes plantes, & notamment sur le Saule; elle y forme une galle rougeâtre sur les feuilles, dans laquelle elle prend son accroissement & s'y transforme en insecte parfait.

Elle se trouve en France, en Allemagne, en Suède.

NÉMESTRINE. *Nemestrina*. Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Anthraciens.

Un insecte remarquable par la longueur de la trompe & la forme des ailes, que j'ai apporté d'Égypte, & que j'ai communiqué depuis long-tems à M. Latreille, a donné occasion à ce savant, d'établir, dans l'Ordre des Diptères, un nouveau genre d'insectes, sous le nom de *Némestrine*, qu'il place avec raison dans la famille des Anthraciens, quoique la forme de la trompe dût le rapprocher des Bombyliers.

Ce genre paroît devoir être nombreux en espèces; car j'en ai rapporté six de mes voyages: la collection de M. Bosc m'en a fourni une septième, & M. Latreille en a reçu depuis peu une huitième des bords de la Caspienne, qu'il a bien voulu me communiquer. Les Némestrines néanmoins sont encore très-rares dans les collections, & il faut croire que Fabricius n'a jamais eu occasion d'en observer; car il n'eut certainement pas manqué, d'après les caractères bien tranchés qu'offrent les antennes & la trompe, d'en établir un genre, à moins qu'il n'eût préféré de les joindre à ses Cythérées, dont elles diffèrent pourtant à bien des égards, mais dont elles se rapprochent par la forme & l'insertion des antennes.

Les caractères que M. Latreille assigne à ce genre, sont très-exacts; mais n'ayant eu sous les yeux qu'un très-petit nombre d'individus, il n'a pu observer & décrire les pièces qui forment la trompe; & c'est dans cet organe si important, si varié & si apparent dans les Diptères, qu'il faut nécessairement chercher les caractères essentiels d'un genre. Nous suppléerons à ce que cet infatigable entomologiste a omis, les circonstances dans lesquelles nous nous sommes trouvés nous ayant permis d'observer un plus grand nombre de ces insectes, qu'il n'a pu le faire.

Les Némestrines ont les antennes courtes, fort distantes l'une de l'autre; une trompe très-longue, pointue, portée en avant; les ailes réticulées à leur extrémité; les tarses terminés par trois pelotes & deux crochets.

Ces insectes diffèrent des Anthrax par la longueur de la trompe, & la distance qu'il y a d'une antenne à l'autre; ils diffèrent des Mulions de M. Latreille, ou des Cythérées de Fabricius, par les antennes composées de six articles, dont trois gros & trois fort minces. Ils diffèrent des uns & des autres par la disposition des nervures des ailes, & par le corps beaucoup moins velu.

Les antennes des Némestrines sont composées de six articles, dont trois sont assez gros: le premier est fort court, le second presque globuleux; le troisième, un peu plus gros & un peu plus long que les deux autres, est terminé en pointe. Les trois autres articles ressemblent à un fil fort menu; le dernier des trois est le plus long. Elles sont insérées fort près des yeux, & sont beaucoup plus distantes l'une de l'autre, que dans aucun autre genre de Diptères.

La trompe, aussi longue que la moitié ou les deux tiers du corps, ressemble un peu à celles des Bombilies: elle est déliée, pointue, portée en avant dans un plan un peu incliné; elle est formée de cinq pièces; savoir: la gaîne, trois soies & la languette. Celle-ci est un peu plus courte que la gaîne, & aussi longue que les deux soies latérales. Les soies sont d'inégale longueur: l'une d'elles, celle du milieu, est un peu plus courte que les deux autres. La gaîne est creusée en goutière à sa partie supérieure, & est bifide à son extrémité.

A la base inférieure de la trompe sont insérées deux antennules filiformes, triarticulées, qui se relèvent un peu & viennent se coller contre la partie latérale, un peu supérieure de la gaîne.

La tête est aussi large que le corcelet, un peu conique à l'origine de la trompe, munie sur le vertex, de trois petits yeux lisses, & sur les côtés, de deux grands yeux à réseaux, fort distans l'un de l'autre dans les deux sexes.

Le corcelet est presque cylindrique, peu convexe. L'abdomen est presque triangulaire, un peu convexe en dessus, un peu concave en dessous, terminé en pointe plus ou moins alongée, où sont placés deux petits crochets, en forme d'épines un peu recourbées.

Les pattes sont assez longues, un peu grêles. Le premier article des tarses est long; les trois suivans sont courts, presqu'égaux; le dernier est terminé par trois pelotes assez longues & égales, & par deux crochets assez forts.

Les ailes sont grandes, ordinairement ouvertes & étendues par les côtés; elles ont plusieurs nervures bien marquées, & la partie qui se trouve à l'extrémité, est régulièrement réticulée. Il n'y a que les deux dernières espèces que nous publions ici, dont l'extrémité ne soit pas réticulée. Les nervures longitudinales, dans ces deux espèces, sont disposées de même; mais il manque les nervures transversales pour produire le même réseau que dans les autres.

Le

Le balancier eſt long, fort mince, & terminé par un très-petit bouton.

Les Némeſtrines, comme tous les inſectes de la famille des Anthraciens, volent avec la plus grande légéreté, ſe tranſportent à de grandes diſtances, & ne ſe repoſent pas long-tems ſur les mêmes fleurs. Il ne leur faut que quelques inſtans pour introduire leur longue trompe au fond des calices, & en retirer tout le ſuc mielleux qui s'y trouve répandu. Souvent même, après avoir voltigé au-devant d'une fleur, & reconnu qu'elle ne leur offroit point de proviſions, ils la quittent bruſquement pour en aller flairer une ſeconde, une troiſième & quelquefois un grand nombre. Elles ne ſe repoſent que ſur celles dont le nectar n'a pas été enlevé par quelqu'autre inſecte.

Nous ne connoiſſons point encore les métamorphoſes & la larve des Némeſtrines.

NÉMESTRINE.

NEMESTRINA. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-distantes, composées de six articles, dont trois assez gros, et les trois derniers fort minces.

Trompe longue, droite, avancée, formée de cinq pièces : soies d'inégale longueur; deux aussi longues que la lèvre supérieure, une un peu plus courte.

Deux antennules filiformes, recourbées.

Ailes chargées de nervures, ordinairement réticulées à l'extrémité.

ESPÈCES.

1. Némestrine réticulée.

Cendrée; abdomen noirâtre, avec le bord des anneaux et deux taches dorsales, blanches.

2. Némestrine cendrée.

Cendrée; corcelet rayé; abdomen avec deux taches transverses, noirâtres.

3. Némestrine âtre.

Très-noire, sans tache; ailes noirâtres.

4. Némestrine abdominale.

Très-noire; abdomen rouge, avec une raie dorsale, noire.

5. Némestrine rufipède.

Très-noire; front, côtés de l'abdomen et pattes rouges.

6. Némestrine pallipède.

Noirâtre, velue de gris; pattes pâles, avec les cuisses noires.

7. Némestrine fasciée.

Cendrée, un peu rousseâtre; abdomen noir, avec des bandes blanches.

8. Némestrine anale.

Velue, cendrée; abdomen noir, avec trois bandes blanches et l'anus fauve.

1. Némestrine réticulée.

Nemestrina reticulata.

Nemestrina cinerea, abdomine nigro, segmentorum margine maculisque duabus dorsalibus albis.

Nemestrina reticulata. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom. 14. p. 319. — Gen. Crust. & Ins. tom. 4. p. 307. tab. 15. fig. 5. 6.*

Elle a près de sept lignes de long. La trompe est noire, de la longueur des deux tiers du corps. Les antennes sont noires. Le front & la base de la trompe sont couverts d'un duvet cendré, & on voit, entre le front & le vertex, une tache brune, presque lisse, triangulaire ou en cœur. Le corcelet est couvert de poils fins, cendrés, & on remarque, sur le dos, quelques lignes longitudinales plus claires. L'abdomen est noirâtre, avec le premier anneau, le bord des autres; une tache au milieu du second; une autre sur le troisième, qui manque quelquefois, d'un gris très-clair. Les cuisses sont noirâtres, avec l'extrémité fauve. Les jambes & les tarses sont fauves. On voit des poils blanchâtres sur les cuisses. Les ailes ont, dans les deux tiers de leur longueur, une teinte obscure; le tiers restant est vitré & réticulé.

Je l'ai trouvée dans les îles de l'Archipel, en Syrie, en Égypte.

2. Némestrine cendrée.

Nemestrina cinerea.

Nemestrina cinerea, thorace lineato; abdomine maculis duabus transversis, fuscis.

Elle ressemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La trompe est noire, de la longueur des deux tiers du corps. Les yeux sont bruns, un peu dorés. La tête est d'un gris-cendré, sans tache. Les trois petits yeux lisses sont noirs. Le corcelet est gris, avec quelques lignes longitudinales plus claires. L'abdomen est d'un gris-cendré, avec une tache transverse, brune, de chaque côté du second anneau. Les pattes sont d'un jaune-fauve. Les ailes ont une très-légère teinte obscure, avec le bord interne & l'extrémité vitrés. L'extrémité de l'aile est réticulée comme dans la précédente.

Je l'ai trouvée en Arabie, sur des fleurs.

3. Némestrine âtre.

Nemestrina atra.

Nemestrina atra, immaculata, alis fuscis.

Elle est à peu près de la grandeur des précédentes. La trompe est noire, un peu plus courte que le corcelet. Les yeux sont noirâtres. Tout le corps est très-noir, peu velu, luisant. On voit au dessus de la base des antennes, une petite ligne blanchâtre. Les ailes ont une teinte brune dans toute leur étendue, & sont un peu plus réticulées que les deux premières espèces.

Je l'ai trouvée en Égypte, sur des fleurs.

4. Némestrine abdominale.

Nemestrina abdominalis.

Nemestrina atra, abdomine rufo, vittâ dorsali nigrâ.

Elle a six lignes de long. La trompe est noire, un peu plus courte que le corcelet. Les yeux sont bruns. La tête est noire, avec une petite bande blanche sur le front. Le corcelet est très-noir, peu velu, luisant. L'abdomen est rouge, avec une raie noire sur le dos, qui va en diminuant un peu de largeur. Les pattes sont très-noires. Les ailes sont réticulées, & ont une teinte brune qui s'éclaircit vers l'extrémité.

Je l'ai trouvée en Égypte, sur différentes fleurs.

5. Némestrine rufipède.

Nemestrina rufipes.

Nemestrina nigra, fronte, abdominis lateribus pedibusque rufis.

Elle a environ six lignes de long. La trompe est noire, de la longueur du corcelet. Les antennes sont rouges. La tête est brune, couverte d'un duvet roux, avec le front rouge. Le corcelet est noir, avec des poils roux en dessous, sur les côtés, & fort peu en dessus. L'abdomen est rouge, avec tout le dos noir. Les pattes sont d'un rouge-fauve. Les ailes sont brunes, avec la partie réticulée transparente.

Je l'ai trouvée sur des fleurs, en Égypte.

6. Némestrine pallipède.

Nemestrina pallipes.

Nemestrina fusca, cinereo-villosa, pedibus pallidis, femoribus nigris.

Elle ressemble aux précédentes. La trompe est noire, presque de la longueur du corps. Les antennes sont noires, avec le premier article brun. Le corcelet est noirâtre, couvert d'un duvet fin, long, cendré. L'abdomen est de la même couleur, avec un duvet cendré sur le bord des anneaux. Les jambes & les tarses sont d'un ferrugineux-pâle. Les cuisses sont noires, avec l'extrémité d'un ferrugineux-pâle.

Elle se trouve à Java.

Du cabinet de M. Bosc.

7. Némestrine fasciée.

Nemestrina fasciata.

Nemestrina rufo-cinerescens, abdomine nigro, albo fasciato.

Elle reſſemble à la Némeſtrine réticulée pour la forme & la grandeur. La trompe eſt noire, de la longueur de la moitié du corps. Les antennes ſont noires. Les yeux ſont bruns, avec un léger reflet cuivreux. La tête eſt griſe, tomenteuſe. Le corcelet eſt tomenteux, d'un gris un peu rouſſeâtre. L'abdomen eſt noirâtre, avec le premier anneau d'un gris rouſſeâtre; les autres ont une bande au milieu, d'un gris fort clair. Le deſſous de l'abdomen eſt couvert de poils rouſſeâtres. Les pattes ſont noirâtres, avec quelques poils cendrés ſur les cuiſſes. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures noires : on n'y remarque pas les nervures tranſverſales qui forment le réſeau des eſpèces précédentes.

Je l'ai trouvée en Égypte, ſur différentes fleurs.

8. Némestrine anale.

Nemestrina analis.

Nemeſtrina cinereo villoſa, abdomine nigro, faſciis tribus albis anoque ruſeſcente.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La trompe eſt noire, plus longue que la moitié du corps. Les antennes ſont noires. Les yeux ſont noirâtres. La tête, le corcelet & la poitrine ſont noirâtres, mais couverts de poils fins, ferrés, gris. L'abdomen eſt noir, avec trois bandes d'un gris-blanc, placées à la baſe des anneaux. L'anus eſt d'un jaune-fauve. Les pattes ſont noires, avec un léger duvet gris.

Elle ſe trouve aux environs de la mer Caſpienne, & m'a été communiquée par M. Latreille.

NÉMOGLOSSATES. *Nemogloſſata.* Nom que M. Latreille avoit donné à ſa ſeconde diviſion des inſectes de l'Ordre des Hyménoptères, & répondant, en grande partie, au genre Apis de Linné. La lèvre inférieure eſt en forme d'une langue étroite, linéaire & fort longue : les palpes labiaux reſſemblent à des ſoies écailleuſes. Cette diviſion formoit auſſi ſa vingt-neuvième famille, devenue aujourd'hui ſa vingt-huitième, celle des Apiaires. *(Voyez ce mot dans les Supplémens.)*

NÉMOGNATHE. *Nemognatha.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Cantharidies.

Les Némognathes ont deux antennes filiformes, plus courtes que le corps; la tête inclinée; la bouche munie de mâchoires très-alongées, en forme de trompe; les élytres de largeur égale, & les tarſes filiformes, terminés par quatre crochets.

Ces inſectes ont été placés, par Fabricius, parmi les Zonites, auxquels ils reſſemblent beaucoup, & dont ils ne diffèrent eſſentiellement que par le prolongement des mâchoires & par le ſecond article des antennes, qui eſt à peu près auſſi grand que les autres. M. Latreille eſt le premier qui en ait indiqué le genre dans ſes *Conſidérations générales ſur l'ordre naturel des Cruſtacés, des Arachnides & des Inſectes.*

La bouche des Némognathes eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, avancée, arrondie, fortement ciliée à ſon bord antérieur.

Les mandibules ſont cornées, avancées, arquées, terminées en pointe, un peu creuſées intérieurement, & munies d'une petite dent vers leur baſe. A la baſe interne eſt attachée une pièce coriacée, plate, preſque tranſparente, ciliée le long de ſon bord interne, qui ne s'avance qu'aux deux tiers de la mandibule.

Les mâchoires ſont cornées, prolongées, minces, terminées en pointe fine. A leur baſe interne, elles ſont linuées & fortement ciliées.

La lèvre inférieure eſt coriacée, étroite, un peu avancée, en cœur ou bilobée à ſon extrémité.

Les antennules antérieures ſont filiformes, quadriarticulées. Le premier article eſt court, preſque cylindrique. Le ſecond eſt fort long. Le troiſième l'eſt un peu moins. Le dernier eſt auſſi long que le troiſième, & tronqué à ſon extrémité. Elles ſont inſérées à la baſe externe des mâchoires.

Les antennules poſtérieures ſont compoſées de trois articles, dont le premier eſt court & cylindrique. Le ſecond eſt preſque conique. Le troiſième, auſſi long ou même un peu plus long que le ſecond, eſt preſque cylindrique ou très-peu renflé vers ſon milieu.

Les antennes ſont filiformes, plus courtes que le corps, compoſées de onze articles, dont le premier eſt à peine plus renflé que les autres, à ſon extrémité. Le ſecond eſt preſqu'auſſi long, & les autres ſont à peu près égaux entr'eux. Elles ſont inſérées à la partie latérale antérieure de la tête, très-près des yeux.

Les yeux ſont aſſez grands, peu ſaillans, preſque réniformes; c'eſt-à-dire qu'ils ont une légère entaille à leur partie antérieure, vis-à-vis l'inſertion des antennes.

La tête eſt inclinée, un peu déprimée, de la largeur du corcelet; elle tient à celui-ci par un col fort court & étroit.

Le corcelet eſt peu convexe, arrondi ſur les côtés, plus étroit que les élytres.

L'écuſſon eſt petit & triangulaire. Les élytres ſont coriacées, un peu flexibles, de largeur preſque égale; elles couvrent deux ailes membraneuſes, repliées.

Le corps a une forme alongée, presque cylindrique.

Les pattes sont de longueur moyenne : les hanches des quatre antérieures sont assez grandes. Les cuisses & les jambes sont simples, & les tarses sont filiformes ; ils sont composés de cinq pièces aux quatre antérieurs, & de quatre aux deux postérieurs. Le premier article est fort long. Les suivans vont en diminuant de longueur. Le dernier est un peu alongé, & terminé par quatre crochets, dont les deux inférieurs sont plus minces que les deux autres.

Ces insectes, dont on ne connoit jusqu'à présent que deux espèces étrangères à l'Europe, fréquentent les fleurs dans la belle saison, & s'y tiennent fixés ordinairement comme les Cantharides, les Mylabres & les Cérocomes, dont ils ont à peu près la même manière de vivre. Nous n'avons rien à dire sur leurs larves, dont nous ignorons la manière de vivre & les métamorphoses.

NÉMOGNATHE.

NEMOGNATHA. LATR. ZONITIS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps, composées de onze articles presque égaux.

Quatre antennules filiformes.

Mâchoires cornées, très-prolongées et sétiformes.

Tarses filiformes, terminés par quatre crochets; les quatre antérieurs de cinq articles, les postérieurs de quatre.

ESPÈCES.

1. Némognathe rostré.

Testacé; poitrine et trois taches sur les élytres, noires.

2. Némognathe rayé.

Noir en dessous, testacé en dessus; élytres avec une large raie noire.

1. Némognathe roſtiré.

Nemognatha roſtrata.

Nemognatha teſtacea, pectore elytrorumque punctis tribus nigris.

Zonitis roſtrata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 7. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 24. *n°.* 10.

Nemognatha. Latr. *Conſid. ſur les Inſ. p.* 216. *genre* 216.

Il eſt de la grandeur du Némognathe rayé. La tête eſt teſtacée, & les mâchoires ſont plus longues qu'elle; mais beaucoup plus courtes que dans l'eſpèce qui ſuit. Le corcelet eſt teſtacé. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, avec un petit point noir à la baſe; un autre plus grand vers le milieu, & un troiſième à l'extrémité. Le deſſous du corps eſt teſtacé, avec la poitrine & la baſe de l'abdomen noires.

Il ſe trouve ſur la côte de Barbarie, d'où il a été apporté par M. Desfontaines.

2. Némognathe rayé.

Nemognatha vittata.

Nemognatha ſubtùs nigra, ſuprà teſtacea, elytris vittâ latâ nigrâ.

Zonitis piezata *ferruginea, elytris teſtaceis; vittâ latâ atrâ.* Fabr. *Ent. Syſt. Suppl. p.* 104.

Zonitis vittata. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 24. *n°.* 11.

Il a cinq lignes de longueur. Les antennes ſont noires. La tête eſt pointillée, teſtacée, avec une tache ſur le vertex; les antennules, la lèvre ſupérieure & les mâchoires, noires. Les mâchoires ſont preſque de la longueur du corps. Le corcelet eſt pointillé, teſtacé, avec une tache ſur le dos, noire. L'écuſſon eſt noir. Les élytres ſont pointillées, noires, avec la baſe, le bord extérieur & la future, teſtacés. Le corps & les pattes ſont noirs.

Il a été apporté de la Caroline par M. Boſc.

NÉMOPTÈRE. *Nemoptera.* Genre d'inſectes de la troiſième ſection de l'Ordre des Névroptères & de la famille des Panorpiens.

Les Némoptères ont quatre ailes, dont deux ſupérieures, réticulées, & deux inférieures, longues, linéaires; deux antennes filiformes ou ſétacées; la tête avancée en forme de bec, conique; ſix antennules filiformes, & les tarſes compoſés de cinq pièces.

Ce genre, détaché par M. Latreille, de celui de Panorpe, ſe fait remarquer ſurtout par la forme des ailes inférieures, que nous avons dit être linéaires, & par la différence que préſentent les parties de la bouche, qui ſont portées au bout d'un bec cylindrique, long & corné dans les Panorpes, & qui ſont au bout d'un avancement conique & preſque membraneux dans les Némoptères.

Les antennes ſont filiformes ou ſétacées, plus courtes ou auſſi longues que le corps, compoſées d'un grand nombre d'articles très-courts, cylindriques, un peu velus; elles ſont inſérées entre les yeux, & ſont aſſez rapprochées à leur baſe.

La bouche forme un muſeau conique, incliné: on y remarque une lèvre ſupérieure, deux mandibules, deux mâchoires, une lèvre inférieure & ſix antennules.

La lèvre ſupérieure eſt membraneuſe, alongée, conique, émouſſée ou un peu arrondie à ſon extrémité, creuſe en deſſous.

Les mandibules ſont preſque cornées, avancées, droites, pointues, & à peine courbées à leur extrémité, de la longueur de la lèvre ſupérieure.

Les mâchoires ſont membraneuſes, avancées, preſque linéaires, coudées à leur baſe, un peu plus longues que les mandibules, finement ciliées à leur bord interne.

La lèvre inférieure eſt membraneuſe, velue, avancée, de la longueur des mandibules, plus courte que les mâchoires, terminée en pointe.

Les antennules antérieures ſont courtes, minces, filiformes, biarticulées, inſérées vers l'extrémité de la mâchoire, qu'elles ne dépaſſent pas, & contre laquelle elles ſont collées.

Les antennules intermédiaires ſont filiformes, guère plus longues que les mâchoires, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt le plus long; les autres ſont preſqu'égaux & cylindriques: elles ſont inſérées à quelque diſtance du coude que fait la mâchoire.

Les antennules poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de trois articles, dont le premier & le ſecond ſont un peu plus longs que le dernier; elles ſont inſérées vers le milieu de la lèvre inférieure, & la dépaſſent un peu.

La tête n'eſt pas auſſi large que le corcelet, dont elle eſt ſéparée par un col plus étroit & cylindrique. Les yeux ſont ſaillans, arrondis & placés à la partie latérale. On ne voit point de petits yeux liſſes.

Le corcelet eſt peu convexe, de forme preſque ovale. On y remarque un enfoncement cruciforme, & un ſegment poſtérieur, fort court, d'où partent les deux ailes inférieures.

L'abdomen eſt alongé, cylindrique, compoſé de pluſieurs anneaux ou ſegmens. Les pattes ſont ſimples, grêles, de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes & compoſés de cinq articles, dont le

premier eſt très-long ; les trois ſuivans ſont courts, égaux entr'eux ; le dernier eſt plus long que ceux-ci, & terminé par deux ongles crochus.

Les ailes ſupérieures ſont d'un ovale plus ou moins alongé : les nervures qu'on y remarque, forment un réſeau très-régulier. Les inférieures ſont très-longues, fort minces, un peu contournées & un peu renflées vers leur extrémité.

Ces inſectes, dont nous ne connoiſſons point les métamorphoſes & la manière de vivre, volent fort mal, ſe tranſportent lentement & en agitant péniblement leurs ailes, à de petites diſtances ; de ſorte qu'on peut les ſaiſir avec la plus grande facilité. Je les ai vus infiniment multipliés, & m'ont paru avoir une exiſtence fort courte. Huit jours après leur première apparition, je n'en retrouvois plus, ſi ce n'eſt lorſque j'ai été de Bagdad en Perſe : comme j'allois d'un pays brûlant vers une région plus tempérée, j'ai vu, pendant plus de vingt jours de ſuite, preſque toujours auſſi abondamment la quatrième eſpèce que je décris.

NÉMOPTÈRE.

NEMOPTERA. Latr. PANORPA. Linn. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes ou sétacées ; articles très-nombreux, peu distincts.

Bouche inclinée, avancée, conique, pourvue de mandibules, de mâchoires et de six antennules filiformes.

Ailes inférieures longues, linéaires, contournées à leur extrémité.

Cinq articles aux tarses ; les trois intermédiaires fort courts.

ESPÈCES.

1. Némoptère de Cos.

Ailes jaunâtres, avec un grand nombre de points et quelques taches, noirs.

2. Némoptère sinuée.

Ailes jaunes, avec quatre bandes sinuées, noires.

3. Némoptère à balanciers.

Ailes transparentes, avec une ligne jaunâtre vers le bord extérieur.

4. Némoptère étendue.

Ailes transparentes, sans tache ; les inférieures avec deux expansions noires.

5. Némoptère pâle.

D'un jaune-pâle ; ailes transparentes ; les postérieures linéaires, blanches, avec une bande noirâtre.

6. Némoptère blanche.

Blanche, sans tache ; les inférieures sétacées.

1. Némoptère de Cos.

Nemoptera coa.

Nemoptera alis flavescentibus, punctis numerosis maculisque plurimis nigris.

Panorpa coa, *alis erectis, posticis sublinearibus longissimis.* Linn. *Syst. Nat. p.* 915. *n°.* 4.

Panorpa coa. Fabr. *Syst. Ent. p.* 314. *n°.* 5.

Panorpa halterata. Fabr. *Gen. Inf. — Mant. p.* 245. *— Mant. Inf. tom.* 1. *p.* 251. *n°.* 6.

Panorpa coa. Fabr. *Ent. Syst. Suppl. p.* 208.

Ephemera coa. Hasselq. *Iter. Inf. Class.* 5. *n°.* 90. *p.* 462. *edit. Germ.*

Acta Stockh. 1747. *p.* 176. *tab.* 6. *fig.* 1.

Nemoptera coa. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom.* 13. *p.* 20. *pl.* 97 bis. *fig.* 2. *— Gen. Crust. & Inf. tom.* 3. *p.* 186.

Panorpa coa. Coqueb. *Illustr. Inf. Decas* 1. *p.* 15. *tab.* 3. *fig.* 3.

Petiv. *Gaz.* 1. *tab.* 73. *fig.* 1.

On ne sait pas précisément quelle est l'espèce que Linné a eue en vue. Sa phrase est peu caractéristique, mais les citations annoncent que c'est celle-ci.

Quant à Fabricius, il paroît, par ses citations, qu'il a confondu ensemble deux ou trois espèces, même dans ses derniers ouvrages. La Némoptère de Cos est pourtant très-distincte de toutes les autres, si ce n'est de la seconde, avec laquelle elle a les plus grands rapports. Les antennes sont noires, filiformes, plus courtes que le corps. La tête, le corcelet & l'abdomen sont mélangés de jaune & de noir. Les ailes sont grandes, larges, presqu'ovales, d'un jaune-pâle, avec un grand nombre de points & quelques taches d'un noir peu foncé. Les inférieures sont linéaires, obscures depuis la base jusqu'au-delà du milieu; elles s'élargissent peu, & ont trois taches blanches & deux noires, alternes, la première & la dernière étant blanches. Les pattes sont pâles, avec des poils roides ou piquans noirs, & les tarses obscurs.

Elle se trouve dans les îles de l'Archipel, dans la Morée. Je l'ai trouvée abondamment en juin, dans l'île de Négrepont & aux environs d'Athènes.

2. Némoptère sinuée.

Nemoptera sinuata.

Nemoptera alis flavis; punctis fasciisque quatuor sinuatis, nigris.

Elle est un peu plus grande que la précédente, l'une ayant, les ailes étendues, de vingt-une à vingt-quatre lignes de largeur, & l'autre de vingt-six à vingt-huit. Les antennes sont noires, presque de la longueur du corps. La tête & le corcelet sont noirs, peu tachés de jaune. L'abdomen est noir, avec une ligne dorsale jaune. Les ailes supérieures sont grandes, larges, ovales, un peu oblongues, d'un jaune un peu verdâtre, avec quelques points noirs vers la base & quatre bandes très-sinuées, quelquefois interrompues, de la même couleur. Les ailes inférieures sont linéaires, longues, blanchâtres à leur base, noires au milieu, terminées, comme dans la précédente, par trois bandes ou taches blanches, & deux noires alternes. Les pattes sont pâles, avec les genoux & les tarses obscurs.

Je l'ai trouvée abondamment le 2 de juin, dans toute la plaine de Troye, qu'arrose le Scamandre.

3. Némoptère à balanciers.

Nemoptera halterata.

Nemoptera alis hyalinis, lineâ costali flavescente.

Panorpa halterata, *alis albidis reticulatis, halteribus triclavatis, corpore triplo longioribus.* Forsk. *Descript. Anim. p.* 97. *tab.* 25. *fig.* E.

Elle diffère beaucoup des précédentes. Les antennes sont filiformes, brunes, un peu plus courtes que le corps. La tête & le corcelet sont d'un jaune-brun, mélangés de jaune. L'abdomen est brun, avec une ligne dorsale jaune. Les pattes sont d'un jaune-brun. Les ailes supérieures sont oblongues, transparentes, avec le bord légérement obscur, & une ligne près de ce bord, jaunâtre, qui ne va pas jusqu'à l'extrémité. Les ailes inférieures sont brunes, depuis la base jusqu'au-delà du milieu, ensuite blanchâtres, avec une bande obscure.

Je l'ai trouvée fréquemment aux environs d'Alexandrie d'Égypte, dans les lieux incultes, au commencement du printems.

4. Némoptère étendue.

Nemoptera extensa.

Nemoptera alis hyalinis immaculatis; posticis bie.xtensis, apice nigris.

Panorpa halterata, *alis erectis pallidis, costâ fuscâ, posticis lineariibus longissimis subbiclavatis.* Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 208.

Elle a de vingt à vingt-quatre lignes de largeur, les ailes étendues. Les antennes sont noires, filiformes, de la longueur de la moitié du corps. La tête, le corcelet & l'abdomen sont mélangés de jaune & de brun. Les pattes sont jaunes. Les ailes supérieures sont oblongues, transparentes, avec un réseau noir, sans tache. Les inférieures sont linéaires, d'un blanc-obscur, depuis la base jusqu'au-delà du milieu; ensuite blanches, avec deux larges dilatations noires. La partie referrée est blanche, & l'extrémité dilatée est noire.

Je l'ai trouvée abondamment dans les lieux arrosés, depuis Bagdad jusqu'au-delà de Kermanchak, dans le mois de mai & de juin.

5. Némoptère pâle.

Nemoptera pallida.

Nemoptera pallidè flavâ, alis hyalinis immaculatis, posticis linearibus albis, fasciâ fuscâ.

Elle ressemble à la Némoptère à balanciers. Les antennes sont noirâtres, sétacées, un peu plus longues que le corps. La tête est d'un jaune-clair. Le corcelet est jaune, avec le dos mélangé de brun-clair. L'abdomen est jaune, avec la partie supérieure mélangée de brun. Les ailes supérieures sont oblongues, transparentes, sans tache, avec les nervures jaunâtres, & un petit point blanc près du bord extérieur, vers l'extrémité. Les ailes inférieures sont très-longues, très-minces, à peine plus larges vers l'extrémité, avec une seule bande large, un peu obscure à quelque distance de l'extrémité. Les pattes sont jaunes.

Je l'ai trouvée abondamment dans le désert, à quinze lieues nord-oueſt de Bagdad.

6. Némoptère blanche.

Nemoptera alba.

Nemoptera alba immaculata, alis posticis setaceis.

Elle a sept ou huit lignes de largeur, les ailes étendues. Tout le corps est blanc, sans tache. Les yeux seuls sont noirs. Les ailes supérieures sont transparentes, & ont leurs nervures blanches. Les ailes inférieures sont longues, sétacées, d'un blanc un peu obscur

Je l'ai trouvée abondamment à Bagdad, vers la fin de mai, le soir, dans les maisons.

NÉMOSOME. *Nemosoma.* Genre d'insectes de la troisième section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Xilophages.

Ces insectes sont remarquables par une forme alongée, cylindrique; la tête grande, aussi large ou même plus large que le corcelet; les antennes en masse, à peine aussi longues que la tête; les pattes simples, assez courtes; les tarses filiformes, composés de quatre pièces.

Les Némosomes ressemblent aux Platypes & aux Hylurgues par la forme alongée du corps; mais ils en diffèrent, même au premier coup-d'œil, par les antennes, dont la masse alongée n'est composée que de trois articles bien distincts. Ces antennes, dont la longueur n'excède pas la tête, sont composées de dix articles, dont le premier est fort gros; les six qui suivent sont grenus; les trois derniers forment une masse alongée.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est cornée, courte, échancrée, & fortement ciliée à sa partie antérieure.

Les mandibules sont grandes, cornées, terminées en pointe aiguë, arquée, & munies, à leur partie interne, d'une ou de deux dents peu saillantes.

Les mâchoires sont cornées, entières, un peu arquées, légérement velues, & ciliées tout le long de leur partie interne.

La lèvre inférieure est cornée, courte, très-étroite, à peine apparente.

Les antennules antérieures sont une fois plus longues que les postérieures, & composées de quatre articles, dont le premier est mince & très-court; le troisième est un peu renflé, & le dernier est un peu plus mince & ovale. Elles ont leur insertion à la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont très-courtes, & composées de trois articles, dont le premier est peu apparent, & le second est un peu plus grand que le dernier. Elles ont leur insertion à la partie antérieure de la lèvre inférieure.

La tête est fort grande, cylindrique, peu inclinée, presqu'aussi longue que le corcelet. Les yeux sont petits, arrondis, très-peu saillans, & placés vers le milieu de la partie latérale.

Le corcelet est alongé, presque cylindrique, un peu plus étroit à sa jonction aux élytres, qu'à sa partie antérieure.

Les élytres sont dures, étroites, alongées. L'écusson est très-petit & triangulaire.

Les pattes sont simples, assez courtes: les antérieures ne sont ni plus grosses ni plus longues que les autres. Les tarses sont filiformes, & composés de quatre articles, dont les trois premiers sont les plus courts & égaux entr'eux; le quatrième est alongé, & terminé par deux petits crochets.

Les Némosomes habitent, dans leur dernier état, sous l'écorce morte des arbres, & il est probable que la larve vit dans le bois & se nourrit de sa substance.

NÉMOSOME.

NEMOSOMA. LATR. COLYDIUM. HELLW. PANZ. HERBST.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes de la longueur de la tête, en masse alongée : premier article gros ; les suivans petits et grenus ; les trois derniers fort gros et distincts.

Mandibules grandes, avancées, intérieurement dentées.

Quatre antennules courtes, filiformes.

Tarses filiformes, composés de quatre pièces.

Corps alongé, étroit et cylindrique.

ESPÈCE.

Némosome alongé.

Alongé, noir ; antennes, pattes et base des élytres rougeâtres.

Némosome alongé.

Nemosoma elongatum.

Nemosoma nigrum nitidum, antennis pedibus basique elytrorum rufis.

Nemosoma elongatum. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom. 3. p. 13. tab. 11. fig. 4. — Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom. 11. p. 259.*

Colydium faſciatum. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 31. tab. 22.*

Colydium faſciatum. Herbst, *Coleopt. 7. t. 112. fig. 12.*

Il a deux lignes de longueur, & un tiers de ligne de largeur. Tout le corps eſt noir-luiſant, avec les antennes, les pattes & preſque la moitié des élytres d'un rouge peu foncé. La tête eſt finement pointillée, & marquée à ſa partie antérieure d'un fillon aſſez grand, qui s'étend juſqu'au milieu. Les élytres ſont à peine pointillées, & n'ont qu'une ſtrie peu marquée le long de la future. L'extrémité eſt quelquefois brune.

Il a été trouvé aux environs de Paris, ſous l'écorce morte d'un Orme.

NÉMOTÈLE. Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères, établi par Degeer, & adopté dans l'introduction à ce Dictionnaire, qui a reçu poſtérieurement le nom d'*Anthrax* par tous les auteurs. (*Voy. dans les Supplémens*, Anthrax.)

NÉMOTÈLE. *Nemotelus.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Stratiomydes.

Les Némotèles ont deux antennes articulées, grenues, rapprochées à leur baſe, & inſérées ſur un prolongement de la tête, en forme de bec; l'abdomen court, large, déprimé; deux ailes tranſparentes, ayant leurs nervures très-peu marquées.

Geoffroy eſt le premier qui ait diſtingué ce genre d'inſectes. Linné avoit placé, parmi les Mouches, la ſeule eſpèce qu'il eût connue, & Fabricius en avoit rangé une autre parmi les Stratiomes. Nous avions ſuivi l'exemple de ce dernier, & avions nommé, comme Degeer, *Némotèle* les Diptères qui portent actuellement le nom d'*Anthrax*, & qu'on trouvera décrits dans les Supplémens.

Les Némotèles ſont remarquables par la forme & la poſition des antennes : elles ſont un peu plus courtes que la tête, filiformes, légérement renflées au milieu; compoſées de huit articles, dont le premier eſt court, terminé en pointe; les quatre ſuivans ſont diſtincts, grenus, preſqu'égaux entr'eux : le ſecond pourtant eſt aminci à ſa baſe; le ſixième eſt plus étroit que les quatre qui précèdent; les deux ſuivans ſont très-minces, peu diſtincts. Elles ſont très-rapprochées à leur baſe, & inſérées ſur la partie ſupérieure & vers le milieu d'un prolongement conique, en forme de bec, qui ſe trouve à la partie antérieure de la tête.

Au deſſous de ce prolongement conique on voit une goutière, dans laquelle ſe place la trompe : celle-ci ne dépaſſe pas la tête dans le repos; mais lorſque l'inſecte en fait uſage & qu'il la porte en avant, elle la dépaſſe un peu, attendu qu'elle eſt coudée vers la baſe & repliée ſur elle-même. M. Latreille dit qu'elle eſt formée d'une ſeule ſoie placée en deſſous, un peu plus courte que la gaîne dans laquelle elle eſt reçue, & qu'il y a deux palpes très-courts, inſérés à la baſe latérale. Je n'ai pu appercevoir ces palpes, ni ſéparer de la trompe ou de ſa gaîne la ſoie ou les ſoies qui y ſont logées, ni voir non plus la languette qui probablement les contient.

La tête eſt arrondie, un peu plus étroite que le corcelet, dans les eſpèces ou peut-être dans les individus dont les yeux ne l'embraſſent pas entiérement. Elle eſt à peu près auſſi large que le corcelet, dans celles dont les yeux ſont fort grands, arrondis, & ſéparés, à la partie ſupérieure, par une ſimple ligne. Les yeux, dans les premières, ſont aſſez diſtans l'un de l'autre, & placés à la partie latérale. On voit ſur le vertex trois petits yeux liſſes, rapprochés, & la partie antérieure, ainſi que nous l'avons dit, eſt prolongée en cône.

Le corcelet eſt arrondi, un peu relevé, & terminé par un écuſſon ſaillant, mais ſur lequel on ne voit point les épines, qui ſe ſont remarquer dans les eſpèces des genres congénères.

L'abdomen eſt auſſi large que long, un peu déprimé, avec les côtés tranchans.

Les pattes ſont de longueur & de groſſeur moyenne, & ne préſentent, dans leur forme, rien de bien remarquable.

Ces inſectes ſont fort petits, & aſſez peu connus. On les trouve pendant l'été, ſur les fleurs qui croiſſent dans les prés humides, autour des marécages, & ſur le bord des rivières & des canaux. On n'a point encore obſervé leurs larves ni ſuivi leurs métamorphoſes.

NÉMOTÈLE.

NEMOTELUS. Geoff. Latr. Fabr. MUSCA. Linn.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes grenues, rapprochées à leur base, insérées sur un prolongement conique, composées de huit articles, dont cinq bien distincts, presque fusiformes ; les trois derniers fort minces.

Trompe coudée à sa base, rétractile, cachée sous le prolongement de la tête.

Antennules.....

Abdomen déprimé, aussi large que long.

ESPÈCES.

1. Némotèle uligineuse.

Noire ; abdomen blanc, avec la base et une bande vers l'extrémité, noires.

2. Némotèle marginée.

Noire ; bords de l'abdomen et pattes blanchâtres.

3. Némotèle nilotique.

Noire ; abdomen et extrémité du bec blancs.

4. Némotèle fasciée.

Noire ; abdomen rougeâtre, avec des bandes festonnées, noires.

5. Némotèle ponctuée.

Noire ; abdomen avec trois rangées de points jaunâtres.

6. Némotèle pusille.

Noire ; abdomen blanc, avec une tache noire à la base.

7. Némotèle frontale.

Noire, luisante ; balanciers et genoux blancs.

1. Némotèle uligineuſe.

Nemotelus uliginoſus.

Nemotelus niger, abdomine niveo baſi faſciâque apicis atris.

Stratiomys mutica. Fabr. *Gen. Inſ. Mant. p.* 305.

Nemotelus niger, abdomine niveo, apice atro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 269. *n°.* 1. — *Syſt. Antl. p.* 87. *n°.* 1.

Muſca uliginoſa. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 983. *n°.* 22.

Nemotelus niger, abdomine niveo, faſciis duabus nigris. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 543. *n°.* 1. *tab.* 18. *fig.* 4.

Nemotelus uliginoſus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 49. *tab.* 21.

Nemotelus uliginoſus. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 139. *n°.* 1. *tab.* 8. *fig.* 7.

Nemotelus uliginoſus. Schell. *Dipt. tab.* 25.

Nemotelus uliginoſus. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 276.

Elle a environ deux lignes de long. Les antennes ſont noires, un peu renflées à leur milieu. Le bec eſt noir en deſſous, blanc en deſſus. Les yeux ſont noirâtres & occupent toute la tête. Le corcelet eſt noir-luiſant. L'abdomen eſt plus large que long, d'un blanc-luiſant, avec la baſe, & une large bande vers l'extrémité, d'un noir-luiſant. La bande ne va pas juſqu'aux bords latéraux, & le noir de la bande prend une forme triangulaire. Les pattes ſont blanches, avec le milieu des cuiſſes noir : on voit auſſi du noir au milieu des jambes poſtérieures.

Elle ſe trouve en Europe, dans les prés ombragés & humides.

2. Némotèle marginée.

Nemotelus marginatus.

Nemotelus niger, abdominis margine tibiiſque albidis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 270. *n°.* 3. — *Syſt. Antl. p.* 88. *n°.* 3.

Stratiomys marginata *inermis nigra, abdominis margine tibiiſque albidis.* Fabr. *Syſt. Ent. p.* 761. *n°.* 10.

Nemotelus niger, abdomine punctis albis. Geoff. *Inſ. tom.* 2. *p.* 543. *n°.* 2.

Nemotelus marginatus. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 49. *tab.* 22.

Nemotelus uliginoſus fem. Meig. *Dipt. tom.* 1. *tab.* 8. *fig.* 8.

Cet inſecte n'eſt peut-être que la femelle du précédent, ainſi que le penſe M. Meigen. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, & les yeux ſont arrondis, peu ſaillans, & beaucoup plus petits que dans la Némotèle uligineuſe. Le corcelet eſt noir. Les balanciers ſont blancs. L'abdomen eſt noir, avec un peu du bord & une ſuite de points ſur le milieu, d'un blanc-jaune. Les pattes ſont jaunes, avec le milieu des jambes poſtérieures & des fix cuiſſes, noir.

Elle ſe trouve en Europe, dans les prés ombragés & humides.

3. Némotèle nilotique.

Nemotelus niloticus.

Nemotelus niger, abdomine apiceque roſtri albis.

Elle a deux lignes de long. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire, avec l'extrémité du bec blanche. Le corcelet eſt noir, pubeſcent; le duvet qui le couvre eſt court, gris. Les balanciers ſont blancs ou d'un jaune-blanchâtre. L'abdomen eſt d'un jaune-blanc, avec une tache tridentée, noire, à la baſe. Les pattes ſont d'un jaune-pâle, avec la baſe des cuiſſes noirâtre.

Elle ſe trouve en Égypte, ſur les bords du Nil & des canaux qui en dérivent.

4. Némotèle faſciée.

Nemotelus faſciatus.

Nemotelus niger, abdomine ruſeſcente, faſciis abbreviatis nigris.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête eſt noire, légèrement pubeſcente, avec l'extrémité ou la moitié du bec jaune. Les yeux ſont noirâtres, & n'occupent que les côtés de la tête. Le corcelet eſt noir, pubeſcent. Les balanciers ſont jaunes. L'abdomen eſt d'un jaune-fauve ou rougeâtre, avec deux tâches à la baſe de chaque anneau, arrondies poſtérieurement, & réunies de manière à former une bande courte, feſtonnée. Les pattes ſont d'un jaune-fauve.

Elle ſe trouve en Égypte, ſur les bords du Nil & des canaux qui en dérivent.

5. Némotèle ponctuée.

Nemotelus punctatus.

Nemotelus niger, abdomine lineis tribus punctorum flaveſcentium. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 271. *n°.* 4. — *Syſt. Antl. p.* 88. *n°.* 4.

Nemotelus punctatus. Coqueb. *Illuſtr. Inſ. Decas* 3. *tab.* 23. *fig.* 6.

Elle eſt un peu plus grande que la Némotèle uligineuſe. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirs, luiſans. L'abdomen eſt noir, luiſant, marqué de trois rangées de taches jaunes, plus ou moins grandes. Les pattes ſont jaunâtres, avec les jambes & la baſe des cuiſſes, noires.

Elle a été apportée de la côte de Barbarie par M. Desfontaines.

6. Némotèle pusille.

Nemotelus pusillus.

Nemotelus niger, abdomine niveo, maculâ baseos atrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 4. p. 271. n°. 5. — Syst. Antl. p. 89. n°. 5.*

Elle ressemble beaucoup à la Némotèle uligineuse. La tête est noire, avec la bouche blanchâtre. Le corcelet est noir, luisant, sans tache. L'écusson est noir, avec le bord blanc. L'abdomen est déprimé, blanc, marqué d'une tache noire à sa base. Les ailes sont transparentes, sans tache. Les pattes sont noires, avec les genoux blancs.

Elle se trouve à Tranquebar.

7. Némotèle frontale.

Nemotelus frontalis.

Nemotelus ater nitidus, halteribus geniculisque albidis.

Elle a une ligne de long. Tout le corps est noir, luisant, avec les balanciers blancs, les genoux, les tarses & les jambes antérieures, d'un jaune-blanchâtre. Les ailes sont transparentes, & les nervures à peine marquées. L'insecte que je décris est une femelle. Les yeux n'occupent qu'une partie de la tête, & le front a un enfoncement assez large & peu profond.

Je l'ai trouvé aux environs de Paris, dans une prairie humide.

Nota. Némotèle velue, *Nemotelus villosus.* Fabr. Cet insecte, décrit par Fabricius dans la collection de M. Bosc, appartient au genre Odontomye. *(Voyez ce mot.)*

NÉMOURE. *Nemoura.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Névroptères.

Les Némoures ont quatre ailes réticulées, de longueur égale; deux antennes sétacées, de la longueur du corps; la bouche armée de mandibules larges, voûtées, inégalement dentées; quatre antennules filiformes; l'abdomen terminé par deux filets fort courts, à peine visibles; les pattes assez longues, & les tarses composés de trois pièces.

Au premier aspect ces insectes ressemblent beaucoup aux Perles, mais ils en diffèrent par les antennules filiformes, les mandibules larges & dentées, la longueur du premier & du troisième article des tarses, les nervures des ailes, & en ce que l'abdomen n'est pas terminé par les deux filets sétacés qu'on remarque aux Perles.

M. Geoffroy, en séparant les Perles des Friganes, n'avoit pas fait attention aux caractères dont nous venons de parler, ou n'avoit pas jugé à propos de former deux genres des insectes si peu nombreux, & d'ailleurs si semblables sous bien des rapports. Fabricius a réuni, sous le nom de *Semblis*, non-seulement les Némoures & les Perles, mais l'Hémérobe pectinicorne, dont M. Latreille a formé un genre sous le nom de *Chauliode*, & l'Hémérobe aquatique, dont il a formé celui de Sialis.

Les antennes des Némoures sont plus longues que le corps, & un peu plus courtes que les ailes. Elles sont sétacées, & composées d'un grand nombre d'articles courts, cylindriques, peu distincts. Le premier de ces articles est fort grand, le second l'est un peu moins; mais il est le double des suivans. Elles sont insérées à la partie antérieure & latérale de la tête, un peu au-devant des yeux.

La bouche est formée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée ou presque membraneuse, assez large, un peu avancée, antérieurement tronquée.

Les mandibules sont cornées, assez larges, courtes, intérieurement creusées en cuiller, & terminées par des dentelures inégales.

Les mâchoires sont divisées en deux pièces; l'extérieure est presque membraneuse, entière; l'interne est cornée, étroite, bifide.

La lèvre inférieure est large, presque carrée; ses angles antérieurs sont arrondis, cornés; la partie interne est presque membraneuse.

Les antennules antérieures sont filiformes, composées de quatre articles, dont le second est le plus long; elles sont insérées à la partie extérieure des mâchoires. Les postérieures sont filiformes, triarticulées; elles sont insérées à la partie antérieure & latérale de la lèvre.

La tête de ces insectes est un peu penchée, aplatie, de la largeur du corps. Les yeux, à réseau, sont arrondis, saillans, placés à la partie latérale. On apperçoit sur le front trois petits yeux lisses, disposés en triangle.

Le corcelet est aplati, un peu rebordé, ordinairement plus large que long, un peu plus étroit que le corps & la tête; il donne naissance, en dessous, aux deux pattes antérieures.

Le dos, qui donne naissance aux quatre ailes, est peu élevé, & n'est guère plus large que l'abdomen. Celui-ci est un peu déprimé, composé de plusieurs anneaux, & terminé, dans les mâles, par deux crochets ou filets très-courts, qu'on n'apperçoit bien qu'en pressant un peu l'abdomen.

Les pattes sont plus longues que dans les Perles, & les tarses ont trois articles, dont le premier est fort long; le second est ordinairement fort court, & le troisième est à peu près de la longueur du premier. Il est terminé par deux petits crochets, & par un petit corps spongieux qui se trouve au milieu.

Les Némoures fréquentent les endroits humides & les bois ombragés, & ne paroissent guère qu'au printems & au commencement de l'été. Il est rare qu'on les apperçoive en automne. La larve, qui vit probablement dans l'eau, n'a point encore été remarquée, parce que ces insectes avoient toujours été confondus avec les Perles & les Friganes.

NÉMOURE.

NEMOURA. Latr. PERLA. Geoff. Deg. PHRYGANEA. Linn.

SEMBLIS. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, de la longueur du corps.

Mandibules cornées, voûtées, irréguliérement dentées sur les bords.

Quatre antennules filiformes.

Trois articles aux tarses; le premier et le dernier alongés.

Abdomen du mâle, terminé par deux filets très-courts.

ESPÈCES.

1. Némoure nébuleuse.

Pubescente, noire; pattes obscures; ailes cendrées.

2. Némoure cendrée.

Noire; pattes livides; ailes d'un cendré-obscur.

3. Némoure bigarrée.

Mélangée d'obscur et de pâle; pattes pâles.

4. Némoure cylindrique.

Noire; partie supérieure de l'abdomen pâle; les côtés ponctués de noir.

5. Némoure noire.

Noire, luisante; pattes pâles; ailes d'un cendré-obscur.

1. Némoure nébuleuſe.

Nemoura nebuloſa.

Nemoura pubeſcens, nigra, pedibus fuſcis, alis cinereis.

Nemoura fuſco-nigra, pubeſcens, abdomine pedibuſque riſeſcentibus; alis cinereis, immaculatis; nervis obſcuris. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 210.

Semblis nebuloſa. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 74. *n°.* 9.

Perla nigro-fuſca, alis ſubcinereis, pallidis; caudæ ſetis truncatis. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 232.

Perla. Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 37. *fig.* 2 & 3.

Elle a ſept lignes de longueur depuis la bouche juſqu'à l'extrémité des ailes. Les antennes ſont noirâtres, un peu plus courtes que les ailes. Le corps, dans l'animal mort, eſt noirâtre, pubeſcent. La tête eſt un peu moins large que le corcelet. Celui-ci eſt un peu plus étroit en avant qu'en arrière. Les pattes ſont d'un brun-obſcur. Les ailes ſont griſes, avec les nervures obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. Je l'ai trouvée, en mars, aſſez abondante dans un jardin.

2. Némoure cendrée.

Nemoura cinerea.

Nemoura nigra, pedibus lividis, alis fuſco-cinereis.

Phryganea nebuloſa *nigra, alis incumbentibus ſubcinereo-nebuloſis, caudæ ſetis truncatis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 908. *n°.* 2. — *Faun. Suec. n°.* 1499.

Fauſſe Frigane cendrée. Deg. *Mem. Inſ. t.* 2. *pars* 2. *p.* 730. *tab.* 23. *fig.* 16 & 17.

Elle a un peu plus de quatre lignes de longueur, de la bouche à l'extrémité des ailes. Le corps eſt noirâtre, luiſant. Les pattes ſont d'un brun-livide. La tête eſt un peu plus large que le corcelet, & celui-ci eſt plus large que long. Les ailes ſont d'un gris-obſcur, avec les nervures noires. Le premier article des tarſes eſt long, & le ſecond fort court.

Elle ſe trouve en Europe. Je l'ai trouvée en mai, dans des lieux humides.

3. Némoure bigarrée.

Nemoura variegata.

Nemoura fuſco pallidoque varia, pedibus pallidis.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Les antennes ſont noires, de la longueur des ailes. La tête & le corcelet ſont mélangés de noir & de jaunâtre. Les pattes ſont jaunâtres. Les ailes ſont griſes, avec les nervures noires. La tête eſt un peu plus large que le corcelet, & celui-ci eſt à peine plus large que long. Le ſecond article des tarſes eſt fort court.

Je l'ai trouvée à la fin de mai, dans le bois de Boulogne près Paris.

4. Némoure cylindrique.

Nemoura cylindrica.

Nemoura nigra, abdominis dorſo pallido, lateribus nigro-punctatis.

Perla cylindrica *oblonga cylindrica nigra, alis fuſcis, coſtis nigris, abdomine fulvo maculis lateralibus nigris.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 7. *p.* 599. *n°.* 6.

Elle a environ cinq lignes de long. Le corps eſt noir. L'abdomen eſt d'un jaune-livide, fauve en deſſus, avec l'extrémité noire, & une petite tache noire de chaque côté des anneaux. Les anneaux en deſſous ſont noirâtres, bordés de jaune. Les ailes ſont un peu obſcures, & ont leurs nervures noires.

Elle ſe trouve en Suède tout l'été, & plus particuliérement l'automne.

5. Némoure noire.

Nemoura nigra.

Nemoura nigra, nitida, pedibus pallidis, alis fuſco-cinereis.

Elle n'a que trois lignes de longueur. Les antennes ſont noires, de la longueur du corps. Le corps eſt noir, luiſant. Les pattes ſont livides. Les ailes ſont d'un gris-foncé, & ont un reflet irisé. Les nervures ſont noirâtres. Le corcelet eſt plus étroit que dans les eſpèces précédentes. Le ſecond article des tarſes eſt fort court.

Je l'ai trouvée dans des prés aquatiques, près de Verſailles.

NÈPE *Nepa.* Genre d'inſectes de la ſeconde ſection de l'Ordre des Hémiptères & de la famille des Hydrocoriſes.

Les Nèpes ont deux antennes très-courtes, à peine apparentes, cachées ſous les yeux; le bec court, formé de trois articles; les yeux ſaillans; les pattes antérieures en crochet; un ou deux articles aux tarſes; l'abdomen terminé par deux filets ſétacés.

Ces inſectes, vulgairement connus ſous le nom de *Scorpion aquatique*, viennent d'être ſéparés des Ranatres, parce que leur bec eſt incliné & non porté droit en avant; parce que la première pièce des pattes antérieures eſt courte, & non pas longue & cylindrique; parce que leur corps eſt ovale ou oblong & déprimé, & non pas alongé & cylindrique comme dans les Ranatres. Ils diffèrent des

Coriſes & des Notonectes, par les yeux plus ou moins ſaillans & par les pattes antérieures en crochet, & des Naucores, par ces mêmes yeux ſaillans, par la tête diſtincte du corcelet, par le nombre des articles dont les antennes ſont compoſées; enfin, par les filets ſétacés dont le corps eſt terminé.

Les antennes des Nèpes, dont Degeer a donné une bonne figure, ſont plus courtes que la tête, & cachées dans une rainure qui ſe trouve au deſſous des yeux. Elles n'ont que trois articles, dont le premier eſt fort court, à peine apparent; le ſecond eſt peu alongé, un peu renflé, & muni d'une appendice preſque cylindrique qui le dépaſſe un peu; le troiſième eſt plus mince que le ſecond, & obtus.

La tête eſt petite, placée dans une échancrure que l'on voit à la partie antérieure du corcelet. Les yeux ſont arrondis, plus ou moins ſaillans, & il n'y a point de petits yeux liſſes.

La bouche eſt en forme de trompe ou de bec courbé, fort court, diviſé en trois articles, dont le premier eſt gros, & le dernier plus mince & pointu. Ce bec ſert de gaine à trois ſoies déliées & de conſiſtance cornée, qui ſont le véritable ſuçoir de l'inſecte.

Le corcelet eſt preſque carré, un peu plus large en arrière qu'en avant, inégal en deſſus, aplati. Il donne naiſſance en deſſous aux deux pattes de devant.

Les élytres ſont coriaces en grande partie, & n'ont de membraneux que celle qui doit être croiſée. Les ailes ſont membraneuſes, étendues, croiſées, n'ayant que le bord interne qui ſoit plié.

Les pattes antérieures, que nous avons dit prendre naiſſance a la partie inférieure du corcelet, ſont formées de cinq pièces; ſavoir: la hanche, qui eſt fort courte; une pièce intermédiaire, courte, qui unit la hanche à la cuiſſe, & qui en facilite les mouvemens; la cuiſſe, qui eſt alongée, un peu renflée, creuſée en deſſous pour recevoir la jambe & le tarſe; la jambe, qui eſt plus mince que la cuiſſe, un peu courbée, & le tarſe compoſé d'une ſeule pièce terminée en pointe aiguë. Les autres pattes ſont ſimples, & le tarſe n'a qu'un ſeul article ou ſeulement deux, & alors le premier eſt fort court, peu diſtinct du ſecond. Ce tarſe eſt terminé par deux ongles crochus & mobiles. Dans les eſpèces dont les tarſes poſtérieurs ſont compoſés de deux articles, celui des pattes antérieures eſt également formé de deux pièces.

L'abdomen eſt aplati, un peu concave en deſſus, très-peu convexe en deſſous, vers le milieu, terminé par deux filets ſétacés, plus ou moins longs, qui, par leur réunion, forment un canal par lequel on croit que les Nèpes introduiſent dans leur corps l'air qui eſt néceſſaire à leur reſpiration.

Les Nèpes habitent les eaux dormantes des foſſés, des canaux, des marais, des lacs d'eau douce; elles nagent lentement, & plus ſouvent elles marchent de même ſur la vaſe qui ſe trouve au fond, cherchant à ſaiſir avec leurs pinces ou crochets les petits inſectes & les autres petits animaux qui s'y trouvent, & dont elles ſe nourriſſent. La nuit elles quittent aſſez ordinairement les eaux, & ſont alors uſage de leurs ailes, dont elles ſe ſervent avec aſſez d'agilité.

La larve, qui ſe trouve dans les mêmes eaux, ne diffère de l'inſecte parfait que par le défaut d'ailes; elle eſt, comme lui, très-carnaſſière, ne vivant que d'autres petits animaux, dont elle pompe les ſucs au moyen de ſa trompe. Cette larve ſort d'un œuf qui a une forme aſſez ſingulière: ils ſont ovales, un peu oblongs, & ſont munis, à l'un des bouts, de ſept filets déliés, qui lui donnent en quelque ſorte la figure d'une graine de quelque genre de la claſſe des Syngénèſes. Swammerdam, qui a fort bien décrit & repréſenté les œufs, parle en détail de leur arrangement dans les ovaires, qui ſont au nombre de cinq de chaque côté du ventre de l'inſecte femelle. L'arrangement de ces œufs eſt tel que les filets de celui qui eſt le plus voiſin de l'orifice, embraſſent l'œuf qui vient après; les filets de celui-ci embraſſent le troiſième, & ainſi de ſuite juſqu'au dernier. Swammerdam a également décrit & figuré les parties de la génération du mâle, qui ſont encore plus remarquables & plus compliquées que celles de la femelle. Il faut en lire les détails dans l'auteur même, car la figure eſt néceſſaire pour entendre la deſcription.

NÈPE.

NEPA. Linn. Fabr. Deg. Latr. HEPA. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes très-courtes, triarticulées, cachées sous les yeux : second article fourchu.

Trompe inclinée, courte, triarticulée ; gaîne contenant trois soies, sans languette ou lèvre supérieure.

Tête distincte, placée dans une échancrure du corcelet.

Abdomen terminé par deux filets sétacés.

Un ou deux articles aux tarses.

ESPÈCES.

1. Nèpe grande.

D'un gris-obscur, tachée de jaunâtre.

2. Nèpe annelée.

Sans filets, presqu'arrondie, d'un pâle-obscur ; jambes antérieures pâles, avec des anneaux obscurs.

3. Nèpe rustique.

Sans filets, obscure ; bord du corcelet et des élytres pâle.

4. Nèpe obscure.

Deux filets à l'abdomen ; écusson raboteux ; ailes blanches.

5. Nèpe grosse.

Deux filets à l'abdomen ; corps ovale ; abdomen jaunâtre, avec l'extrémité noire.

6. Nèpe rouge.

Obscure ; dessus de l'abdomen et nervures des ailes, rouges.

7. Nèpe noire.

Deux filets à l'abdomen ; corps noir ; abdomen de la même couleur.

8. Nèpe cendrée.

Filets de l'abdomen de la longueur de la moitié du corps ; corps oblong, cendré.

9. Nèpe maculée.

Deux filets à l'abdomen ; noire ; corcelet et écusson tachés de ferrugineux.

1. Nèpe grande.

Nepa grandis.

Nepa fuſca, flavo-maculata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 61. *n°.* 1. — *Syſt. Rhyng. p.* 106. *n°.* 1.

Nepa teſtacea, ſcutello lævi, alis albis maculis veniſque nigris. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. *n°.* 1. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 164.

Nepa ſurinamenſis *griſea, fuſco-nebuloſa, corpore oblongo, plano; thorace lævi, pedibus maculatis.* Deg. *Mem. Inſ. tom.* 3. *p.* 379. *n°.* 4.

Inſectum magnitudine Bruſci. Marcgr. *Bruſ.* 258. *fig.* 259.

Mérian, *Inſ. Sur. tab.* 56.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 26.

Stoll. *Cim. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 4.

Naucoris abdominis margine integro, ano biſpinoſo. Gronov. *Zooph. p.* 182. *n°.* 685.

Il a environ deux pouces & demi de long. Tout le corps en deſſus eſt d'un gris-brun, avec quelques taches plus obſcures ſur le corcelet & les élytres. La tête eſt un peu enfoncée dans le corcelet, & les yeux ſont grands, oblongs, peu ſaillans. Le corcelet a une ligne tranſverſale, enfoncée, un peu au-delà du milieu. L'abdomen eſt terminé par deux filets fort courts. Les cuiſſes antérieures ſont grandes, renflées, & les tarſes de toutes les pattes ont deux articles. Les quatre jambes poſtérieures ſont un peu aplaties, & ont des poils longs, ferrés, à leur partie interne. Le deſſous de l'animal eſt d'un gris-brun, plus clair que le deſſus.

Je n'ai point vu les antennes de cet inſecte, mais je ſoupçonne, d'après ce qu'en diſent Linné & Fabricius, qu'il appartient au genre Béloſtome de M. Latreille.

2. Nèpe annelée.

Nepa annulata.

Nepa ecaudata, ſubrotunda, pallidè fuſca, tibiis anticis pallidis, fuſco annulatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 61. *n°.* 2. — *Syſt. Rhyng. pag.* 106. *n°.* 2.

Elle eſt plus arrondie & plus large que les autres eſpèces; elle eſt déprimée, plane, d'un pâle-obſcur, avec le corcelet & la partie antérieure de l'écuſſon plus obſcurs. Les pattes ſont mélangées d'obſcur & de pâle. Les jambes antérieures ſont pâles, marquées d'anneaux obſcurs.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

3. Nèpe ruſtique.

Nepa ruſtica.

Nepa ecaudata, fuſca, thoracis elytrorumque margine antico albido. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. *n°.* 3. — *Syſt. Rhyng. p.* 106. *n°.* 3.

Nepa plana. Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 10. *fig.* 2.

Stoll. *Cimic. tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 6.

Le corps eſt ovale, déprimé, long de ſept ou huit lignes, & large d'environ cinq lignes, de couleur jaune-brune, avec les côtés du corcelet & des élytres plus pâles. L'abdomen a deux appendices très-courtes.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

4. Nèpe obſcure.

Nepa fuſca.

Nepa caudâ biſetâ, ſcutello rugoſo, alis nigris. Linn. *Syſt. Nat. pag.* 713. *n°.* 3. — *Muſ. Lud. Ulr.* 166.

Nepa fuſca. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. *n°.* 4. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 4.

Elle eſt une fois plus grande que la Nèpe cendrée, toute obſcure, avec les ailes blanches. L'abdomen eſt terminé par deux ſoies auſſi longues que le corps.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

5. Nèpe groſſe.

Nepa groſſa.

Nepa caudâ biſetâ, corpore ovato, abdomine flaveſcente, apice nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 62. *n°.* 5. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 5.

Elle eſt plus grande que les ſuivantes. Le corps eſt cendré. L'abdomen eſt jaunâtre, avec l'extrémité noire. Le corcelet a deux lignes élevées en carène. L'abdomen eſt terminé par deux filets velus, plus longs que le corps. Les cuiſſes ſont diviſées en anneaux noirs & cendrés.

Elle ſe trouve en Guinée.

6. Nèpe rouge.

Nepa rubra.

Nepa fuſca, abdomine ſuprà alarumque nervis rubris. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. *n°.* 2. — *Muſ. Lud. Ulr.* 165.

Nepa rubra, *caudâ biſetâ, corpore ovato, abdominis lateribus ruſis.* Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 62. *n°.* 6. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 6.

Stoll. *Cim.* 2. *tom.* 2. *tab.* 7. *fig.* 5.

Elle eſt plus grande & plus alongée que la Nèpe cendrée. Le corps eſt déprimé, obſcur. Les yeux ſont ſaillans. La tête eſt élevée en carène au milieu. Le corcelet eſt inégal & marqué d'une ligne tranſverſale, enfoncée, un peu au-delà du mi-

lieu. L'écuſſon eſt inégal. L'abdomen eſt rouge en deſſus, avec une ligne dorſale, noire; il eſt terminé par deux filets auſſi longs que le corps.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel, à Tranquebar.

7. Nèpe noire.

Nepa nigra.

Nepa caudâ biſetâ, nigrâ; abdomine concolore. Fabr. *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 7.

Nepa atra, thorace inæquali, corpore oblongo. Linn. *Syſt. Nat. p.* 713. *n°.* 4.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nèpe rouge. La tête & le corcelet ſont raboteux par des points élevés. L'abdomen eſt noir, & les ailes ſont blanches.

Elle ſe trouve en Guinée.

8. Nèpe cendrée.

Nepa cinerea.

Nepa caudâ biſetâ, corpore dimidio breviore; corpore oblongo, cinereo.

Nepa cinerea *cinerea, thorace inæquali; corpore oblongo, ovato.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 714. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 906.

Nepa cinerea. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *p.* 65. *n°.* 7. — *Syſt. Rhyng. p.* 107. *n°.* 8.

Hepa corpore ovato. Geoff. *Inſ. Par. tom.* 1. *p.* 481. *n°.* 2.

Nepa Scorpio aquaticus *griſea, corpore ovato depreſſo, thorace inæquali.* Deg. *Mem. Inſ. t.* 3. *p.* 361. *n°.* 1. *tab.* 18. *fig.* 1-13.

Nepa cinerea. Scop. *Ent. Carn. n°.* 350.

Scorpio paluſtris. Mouff. *Theatr. Inſ. p.* 321. *fig.* 2. 3. 4.

Petiv. *Gazoph. tab.* 74. *fig.* 4.

Swamm. *Bibl. Nat. t.* 1. *p.* 229. *tab.* 3. *f.* 4.

Bradley, *Works of Nat. tab.* 26. *fig.* 2. C.

Frisch. *Inſ. tom.* 7. *tab.* 15.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 22. *fig.* 1-12.

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab.* 10. *fig.* 68.

Schœff. *Elem. Inſ. tab.* 69. — *Icon. Inſ. tab.* 33. *fig.* 7. 8. 9.

Stoll. *Cim. tom.* 2. *tab.* 1. *fig. II, & fig.* 2.

Schell. *Cim. Helv. tab.* 14.

Nepa cinerea. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 12. *p.* 284. *pl.* 95. *fig.* 8. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 3. *p.* 148.

Elle eſt longue de huit à dix lignes, & large de trois à quatre. Tout le corps eſt d'un gris-obſcur; mais la partie ſupérieure de l'abdomen, lorſque les ailes ſont écartées, paroît d'un beau rouge. Les tarſes n'ont qu'un ſeul article, & les filets de la queue ſont ſétacés, de la longueur de la moitié du corps.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

9. Nèpe maculée.

Nepa maculata.

Nepa caudâ biſetâ, nigrâ; thorace ſcutelloque ferrugineo maculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. t.* 4. *p.* 65. *n°.* 8. — *Syſt. Rhyng. p.* 108. *n°.* 9.

Elle eſt une fois plus petite que la Nèpe cendrée. La tête eſt noire, avec une grande tache brune ſur le vertex. Le corcelet eſt inégal, obſcur, avec des taches rouges. L'écuſſon eſt marqué, au milieu, d'une tache rouge, dans laquelle on apperçoit une ligne ferrugineuſe. Les ailes ſont d'un pâle-obſcur. Le deſſous du corps eſt noir.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

NÉPHROTOME. *Nephrotoma.* Genre d'inſectes de l'Ordre des Diptères & de la famille des Tipulaires.

Ces inſectes, détachés depuis peu des Tipules, ont les antennes filiformes, peu velues, plus longues que la tête; le corcelet fort élevé; deux antennules longues, ſétacées; les pattes fort longues; les ailes veinées, marquées d'une cellule centrale, preſque carrée, d'où partent deux cellules preſqu'égales, qui vont parallélement ſe terminer à la pointe.

Les Néphrotomes ne ſe diſtinguent guère des Tipules & des autres genres qui en ont été détachés, que par l'arrangement des nervures des ailes. Il y a dans ces premières, deux nerfs qui, près du point marginal, partent du bord & vont aboutir à la première cellule radiale, tandis qu'on n'en remarque qu'un aux vraies Tipules; de plus, comme nous l'avons dit, de la cellule parfaite, preſque carrée, qui ſe trouve vers le milieu, partent, dans les Néphrotomes, deux cellules égales, qui vont à l'extrémité de l'aile: dans les Tipules, l'une des deux cellules ſe ſubdiviſe, ou, pour mieux dire, l'une a un pétiole qui part de cette cellule carrée.

M. Meigen a donné pour caractères aux Néphrotomes, des antennes compoſées de dix-neuf articles, dont le premier & le troiſième ſont cylindriques, le ſecond cyathiforme, en forme de taſſe ou de gobelet, & les autres réniformes. Nous n'avons trouvé cette diſpoſition d'antennes dans aucun inſecte qui reſſemblât aux Tipules; & ceux qui ont les ailes telles que les a figurées M. Meigen, ne m'ont conſtamment préſenté que douze articles aux antennes; ſavoir: le premier aminci à ſa baſe, un

peu renflé à ſon extrémité ; le ſecond très-court, un peu aminci à ſa baſe ; le ſuivant un peu plus long que le premier, un peu aplati, légérement renflé à ſa baſe, donnant naiſſance, ſur ce renflement, à quelques poils longs. Les articles ſuivans ſont ſemblables à celui-ci, ſi ce n'eſt qu'ils diminuent inſenſiblement de longueur & d'épaiſſeur, ſurtout dans les femelles. Elles atteignent à peu près, en longueur, la moitié du corcelet, & ſont inſérées au-devant de la tête, entre les deux yeux & ſous une éminence qui ſe trouve placée ſur le front.

La tête eſt petite, inclinée, placée à la partie antérieure & inférieure du corcelet, & ſéparée de celui-ci par un col court & étroit. On remarque à ſa partie ſupérieure une éminence obtuſe, ſituée entre les trois petits yeux liſſes, & à ſa partie antérieure une ſorte de muſeau, au bout duquel on voit les différentes parties de la bouche. Ce muſeau eſt terminé, à ſa partie ſupérieure, en une pointe cornée, aiguë, avancée au deſſus de la bouche, ordinairement un peu velue. Les yeux, à réſeau, ſont placés ſur les côtés ; ils ſont grands, proportionnellement à la tête, arrondis & ſaillans. Les trois petits yeux liſſes ſont diſpoſés en triangle ; les deux antérieurs ſont placés tout auprès des yeux à réſeau ; le troiſième eſt au bas de l'éminence dont nous avons parlé. Ces yeux liſſes manquent aux vraies Tipules.

La bouche ne reſſemble point à celle des autres familles de Diptères ; elle paroît compoſée de deux pièces principales, qui reſſemblent à deux grandes lèvres qui ſe meuvent latéralement, & ſont articulées à leur baſe. Lorſqu'on les ſépare, on voit d'autres lèvres qu'on diſtingue à peine : au milieu ſe trouve une fente difficile à appercevoir, par où s'introduiſent dans le corps les alimens que les lèvres ont préparés. On n'apperçoit à cette bouche rien qui reſſemble aux ſoies ou ſuçoirs des autres Diptères. A la baſe extérieure de ces lèvres ſont placées deux longues antennules, une de chaque côté, compoſées de pluſieurs articles, dont les trois premiers ſont les plus longs & les plus diſtincts ; les ſuivans ſont courts, quelquefois à peine diſtincts.

Le corcelet eſt ovale ou oblong, très-élevé, diviſé en quatre parties : la première, nommée auſſi *col, collier, épaulettes*, eſt courte, un peu relevée, ſéparée du corcelet par une ligne enfoncée ; elle donne naiſſance, en deſſous, aux deux pattes antérieures. La ſeconde pièce ou le dos paroît ſéparée de la troiſième par une ligne enfoncée ; elle donne naiſſance, en deſſous, aux deux pattes intermédiaires. La troiſième eſt celle où ſont attachées les deux ailes & d'où partent les pattes poſtérieures. La quatrième prend le nom d'*écuſſon* ; c'eſt à celle-ci que ſont attachés les balanciers.

L'abdomen n'eſt pas figuré de même dans les deux ſexes. Il eſt un peu renflé dans le milieu, & terminé en pointe dans les femelles ; il eſt plus court, preſque cylindrique, un peu renflé à ſon extrémité dans les mâles. Dans les premières le dernier anneau eſt muni de pluſieurs pièces écailleuſes, pointues, déliées, fort dures, qui ſervent à percer la terre pour y dépoſer les œufs qu'elles pondent : deux de ces pièces ſont plus longues, plus dures que les autres, & placées ſupérieurement. Le dernier anneau du mâle eſt garni de crochets & de lames écailleuſes qu'on ne voit bien qu'en preſſant le ventre. Nous entrerons dans quelques détails ſur les organes de la génération, tant du mâle que de la femelle, aux articles Tipule & Tipulaires.

Les pattes de ces inſectes ſont très-longues & très-déliées. La hanche eſt courte, mais la cuiſſe eſt fort longue, ainſi que la jambe & les tarſes : ceux-ci ſont compoſés de cinq pièces, dont la première eſt très-longue, preſqu'auſſi longue que la jambe ; la ſeconde pièce n'a pas la moitié de la longueur de la première ; les trois autres vont en diminuant de longueur ; la dernière, qui eſt fort courte, eſt terminée par deux petits crochets & deux petites pelottes ſpongieuſes.

Les ailes, au nombre de deux, ſont étroites, à peu près auſſi longues que l'abdomen, ou même un peu plus courtes ; elles ont leurs nervures bien marquées, & on y remarque, vers le milieu, près de l'extrémité, une cellule parfaite, preſque carrée, d'où partent deux cellules preſqu'égales, incomplètes, qui vont ſe terminer, preſque parallélement, à la pointe de l'aile.

Les balanciers ſont nus ou à découvert : le bouton qui les termine, eſt arrondi & porté ſur un pédicule aſſez long.

L'hiſtoire des Néphrotomes ſe lie à celle des Tipules : c'eſt, à peu de choſe près, la même organiſation extérieure, la même forme, les mêmes habitudes dans le dernier état, & probablement la même manière de ſe nourrir & de ſe transformer dans le premier. Réaumur & Degeer nous ont donné une hiſtoire détaillée de quelques-unes d'elles, qui appartiennent aux genres Tipule & Cténophore, & ce dernier en a ſuivi très-exactement une autre, qui nous paroît appartenir au genre Néphrotome, & dont nous allons tranſcrire les obſervations. C'eſt la dernière des eſpèces que nous mentionnons. Sa larve reſſemble beaucoup, au premier coup-d'œil, à une Chenille épineuſe, mais, pour peu qu'on la conſidère, on voit qu'elle en diffère eſſentiellement : elle n'a point de pattes. Le corps, qui eſt alongé & cylindrique, eſt diviſé en onze anneaux, dont le premier, qui eſt plus gros que les autres, a une figure triangulaire à angles arrondis, & dont les deux ſuivans ſont les plus courts de tous.

La tête, qui eſt très-petite, par rapport au volume du corps, eſt ovale, écailleuſe, & munie de

deux petites antennes. La bouche eſt armée de très-petites mâchoires dentelées. A la lèvre inférieure ſe trouvent attachés quelques petits barbillons très-courts, & de chaque côté de la tête on croit voir un petit œil noir.

Quand on touche la larve, ou quand elle ſe tient en repos, elle retire entiérement la tête dans le premier anneau, en ſorte qu'elle diſparoît tout-à-fait, parce que les bords antérieurs de cet anneau s'approchent alors & bouchent exactement la cavité où la tête ſe trouve enfoncée. Dans cette ſituation la larve paroît comme décapitée, & elle ne la fait reparoître que lorſqu'elle ſe remet en mouvement.

Le corps de ces larves eſt tout couvert de filets alongés & pointus, en forme d'épines; ils ſont flexibles, & couverts de très-petits poils qui ne ſont viſibles qu'au microſcope. Ces filets ſont de deux eſpèces; les uns ſont ſimples & les autres fourchus, tous terminés en pointe très-fine. Les derniers ſont compoſés d'une petite tige courte, qui jette deux longues branches un peu courbées en dedans. Quelques-uns de ces filets ſont dirigés vers la tête de la larve, & les autres vers l'anus, & ſe trouvent placés & arrangés avec ordre & régularité. Les trois premiers anneaux n'en ont que de ſimples; mais le quatrième, le cinquième & les ſuivans, juſqu'au dixième inclufivement, ont chacun, outre des filets ſimples, deux filets fourchus; ceux du onzième ou dernier anneau ſont ſimples. Tous ces filets ſont placés à la partie ſupérieure du corps & ſur les côtés. Il y en a d'autres au deſſous, mais beaucoup plus courts & plus flexibles.

Vus au microſcope, ces filets paroiſſent creux comme des tuyaux: on y voit intérieurement un vaiſſeau blanc, très-délié, qui s'étend d'un bout à l'autre dans les ſimples; mais les filets fourchus ont deux vaiſſeaux ſemblables, placés parallélement, ou l'un à côté de l'autre, dans la tige, & qui ſe rendent enſuite ſéparément dans les deux branches. Degeer eſt porté à croire que ces filets ſont les ouies de la larve, & qu'ils ne diffèrent pas de ceux qu'il a obſervés ſur une Chenille aquatique, dont il a donné ailleurs une hiſtoire détaillée.

A l'extrémité du dernier anneau il y a quatre crochets écailleux, deux grands & deux petits, d'un brun-marron, que la larve peut fixer ſur les plantes où elle ſe promène. Les deux grands crochets, qui ſont placés parallélement l'un à côté de l'autre, ſont gros & maſſifs à leur baſe: ils diminuent de volume à quelque diſtance de là, & ſe vont terminer en deux pointes courbées, l'une plus grande que l'autre. La groſſe pièce à laquelle tiennent ces doubles crochets, eſt comme diviſée longitudinalement en deux portions, dont la ſupérieure, qui eſt terminée par les crochets, eſt brune comme eux; mais l'autre portion ou l'inférieure eſt d'une couleur tranſparente, ayant au bout un petit trait brun, qu'on prendroit aiſément pour un troiſième crochet ſi on n'y regardoit de près, & s'il ne faiſoit corps avec la maſſe même. Les deux petits crochets, placés à côté des grands, & plus près des bords de l'anneau, ſont courts, coniques, & courbés en pointe mouſſe; ils ſont moitié bruns & moitié d'une couleur tranſparente.

Ces larves, ainſi que nous l'avons dit, n'ont point de pattes. Pour marcher, ou plutôt pour changer de place, elles alongent & raccourciſſent alternativement les anneaux du corps, ſe fixant, dans les intervalles, aux plantes aquatiques, tantôt avec leurs mâchoires, & tantôt avec les crochets du derrière. On conçoit aiſément qu'elles n'avancent que très-lentement par un mouvement ſemblable. Ces larves, obſervées par Degeer, paſſèrent l'hiver, au nombre de quatre, dans un verre d'eau glacée; deux y périrent, & les deux autres ſe transformèrent en nymphe, l'une le 12 de mai, & l'autre le 15.

La couleur de ces nymphes eſt d'un brun tirant un peu ſur le vert, plus pâle en deſſous du corps qu'en deſſus, & parſemé de points noirs. La tête & le corcelet ſont d'un brun-obſcur. Tout le long du dos on voit une large raie obſcure, & au deſſous du ventre il y a trois autres raies de la même couleur, mais plus étroites. Le ventre, qui eſt très-ſouple, & que la nymphe peut courber de tous côtés, & même plier en deux, eſt alongé, & diviſé en anneaux garnis de très-petites pointes à peine ſenſibles.

Au-devant du corcelet il y a deux pièces filiformes, ſemblables à deux cornes qui ſe trouvent auſſi aux nymphes des Tipules, & que Réaumur a regardées comme les organes de la reſpiration, avec d'autant plus de fondement, qu'elles communiquent avec les trachées de l'intérieur du corps. Dans celles-ci ces pièces ſont plus groſſes à leur origine qu'à leur extrémité, & à cette extrémité, qui eſt arrondie, il y a une ouverture qui paroît diſtinctement au moyen d'une loupe, & dans l'intérieur on apperçoit un vaiſſeau brun qui ſe rend dans le corcelet, & qui ſans doute eſt une trachée qui donne paſſage à l'air. Ce qui le prouve, c'eſt que la nymphe, qui tient le corps horizontalement près de la ſurface de l'eau, place le bout de ces cornes un peu au deſſus de cette même ſuperficie; c'eſt auſſi la raiſon pourquoi elle n'aime pas à être couchée ſur le dos, puiſqu'alors les cornes ne pouvant ſortir de l'eau, la reſpiration ſe trouveroit interrompue.

On remarque à cette nymphe les différentes parties que doit avoir l'inſecte parfait, & qui ſe trouvent ſous l'enveloppe qu'elle doit quitter. On apperçoit très-bien, au-devant de la tête, les yeux, à côté deſquels ſont placées les antennes, appliquées

quées contre les côtés du corcelet, & sur la poitrine les six jambes & les deux ailes.

Les trois derniers anneaux sont munis de crochets, placés par paires, au nombre de dix, qui servent à la nymphe pour s'accrocher aux tiges des mousses & autres plantes qui croissent dans l'eau; car elle ne reste pas toujours suspendue à la surface de l'eau, &, lorsqu'elle descend au fond, elle semble avoir besoin de s'attacher aux plantes qui s'y trouvent, puisque sa gravité spécifique étant moindre que celle de l'eau, elle seroit toujours portée à la surface si elle n'avoit pas un pareil point d'appui.

Six jours suffisent à la nymphe pour quitter son enveloppe. Il se fait une fente sur le devant du corcelet, sur la tête & sur une petite portion de la poitrine, par où s'échappe l'insecte parfait.

L'accouplement des Néphrotomes ne différant pas de celui des Tipules, nous renvoyons à celles-ci les détails qui concernent les unes & les autres.

NÉPHROTOME.

NEPHROTOMA. Meig. Latr. TIPULA. Linn. Geoff. Deg. Fabr.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, de la longueur du corcelet : douze articles; le premier aminci à sa base; le second très-court; les suivans alongés, un peu comprimés.

Deux antennules longues, courbées, composées d'un grand nombre d'articles, dont les trois premiers plus grands, plus distincts.

Trois petits yeux lisses.

Deux ailes, ayant vers l'extrémité une cellule complète, carrée, d'où partent deux cellules égales, qui aboutissent à l'extrémité.

ESPÈCES.

1. Néphrotome safranée.

Ailes avec une tache noire; abdomen très-noir, avec des bandes fauves, dont les dernières interrompues.

2. Néphrotome des prés.

Corcelet mélangé; abdomen noirâtre, avec les côtés tachés de jaune; front fauve.

3. Néphrotome cornicine.

Corcelet mélangé; abdomen jaunâtre, avec trois raies obscures; ailes avec un petit point marginal, obscur.

4. Néphrotome dorsale.

Jaune; corcelet avec trois lignes; abdomen avec une rangée de points noirs sur le dos.

5. Néphrotome rayée.

Jaune; corcelet mélangé de noir; abdomen avec trois lignes noires; ailes avec une bande et l'extrémité obscures.

6. Néphrotome repliée.

Cendrée; abdomen brun, avec le dos obscur; ailes sans tache, intérieurement repliées.

1. Néphrotome safranée.

Nephrotoma crocata.

Nephrotoma alis maculâ nigrâ, abdomine atro; fasciis fulvis, ultimis interruptis.

Tipula crocata *alis maculâ fuscâ, abdomine atro, fasciis tribus fulvis.* Fabr. *Ent. Syst. t.* 4. *p.* 234. *n°.* 5. — *Syst. Antl. p.* 25.

Tipula crocata. Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 971. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 1739.

Tipula flavo-fasciata, *alis maculâ fuscâ, abdomine fasciis transversis flavis, antennis filiformibus, pedibus punctoque alarum fuscis.* Deg. *Mem. Inf. t.* 6. *p.* 349. *n°.* 10.

Tipula. Schœff. *Icon. Inf. tab.* 126. *fig.* 4.

Tipula crocata. Vill. *Ent. tom.* 3. *pag.* 354. *n°.* 4. *tab.* 9. *fig.* 2.

La femelle a environ huit lignes de long, de la bouche à l'extrémité de l'abdomen. Les antennes sont noires, avec les deux premiers articles rouges; elles sont quelquefois entiérement noires. La tête est tantôt rouge, avec les yeux noirs, ainsi que les antennules; tantôt noire, avec la protubérance du front rouge. Le collier, ou partie antérieure du corcelet, est noir en dessous, d'un rouge-pâle en dessus. Le corcelet a sur le dos deux lignes longitudinales, jaunes, qui s'élargissent en avant, & se réunissent à une tache irrégulière de la même couleur, qui se trouve placée de chaque côté. Après la ligne qui sépare le dos du corcelet en deux, il y a une autre tache presqu'en y grec : il y a deux autres taches, une de chaque côté, qui se réunissent postérieurement sur la protubérance, ou même souvent cette protubérance reste noire. Sur l'écusson sont deux taches presque réunies. L'abdomen est noir, avec des bandes fauves, dont les dernières sont interrompues. L'extrémité est fauve ou d'un rouge-brun. Les balanciers sont noirâtres, avec l'extrémité jaune. Les ailes ont une légère teinte de jaune depuis la base jusqu'au-delà du milieu. Les nervures sont noires & bien marquées, & on voit une tache noire sur le bord extérieur, qui s'étend un peu transversalement en suivant les nervures.

Le mâle ne diffère guère de la femelle, que par l'abdomen. Il est noirâtre, avec une suite de taches jaunes sur les côtés. La protubérance de la tête est rouge, & le collier du corcelet est jaune en dessus. Les antennes sont entiérement noires. Dans les deux sexes les pattes sont noires, avec la base des cuisses d'un rouge-obscur.

Elle se trouve en Europe, dans les lieux humides.

2. Néphrotome des prés.

Nephrotoma pratensis.

Nephrotoma thorace variegato, abdomine fusco, lateribus flavo-maculatis, fronte fulvâ.

Tipula pratensis. Linn. *Syst. Nat.* 2. p. 972. *n°.* 10. — *Faun. Suec. n°.* 1745.

Tipula pratensis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 237. *n°.* 15. — *Syst. Antl. p.* 27. *n°.* 17.

Tipula variegata. Deg. *Mem. Inf. tom.* 6. *pag.* 346. *n°.* 8.

Tipula pratensis. Scop. *Ent. Carn. n°.* 848.

Tipula. Schœff. *Icon. Inf. tab.* 15. *fig.* 5.

Elle a au moins huit lignes de long. La femelle a les antennes noires, peu velues. La tête est noire, avec la protubérance qui se trouve à la partie supérieure, d'un jaune fauve. Le corcelet est noir, avec la partie supérieure du collier jaune; deux lignes jaunes sur le dos; trois taches entre les ailes; deux sur l'écusson, & une de chaque côté, près de l'origine des balanciers. L'abdomen est noir, avec une rangée, de chaque côté, de taches jaunes. L'anus est brun. L'abdomen a en dessous deux raies jaunes plus ou moins marquées. Les pattes sont noires, avec la base des cuisses d'un jaune-fauve, & la base des jambes brune. Les ailes ont les nervures noires, bien marquées; un point marginal noir, avec un peu d'obscur autour de la nervure qui part de ce point.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

3. Néphrotome cornicine.

Nephrotoma cornicina.

Nephrotoma thorace variegato, abdomine flavescente, vittis tribus fuscis, alis puncto parvo marginali fuscescente.

Tipula cornicina *alis hyalinis, puncto marginali fusco, abdomine flavo, lineis tribus fuscis.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *pag.* 972. *n°.* 12. — *Faun. Suec. n°.* 1747.

Tipula cornicina. Fabr. *Ent. Syst. em. t.* 4. *p.* 238. *n°.* 21. — *Syst. Antl. p.* 29. *n°.* 25.

Tipula. Raj, *Inf. p.* 73. *n°.* 7.

Tipula flavo-maculata. Deg. *Mem. Inf. t.* 6. *p.* 347. *n°.* 9. *tab.* 19. *fig.* 2. 3.

Roes. *Inf. tom.* 2. *Musc. & Culic. tab.* 1.

Tipula flava, alis subfuscis, puncto marginali fusco; thorace carinteribus nigris; abdomine lineâ longitudinali, nigrâ. Geoff. *Inf. Paris. tom.* 2. *p.* 537. *n°.* 6.

Tipula. Schœff. *Icon. Inf. tab.* 183. *fig.* 4. 5.

Elle est de la grandeur de celle qui suit, à laquelle elle ressemble beaucoup. La femelle a les antennes noirâtres, un peu velues, avec le premier article jaune. La tête est jaune, avec la pointe avancée, les yeux & une grande tache sur le vertex, noirs. Le corcelet est jaune, avec trois taches noires, larges, oblongues, à la partie antérieure;

deux entre les ailes, & une sur l'écusson. L'abdomen est jaunâtre, marqué de trois raies longitudinales, noirâtres, dont une sur le dos, beaucoup plus large que les autres. L'anus est noir à la base, d'un brun-fauve à l'extrémité. Les pattes sont d'un jaune-obscur, avec les genoux & les tarses noirâtres. Les balanciers sont d'un jaune-obscur. Les ailes sont transparentes, avec le point ordinaire petit, d'un gris-obscur.

Le mâle a les antennes toutes noires. Le corcelet a, de plus que celui de la femelle, quelques taches noires sur les côtés, au dessous des ailes, & trois taches sur l'écusson. Le point ordinaire de l'aile est moins marqué.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

4. Néphrotome dorsale.

Nephrotoma dorsalis.

Nephrotoma flava, thorace lineis tribus, abdominis dorso punctis seriatis, nigris; alis immaculatis.

Nephrotoma dorsalis. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 80. *tab.* 4. *fig.* 6. 9. ?

Nephrotoma dorsalis. Latr. *Gen. Crust. & Inf. tom.* 4. *p.* 256.

Tipula alis subfuscis, thorace flavo caracteribus nigris, abdomine luteo punctorum nigrorum, lineis tribus longitudinalibus. Geoff. *Inf. tom.* 2. *p.* 556. *n°.* 5.

Tipula. Raj, *Inf. p.* 73. *n°.* 7. *Varietas.*

La femelle a sept lignes de long. La tête est jaune, avec la pointe avancée qui se trouve au dessus de la tête, les yeux & une tache triangulaire à la nuque, d'un noir-foncé. Le corcelet est jaune, avec cinq taches oblongues, noires; trois à la partie antérieure; deux entre les ailes, & une sur l'écusson. Il y a trois autres taches noires de chaque côté du corcelet, entre les ailes & la base des cuisses. L'abdomen est jaune, avec une rangée de points noirs à la partie supérieure, & une à peine marquée sur les côtés. Les pattes sont obscures, avec la base des cuisses jaune. Les balanciers sont d'un jaune-obscur. Les ailes sont transparentes; le point ordinaire est petit, grisâtre, à peine marqué.

Le mâle diffère de la femelle en ce que l'abdomen a une raie dorsale, noire, à peine interrompue à la jonction des anneaux, quelques points sur les côtés inférieurs, & une ligne souvent interrompue, le long de la partie inférieure. Le point ordinaire des ailes est d'un gris plus obscur.

Elle se trouve assez fréquemment dans les bois, aux environs de Paris.

Nota. Nous doutons que cette espèce soit celle de M. Meigen, par cela seulement qu'il a remarqué dix-neuf articles aux antennes de celle qu'il décrit.

5. Néphrotome rayée.

Nephrotoma vittata.

Nephrotoma flava, thorace nigro variegato; abdomine lineis tribus nigris, alis fasciâ apiceque fuscis.

Elle ressemble beaucoup à la précédente. La femelle a les antennes un peu velues, obscures, avec les trois ou quatre premiers anneaux jaunes. La tête est d'un jaune-fauve, avec les yeux, un point sur la nuque, & la pointe avancée, noirs. Le corcelet est jaune, avec une raie noire sur le milieu, deux sur les côtés, & une sur l'écusson. La partie latérale du corcelet est marquée de taches noires. L'abdomen est d'un jaune-pâle, avec trois raies noires; une sur le dos, & deux sur les côtés inférieurs. Les balanciers sont jaunes. Les ailes sont transparentes, avec le point ordinaire noir, & une bande obscure, peu marquée, qui part de ce point & suit la nervure transversale. L'extrémité est un peu obscure. Les pattes sont d'un jaune-obscur, avec les genoux & les tarses plus obscurs. Je ne connois pas le mâle.

Elle se trouve aux environs de Paris.

6. Néphrotome repliée.

Nephrotoma replicata.

Nephrotoma cinerea, abdomine brunneo, dorso fusco, alis immaculatis, margine tenuiore recurvo.

Tipula replicata, *alis hyalinis, margine tenuiore recurvato, corpore fusco, antennis simplicibus.* Linn. *Syst. Nat. pag.* 973. *n°.* 22. — *Faun. Suec. n°.* 1755.

Tipula replicata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 242. *n°.* 41. — *Syst. Antl. p.* 32. *n°.* 45.

Tipula fusca, antennis filiformibus, alis pallidè fuscis, margine tenuiore recurvato. Degeer, *Mem. Inf. tom.* 6. *p.* 351. *n°.* 12. *tab.* 20. *fig.* 1-16.

Tipula fusca, antennis simplicibus, alis longitudinaliter plicatis. Nov. Act. Soc. Scient. Upf. tom. 1. *p.* 66. *tab.* 6.

Limonia replicata. Meig. *Dipt. tom.* 1. *p.* 63. *n°.* 24.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes sont noires, filiformes. La tête est grise, avec les antennules & les yeux noirs. Le corcelet est gris. L'abdomen est brun, avec le dos obscur dans toute sa longueur. Les pattes sont noirâtres. Les ailes sont transparentes, sans tache, avec les nervures noires. Elles ont cela de remarquable, que le bord interne est relevé, & comme replié lorsque l'insecte n'en fait pas usage.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

NÉRIE. *Nerius.* Genre d'insectes de l'Ordre des Diptères.

Fabricius assigne à ce genre les caractères suivans : trompe coudée à sa base ; bord élevé, membraneux ; antennules avancées, comprimées, allant en grossissant ; antennes avancées, quadriarticulées ; dernier article plus gros, comprimé, portant une soie à son extrémité.

Ce genre paroît être voisin des Calobates, car Fabricius est incertain si la troisième espèce qu'il décrit, n'appartient pas plutôt à ces derniers, qu'aux Néries. Quant au nom que cet entomologiste lui a donné, nous nous permettrons de dire qu'il est trop voisin de celui de Nérium, que porte depuis long-tems un genre de plantes : il n'y a, comme on voit, que la terminaison masculine & neutre qui en fasse la différence.

La bouche des Néries n'est point avancée : on voit, à la partie inférieure de la tête, une ouverture petite, oblongue, d'où sortent la trompe, le suçoir & les antennules.

La trompe est alongée, avancée, coudée à sa base, cornée, creusée en goutière au dos ; le bord est élevé, membraneux avant le coude ; elle est terminée en une petite tête ovale, bilabiée. Les lèvres sont égales, aiguës. Le suçoir n'a pu être apperçu par M. Fabricius, qui est le seul jusqu'à présent qui ait fait mention de ce genre, & des trois espèces qui le composent.

Les antennules, au nombre de deux, sont avancées, plus courtes que la trompe, comprimées, allant en grossissant, triarticulées, à articles presqu'égaux, inférées, l'une de chaque côté de la trompe, avant sa courbure.

Les antennes sont avancées, alongées, quadriarticulées. Le premier article est gros ; le second court, globuleux ; le troisième infundibuliforme ; le quatrième est plus grand que les autres, comprimé, & muni, à son extrémité, d'une petite soie. Elles sont inférées à l'extrémité de la tête.

Les trois espèces de Néries, décrites par Fabricius, sont étrangères à l'Europe, & ne se trouvent que dans l'Amérique méridionale ; de sorte que nous ne connoissons jusqu'à présent ni les larves ni les habitudes de l'insecte parfait.

PROPERTY OF Z. P. METCALF

NÉRIE.

NERIUS. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes avancées, quadriarticulées : dernier article plus gros, comprimé, muni d'une soie à son extrémité.

Trompe avancée, coudée à sa base, terminée par une petite tête bilabiée.

Antennules allant en grossissant, comprimées, triarticulées ; articles presqu'égaux.

ESPÈCES.

1. Nérie pilifère.
Noir; front sillonné; pattes alongées.

2. Nérie filifère.
Front sillonné, fauve; corps plombé; pattes testacées.

3. Nérie longipède.
Noir ; ailes obscures avec la base, une bande au milieu et trois points blancs.

1. Nérie pilifère.

Nerius pilifer.

Nerius niger, fronte fulcatâ, pedibus elongatis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 264. *n°.* 1.

La tête est avancée, ovale. Le front est avancé, plane, marqué d'une cannelure profonde. Les yeux sont grands, globuleux, testacés, placés sur les côtés. Le corcelet est rétréci antérieurement; il est noir, rayé de blanc. L'abdomen est noirâtre, alongé, conique. Les pattes sont longues, noires, avec les cuisses presqu'en scie.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

2. Nérie filifère.

Nerius filosus.

Nerius fronte fulcatâ, rufo, plumbeus, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Antl., p.* 265. *n°.* 2.

Il ressemble beaucoup au précédent pour la forme du corps, mais il est plus petit. Les antennes sont très-noires, avec la soie du dernier article blanche. La tête est fauve. Le front est plane, profondément sillonné. Le corcelet est aminci antérieurement. Il est d'un gris de plomb, avec deux lignes longitudinales. L'abdomen est d'un gris de plomb. Les pattes sont pâles, testacées, avec les cuisses en scie. Les ailes sont un peu obscures, sans tache.

Il se trouve dans l'Amérique méridionale.

3. Nérie longipède.

Nerius longipes.

Nerius ater, alis fuscis, basi fuscâ punctisque albis, pedibus testaceis. Fabr. *Syst. Antl. p.* 265. *n°.* 3.

Musca longipes. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 4. *p.* 338. *n°.* 110.

La tête est grande, globuleuse, noire. Le corcelet est noir, sans tache. L'abdomen est alongé, cylindrique, noir, luisant, courbé & crochu à son extrémité. Les ailes sont obscures avec la base; une bande au milieu, & trois points postérieurs, blancs. Les pattes sont alongées; les antérieures sont noires, les quatre postérieures sont blanches un peu avant leur extrémité.

Il se trouve à Cayenne.

NÉVROPTÈRES. *Neuroptera.* On a donné ce nom aux insectes qui ont quatre ailes membraneuses nues ou sans écailles, & dont les nervures forment une sorte de réseau. C'est le second Ordre de notre division méthodique des Insectes, présentée dans l'Introduction à ce Dictionnaire, le quatrième Ordre de la classe des Insectes de Linné. Il forme une partie de la quatrième section des Insectes à ailes nues de M. Geoffroy; il comprend les Synistates & les Odonates de M. Fabricius, si nous en exceptons les genres Lépisme & Podure, que ce célèbre entomologiste a cru devoir placer parmi les Synistates, & qui se trouvent naturellement parmi nos Aptères. Degeer a également placé les Névroptères dans deux classes, dont l'une ne renferme que les genres Frigane & Éphémère, & l'autre comprend tous les autres.

Les ailes des Névroptères sont étendues, ordinairement fort grandes & égales entr'elles, nues ou couvertes de poils fins, clair-semés, bien différens, par leur forme & leur arrangement, des petites écailles serrées & imbriquées qui couvrent entièrement les ailes des Lépidoptères. Ces poils, lorsqu'ils existent, sont placés plus particulièrement le long des nervures, qui forment, par leur disposition, ainsi que nous l'avons dit plus haut, une sorte de réseau à mailles plus ou moins grandes. Ce caractère suffit pour reconnoître, au premier coup-d'œil, un Névroptère, & l'on peut même, par ce moyen, facilement distinguer, dans cet Ordre, un genre d'un autre, ainsi qu'on l'a fait déjà avec succès pour les Hyménoptères & les Diptères. En effet, si on considère les nervures principales qui vont de la base à l'extrémité de l'aile, on verra qu'elles offrent des différences dans les différens genres, & qu'elles sont constamment disposées de même dans les espèces d'un même genre. Il en est de même des nervures transversales; elles présentent des différences assez remarquables & assez constantes pour servir également de caractères dans la plupart des genres de cet Ordre, ainsi que nous le ferons remarquer dorénavant à l'article de chacun d'eux.

Les ailes des Névroptères sont ordinairement presqu'égales entr'elles; c'est-à-dire que les supérieures ne sont ni plus longues ni plus larges que les inférieures, ainsi qu'on le remarque dans les Libellules, les Hémérobes, les Ascalaphes, les Myrméléons, les Panorpes, les Psoques, les Termès, &c.; mais quelquefois aussi les inférieures sont plus petites que les supérieures, ou manquent même totalement, comme dans les Éphémères. Dans le genre Némoptère, les ailes inférieures prennent une forme très-singulière; elles sont très-étroites, presque linéaires, & dépassent une ou deux fois en longueur les supérieures. On les prendroit pour un véritable balancier, dont il sembleroit que l'insecte auroit besoin pour diriger son vol.

Dans les Friganes les ailes inférieures ne sont pas étendues comme les supérieures, mais un peu plissées dans leur longueur.

Ces exceptions n'empêchent pas de reconnoître un Névroptère au premier coup-d'œil, & de le distinguer facilement d'un Lépidoptère, d'un Hyménoptère & d'un Hémiptère, qui, indépendamment de la différente contexture des ailes, ont encore une bouche différemment organisée, ainsi que nous le ferons remarquer plus bas.

Les Orthoptères ne peuvent pas non plus être confondus avec les Névroptères ; car, outre que les ailes supérieures ont en général de la consistance, & qu'elles servent plutôt d'étui aux inférieures qu'elles ne sont employées au vol, celles-ci ont beaucoup plus d'ampleur que ces étuis, & sont plissées dans toute leur longueur, de la même manière qu'un éventail.

Cependant on a généralement placé parmi les Orthoptères un genre qui appartient évidemment aux Névroptères : c'est le Mantispa de M. Latreille, le *Mantis pagana* de Fabricius. Trompé par la forme des pattes antérieures, semblables à celles des Mantes, on n'a pas fait attention aux autres caractères que présentoit ce genre : on n'a pas remarqué que les ailes inférieures sont étendues comme les supérieures, qu'elles sont toutes égales en longueur & en largeur, & régulièrement réticulées. Poda, qui le premier, je crois, a décrit cet insecte, n'étoit pourtant pas tombé dans cette erreur ; il en avoit fait une Raphidie, qui est effectivement le genre avec lequel le Mantispa a le plus de rapport.

Les ailes des Névroptères sont claires, transparentes, & présentent souvent des reflets irisés, comme dans la plupart des Hémérobes, des Myrméléons, des Ephémères. Souvent elles sont chargées de différentes taches colorées, peu transparentes, ainsi qu'on le voit dans quelques Libellules, les Panorpes, les Ascalaphes, les Friganes.

Quant à leur direction, elles sont ordinairement en toit ou penchées sur les côtés, comme dans les Friganes, les Psoques, les Hémerobes, les Myrméléons, les Raphidies ; ou écartées du corps & étendues horizontalement, comme dans les Libellules ; ou rapprochées verticalement les unes à côté des autres, ainsi qu'on le voit dans les Agrions. Les Perles & les Termès ont leurs ailes horizontalement placées les unes sur les autres ; de sorte que, lorsque l'insecte est en repos, on n'en aperçoit qu'une seule, & l'abdomen reste entièrement caché.

Un second caractère qui distingue les Névroptères des autres Ordres, c'est que la bouche est munie de mandibules & de mâchoires distinctes ; ainsi, à l'inspection de cet organe, on ne peut confondre un Névroptère avec un Lépidoptère, qui porte une trompe roulée en spirale, & un Hémiptère, qui a une sorte de bec effilé & aigu. Les Hyménoptères en diffèrent encore par cette même bouche. Les mâchoires, dans ces insectes, s'unissent, comme on sait, à la lèvre inférieure, & forment une sorte de trompe plus ou moins alongée. Dans les Libellules, qui font continuellement la guerre aux autres insectes, la bouche est armée de deux fortes mandibules & de deux mâchoires à plusieurs dents très-aiguës, tandis que ces parties sont très-petites & presqu'imperceptibles dans les Ephémères, qui ne prennent aucune nourriture, qui ne passent à leur dernier état que pour s'accoupler, faire leur ponte & périr. Les mandibules du Corydale, qui sont simples, fort longues, & qui ressemblent en quelque sorte à des cornes, semblent plutôt destinées à la défense de l'insecte, qu'à faire la guerre aux autres.

Quant aux antennules, elles présentent, dans cet Ordre, encore plus de différences que dans les autres. Par exemple, les Libellules n'en ont que deux fort courtes, tandis que les Perles, les Corydales, les Raphidies, les Termès, en ont quatre, & les Némoptères, les Ascalaphes, les Myrméléons en ont six, dont deux même sont quelquefois assez longues.

La tête est en général bien distincte du corcelet, & munie de deux antennes longues, filiformes ou sétacées, composées d'un grand nombre d'articles peu ou point distincts ; néanmoins les Libellules & les Ephémères les ont fort courtes, fort menues, & composées seulement de cinq ou six articles. Celles des Termès sont grenues ou moniliformes, & composées d'une quinzaine d'articles. Le Myrméléon a les fiennes courtes, grossissant insensiblement, & latéralement arquées à l'extrémité.

Les petits yeux lisses dont quelques genres sont pourvus, manquent à quelques autres. Les Libellules, les Agrions, en ont trois transversalement posés. Les Ephémères, les Corydales, les Raphidies, les Termès, les ont disposés en triangle. Les Némoptères, les Ascalaphes, les Myrméléons, n'en ont point, ou les ont si petits, qu'on ne peut les appercevoir.

Le corcelet est formé de trois pièces ou trois segmens, dont l'antérieur ressemble ordinairement à une sorte de col plus ou moins étroit, plus ou moins alongé ; il donne naissance en dessous aux deux pattes antérieures. Le second segment, qui constitue plus particulièrement le dos, donne naissance aux deux ailes antérieures & aux deux pattes intermédiaires. Le troisième donne naissance aux ailes inférieures & aux deux pattes postérieures.

L'abdomen est ordinairement alongé, cylindrique, composé de plusieurs anneaux ou segmens, & terminé, dans quelques mâles, par des crochets qui leur servent à saisir la femelle dans l'accouplement : souvent, au lieu de crochets, on aperçoit, dans les deux sexes, deux ou trois filets sétacés, dont l'usage n'est pas assez exactement connu.

L'abdomen de la Panorpe est terminé par une sorte de queue articulée, armée, dans le mâle, de deux petits crochets cornés, arqués & aigus. Celui de la Raphidie femelle est terminé par une longue tarière recourbée, comprimée par les côtés, formée de deux pièces appliquées l'une contre l'autre, & qui lui sert probablement à déposer ses œufs dans le bois où la larve vit & fait sa demeure.

Les pattes sont ordinairement de longueur moyenne, & sont formées, comme dans tous les autres insectes, de la hanche, de la cuisse, de la jambe

jambe & du tarse. Les trois premières pièces n'offrent rien de remarquable, si ce n'est dans le Mantispa. Les pattes antérieures, dans ce genre, sont portées en avant, & servent en quelque sorte de mains ou de pinces. La hanche est plus longue que dans les autres genres. La jambe est renflée, & armée, en dessous, de deux rangées d'épines. La dernière pièce, ou le tarse, est en forme de crochet très-fort, corné & aigu, propre à saisir la proie & la presser contre la double rangée d'épines dont la jambe est armée. Cette forme singulière, & semblable aux pattes antérieures des Mantes, en a imposé, comme nous l'avons dit plus haut, & a porté beaucoup de naturalistes à ranger les Mantispes parmi les Mantes, tandis qu'un léger examen des ailes eût suffi pour leur assigner la place qui leur convient parmi les Névroptères.

Quant aux tarses, ils varient dans cet Ordre, par le nombre des pièces dont ils sont composés; ce qui nous a servi, ainsi que l'avoit déjà fait M. Geoffroy, à diviser en trois sections tous les genres de cet Ordre. Ainsi, par exemple, la Libellule & la Perle, qui n'ont que trois articles aux tarses, forment la première section. La Raphidie & la Mantispe qui en ont quatre, forment la seconde. L'Hémerobe, le Myrméléon, l'Ascalaphe, la Panorpe, la Frigane, l'Ephémère, le Termès, qui en ont cinq, forment la troisième. Il seroit bien à desirer que, dans chaque Ordre, les tarses pussent fournir, par leur nombre, un caractère aussi certain pour la subdivision des genres, que celui qu'ils présentent dans les Coléoptères & dans les Névroptères.

Les larves des Névroptères sont munies de six pattes, & s'éloignent plus ou moins, pour la forme du corps, de l'insecte parfait. La plupart vivent dans l'eau, & n'en sortent que lorsqu'elles ont subi leur dernière métamorphose: telles sont les Libellules, les Friganes, les Ephémères. Les autres vivent dans les champs. Parmi celles-ci, les unes habitent sous l'écorce des arbres, comme la Raphidie; les autres font la guerre aux Pucerons, comme l'Hémerobe; d'autres, cachées dans le sable, sont occupées à tendre des piéges aux Fourmis, comme le Myrméléon. Leur métamorphose n'est pas la même dans toutes. Quelques nymphes sont immobiles; les autres se meuvent, & se nourrissent, comme leurs larves, d'insectes qu'elles attrapent par différens moyens.

Les larves qui vivent dans l'eau ont des organes qu'on croit analogues aux ouïes des poissons. Quelques-unes, lorsqu'elles sont prêtes à se transformer en nymphe, se construisent des fourreaux à la manière des Teignes, avec différentes espèces de matériaux, & les transportent partout avec elles; elles y ménagent deux ouvertures qu'elles bouchent avant de se changer en nymphe, & n'en sortent que sous leur dernière forme.

M. Latreille avoit d'abord distribué les Névroptères en huit familles; savoir: les *Libellulines*, les *Fourmilions*, les *Hémérobiens*, les *Mégaloptères*, les *Perlaires*, les *Termitines*, les *Panorpates* & les *Papilionacés*. Dans son dernier ouvrage, il ne les a distribués qu'en cinq; savoir: les *Libellulines*, les *Panorpates*, les *Fourmilions*, les *Hémérobiens* & les *Perlaires*. (*Voyez* ces articles, qui renverront à ceux des genres que ces familles contiennent.)

NICROPHORE. (*Voyez* NÉCROPHORE.)

NILION. *Nilio*. Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Hélopiens.

Le Nilion a la forme hémisphérique des Coccinelles; les antennes courtes, filiformes; les mandibules fort courtes & dentées; les antennules courtes & filiformes; les tarses des quatre pattes antérieures composés de cinq pièces, & les postérieures de quatre.

M. Latreille, qui le premier a établi ce genre, le place dans la famille des Hélopiens, à la suite des Lagries. Nous ne sommes pas à cet égard de son avis: le Nilion nous paroît avoir plus de rapport avec les Diapères qu'avec les Lagries, & s'il ne forme pas une famille particulière, dont les autres individus nous sont inconnus, je lui assignerois plutôt une place parmi les Diapériales, que parmi les Hélopiens.

Les antennes sont filiformes, de la longueur du corcelet, composées d'onze articles, dont le premier est un peu alongé & renflé; le second est court, arrondi, plus petit que les suivans; le troisième est un peu alongé; les autres sont grenus, égaux entr'eux; le dernier est obtus. Elles sont insérées à la partie antérieure, un peu latérale de la tête, très-près des yeux.

La tête est petite, enfoncée dans le corcelet. Les yeux sont réniformes, un peu entaillés à leur partie antérieure pour le jeu des antennes.

La bouche est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est coriacée, large, courte, arrondie antérieurement.

Les mandibules sont courtes, cornées, presque triangulaires, pointues, intérieurement dentées.

Les mâchoires sont cornées, bifides; les divisions sont égales en longueur. L'extérieure est conique; l'intérieure est un peu aplatie & ciliée.

La lèvre inférieure est cornée, avancée, presque triangulaire, terminée en pointe émoussée.

Les antennules antérieures sont à peine plus longues que les mâchoires, & composées de quatre articles, dont le premier très-court, à peine apparent; le second peu alongé, conique; le troisième fort court; le dernier oblong. Elles sont insérées à la base extérieure des mâchoires.

Les antennules postérieures sont très-courtes, coniques, & composées d'articles peu distincts; elles sont insérées à la base latérale de la lèvre inférieure.

Le corcelet eſt fort court, arrondi ſur les côtés, échancré antérieurement pour recevoir la tête.

L'écuſſon eſt petit & triangulaire.

Les élytres ſont très-convexes, aſſez dures; elles ont en deſſous, comme les Coccinelles, les Erotyles & quelques autres, un large bord & un petit avancement qui embraſſe les côtés de l'abdomen. Les ailes, qui ſe trouvent au deſſous, ſont membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont courtes, & dépaſſent à peine les élytres. Les cuiſſes & les jambes ſont ſimples. Les tarſes ſont filiformes. Les quatre antérieurs ont cinq articles peu diſtincts, & les poſtérieurs n'en ont que quatre. Le dernier article de tous eſt armé de deux ongles crochus, aſſez forts.

Le corps du Nilion eſt, comme nous l'avons dit, très-convexe en deſſus, plat en deſſous, auſſi large que long; de ſorte qu'il a, encore plus que les Coccinelles, une forme hémiſphérique. Habitant des contrées méridionales de l'Amérique, ſes habitudes nous ſont inconnues, & nous ignorons même ſi c'eſt ſur le tronc des arbres ou ſur les fleurs qu'on le trouve.

NILION.

NILIO. LATR. COCCINELLA. FABR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, moniliformes; troisième article un peu alongé.

Mandibules courtes, dentées.

Antennules très-courtes; les antérieures grosses, filiformes; les postérieures coniques.

Tarses filiformes; articles peu distincts.

Corps hémisphérique.

ESPÈCE.

1. NILION velu.

D'un jaune-obscur; élytres d'un noir-foncé, bleuâtre, avec la suture et les bords jaunâtres.

1. Nilion velu.

Nilio villosus.

Nilio obscurè flavus, elytris atro-cæruleis, futurâ margineque flavis.

Nilio villosus. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Ins. tom.* 10. *p.* 355. — *Gen. Crust. & Ins. tom.* 2. *p.* 199. *tab.* 10. *fig.* 2.

Coccinella villosa *nigra, coleoptrorum marginibus flavis.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 286. *n°.* 95. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 378. *n°.* 121.

Il est hémisphérique, & a environ quatre lignes. Les antennes sont velues, noires, avec les quatre premiers articles d'un jaune-obscur. La tête est d'un jaune-obscur. Le corcelet est noir au milieu; mais les côtés sont couverts d'un duvet ferré, jaune-obscur. Les élytres sont lisses, marquées de stries pointillées; elles sont d'un noir-luisant, un peu bleu, avec la suture & les bords d'un jaune-obscur. Le dessous du corps & les pattes sont d'un jaune-obscur.

Il m'a été envoyé de Cayenne par M. Tugni.

NITÈLE. *Nitela.* Genre d'insectes de la première section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Crabronites.

Les Nitèles ont les antennes filiformes, plus courtes que le corcelet; les yeux oblongs, sans entailles; la tête égale en largeur au corcelet; l'abdomen armé d'un aiguillon; les ailes supérieures avec une cellule radiale & une seule cellule cubitale.

Les Nitèles ressemblent aux Tachybules par la forme du corps; mais on ne sauroit les confondre avec ces insectes si on considère que les ailes des premiers n'ont qu'une seule cellule cubitale, tandis que les seconds en ont trois. On feroit bien plutôt porté à les rapprocher des Tripoxylons, qui ont les ailes à peu près semblables à celles des Nitèles, mais dont ils diffèrent surtout par l'entaille profonde qui se trouve à la partie antérieure des yeux. Les Oxybèles diffèrent entr'autres des Nitèles, par la cellule radiale des ailes supérieures, un peu appendiculée.

Ce genre, établi par M. Latreille, n'est composé, jusqu'à présent, que d'une seule espèce. Ses antennes sont filiformes, un peu plus longues que la tête, ordinairement arquées, composées de douze articles dans la femelle, dont le premier est un peu alongé, cylindrique; les suivans sont presque égaux entr'eux. Elles sont insérées fort près de la lèvre supérieure, dans une cavité large & peu profonde. Les yeux sont grands, oblongs, entiers ou sans entailles, placés sur les côtés de la tête, & assez distans l'un de l'autre. On apperçoit sur le vertex, trois petits yeux lisses, disposés en triangle. Le chaperon est peu avancé, antérieurement tronqué. Les antennules maxillaires ou antérieures ont six articles, dont les deux derniers sont fort courts. Les mandibules paroissent courtes, arquées, pointues, sans dents. La lèvre inférieure est courte, échancrée, presqu'en cœur.

Le corcelet est ovale, à peu près aussi large que la tête, marqué d'un enfoncement transversal entre la base des ailes. Le premier segment du corcelet a une ligne transversale, enfoncée, interrompue au milieu, & placée très-près du bord postérieur.

L'abdomen est ovale, terminé en pointe postérieurement, attaché au corcelet par un pédicule court, & armé d'un aiguillon caché dans l'intérieur du ventre.

Les pattes sont de longueur moyenne. Les cuisses sont un peu renflées, & sont un peu plus longues que les jambes.

Les ailes ne dépassent guère l'abdomen. Les supérieures ont une cellule radiale, triangulaire, oblongue, terminée par une appendice à peine marquée, & placée près du bord. On ne voit qu'une seule cellule cubitale, dont la figure est presque celle d'un carré-long.

Cet insecte, que M. Latreille a bien voulu me communiquer, lui a été envoyé du midi de la France. Sa larve & sa manière de vivre nous sont encore inconnues.

NITÈLE.

NITELA. LATR.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, plus courtes que le corcelet, latéralement arquées : premier article peu alongé ; les autres presqu'égaux entr'eux.

Yeux oblongs, grands, entiers, assez distans.

Abdomen ovale, armé d'un aiguillon caché.

Ailes supérieures avec une cellule radiale triangulaire, presqu'appendicée, et une cellule cubitale carrée.

ESPÈCE.

1. Nitèle de Spinola.

Toute noire, luisante ; ailes avec un reflet irisé.

1. Nitèle de Spinola.

Nitela Spinolæ.

Nitela atra nitida.

Nitela Spinolæ. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 4. *p.* 77.

Elle a environ deux lignes de long. Le chaperon eſt marqué d'une ligne élevée. Tout le corps eſt noir-luiſant. Les ailes ſont tranſparentes, & ont un léger reflet iriſé.

Elle ſe trouve au midi de la France.

NITIDULAIRES. *Nitidulariæ.* M. Latreille avoit donné ce nom à une famille d'inſectes de l'Ordre des Coléoptères, qu'il a enſuite déſignée ſous celui de Nécrophages. Les Nitidulaires ne forment plus aujourd'hui qu'une ſous-diviſion, dans laquelle ſont renfermés les genres Thymale, Colobique, Nitidule, Cerque & Byture. (*Voy. ces mots.*)

NITIDULE. *Nitidula.* Genre d'inſectes de la première ſection de l'Ordre des Coléoptères & de la famille des Nécrophages.

Les Nitidules ſont reconnoiſſables à leur corps ovale, plus ou moins déprimé; à leurs antennes courtes, terminées en maſſe groſſe, arrondie ou ovale; à leurs antennules filiformes; à leurs tarſes filiformes, compoſés de cinq pièces.

Linné & Degeer ont placé les Nitidules parmi les Boucliers. M. Geoffroy les a rangées parmi les Dermeſtes. M. Fabricius a diſtingué ces inſectes, & en a formé un genre ſous le nom de *Nitidula*, du mot *Nitidus*, qui ſignifie brillant. M. Laicharting a changé le nom donné par M. Fabricius, & lui a ſubſtitué, ſans néceſſité, celui d'*Oſtoma.*

Les Nitidules ont beaucoup de rapport avec les Boucliers; elles en ſont diſtinguées par les antennes terminées en maſſe groſſe, ovale, preſqu'arrondie, & par les mâchoires dépourvues d'onglet. Les mâchoires biſides & les antennes terminées en maſſe alongée, empêchent de confondre les Dermeſtes avec les Nitidules.

Les antennes ſont courtes, & compoſées d'onze articles, dont le premier eſt aſſez gros; les ſuivans ſont petits, grenus, égaux entr'eux; le huitième s'élargit un peu; les trois derniers forment une maſſe groſſe, ovale, preſqu'arrondie; elles ont leur inſertion au-devant des yeux.

La bouche eſt compoſée d'une lèvre ſupérieure, de deux mandibules, de deux mâchoires, d'une lèvre inférieure & de quatre antennules.

La lèvre ſupérieure eſt coriacée, courte, aſſez large.

Les mandibules ſont cornées, arquées, terminées par deux petites dentelures.

Les mâchoires ſont preſque membraneuſes, cylindriques, entières, ſans dents.

La lèvre inférieure eſt membraneuſe, à peine apparente, inférée ſur une grande pièce cornée, coupée antérieurement.

Les antennules antérieures ſont filiformes, un peu plus longues que les poſtérieures, compoſées de quatre articles, dont le premier eſt petit, & les autres preſqu'égaux entr'eux; elles ſont inférées au dos des mâchoires. Les antennules poſtérieures ſont filiformes, & compoſées de trois articles preſqu'égaux entr'eux; elles ſont inſérées à la baſe latérale de la lèvre inférieure.

La tête eſt petite, & à moitié enfoncée dans le corcelet. Les yeux ſont petits, arrondis, ſaillans.

Le corcelet eſt preſqu'auſſi large que les élytres, ordinairement échancré antérieurement, & coupé droit à ſa partie poſtérieure.

Les élytres ſont peu convexes, aſſez dures, peu rebordées; elles couvrent deux ailes membraneuſes, repliées.

Les pattes ſont de longueur moyenne. Les tarſes ſont filiformes, & compoſés de cinq articles, dont les quatre premiers ſont courts, égaux entr'eux, un peu velus en deſſous. Le dernier eſt alongé, un peu arqué, terminé en maſſe, & muni de deux crochets aſſez forts.

On trouve les Nitidules dans les charognes, ſur les ſubſtances animales deſſéchées, ſous l'écorce pourrie des vieux arbres, & même ſur les fleurs. Elles ont en général le corps ovale-alongé, ordinairement déprimé. Quelques eſpèces ont la partie ſupérieure de leur corps plus convexe & plus liſſe que les autres: celles-ci méritent d'être plus amplement examinées; car il eſt probable qu'elles forment un genre qui paroit ſe rapprocher des Ips. M. Fabricius en a placé une eſpèce parmi les Ips, & une autre parmi ſes Tritomes. Ce ſont celles que nous avons décrites depuis le n°. 11, juſques & y compris le n°. 16. Les unes & les autres ont deux ailes membraneuſes, repliées, dont elles ſe ſervent quelquefois. Les eſpèces qui fréquentent les fleurs dans leur dernier état, volent plus ſouvent que celles qui ſe trouvent dans les cadavres ou ſous l'écorce des arbres. Les couleurs ſombres, obſcures, peu brillantes du plus grand nombre des Nitidules, contraſtent un peu avec le nom générique qu'on leur a donné; mais nous croyons qu'il vaut mieux conſerver un nom peu convenable, que d'en ſubſtituer un autre qui, ſans ajouter à nos connoiſſances, augmente toujours la confuſion de la nomenclature.

Les larves reſſemblent beaucoup à celles des Boucliers. Leur corps eſt aplati, d'une forme ovale alongée, compoſé de douze anneaux terminés latéralement par un angle aſſez aigu. Le dernier anneau, ſemblable à celui des Boucliers, eſt garni de deux petites appendices coniques. Elles ont ſix pattes courtes, écailleuſes. Parvenues à tout leur accroiſſement, elles s'enfoncent dans la terre pour y ſubir leur métamorphoſe.

NITIDULE.

NITIDULA. FAB. LATR. SILPHA. LINN. DEG. DERMESTES. GEOFF.

OSTOMA. LAICH.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes courtes, en masse grosse, ovale, formée de trois ou quatre articles.

Mandibules terminées par deux dents aiguës, égales.

Mâchoires cylindriques, entières.

Quatre antennules filiformes.

Corps ovale-oblong, un peu déprimé.

ESPÈCES.

1. NITIDULE bipustulée.

Ovale, déprimée, noire; élytres avec un point rouge.

2. NITIDULE grosse.

Ovale, noire; élytres sillonnées, marquées de deux taches transverses, ferrugineuses.

3. NITIDULE biponctuée.

Ovale, déprimée, ferrugineuse; élytres noires, avec le bord et deux taches dentées, ferrugineuses.

4. NITIDULE ciliée.

Ovale, un peu convexe, noire, avec quelques points ferrugineux; bords du corcelet et des élytres ciliés.

5. NITIDULE Colon.

Ovale, déprimée, noirâtre; corcelet et élytres mélangés d'obscur et de ferrugineux.

6. NITIDULE pustulée.

Ovale, obscure; élytres avec deux taches rouges sur chaque.

7. NITIDULE obscure.

Ovale, noire, obscure; pattes d'un brun-foncé.

8. NITIDULE raccourcie.

Ovale, noire, obscure; élytres lisses, courtes, obtuses.

9. NITIDULE bimaculée.

Ovale-oblongue, déprimée, noire; élytres courtes, marquées de deux taches jaunes.

10. NITIDULE sinuée.

Ovale, déprimée, noire; pattes, bords du corcelet et tache sinueuse sur l'élytre, jaunes.

11. NITIDULE fasciée.

Ovale, noire; élytres jaunes, avec une bande et l'extrémité jaunes.

NITIDULE. (Insecte.)

12. Nitidule sanguinolente.

Ovale, noire; élytres rouges, avec un point et l'extrémité noirs; abdomen rouge.

13. Nitidule quadripustulée.

Oblongue, déprimée, noire; élytres avec deux points rouges sur chaque.

14. Nitidule quadriponctuée.

Ovale-oblongue, noire, luisante; élytres lisses, avec deux points rouges sur chaque.

15. Nitidule quadrimouchetée.

Ovale-oblongue, noire, luisante; élytres avec deux taches blanches sur chaque; la première sinuée.

16. Nitidule dix points.

Noirâtre, luisante, un peu déprimée; élytres avec cinq points blancs sur chaque.

17. Nitidule marginée.

Ovale, déprimée, brune; tête auriculée; élytres sillonnées, avec deux taches d'un jaune-fauve.

18. Nitidule immaculée.

Ovale, déprimée, d'un brun-ferrugineux; milieu du corcelet plus obscur.

19. Nitidule variée.

Ovale, déprimée; corcelet et élytres mélangés de noirâtre et de ferrugineux.

20. Nitidule sordide.

Ovale, noire; corcelet et élytres d'un brun-ferrugineux.

21. Nitidule ponctuée.

Obscure; élytres bronzées, marquées de stries ponctuées.

22. Nitidule bicolore.

Ferrugineuse; élytres noires, avec une bande à la base et un point à l'extrémité, ferrugineux.

23. Nitidule rayée.

Ovale, noirâtre; élytres avec un point et une raie ondée, jaunes.

24. Nitidule ondée.

Ovale, noirâtre; bords du corcelet ferrugineux; élytres avec deux raies ondées, pâles.

25. Nitidule mouchetée.

Ovale, déprimée, obscure; bords du corcelet et cinq points sur chaque élytre, pâles.

26. Nitidule ferrugineuse.

Ovale, légèrement tomenteuse, ferrugineuse; élytres à peine striées.

27. Nitidule striée.

Ovale, pubescente, d'un brun-ferrugineux; élytres fortement striées.

28. Nitidule à cornes.

Ovale, ferrugineuse; mandibules avancées, extérieurement dentées.

29. Nitidule fervide.

Ovale, ferrugineuse; élytres lisses, avec l'extrémité obscure.

30. Nitidule discoïde.

Ovale, noire; bords du corcelet et disque des élytres d'un jaune-fauve.

31. Nitidule hémorrhoïdale.

Ovale, déprimée, noire; élytres postérieurement ferrugineuses.

NITIDULE. (Insecte.)

32. Nitidule pâle.

Ovale, pâle, avec les pattes jaunâtres.

33. Nitidule unicolore.

Ovale-oblongue, déprimée; corps d'un brun-marron clair, sans tache.

34. Nitidule six taches.

Noire; élytres tronquées, avec trois points, l'anus et les pattes, rouges.

35. Nitidule unifasciée.

Corcelet testacé, avec une tache noire; élytres testacées, avec une bande au milieu, noire, marquée de points testacés.

36. Nitidule petite ligne.

Testacée; élytres avec une petite raie arquée, noirâtre.

37. Nitidule verdâtre.

D'un vert-bronzé; corcelet rebordé; pattes rouges.

38. Nitidule âtre.

Ovale, noire; élytres lisses; antennes et pattes rouges.

39. Nitidule lunulée.

Noirâtre; corcelet rebordé, cilié; élytres avec une tache commune, blanche, en croissant.

40. Nitidule hémiptère.

Ferrugineuse; élytres courtes, testacées, sans tache.

41. Nitidule bordée.

Ferrugineuse; dessous du corps, disque du corcelet et des élytres, un peu obscurs.

42. Nitidule dorsale.

Noire; élytres testacées, avec tout le bord noir; pattes fauves.

43. Nitidule humérale.

Noire, luisante; élytres courtes, marquées d'un point rouge à leur base.

44. Nitidule brisée.

Ferrugineuse; élytres courtes, noires à leur extrémité.

45. Nitidule carrée.

Noire; élytres courtes, pâles, avec une ligne commune, obscure.

46. Nitidule cadaverine.

D'un brun-ferrugineux; élytres courtes, marquées d'une tache jaune à leur extrémité.

47. Nitidule macroptère.

Noire, luisante; pattes d'un brun-foncé; élytres courtes.

48. Nitidule mi-partie.

Noire; élytres courtes, obscures; pattes ferrugineuses.

49. Nitidule tronquée.

Testacée; élytres tronquées, avec une tache à la base, commune, noire.

1. Nitidule bipuſtulée.

Nitidula bipuſtulata.

Nitidula ovata nigra, elytris puncto rubro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 253. *n°.* 1. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 2.

Nitidula bipuſtulata. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2. a. b.

Silpha bipuſtulata *oblonga nigra, elytris ſingulis puncto unico rubro.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 370. *n°.* 4. — *Faun. Suec. n°.* 445.

Derneſtes niger, coleoptris punctis rubris binis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 100. *n°.* 3.

Silpha nigra, corpore obtuſo, elytris ſingulis maculâ unicâ rubrâ. Deg. *Mem. tom.* 4. *p.* 186. *n°.* 13. *pl.* 6. *fig.* 22 & 23.

Oſtoma bipuſtulata. Laich. *Inſ. tom.* 1. *p.* 106. *n°.* 3.

Derneſtes bipunctatus. Fourc. *Ent. pars* 1. *pag.* 18. *n°.* 3.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 382. *n°.* 6.

Panz. *Faun. Germ.* 3. *tab.* 10.

Nitidula bipuſtulata. Latr. *Hiſt. nat. des Cruſt. & des Inſ. tom.* 10. *p.* 29. — *Gen. Cruſt. & Inſ. tom.* 2. *p.* 12.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 229. *n°.* 1. *tab.* 33. *fig.* 1.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 249. *n°.* 4.

Elle a une forme ovale-alongée, déprimée. Les antennes ſont noires, avec la maſſe qui les termine, ovale, aſſez groſſe, comprimée. Le corps eſt noir, peu luiſant. Le corcelet eſt un peu échancré antérieurement. Les élytres ſont de la longueur de l'abdomen, & ont chacune un point rougeâtre au milieu, vers la future. Le deſſous du corps eſt d'un noir un peu brun. Les pattes ſont d'un brun-rougeâtre.

On la trouve en Europe, dans les charognes & ſur les ſubſtances animales deſſéchées.

2. Nitidule groſſe.

Nitidula groſſa.

Nitidula ovata depreſſa, nigra, elytris ſulcatis, maculis tranſverſis ferrugineis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 1.

Elle eſt deux ou trois fois plus grande que la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun ferrugineux. Le premier article eſt très-gros, & les trois derniers forment une maſſe aſſez groſſe, arrondie. La tête eſt d'un brun-foncé & pointillée. Le corcelet eſt pointillé, d'un brun-foncé, avec les bords latéraux d'un brun-ferrugineux. L'écuſſon eſt petit & brun. Les élytres ſont pointillées, légérement ſillonnées, d'un brun-foncé, avec quelques taches tranſverſes, d'un brun plus clair : l'une de ces taches, placée entre le milieu & l'extrémité, forme une petite bande ſinuée. Le deſſous du corps eſt brun-foncé, & les pattes ſont d'un brun-clair.

Elle a été apportée de la Caroline, par M. Boſc.

3. Nitidule biponctuée.

Nitidula bipunctata.

Nitidula ovata, depreſſa, ferruginea; elytris nigris margine maculiſque duabus dentatis ferrugineis.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitidule bipuſtulée. La tête eſt pointillée, ferrugineuſe, avec les yeux noirs. Le corcelet eſt pointillé, noir au milieu, avec les côtés ferrugineux, marqués d'un point noir. Les élytres ſont pointillées, noires, avec le bord, une tache dentée ou en zigzag, vers la baſe, une autre tranſverſe, ſupérieurement dentée au-delà du milieu, d'un rouge-fauve. Le deſſous du corps & les pattes ſont ferrugineux.

Elle ſe trouve en Caroline, ſous l'écorce des arbres, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

4. Nitidule ciliée.

Nitidula ciliata.

Nitidula ovata nigra, ferrugineo punctata, thoracis elytrorumque margine ciliato.

Elle eſt un peu plus grande & un peu plus convexe que la Nitidule bipuſtulée. La tête eſt noire, avec la bouche d'un brun-ferrugineux. Le corcelet eſt noir, avec le bord latéral, & un point vers le bord poſtérieur, peu marqué, d'un brun-ferrugineux-obſcur. Les élytres ſont noires, avec quelques points peu marqués vers la baſe, & un ſur le bord latéral, vers l'extrémité, d'un brun-ferrugineux. Les bords du corcelet & des élytres ont des cils courts, ferrés. Le deſſous du corps eſt brun. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve ſur les ulcères du Liquidambar en Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

5. Nitidule Colon.

Nitidula Colon.

Nitidula ovata depreſſa nigra, ferrugineo varia, elytris vix ſulcatis.

Nitidula variegata. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 1. a. b. c.

Derneſtes nigro fuſcoque nebuloſus, elytris vix ſtriatis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 13.

Derneſtes variegatus. Fourc. *Ent. Par.* 1. *p.* 20. *n°.* 13.

Silpha Colon *nigra, elytris ferrugineo variis, thorace emarginato, tergo duplici puncto impreſſo.*

Iann. *Syſt. Nat. p.* 573. *n°.* 27. — *Faun. Suec. n°.* 462.

Nitidula Colon *nigra, elytris ferrugineo variis, thorace emarginato.* Fabr. *Syſt. Ent. p.* 78. *n°.* 4. — *Sp. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 9. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 10. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 20.

Silpha rufo-fuſca, nigro maculata, thorace duplici puncto impreſſo, corpore ſubtùs toto fuſco. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 4. *p.* 187. *n°.* 14.

Nitidula Colon. Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 380. *n°.* 3.

Oſtoma Colon. Laich. *Inſ. tom.* 1. *p.* 107. *n°.* 4.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Le corps eſt ovale, déprimé. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la maſſe obſcure. Tout le deſſus du corps eſt mélangé de noirâtre & de jaune-fauve. On apperçoit quelquefois un point jaune, tranſverſal, ſur la future, un peu au-delà du milieu. Les élytres ſont à peine ſillonnées. Le deſſous du corps eſt obſcur. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe, dans les cadavres & ſous l'écorce des arbres.

6. Nitidule puſtulée.

Nitidula puſtulata.

Nitidula ovata fuſca, elytris maculis duabus rubris.

Nitidula quadripuſtulata. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 2. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 3.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitidule bi-puſtulée. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont obſcurs, point du tout luiſans, ſans tache. Les élytres ſont obtuſes, obſcures, avec deux taches rougeâtres ſur chaque. On voit quelquefois auſſi pluſieurs petits points rougeâtres ſur les bords. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

7. Nitidule obſcure.

Nitidula obſcura.

Nitidula ovata nigra obſcura, pedibus piceis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 3. a. b.

Nitidula obſcura. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 255. *n°.* 3. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 4.

Dermeſtes niger oblongus, elytris punctatis, pedibus fulvis. Geoff. *Inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 21.

Silpha rufipes *ſuprà nigra, ſubtùs fuſca, pedibus rufis, elytris lœvibus.* Deg. *Mem. tom.* 4. *p.* 188. *n°.* 15.

Fuesl. *Archiv. Inſ.* 4. *p.* 36. *n°.* 2. *tab.* 20. *fig.* 23.

Dermeſtes fulvipes. Fourc. *Ent. Par.* 1. *p.* 22. *n°.* 21.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 383. *n°.* 7.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 2.

Paye. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 3.

Elle varie beaucoup pour la grandeur. Elle eſt quelquefois auſſi grande que la Nitidule bipuſtulée, & ſouvent elle eſt deux fois plus petite. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux, avec la maſſe groſſe, ovale, comprimée, noire. La bouche eſt d'un brun-ferrugineux. Tout le corps eſt noir, point du tout luiſant. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Europe, dans les cadavres & ſous l'écorce pourrie des arbres.

8. Nitidule raccourcie.

Nitidula abbreviata.

Nitidula ovata nigra, obſcura, elytris lœvibus, obtuſis, abbreviatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 256. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 5.

Nitidula abbreviata. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 5. a. b.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule obſcure. Les antennes ſont brunes, & terminées en maſſe ovale. Tout le deſſus du corps eſt noirâtre, & couvert de poils courts. L'écuſſon eſt brun, & arrondi poſtérieurement. Les élytres & le corcelet ſont très-finement chagrinés. Le deſſous du corps eſt brun. Les pattes ſont d'un rouge-brun, quelquefois noirâtres.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Zélande.

Du cabinet de M. Banks.

9. Nitidule bimaculée.

Nitidula bimaculata.

Nitidula oblongo-ovata depreſſa nigra, elytris abbreviatis, maculis duabus flavis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 11. a. b.

Silpha bimaculata *ovata nigra, antennarum capitulis globoſis, pedibus ferrugineis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 569. *n°.* 3.

Elle reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule obſcure; mais elle eſt un peu plus petite. Les antennes ſont ferrugineuſes, terminées par une maſſe ovale, aſſez grande. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt noirâtre, avec les bords extérieurs d'un rouge-brun. Les élytres ſont courtes, noirâtres, avec une tache jaune à l'angle extérieur de la baſe, & une autre plus grande, preſqu'en lunule, à l'extrémité. La poitrine & le deſſous du corcelet ſont noirâtres. L'abdomen eſt

d'un brun-ferrugineux. Les pattes ſont ferrugineuſes.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

Du cabinet de M. Smith, dans lequel ſe trouve la collection de Linné.

10. NITIDULE ſinuée.

NITIDULA ſinuoſa.

Nitidula depreſſa nigra, pedibus, thoracis marginibus elytriſque maculâ ſinuoſâ flavis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 6. a. b.

Nitidula ſinuoſa. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 258. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 18.

HERBST, *Coleopt.* 5. *p.* 246. *n°.* 21. *tab.* 54. *fig.* 5.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 9.

Elle eſt plus petite que la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe qui les termine, noire. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt noir, avec les bords latéraux d'un jaune-pâle. Les élytres ſont noires, avec une tache ſinuée, jaune, qui s'étend depuis la baſe juſqu'au milieu, à côté de la ſuture. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un jaune-pâle.

Elle m'a été envoyée de Manoſque en Provence, par M. Dantboine.

11. NITIDULE faſciée.

NITIDULA faſciata.

Nitidula ovata nigra, elytris flavis, faſciâ apiceque nigris. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 7. *tab.* 2. *fig.* 13.

Elle reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule ſanguinolente. Les antennes ſont noires, en maſſe. Tout le corps eſt noir. Les élytres ſont jaunes, avec une bande noire au milieu, l'extrémité noire, & une petite tache noire à l'angle extérieur de la baſe. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve dans la Géorgie, la Caroline.

Du cabinet de M. Francillon.

12. NITIDULE ſanguinolente.

NITIDULA ſanguinolenta.

Nitidula ovata nigra, elytris rubris, puncto apiceque nigris, abdomine rufo. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 8. *tab.* 2. *fig.* 14.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitidule bipuſtulée. Le corps eſt luiſant, un peu convexe. Les antennes ſont noires. La tête eſt noire. Le corcelet eſt noir & bordé. L'écuſſon eſt petit, noir, arrondi poſtérieurement. Les élytres ſont d'un rouge de ſang, avec une tache ronde, noire au milieu, l'extrémité noire, & un peu de noir à la baſe extérieure. La poitrine & l'abdomen ſont rougeâtres. Les pattes ſont noires. Les tarſes ſont compoſés de cinq articles, dont les trois premiers ſont aſſez larges, garnis de poils longs en deſſous, le quatrième eſt petit & arrondi; le cinquième eſt alongé, en maſſe, garni de deux crochets.

Elle ſe trouve dans la Géorgie, la Caroline.

Du cabinet de M. Francillon.

13. NITIDULE quadripuſtulée.

NITIDULA quadripuſtulata.

Nitidula oblonga depreſſa nigra, elytris punctis duobus ferrugineis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 9. *tab.* 3. *fig.* 22. a. b.

Silpha quadripuſtulata *oblonga nigra, elytris punctis duobus ferrugineis.* LINN. *Syſt. Nat. pag.* 570. *n°.* 5. — *Faun. Suec. n°.* 446.

Ips quadripuſtulata. FABR. *Gen. Inſ. Mant. p.* 213. — *Sp. Inſ. tom.* 1. *p.* 80. *n°.* 2. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 45. *n°.* 5.

Tritoma quadripuſtulata. FABR. *Ent. Syſt. em. tom.* 2. *p.* 512. *n°.* 6. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *pag.* 579. *n°.* 11.

Silpha nigra oblonga depreſſa, elytris ſingulis maculis duabus rubris. DEGEER, *Mem. tom.* 4. *p.* 185. *n°.* 12. *pl.* 6. *fig.* 20 & 21.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *p.* 341. *n°.* 1.

HERBST, *Coleopt.* 4. *tab.* 42. *fig.* 1.

Ips quadripuſtulata. Natuſf. 24. *p.* 12. *tab.* 1. *fig.* 18.

Elle eſt un peu plus alongée que les autres eſpèces. Les antennes ſont noires, terminées en maſſe ovale aſſez groſſe. Les mandibules ſont noires, bidentées à leur extrémité. Le corps eſt noir, luiſant, un peu déprimé. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont finement pointillées, & ont chacune deux taches ferrugineuſes, l'une preſque triangulaire, placée à la baſe; l'autre preſqu'arrondie, placée au-delà du milieu. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

14. NITIDULE quadriponctuée.

NITIDULA quadripunctata.

Nitidula ovato-oblonga nigra nitida, elytris lævibus punctis quatuor rubris. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 10. *tab.* 3. *fig.* 19. a. b.

Elle a une figure ovale-oblongue, un peu convexe. Les antennes ſont d'un brun-noirâtre, avec le premier article gros, alongé, noirâtre, & la maſſe groſſe, ovale, comprimée & noire. Les mandibules ſont bidentées à l'extrémité. La tête eſt noire,

pointillée. Le corcelet eſt noir, ſans tache, pointillé, rebordé. L'écuſſon eſt petit, triangulaire, plus large que long. Les élytres ſont finement pointillées, rebordées, noires, avec deux taches d'un rouge-fauve, l'une vers la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu de chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont noirs. Tout le corps eſt luiſant.

Elle ſe trouve en Europe, ſous l'écorce des arbres.

15. NITIDULE quadrimouchetée.

NITIDULA quadriguttata.

Nitidula ovato-oblonga atra nitida, elytris maculis duabus albis, anteriore ſinuatâ. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 11. *tab.* 3. *fig.* 25. a. b.

Ips quadriguttata. FABR. *Gen. Inſ. Mant. pag.* 214. — *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 81. *n°.* 4. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 46. *n°.* 14. — *Syſt. Eleut. tom.* 2. *p.* 580. *n°.* 16.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule quadripunctuée, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les antennes ſont noires, terminées en maſſe ovale, aſſez groſſe. Le corps eſt noir-luiſant. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont liſſes, finement pointillées, avec deux taches ſur chaque, d'un blanc-jaunâtre, l'une ſinuée, placée à la baſe; l'autre plus petite, tranſverſale, placée un peu au-delà du milieu. Les pattes ſont noires.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, ſous l'écorce des arbres.

16. NITIDULE dix points.

NITIDULA decemguttata.

Nitidula ovato-oblonga depreſſa, nigricans, elytris punctis decem albis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 12. *tab.* 3. *fig.* 24. a. b.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule quadrimouchetée. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe groſſe, ovale, obſcure. Le corps eſt ovale-oblong, un peu déprimé, d'un brun noirâtre. Le corcelet eſt pointillé, rebordé. Les élytres ſont pointillées, & ont chacune cinq points d'un blanc-jaunâtre, dont un à la baſe, deux ſur une ligne tranſverſale, un peu au deſſous, & deux autres au-delà du milieu. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve à Nuremberg.

Du cabinet de M. Dantic.

Nota. Cet inſecte diffère de la Nitidule *decempunctata* de M. Fabricius.

17. NITIDULE marginée.

NITIDULA marginata.

Nitidula ovata, depreſſa, fuſco-ferruginea, capite auriculato; elytris ſulcatis, maculis duabus rufeſcentibus. Ent. ou Hiſt. nat. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 13. *tab.* 2. *fig.* 15. a. b.

Nitidula marginata *ovata, elytris ſulcatis, margine punctiſque diſci ferrugineis.* FABR. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 91. *n°.* 4. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 51. *n°.* 4. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 6.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt brune, & munie de deux eſpèces d'oreilles, une de chaque côté, au deſſus des antennes. Le corcelet eſt obſcur, avec les bords latéraux ferrugineux. Les élytres ſont légérement ſillonnées, obſcures, avec les bords ferrugineux, & une ou deux taches d'un jaune-ferrugineux ſur chaque élytre. Le deſſous du corps & les pattes ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve en Italie.

18. NITIDULE immaculée.

NITIDULA immaculata.

Nitidula ovata, depreſſa, fuſco-ferruginea, thoracis dorſo obſcuriore. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 14. *tab.* 2. *fig.* 16. a. b.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule bipuſtulée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt noirâtre au milieu, & d'un brun-ferrugineux de chaque côté. L'écuſſon eſt noirâtre. Les élytres ſont d'un brun-ferrugineux. Le corps, en deſſous, eſt noirâtre, & les pattes ſont d'un brun ferrugineux.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Boſc.

19. NITIDULE variée.

NITIDULA varia.

Nitidula ovata, thorace elytriſque nigro ferrugineoque variis. FABR. *Spec. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 7. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 12. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 15.

Nitidula varia. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. t. 2. 12. *n°.* 15. *tab.* 2. *fig.* 10. a. b.

Silpha depreſſa, ferruginea, elytris lœvibus, thorace emarginato. LINN. *Syſt. Nat. pag.* 573. *n°.* 29. — *Faun. Suec. n°.* 463.

Nitidula varia. FUESL. *Archiv. Inſ.* 4. *p.* 36. *n°.* 4. *tab.* 20. *fig.* 25.

ILLIG. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 380. *n°.* 2.

HERBST, *Coleopt.* 5. *tab* 53. *fig.* 4.

PAYK. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 347. *n°.* 1.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule ferrugineuſe. Le corps, en deſſous, eſt d'un brun-noir. Les antennes ſont brunes & termi-

nées en masse ovale. La tête est noire. Le corcelet est noir au milieu, & ferrugineux sur les côtés. L'écusson est noir & petit. Les élytres sont mélangées de noir & de ferrugineux. Les pattes sont ferrugineuses ou brunes.

Elle se trouve aux environs de Paris, en Allemagne.

20. Nitidule sordide.

Nitidula sordida.

Nitidula ovata, nigra, thorace elytrisque obscurè ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 258. *a°.* 13. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 351. *n°.* 16.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 379. *n°.* 1.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 54. *fig.* 9.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 348. *n°.* 2.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule variée, dont elle n'est peut-être qu'une variété. La tête est noire. Le corcelet est rebordé, d'un brun-ferrugineux, avec une ou deux taches plus pâles sur le dos. Les élytres sont d'un brun-ferrugineux. Le corps, en dessous, est noir, avec les jambes ferrugineuses.

Elle se trouve en Allemagne.

21. Nitidule ponctuée.

Nitidula punctata.

Nitidula obscura, elytris punctato-striatis æneis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 17.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule sordide. Les antennes sont terminées en masse grosse, arrondie, comme dans toutes les espèces de ce genre. Le corcelet est obscur, un peu rebordé. Les élytres sont bronzées & ont des stries fortement ponctuées. Le corps, en dessous, est obscur.

Elle se trouve à Sumatra.

22. Nitidule bicolore.

Nitidula bicolor.

Nitidula ferruginea, elytris nigris, fasciâ baseos punctoque apicis ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 15. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 351. *n°.* 19.

Herbst. *Coleopt.* 5. *pag.* 240. *n°.* 4. *tab.* 53. *fig.* 10. K. K.

Les antennes sont rougeâtres. La tête & le corcelet sont ferrugineux, sans tache. Les élytres sont glabres, noires, avec une large bande à la base, & un point vers l'extrémité, ferrugineux. L'abdomen est obscur, & les pattes sont ferrugineuses.

Elle se trouve à Kiel.

23. Nitidule rayée.

Nitidula strigata.

Nitidula ovata, fusca, elytris puncto baseos strigâque posticâ, undatâ, fulvâ. Ent. ou Hist. nat. des Ins. tom. 2. 12. *n°.* 17. *tab.* 2. *fig.* 12. a. b.

Nitidula strigata *fusca, thoracis margine, elytris margine, lineolâ baseos strigâque apicis fulvis.* Fabr. *Mant. Ins. tom.* 1. *p.* 51. *n°.* 7. — *Ent. Syst. em. t.* 1. *p.* 257. *n°.* 9. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 12.

Strongylus strigatus. Herbst. *Coleopt.* 4. *tab.* 43. *fig.* 7.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 356. *n°.* 13.

Elle est ovale, presqu'une fois plus petite que la Nitidule bipustulée, & le dessus du corps est plus convexe. Les antennes sont testacées. Le corcelet est pointillé, luisant, d'un rouge-brun sur les bords latéraux. Les élytres sont pointillées, luisantes, avec un point oblong, fauve, à la base, & une raie transversale, ondée, interrompue à la suture, placée vers l'extrémité. Le dessous du corps est brun, & les pattes sont testacées.

Elle se trouve à Paris, sous l'écorce des arbres.

24. Nitidule ondée.

Nitidula undata.

Nitidula ovata, nigra, thoracis margine ferrugineo, elytris strigis duabus undatis, pallidis. Ent. ou Hist. nat. des Ins. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 18. *tab.* 3. *fig.* 17. a. b.

Nitidula imperialis *ovata, nigra, elytris maculis connatis, acutis, albis margineque rufo.* Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 257. *n°.* 10. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 350. *n°.* 13.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 355. *n°.* 12.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule disconde. Le corps est ovale & noirâtre. Les antennes sont brunes. Les bords latéraux du corcelet & des élytres sont d'un brun-ferrugineux. Les élytres ont deux raies transversales, ondées, placées, l'une vers la base, l'autre un peu au-delà du milieu. Les pattes sont brunes.

Elle se trouve aux environs de Paris.

25. Nitidule mouchetée.

Nitidula guttata.

Nitidula ovata, depressa, fuscâ, thoracis margine elytrorumque punctis quinque pallidis.

Nitidula decemguttata. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 258. *n°.* 11. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 350. *n°.* 14.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 382. *n°.* 5.

Herbst, *Coleopt.* 5. *p.* 249. *n°.* 26.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 10.

Elle eſt à peine plus grande que la Nitidule hémorrhoidale. Le corps eſt ovale, déprimé. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt obſcure, avec la bouche ferrugineuſe. Le corcelet eſt obſcur, avec le bord ferrugineux. Les élytres ſont liſſes, à peine pointillées, obſcures, avec cinq points pâles ſur chaque; deux obliquement placés à la baſe; un vers le milieu, près du bord extérieur; deux obliquement placés, mais en ſens inverſe des premiers, un peu au-delà du milieu. Le deſſous du corps eſt obſcur, avec les pattes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

26. Nitidule ferrugineuſe.

Nitidula ferruginea.

Nitidula ovata, ſubtomentoſa, ferruginea, elytris ſubſtriatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *pag.* 257. *n°.* 8. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 10.

Dermeſtes ferrugineus *oblongus, ferrugineus, ſemicylindricus, elytris abbreviatis.* Linn. *Syſt. Nat. p.* 564. *n°.* 21. — *Faun. Suec. n°.* 433.

Oſtoma ferruginea. Laich. *Inſ. tom.* 1. *p.* 104. *n°.* 2.

Strongylus æſtivus. Herbst. *Coleopt.* 4. *p.* 186. *n°.* 6.

Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *p.* 356. *n°.* 14.

La tête eſt obſcure, ſans tache. Le front a une légère impreſſion. Le corcelet eſt rebordé, antérieurement échancré, ferrugineux. Les élytres ont des points en ſtries peu marqués; elles ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité obſcure. L'abdomen eſt terminé en pointe avancée dans quelques-uns. Le deſſous du corps eſt noir, avec les pattes ferrugineuſes.

Elle ſe trouve en Angleterre, au nord de l'Europe, dans les *Veſſeloups*.

27. Nitidule ſtriée.

Nitidula ſtriata.

Nitidula ovata pubeſcens fuſco-ferruginea, elytris ſtriatis, apice fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 19. *tab.* 1. *fig.* 7. a. b.

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus convexe que la Nitidule bipuſtulée. Tout le corps eſt d'un brun-ferrugineux, pubeſcent. Les élytres ſont fortement ſtriées, & ont la future & l'extrémité noirâtres. Elles ſont quelquefois d'une couleur plus claire, ſans tache. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

28. Nitidule à cornes.

Nitidula cornuta.

Nitidula ovata ferruginea, mandibulis porrectis, dorſo dentatis. Fabr. *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 349. *n°.* 11.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule ferrugineuſe, & forme peut-être un genre particulier. Les antennes ſont ferrugineuſes, & la maſſe qui les termine eſt perfoliée, obſcure. Les mandibules ſont avancées, de la longueur de la tête, bifides à leur extrémité, munies à leur dos d'une dent élevée, très-forte. Le corcelet eſt plane, large, ponctué, ferrugineux. Les élytres ſont ſtriées, ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

29. Nitidule ſervide.

Nitidula ſervida.

Nitidula ovata ferruginea, elytris lævibus apice fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 20. *tab.* 4. *fig.* 32. a. b.

Elle reſſemble à la Nitidule ferrugineuſe, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes & la tête ſont ferrugineuſes, un peu obſcures. Le corps eſt ferrugineux. Les élytres ſont finement pointillées, un peu obſcures à l'extrémité. Les pattes ſont de la couleur du corps.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.
Du cabinet de M. Lermina.

30. Nitidule diſcoïde.

Nitidula diſcoidea.

Nitidula thorace marginato nigra, elytrorum diſco-ferrugineo. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 78. *n°.* 5. — *Sp. Inſ. tom.* 1. *p.* 92. *n°.* 11. — *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 13. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 23.

Nitidula diſcoidea. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 21. *tab.* 2. *fig.* 8. a. b.

Oſtoma diſcoidea. Laichart, *Inſ. tom.* 1. *p.* 108. *n°.* 5.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 381. *n°.* 4.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 7.

Elle eſt plus petite que la Nitidule Colon. Les antennes ſont fauves, avec la maſſe noire. La tête eſt noire, ſans tache. Le corcelet eſt noirâtre-obſcur, avec les bords ferrugineux-pâles. Les élytres ſont d'un jaune-fauve au milieu, avec les côtés & l'extrémité noirs, mélangés de jaune-

fauve. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve aux environs de Paris & en Angleterre, ſur les charognes.

31. Nitidule hémorrhoïdale.

Nitidula hemorrhoidalis.

Nitidula ovata depreſſa nigra, elytris poſticè ferrugineis.

Nitidula Colon. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. n°. 16. tab. 1. fig. 4. a. b.

Nitidula hemorrhoidalis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. p. 259. n°. 18. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 352. n°. 22.*

Herbst, *Coleopt. 5. tab. 53. fig. 6.*

Payk. *Faun. Suec. tom. 1. p. 352. n°. 7.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule diſcoïde. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. Le corcelet a les bords ferrugineux, & deux points enfoncés vers le bord poſtérieur. Les élytres ſont noires, liſſes, ſans ſtries, avec quelques points & la partie poſtérieure, ferrugineux. Le deſſous du corps eſt noir. Les pattes ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, dans les cadavres preſque deſſéchés.

32. Nitidule pâle.

Nitidula pallida.

Nitidula ovata pallida, pedibus flaveſcentibus. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p. 73. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 349. n°. 9.*

Elle eſt petite, liſſe, glabre, pâle, avec les pattes jaunâtres.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

33. Nitidule unicolore.

Nitidula unicolor.

Nitidula ovato-oblonga depreſſa, corpore caſtaneo immaculato. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. genre 12. n°. 24. tab. 2. fig. 9. a. b.

Nitidula obſoleta ovata teſtacea, elytris lævibus, thorace emarginato. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. p. 256. n°. 7. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 349. n°. 9.*

Illig. *Col. Bor. tom. 1. p. 384. n°. 9.*

Herbst, *Coleopt. 5. p. 240. n°. 11. tab. 53. fig. 10.*

Payk. *Faun. Suec. tom. 1. p. 351. n°. 6.*

Elle eſt un peu plus petite & un peu plus alongée que la Nitidule diſcoïde. Le corps eſt déprimé, & entiérement d'une couleur ferrugineuſe-marron, point luiſante. Le corcelet & les élytres ont un rebord aſſez marqué.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

34. Nitidule ſix taches.

Nitidula ſex puſtulata.

Nitidula nigra, elytris truncatis; punctis tribus, ano pedibuſque rufis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. p. 260. n°. 21. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 352. n°. 25.*

Elle eſt petite. La maſſe des antennes paroît ſolide. La tête & le corcelet ſont noirs, ſans tache. Les élytres ſont courtes, tronquées, noires, avec un petit point rouge à la baſe, un plus grand au milieu, & un troiſième oblong, près de la future. L'anus eſt rouge en deſſous. Les taches des élytres ſont quelquefois peu marquées ou effacées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

35. Nitidule uniſaſciée.

Nitidula unifaſciata.

Nitidula thorace teſtaceo; maculâ atrâ, elytris teſtaceis; faſciâ mediâ nigrâ, teſtaceo punctatâ.

Nitidula faſciata. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p. 74. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 353. n°. 26.*

Elle eſt auſſi petite que la ſuivante. La tête eſt teſtacée, ſans tache. Le corcelet eſt teſtacé, avec une grande tache noire à la baſe. Les élytres ſont teſtacées, glabres, avec une large bande noire au milieu, marquée d'un ou deux points teſtacés.

Elle ſe trouve en Alſace.

36. Nitidule petite ligne.

Nitidula litura.

Nitidula teſtacea, elytris liturâ arcuatâ, nigrâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 1. p. 260. n°. 22. — Syſt. Eleut. tom. 1. p. 353. n°. 27.*

Coccinella litura. Illiger, *Col. Bor. tom. 1. p. 419. n°. 10.*

Panz. *Faun. Germ. 36. tab. 5.*

Herbst, *Coleopt. 5. tab. 59. fig. 2.*

Elle eſt petite, ovale, convexe, très-légérement pubeſcente. La tête eſt teſtacée. Le corcelet eſt teſtacé, ſans tache, ou teſtacé, avec le milieu noirâtre. Les élytres ſont liſſes, teſtacées, quelquefois ſans tache, & marquées quelquefois d'une ou deux lignes obſcures, arquées. L'abdomen eſt noirâtre. Les pattes ſont teſtacées.

Nota. Cet inſecte me paroît appartenir plutôt au genre Scymnus de M. Herbſt.

Elle ſe trouve en Allemagne, au nord de l'Europe.

37. Nitidule

37. Nitidule verdâtre.

Nitidula virideſcens.

Nitidula thorace marginato viridi-æneâ, pedibus rufis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 18. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 25. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 29.

Nitidula virideſcens. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 26. *tab.* 4. *fig.* 30. a. b.

Nitidula virideſcens. Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 54. *fig.* 1.

Elle reſſemble entiérement, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule bronzée. Tout le corps eſt d'un vert-bronzé. Les antennes & les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris, en Allemagne, ſur les fleurs.

38. Nitidule âtre.

Nitidula atrata.

Nitidula ovata nigra, elytris lævibus, antennis pedibuſque rufis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. *genre* 12. *n°.* 27. *tab.* 4. *fig.* 31. a. b.

Nitidula atrata. Latr. *Gen. Cruſt. & Inſ. t.* 2. *p.* 13.

Elle eſt un peu plus grande que la Nitidule pédiculaire, & le corcelet & les élytres ſont un peu moins rebordés. Le corps eſt ovale, noir-luiſant, peu convexe. Les élytres ſont liſſes. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.
Du cabinet de M. Lermina.

39. Nitidule lunulée.

Nitidula lunata.

Nitidula fuſca, thorace marginato ciliato; elytris maculâ communi lunatâ albidâ. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 29. *tab.* 3. *fig.* 26. a. b.

Elle eſt de la grandeur de la Nitidule diſcoïde. Les antennes ſont ferrugineuſes brunes. La tête eſt noirâtre-obſcure. Le corcelet eſt noirâtre-obſcur, avec les bords latéraux relevés & ciliés. Les élytres ſont ſtriées, noirâtres, avec une tache commune en croiſſant, blanchâtre. Le deſſous du corps eſt noirâtre, & les pattes ſont brunes.

Elle ſe trouve en Italie.
Du cabinet de M. Boſc.

40. Nitidule hémiptère.

Nitidula hemiptera.

Nitidula ferruginea, elytris abbreviatis, teſtaceis, immaculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 26. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 353. *n°.* 30.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nitidule mi-partie; mais elle en diffère entiérement par les couleurs. Tout le corps eſt ferrugineux. Les élytres ſont courtes, teſtacées, ſans tache.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

41. Nitidule bordée.

Nitidula limbata.

Nitidula ferruginea, corpore ſubtùs thoracis elytrorumque diſco fuſcis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 31. *tab.* 3. *fig.* 18. a. b.

Nitidula limbata *nigra, thoracis margine elytrorum limbo ferrugineis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 1. *p.* 52. *n°.* 11. — *Ent. Syſt. em. tom.* 1. *p.* 259. *n°.* 17. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 352. *n°.* 21.

Herbst, *Coleopt.* 5. *tab.* 53. *fig.* 6.

Illig. *Col. Bor. tom.* 1. *p.* 383. *n°.* 8.

Elle eſt plus petite que la Nitidule diſcoide. Elle eſt ovale & teſtacée; mais le milieu du corcelet & des élytres & le deſſous du corps ſont un peu obſcurs. Les pattes ſont teſtacées.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

42. Nitidule dorſale.

Nitidula dorſalis.

Nitidula nigra, elytris lævibus teſtaceis margine omni nigro, pedibus rufis. Ent. ou Hiſt. nat. des Inſ. tom. 2. 12. *n°.* 32. *tab.* 4. *fig.* 29. a. b.

Elle eſt un peu plus petite que la Nitidule bronzée. Les antennes ſont fauves. Le corps eſt noir, luiſant. Les élytres ſont liſſes, teſtacées au milieu, avec la future & les bords noirs. Les pattes ſont fauves.

Elle ſe trouve aux environs de Paris.

Du cabinet de M. Lermina.

43. Nitidule humérale.

Nitidula humeralis.

Nitidula nigra, nitida, elytris dimidiatis, puncto baſeos ruſo. Fabr. *Ent. Syſt. em. Suppl. p.* 74. — *Syſt. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 31.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont pointillés, noirs, luiſans. Les élytres ſont courtes, noires, avec un petit point rougeâtre à la baſe. Le corps eſt noir. Les pattes ſont pâles.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

44. Nitidule brisée.

Nitidula rupta.

Nitidula ferruginea, elytris dimidiatis, apice nigris. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 32.

Elle est plus grande que la Nitidule hémiptère. La tête, le corcelet & le dessous du corps sont ferrugineux, sans tache. Les élytres ne vont qu'au milieu de l'abdomen; elles sont ferrugineuses, avec le bord postérieur noir.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

45. Nitidule carrée.

Nitidula quadrata.

Nitidula nigra, elytris dimidiatis pallidis, liturâ communi fuscâ. Fabr. *Ent. Syst. em. Suppl. p.* 74. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 33.

Elle est petite. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont courtes, pâles, avec une petite raie commune, noirâtre. Les pattes sont rougeâtres.

Elle se trouve à Cayenne.

46. Nitidule cadaverine.

Nitidula cadaverina.

Nitidula obscurè ferruginea, elytris dimidiatis, maculâ apicis flavâ. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 34.

Elle est petite. Les antennes sont terminées en masse solide en apparence. La tête & le corcelet sont obscurs, ferrugineux, sans tache. Les élytres sont courtes, lisses, ferrugineuses, avec une petite raie à la base, & une tache à l'extrémité, jaunes.

Elle se trouve dans les animaux conservés, qui nous viennent de l'Amérique.

47. Nitidule macroptère.

Nitidula macroptera.

Nitidula atra, nitida, pedibus piceis, elytris dimidiatis. Fabr. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 35.

Elle ressemble à la Nitidule brisée; mais elle est un peu plus petite, & son corps est noir, luisant. Les élytres sont courtes, lisses. Les pattes sont de couleur de poix.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale.

48. Nitidule mi-partie.

Nitidula dimidiata.

Nitidula nigra, elytris abbreviatis fuscis, pedibus ferrugineis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 27. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 36.

Elle est très-petite. La tête & le corcelet sont noirs, sans tache. Les élytres sont noirâtres, beaucoup plus courtes que l'abdomen. Le dessous du corps est noir, avec les pattes ferrugineuses.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

49. Nitidule tronquée.

Nitidula truncata.

Nitidula testacea, elytris truncatis, maculâ communi baseos nigrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 1. *p.* 261. *n°.* 28. — *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 354. *n°.* 37.

Elle est petite. Les antennes sont testacées, avec la masse obscure, solide. La tête, le corcelet & les élytres sont glabres, lisses, d'une couleur testacée obscure, avec une tache futurale noire à la base des élytres. Le corps est noir en dessous, avec les pattes testacées.

Elle se trouve en Allemagne.

NOCTUA. (*Voyez* Noctuelle.)

NOCTUÉLITES. *Noctuælitæ.* Huitième famille de l'Ordre des Lépidoptères, établie par M. Latreille, qui renferme le genre Erèbe & le genre Noctuelle. Cette famille ne présentoit que ce dernier genre dans le *Genera Crustaceorum & Insectorum* de cet auteur, & y formoit la septième famille. C'est la huitième dans ses *Considérations générales*, & il a détaché des Noctuelles quelques grandes espèces étrangères, telles que l'*Odora* & le *Crepuscularis*, pour en faire un genre sous le nom d'Erèbe, dont le caractère est d'avoir le dernier article des antennules nu & plus long que le précédent.

NOCTUELLE. *Noctua.* Genre d'insectes de l'Ordre des Lépidoptères & de la famille des Noctuélites.

Les Noctuelles ont les antennes sétacées, presque toujours simples, rarement pourvues, dans leur longueur, de petits filets latéraux, très-courts; une trompe longue, roulée en spirale, de consistance assez dure ou cornée; deux antennules courtes, un peu comprimées; le corps assez gros; les ailes triangulaires, alongées, & les pattes épineuses.

Ces insectes, confondus d'abord avec les Bombix, les Hépiales, les Phalènes, les Teignes, les Alucites, les Pyrales & quelques autres, sous le nom générique de *Phalènes* ou Papillons de nuit, ont pourtant plusieurs caractères qui leur sont propres, & qui ont été remarqués par Réaumur, Linné, Degeer, Geoffroy & tous les Entomologistes qui ont écrit après eux. Réaumur, qui le premier nous a donné une histoire très-détaillée d'un grand nombre d'insectes, a tenté d'établir, pour les Lépidoptères nocturnes, une division méthodique, fondée

sur la forme des antennes, la longueur de la trompe, l'absence ou la forme des ailes. Il divise en sept classes tous les insectes qui de son tems étoient nommés *Phalènes* ou Papillons de nuit. Il comprend dans la première classe, ceux dont les antennes sont prismatiques, & la trompe est plus ou moins longue : tels sont les Sphinx. Dans la seconde, ceux dont les antennes sont à filets coniques, c'est-à-dire, qui diminuent insensiblement de diamètre, depuis la base jusqu'à l'extrémité, & qui ont une trompe plus ou moins longue : ce sont les Noctuelles proprement dites. Dans la troisième viennent se placer ceux dont les antennes sont comme dans la classe précédente, mais qui n'ont pas de trompe, tels que le Cossus. Dans la quatrième sont rangées les Phalènes, dont les antennes sont à barbes ou pectinées, & qui ont une trompe bien apparente. Dans la cinquième, ceux dont les antennes sont pectinées & qui n'ont pas de trompe : tels sont les Bombix. Dans la sixième sont placés ceux dont les antennes sont pectinées, qui manquent de trompe, & dont la femelle est privée d'ailes : ce sont quelques Bombix. Dans la septième enfin se trouvent ceux dont les ailes imitent celles des oiseaux, tels que les Ptérophores.

Linné a fait dans ses Phalènes une division sous le nom de *Phalæna Noctua*, qu'il subdivise en deux. Dans la première, il place celles qui n'ont point de trompe ; il les nomme *Elingues* : ce sont les Hépiales. Dans la seconde, celles à trompe *Spirilingues*, telles que les Noctuelles, les Lithosies & les Callimorphes.

Geoffroy ayant séparé le genre Phalène en deux familles, les Bombix sont placés dans la première, & les Noctuelles se trouvent mêlées dans la seconde, avec quelques Phalènes & quelques Pyrales.

Les Noctuelles sont désignées sous le nom de *Phalènes-Hiboux* dans l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, rédigé par divers auteurs, ouvrage le plus complet que nous ayions jusqu'à présent sur les espèces d'Europe, tant à cause des descriptions & des figures qui s'y trouvent réunies, que des variétés nombreuses qui y sont représentées, & dont la plupart ont été ensuite regardées comme espèces. Il est vrai que l'ouvrage de M. Hübner, publié en Allemagne sous le nom de *Lepidoptera*, renferme plus d'espèces figurées que celui des *Papillons d'Europe* ; mais le texte n'en a point encore paru : & le *Catalogue systématique des Papillons des environs de Vienne* n'offre que des généralités & des divisions très-utiles sans doute, très-exactes, & faites pour jeter un grand jour sur l'étude de ces insectes, déjà trop nombreux dans les collections, & trop peu variés dans les formes & les couleurs pour les distinguer facilement les uns des autres ; & leur assigner à tous la place qu'ils doivent occuper.

Cet ouvrage, écrit en allemand, & qui a pour objet de classer les Lépidoptères d'après le nombre & la disposition des pattes des Chenilles, leur manière de marcher & leur transformation, peut nous aider à subdiviser, encore plus qu'on n'a fait, la plupart des genres de l'Ordre des Lépidoptères, si toutefois, comme on peut le présumer, il y a une sorte de concordance dans les Chenilles, ainsi que dans les Insectes parfaits qui appartiennent évidemment à la même subdivision ; car, dans le genre Noctuelle surtout, il devient indispensable, pour en faciliter l'étude, de faire de nouvelles subdivisions ou d'établir de nouveaux genres. Ce travail n'est pas peut-être bien difficile, & nous l'aurions entrepris si les cabinets de Paris avoient été plus complets qu'ils ne le sont en espèces étrangères, & si les espèces d'Europe y avoient été aussi multipliées qu'elles le sont dans ceux de l'Allemagne.

Il nous semble qu'on pourroit établir un genre de la plupart des grandes espèces étrangères dont les antennules se font remarquer par la longueur de leur dernier article, ainsi que vient de faire M. Latreille dans ses *Considérations générales*. Celles dont le mâle porte des antennes pectinées, pourroient également en former un autre. On trouveroit également des caractères dans les antennules, les antennes & les ailes des espèces désignées sous les noms de *Verbasci*, *Tanaceti*, *Lactucæ*, *Exoleta*, *etc.*, pour les séparer des autres Noctuelles : nous en dirons autant de quelques autres dont le dernier article des antennules est fort court & un peu velu, telles que la Pronube, la Frangée, la Janthine, l'Orbonne. Elles nous paroissent beaucoup différer des Noctuelles du *Frêne*, *Épouse*, *Epione*, *Maure*, &c.

Les antennes des Noctuelles sont sétacées, un peu plus courtes que le corps, composées d'un grand nombre d'articles si courts, si peu distincts, qu'il seroit impossible de les compter. Le premier seulement est plus gros que les autres, de forme cylindrique, mais tout couvert de poils fins, serrés, plus ou moins longs. Elles sont insérées à la partie supérieure de la tête, près des yeux. Quelques espèces ont les antennes un peu pectinées dans les mâles seulement, mais beaucoup moins que dans les Bombix.

La bouche est formée d'une trompe & de deux antennules. La trompe est longue, mince, formée de deux pièces réunies par les côtés, qu'on sépare aisément, que l'insecte roule en spirale & tient cachée entre les antennules. Celles-ci sont coudées ou arquées à leur base, relevées & portées en avant. La première pièce qui est coudée, est courte, velue ; la seconde est plus longue, plus grande, plus velue, très-comprimée ; la troisième ou la dernière est plus ou moins longue, plus ou moins mince, nue ou un peu velue. C'est cette dernière pièce qui présente des différences assez remarquables pour établir de nouvelles coupures dans ce genre.

La tête est petite, velue, unie au corcelet. Les yeux sont saillans, arrondis, assez grands, & placés sur les côtés.

Le corcelet eſt grand, couvert de poils fins, longs, qui ſe détachent facilement, & qui forment, dans la plupart des eſpèces, une ſorte de crête diverſement figurée, & placée à la partie antérieure ou ſur les épaulettes dans les unes, & à la partie poſtérieure dans les autres.

L'abdomen prend ordinairement une forme conique, plus ou moins alongée; il eſt moins couvert de poils que le corcelet; ce qui permet de compter les anneaux.

Les pattes ſont de longueur moyenne; les poſtérieures ſont un peu plus longues que les intermédiaires, & celles-ci le ſont un peu plus que les antérieures. Les cuiſſes ſont ordinairement très-velues, & les jambes ſont terminées par deux piquans dont l'un eſt un peu plus long que l'autre. Outre ces piquans que l'on remarque à toutes les eſpèces, il y en a encore d'autres ſur les jambes de quelques-unes. Les pattes de devant varient dans leur forme encore plus que les autres : elles ſont en général plus groſſes, plus fortes, plus velues; elles ſont quelquefois ſimples, & ſouvent elles ſont armées d'épines en crochets, cornées, très-dures. Ces pattes méritent d'être obſervées & doivent être exactement décrites; car elles peuvent aſſez ſouvent bien mieux ſervir à caractériſer les eſpèces, que les couleurs fugaces ou trop peu variées des ailes.

Les tarſes ſont ſiliformes, rarement épineux, couverts d'un duvet très-court & très-ſerré, & compoſés de cinq articles, dont le premier eſt le plus long, & le dernier eſt le plus court. Celui-ci eſt terminé par deux crochets très-petits, à peine apparens.

Les ailes ſont membraneuſes, veinées, & couvertes de petites écailles imbriquées, très-ſerrées & diverſement colorées. Les ſupérieures ſont en général un peu plus longues que les inférieures, & celles-ci ſont un peu plus larges & un peu moins chargées d'écailles. Leur bord poſtérieur eſt auſſi un peu plus arrondi que celui des ſupérieures. Ce bord eſt quelquefois denté avec régularité, d'autres fois il eſt comme déchiré irrégulièrement, mais il eſt toujours terminé par une ſorte de frange. Le bord interne des ailes inférieures eſt garni de poils longs & très-fins.

Les Noctuelles ont en général le corps plus gros & les ailes moins étendues que la plupart des autres Lépidoptères. Leur corcelet eſt plus velu, & leurs ailes ſont couvertes d'écailles plus ſerrées, plus groſſièrement placées & plus faciles à ſe détacher. La couleur de ces ailes, ſi nous en exceptons quelques eſpèces qui ſe font remarquer par des taches métalliques, ſont communément plus ſombres, & ſemblent par-là mieux convenir à leurs habitudes. On ſait que c'eſt plus particuliérement la nuit que ces inſectes prennent leur eſſor, & cherchent à ſe nourrir & à s'accoupler. Ils reſtent ordinairement cachés pendant le jour; ils fuyent la lumière & paroiſſent en être incommodés. Quand on les force à s'envoler, on s'apperçoit que leur vol eſt court, rapide & incertain. Ce n'eſt guère qu'au ſoleil couchant que les mâles commencent à voltiger & à chercher leurs femelles. Celles-ci ſe montrent un peu plus tard, & volent beaucoup moins que les mâles. Leur accouplement n'a lieu que durant la nuit, & c'eſt auſſi dans l'obſcurité que les Noctuelles volent de fleur en fleur pour en extraire, au moyen de leur trompe, les ſucs mielleux répandus au fond du calice.

La durée de leur vie eſt en général fort courte, comme celle de preſque tous les inſectes; elles ſemblent n'atteindre à leur dernier état que pour ſe reproduire & diſparoître. La plupart d'entr'elles vivent ſi peu, qu'elles n'ont pas beſoin de nourriture, & celles mêmes dont l'exiſtence eſt un peu plus longue en prennent toujours fort peu. Leur unique but, la fin vers laquelle elles tendent toutes, c'eſt leur reproduction; c'eſt la multiplication de leur eſpèce. Auſſi, dès que l'accouplement eſt terminé, le mâle meurt, & la femelle ne ſurvit que pour faire ſa ponte dans le lieu qu'elle ſait être le plus convenable aux larves qui doivent en ſortir.

Ces larves, plus connues ſous le nom de Chenilles, ſont pourvues de douze, quatorze ou ſeize pattes, dont ſix écailleuſes, & les autres membraneuſes. Elles diffèrent peu des autres Chenilles; mais elles ont cela de particulier avec celles des Sphinx, que, parvenues à tout leur accroiſſement, preſque toutes entrent dans la terre, y filent une coque pour laquelle elles emploient plus de matière gommeuſe ou gommo-réſineuſe, que de la véritable ſoie.

La conſtruction de ces coques eſt néanmoins aſſez ſolide pour que ni les inſectes deſtructeurs, ni les petits quadrupèdes, ni la pluie ne puiſſent nuire à la Chryſalide qui s'y eſt enfermée. Et, ſuivant qu'elles ſe métamorphoſent dans la terre, au pied des arbres, ſous des pierres, parmi des débris de végétaux, ou ſur les plantes mêmes qui leur ont ſervi de nourriture, les Chenilles des Noctuelles emploient toujours, pour la conſtruction de leurs coques, les matériaux qui ſont à leur portée; elles les lient & les conſolident avec la ſoie qu'elles filent & la matière gommo-réſineuſe qu'elles font ſortir des réſervoirs qui la contiennent. Nous n'entrerons ici dans aucun détail à leur égard : nous nous contenterons de renvoyer à l'article Chenille, où l'on trouvera tout ce qui les concerne.

Ce genre eſt ſi nombreux, qu'il a néceſſairement fallu le ſubdiviſer en pluſieurs familles, afin d'en faciliter l'étude & favoriſer la recherche des eſpèces; mais nous avouerons que tout ce qui a paru à cet égard juſqu'à préſent, nous paroît encore très-imparfait, & nous aurions tenté de faire mieux ſi nous en avions eu les moyens. Pour cela il auroit fallu poſſéder ou avoir ſous les yeux un très-grand nombre d'eſpèces tant indigènes qu'exotiques, & les avoir vues telles qu'elles ſont naturellement, & non avec les ailes étendues, ainſi qu'elles ſe trouvent toujours dans les collections. Il auroit fallu au moins avoir obſervé les Chenilles de celles

d'Europe & en avoir élevé un très-grand nombre. Nous avons suivi les divisions qu'a proposées Fabricius, quoiqu'elles nous aient souvent paru fautives, parce que c'est jusqu'à présent l'auteur qui a présenté & décrit le plus d'espèces, & nous ne nous sommes pas permis de changemens un peu importans, parce que, ne pouvant être que partiels, ils auroient plutôt embrouillé qu'éclairci la matière.

Fabricius a divisé ce genre en cinq familles, d'après le port supposé ou apparent des ailes, & la présence ou l'absence des poils qui s'élèvent en une sorte de huppe ou de crête sur le corcelet. Dans la première, il place les grandes espèces étrangères qu'il suppose porter naturellement les ailes étendues, dans le repos; ce qui nous paroît fort douteux. Dans la seconde sont placées celles qu'il a cru avoir, dans le repos, les ailes placées en recouvrement, c'est-à-dire, le bord interne des unes s'avançant jusqu'à moitié & même davantage sur les autres, le corcelet étant lisse ou sans crête. Dans la troisième on voit les espèces qui ont les ailes penchées sur les côtés, & dont le corcelet est lisse. Dans la quatrième, les ailes sont supposées être en recouvrement, & le corcelet avoir, ou dans sa partie antérieure, ou dans sa partie postérieure, ou sur le dos, des poils élevés en crête. Dans la cinquième, les ailes sont penchées sur les côtés, & le corcelet est orné d'une ou de plusieurs crêtes.

NOCTUELLE.

NOCTUA. FABR. LATR. PHALÆNA. GEOFF. DEGEER.

PHALÆNA NOCTUA. LINN. CRAM.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes sétacées, rarement un peu pectinées dans le mâle, plus longues que le corcelet.

Trompe longue, roulée en spirale et placée entre les antennules.

Deux antennules courtes, arquées à leur base, dirigées en avant.

Second article plus grand que les autres, comprimé et velu; le dernier presque nu, cylindrique.

Chenille de douze à seize pattes.

Chrysalide cachée dans une coque peu serrée, ordinairement construite dans la terre.

ESPÈCES.

PREMIÈRE FAMILLE.

Ailes étendues.

1. NOCTUELLE Zénobie.

Ailes étendues, mélangées en dessus, ferrugineuses en dessous, avec des bandes ondées, noirâtres.

2. NOCTUELLE Strix.

Ailes étendues, de la même couleur, blanches, avec un grand nombre de raies ondées, noires.

3. NOCTUELLE Grand-Duc.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires; les supérieures marquées d'une grande tache oculée, brune.

4. NOCTUELLE Iphianasse.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, ferrugineuses; les inférieures noires à leur base, avec une bande bleue.

5. NOCTUELLE Hullotte.

Ailes étendues, dentées, brunes, avec des raies ondées, noires, et trois taches marginales, obscures.

6. NOCTUELLE Engoulevent.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires; les supérieures marquées d'une tache oculée, bleue.

7. NOCTUELLE odorante.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, noires; les supérieures marquées d'une tache oculée, noire, avec la prunelle bleue.

NOCTUELLE. (Insecte.)

8. Noctuelle Hérilie.

Ailes étendues, obscures ; les supérieures avec une bande blanche, et deux taches, la première annulaire, la seconde en croissant.

9. Noctuelle obscure.

Ailes étendues, marquées de plusieurs raies ondées, noires, les supérieures ayant une tache oculée, noirâtre.

10. Noctuelle Mycerine.

Ailes étendues, dentées ; les supérieures avec des raies ondées, noires, et des taches en croissant, bleues ; les inférieures avec deux bandes blanches, et une bleue.

11. Noctuelle hiéroglyphique.

Ailes étendues, dentées, noires ; les supérieures avec une bande courte, blanche, et une tache presqu'oculée ; les inférieures avec deux échancrures.

12. Noctuelle Chouette.

Ailes étendues, dentées, ondées de noir ; les supérieures avec une bande courte, blanche, et une tache presqu'oculée.

13. Noctuelle muable.

Ailes étendues, dentées, obscures, ondées de noir ; anus ferrugineux.

14. Noctuelle Itynx.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec des raies ondées, ferrugineuses, et le milieu fauve, marqué d'une double tache noire, oculée, ayant la prunelle blanche.

15. Noctuelle Hibou.

Ailes étendues, obscures, avec des raies ondées, noires ; les inférieures avec l'extrémité blanche, marquée d'une tache noire.

16. Noctuelle Chalcis.

Ailes étendues, rayées d'obscur ; les inférieures marquées en dessous d'une rangée de points blancs.

17. Noctuelle spirale.

Ailes étendues, rayées de gris et d'obscur ; les supérieures marquées d'une ligne noire, en spirale.

18. Noctuelle Marmorides.

Ailes étendues, dentées ; les supérieures pâles, avec une tache transversale, blanche ; les inférieures avec la base noire, et une tache postérieure bleue.

19. Noctuelle crépusculaire.

Ailes étendues, obscures, avec une bande et une tache marginale, blanches ; les supérieures avec une tache oculée.

20. Noctuelle Acron.

Ailes étendues, d'un gris obscur, avec des raies ondées, noires, et une suite de points blancs près du bord postérieur.

21. Noctuelle Dolon.

Ailes étendues, d'un violet-foncé, avec une raie blanche ; les supérieures avec une tache cendrée à l'extrémité.

22. Noctuelle carenée.

Ailes étendues, dentées, obscures, avec une bande postérieure, blanche, marquée de points noirs.

23. Noctuelle Hélime.

Ailes étendues ; les supérieures noires, avec des points et une large raie d'un gris-obscur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

24. Noctuelle troglodyte.

Ailes étendues, obscures, avec des raies noires, et une raie commune, blanche; les supérieures marquées d'une tache oculée, luisante.

25. Noctuelle Vampire.

Ailes étendues, d'un gris-foncé, marquées de trois raies plus obscures; la postérieure formée par des points.

26. Noctuelle squalide.

Ailes étendues; les supérieures obscures à la base, cendrées à l'extrémité, toutes ayant une raie en dessous, blanche, ondée.

27. Noctuelle Pandrose.

Ailes étendues, noirâtres; les supérieures marquées d'une lunule et d'une raie blanches.

28. Noctuelle Umminea.

Ailes étendues, entières, obscures; les supérieures marquées d'une tache didyme, blanche, ayant un anneau fauve.

29. Noctuelle Chauve-Souris.

Ailes étendues, cendrées, marquées de points noirs au centre, et d'une raie ondée, postérieurement.

30. Noctuelle retorse.

Ailes étendues; les supérieures brunes à la base et à l'extrémité, noires au milieu, avec une grande tache lunaire, retorse.

31. Noctuelle Macarée.

Ailes étendues, en faulx, brunes, avec une bande commune, pâle.

32. Noctuelle Agate.

Ailes étendues, d'un vert-obscur, avec une large bande au milieu, blanche, et le bord cendré, et un point noir à l'angle interne.

33. Noctuelle Pritanis.

Ailes étendues, obscures, avec une bande marginale, pâle; les supérieures marquées d'un point pâle au milieu.

34. Noctuelle lumineuse.

Ailes étendues; les supérieures d'un noir-violet, avec des raies ondées et une tache oculée, noire.

35. Noctuelle sans tache.

Ailes étendues, obscures, avec une tache noire à l'angle antérieur.

DEUXIÈME FAMILLE.

Corcelet lisse; ailes planes, en recouvrement; le bord interne des unes recouvrant le bord interne des autres.

36. Noctuelle de l'Igname.

Ailes en recouvrement, dentées, grises; les inférieures jaunes, avec une lunule et le bord noirs.

37. Noctuelle Salamine.

Corcelet postérieurement en crête; ailes supérieures blanches, d'un vert-brillant au milieu, avec la nervure fauve; les inférieures fauves.

38. Noctuelle Cyllaris.

Lisse; ailes en recouvrement; les supérieures obscures, avec l'extrémité cendrée, marquée de quatre points noirs; les inférieures noires, avec trois taches blanches.

39. Noctuelle Materne.

Lisse; ailes en recouvrement; les inférieures fauves, avec une tache et le bord noirs, et des points blancs sur ce bord.

NOCTUELLE. (Insecte.)

40. Noctuelle Hypermnestre.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures vertes, tachées de blanc ; les inférieures jaunes, avec deux taches et une bande postérieure, noires.

41. Noctuelle servante.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un gris-foncé, avec trois raies plus obscures ; les inférieures jaunes, avec deux larges bandes courtes, noires.

42. Noctuelle Procrus.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures mélangées; les inférieures jaunes, avec deux bandes sinuées, noires.

43. Noctuelle Microrhée.

Lisse; ailes en recouvrement, cendrées ; les inférieures rougeâtres, avec une tache noire.

44. Noctuelle de Stoll.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les inférieures d'un noir-bleu, marquées d'une bande courte, fauve.

45. Noctuelle serf.

Lisse ; ailes en recouvrement, grises, avec des points et quatre raies obscures ; les inférieures noires à l'extrémité, avec des points blancs.

46. Noctuelle collusoire.

Lisse; ailes en recouvrement ; les supérieures obscures ; les inférieures jaunes, avec deux bandes courtes, noires.

47. Noctuelle Tirrhée.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures vertes, avec l'extrémité obscure ; les inférieures jaunes, avec une tache noire.

48. Noctuelle Juturne.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures d'un gris-brun, avec des bandes et deux anneaux pâles ; les inférieures obscures.

49. Noctuelle Orode.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures d'un gris-foncé, avec une bande et trois raies noires ; les inférieures obscures, avec une tache postérieure bleue.

50. Noctuelle Paphos.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures obscures, veinées de blanc ; les inférieures mélangées de blanc et de noir.

51. Noctuelle Chioné.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches; les supérieures sans tache ; les inférieures avec quelques lignes d'un noir-verdâtre à l'extrémité.

52. Noctuelle Astrée.

Lisse ; ailes en recouvrement, obscures, avec le milieu transparent; corcelet blanc, marqué de points noirs.

53. Noctuelle Eugénie.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches, avec le milieu transparent ; abdomen rouge en dessus.

54. Noctuelle Éridan.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches ; abdomen blanc, avec des bandes jaunes.

55. Noctuelle Liris.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un vert-pâle, marquées, au milieu, d'une tache argentée.

NOCTUELLE. (Insecte.)

56. Noctuelle laiteuse.

Lisse ; ailes en recouvrement, blanches; bord antérieur des supérieures rouge ; les inférieures avec des taches noires.

57. Noctuelle Narcisse.

Lisse; ailes en recouvrement, obscures, avec une raie longitudinale, blanche ; les inférieures jaunes, avec l'extrémité bleue.

58. Noctuelle Monique.

Lisse ; ailes en recouvrement, obscures, avec le milieu blanc ; les supérieures marquées, à la base, d'une tache blanche, avec des points noirs.

59. Noctuelle porte-faix.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures obscures, avec une raie et deux taches blanches ; les inférieures jaunes, tachées de noir.

60. Noctuelle modeste.

Lisse ; ailes en recouvrement, brunes ; les supérieures avec une tache rouge à leur extrémité.

61. Noctuelle agréable.

Lisse ; ailes en recouvrement, brunes, avec des raies jaunes ; la postérieure plus large, marquée de points bruns.

62. Noctuelle lisse.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un rouge-brun, avec des raies brunes, et une rangée de points bruns près du bord.

63. Noctuelle sombre.

Lisse; ailes en recouvrement, noirâtres, avec quatre points blancs sur le bord antérieur ; ailes inférieures, d'un gris-ferrugineux.

64. Noctuelle livide.

Lisse ; ailes en recouvrement, noires ; les inférieures ferrugineuses, avec le bord postérieur obscur.

65. Noctuelle parsemée.

Lisse ; ailes en recouvrement, cendrées, parsemées de points noirs, marquées postérieurement d'une raie jaunâtre.

66. Noctuelle du Chêne.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un gris-jaune, avec trois ou quatre raies brunes.

67. Noctuelle marquée.

Lisse; ailes en recouvrement, cendrées, marquées de trois taches jaunes entre trois raies de la même couleur.

68. Noctuelle quadriponctuée.

Lisse, ailes en recouvrement, grises, avec des raies ondées, obscures, et quatre point noirs sur le bord antérieur.

69. Noctuelle blême.

Lisse ; ailes en recouvrement, pâles ; les bords postérieurs marqués de points noirs, en dessous.

70. Noctuelle domestique.

Lisse; ailes en recouvrement, cendrées, avec des raies noires ; le bord antérieur avec des points noirs à la base, et des points blancs à l'extrémité.

71. Noctuelle sillonnée.

Lisse ; ailes en recouvrement, lancéolées, d'un gris-obscur, avec des stries pâles.

NOCTUELLE. (Insecte.)

72. Noctuelle de l'Abutilon.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures cendrées à leur base, avec des points noirs ; obscures à l'extrémité, avec des stries cendrées ; les inférieures fauves.

73. Noctuelle de l'Airelle.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un gris-brun, avec trois raies grises et une rangée de points noirs.

74. Noctuelle bicolore.

Lisse ; ailes en recouvrement, jaunes, avec la partie postérieure obscure.

75. Noctuelle criblée.

Lisse ; ailes en recouvrement ; les supérieures cendrées, avec des points noirs à la base ; les inférieures jaunes.

76. Noctuelle du Saule-Marceau.

Lisse ; ailes en recouvrement, d'un cendré-obscur, avec trois raies obliques et les deux taches ordinaires, blanchâtres.

77. Noctuelle narbonnoise.

Lisse ; ailes planes ; les supérieures cendrées, avec deux raies jaunes et un point obscur, postérieur.

78. Noctuelle du Bolet.

Lisse ; ailes déprimées, planes, couvertes de points et de taches obscurs ; antennes pectinées.

TROISIÈME FAMILLE.

Corcelet lisse ; ailes penchées de chaque côté.

79. Noctuelle du Figuier à grappes.

Ailes penchées, cendrées, veinées de blanc, avec la base fauve, tachée de blanc et de noir.

80. Noctuelle du Figuier commun.

Ailes penchées, cendrées, avec des stries et un point au milieu blancs ; la base fauve, avec cinq points noirs.

81. Noctuelle couronnée.

Ailes penchées, obscures, avec trois raies plus obscures, et la tache ordinaire postérieure marquée de points noirs.

82. Noctuelle Maulie.

Ailes penchées, brunes ; les inférieures avec une bande bleue, et le bord postérieur noir.

83. Noctuelle Bouc.

Ailes penchées, obscures, avec le milieu plus clair ; les inférieures noires, avec l'angle antérieur jaune.

84. Noctuelle Ésée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec un reflet violet, des raies et des points noirs ; les inférieures noires, avec l'angle antérieur jaune.

85. Noctuelle Périthée.

Ailes penchées, d'un brun-violet ; les supérieures avec une bande courte et le bord interne, jaunes.

86. Noctuelle javanoise.

Ailes penchées, jaunâtres, avec des points noirs à la base, et le disque brun, marqué de deux taches blanches.

87. Noctuelle Gérion.

Ailes penchées, noires, avec des taches jaunes ; les inférieures rouges, avec le bord noir.

NOCTUELLE. (Insecte.)

88. Noctuelle léonine.

Ailes penchées, brunes, avec des stigmates gris; les inférieures jaunes, avec deux taches noires.

89. Noctuelle Inare.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres à leur base, avec quatre points noirs; d'un gris-brun à leur extrémité.

90. Noctuelle Daim.

Ailes penchées, obscures, avec des stries blanches; les inférieures blanches, avec le bord postérieur noir.

91. Noctuelle marginelle.

Ailes penchées, mélangées; les inférieures noires, avec le bord postérieur blanc.

92. Noctuelle du Roseau.

Ailes penchées, cendrées, avec des points et des lunules marginales, noirs, et une tache centrale, obscure, en dessous.

93. Noctuelle verdâtre.

Ailes penchées, verdâtres, avec trois raies d'un vert-foncé.

94. Noctuelle Batis.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec cinq taches d'un blanc un peu rougeâtre; les inférieures blanchâtres.

95. Noctuelle Silène.

Ailes penchées, d'un fauve-pâle; tache réniforme, avec des points noirs.

96. Noctuelle luisante.

Ailes penchées, presque striées, ferrugineuses, avec des raies jaunâtres; les inférieures obscures.

97. Noctuelle élégante.

Ailes penchées; les supérieures jaunâtres, avec quatre taches contiguës, blanches; les inférieures rouges.

98. Noctuelle écrite.

Ailes penchées; les supérieures blanches, avec la base marquée de lignes jaunes et bleues, et trois rangées postérieures de points noirs.

99. Noctuelle rubigineuse.

Ailes penchées, jaunâtres, avec des raies ondées, ferrugineuses, et des points noirs, épars.

100. Noctuelle rousseâtre.

Ailes penchées, rougeâtres, avec des raies obscures, dont la quatrième plus large; le dessous rougeâtre.

101. Noctuelle martiale.

Ailes penchées, d'un fauve-pâle, mélangées de cendré; les inférieures ferrugineuses.

102. Noctuelle rayée.

Ailes penchées, mélangees d'obscur et de cendré, et marquées de trois petites lignes près du bord.

103. Noctuelle Fulvie.

Ailes penchées, jaunes, toutes de la même couleur, avec le bord postérieur noir.

104. Noctuelle oculée.

Ailes penchées; les supérieures verdâtres, avec des raies noires et une tache oculée au milieu; les inférieures noires, avec une tache marginale jaune.

NOCTUELLE. (Insecte.)

105. Noctuelle écussonnée.

Ailes penchées, mélangées de blanc et d'obscur; les inférieures blanches à la base, avec une tache obscure, et obscures à l'extrémité, avec des taches blanches.

106. Noctuelle glyphique.

Ailes penchées, mélangées d'obscur et de cendré; les inférieures jaunes, avec une bande noire.

107. Noctuelle de la Cardère.

Ailes penchées, pâles, avec une large bande obscure; les inférieures mélangées de jaunâtre et de noir.

108. Noctuelle de la Bugrane.

Ailes penchées, cendrées, avec un reflet rose et des bandes obscures; les inférieures noires, avec trois taches blanches.

109. Noctuelle Mi.

Ailes penchées, mélangées d'obscur et de cendré, marquées en dessous de la lettre M.

110. Noctuelle triangulaire.

Ailes penchées, cendrées, avec des taches noires, dont l'une triangulaire; les inférieures jaunes, avec une raie noirâtre.

111. Noctuelle point blanc.

Ailes penchées, dentées, obscures, rayées de brun, marquées d'une petite tache au milieu, blanche.

112. Noctuelle belle.

Ailes penchées, pâles, avec deux taches noires sur le bord antérieur.

113. Noctuelle avide.

Ailes penchées, obscures, luisantes, avec une tache et une bande postérieure, ferrugineuse; les inférieures blanches.

114. Noctuelle du Roure.

Ailes penchées, cendrées, avec deux raies ondées, blanches, une tache centrale, blanche, et une lunule noire.

115. Noctuelle mixte.

Ailes penchées, pâles, avec des bandes obscures, peu marquées; les inférieures pâles à leur base, obscures à leur extrémité.

116. Noctuelle porte-croix.

Ailes penchées, cendrées, avec une raie au milieu et une bande postérieure, noires.

117. Noctuelle salie.

Ailes penchées, cendrées, avec des raies ondées, obscures, et une bande presque ferrugineuse au milieu.

118. Noctuelle albicolle.

Ailes penchées, blanches à la base, obscures à l'extrémité, avec une double petite ligne blanche.

119. Noctuelle italique.

Ailes penchées, noirâtres, avec une grande tache transversale, blanche.

120. Noctuelle barbue.

Ailes penchées, pâles, avec trois raies blanches, et un point obscur au milieu.

121. Noctuelle manteléc.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec un point ferrugineux à l'extrémité; les inférieures noires, avec le bord fauve.

NOCTUELLE. (Insecte.)

122. Noctuelle Hypatic.

Ailes penchées, blanches; les supérieures avec le milieu noir, marqué d'une bande oblique blanche, et une raie blanche à la base.

123. Noctuelle Céphise.

Ailes penchées, cendrées, avec le disque noir, marqué d'une bande oblique, blanche.

124. Noctuelle triangle.

Ailes penchées, cendrées, avec le milieu noir, marqué d'un triangle blanc.

125. Noctuelle Ammonie.

Ailes penchées, obscures, avec un reflet violet; les supérieures avec le disque noir, marqué de deux bandes blanches.

126. Noctuelle palmée.

Ailes penchées, presque ferrugineuses, avec deux raies ondées, obscures, peu marquées, et une tache blanche au milieu.

127. Noctuelle arquée.

Ailes penchées, blanchâtres, avec une tache en croissant au milieu, et une marginale, noires.

128. Noctuelle vulpine.

Ailes penchées; les antérieures d'un cendré-obscur, sans tache; les inférieures avec l'extrémité noire, tachée de blanc.

129. Noctuelle notée.

Ailes penchées, cendrées, avec deux bandes noirâtres et un point noir au bord intérieur.

130. Noctuelle destituée.

Ailes penchées, grises, tachées d'obscur, marquées d'une raie blanche, bordée d'obscur.

131. Noctuelle tigrée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées; les inférieures noires, avec une bande et trois taches marginales, blanches.

132. Noctuelle Lynx.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de jaune, et marquées d'un point blanc; le dessous jaune, avec des raies ondées, obscures.

133. Noctuelle géométrique.

Ailes penchées, obscures, avec une grande tache noire, marquée de deux bandes, dont l'une antérieure, blanche.

134. Noctuelle Orosie.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec une grande tache marginale, noire, et l'extrémité noirâtre.

135. Noctuelle Mézenterie.

Ailes penchées, noires; les supérieures parsemées de bleu; les inférieures avec l'extrémité blanche.

136. Noctuelle stolide.

Ailes penchées, obscures, avec deux bandes blanches, dont la postérieure unidentée.

137. Noctuelle d'un blanc de neige.

Ailes penchées, blanches; corps blanc; antennes et trompe testacées.

138. Noctuelle Joviane.

Ailes penchées, cendrées, avec une tache transversale, noire, postérieurement située, et bordée de blanchâtre.

139. Noctuelle parallèle.

Ailes penchées, obscures; disque noir, traversé de deux bandes blanches.

NOCTUELLE. (Insecte.)

140. Noctuelle sanglée.

Ailes penchées, obscures; les supérieures traversées de deux bandes blanchâtres, et les inférieures d'une seule.

141. Noctuelle algérienne.

Ailes penchées, d'un gris-obscur, avec une bande et l'extrémité cendrées.

142. Noctuelle linéaire.

Ailes penchées, de la même couleur brune; les supérieures avec cinq bandes obscures, et une suite de points noirs.

143. Noctuelle fluctuaire.

Ailes penchées, dentées, de la même couleur brune, avec plusieurs raies ondées, noirâtres, et une suite de points blancs.

144. Noctuelle stupeuse.

Ailes penchées, noires, avec une bande blanche au milieu, et l'extrémité cendrée.

145. Noctuelle remarquable.

Ailes penchées, obscures, traversées de trois raies bleuâtres s'appuyant sur du brun.

146. Noctuelle vermillon.

Ailes penchées, d'un gris-ferrugineux, traversées de trois bandes et marquées de deux taches d'un rouge vermillon.

147. Noctuelle ursine.

Ailes penchées, obscures; les inférieures d'un blanc transparent, avec le bord noir.

148. Noctuelle canine.

Ailes penchées, cendrées, mélangées d'obscur; les inférieures d'un blanc transparent, sans tache.

149. Noctuelle trapèze.

Ailes penchées, jaunâtres, avec une large bande plus foncée, un point noir au milieu, et une rangée de points vers le bord.

150. Noctuelle du Cerisier.

Ailes penchées, d'un gris-ferrugineux, avec deux taches et une raie postérieure jaunâtres, et une rangée de points noirs près du bord.

151. Noctuelle inconstante.

Ailes penchées, grises, avec une raie ferrugineuse placée au milieu.

152. Noctuelle humble.

Ailes penchées, grises, traversées de trois raies jaunâtres, et d'une quatrième obscure, placée au milieu.

153. Noctuelle centrale.

Ailes penchées, d'un cendré-obscur, avec un point central noir.

154. Noctuelle lychnide.

Ailes penchées, d'un brun-ferrugineux, avec des stries jaunâtres.

155. Noctuelle fixe.

Ailes penchées; les supérieures pâles à leur base, verdâtres à leur extrémité, avec une raie cendrée; les inférieures jaunes, avec le bord noir.

156. Noctuelle mouile.

Ailes penchées, brunes, marquées de quatre points blancs, rapprochés; antennes pectinées.

157. Noctuelle électrique.

Ailes penchées, grises, marquées, vers l'extrémité, de deux raies ondées, noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

158. Noctuelle ondée.

Ailes penchées, grises, avec quelques raies ondées, obscures; les inférieures cendrées, avec une bande marginale, noire.

159. Noctuelle rubanée.

Ailes penchées, dentées, cendrées, avec des raies ondées, obscures; les inférieures jaunâtres, avec une raie longitudinale, marginale, noire.

160. Noctuelle Puera.

Ailes penchées; les supérieures bleues, avec des points noirâtres; les inférieures noires, avec trois taches jaunes, entourées de rouge.

161. Noctuelle annelée.

Ailes penchées, noirâtres, luisantes; les inférieures grises en dessous, avec un point et une raie obscurs; jambes antérieures noires, avec des anneaux blancs.

162. Noctuelle proprète.

Ailes penchées, cendrées, avec une raie postérieure jaune, marquée de deux points noirs.

163. Noctuelle doucette.

Ailes penchées, d'un cendré-obscur, avec une raie postérieure plus claire.

164. Noctuelle ambiguë.

Ailes penchées, cendrées, avec quelques points à la base et une raie au-delà du milieu, noirs.

165. Noctuelle mince.

Ailes penchées, d'un cendré-obscur, avec une raie ondée, noirâtre à la base, une jaunâtre à l'extremité, et une rangée de points noirs, intermédiaire.

166. Noctuelle recourbée.

Ailes penchées, jaunâtres, avec deux raies postérieures obscures, l'une recourbée, l'autre formée par des points.

167. Noctuelle versicolore.

Ailes penchées, grises ou pourprées; les supérieures avec une bande courte, blanche.

168. Noctuelle de la Corète.

Ailes penchées, anguleuses, cendrées, avec une large bande au milieu plus obscure, postérieurement anguleuse.

169. Noctuelle discolore.

Ailes penchées, obscures; les supérieures avec une bande postérieurement unidentée, plus claire; les inférieures avec deux taches marginales, blanches.

170. Noctuelle sordide.

Ailes penchées, jaunâtres, avec une raie commune aux deux, des points près de l'extremité obscurs, et une tache blanche en croissant, en dessous.

171. Noctuelle frugale.

Ailes penchées, cendrées, avec une bande oblique noirâtre, et une rangée de points noirs.

172. Noctuelle jaune.

Ailes penchées, jaunes, avec des raies ondées, ferrugineuses.

173. Noctuelle à stigmate.

Ailes penchées, anguleuses, jaunes, avec des raies plus obscures et un point blanc au milieu.

174. Noctuelle dorsale.

Ailes penchées, vertes, avec une grande tache obscure, commune aux deux supérieures.

NOCTUELLE. (Insecte.)

175. Noctuelle cendrée.

Ailes penchées, cendrées, avec une rangée postérieure de points noirs.

176. Noctuelle rejetée.

Ailes penchées, blanchâtres, avec une tache postérieure, verdâtre.

177. Noctuelle fortifiée.

Ailes penchées, grises, tachées d'obscur; les inférieures jaunes, avec une raie et le bord noirs.

178. Noctuelle exaltée.

Ailes penchées; les supérieures nébuleuses, avec une ligne au milieu et une tache cendrées; les inférieures noires.

179. Noctuelle lancéolée.

Ailes penchées, lancéolées, cendrées; les supérieures parsemées d'obscur.

QUATRIÈME FAMILLE.

Ailes en recouvrement; corcelet en crête.

180. Noctuelle fiancée.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies ondées, obscures; les inférieures rouges, avec deux bandes noires; abdomen cendré.

181. Noctuelle Ilie.

Ailes supérieures mélangées, marquées d'une tache carrée, blanche; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

182. Noctuelle épouse.

Ailes supérieures grises, avec des raies ondées et des points près du bord, noirs; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

183. Noctuelle mariée.

Ailes supérieures cendrées; les inférieures rouges, avec deux bandes noires; abdomen blanchâtre en dessus, blanc en dessous.

184. Noctuelle choisie.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies ondées, anguleuses, noires; les inférieures rouges, avec deux bandes noires, la première flexueuse.

185. Noctuelle accordée.

Ailes supérieures grises, avec des raies presqu'ondées, noires; les inférieures rouges, avec deux bandes noires; abdomen rouge en dessus.

186. Noctuelle promise.

Ailes supérieures dentées, mélangées d'obscur et de cendré, avec des raies dentées, noires; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

187. Noctuelle conjointe.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec une bande plus claire au milieu, et une raie postérieure dentée, blanche; les inférieures rouges, avec deux bandes noires.

188. Noctuelle ravie.

Ailes supérieures mélangées; corps noir en dessus, marqué d'une raie longitudinale, blanche.

189. Noctuelle veuve.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies noires; les inférieures noires, avec le bord postérieur blanc.

190. Noctuelle Épione.

Ailes supérieures mélangées, marquées de deux points blancs; les inférieures noires, avec le bord postérieur blanc.

NOCTUELLE. (Insecte.)

191. Noctuelle du Frêne.

Ailes supérieures dentées, mélangées de cendré et d'obscur; ailes inférieures noires en dessus, avec une bande bleue.

192. Noctuelle maure.

Ailes supérieures dentées, mélangées de noir et de cendré; les inférieures noirâtres, avec une bande et le bord gris.

193. Noctuelle spectre.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées plus obscures.

194. Noctuelle dotée.

Ailes supérieures dentées, obscures, avec le bord postérieur bleuâtre; les inférieures noires, avec une raie courte, bleuâtre.

195. Noctuelle néogame.

Ailes supérieures mélangées de blanc et d'obscur, avec des raies flexueuses, noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

196. Noctuelle Cocalus.

Ailes supérieures mélangées de vert et de noir, et marquées d'une raie noire; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noir.

197. Noctuelle compagne.

Ailes supérieures mélangées de cendré et de testacé, et marquées de deux raies obscures; les inférieures jaunes, avec deux bandes flexueuses, noires.

198. Noctuelle formose.

Ailes supérieures purpurescentes, avec une raie longitudinale et deux taches jaunes; les inférieures fauves, avec une tache et le bord noirs.

199. Noctuelle hyménée.

Ailes supérieures grises, avec des raies anguleuses, noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes arquées, noires.

200. Noctuelle Amasie.

Ailes supérieures mélangées de cendré et de blanchâtre, avec une raie postérieure fauve; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires; la postérieure interrompue.

201. Noctuelle paranymphe.

Ailes supérieures obscures, avec des raies ondées et anguleuses, blanches et noires; les inférieures jaunes, avec deux bandes arquées, noires.

202. Noctuelle Pasithée.

Ailes supérieures mélangées; les inférieures noires, avec la base noirâtre et une bande jaune au milieu.

203. Noctuelle converse.

Ailes supérieures mélangées, avec une bande postérieure ondée, blanche; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

204. Noctuelle nymphe.

Ailes supérieures avec des bandes noires, grises et jaunes; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires.

205. Noctuelle nymphagogue.

Ailes supérieures avec des bandes noires et grises; les inférieures jaunes, avec deux bandes noires; la seconde interrompue.

206. Noctuelle Grinée.

Ailes supérieures mélangées de noir, d'obscur et de cendré; les inférieures fauves, avec deux bandes arquées, noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

207. Noctuelle Partheuie.

Ailes supérieures mélangées de noir, d'obscur et de cendré, avec une tache transversale et une raie postérieure ondée, blanchâtres.

208. Noctuelle pucelle.

Ailes supérieures d'un gris-obscur, avec une bande et raie plus obscures.

209. Noctuelle pronube.

Ailes inférieures d'un jaune-testacé, avec une bande noire presque marginale.

210. Noctuelle mi-partie.

Ailes supérieures cendrées à la base, avec des points noirs, obscures à l'extrémité, avec des lignes blanches; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noir.

211. Noctuelle Cythérée.

Ailes supérieures mélangées, avec une raie blanche; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noirâtre.

212. Noctuelle suivante.

Ailes supérieures d'un rouge-brun; les inférieures jaunes, avec une tache en croissant et une bande postérieure noires.

213. Noctuelle orbone.

Ailes supérieures d'un rouge-brun, avec une raie postérieure jaune; les inférieures jaunes, avec le disque noir.

214. Noctuelle conséquente.

Ailes supérieures brunes, avec quatre raies pâles; les inférieures fauves, avec une tache en croissant et une raie postérieure noires.

215. Noctuelle du Solanum.

Ailes supérieures mélangées de verdâtre et de gris; les inférieures rouges, avec une large bande noire, presque marginale.

216. Noctuelle gris de lin.

Ailes supérieures dentées, mélangées, d'un brun ferrugineux vers le bord postérieur; les inférieures jaunes, avec le bord postérieur noirâtre.

217. Noctuelle couverte.

Ailes supérieures mélangées d'obscur et de verdâtre, avec deux bandes ondées, blanches; les inférieures jaunes, avec une tache en croissant et une bande postérieure noires.

218. Noctuelle frangée.

Ailes supérieures avec des bandes grises; les inférieures d'un jaune-souci, avec une très-large bande noire.

219. Noctuelle janthine.

Ailes supérieures d'un gris purpurescent, avec une petite raie blanchâtre; les inférieures noires, avec une tache au milieu et le bord jaunes.

220. Noctuelle nourrice.

Ailes supérieures obscures, avec une raie jaune sur le bord antérieur; les inférieures jaunes à la base, noires à l'extrémité.

221. Noctuelle courtisane.

Ailes supérieures grises, avec une lunule obscure au centre, entre deux raies blanches; les inférieures blanchâtres à leur base.

NOCTUELLE. (Insecte.)

222. Noctuelle aliénée.

Ailes supérieures fauves, avec des taches oculées, jaunes; les inférieures jaunes, avec une tache et le bord postérieur noirs.

223. Noctuelle Paphie.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies noires; les inférieures fauves à leur base, noires à leur extrémité.

224. Noctuelle lunaire.

Ailes supérieures dentées, obscures, avec le milieu plus clair, marqué d'un point noir et d'une lunule noirâtre.

225. Noctuelle augure.

Ailes supérieures obscures, avec des caractères noirs.

226. Noctuelle du Froment.

Ailes supérieures cendrées, avec deux raies obscures et une tache alongée, noirâtre.

227. Noctuelle moissonneuse.

Ailes supérieures ferrugineuses, avec des raies ondées, plus obscures; les inférieures blanchâtres.

228. Noctuelle brûlée.

Ailes supérieures d'un gris-obscur, avec trois raies et un anneau jaunâtre au milieu, et une raie postérieure ondée.

229. Noctuelle soumise.

Ailes d'un cendré-obscur, avec quatre raies et trois anneaux jaunâtres.

230. Noctuelle rétuse.

Ailes supérieures presqu'échancrées, d'un gris-obscur, avec trois raies plus claires.

231. Noctuelle marchande.

Ailes supérieures ferrugineuses, avec des raies ondées, obscures; les inférieures postérieurement noires, avec des taches blanches.

232. Noctuelle partagée.

Ailes supérieures presque dentées, grises, avec une tache noire à la base; les deux taches ordinaires brunes, et une raie blanche au milieu.

233. Noctuelle tricheuse.

Ailes supérieures glauques, avec une lunule noire; bande noire à la partie antérieure du corcelet.

234. Noctuelle de la Vesce.

Ailes supérieures striées, cendrées, avec un point blanchâtre et une lunule ponctuée, obscure; bande noire à la partie antérieure du corcelet.

235. Noctuelle découpure.

Ailes supérieures dentées et déchirées, d'un rouge-gris, marquées de deux points blancs.

236. Noctuelle cordon blanc.

Ailes supérieures obscures, avec le bord antérieur noir.

237. Noctuelle C noir.

Ailes supérieures d'un cendré-obscur, avec une tache noire, extérieurement blanchâtre, et une petite ligne noire à l'extrémité.

238. Noctuelle signalée.

Ailes supérieures marquées de trois taches noires; bord antérieur cendré à la base; corcelet obscur, antérieurement brun.

NOCTUELLE. (Insecte.)

239. Noctuelle uun-âtre.

Ailes supérieures obscures, avec des raies cendrées et deux lignes centrales, noires.

240. Noctuelle gothique.

Ailes supérieures obscures, avec une tache arquée et un point au milieu, noirs.

241. Noctuelle I noir.

Ailes supérieures obscures, avec une tache grise au milieu, une ligne flexueuse et une pupille noires.

242. Noctuelle rectangle.

Ailes supérieures obscures, avec quatre taches noires au milieu, dont deux sur le bord antérieur; corcelet avec une bande noire.

243. Noctuelle polymite.

Ailes supérieures nébuleuses de cendré et d'obscur; angle interne marqué d'une tache noire.

244. Noctuelle brassicaire.

Ailes supérieures d'un gris obscur, mélangé de noirâtre; crochet noir derrière la première tache.

245. Noctuelle incendiée.

Ailes supérieures grises, avec une ligne flexueuse, noire, à la base; corcelet avec une bande noire.

246. Noctuelle des Gazons.

Ailes supérieures obscures, avec trois raies ondées, blanchâtres, accolées à du noir.

247. Noctuelle de l'Anserine.

Ailes supérieures cendrées, tachées de noir, avec une raie postérieure bidentée; crête au corcelet, courte, bifide.

248. Noctuelle grise.

Ailes supérieures d'un cendré obscur, avec un petit point blanc au milieu.

249. Noctuelle contiguë.

Ailes supérieures mélangées de clair, de cendré et d'obscur, avec une raie postérieure bidentée, blanche; crête au corcelet, bifide.

250. Noctuelle pupille.

Ailes supérieures d'un brun-pâle, avec la tache ordinaire antérieure marquée d'une prunelle jaune.

251. Noctuelle dentine.

Ailes supérieures mélangées de cendré et d'obscur, avec une tache au bord interne et une raie postérieure, jaunes.

252. Noctuelle bimaculée.

Ailes d'un blanc-gris; les supérieures un peu nébuleuses; les inférieures avec deux taches noires.

253. Noctuelle exclamation.

Ailes supérieures obscures, avec une petite ligne et une tache en cœur, noires; les inférieures noires.

254. Noctuelle distincte.

Ailes supérieures d'un jaune-gris, avec deux taches centrales, noires, et l'extrémité obscure.

255. Noctuelle subterranée.

Ailes supérieures obscures, avec la base antérieure et le bord postérieur cendrés.

256. Noctuelle épanchée.

Ailes supérieures obscures, avec l'extrémité plus claire; une petite ligne au milieu et deux à l'extrémité, noires, marquées d'un point blanc.

NOCTUELLE. (Insecte.)

257. Noctuelle signifère.

Ailes supérieures cendrées, avec des raies ondées obscures, une ligne noire à la base, et un point blanc, entouré de noir vers l'extrémité.

258. Noctuelle valligère.

Ailes supérieures mélangées de cendré et d'obscur, avec une tache oblongue, noirâtre à la base, marquée d'un point ferrugineux.

259. Noctuelle aveugle.

Ailes supérieures dentées, grises, avec deux points noirs à la base et deux raies cendrées.

260. Noctuelle L blanc.

Ailes supérieures grises, avec une tache blanche, en forme de L.

261. Noctuelle de l'Osier.

Ailes supérieures obscures à la base, avec des raies ondées, fauves, et l'extrémité cendrée.

262. Noctuelle villageoise.

Ailes d'un gris obscur, avec cinq points noirâtres et trois blancs au bord antérieur; les postérieures blanches, avec une bande noire.

CINQUIÈME FAMILLE.

Ailes penchées; corcelet en créte.

263. Noctuelle fauve.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies ferrugineuses, dont la postérieure ponctuée; les inférieures blanches.

264. Noctuelle safranée.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec des raies obscures et le bord antérieur marqué de points blancs.

265. Noctuelle blanche.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec un point ocellaire blanc, placé entre des raies ondées, obscures.

266. Noctuelle éblouissante.

Ailes penchées; les supérieures un peu obscures, avec une petite raie à la base et une large bande au milieu, d'un jaune-orangé.

267. Noctuelle sulfurée.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec un grand nombre de points et quelques raies obscures.

268. Noctuelle cirée.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies plus obscures; les inférieures blanches.

269. Noctuelle éclatante.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec des raies ferrugineuses; une bande à la base et une autre à l'extrémité, obscures.

270. Noctuelle citronelle.

Ailes penchées, jaunes; les supérieures avec trois raies ferrugineuses, obliques.

271. Noctuelle jaunâtre.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec deux raies dentées, obscures.

272. Noctuelle rouillée.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec une tache au milieu obscure, marquée d'un point blanc.

273. Noctuelle drap d'or.

Ailes penchées; les supérieures d'un beau jaune, avec des points et une large bande obscurs.

NOCTUELLE. (Insecte.)

274. Noctuelle clairette.

Ailes penchées; les supérieures jaunes, avec un point obscur au milieu, et une rangée postérieure de points noirs.

275. Noctuelle pâle.

Ailes penchées; les supérieures pâles, avec un point blanc au milieu, placé dans un cercle noir.

276. Noctuelle chrysite.

Ailes penchées; les supérieures d'un brun-ferrugineux, avec deux bandes dorées, ordinairement réunies par leur milieu.

277. Noctuelle C d'or.

Ailes penchées; les supérieures presque pourpres, avec deux taches et des points à l'extrémité, dorés.

278. Noctuelle topaze.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec une grande tache presque carrée, d'un brillant métallique.

279. Noctuelle lamine.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une tache marginale, noire, bordée d'or de chaque côté, et une autre tache dorée.

280. Noctuelle bractée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées, marquées au milieu d'une grande tache dorée, brillante.

281. Noctuelle de la Fétuque.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de jaune et d'obscur, avec trois taches argentées.

282. Noctuelle chalsite.

Ailes penchées; les supérieures pourpres, mélangées d'obscur et de doré.

283. Noctuelle circonflexe.

Ailes penchées; les supérieures un peu obscures, marquées d'une tache alongée, circonflexe, argentée.

284. Noctuelle de l'Armoise.

Ailes penchées; les supérieures vertes, avec plusieurs taches argentées, éparses.

285. Noctuelle gamma.

Ailes penchées, dentées; les supérieures obscures, marquées d'une tache dorée, en forme d'y.

286. Noctuelle montagnarde.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré; le milieu obscur, avec une ligne blanche, courte, bifurquée.

287. Noctuelle monnoie.

Ailes penchées; les supérieures dorées, avec des raies ondées grises, et une double tache argentée au milieu.

288. Noctuelle divergente.

Ailes penchées, entières; les supérieures grises, avec le milieu obscur, marqué d'un trait blanc; les inférieures fauves, avec le bord obscur.

289. Noctuelle émule.

Ailes penchées, dentées; les supérieures mélangées de noir et de cendré, avec une petite ligne double, argentée, placée au milieu.

NOCTUELLE. (Insecte.)

290. Noctuelle argentine.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec une large raie courte, presque marginale, argentée.

291. Noctuelle interrogation.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré, marquées, au milieu, du signe d'interrogation blanc.

292. Noctuelle signalée.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des points noirs à la base, et du signe d'interrogation doré, au milieu.

293. Noctuelle question.

Ailes penchées, mélangées de doré et de cendré, avec le signe d'interrogation argenté, placé au milieu.

294. Noctuelle du Pepon.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec une tache à l'extrémité, et une autre dorsale, d'un brun-doré.

295. Noctuelle ïota.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-ferrugineux, avec un V renversé de couleur d'or, placé vers le milieu.

296. Noctuelle verrue.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de doré, avec un point argenté, placé au milieu.

297. Noctuelle lunée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré, avec une tache en arc, bordée de jaune au milieu.

298. Noctuelle échancrée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées, ayant le bord interne échancré; tête et partie antérieure du corcelet d'un jaune-orangé.

299. Noctuelle appauvrie.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré; les inférieures d'un blanc transparent.

300. Noctuelle méticuleuse.

Ailes penchées; les supérieures postérieurement dentées et déchirées, d'un rouge-pâle à la base, marquées, au milieu, d'une grande tache obscure, triangulaire.

301. Noctuelle ciliée.

Ailes penchées, dentées; les supérieures vertes, avec le bord postérieur cendré.

302. Noctuelle résonante.

Ailes penchées; les supérieures verdâtres, luisantes, avec deux raies doubles, blanches, dont l'antérieure fléchie, et deux taches fauves à l'extrémité.

303. Noctuelle illustre.

Ailes penchées, entières; les supérieures mélangées de rougeâtre, de vert et de cendré, avec trois taches ferrugineuses, distinctes.

304. Noctuelle déchirée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées d'obscur et de ferrugineux, et échancrées au bord interne; front fauve.

305. Noctuelle double O.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, rayées de ferrugineux, et marquées de deux O rapprochés.

NOCTUELLE. (Insecte.)

306. Noctuelle cuivrée.

Ailes penchées ; les supérieures d'un brun-cuivreux, avec des bandes obscures et une raie postérieure dentée, grise.

307. Noctuelle embrasée.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées de ferrugineux et de jaune, avec les deux taches ordinaires confluentes.

308. Noctuelle ratissée.

Ailes penchées ; les supérieures avec deux bandes et le bord antérieur blancs ; le milieu ferrugineux, jaspé.

309. Noctuelle renaissante.

Ailes penchées ; les supérieures un peu obscures, avec deux O et une raie postérieure, cendrés.

310. Noctuelle fileuse.

Ailes penchées ; les supérieures blanches, avec trois raies noires ; les inférieures jaunes, avec des points et une raie noirs.

311. Noctuelle or.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec des raies ondées, obscures, et une tache grise au milieu.

312. Noctuelle délayée.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec deux bandes ferrugineuses, peu marquées, et un point blanc au milieu.

313. Noctuelle ruficolle.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec deux bandes plus obscures ; corcelet antérieurement brun.

314. Noctuelle octogésime.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec plusieurs raies plus obscures, et la tache réniforme interrompue.

315. Noctuelle satellite.

Ailes penchées, dentées, brunes ; les supérieures avec un point jaune entre deux points blancs, plus petits.

316. Noctuelle nacarat.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec trois taches blanches sur le bord antérieur, et deux points noirs, postérieurs.

317. Noctuelle analogue.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec deux points noirs à l'angle extérieur ; les inférieures noires.

318. Noctuelle triptère.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec trois taches arrondies, placées sur une ligne longitudinale, et quelques points sulfureux.

319. Noctuelle marginée.

Ailes penchées ; les supérieures jaunâtres, avec des raies ferrugineuses et le bord postérieur obscur.

320. Noctuelle de l'Absinthe.

Ailes penchées, blanchâtres ; les supérieures avec deux doubles raies ondées, noires, et quatre points noirs, disposés en carré.

321. Noctuelle de l'Auronne.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées, noires, et quatre points blancs sur le bord antérieur.

322. Noctuelle occulte.

Ailes penchées ; les supérieures nébuleuses, avec l'extrémité cendrée et trois taches noires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

323. Noctuelle patibulaire.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec un petit point et une tache dorsale, commune, appuyée sur une raie obscure, noirs.

324. Noctuelle albipède.

Ailes penchées ; les supérieures glauques, avec des raies ondées, obscures ; pattes d'un blanc de neige.

325. Noctuelle de l'Aune.

Ailes penchées ; les supérieures fuligineuses, avec deux taches cendrées, dont l'une oblongue, à la base, marquée d'un point noir.

326. Noctuelle incarnat.

Ailes penchées ; les supérieures d'un rose-pourpre, avec deux bandes blanchâtres ; les inférieures obscures.

327. Noctuelle purpurine.

Ailes penchées ; les antérieures d'un rose un peu pourpré, avec la base jaune.

328. Noctuelle du Pteris.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des taches blanches et deux bandes pourprées.

329. Noctuelle jouveutine.

Ailes penchées ; les supérieures un peu anguleuses, brunes à leur base, ferrugineuses à l'extrémité, avec une raie noire et une pâle.

330. Noctuelle glauque.

Ailes penchées ; les supérieures d'un gris-verdâtre, avec deux bandes et une raie postérieure blanchâtres.

331. Noctuelle peinte.

Ailes penchées ; les supérieures pourpres, avec des raies et des points blancs, dont quelques-uns bordés de noir.

332. Noctuelle géographique.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, avec deux raies blanches réunies au bord interne, et des stries blanches à l'extrémité.

333. Noctuelle du Millepertuis.

Ailes penchées ; les supérieures presque striées de noir, mélangées d'obscur et de cendré, avec une tache oblongue, blanchâtre à la base.

334. Noctuelle clairvoyante.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, avec les nervures grises et la tache ordinaire réniforme, solitaire.

335. Noctuelle conspicillaire.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, mélangées d'obscur, avec des stries pâles et noires à l'extrémité.

336. Noctuelle poule.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies dentées, noires, et de petites lignes noires à l'extrémité.

337. Noctuelle de la Linaire.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des stries blanches et noires à l'extrémité, et les deux taches ordinaires d'un blanc de neige.

338. Noctuelle du Pois.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec deux taches grises et une raie postérieure, ondée, pâle.

NOCTUELLE. (Insecte.)

339. Noctuelle mendiante.

Ailes penchées ; les supérieures d'un rouge-pâle, avec une tache obscure au milieu, dans laquelle sont deux taches jaunes.

340. Noctuelle de l'Aubépine.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées de gris et d'obscur, avec le bord interne un peu bleuâtre et une lunule blanche.

341. Noctuelle brune.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec une tache transversale, jaune au milieu, et le bord postérieur brun.

342. Noctuelle soignée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des raies ondées, blanches et noires ; deux taches blanches, dont la première double ; bords du corcelet blancs.

343. Noctuelle arrangée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des raies ondées, noires, et une large bande blanche au milieu.

344. Noctuelle arrosée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec des taches blanches et une raie postérieure ondée, blanche.

345. Noctuelle parée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec trois raies à la base, et une tache au milieu, blanches.

346. Noctuelle verte.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de vert, avec deux raies et une tache blanchâtres ; crête du corcelet double.

347. Noctuelle de l'Arroche.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, avec une tache jaune au milieu, postérieurement bifide.

348. Noctuelle du Dolic.

Ailes penchées, dentées ; les supérieures obscures, avec une petite ligne blanchâtre au milieu ; abdomen cendré en dessous, avec deux rangées de points noirs.

349. Noctuelle sinuée.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées à la base, avec une grande tache sinuée, noire.

350. Noctuelle histrion.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré ; les inférieures blanches, avec une raie marginale noire.

351. Noctuelle du Coton.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de cendré ; les inférieures transparentes, sans tache.

352. Noctuelle brassicaire.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, mélangées, avec une grande tache dorsale, testacée, marquée de points blancs.

353. Noctuelle séteuse.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec une tache au milieu, testacée et blanche ; genoux antérieurs fasciculés.

354. Noctuelle précoce.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec quelques points noirs ; les inférieures avec une bande marginale d'un roux-obscur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

355. Noctuelle hâtive.

Ailes penchées ; les supérieures verdâtres, avec quatre raies blanchâtres et noires, et trois taches blanches.

356. Noctuelle pyramide.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec trois raies ondées, jaunâtres ; les inférieures ferrugineuses.

357. Noctuelle répandue.

Ailes penchées ; les supérieures brunes, avec des raies anguleuses peu marquées, grises ; les inférieures ferrugineuses.

358. Noctuelle lucipète.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies ondées et les deux taches ordinaires jaunâtres.

359. Noctuelle double raie.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec deux raies ondées et trois anneaux jaunes.

360. Noctuelle pyrophile.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec des lunules et des taches obscures ; les inférieures obscures, luisantes.

361. Noctuelle leucophée.

Ailes penchées, dentées, grises ; les supérieures avec une tache oblongue au milieu, et des taches triangulaires, postérieures, noires.

362. Noctuelle typique.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec les taches ordinaires bordées de pâle, et des raies réticulées pâles.

363. Noctuelle lucipare.

Ailes penchées ; les supérieures d'un cendré-luisant ; avec une large bande obscure au milieu.

364. Noctuelle potagère.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, avec une lunule jaune et une raie postérieure blanche, bidentée.

365. Noctuelle enfumée.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec une raie postérieure, blanche, sinuée, bidentée.

366. Noctuelle xanthographe.

Ailes penchées ; les supérieures testacées, avec les deux taches ordinaires jaunes.

367. Noctuelle alchimiste.

Ailes penchées ; les supérieures noires ; les inférieures noires, avec la base et une petite raie à l'extrémité, blanches.

368. Noctuelle Pie.

Ailes penchées, noires ; les inférieures avec la base blanche.

369. Noctuelle peltigère.

Ailes penchées ; les supérieures d'un roux-pâle, avec la tache réniforme noire, et une bande postérieure obscure.

370. Noctuelle convergente.

Ailes penchées, presque dentées, d'un gris-foncé, avec l'extrémité cendrée et une tache jaune à l'angle interne.

371. Noctuelle rivulaire.

Ailes penchées, obscures ; les supérieures avec une bande grise, bifide, bordée de jaune.

NOCTUELLE. (Insecte.)

372. Noctuelle capsulaire.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, mélangées d'obscur, avec des raies ondées, noires ; une ligne blanche postérieurement, et des lunules noires.

373. Noctuelle leucographe.

Ailes penchées ; les supérieures d'un gris-violet, avec des raies pâles et une rangée de taches triangulaires, noires, postérieures.

374. Noctuelle sérène.

Ailes penchées, blanchâtres ; les supérieures avec une large bande obscure, bordée de jaune, ondé.

375. Noctuelle du Pin.

Ailes penchées ; les supérieures noirâtres, avec le bord postérieur et l'angle interne d'un gris-cendré.

376. Noctuelle du Troène.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur et de verdâtre, avec des raies ondées, noires, et une grande tache postérieure, blanchâtre.

377. Noctuelle ciselée.

Ailes penchées ; les supérieures nébuleuses, avec des dentelures sétacées dans une bande blanche, terminale.

378. Noctuelle runique.

Ailes penchées ; les supérieures verdâtres, avec des taches noires et des rangées de points triangulaires vers le bord.

379. Noctuelle avrillière.

Ailes penchées ; les supérieures verdâtres, avec trois bandes noires, sinuées, interrompues, et une suite de taches postérieures en croissant.

380. Noctuelle verdoyante.

Ailes penchées ; les supérieures vertes, avec une lunule blanche au milieu ; les inférieures blanches.

381. Noctuelle pudorine.

Ailes penchées ; les supérieures testacées, sans tache ; les inférieures obscures, avec le bord testacé.

382. Noctuelle céladon.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées de vert et de cendré, avec des raies ondées, noires, vers le bord postérieur.

383. Noctuelle joyeuse.

Ailes penchées ; les supérieures jaunes, avec des raies en zigzag noires ; abdomen jaune, avec trois rangées de points noirs.

384. Noctuelle perle.

Ailes penchées ; les supérieures blanchâtres, avec des raies ondées, noirâtres, et une bande obscure, antérieurement bifurquée.

385. Noctuelle du Lichen.

Ailes penchées ; les supérieures d'un blanc-verdâtre, avec des taches irrégulières, noires, et une suite de petites lunules noires sur le bord postérieur.

386. Noctuelle fulminante.

Ailes penchées ; les supérieures comprimées, pâles, avec des dentelures noires et blanches vers le bord postérieur.

387. Noctuelle pariétine.

Ailes penchées ; les supérieures obscures, avec deux bandes verdâtres.

NOCTUELLE. (Insecte.)

388. Noctuelle Psi.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec une ligne à la base et des caractères noirs; les inférieures blanches.

389. Noctuelle trident.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-cendré, avec une ligne à la base et quelques autres trifides; les inférieures obscures.

390. Noctuelle chevelure dorée.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec des raies et des caractères noirs; tarses blancs, avec des anneaux noirs.

391. Noctuelle lambda.

Ailes penchées; les supérieures d'un cendré-obscur, avec une petite ligne noire à la base, et deux autres au milieu.

692. Noctuelle coupée.

Ailes penchées, dentées; les supérieures cendrées, avec une petite ligne noire à la base, s'appuyant sur une autre blanche, plus mince.

393. Noctuelle à ligne noire.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une ligne courte, noire, à la base; corcelet avec une raie noire antérieurement.

394. Noctuelle louche.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, luisantes, avec un point blanc au milieu, et une rangée de points noirs près du bord postérieur.

395. Noctuelle Chi.

Ailes penchées, blanchâtres; les supérieures marquées d'un χ noir.

396. Noctuelle de l'Érable.

Ailes penchées; les supérieures blanchâtres, avec des raies ondées, noires; base inférieure de l'abdomen brune.

397. Noctuelle de l'Arnique.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec des raies ondées; deux points au milieu et la tache réniforme, blancs.

398. Noctuelle de l'Euphorbe.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec des raies ondées, obscures, et les deux taches ordinaires blanches.

399. Noctuelle mégacéphale.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec des raies ondées, noires, et une seule tache orbiculaire, blanche.

400. Noctuelle liturée.

Ailes penchées; les supérieures blanches, avec une petite ligne au milieu, marquée d'un point blanc.

401. Noctuelle pointée.

Ailes penchées; les supérieures grisâtres, avec des points noirs à la base et une rangée de points noirs vers le bord postérieur.

402. Noctuelle pistache.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-pistache, plus obscur vers l'extrémité, avec des raies ondées, noirâtres; les inférieures obscures.

403. Noctuelle de la Belladone.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec un petit point noir à la base et deux autres rapprochés, à l'extrémité.

NOCTUELLE. (Insecte.)

404. Noctuelle rubiconde.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec le bord antérieur blanc à la base, marqué de points obscurs, noirâtre à l'extrémité, avec des points blancs.

405. Noctuelle érythrocéphale.

Ailes penchées; les supérieures ferrugineuses, avec des raies cendrées et obscures, et la tache postérieure marquée de points noirs; tête rougeâtre.

406. Noctuelle grisâtre.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec les deux taches ordinaires pâles, et une rangée presque marginale de points noirs.

407. Noctuelle polygone.

Ailes penchées; les supérieures un peu rayées, mélangées extérieurement d'obscur et de noir, pâles intérieurement; corcelet mélangé.

408. Noctuelle barbaresque.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une tache obscure au milieu, et une bande postérieure peu marquée.

409. Noctuelle de la Persicaire.

Ailes penchées; les supérieures brunes, mélangées d'obscur, avec la tache réniforme blanche et le centre jaune, en croissant.

410. Noctuelle du Tragopogon.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec trois points noirs rapprochés; les inférieures livides.

411. Noctuelle du Pancrais.

Ailes penchées; les supérieures noires, avec une raie postérieure peu marquée, blanche; les inférieures blanches.

412. Noctuelle hépatique.

Ailes penchées; les supérieures d'un gris-obscur, avec une bande plus obscure, et trois points blancs sur le bord antérieur.

413. Noctuelle de l'Oseille.

Ailes penchées; les supérieures d'un roux-pâle, avec deux raies obliques, jaunâtres; les inférieures un peu obscures.

414. Noctuelle de l'Oxalide.

Ailes penchées; les supérieures grises, avec le milieu plus obscur, entre deux raies obliques, jaunes.

415. Noctuelle turque.

Ailes penchées; les supérieures jaunâtres, avec deux raies obscures et une tache en croissant, jaune.

416. Noctuelle imbécille.

Ailes penchées; les supérieures d'un roux-pâle, avec deux raies obscures et une tache en croissant, blanche au milieu.

417. Noctuelle conigère.

Ailes penchées; les supérieures jaunâtres, avec deux raies obscures et une tache blanche, trigone, au milieu.

418. Noctuelle tache blanche.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec une lunule blanche au milieu, et deux rangées postérieures de points noirs.

419. Noctuelle polyodon.

Ailes penchées, dentées; les supérieures nébuleuses, avec une raie postérieure dentée, blanche.

NOCTUELLE. (Insecte.)

420. Noctuelle ceinture jaune.

Ailes penchées, dentées; les supérieures mélangées et rayées d'obscur et de cendré, avec une rangée postérieure de taches jaunes.

421. Noctuelle hermite.

Ailes penchées; les antérieures ferrugineuses, avec deux raies ondées, blanches; la première peu marquée, la seconde sinuée.

422. Noctuelle noirâtre.

Ailes penchées; les supérieures noirâtres, avec les deux taches ordinaires pâles.

423. Noctuelle perflue.

Ailes penchées, presque dentées; les supérieures cendrées, avec une large bande noire, marquée d'une tache oculée, grise.

424. Noctuelle fumeuse.

Ailes penchées; les supérieures noirâtres, avec une rangée postérieure de points blancs.

425. Noctuelle auriculée.

Ailes penchées; les supérieures d'un brun-luisant, avec une bande cendrée, sinuée au milieu; tête avec deux faisceaux cendrés, corcelet avec quatre.

426. Noctuelle oculée.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de noirâtre et de ferrugineux; tache réniforme pâle.

427. Noctuelle myope.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec la tache antérieure fauve, marquée d'un point blanc, et la postérieure réniforme, blanche.

428. Noctuelle flavicorne.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec trois raies noires; antennes jaunes.

429. Noctuelle chauve.

Ailes penchées; les supérieures obscures, avec trois raies ondées, cendrées, et une tache au milieu, testacée.

430. Noctuelle lunette.

Ailes penchées; les supérieures avec deux raies arquées en sens contraire, et trois taches glauques intermédiaires.

431. Noctuelle de l'Asclépiade.

Ailes penchées; les supérieures glauques, plus obscures au milieu, avec deux raies arquées en sens contraire; corcelet avec deux taches antérieures, oculées.

432. Noctuelle mélangée.

Ailes penchées, mélangées de roux-pâle et de blanc; tête et corcelet blancs.

433. Noctuelle triste.

Ailes penchées; les supérieures cendrées, avec deux raies ondées, obscures, et le bord antérieur marqué de points noirs; dessous des ailes pâle, avec une bande noirâtre.

434. Noctuelle de la Patience.

Ailes penchées; les supérieures mélangées de blanc et de noirâtre, avec un trait blanc au bord interne,

435. Noctuelle étique.

Ailes penchées; les supérieures noires, avec des raies ondées, blanches, et un anneau blanc autour des taches ordinaires.

NOCTUELLE. (Insecte.)

436. Noctuelle moqueuse.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées d'obscur, de vert et de blanc, avec une tache à la base et deux raies ondées, blanches ; antennes jaunâtres.

437. Noctuelle grisette.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, avec deux raies blanches et la tache réniforme jaune.

438. Noctuelle antique.

Ailes roulées, lancéolées ; les supérieures nuancées d'obscur et de cendré, avec quatre points blancs sur le bord antérieur.

439. Noctuelle perdue.

Ailes penchées ; les supérieures pâles, avec le bord extérieur obscur et deux taches pâles.

440. Noctuelle du Bouillon blanc.

Ailes penchées, dentées, presque déchirées ; les supérieures grises, avec le bord antérieur obscur, immaculé.

441. Noctuelle de l'Aster.

Ailes penchées ; les supérieures cendrées, striées, avec les bords noirâtres ; l'antérieur marqué de trois points noirs.

442. Noctuelle de la Camomille.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec deux petits points noirs au milieu, et le dessous sans tache.

443. Noctuelle de la Tanaisie.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec deux petites lignes noires ; les inférieures blanches, sans tache en dessous.

444. Noctuelle de la Laitue.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec des raies peu marquées, obscures, et le dessous obscur ; les inférieures avec le disque blanc.

445. Noctuelle ombrageuse.

Ailes penchées ; les supérieures lancéolées, striées, blanchâtres, avec une tache centrale, ferrugineuse, et deux points noirs.

446. Noctuelle lucifuge.

Ailes penchées ; les supérieures striées, blanchâtres, avec un point et une petite ligne noirs, à la base.

447. Noctuelle laiteuse.

Ailes penchées ; les supérieures d'un blanc de neige luisant, sans tache.

448. Noctuelle putride.

Ailes penchées ; les supérieures testacées, avec le bord extérieur brun, marqué d'une tache ferrugineuse presque oculée.

449. Noctuelle lithoxylée.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, cendrées, tachées d'obscur, avec le bord postérieur noirâtre.

450. Noctuelle pétrifiée.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, nuancées d'obscur et de gris ; les inférieures obscures ; tête antérieurement quadrifide.

451. Noctuelle de la Massète.

Ailes penchées ; les supérieures grises, avec des stries blanches et une ou deux rangées de points noirs vers le bord postérieur.

NOCTUELLE. (Insecte.)

452. Noctuelle rhizolithe.

Ailes penchées ; les supérieures un peu dentées, cendrées, avec une petite ligne noire, à la base et au milieu ; créte du corcelet bifide.

453. Noctuelle conforme.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, grises, avec deux petites lignes noires ; abdomen brun en dessous.

454. Noctuelle étrangère.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, mélangées d'obscur et de cendré ; créte du corcelet bifide.

455. Noctuelle basilaire.

Ailes penchées ; les supérieures d'un gris-obscur ou ferrugineux, avec une ligne noire, flexueuse, à la base ; créte du corcelet bifide.

456. Noctuelle radicée.

Ailes penchées ; les supérieures dentées, mélangées de gris et de brun, avec une raie postérieure dentée, blanche ; créte du corcelet élevée, bifide.

457. Noctuelle rurale.

Ailes penchées ; les supérieures mélangées de gris et d'obscur ; les inférieures obscures, avec le bord antérieur blanc.

458. Noctuelle du Myrtille.

Ailes penchées ; les supérieures ferrugineuses, tachées de blanc ; les inférieures jaunes, avec une large bande marginale, noire.

459. Noctuelle polynome.

Ailes penchées ; les supérieures obscures ; les inférieures noires, avec une bande jaune.

PREMIÈRE FAMILLE.

Ailes étendues; les quatre ailes étendues horizontalement.

1. Noctuelle Zénobie.

Noctua Zenobia.

Noctua alis patulis, variegatis, subtùs ferrugineis, nigro undatis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 209. *n°.* 1. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 1. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 8. *n°.* 1.

Drury, *Illuſtr. Inſ. tom.* 3. *tab.* 39. *fig.* 1. 2.

Phalæna Zenobia. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 27. *tab.* 115. *fig.* A. B.

Elle a environ cinq pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont filiformes, obſcures. Le corps eſt cendré en deſſus, ferrugineux en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de blanc, de bleuâtre & de ferrugineux. On y diſtingue quelques raies ondées, noirâtres, & deux taches blanches, placées vers le milieu, dont la poſtérieure eſt plus grande, réniforme, marquée de quelques points ferrugineux. Les ailes inférieures ſont mélangées, comme les ſupérieures, de blanc, de bleuâtre & de ferrugineux, & marquées de quelques raies noirâtres. En deſſous, les quatre ailes ſont ferrugineuſes, avec des bandes ondées noires. Les inférieures ont un point diſtinct noir entre les raies & la baſe.

Elle ſe trouve à Cayenne, à Surinam.

2. Noctuelle Strix.

Noctua Strix.

Noctua alis patulis albis, nigro undatis.

Noctua Strix, *alis patulis concoloribus, albo nigroque reticulatis nebuloſiſque.* Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.* 209. *n°.* 2. — *Mant. Inſ.* 2. *pag.* 135. *n°.* 2. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 9. *n°.* 3.

Phalæna Strix, *alis concoloribus, albo nigroque reticulatis nebuloſiſque.* Linn. *Syſt. Nat. t.* 2. *p.* 833. *n°.* 82. — *Muſ. Lud. Ulr.* 377.

Phalæna Agrippina. Cram. *Pap.* 8. *tab.* 87 & *tab.* 88. *fig.* A.

Mérian, *Inſ. Sur. p.* 20. *t.* 20.

La figure de Clerck & de Séba, que Linné & Fabricius citent, n'appartient pas à cette Noctuelle, mais au Bombix Strix, n°. 120, de ce Dictionnaire.

Elle a de huit à dix pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, ſétacées. Le corps eſt blanc en deſſus, obſcur en deſſous. Les ailes ſont blanches, traverſées d'un grand nombre de raies noires, avec le bord poſtérieur cendré. On remarque ſur les ſupérieures deux taches vers le milieu : l'une formée d'un cercle noir; l'autre, plus grande, formée d'un pareil cercle, mais obſcure dans l'intérieur du cercle. En deſſous, les quatre ailes ſont obſcures, marquées de pluſieurs rangées de taches blanches. On voit aux ſupérieures deux taches noires, bordées de ferrugineux, qui répondent aux deux taches que nous avons fait remarquer à la partie ſupérieure.

Elle ſe trouve à la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

3. Noctuelle Grand-Duc.

Noctua Bubo.

Noctua alis patulis, dentatis, fuſcis nigro undulatis; anticis maculâ magnâ ocellari, brunneâ. Fabr. *Spec. Inſ. t.* 2. *p.* 209. *n°.* 3. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 135. *n°.* 3. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 9. *n°.* 4.

Phalæna Macrops, *ſeticornis ſpirilinguis, alis fuſcis, atro undulatis, ſuperioribus ſuprà ocello ferrugineo, ſubtùs albo maculatis.* Linn. *Syſt. Nat.* — *Mant. tom.* 4. *p.* 225.

Phalæna Bubo. Sulz. *Hiſt. Inſ. t.* 22. *fig.* 2.

Phalæna Macrops. Cram. *tom.* 2. *p.* 14. *t.* 171. *fig.* A. B.

Elle a environ cinq pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, ſétacées. Les antennules ſont avancées, cylindriques & nues à leur extrémité. Le corps eſt noirâtre. Les ailes ſont dentées, obſcures, traverſées de bandes ondées, noires. Les ſupérieures ont une grande tache ferrugineuſe, entourée d'un cercle noir. En deſſous, les quatre ailes ſont obſcures, avec deux rangées de taches blanches, dont la poſtérieure en petits croiſſans.

Elle ſe trouve en Chine.

4. Noctuelle Iphianaſſe.

Noctua Iphianaſſe.

Noctua alis patulis dentatis, fuſcis ferrugineo undatis, poſterioribus baſi atris; ſtrigâ cœruleſcente. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 4. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 4. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 9. *n°.* 5.

Phalæna Iphianaſſe. Cram. *Pap.* 15. *tab.* 172. *fig.* A.

Elle a environ quatre pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, ſétacées. Le corps eſt noirâtre. Les ailes ſont noirâtres, avec un reflet violet & quelques raies peu marquées, ferrugineuſes. On voit ſur les ſupérieures deux taches preſqu'ocellées, ferrugineuſes, & ſur

les inférieures une raie bleue. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un brun-noirâtre, avec des bandes ondées plus obſcures.

Elle ſe trouve à la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

5. Noctuelle Hulotte.

Noctua Aluco.

Noctua alis patulis dentatis, brunneis, nigro undulatis, maculiſque tribus marginalibus fuſcis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 210. *n°.* 5. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 135. *n°.* 5. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 6.

Phalæna occidua *Attacus, ſeticornis ſpirilinguis; alis dentatis, nebuloſis; lineâ pallidâ ſuperioribus ocello lunato punctoque.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 812. *n°.* 14. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 379.

Phalæna occidua. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 173. *fig.* A. B.

Phalæna occidua. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 54. *fig.* 1. 2.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, ſétacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont obſcures, & ont, dans l'inſecte bien conſervé, un léger reflet violet; elles ſont traverſées de quelques raies ondées, noirâtres, & d'autres contiguës, plus claires que le fond. On remarque aux ſupérieures trois taches noires ſur le bord antérieur, & vers le milieu, deux taches oblongues peu marquées, plus claires, parſemées de points noirs. Les ailes inférieures, en deſſous, ſont noirâtres, avec trois ou quatre bandes blanches & un point noir, diſtinct, vers la baſe. Les pattes ſont obſcures. Les tarſes antérieurs ont quelques anneaux blancs.

Elle ſe trouve à la Guiane.

6. Noctuelle Engoulevent.

Noctua Caprimulgus.

Noctua alis patulis dentatis, fuſcis, nigro undulatis; primoribus ocello cæruleſcente. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 6. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 135. *n°.* 6. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 10. *n°.* 7.

Le corps de cette eſpèce eſt obſcur, ſans tache. Les quatre ailes ſont poſtérieurement dentées; elles ſont obſcures, avec des lignes tranſverſales, ondées, noires. Au milieu des ailes ſupérieures on remarque une tache ocellée bleuâtre, avec une double prunelle noire, & en deſſous elles ſont obſcures, avec un arc noir à la baſe & une ligne à l'extrémité, formée par une ſuite de points blancs.

Elle ſe trouve à la Chine.

7. Noctuelle odorante.

Noctua odora.

Noctua alis patulis dentatis, fuſcis, nigro undatis; primoribus ocello atro, lanulâ cæruleâ, ſtrigâque maculari albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 7. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 7. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 8.

Phalæna Attacus odora, *pectinicornis ſpirilinguis; alis crenatis, nebuloſis; ſuperioribus ocello unico, inferioribus ſeſquialtero.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *pag.* 811. *n°.* 11. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 374.

Sloan, *Jam. tom.* 2. *tab.* 236. *fig.* 13. 14.

Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 50. *fig.* 1. 2.

Drury, *Illuſtr. Inſ. tom.* 1. *tab.* 3. *fig.* 1.

Phalæna Noctua odora. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 111. *tab.* 169. *fig.* A. B.

Phalæna Noctua Agariſta. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 112. *tab.* 170. *fig.* A. B.

Elle a environ ſix pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noirâtres, ſétacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont obſcures, marquées de quelques raies peu diſtinctes, noirâtres. On voit ſur les ſupérieures une tache ocellée, noire, entourée d'un cercle ferrugineux, &, à l'extrémité des inférieures, deux taches preſque ocellées, l'une à côté de l'autre, coupées poſtérieurement, placées dans un grand cercle noir. L'autre ſexe eſt diſtinct par une bande commune aux deux ailes, formée de trois raies rapprochées, ondées, blanches.

Elle ſe trouve à Surinam, à Cayenne, dans les îles du golfe du Mexique.

8. Noctuelle Hérilie.

Noctua Herilia.

Noctua alis patulis fuſcis, anticis ſeſciâ albâ maculiſque duabus, primâ annulari, ſecundâ lunatâ.

Phalæna Noctua Herilia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 39. *tab.* 309. *fig.* A. B. C.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une large bande irrégulière, blanche ou rouſſeâtre, rayée d'obſcur, & une tache de la même couleur à l'angle poſtérieur. On voit en outre une tache annulaire, noire, à quelque diſtance de la baſe, & une autre réniforme, plus grande, vers le milieu. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec du blanc ou du rouſſeâtre à l'angle antérieur, & une raie ondée près du bord poſtérieur. Les ailes, en deſſous, ſont obſcures à la baſe, blanchâtres à l'extrémité, avec les deux taches

noires du deſſus, mais plus petites & ſimples, & une ſuite de taches lunulées vers l'extrémité. Les inférieures ſont obſcures, avec une tache noire, carrée, entourée de pâle, vers le milieu, & quelques taches blanches.

Elle ſe trouve à Surinam.

9. Noctuelle obſcure.

Noctua obſcura.

Noctua alis patulis, ſtrigis pluribus undatis nigris, anticis maculâ ocellari fuſcâ.

Phalæna Noctua obſcura. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* B.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt noirâtre. Les ailes ſont obſcures, avec un grand nombre de raies plus ou moins ondées, noires : on remarque ſur les ſupérieures une tache obſcure, entourée d'un cercle un peu violet, enſuite d'un arc noir & d'un arc blanc.

Elle ſe trouve à Java & ſur la côte de Coromandel.

10. Noctuelle Mycerine.

Noctua Mycerina.

Noctua alis patulis dentatis, anticis undatis ſtrigâque cæruleâ, poſticis ſtrigis duabus albis cæruleâque. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 8. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 8. — — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 10. *n°.* 9.

Phalæna Mycerina. Cram. *Inſ.* 15. *tab.* 172. *fig.* B.

Les antennes ſont obſcures, ſétacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de quelques raies ondées, noirâtres, & de deux taches noirâtres placées en avant du milieu, dont la poſtérieure eſt plus grande & réniforme. Un peu au-delà du milieu eſt une raie formée de taches en croiſſant, bleues, réunies, dont la première & la dernière ſont blanches au lieu d'être bleues. Vers l'extrémité il y a une autre raie, ondée, noire. Les ailes inférieures ſont noires, de la baſe au milieu, & traverſées de deux bandes blanches; elles ſont obſcures enſuite, avec la même bande bleue des ſupérieures, & deux noires vers l'extrémité.

Elle ſe trouve à la Guiane hollandaiſe.

11. Noctuelle hiéroglyphique.

Noctua hieroglyphica.

Noctua alis patulis dentatis atris, anticis faſciâ abbreviatâ albâ maculâque ſubocellari, poſticis biemarginatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 11. *n°.* 10.

Phalæna hieroglyphica. Drury, *Illuſt. of Inſ. tom.* 2. *tab.* 2. *fig.* 1.

Phalæna Mygdonia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 119. *tab.* 174. *fig.* F.

Elle a environ trois pouces les ailes étendues. Le corps eſt noirâtre, avec un reflet violet. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur : on y remarque, vers le milieu, une tache d'un bleu-foncé, entourée de deux cercles bruns, dont il manque un ſegment, & vers l'extrémité une bande courte d'un jaune blanchâtre : au deſſous elles ſont noirâtres, avec la bande courte qu'on voit au deſſus, & de plus une ou deux autres taches placées vers l'extrémité inférieure. Les ailes inférieures ſont noirâtres, ſans tache, tant en deſſus qu'en deſſous.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

12. Noctuelle Chouette.

Noctua Ulula.

Noctua alis patulis dentatis, nigro undulatis; anticis faſciâ abbreviatâ albâ maculâque ſubocellari. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 211. *n°.* 9. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 136. *n°.* 9. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 11. *n°.* 11.

Phalæna Hermonia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 119. *t.* 174. *fig.* E.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Le corps eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont un peu dentées, obſcures, marquées de légères ondulations noires, & d'une grande tache preſqu'ocellée, noire, ſur les côtés de laquelle eſt une ligne flexueuſe bleue qui entoure une tache brune; vers l'extrémité eſt une tache oblongue blanche, & une autre en deſſous de la même couleur. Les ailes inférieures ſont dentées, obſcures, avec des ondulations noires. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures; les ſupérieures ont une bande blanche interrompue, & les inférieures une tache de la même couleur.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

13. Noctuelle muable.

Noctua mutabilis.

Noctua alis patulis dentatis, ſuſcis nigro undatis, ano ferrugineo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 12.

Elle reſſemble à la Noctuelle Iynx; mais elle eſt un peu plus grande. Les quatre ailes ſont dentées, obſcures, avec des raies noires, ondées, les poſtérieures ayant un reflet bleu. Toutes ſont obſcures en deſſous, avec une ligne, au milieu, tranſverſale, peu marquée. Le corps eſt obſcur, & l'anus eſt velu, ferrugineux.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

14. Noctuelle Itynx.

Noctua Itynx.

Noctua alis patulis dentatis, fuscis ferrugineo undatis; medio fulvo maculâque geminatâ atrâ, iride albâ. Fabr. *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 10. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 13.

Elle est petite parmi celles de cette division. Les quatre ailes sont dentées, obscures, avec des raies ondées, ferrugineuses. Les ailes supérieures ont, au milieu, une tache ocellée, ferrugineuse, & derrière deux autres taches ocellées, jointes, plus grandes, dont l'une, extérieure, est fauve, marquée d'une prunelle noire & blanche. En dessous les quatre ailes sont obscures, avec des points blancs sur le bord. Il y a de plus deux taches très-noires vers le bord interne des ailes inférieures.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

15. Noctuelle Hibou.

Noctua Noctilio.

Noctua alis patulis fuberosis fusce scentibus; strigis undatis atris, postlicis apice albis; maculâ atrâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 12. *n°.* 14.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle Itynx. Le corps est cendré. Les ailes supérieures sont obscures, avec le milieu jaune, marqué de raies ondées, & trois points blancs vers le bord antérieur. Les inférieures sont noires, avec des raies ondées vers l'extrémité. Les quatre ailes en dessous sont grises, ondées, blanchâtres à l'extrémité, les supérieures ayant quelques lignes noires, & les inférieures une tache de la même couleur.

Elle se trouve aux Indes orientales.

16. Noctuelle Chalcis.

Noctua Chalcis.

Noctua alis patulis, fusco strigosis; postlicis subtùs strigâ punctorum alborum. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n°.* 15.

Elle est plus petite que la Noctuelle Itynx. Les antennes sont testacées. Le corps est cendré. Les ailes sont cendrées, avec une raie commune, peu marquée, pâle; les supérieures ont en outre une raie obscure, ensuite un point noir, puis une raie au milieu, courbe : derrière la raie commune aux quatre, elles sont obscures. En dessous elles sont plus obscures qu'en dessus, avec une raie commune, plus pâle. Les inférieures ont en outre un point ocellé, noir, au-devant de la raie, & une rangée postérieure de points blancs.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

17. Noctuelle spirale.

Noctua spiralis.

Noctua alis patulis, griseo fuscoque undatis; anticis lineâ spirali convolutâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 211. *n°.* 10. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 11. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n°.* 16.

La tête & le corcelet sont cendrés, sans tache. Les ailes sont étendues, entières, obscures, avec des raies ondées, plus obscures & grises. Au milieu des ailes supérieures on voit une grande ligne roulée en spirale, noire. En dessous les ailes sont rougeâtres, marquées d'un point obscur à la base, de trois bandes & de taches en croissant à l'extrémité, de la même couleur. L'abdomen est gris en dessus, avec des bandes obscures; il est rouge en dessous, avec des points noirs sur les côtés.

Elle se trouve à la Chine.

18. Noctuelle Marmorides.

Noctua Marmorides.

Noctua alis patulis dentatis, anticis pallidis maculâ transversâ albâ, postlicis basi nigris, fasciâ posticâ cœrulescente.

Phalæna Marmorides. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 25. *tab.* 16. *fig.* E. F.

Elle a près de quatre pouces de largeur les ailes étendues. La tête est noirâtre. Le corcelet est noirâtre, avec le segment antérieur pâle. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont pâles, avec le bord postérieur & l'extrémité noirâtres. On remarque, vers le milieu, un point rond & une tache réniforme un peu plus grande, & plus loin une tache blanche, transverse, qui s'étend du bord jusqu'au milieu de l'aile. Les ailes inférieures sont noirâtres de la base au milieu, avec plusieurs raies ondées, noires; elles ont ensuite une bande pâle, puis une bande bleuâtre, & l'extrémité est noirâtre. Le dessous des ailes supérieures est d'un gris testacé, obscur, avec deux taches blanches vers l'extrémité. Les inférieures sont grisâtres, rayées d'obscur, avec une bande postérieure noirâtre & le bord grisâtre.

Elle se trouve à Surinam.

19. Noctuelle crépusculaire.

Noctua crepusculuris.

Noctua alis patulis fuscis; fasciâ maculâque marginali albis, anticis ocello. Fabr. *Sp. Inf.* 2. *p.* 211. *n°.* 11. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 136. *n°.* 12. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 13. *n°.* 17.

Phalæna Attacus crepusculuris *feticornis spirilinguis, alis griseis, fasciâ maculâque albis; superioribus ocello fusco.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 811. *n°.* 13. — *Mus. Lud. Ulr. p.* 378.

Clerck, *Icon. tab.* 53. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Phalæna crepuſcularis. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 98 & 99. *tab.* 159. *fig.* A, & *tab.* 160. *fig.* A.

Drury, *Illuſtr. Inſ. tom.* 1. *tab.* 20. *fig.* 1. 2.

Elle a environ quatre pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures à leur baſe; elles ont au milieu une graude tache oculée, & derrière cette tache une large bande blanchâtre, qui ſe biſurque antérieurement: vers l'extrémité il y a quelques taches en croiſſant, blanches & noires. Les ailes inférieures ſont obſcures, & traverſées par une large bande blanchâtre; elles ont, comme les ſupérieures, vers l'extrémité, quelques taches en croiſſant, blanches & noires. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures, traverſées d'une large bande blanchâtre, & marquées de quelques taches en croiſſant, de la même couleur.

Elle ſe trouve, ſuivant Cramer, ſur la côte du Bengale, en Chine, aux Moluques.

20. Noctuelle Acron.

Noctua Acron.

Noctua alis patulis, fuſco-cinereis; ſtrigis undatis nigris, margine punctis feriatis albis.

Phalæna Noctua Acron. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 59. *tab.* 227. *fig.* B.

Elle a un peu plus de trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-obſcur. Les ailes ſont de la même couleur, avec une bande plus claire en-delà du milieu; deux lignes rapprochées, ondées, noires, vers le milieu, & une rangée de points blanchâtres près du bord poſtérieur. Les ſupérieures ont en outre quelques raies courtes, noires, un petit anneau de la même couleur vers la baſe, & une tache preſqu'en croiſſant, noire, vers le milieu, près du bord interne. En deſſous, la couleur des ailes eſt la même, mais plus pâle qu'en deſſus.

Elle ſe trouve aux Berbices.

21. Noctuelle Dolon.

Noctua Dolon.

Noctua alis patulis, fuſco-violaceis; ſtrigâ communi albâ, anticis maculâ apicis cinereâ.

Noctua Dolon. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 7. *tab.* 101. *fig.* D. E. F.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſont d'un brun-violet, chatoyant, avec trois raies rapprochées, blanches, ſur le mâle, & une ſeule ſur la femelle; une tache noire au milieu, entourée d'un cercle blanc, & une autre un peu plus grande, oblongue, cendrée, à l'extrémité. Les ailes inférieures ont une large bande bleue vers l'extrémité, marquée d'une rangée de points noirs. Le deſſous des ailes eſt de couleur lilas, avec pluſieurs raies ondées, noirâtres.

Elle ſe trouve à la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

22. Noctuelle carénée.

Noctua carenea.

Noctua alis patulis dentatis fuſcis, ſiſcià poſticâ communi, albâ, nigro punctatâ.

Phalæna carenea. Cram. *Pap. tom.* 3. *pag.* 140. *tab.* 269. *fig.* E. F.

Elle a environ trois pouces un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée-obſcure, avec le bord poſtérieur blanc, marqué d'une ſuite de points noirs. Les inférieures ſont de la même couleur, & ont poſtérieurement une bande blanche, qui fait ſuite à celle des ailes ſupérieures. Le bord eſt dentelé, un peu anguleux, cendré, avec une ſuite de points noirs. En deſſous, les quatre ailes ſont cendrées, avec une ſuite de petites taches noires en croiſſant, placées vers le milieu. Le bord poſtérieur eſt d'une couleur cendrée plus claire, & a les mêmes points noirs qu'en deſſus.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

23. Noctuelle Hélime.

Noctua Helima.

Noctua alis patulis, anticis nigris punctis vittâque latâ obſcurè cinereis.

Phalæna Noctua Helima. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 40. *tab.* 309. *fig.* D.

Elle a près de trois pouces de largeur les ailes étendues. Le dos du corcelet eſt d'une couleur cendrée-brune, avec le devant & la tête noirâtres. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec quelques points & une large bande qui va de la baſe à l'extrémité antérieure, d'une couleur cendrée-brune. Les inférieures ſont noirâtres, avec une bande au milieu & une autre vers l'extrémité, de couleur cendrée-brune.

Elle ſe trouve à Sierra-Leona.

24. Noctuelle troglodyte.

Noctua troglodyta.

Noctua alis patulis fuſcis, nigro undatis; ſtrigâ communi albâ, anticis ocello communi micante. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 14. *n°.* 18.

Phalæna Latona. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 20. *tab.* 13. *fig.* B.

Elle reſſemble aux précédentes. Les ailes ſont obſcures à la baſe, marquées de deux raies ondées,

noirâtres, enſuite d'une tache, ſur les ſupérieures, ocellée, grande, luiſante, ayant des points bleus & une prunelle grande, latérale, très-noire, avec un croiſſant bleu, & l'iris noir & blanc. Derrière la tache ocellée il y a une raie commune blanche, & enſuite les ailes ont une pouſſière blanche & une rangée de petites taches en croiſſant, noires. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures, avec une large bande blanche, & derrière la bande elles ont des croiſſans aigus, blancs, contigus à la bande.

Elle ſe trouve en Guinée.

25. Noctuelle Vampyre.

Noctua Vampyrus.

Noctua alis patulis, cinereo-fuſcis; ſtrigis tribus obſcurioribus, poſteriore punctatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 14. *n°.* 19.

Le corps eſt grand, d'un cendré-noirâtre, point du tout luiſant. Les quatre ailes ſont de la même couleur, avec trois raies ondées ſur les ſupérieures, peu marquées, plus obſcures; la poſtérieure formée de petits points. Les ailes inférieures ſont de la même couleur, & ont auſſi trois raies plus diſtinctes, la ſeconde ſe trouvant placée dans du blanc, & la troiſième étant formée de points plus diſtincts. En deſſous les ailes ſont plus pâles, avec un point à la baſe, une raie au milieu, continue, & des points poſtérieurs plus obſcurs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

26. Noctuelle ſqualide.

Noctua ſqualida.

Noctua alis patulis; anticis baſi fuſcis, apice cinereis; omnibus ſubtùs ſtrigâ undatâ albâ. Fabr. *Mant. Inſ.* 2. *p.* 136. *n°.* 13. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 14. *n°.* 20.

Le corps eſt grand, noirâtre. Les ailes ſupérieures, en deſſus, ſont noirâtres à la baſe, cendrées à l'extrémité. En deſſous elles ſont noirâtres, avec une raie, au milieu, blanche. Les inférieures ſont noirâtres, marquées, au milieu, d'une grande tache bleue. En deſſous elles ſont noirâtres, avec une rangée de taches en croiſſant, blanches, placées au milieu. Les pattes ſont noirâtres, avec un point très-blanc à la baſe des jambes poſtérieures. Elles ont, à leur extrémité, deux paires d'épines.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

27. Noctuelle Pandroſe.

Noctua Pandroſa.

Noctua alis patulis nigricantibus; anticis lunulâ vittâque niveis. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 211. *n°.* 12. — *Mant. Inſ.* 2. *p.* 136. *n°.* 14. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 15. *n°.* 21.

Phalæna Pandroſa. Cram. *Pap. tom.* 1. *pag.* 122. *tab.* 77. *fig.* D.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Les antennes ſont pectinées, & les rayons ſont ferrugineux. Les antennules ſont comprimées à l'extrémité, & marquées d'un point noir. Les quatre ailes ſont noirâtres, avec le bord poſtérieur plus pâle; les ſupérieures ont une tache en croiſſant, blanche, au milieu, & une raie longitudinale, de la même couleur, qui ne va pas juſqu'au bord poſtérieur. En deſſous elles ſont griſes, avec une raie plus pâle, deux points noirs ſur les ſupérieures & un ſeul ſur les inférieures.

Elle ſe trouve à la Guiane hollandaiſe.

28. Noctuelle Umminia.

Noctua Umminia.

Noctua alis patulis integris obſcuris; anticis maculâ didymâ niveâ; annulo fulvo. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *App. p.* 506. — *Mant. Inſ.* 1. *pag.* 136. *n°.* 15.

Phalæna Umminia. Cram. *Pap. tom.* 3. *tab.* 267. *fig.* F.

Elle n'a guère au-delà de deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont fétacées. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont obſcures, avec le bord poſtérieur plus clair; les ſupérieures ont un anneau réniforme noir & une ligne arquée poſtérieure de la même couleur, & de plus une double tache blanche placée près du bord intérieur, dans laquelle ſont deux anneaux rouges. Le deſſous des ailes eſt d'un brun-clair, avec trois bandes tranſverſales d'un brun-obſcur.

Elle ſe trouve à Java.

29. Noctuelle Chauve-Souris.

Noctua Veſpertilio.

Noctua alis patulis integris cinereis; punctis centralibus nigris, poſterius undatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 136. *n°.* 16. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 15. *n°.* 23.

Elle eſt grande. La tête eſt noirâtre. Le corcelet eſt cendré, avec le lobe antérieur noirâtre. L'abdomen eſt fauve. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont au milieu deux ou trois points noirs. Derrière ces points on voit une raie tranſverſe, pâle, placée dans du noir, & enſuite une autre raie ondée, obſcure, & une ſuite de points noirs. Les ailes inférieures ſont de la même couleur, mais ſans les points noirs du centre. En deſſous les ailes ſont fauves, avec une lunule & trois raies noirâtres.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

30. Noctuelle retorſe.

Noctua retorta.

Noctua lævis, alis patulis, anticis baſi apiceque brunneis,

brunneis, medio nigris, maculâ magnâ, lunari retortâ.

Phalœna retorta. Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab.* 54. *fig.* 3. 4.

Phalœna Noctua retorta. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 29. *tab.* 116. *fig.* D, *& tom.* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* A.

Elle a environ deux pouces neuf lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont brunes à la baſe, noires au milieu, & brunes à l'extrémité : une raie plus claire ſépare, à la baſe, le brun du noir : au milieu de cette dernière couleur eſt une tache noire en croiſſant, mais plus renflée par le bas, entourée d'une ligne claire. La partie brune de l'extrémité, qui occupe un tiers de l'aile, eſt traverſée de raies noires. Les ailes inférieures ſont d'un brun-noir, avec le bord d'un brun-cendré.

Elle ſe trouve au Bengale, à la côte de Coromandel.

31. Noctuelle Macarée.

Noctua Macarea.

Noctua alis patulis falcatis brunneis, faſciâ communi pallidâ.

Phalœna Macarea. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 17. *tab.* 107. *fig.* F.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont un peu en faulx ; elles ſont brunes de la baſe au milieu, enſuite noirâtres, & après le noir eſt une bande d'un brun-clair, qui part de la pointe & traverſe les ailes inférieures dans leur milieu. On voit, vers le milieu des ſupérieures, près du bord antérieur, un cercle noir peu marqué. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un brun-clair, avec la même raie tranſverſale qui part de l'une & l'autre extrémité ; les taches noirâtres qui ſont au deſſus des ſupérieures ſont bordées de blanc en deſſous.

Elle ſe trouve à la Guiane françaiſe & hollandaiſe.

32. Noctuelle Agate.

Noctua Achatina.

Noctua alis patulis viridi-fuſcis ; faſciâ latâ albâ margineque cinereis, angulo ani puncto nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 4. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 24.

Phalœna Achatina. Cram. *Inſ. tom.* 3. *p.* 171. *tab.* 288. *fig.* A.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun un peu verdâtre, traverſées, au milieu, d'une large bande blanche & d'une petite raie courte de la même couleur vers l'extrémité. Le bord poſtérieur eſt d'un brun-clair ou cendré. Les ailes inférieures ſont brunes, avec une bande blanche au milieu, & une tache noire, au deſſus de laquelle eſt une petite ligne blanche à l'angle poſtérieur interne. Les quatre ailes ſont griſes en deſſous, marquées de raies ondées, obſcures, & avec le bord poſtérieur cendré, ponctué de noir.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

33. Noctuelle Pritanis.

Noctua Pritanis.

Noctua alis patulis fuſcis, faſciâ marginali pallidâ, anticis puncto medio pallido.

Phalœna Noctua Pritanis. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 28. *tab.* 115. *fig.* D.

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont un peu en faucille à leur extrémité ; elles ſont d'un brun-clair, avec un point au milieu, & une bande, près du bord, d'un jaune-pâle. Les inférieures ſont de la même couleur brune que les ſupérieures, avec la même bande pâle près du bord.

Elle ſe trouve à Surinam.

34. Noctuelle lumineuſe.

Noctua luminoſa.

Noctua alis patulis, anticis nigro-violaceis, ſtrigis nigris ocelloque nigro.

Phalœna Noctua luminoſa. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 147. *tab.* 274. *fig.* D.

Elle n'a pas au-delà de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec un beau reflet violet, plus marqué à la baſe qu'à l'extrémité. On y voit quelques raies ondées, noires, & une grande tache ocellée vers le milieu, circonſcrite d'un côté par un arc blanc, & de l'autre par un arc noir : il y a en outre un petit trait blanc vers l'angle antérieur, & une raie blanchâtre entre la tache ocellée & l'extrémité. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec des raies plus claires, & trois ondées, noires. Le corps eſt obſcur. En deſſous les ailes ſont d'un brun-clair, avec trois raies ondées, noires ; une tache noire au milieu de chaque, & trois taches blanches vers le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve à l'île de Java.

35. Noctuelle ſans tache.

Noctua illibata.

Noctua alis patulis fuſcis, maculâ apicis nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 212. *n°.* 13. —

Mant. Inſ. tom. 2. *p.* 136. *n°.* 17. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 25.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les ailes ſont étendues, obſcures, avec une tache noire à l'extrémité du bord antérieur.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

DEUXIÈME FAMILLE.

Corcelet liſſe. Ailes ſauves, en recouvrement; le bord interne des unes recouvrant le bord interne des autres.

36. Noctuelle de l'Igname.

Noctua Dioſcoreæ.

Noctua alis incumbentibus dentatis griſeis, poſticis luteis; lunulâ lumboque nigris.

Phalæna Attacus fullonia *ſeticornis ſpirilinguis, alis flavis, inferioribus concoloribus diſco flavis, lunulâ lumboque nigris.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 812. *n°.* 16.

Noctua Dioſcoreæ. Fabr. *Sp. Inſ.* 2. *p.* 212. *n°.* 15. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 19. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 26.

Phalæna Cajetta. Cram. *Pap. tom.* 1. *t.* 30. *fig.* A. B. C.

Phalæna fullonia. Clerck, *Ic. tab.* 48. *fig.* 1. 2. 3. 4.

Phalæna Pomona. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 122. *tab.* 77. *fig.* C.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-obſcur. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures varient beaucoup pour la couleur; elles ſont nuancées d'un gris-clair & d'un gris-obſcur: on y diſtingue une tache triangulaire, obſcure, placée vers le milieu. Les inférieures ſont jaunes, avec une grande tache noire, arquée, vers le milieu, & une large bande ſur le bord, qui n'atteint pas l'angle intérieur: ſur le bord il y a une ſuite de taches blanches. En deſſous les ailes ſupérieures ſont jaunes à la baſe; elles ont enſuite une bande noire, puis une bande jaune, enſuite une bande noire, & l'extrémité eſt noirâtre. Le deſſous des inférieures diffère peu du deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, ſur la côte de Coromandel. La Chenille vit ſur l'Igname.

37. Noctuelle Salaminie.

Noctua Salaminia.

Noctua thorace poſticè criſtato, alis albidis; diſco viridi nitente; nervo rufo, poſticis fulvis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 17. *n°.* 28.

Phalæna Salaminia. Cram. *Inſ. tom.* 2. *t.* 174. *fig.* A.

Clerck, *Icon. tab.* 48. *fig.* 5. 6.

Elle reſſemble beaucoup, ſurtout par les ailes inférieures, à la Noctuelle de l'Igname. Le corps eſt d'un jaune plus ou moins obſcur. Les ailes ſupérieures ſont vertes, luiſantes, avec les nervures ferrugineuſes, & une raie moitié blanche, moitié d'un blanc ferrugineux, qui part de la baſe interne & deſcend à l'extrémité, & s'étend enſuite le long du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une tache arquée, noire au milieu, & une large bande ſur le bord poſtérieur, qui n'atteint pas l'angle interne: on voit une ſuite de petites taches blanches ſur le bord. Les ailes ſupérieures, en deſſous, ſont d'un jaune-obſcur à leur baſe, enſuite brunes & traverſées d'une large bande d'un jaune-pâle. Les inférieures ſont à peu près en deſſous comme en deſſus.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

Nota. Cette eſpèce, d'après même la deſcription de Fabricius, appartient à la quatrième famille.

38. Noctuelle Cyllarie.

Noctua Cyllaria.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis fuſcis, apice cinereis punctis quatuor nigris, poſticis nigris, maculis tribus albis.

Phalæna Cyllara. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 100. *tab.* 251. *fig.* C. D.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-brun & de noir: on voit à l'angle antérieur une grande tache oblongue, d'un gris-obſcur, ſur laquelle ſe trouvent quatre taches ovales, noires. Les ailes inférieures ſont noires, avec trois taches blanches diſpoſées en triangle, & la baſe d'un gris-brun. Les ailes, en deſſous, ſont d'un gris un peu rouſſeâtre, avec deux bandes noires ſur les ſupérieures, une petite tache, une raie ſinueuſe, une grande tache tranſverſe & une ſuite de points noirs.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

39. Noctuelle Materne.

Noctua Materna.

Noctua lævis, alis incumbentibus, poſticis fulvis, maculâ margineque albo punctato atris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 212. *n°.* 16. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 20. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 16. *n°.* 27.

Phalæna Noctua? Materna *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis griſeſcentibus, inferioribus luteis puncto nigro.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 840. *n°.* 117.

Noctua hibrida. Fabr. *Syſt. Ent. p.* 593. *n°.* 11.

Drury, *Illuſtr. Inſ.* 2. *tab.* 13. *fig.* 4.

Phalæna Materna. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 118. *tab.* 174. *fig.* B.

Phalæna Materna. Cram. *Pap. tom.* 3. *pag.* 139. *tab.* 267. *fig.* E.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle Salaminie, à laquelle elle reſſemble beaucoup. Les ailes ſupérieures ſont mélangées, & comme marbrées de gris-verdâtre & d'obſcur. Les inférieures ſont jaunes, avec une tache ronde, noire, au milieu, & une bande à l'extrémité, qui atteint l'angle intérieur; ſur le bord règne une ſuite de points blancs.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

40. Noctuelle Hypermneſtre.

Noctua Hypermneſtra.

Noctua alis incumbentibus, anticis viridibus albo maculatis; poſticis flavis, maculis duabus faſciâque poſticâ nigris.

Phalæna Hypermneſtra. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 69. *tab.* 323. *fig.* A. B.

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le dos du corcelet ſont verdâtres. L'abdomen, la poitrine & les pattes ſont jaunes. Les ailes ſupérieures ſont un peu anguleuſes, verdâtres, avec quelques taches & quelques points blancs, & deux raies obſcures, l'une vers la baſe, l'autre un peu au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux petites taches noires, placées vers l'angle interne, & une large bande de la même couleur ſur le bord poſtérieur: il y a une tache, oblongue, blanche, à l'angle antérieur, & enſuite une ſuite de petites taches de la même couleur. Les ailes ſupérieures, en deſſous, ont le bord d'un jaune-obſcur; elles ſont noires, avec un point & une large bande courte, blanche. Les poſtérieures, en deſſous, ſont à peu près comme en deſſus.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

41. Noctuelle ſervante.

Noctua ancilla.

Noctua lævis, alis fuſco-cinereis, ſtrigis tribus poſticis flavis; faſciis duabus abbreviatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 17. *n°.* 29.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. L'abdomen eſt jaune, avec des anneaux noirs. Les ailes ſupérieures ſont d'un cendré-obſcur, avec trois raies plus obſcures, placées dans du cendré, dont les antérieures ſont obliques & ſe joignent preſque vers le bord interne: entre la ſeconde & la troiſième raie il y a une grande tache marginale, plus obſcure. Les ailes poſtérieures ſont jaunes, marquées de deux larges bandes, courtes, noires. En deſſous les quatre ailes ſont jaunâtres, parſemées de points noirs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

42. Noctuelle Procus.

Noctua Procus.

Noctua alis incumbentibus, anticis variegatis, poſticis flavis, faſciis duabus ſinuatis nigris.

Noctua Procus. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 85. *tab.* 149. *fig.* G.

Elle reſſemble aux précédentes. Le corps eſt noirâtre, avec les antennules & l'extrémité de l'abdomen, jaunes. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de gris & de gris-bleuâtre, avec une tache circulaire, noirâtre, au milieu. Les inférieures ſont jaunes, avec deux bandes irrégulières, ſinuées, qui ſemblent formées chacune par trois taches qui ſe réuniſſent. Le bord eſt jaune. En deſſous, les ailes ſont d'un jaune-obſcur, avec des taches brunes, en forme de bandes.

Elle ſe trouve à Surinam.

43. Noctuelle Microrhée.

Noctua Microrhœa.

Noctua alis incumbentibus cinereis, poſticis ruſeſcentibus; maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 17. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 21. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 3. *p.* 17. *n°.* 30.

La tête & le corcelet ſont cendrés, ſans tache. L'abdomen eſt rouge en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée obſcure, marquées au milieu d'un arc noirâtre. Les ailes inférieures ſont rougeâtres, avec une tache au milieu, noire. Le bord poſtérieur eſt cendré.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

44. Noctuelle de Stoll.

Noctua Stolliana.

Noctua lævis, alis incumbentibus, poſticis nigro-cæruleis, faſciâ abbreviatâ fulvâ.

Phalæna Noctua Stolliana. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 41. *tab.* 310. *fig.* A. B.

Elle a un peu plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont bruns. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec un reflet violet; une bande plus claire au-delà du milieu; quelques taches tranſverſes, noires, de la baſe au milieu; une raie tranſverſe, de la même couleur, au milieu; une autre arquée & oblique, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont d'un noir-bleu, avec une large bande fauve, au milieu, qui n'atteint pas les bords. Le bord interne eſt bleu, ainſi que l'abdomen. Le deſſous des ailes ſupérieures eſt brun, avec un reflet bleu, & une bande ſinuée, jaune. Les inférieures ſont ſemblables au deſſus. Le deſſous du corps eſt brun, avec un reflet bleu.

Elle ſe trouve à Surinam.

45. Noctuelle ſerf.

Noctua ſerva.

Noctua alis incumbentibus griſeis, punctis ſtrigiſque quatuor fuſcis; poſticis apice nigris, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 18. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 22. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 31.

Le corps eſt grand, obſcur, plus clair en deſſous qu'en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une raie noirâtre à la baſe; une autre un peu plus bas; une troiſième peu marquée, au milieu; une quatrième plus diſtincte & plus ondée au-delà du milieu. Au lieu de la tache ordinaire du milieu on voit quatre points noirs, dont un antérieur, ſolitaire. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec l'extrémité noire, marquée de trois points blancs. Les quatre ailes en deſſous ſont griſes, avec deux raies obſcures.

Elle ſe trouve dans la Nouvelle-Hollande.

46. Noctuelle colluſoire.

Noctua colluſoria.

Noctua alis incumbentibus, anticis fuſcis; poſticis flavis, fuſciis duabus abbreviatis nigris.

Phalæna colluſoria. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* F.

Elle reſſemble aux précédentes, pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet ſont bruns. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec une raie plus pâle, ondée, qui part de la baſe poſtérieure, s'approche du milieu du bord poſtérieur, & va, en ſe rétréciſſant, gagner la pointe. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une bande courte ou une tache oblongue, noire, un peu au-delà du milieu, poſtérieurement dentée, & une autre courte, très-près du bord. En deſſous les ailes ſont d'un jaune-obſcur; l'extrémité des ſupérieures eſt brune, avec deux bandes noirâtres.

Elle ſe trouve à Surinam.

47. Noctuelle Tirrhée.

Noctua Tirrhæa.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis viridibus apice fuſcis, poſticis flavis; maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 19. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 23. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 32.

Phalæna Tirrhæa. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* E.

Elle a à peine deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un jaune-fauve. Les ailes ſupérieures ſont vertes, avec deux taches noires, l'une preſque réniforme, placée vers le milieu; l'autre un peu plus bas, ſur le bord antérieur. L'extrémité eſt brune, & cette couleur eſt ſéparée du vert par une raie noirâtre. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une tache noire vers l'extrémité.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

48. Noctuelle Juturne.

Noctua Juturna.

Noctua alis incumbentibus, anticis fuſco cinereoque cinctis, ſtrigis quatuor annuliſque duobus pallidis, poſticis fuſcis.

Phalæna Noctua Juturna. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 48. *tab.* 129. *fig.* E.

Elle a un peu plus de trois pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-brun, traverſées de quatre bandes d'un gris-teſtacé, & de quatre lignes d'un gris-jaunâtre, & marquées de deux anneaux ovales, de cette dernière couleur, placés au milieu. Les ailes inférieures ſont brunes, ſans tache. Le deſſous des ailes eſt cendré.

Elle ſe trouve à Surinam.

49. Noctuelle Orodes.

Noctua Orodes.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis fuſco-cinereis, fuſciâ ſtrigiſque tribus nigris, poſticis fuſcis, maculâ poſticâ cæruleâ.

Phalæna Noctua Orodes. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 49. *tab.* 129. *fig.* F.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur. L'abdomen eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec une bande vers l'extrémité, qui remonte le long du bord interne, & qui reçoit trois autres bandes plus étroites, qui partent du bord antérieur. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec une tache oblongue, bleue, près du bord poſtérieur, à l'angle interne. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un gris-fonce.

Elle ſe trouve à Surinam.

50. Noctuelle Paphos.

Noctua Paphos.

Noctua alis incumbentibus; anticis fuſcis, albo venoſis; poſticis albo nigroque variis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 137. *n°.* 24. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 18. *n°.* 33.

Phalæna Eugenia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 235. *tab.* 398. *fig.* M.?

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle Chione. Les antennes ſont ſimples, noires. Les antennules ſont fauves, avec un point à la baſe & un à l'extrémité, noirs. La tête eſt fauve. Le corcelet eſt fauve, avec une rangée de points noirs en deſſus, & une

de chaque côté, en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont obſcures en deſſus, avec le bord intérieur & les nervures, blancs; elles ſont obſcures en deſſous, avec une tache au milieu, blanche. Les inférieures ſont mélangées de blanc & de noir.

Elle ſe trouve à Siam.

51. Noctuelle Chioné.

Noctua Chione.

Noctua alis incumbentibus albis, anticis immaculatis, poſticis apice virescenti ſtriatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 213. n°. 20. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 137. n°. 25. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 19. n°. 34.*

Phalæna Dominia. Cram. *Pap. tom. 3. p. 123. tab. 263. fig. A. B.*

La figure de Cramer, citée par Fabricius, n'a aucun rapport avec la deſcription que celui-ci donne du Chioné. Nous croyons plutôt qu'elle appartient à la précédente. La Phalène Eugénie de Cramer a le corps & la baſe des ailes ſupérieures rouges, avec des taches noires, & les ailes d'un noir-bleuâtre, ſtriées de blanc. Le Chione, ſelon Fabricius, a le corps blanc, marqué de points noirs, avec le deſſous de l'abdomen fauve. Les ailes ſupérieures ſont blanches, ſans tache en deſſus, noires en deſſous, avec des lignes & quelques taches blanches. Les ailes inférieures ſont blanches, avec quelques lignes & quelques taches à l'extrémité, d'un noir-verdâtre, luiſant. En deſſous ces ailes ſont ſemblables au deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

52. Noctuelle Aſtrée.

Noctua Aſtrea.

Noctua alis incumbentibus concoloribus fuſcis; diſco hyalino; thorace niveo, nigro punctato. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 213. n°. 21. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 137. n°. 26.*

Sphinx Aſtreus. Drury, *Illuſtr. Inſ. tom. 2. tab. 28. fig. 4.*

Les antennes ſont à peine pectinées, noirâtres, avec la baſe d'un rouge-ſanguin. Les antennules ſont d'un rouge-ſanguin, avec un point au milieu & l'extrémité noirs. La tête eſt blanche, avec un point ſur le front & un autre ſur le vertex, noirs. Le corcelet eſt blanc, avec quatre points noirs ſur le ſegment antérieur, ſix ou huit ſur le dos, & quatre diſpoſés en carré à la partie poſtérieure. Les quatre ailes ſont obſcures, de la même couleur, avec la baſe blanche, marquée de quelques points noirs. Le diſque eſt preſque tranſparent, marqué d'une tache en croiſſant, obſcure. L'abdomen eſt rouge en deſſus, blanc en deſſous, avec deux rangées de points noirs ſur les côtés.

Elle ſe trouve à la Nouvelle-Hollande.

53. Noctuelle Eugénie.

Noctua Eugenia.

Noctua lævis, nigro punctata, alis niveis, diſco hyalino, abdominis dorſo ſanguineo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 19. n°. 36.*

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle Aſtrée; mais elle eſt plus petite. La tête eſt d'un blanc de neige, avec un point noir ſur le vertex. Les antennes ſont noirâtres, avec un peu de rouge à la baſe. Le corcelet eſt blanc, marqué de points noirs. L'abdomen eſt d'un blanc de neige, avec le dos rouge. Les ailes ſupérieures ſont blanches, avec une tache au milieu, tranſparente; les inférieures ſont blanches, ſans tache. Les pattes ſont rouges.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

54. Noctuelle Éridan.

Noctua Eridanus.

Noctua lævis, alis incumbentibus albis, abdominis dorſo, faſcius flavis.

Phalæna Noctua Eridanus. Cram. *Pap. tom. 1. p. 107. tab. 68. fig. G.*

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt blanc, avec des bandes d'un jaune-fauve ſur l'abdomen. Les ailes ſont blanches, avec les nervures apparentes, obſcures.

Elle ſe trouve à Surinam.

55. Noctuelle Liris.

Noctua Liris.

Noctua alis incumbentibus, pallidè viridibus, maculâ mediâ argenteâ.

Phalæna Liris. Cram. *Pap. tom. 1. pag. 98. tab. 63. fig. F.*

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les ailes ſont d'un vert-pâle, avec une grande tache au milieu, d'un blanc-argenté; les ſupérieures ont en outre une petite tache ovale, obſcure, placée entre la baſe & le milieu, près du bord antérieur. Les nervures des ailes ſont noirâtres.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale.

56. Noctuelle laiteuſe.

Noctua lactinea.

Noctua lævis, alis incumbentibus albis, anticis margine antico ſanguineo, poſticis maculis nigris.

Phalæna Noctua lactinea. Cram. *Pap. tom. 2. p. 58. tab. 133. fig. D.*

Elle reſſemble aux précédentes, pour la forme

& la grandeur. La tête eſt blanche, avec une tache rouge ſur le vertex, en forme d'y. Le corcelet eſt blanc, avec une ligne tranſverſe, rouge. L'abdomen eſt jaune en deſſus, & blanc en deſſous, avec des bandes noires. Les ailes ſupérieures ſont blanches, avec le bord antérieur rouge. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une tache noire, au milieu, & trois vers le bord. En deſſous la couleur des ailes eſt ſemblable au deſſus.

Elle ſe trouve à Batavia.

57. Noctuelle Narciſſe.

Noctua Narciſſus.

Noctua lævis, alis incumbentibus, fuſcis; vittâ albâ, poſticis flavis, apice cæruleis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 22. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 27. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 37.

Phalæna Narciſſus. Cram. *Pap. tom.* 1. *pag.* 116. *tab.* 75. *fig.* E. F.

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête eſt obſcure en deſſus. Le corcelet eſt obſcur en deſſus, avec quelques points noirs. L'abdomen eſt fauve, avec trois rangées de points noirs. Le deſſous du corps eſt fauve. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une large raie irrégulière qui ſe dirige de la baſe à la pointe. On voit quelques points noirs vers la baſe, & quelques ſtries blanches vers l'extrémité poſtérieure. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec l'extrémité bleue. Cette couleur eſt un peu entourée de noir.

Elle ſe trouve en Chine.

58. Noctuelle Monyque.

Noctua Monycha.

Noctua alis incumbentibus, fuſcis, diſco albo; anticis baſi maculâ albâ, nigro punctatâ.

Phalæna Monycha. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 52. *tab.* 131. *fig.* C.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, fétacées. La tête eſt noirâtre, avec les antennules blanches à leur baſe, noires à leur extrémité. Le corcelet eſt blanc, avec le ſegment antérieur noirâtre. L'abdomen eſt blanc, marqué de légers anneaux jaunes. Les ailes ſupérieures ſon obſcures, avec une tache blanche à la baſe, marquée de cinq points noirs; une autre tache alongée, qui s'avance en s'élargiſſant juſqu'au milieu de l'aile. Les ailes inférieures ſont blanches, avec le bord noir. Le deſſous des ailes eſt ſemblable au deſſus, ſi ce n'eſt que la tache blanche, ponctuée de noir, manque.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

59. Noctuelle porte-faix.

Noctua bajularia.

Noctua lævis, alis incumbentibus, anticis fuſcis, maculis duabus ſtrigâque albis; poſticis flavis, nigro maculatis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 213. *n°.* 23. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 157. *n°.* 28. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 20. *n°.* 38.

Phalæna bajularia. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 115. *tab.* 172. *fig.* C.

Phalæna bajularia. Clerck, *Icon. tab.* 54. *fig.* 5. 6.

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont obſcurs. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une tache blanche entre la baſe & le milieu; une autre plus grande au-delà du milieu, & enſuite une raie de la même couleur vers l'extrémité, qui n'atteint pas le bord antérieur. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une bande noire vers le milieu, & une rangée de taches de la même couleur, vers l'extrémité. Le deſſous des ailes eſt ſemblable au deſſus.

Elle ſe trouve à Amboine.

60. Noctuelle modeſte.

Noctua modeſta.

Noctua alis incumbentibus, brunneis; anticis maculâ apicis rubrâ.

Phalæna Noctua modeſta. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 28. *tab.* 115. *fig.* C.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Tout le corps eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec une tache oblongue, d'un rouge-foncé, placée à l'extrémité des ſupérieures. Les ailes inférieures ſont d'un brun plus pâle que les ſupérieures. Le deſſous des ailes eſt ſemblable au deſſus, ſi ce n'eſt que la tache rouge des ſupérieures manque.

Elle ſe trouve à Surinam.

61. Noctuelle agréable.

Noctua lxta.

Noctua lævis, alis incumbentibus, ſubteſſaceis; ſtrigis flavis, poſticâ teſſaceo-punctatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 39.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur teſſacée obſcure, avec pluſieurs raies minces, ondées, jaunâtres, & deux au milieu, peu marquées, fauves, dont la poſtérieure paſſe entre les deux taches ordinaires. La raie poſtérieure jaune eſt plus large que les autres, & eſt marquée de huit points teſſacés. Les ailes inférieures ſont obſcures,

En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec le bord pâle; les inférieures ſont cendrées, avec un point & une raie obſcurs.

Elle ſe trouve en France, & a été décrite par Fabricius dans la collection de M. Boſc.

62. Noctuelle liſſe.

Noctua polita.

Noctua lævis, alis incumbentibus, fuſcis nitidulis, ſtrigâ poſticâ punctorum ferrugineorum. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 30. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 20. *n°.* 40.

Noctua polita. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 3.

La Liſſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 155. *pl.* 301. *fig.* 314.

Noctua polita. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 178.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un brun-rougeâtre, luiſant. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, traverſées de pluſieurs lignes ondées, plus brunes, bordées de gris poſtérieurement; la ligne la plus voiſine du bord poſtérieur eſt formée d'une ſuite de points placés ſur chaque nervure. La tache en forme de rognon, qu'on remarque au milieu, en porte une brune à ſa partie inférieure. Les ailes inférieures ſont d'un rouge-brun, pâle, parſemées de brun, traverſées d'une raie noire, & marquées d'une tache en croiſſant. Les quatre ailes en deſſous ſont d'un rouge-brun pâle. Les ſupérieures ont une teinte verdâtre, & du gris le long du bord intérieur. Elles ſont traverſées, ainſi que les inférieures, d'une ligne noirâtre; celles-ci ont une tache en croiſſant, au milieu, noirâtre.

La Chenille, ſelon Fabricius, eſt raſe, d'une couleur teſtacée pâle, avec quelques points noirs.

Elle ſe trouve en Europe.

63. Noctuelle ſombre.

Noctua tetra.

Noctua lævis, alis incumbentibus, fuſco-nitidulis, punctis quatuor coſtalibus albis, poſticis cinereo-ferrugineis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 31. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 41.

Noctua tetra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 39.

Elle eſt une fois plus petite que la Noctuelle livide. Les antennes ſont pectinées. La tête & le corcelet ſont noirâtres, luiſans, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont de même noirâtres, marquées de trois petits points blancs, placés ſur le bord antérieur, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont cendrées, avec un reflet ferrugineux. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Autriche. La Chenille vit, ſuivant Fabricius, ſur la Morgeline, *Alſine;* elle eſt raſe, verte, marquée de cinq lignes blanches. Les intermédiaires ſont un peu plus petites que les latérales. La tête eſt d'un vert plus pâle que le corps.

64. Noctuelle livide.

Noctua livida.

Noctua lævis, alis incumbentibus, atris nitidulis, poſticis ferrugineis, margine fuſco. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 32. — *Ent. Syſt. Em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 42.

Noctua livida. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 13.

Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 97. *tab.* 233. *fig.* 337. g. h.

Hubn. *Beytr.* 3. 1. B. *tab.* 4. *fig.* Z.

Noctua livida. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 38.

Noctua livida. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 93. *tab.* 23.

Elle a environ un pouce neuf lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt noir, luiſant. Les ailes ſupérieures ſont noires, luiſantes, avec quelques traits moins foncés. Les inférieures ſont ferrugineuſes, avec le bord obſcur.

La Chenille eſt raſe, amincie aux deux extrémités, d'un jaune-verdâtre, avec un reflet rouge; la tête pâle; une ligne plus obſcure ſur le dos, & une autre pâle ſur les côtés. Elle vit ſur le Piſſenlit.

Elle ſe trouve en Autriche.

65. Noctuelle parſemée.

Noctua irrorata.

Noctua alis incumbentibus, cinereis, nigro-irroratis, poſticè ſtrigâ obſoletè ruſeſcente. Fab. *Spec. Inſ. tom.* 2. *Append. p.* 506. — *Mant. Inſ. t.* 2. *p.* 138. *n°.* 33. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 21. *n°.* 43.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, parſemées de petits points noirs. Elles ont, au milieu du bord antérieur, une petite ligne jaunâtre, & poſtérieurement une petite raie peu marquée, de la même couleur. En deſſous, les quatre ailes ſont griſes.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

66. Noctuelle du Chêne.

Noctua Quercûs.

Noctua lævis, alis incumbentibus, griſeis; ſtrigis tribus fuſcis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.*

214. *n°.* 24. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 54. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 22. *n°.* 44.

Noctua trilinea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 5.

Noctua evidens. Thunb. *Inſ. Suec.* 1784. *p.* 2.

Phalæna Noctua trigramica. Esper. *Papill. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 123. *Noct.* 44. *fig.* 6.

L'Évidente. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 106. *tab.* 236. *n°.* 344.

Noctua trilinea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 216.

Elle a environ dix-ſept lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes, la tête & le corcelet ſont d'un gris un peu jaunâtre. L'abdomen eſt d'un gris plus pâle. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre, marquées de quatre lignes tranſverſes, brunes, dont l'une, à la baſe, n'atteint pas le bord interne. On n'apperçoit point à ces ailes les deux taches ordinaires qu'ont preſque toutes les Noctuelles. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu violet.

Elle ſe trouve en Hollande, en Allemagne, en Suède, ſur le Chêne.

67. Noctuelle marquée.

Noctua notacula.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis; ſtigmatibus tribus inter ſtrigas duas flaveſcentes. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 138. *n°.* 55. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 22. *n°.* 45.

Elle reſſemble à la Noctuelle du Chêne. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées, à la baſe, d'une petite raie courte, jaunâtre, d'une autre en deçà du milieu, & d'une troiſième en delà, de la même couleur jaunâtre. Il y a au milieu trois taches ordinaires, dont la poſtérieure eſt la plus grande & réniforme. Les ailes inférieures ſont jaunâtres en deſſus; en deſſous, les quatre ailes ſont cendrées, parſemées d'obſcur.

Elle ſe trouve.....

68. Noctuelle quadriponctuée.

Noctua quadripunctata.

Noctua lævis, alis incumbentibus, griſeis fuſcoundatis; punctis quatuor marginis exterioris nigris. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 214. *n°.* 25. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 139. *n°.* 35. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 22. *n°.* 46.

Noctua calicularis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 6.

Les ailes ſont griſes, avec des raies ondées, peu marquées, obſcures. Les deux taches ordinaires ſont petites, peu marquées; la poſtérieure a des points blancs. On voit quatre points noirs vers le bord antérieur, & le bord poſtérieur eſt plus obſcur que le reſte de l'aile. Les ailes inférieures ont une raie marginale, obſcure, ponctuée.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Mâche, *Valeriana locuſta.*

69. Noctuelle blême.

Noctua pallens.

Noctua lævis, alis incumbentibus, pallidis, immaculatis, marginibus poſticis ſubtùs nigro punctatis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 214. *n°.* 26. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 139. *n°.* 36.

Phalæna Noctua pallens. Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 838. *n°.* 107. — *Faun. Suec. n°.* 1175.

Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 10.

Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab.* 4. *fig.* 6.

La Blême. *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 141. *tab.* 298. *fig.* 505.

Phalæna Noctua pallens. Villers, *Ent. tom.* 2. *p.* 202.

Noctua pallens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 48. *fig.* 234.

Noctua pallens. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 2. *fig.* L.

Le corps de cette Noctuelle eſt d'un gris-jaune. Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune-pâle, avec un ou deux points noirâtres, peu marqués. Les ailes inférieures ſont d'un jaune gris-pâle, ſans tache. Les quatre ailes en deſſous ſont d'un blanc-jaune pâle, avec une légère pouſſière noire, & quelques petits points noirs ſur le bord poſtérieur.

La Chenille, ſuivant Fabricius, eſt velue, noire, parſemée de points noirs & marquée de quatre lignes blanches.

Elle ſe trouve en Europe, ſur le Piſſenlit.

70. Noctuelle domeſtique.

Noctua domeſtica.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis, nigro ſtrigoſis; coſtâ baſi nigro apice albo punctatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 23. *n°.* 48.

Elle reſſemble à la Noctuelle quadriponctuée. Le corps eſt velu, cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de raies ondées, noires, & des deux taches ordinaires, au milieu, dont l'une antérieure eſt d'un blanc de neige, & la poſtérieure eſt réniforme. Le bord antérieur eſt marqué de ſept points noirs & de trois blancs. Les ailes inférieures en deſſous ſont blanchâtres, avec un point & une raie obſcurs.

Elle ſe trouve à Kiell.

71. Noctuelle fillonnée.

Noctua nervosa.

Noctua lævis, alis incumbentibus, lanceolatis, cinereo-fuscis, pallido striatis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 130. n°. 37. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 23. n°. 49.*

Noctua nervosa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 85. n°. 12.*

La Sillonnée. *Pap. d'Europe, tom. 6. p. 143. tab. 147. fig. 367.*

Noctua nervosa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 47. fig. 226.*

Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont un peu alongées, d'un gris-obscur, avec des lignes plus pâles. Les inférieures sont grises, sans tache en dessus, plus obscures en dessous, avec la frange grise.

Elle se trouve en Autriche.

72. Noctuelle de l'Abutilon.

Noctua Sidæ.

Noctua lævis, alis basi cinereis, nigro punctatis, apice fuscis cinereo striatis, posticis fulvis; margine nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 23. n°. 50.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle de l'Airelle. La tête est cendrée, marquée de points noirs. Le corcelet est cendré, marqué de deux lignes noires. L'abdomen est fauve, marqué de trois rangées de points noirs. Les ailes supérieures sont cendrées à la base, & ont un grand nombre de points noirs; elles sont obscures à l'extrémité, avec des stries nombreuses, cendrées. Les inférieures sont fauves, avec le bord noir. En dessous les ailes sont de la même couleur, avec un point noir au milieu.

Elle se trouve en Guinée, sur une espèce d'Abutilon, *Sida.*

73. Noctuelle de l'Airelle.

Noctua Vaccinii.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis fusco subfasciatis; postice punctis nigris. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 139. n°. 58. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 23. n°. 51.*

Phalæna Noctua Vaccinii *spirilinguis, alis ferrugineis, obsolete nebulosis, puncto strigaque postica septem punctata fuscis.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 852. n°. 166. — Faun. Suec. n°. 1212.*

Noctua Vaccinii. Schmett. *Wienn. Verz. p. 85. n°. 2.*

L'Hyacinthe. *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 144. tab. 299. n°. 509.*

Noctua Vaccinii. Hubn. *Lepid. 4. tab. 37. fig. 177.*

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & traversées de trois lignes un peu ondées, d'un gris plus clair: on voit au milieu deux taches, dont l'une plus petite, ronde, & l'autre postérieure, réniforme, entourées d'un cercle gris-clair: il y a vers l'extrémité une ligne marquée d'une rangée de points noirâtres. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur, avec une tache demi-circulaire plus obscure. Le dessous des quatre ailes est d'un gris un peu ferrugineux, avec une bande obscure.

Elle se trouve en Autriche. La Chenille est d'un brun-ferrugineux, avec une ligne latérale plus pâle. Le collier & la queue sont noirs, avec des stries blanches. Elle vit sur l'Airelle, *Vaccinium.*

74. Noctuelle bicolore.

Noctua bicolora.

Noctua lævis, alis incumbentibus, flavis, margine postico late fusco. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 14. n°. 41. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 25. n°. 53.*

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont jaunes, sans tache. Les ailes supérieures sont jaunes, marquées, au milieu, d'un petit point presque ferrugineux. Le bord postérieur est obscur, dans une assez grande étendue. Les quatre ailes en dessous sont obscures, avec le bord plus clair.

Elle se trouve à Sierra-Leona.

75. Noctuelle criblée.

Noctua cribaria.

Noctua lævis, alis incumbentibus, cinereis, basi nigro punctatis; posticis luteis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 25. n°. 56.*

Elle ressemble, suivant M. Fabricius, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle plane, qui est actuellement une Lithosie; ce qui peut faire soupçonner que la Noctuelle criblée appartient aussi au même genre. Les antennules sont cendrées, avec deux points & l'extrémité noirs. La tête est cendrée, avec quatre points noirs. Le corcelet est cendré, marqué de points noirs. Les ailes supérieures sont cendrées, avec des points noirs à la base; une raie ondée à l'extrémité. Les inférieures sont jaunes, sans tache en dessus, marquées en dessous d'un point noir, placé au milieu. L'abdomen est jaune, avec trois rangées de points noirs. La femelle est un peu plus grande & un peu plus obscure que le mâle.

Elle se trouve aux Indes orientales.

76. Noctuelle du Saule Marceau.

Noctua Capreæ.

Noctua lævis, alis incumbentibus, repandis, fusco-cinereis nitidulis; strigis tribus obliquis stigmatibusque albidis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 43. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 26. *n°.* 58.

Noctua Capreæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 4. *fig.* 19.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont velus, de couleur cendrée obſcure. Les ailes ſupérieures ont leur bord poſtérieur un peu recourbé; elles ſont d'une couleur cendrée obſcure, avec trois raies blanchâtres, dont deux placées en avant du milieu, & l'autre en arrière. Les deux taches ordinaires ſont blanchâtres; l'antérieure eſt arrondie; la poſtérieure eſt plus grande & réniforme. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec le bord cendré. En deſſous les ailes ſont cendrées, avec une pouſſière, un point au milieu & une raie poſtérieure, obſcurs.

Elle ſe trouve à Copenhague. La Chenille vit ſur le Saule Marceau; elle eſt ſolitaire, nue, verte.

77. Noctuelle narbonnaiſe.

Noctua narbonea.

Noctua lævis, alis planis, anticis cinereis, strigis duabus flavis posticèque puncto fusco. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 31. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 140. *n°.* 43. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 26. *n°.* 60.

Phalæna Noctua narbonea *ſpirilinguis lævis, alis ſuperioribus cinereis, faſciis duabus flavis posticèque puncto fusco.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 857. *n°.* 103.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les ailes ſupérieures ſont planes, cendrées en deſſus, marquées de deux petites raies jaunes placées vers le milieu, & d'un point, vers le bord poſtérieur, obſcur, entouré d'un demi-anneau jaune, qui lui donne en quelque ſorte la forme d'une tache ocellée. Les ailes inférieures ſont d'une couleur cendrée-obſcure en deſſous, avec une tache noirâtre, linéaire, en croiſſant, placée derrière un point de la même couleur.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe.

78. Noctuelle du Bolet.

Noctua Boleti.

Noctua lævis, alis depreſſis, planis, fusco irroratis; antennis pectinatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 32. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 140. *n°.* 46. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 26. *n°.* 61.

Elle n'eſt pas plus grande qu'une Teigne. Les antennules ſont alongées, épaiſſes, avec l'extrémité amincie & cylindrique. Les antennes ſont un peu pectinées. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, avec une pouſſière & des taches nombreuſes obſcures. Les inférieures ſont obſcures, avec le bord antérieur cendré.

Elle ſe trouve à Kiell, ſur une eſpèce de Bolet, *Boletus verſicolor.*

TROISIÈME FAMILLE.

Corcelet liſſe. Ailes penchées de chaque côté.

79. Noctuelle du Figuier à grappes.

Noctua Ficus.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, albo venoſis, baſi fulvo albo nigroque maculatis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 33. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 47. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 27. *n°.* 62.

Les antennes du mâle ſont pectinées, avec l'extrémité ſétacée: celles de la femelle ſont entiérement ſétacées. La tête eſt fauve, ſans tache. Le corcelet eſt liſſe, fauve, avec un point noir de chaque côté. Les ailes ſont arrondies, entières; les ſupérieures ſont cendrées, marquées de petites raies blanches, d'une tache longue, marginale, fauve, à la baſe, dans laquelle tache ſont ſix points noirs & trois blancs, dont le plus grand termine la tache fauve. Vers le bord intérieur il y a deux taches blanches, dont l'antérieure, plus grande que l'autre, eſt marquée d'un point & d'une tache en croiſſant, noirs; la poſtérieure n'a qu'un point. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec quelques taches noires en deſſous; elles ſont jaunâtres, tachées de noir. L'abdomen eſt cendré, avec deux points noirs de chaque côté.

Elle ſe trouve ſur une eſpèce de Figuier, *Ficus racemoſa*, aux Indes orientales.

80. Noctuelle du Figuier commun.

Noctua Caricæ.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; ſtriis punctoque medio albis, baſi fulvis; punctis quinque atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 34. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 27. *n°.* 63.

Phalæna Alciphron. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 58. *tab.* 133. *fig.* E, & *tom.* 3. *p.* 121. *tab.* 262. *fig.* A. B.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes ſont noires, ſétacées. La tête eſt fauve, avec un point noir à la baſe, & un autre à l'extrémité. Le corcelet eſt fauve, marqué de trois points noirs. Les ailes ſupérieures ſont arrondies, cendrées, avec les nervures & un point au milieu, blancs. La baſe eſt fauve, marquée de cinq ou ſix points noirs. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec pluſieurs taches noires.

Elle ſe trouve ſur le Figuier, aux Indes orientales.

81. Noctuelle couronnée.

Noctua coronata.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis; ſtrigis tribus obſcurioribus ſtigmateque poſtico nigro punctato. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 215. *n°.* 35. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 140. *n°.* 48. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 64.

La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de trois raies, formées d'une ligne obſcure & d'une plus claire, réunies. Au milieu de l'aile ſont les deux taches ordinaires, dont l'antérieure eſt petite, arrondie; la poſtérieure eſt plus grande, réniforme, marquée de ſept points noirs. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux bandes noires. En deſſous les quatre ailes ſont d'un jaune-obſcur. L'abdomen eſt jaune, avec des bandes noires. Les pattes antérieures ſont très-velues.

Elle ſe trouve en Chine.

82. Noctuelle Manlie.

Noctua Manlia.

Noctua lævis, alis deflexis, brunneis; poſticis faſciâ cæruleâ margineque nigro. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 36. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 49. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 65.

Phalæna Manlia. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 144. *tab.* 92. *fig.* A.

Elle eſt grande. Le corps eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont légérement en faulx. Leur couleur eſt brune, avec une bande obſcure, courte, au milieu, & les deux taches ordinaires plus claires. Les inférieures ſont brunes à leur baſe, bleues au milieu, & noires à l'extrémité. En deſſous la bande bleue des ailes inférieures eſt plus étroite, plus dentelée, & s'étend ſur une partie des ailes ſupérieures.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

83. Noctuelle Bouc.

Noctua Hircus.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis, medio pallidioribus, poſticis nigris; angulo antico flavo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 66.

Elle eſt grande. Le corps eſt d'une couleur cendrée-obſcure. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, luiſantes, traverſées, au milieu, d'une large bande d'un gris ferrugineux. En deſſous elles ſont noires, avec une bande courte, blanche. Les ailes inférieures ſont noires en deſſus, avec l'angle antérieur jaunâtre, & noires en deſſous, avec une tache marginale blanche.

Elle ſe trouve en Guinée.

84. Noctuelle Ézée.

Noctua Ezea.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuſcis violaceo nitidis, punctis ſtrigiſque nigris, poſticis nigris, angulo antice flavo.

Phalæna Noctua Ezea. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 78. *tab.* 239. *fig.* D.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-foncé, un peu violet. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec une large bande plus claire, au milieu, placée entre pluſieurs raies ondées, noires. On voit quelques points noirs ſur la bande. Les inférieures ſont noires, avec une bande jaune ſur le bord, à l'angle extérieur. Le deſſous des ailes eſt griſâtre, avec une bande d'un brun-obſcur ſur le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve en Guinée.

85. Noctuelle Périthée.

Noctua Perithea.

Noctua alis deflexis, fuſco-violaceis; anticis faſciâ abbreviatâ margineque interno flavis.

Phalæna Noctua Perithea. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 116. *tab.* 172. *fig.* D.

Elle a près de deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un jaune-fauve. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, un peu violettes, preſque tranſparentes, avec une grande tache jaune ſur le bord interne, qui s'étend de la baſe & finit à quelque diſtance de l'angle interne. On voit une large bande jaune, un peu au-delà du milieu, qui n'atteint pas l'angle interne, vers lequel elle ſe dirige. Les inférieures ſont jaunes juſqu'au-delà du milieu, & d'un violet-obſcur de là à l'extrémité.

Elle ſe trouve à Amboine, l'une des îles Moluques.

86. Noctuelle javanaiſe.

Noctua javana.

Noctua alis deflexis, flaveſcentibus, baſi punctis nigris, diſco brunneo albo bimaculato.

Phalæna Noctua javana. Cram. *Pap. tom* 3. *p.* 146. *tab.* 274. *fig.* C.

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont jaunes, avec deux points noirs ſur le dernier. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, avec tout le milieu brun; deux taches blanches ſur ce brun, & quelques points noirs

à la base. Les ailes inférieures sont d'un brun très-foncé, avec le bord d'un jaune-pâle. L'abdomen est jaune, avec le dos brun. L'anus est jaune.

Elle se trouve dans l'île de Java.

87. Noctuelle Géryon.

Noctua Geryon.

Noctua lævis, alis deflexis, atris, flavo maculatis, posticis rubris, margine atro. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 37. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 50. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 28. *n°.* 67.

Elle est grande. La tête & le corcelet sont noirs, avec des points blancs. L'abdomen est obscur, avec des anneaux jaunes en dessus, blancs en dessous. L'anus est fauve. Les ailes supérieures sont noires, avec une tache oblongue, jaune, vers la base, près du bord interne, & cinq sur le disque. L'extrémité est un peu blanche. Les ailes inférieures sont rouges, avec le bord noir à une assez grande distance. L'extrémité est pareillement un peu blanche.

Elle se trouve dans l'Afrique équinoxiale.

88. Noctuelle léonine.

Noctua leonina.

Noctua lævis, alis deflexis, brunneis; stigmatibus griseis, posticis flavis, maculis duabus nigris, abdomine cingulis nigris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 38. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 51. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 29. *n°.* 68.

Les antennes sont à peine pectinées. La tête & le corcelet sont bruns, sans tache. L'abdomen est jaune, avec deux bandes noires sur le dos. Les ailes sont entières, brunes, avec quatre raies plus obscures, dont la troisième est marquée de points blancs; la quatrième est jointe à une raie blanche. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux grandes taches noires. En dessous les quatre ailes sont jaunâtres. Les pattes sont très-velues, jaunes.

Elle se trouve aux Indes orientales.

89. Noctuelle Inare.

Noctua Inara.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis basi albidis; punctis quatuor nigris, apice cinereo-fuscis.

Phalæna Noctua Inara. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 76. *tab.* 239. *fig.* E.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-foncé, un peu roussâtre, avec trois taches blanchâtres sur le corcelet. Les ailes supérieures sont blanchâtres de la base au milieu, avec quatre petites taches irrégulières, noires; ensuite elles sont d'un gris-obscur, un peu roussâtre, avec le bord plus clair. Il y a une ligne blanchâtre transverse vers le milieu. Les ailes inférieures sont d'un gris-roussâtre, avec deux bandes noirâtres; une un peu au-delà du milieu, l'autre près du bord.

Elle se trouve sur la côte de Coromandel.

90. Noctuelle Daim.

Noctua Dama.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis albo striatis, posticis albis; margine nigro. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 216. *n°.* 39. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 141. *n°.* 52. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 29. *n°.* 69.

Les antennes sont pectinées, noires. La tête est fauve, avec une ligne & l'extrémité des antennules noires. Le corcelet est fauve, avec deux points noirs sur le premier segment, & quatre sur le dos. L'abdomen est fauve, taché de noir. Les ailes supérieures sont entières, obscures, avec des stries blanches, dont celle du milieu est plus grande, dilatée au milieu pour former une tache. En dessous elles sont obscures, avec une tache blanche au milieu. Les ailes inférieures sont blanches en dessus, avec le bord postérieur noir, & blanches en dessous, avec la frange seulement noire.

Elle se trouve dans la Nouvelle-Hollande.

91. Noctuelle marginelle.

Noctua marginella.

Noctua lævis, alis deflexis, variegatis; posticis atris, margine albo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 53. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 29. *n°.* 70.

Noctua marginata. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 216. *n°.* 40.

Elle est de grandeur moyenne. Le corps est gris, avec la partie supérieure de l'abdomen noire. Les ailes supérieures sont penchées, grises, mélangées de ferrugineux, & marquées de deux raies ondées, noires. En dessous elles sont noires, avec deux bandes blanches, dont l'antérieure est courte. Les ailes inférieures sont de la même couleur noire, tant en dessus qu'en dessous, avec le bord postérieur blanc.

Elle se trouve en Amérique.

92. Noctuelle du Roseau.

Noctua Arundinis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; punctis lunulisque marginalibus nigris, subtùs maculâ centrali fuscâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 54. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 30. *n°.* 71.

Natur. 11. *p.* 30. *tab.* 3. *fig.* 1-4.

Noctua Typhæ. Esper. *Pap. tom.* 4. *tab.* 140. 61. *fig.* 3. 4. 5.

La Maſſète. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 133. tab. 296. fig. 502.*

Noctua Arundinis. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 83. fig. 386. 387.*

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré, velu, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris obſcur, luiſant, parſemées de petits points noirs : on voit ſur le bord antérieur trois petits points plus clairs que le fond, & près du bord poſtérieur huit croiſſans noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres en deſſous, & les inférieures ſont pâles, avec une tache au centre, & les bords antérieurs & poſtérieurs obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille eſt d'un vert-terne, avec quelques tubercules noirs ſur chaque anneau, d'où part un poil preſqu'imperceptible ; elle vit dans l'intérieur des tiges du roſeau & de la Maſſète. On croit qu'elle nuit aux chevaux, qui mangent ces plantes lorſqu'elles s'y trouvent en grand nombre ; elles ſe transforment en chryſalide dans l'intérieur des tiges, & n'en ſortent qu'au bout de quelques ſemaines. La chryſalide eſt brune, alongée.

93. Noctuelle verdâtre.

Noctua virescens.

Noctua lævis, alis deflexis, virescentibus; strigis tribus saturationibus. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 216. n°. 41. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 141. n°. 55. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 30. n°. 72.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt verdâtre. Les antennes & la trompe ſont ferrugineuſes. Le premier article des antennules eſt court. Les ailes ſupérieures ſont verdâtres, avec trois raies obliques de la même couleur, plus foncée. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une petite raie ferrugineuſe ſur le bord poſtérieur. En deſſous les quatre ailes ſont blanches.

Elle ſe trouve dans les Indes orientales & occidentales.

La Chenille vit dans les ſiliques du Cytiſe des Indes, *Cytiſus cajan;* elle eſt glabre, d'un vert-pâle, avec trois raies longitudinales plus obſcures ſur le dos, & une jaune ſur les côtés. La tête eſt pâle. La chryſalide eſt brune.

94. Noctuelle Batis.

Noctua Batis.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuscis, maculis quinque incarnatis, posticis albidis. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 216. n°. 42. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 141. n°. 56. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 30. n°. 73.*

Phalæna Noctua Batis *ſpirilinguis lævis, alis depreſſis, ſuperioribus fuſcis; maculis ſimul quinque albidis, inferioribus albis.* Linn. *Syſt. Nat. tom. 2. p. 856. n°. 97. — Faun. Suec. n°. 1158.*

Réaum. *Mem. Inſ. tom. 1. pl. 7. fig. 2.*

Merian. *Inſ. Eur. 3. tab. 21. fig. 1.*

Roes. *Inſ. tom. 4. tab. 26. fig. A. B. C.*

Noctua Batis. Schmett. *Wienn. Verz. p. 71. n°. 7.*

La Batis. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 6. p. 89. tab. 231. fig. 333.*

Noctua Batis. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 14. fig. 65.*

Elle a de quinze à dix-huit lignes de largeur les ailes étendues. La tête eſt d'un gris-foncé. Le corcelet eſt de la même couleur, avec quelques lignes tranſverſes d'un gris-clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé, marquées de quelques taches blanchâtres, dont le milieu eſt plus obſcur : on en voit une à la baſe, plus grande que les autres, qui ſemble formée de trois taches réunies : il y en a deux ovales, l'une à la ſuite de l'autre, vers l'extrémité antérieure ; une un peu plus grande & ovale, vers l'extrémité poſtérieure, ſuivie d'une très-petite ; la cinquième eſt ſur le bord interne. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur, avec la baſe, une raie au milieu, & la frange du bord, d'un gris plus clair. L'abdomen eſt gris.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur la ronce dont elle ſe nourrit : on la trouve en juin, juillet & août. Elle eſt remarquable par la forme de ſes anneaux, dont pluſieurs reſſemblent à une pyramide à quatre faces ; la première, placée ſur le ſecond anneau, eſt fourchue à ſon ſommet. On voit auſſi, vers la queue, une élévation à peu près ſemblable aux autres, mais qui n'eſt pas biſurquée. Sa couleur eſt d'abord verdâtre ; mais elle change en ſe développant, & elle prend une teinte de plus en plus brune. A la fin de ſeptembre ou en octobre, elle ſe file une coque légère d'un jaune-brun, dans laquelle elle paſſe l'hiver en chryſalide : l'inſecte n'en ſort guère qu'en mai ou en juin. Quelquefois cependant la transformation en chryſalide ſe fait dans le mois d'août, & alors la Noctuelle paroît avant la fin de ſeptembre.

95. Noctuelle Silène.

Noctua Silene.

Noctua lævis, alis deflexis, helvolis; maculâ posticâ, nigro punctatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 141. n°. 57. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 31. n°. 74.*

Noctua Silene. Schmett. *Wienn. Verz. p. 85. n°. 1.*

Noctua Silene. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 175.

Elle eſt de la grandeur de la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un fauve-pâle, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec une raie courte, plus obſcure, placée au milieu. Il y a les deux taches ordinaires, dont l'une poſtérieure réniforme, marquée de points noirs.

Elle varie par une demi-lune noire dans la tache antérieure.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur le Chou champêtre; elle eſt raſe, obſcure, avec un collier noir, bordé de blanc, & les ſtigmates noirs.

96. Noctuelle luiſante.

Noctua nitida.

Noctua lævis, alis deflexis, ſubſtriatis, ferrugineis; ſtrigis flaveſcentibus, poſticis fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 141. *n°.* 58. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 31. *n°.* 75.

Noctua nitida. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 4.

La Nette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 144. *tab.* 299. *fig.* 508. a. b. c.

Noctua nitida. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 180.

Elle reſſemble à la Noctuelle de l'Airelle. Les ailes ſont ferrugineuſes, avec des ſtries ou des nervures longitudinales & des raies tranſverſes, ondées, jaunâtres. Au milieu on voit les deux taches ordinaires, & vers le bord poſtérieur une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille vit ſur la Véronique des champs, *Veronica arvenſis;* elle eſt raſe, obſcure, mélangée de gris & de rougeâtre, avec la tête pâle & un collier noir.

97. Noctuelle élégante.

Noctua elegans.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis flaveſcentibus, maculis quatuor contiguis albis, poſticis rubris.

Phalæna Noctua nitida. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 147. *tab.* 274. *fig.* F.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un jaune un peu fauve. L'abdomen eſt d'un rouge-clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un jaune un peu fauve, avec quelques raies obſcures, & quatre taches blanches qui ſe touchent, l'une à la ſuite de l'autre. Les ailes inférieures ſont d'un rouge clair. En deſſous le corps, les pattes & les ailes ſont de couleur de roſe.

Elle ſe trouve à Surinam.

98. Noctuelle écrite.

Noctua ſcripta.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis albis, baſi flavo cæruleoque lituratis, poſticè nigro punctatis.

Phalæna Noctua hieroglyphica. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 81. *tab.* 147. *fig.* D.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. Le corcelet eſt rayé de blanc, de jaune & de bleu. L'abdomen eſt obſcur. Les ailes ſupérieures, depuis la baſe juſqu'un peu au-delà du milieu, ſont rayées en divers ſens, de blanc, de jaune & de bleu; elles ſont blanches enſuite, avec trois rangées de points noirs. Les ailes inférieures ſont noirâtres, ſans tache. En deſſous les quatre ailes ſont brunes.

Elle ſe trouve à Curaçao.

99. Noctuelle rubigineuſe.

Noctua rubiginea.

Noctua lævis, alis deflexis, flavis, ferrugineo undatis; punctis nigris ſparſis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 59. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 31. *n°.* 76.

Noctua rubiginea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 8.

La Tigrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 150. *tab.* 300. *fig.* 512.

Noctua rubiginea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 185.

Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-fauve, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont du même jaune, marquées de pluſieurs lignes ondées, ferrugineuſes, & de pluſieurs points noirs, placés principalement vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec le bord fauve.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Poirier & le Pommier.

100. Noctuelle rouſſeâtre.

Noctua ruſina.

Noctua lævis, alis deflexis, ruſis; faſciis fuſcescentibus, poſticâ latiore, ſubtùs ruſescentibus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 77.

Phalæna Bombyx ruſina. Linn. *Syſt. Nat. p.* 830. *n°.* 72. — *Faun. Suec. n°.* 1142.

Phalæna helvola. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 4. *fig.* 8.

Noctua rufina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 9.

La Robuſte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 154. *tab.* 301. *fig.* 515.

Noctua rufina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 184.

Linné place cette eſpèce parmi les Bombix, & dit qu'elle reſſemble au Bombix enſanglanté (*B. ruſſula*). En effet, elle en a le port dans la figure de Clerck. Les antennules ſont rougeâtres. Le corps eſt rougeâtre. Les ailes ſupérieures ſont de cette couleur, avec trois bandes obſcures, dont la poſtérieure eſt la plus large. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

La larve, ſuivant Fabricius, eſt d'une couleur de foie, ponctuée de blanc, marquée d'une ligne latérale blanche.

101. Noctuelle martiale.

Noctua martia.

Noctua lævis, alis deflexis, helvolis, cinereo mixtis; poſticis ferrugineis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 78.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un rouge-pâle, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont preſque dentées, d'un rouge-pâle, avec des taches & une pouſſière cendrées, principalement vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont ferrugineuſes, ſans tache. Les quatre ailes en deſſous ſont cendrées, luiſantes, avec un point au milieu & une raie, ferrugineux.

Elle ſe trouve en Allemagne.

102. Noctuelle rayée.

Noctua ſtrigoſa.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco cinereoque variis; lineolis tribus atris ante marginem interiorem. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 61. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 79.

Noctua ſtrigoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 15.

Elle eſt petite. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont mélangées, & ont une raie ondée vers l'extrémité. Le bord interne eſt un peu obſcur, avec trois lignes longitudinales, noires. Les ailes inférieures ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Autriche.

103. Noctuelle Fulvie.

Noctua Fulvia.

Noctua lævis, alis deflexis, concoloribus, fulvis margine nigris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 43. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 62. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 32. *n°.* 80.

Phalæna Noctua Fulvia. Linn. *Syſt. Nat. p.* 836. *n°.* 96. — *Muſ. Lud. Ulr. p.* 383.

Phalæna Fulvia. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 55. *fig.* 11. 12.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. Les ailes ſupérieures ſont d'un beau jaune, avec le bord antérieur & poſtérieur, & une raie tranſverſe, un peu arquée vers l'extrémité, d'un beau noir. L'abdomen eſt noir, avec le deſſous jaune.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale, à Cayenne.

104. Noctuelle oculée.

Noctua oculata.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis virescentibus; ſtrigis nigris ocelloque medio, poſticis nigris, maculâ marginali flavâ.

Phalæna Noctua oculata. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 71. *tab.* 324. *fig.* F.

Elle a plus d'un pouce & demi de largeur. La tête & le corcelet ſont verdâtres. Les ailes ſupérieures ſont verdâtres, marquées d'un grand nombre de raies tranſverſes, noires, dont les dernières ſont plus ondées que celles de la baſe : on voit en outre une tache ocellée noire, entourée d'un cercle fauve, ayant deux pupilles blanches. Les ailes inférieures ſont noires, avec une grande tache marginale jaune. L'abdomen & le deſſous du corps ſont bruns. Les ailes en deſſous ſont d'un brun-clair, & la tache jaune qu'on voit au deſſus des inférieures eſt beaucoup plus petite.

Elle ſe trouve à Surinam.

105. Noctuelle écuſſonnée.

Noctua ſcutoſa.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco alboque variis; poſticis baſi albis; macula fuſcâ; apice fuſcis, albo maculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 142. *n°.* 63. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 33. *n°.* 81.

Noctua ſcutoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 89. *n°.* 1.

La Noble. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 40. *pl.* 315. *fig.* 552.

Noctua ſcutoſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 309.

Elle a quinze ou ſeize lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris-obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, blanchâtres au milieu, avec deux grandes taches & une bande

postérieure, noirâtres. L'extrémité est marquée d'une ligne blanche & d'une ligne noire, ondée. Le dessous est blanchâtre, avec deux taches & une bande noirâtres. Les ailes inférieures sont blanchâtres à leur base, avec une tache noirâtre, & noirâtres à l'extrémité, avec une raie peu marquée & deux taches blanchâtres. En dessous elles sont blanchâtres, avec un point au milieu, une raie & une tâche noirâtres, à l'extrémité.

La Chenille est verdâtre, marquée de points noirs & de trois raies plus obscures.

Elle se trouve en Europe, sur l'Armoise.

106. Noctuelle glyphique.

Noctua glyphica.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereo-fuscoque variegatis, subtùs luteis, fusco-fasciatis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 217. n°. 44. — Mant. Inf. tom. 2. p. 243. n°. 64. — Ent. Syst. emend. tom. 3. pars 2. p. 55. n°. 82.*

Phalæna Noctua glyphica *spirilinguis lævis, alis patulis fusco-fasciatis; maculis hieroglyphicis nigris, subtùs fasciâ atrâ.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 838. n°. 105. — Faun. Suec. n°. 1161.*

Noctua glyphica. Schmett. *Wienn. Verz. p. 94. n°. 5.*

La Doublure jaune. Geoff. *Inf. Par. tom. 2. p. 136. n°. 55.*

Esper. *Pap. d'Europe, tom. 4. p. 73. tab. 89. fig. 1. 2. 5-9.*

La Doublure jaune. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 151. tab. 342. fig. 604.*

Noctua glyphica. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 75. fig. 347.*

Elle a environ quinze lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes & la tête sont d'un gris-brun. Le corcelet est de la même couleur, avec une ligne transverse, grise, à sa partie antérieure. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, avec deux bandes brunes qui se réunissent ordinairement en approchant du bord interne. La deuxième bande est séparée par une ligne très-claire, d'une autre raie brune qui n'est bien marquée qu'au bord externe, où elle forme une tache presqu'isolée. L'aile est plus claire ensuite, & s'obscurcit un peu près du bord. Les inférieures sont obscures à la base, jaunes au milieu, avec une bande noire.

La Chenille se nourrit des feuilles du Trèfle. Elle est jaunâtre, quelquefois d'un jaune-rougeâtre ou brun, avec quelques raies longitudinales obscures. Elle a quatorze pattes, & se métamorphose dans un cocon ovale, d'un blanc-sale, qu'elle file entre les feuilles du Trèfle; elle se montre à deux époques différentes, en juin & en septembre.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

107. Noctuelle de la Cardère.

Noctua dipsacea.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; fusciâ latè fuscâ, posticis albo nigroque variis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 217. n°. 45. — Mant. Inf. tom. 2. p. 143. n°. 65. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 55. n°. 83.*

Phalæna Noctua dipsacea *spirilinguis, alis superioribus glaucescentibus, punctis maculisque fuscis, inferioribus nigro alboque variis.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 856. n°. 185.*

Merian. *Inf. Eur. 2. tab. 49.*

Noctua dipsacea. Schmett. *Wienn. Verz. p. 89. n°. 3.*

Schœf. *Icon. Inf. tom. 2. tab. 173. fig. 2. 3.*

Esper. *Pap. d'Europe, tom. 4. tab. 172. Noct. 93. fig. 1-3.*

La Dipsacée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 45. tab. 316. fig. 555.*

Noctua dipsacea. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 63. fig. 311.*

Elle est de la grandeur de la précédente. Le corcelet est d'un gris un peu fauve ou verdâtre, plus clair à sa partie antérieure que sur le dos. Les ailes supérieures sont du même gris, avec des nuances plus claires; quelques légères rayures vers la base; une bande large, obscure au milieu, & une suite de points noirs près du bord postérieur. Les inférieures sont jaunâtres, avec une grande tache noire à la base, & une bande vers le bord, marquée d'une tache jaunâtre.

La Chenille vit sur la Centaurée, le Plantain, le Chardon à foulon, le Lychnis dioïque, l'Arrête-bœuf & plusieurs autres plantes. Elle est rouge, avec des lignes blanches interrompues sur le corps, & la tête cendrée.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

108. Noctuelle de la Bugrane.

Noctua Ononidis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, carneo-nitentibus fusco-fasciatis, posticis atris; maculis tribus albis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 143. n°. 66. a. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 54. n°. 84.*

Noctua Ononis. Schmett. *Wienn. Verz. p. 89. n°. 4.*

Hubn. *Beytr. 2. tab. 4. fig. W.*

Esper. *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 172. Noct. 93. fig. 4-6.*

L'Onone. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 46. tab. 316. fig. 554.*

Noctua

Noctua Ononis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 312.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les ailes ſupérieures ſont cendrées à la baſe, marquées au milieu d'une large bande obſcure, enſuite cendrée. Le bord poſtérieur eſt obſcur, coupé d'une petite raie cendrée. Elles ont, indépendamment de ces couleurs, un reflet roſe ou couleur de chair. Les ailes inférieures ſont noires, avec trois taches blanches.

La Chenille eſt ſolitaire, raſe, pourpre, marquée de ſtries alternativement roſes & pourpres, avec de petits points noirs; elle vit ſur la Bugrane épineuſe, *Ononis ſpinoſa.*

Elle ſe trouve en Europe.

109. Noctuelle Mi.

Noctua Mi.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco cinereoque variegatis; ſubtùs W *nigro.* Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 217. *n°.* 46. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 143. *n°.* 66. b. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 85.

Phalæna Noctua Mi *ſpirilinguis lævis, alis deflexis, cinereis, ſigno ſecuris pallido marginato, ſubtùs* M *nigro.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 858. *n°.* 106. — *Faun. Suec. n°.* 1162.

Noctua Mi. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 49. *n°.* 4.

Phalæna Noctua Mi. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 2. *fig.* N.

L'M noire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 149. *tab.* 341. *fig.* 603.

Noctua Mi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75. *fig.* 346.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes & la tête ſont noirâtres. Le corcelet eſt noirâtre, avec quatre lignes longitudinales, peu marquées. L'abdomen eſt noirâtre, avec le bord des anneaux blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec une légère pouſſière griſe; pluſieurs raies irrégulières, blanches; un point noir, diſtinct, avant le milieu; une tache au milieu & d'autres plus grandes, que les raies blanches entourent. Les ailes inférieures ſont noires, tachées de blanchâtre ou de jaunâtre, au milieu, & marquées enſuite de deux rangées fort ferrées de petites taches blanches. Les ailes en deſſous ſont blanchâtres, avec des taches & des bandes noires. On remarque aux inférieures une tache en arc, & une bande qui forme en quelque ſorte la lettre M.

La Chenille vit ſur le Trèfle, la Luſerne.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

110. Noctuelle triangulaire.

Noctua triquetra.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; maculis quatuor fuſcis, anterioribus triquetris, poſterioribus flavis, fuſco fuſciatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 143. *n°.* 67. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 86.

Noctua triquetra. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 6.

La Triangulaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 154. *tab.* 342. *fig.* 605.

Noctua triquetra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75. *fig.* 348.

Phalæna Noctua triquetra. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 2. *fig.* I.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Le corps eſt cendré, rayé de noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris nuancé de brun, avec une tache triangulaire noire, près du milieu, & deux autres réunies, au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont jaunâtres, avec une bande obſcure vers le bord poſtérieur. En deſſous les quatre ailes ſont jaunâtres, avec trois taches obſcures ſur les ſupérieures, une tache & une bande ſur les inférieures.

Elle ſe trouve en Autriche.

111. Noctuelle point blanc.

Noctua punctum.

Noctua lævis, alis deflexis, dentatis, fuſcis bruneo ſubundatis; ſtigmate medio niveo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 34. *n°.* 87.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont dentées à leur bord, obſcures à leur ſurface, avec quelques raies ondées, peu marquées, brunes, & un point blanc, aſſez grand, au milieu. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont obſcures.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

112. Noctuelle belle.

Noctua pulchra.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; maculis duabus coſtalibus atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 35. *n°.* 88.

Elle eſt petite. Les antennes ſont obſcures. La tête eſt pâle. Le corcelet eſt pâle, avec la partie antérieure, près du bord, noire. L'abdomen eſt pâle. Les ailes ſupérieures ſont pâles, avec deux taches noires, ſur le bord antérieur, dont la première, placée au milieu, eſt plus grande que l'autre, tranſverſe & preſqu'en croiſſant; la ſeconde eſt placée à l'extrémité. Les ailes inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous ſont jaunâtres, ſans tache.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

115. Noctuelle avide.

Noctua avida.

Noctua lævis, alis deflexis, fusco nitidulis; stigmate fasciâque posticâ ferrugineis, posticis albis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 144. n°. 68. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 35. n°. 89.*

La tête & le corcelet sont noirâtres. L'abdomen est blanc en dessus, obscur en dessous. Les ailes supérieures sont noirâtres, luisantes, avec une tache ferrugineuse vers le milieu, & derrière la tache une ligne ondée, peu marquée, noire. Vers le bord postérieur, on voit une large bande ferrugineuse qui n'atteint pas le bord antérieur, & des taches en croissant, jaunâtres. Près du bord on voit une ligne ondée, noire. Les ailes inférieures sont blanches. En dessous les ailes supérieures sont obscures, & les inférieures blanches.

Elle se trouve aux Indes orientales.

114. Noctuelle du Roure.

Noctua Roboris.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; strigis duabus undatis albis, maculâ centrali niveâ, lunulâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 217. n°. 47. — Mant. Inf. tom. 2. p. 144. n°. 69. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 35. n°. 90.*

Cette espèce ne diffère pas du Bombix Chaonie que nous avons décrit à l'article Bombix (n°. 168), si la citation de Fabricius est juste. Il cite Roesel, tom. 1, Phal. 2, tab. 50, qui représente le Bombix Chaonie; cependant la description l'en éloigne un peu. Celle-ci, suivant Fabricius, est de grandeur moyenne. Les antennes sont simples. Les ailes sont cendrées, & ont deux raies ondées, blanches, bordées d'obscur; une tache blanche, placée au milieu, & une lunule noire.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit, comme l'autre, sur le Chêne.

115. Noctuelle mixte.

Noctua mixta.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis, fusco subfasciatis; posticis basi pallidis, apice fuscis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 144. n°. 70. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 36. n°. 91.*

Elle est de moyenne grandeur. Le corps est blanc, sans tache. Les ailes supérieures sont pâles, presque marquées de bandes noirâtres. Les inférieures sont pâles à leur base, noirâtres à leur extrémité. En dessous les quatre ailes sont pâles.

Elle se trouve en Saxe.

116. Noctuelle porte-croix.

Noctua crucis.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, nitidulis; strigâ mediâ fasciâque posticâ fuscis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 36. n°. 92.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle albicolle. Le corps est cendré, sans tache. Les ailes sont cendrées, avec une ligne noirâtre, peu marquée, au milieu; une bande oblique, noirâtre, près du bord, & ensuite une raie formée par de petits points noirs. Les inférieures en dessus, & les quatre ailes en dessous sont jaunâtres.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

117. Noctuelle salie.

Noctua inquinata.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fusco undatis; fasciâ mediâ subferrugineâ, puncto atro. Fabr. *Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 36. n°. 93.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle albicolle. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes sont cendrées, avec une poussière & une ligne postérieure, noirâtres. Au milieu on voit une large raie, presque ferrugineuse, sur laquelle est un petit point distinct, noir. Il y a un autre point très-petit en avant de la bande. En dessous elles sont noirâtres, avec la base & une tache, fauves. Les ailes inférieures sont noirâtres, avec la base jaune. En dessous elles sont jaunes, avec le bord postérieur obscur.

Elle se trouve aux Indes orientales.

118. Noctuelle albicolle.

Noctua albicollis.

Noctua lævis, alis deflexis, basi albis, apice fuscis; liturâ duplici albâ. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 218. n°. 48. — Mant. Inf. tom. 2. p. 144. n°. 71. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 36. n°. 94.*

Noctua solaris. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 8.*

Noctua solaris. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 62. fig. 307. 308.*

Le Collier blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 56. tab. 318. fig. 559.*

Noctua solaris. Hubn. *Beytr. 4. tab. 4. fig. W.*

Elle est un peu plus grande que la Noctuelle italique. La tête & le corcelet sont gris. Les ailes supérieures sont blanches à leur base, avec un point noir & quelques taches obscures; elles sont ensuite obscures, avec une tache sur le bord & une autre à l'angle postérieur, sur laquelle se trouvent trois points noirs & une ligne de la même couleur. Les ailes inférieures sont blanches à la base, tachées de noirâtre, & ensuite noirâtres, avec la frange blanche.

La Chenille, suivant Fabricius, est rase, grise,

ſtriée, amincie en avant & en arrière, avec la tête teſtacée & deux points blancs ſur chaque anneau. Elle vit ſur le Piſſenlit, l'Anſerine, *Chenopodium*.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

119. Noctuelle italique.

Noctua italica.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis; ſtrigis ferrugineis maculâque tranſverſâ marginali albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 218. n°. 49. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 144. n°. 72. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 37. n°. 95.*

Noctua lucuoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 7.*

La Funèbre. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 8. p. 54. tab. 317 & 318. fig. 358.*

Noctua lucuoſa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 62. fig. 305 & 306.*

Schœff. *Icon. Inſ. tab. 51. fig. 11. 12.*

Elle a environ un pouce de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont noirâtres. L'abdomen eſt noirâtre, avec le bord des anneaux gris. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec une tache blanche, & quelquefois d'un blanc-jaunâtre qui part du bord antérieur, un peu au-delà du milieu. Les inférieures ſont noires, avec une bande blanche au milieu, qui ne touche ni le bord antérieur ni le bord interne. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures, avec une grande tache blanche ſur les ſupérieures, & une bande ſur les inférieures.

Elle ſe trouve en France, en Italie, en Autriche. La Chenille vit, ſuivant Fabricius, ſur le Plantain.

120. Noctuelle barbue.

Noctua barbata.

Noctua lævis, alis deflexis, pallidis; ſtrigis tribus albis punctoque medio fuſco. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 37. n°. 96.*

Elle eſt petite. Le corps eſt pâle. Les ailes ſont pâles & ont trois petites raies tortueuſes, blanches, bordées chacune d'une autre petite raie obſcure : on voit en outre un point diſtinct, obſcur, au milieu, entre la première raie & la ſeconde. Le bord poſtérieur eſt un peu brun. Les ailes ſont pâles en deſſous. Les quatre cuiſſes antérieures, dans l'un des deux ſexes, ſont couvertes de poils longs, noirs.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

121. Noctuelle mantelée.

Noctua palliata.

Noctua lævis, alis anticis, ferrugineis; puncto apicis atro, poſticis atris margine fulvo. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 144. n°. 73. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 38. n°. 97.*

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'une couleur ferrugineuſe obſcure. L'abdomen eſt obſcur en deſſus, cendré en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec une raie poſtérieure, peu marquée, cendrée, & un point diſtinct, noir, placé au-delà. Les ailes inférieures ſont noires, avec le bord fauve. En deſſous les quatre ailes ſont noires, avec les bords jaunes.

Elle ſe trouve en Allemagne.

122. Noctuelle Hypatie.

Noctua Hypatia.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; anticis diſco atro, faſciâ obliquâ ſtrigâque baſeos niveis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 38. n°. 98.*

Phalæna Noctua Hyppaſia. Cram. *Pap. tom. 3. p. 99. tab. 250. fig. E.*

Elle a de vingt à vingt-deux lignes de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une grande tache triangulaire, noire, au milieu, coupée par une bande blanche. A peu de diſtance de la baſe de ce triangle, il y a une petite bande noire, appuyée ſur une ligne blanche. Les ailes inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous ſont griſâtres.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

123. Noctuelle Céphiſe.

Noctua Cephiſe.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; anticis diſco atro, faſciâ obliquâ albâ.

Phalæna Noctua Cephiſe. Cram. *Pap. tom. 3. p. 39. tab. 227. fig. C.*

Elle eſt plus grande que la précédente. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu rouſſeâtre ſur les bords : tout le milieu eſt noir, & cette couleur eſt traverſée par une bande blanchâtre. On voit une ſuite de points noirs, près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont de la même couleur griſe, un peu rouſſeâtre, avec une bande courte, au milieu, & une autre près du bord poſtérieur, blanchâtres. En deſſous les ailes ſont d'un gris-brun, avec une bande brune.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

124. Noctuelle triangle.

Noctua triangulum.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereſcentibus; diſco atro, triangulo niveo. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 145. n°. 74. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 38. n°. 99.*

Phalæna Noctua Mygdon. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 94. *tab.* 156. *fig.* G.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noires au milieu, marquées d'un triangle blanc. Le bord poſtérieur eſt cendré, avec une ligne ondée noire & une blanche, réunies. Les ailes poſtérieures en deſſus & le deſſous des quatre ailes ſont cendrés.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

125. Noctuelle Ammonie.

Noctua Ammonia.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis violaceo nitidis, anticis diſco nigro, fuſciis duabus albis.

Phalæna Noctua Ammonia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 98. *tab.* 250. *fig.* D.

Elle reſſemble un peu aux précédentes. Le corps eſt d'un gris-foncé un peu violet. Les ailes ſont de la même couleur. On apperçoit une grande tache noire ſur les ſupérieures, traverſée par une bande blanche, & terminée par une ligne de la même couleur : il y a enſuite une ligne noire, un peu ondée, & une ſuite de petites taches noires près du bord. Les ailes inférieures ſont traverſées d'une bande blanche, qui fait ſuite à celle de l'aile ſupérieure. En deſſous les ailes ſont d'un gris-brun, avec des raies tranſverſes & des taches blanches.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

126. Noctuelle palmée.

Noctua palmata.

Noctua lævis, alis deflexis, ſubferrugineis; ſtrigis undatis, obſoletis, maculâque mediâ niveâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 100.

Elle eſt petite, cendrée. Les ailes ſupérieures ſont un peu ferrugineuſes, avec une raie très-ondée, obſcure, placée en avant du milieu; un point très-petit au milieu, & une tache palmée, blanche : au-delà de la tache on voit une autre raie obſcure, très-ondée & tortueuſe. En deſſous elles ſont pâles, avec des raies ferrugineuſes.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Coton.

127. Noctuelle arquée.

Noctua arcuata.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; arcu medio maculâque poſticâ marginali atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 75. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 101.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle albicolle. Les antennes ſont pectinées, avec l'extrémité nue. Les ailes, comme tout le corps, ſont blanches, luiſantes, avec une tache au milieu, qu'un croiſſant noir entoure, & qui eſt un peu plus renflée vers le bord extérieur : il y a vers le bord poſtérieur une grande tache marginale, noire.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

128. Noctuelle vulpine.

Noctua vulpina.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis obſcurè cinereis immaculatis, poſticis apice nigris, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 50. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 76. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 102.

Elle eſt un peu plus grande que les précédentes. La tête, le corcelet & les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée obſcure, ſans tache. Les ailes inférieures ſont cendrées à leur baſe, noires à leur extrémité, avec une tache blanche à l'angle poſtérieur, & deux ſur le bord.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

129. Noctuelle notée.

Noctua notata.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fuſco fuſciatis, punctoque marginis interioris atro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 39. *n°.* 103.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont nues. Le corcelet eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, avec un point noir, diſtinct, placé à la baſe, près du bord antérieur; enſuite une bande oblique, noirâtre, placée en avant du milieu : au-delà du milieu il y a une autre bande plus large, plus pâle, enſuite une rangée de petits points noirs. L'extrémité de l'aile eſt un peu obſcure. En deſſous elles ſont cendrées, avec une lunule au milieu & une bande poſtérieure, obſcures. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une raie au milieu & une bande poſtérieure, obſcures. Le deſſous eſt ſemblable au deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

130. Noctuelle deſtituée.

Noctua deſtituta.

Noctua lævis, alis incumbentibus griſeis, fuſco maculatis; ſtrigâ albâ fuſcæ innatâ ſubmarginali. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 51. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 77. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 40. *n°.* 104.

Les ailes ſont d'un gris-obſcur, avec de petites taches irrégulières, noirâtres, & une raie blanchâtre, bordée d'obſcur, preſque marginale : on voit en outre une bande peu marquée, obſcure, qui part du milieu du bord interne & ſe dirige à la pointe. Les ailes inférieures ſont de la même

couleur, mais plus ondées. En deſſous elles ſont griſes, avec deux raies obſcures, dont l'une antérieure, ondée, & l'autre formée d'une ſuite de taches. Les cuiſſes & les jambes ſont très-velues.

Elle ſe trouve dans la Chine.

131. Noctuelle tigrée.

Noctua tigrina.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis variegatis, poſticis nigris; faſciâ maculiſque tribus marginalibus albis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 52. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 78. — *Mant. Inſ. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 40. *n°.* 105.

Phalæna Melicerta. Cram. *Pap. tom.* 1. *p.* 96. *tab.* 62. *fig.* C. D. — *Tom.* 4. *p.* 70. *tab.* 323. *fig.* C. D. E.

Phalæna Melicerta. Drury, *Illuſtr. Inſ. tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 1.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-brun, un peu plus foncé à la baſe. Cette dernière couleur eſt terminée au tiers de l'aile par une raie noirâtre, quelquefois accompagnée d'un peu de blanc. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun à leur baſe, enſuite noires, & traverſées par une bande blanche. L'extrémité eſt marquée de trois taches blanches. Les ailes ſupérieures en deſſous ſont griſes à leur baſe, enſuite noires, avec une bande blanche, & cendrées à leur bord poſtérieur. Les inférieures ſont griſes, avec quelques raies obſcures.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

132. Noctuelle Lynx.

Noctua lyncea.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuſco variis; punctо medio niveo, ſubtùs flavis fuſco undatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *App. p.* 506. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 79. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 41. *n°.* 106.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle tigrée. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de jaune, & ont des raies plus obſcures & un petit point blanc, placé au milieu. Les ailes inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous ſont jaunes, avec des raies ondées, obſcures.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

133. Noctuelle géométrique.

Noctua geometrica.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis; maculâ magnâ atrâ, faſciis duabus, anteriore niveâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 218. *n°.* 53. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pars* 2. *p.* 145. *n°.* 80. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *p.* 41. *n°.* 107.

Le corps eſt obſcur. Les ailes ſont un peu obſcures, avec une grande tache au milieu, carrée, noire, qui ne va pas juſqu'au bord antérieur, & ſur le milieu de laquelle on remarque une large bande blanche, & une autre ſur le bord, brune, terminée antérieurement par une raie blanche. Les ailes inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous ſont noires, avec une bande & le bord blancs.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

134. Noctuelle Oroſie.

Noctua Oroſia.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis albidis, maculâ magnâ marginali atrâ, apice fuſcis.

Phalæna Noctua Oroſia. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 149. *tab.* 275. *fig.* D.

Elle a un pouce & demi de largeur les ailes étendues. La tête eſt blanchâtre, pointillée de noir. Le corcelet eſt blanchâtre, marqué de petits points noirs, & de deux lignes longitudinales de la même couleur. Les ailes ſupérieures ſont blanchâtres, pointillées de noir, avec une grande tache preſque triangulaire, noire, qui part du bord antérieur, & qui eſt entourée, ſur ſes deux côtés internes, d'une ligne blanche. L'extrémité de l'aile eſt noirâtre. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec le bord poſtérieur noir. En deſſous les ailes ſont jaunes, avec les bords bruns.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

135. Noctuelle Mézenterie.

Noctua Mezenteria.

Noctua lævis, alis deflexis, nigris; anticis cæruleo irroratis, poſticis apice albis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 41. *n°.* 108.

Phalæna Mezentia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 70. *tab.* 323. *fig.* F.

Elle reſſemble à la Noctuelle tigrée. Le corps eſt obſcur en deſſus, cendré en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, parſemées de points bleus, marquées de deux taches tranſverſes, brunes. Les ailes inférieures ſont d'un bleu-foncé à leur baſe, enſuite noires, avec une grande tache blanche à l'extrémité. En deſſous les ailes ſont d'un brun-fauve, avec trois raies ondées, obſcures, & une tache blanche au bord des inférieures, moins grande que celle de deſſus.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

136. Noctuelle ſtolide.

Noctua ſtolida.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis; fuſciis duabus

niveis, posteriore unidentatâ. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 218. n°. 54. — Mant. Inf. tom. 2. p. 145. n°. 81. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. pag. 41. n°. 109.*

Le corcelet & l'abdomen sont cendrés. Les ailes sont obscures, avec deux bandes blanches, dont la postérieure est marquée d'une dent. Les ailes inférieures sont obscures, avec une bande & un point à l'angle interne, blancs.

Elle se trouve aux Indes orientales.

137. Noctuelle d'un blanc de neige.

Noctua nivea.

Noctua lævis, alis deflexis corporeque albis, antennis linguâque testaceis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 219. n°. 55. — Mant. Inf. tom. 2. p. 145. n°. 82. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 42. n°. 110.*

Phalæna Noctua nivea. Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 838. n°. 108.*

Elle ressemble, suivant Linné, au Bombix du Saule, si ce n'est qu'elle est entièrement blanche, excepté les antennes & la trompe qui sont testacées. Le bord extérieur des ailes supérieures paroît un peu obscur à un certain jour.

Elle se trouve en Norwège.

138. Noctuelle Joviane.

Noctua Joviana.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis; maculâ transversâ nigrâ postice inæqualialbo marginatâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 42. n°. 111.*

Noctua sinuata. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 145. n°. 83.*

Phalæna Joviana. Cram. *Pap. tom. 4. p. 237. tab. 399. fig. B.*

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les ailes supérieures sont cendrées, avec deux raies blanchâtres & noirâtres réunies à la base; une grande tache transverse, arrondie en avant, sinuée postérieurement, entourée de blanchâtre. Après la tache vient une raie formée de taches obscures, & on voit trois points blancs vers le bord antérieur. En dessous elles sont cendrées, suivant Fabricius; d'un violet brunâtre, pointillées de brun, suivant Cramer, avec du blanc aux bords inférieurs. L'abdomen est cendré, marqué de trois points blancs de chaque côté.

Elle se trouve à la côte de Coromandel.

139. Noctuelle parallèle.

Noctua parallelaris.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis fuscis, disco nigro, albo bifasciato.

Noctua parallelaris. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 66. fig. 324.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle algérienne. La tête & le corcelet sont d'un gris très-foncé, un peu bleuâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont une grande tache triangulaire, noirâtre, qui s'appuie sur le bord interne, & qui est traversée par deux bandes droites, blanches, dont la première est simple, & la seconde bordée de jaunâtre intérieurement. La couleur jaune forme une ligne qui quitte la bande blanche antérieurement, & va, en sinuant, se perdre à l'angle antérieur. Le bord est un peu dentelé, & a peu de distance il y a une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont dentelées, noires, avec une bande d'un gris-obscur au milieu, & la frange blanchâtre, interrompue.

Je ne sais dans quelle partie de l'Europe elle se trouve.

140. Noctuelle sanglée.

Noctua cingularis.

Noctua lævis, alis deflexis, fuscis; anticis fasciis duabus, posticis unicâ albis.

Noctua cingularis. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 76. fig. 352.*

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle algérienne, à laquelle elle ressemble beaucoup. La tête, le corcelet & l'abdomen sont d'un gris très-foncé, un peu bleuâtre. La base des ailes supérieures est de la même couleur; vient ensuite une bande noirâtre, qui se rétrécit antérieurement; puis une bande d'un blanc-jaunâtre, qui se rétrécit au milieu; puis une bande noire, qui s'élargit au milieu, & qui est sinuée inférieurement; elle est suivie d'une bande d'un blanc-jaune, sinuée. On voit deux taches ensuite sur le bord antérieur, dont la première est plus grande que la seconde. Les ailes inférieures sont obscures, traversées d'une bande blanche, & marquées d'un point blanc vers le bord. La frange est blanchâtre.

Je ne sais de quelle partie de l'Europe M. Hubner a reçu cette espèce.

141. Noctuelle algérienne.

Noctua algira.

Noctua lævis, alis deflexis, griseo-centibus; fasciâ limboque posteriore cinereis, apice maculâ sesquialterâ nigrâ.

Phalæna Noctua algira. Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 836. n°. 98.*

Phalæna Noctua achatina. Sulz. *Hist. Inf. tom. 1. p. 160. n°. 4. tab. 22. fig. 4.*

La Bande blanche. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 8. tab. 307. fig. 551.*

Noctua triangularis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 66. *fig.* 323.

Elle a ordinairement de vingt à vingt-deux lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont grifes, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-brun à leur baſe ; elles ont enſuite une large bande griſe qui ſe rétrécit un peu au milieu ; vient enſuite une large bande, d'un gris-brun, qui s'élargit au milieu, du côté de ſa partie inférieure, & y forme deux angles à ſommets arrondis. De cette bande à l'extrémité l'aile prend une teinte griſe, qui va en s'élargiſſant. On y remarque des ſtries blanches, une ſuite de très-petits points noirs, une ligne à peine marquée, noirâtre, ſur laquelle les points s'appuient, & à l'angle antérieur on voit deux taches triangulaires, brunes, dont une plus grande que l'autre, qui ſe touchent à leur baſe. Lorſque l'inſecte eſt nouvellement ſorti de ſon enveloppe la couleur brune a un reflet verdâtre. Les ailes inférieures ſont brunes, avec la frange & une bande vers le milieu, d'un gris-clair.

Elle ſe trouve au midi de la France, en Italie, dans le Levant, ſur la côte de Barbarie.

142. Noctuelle linéolaire.

Noctua lineolaris.

Noctua lævis, alis deflexis, concoloribus brunneis ; anticis fuſcis quinque obſcurioribus punctiſque poſticis ſeriatis nigris.

Noctua lineolaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 96. *fig.* 454.

Elle reſſemble à la Noctuelle algérienne pour la forme & la grandeur. Le corps eſt d'un brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ſont traverſées de cinq bandes plus obſcures, preſque droites. La cinquième eſt la plus large, & eſt bordée ſupérieurement, ainſi que la première, de jaune-obſcur : après cette cinquième bande on voit une rangée de points obſcurs. Les ailes inférieures ſont de la même couleur que les ſupérieures, avec la partie poſtérieure plus foncée.

Je ne connois pas ſa patrie ; mais elle eſt probablement du midi de l'Europe.

143. Noctuelle fluctuaire.

Noctua fluctuaris.

Noctua lævis, alis deflexis, dentatis, concoloribus brunneis ; ſtrigis plurimis undatis, fuſcis, poſticè punctis ſeriatis albis.

Noctua fluctuaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 95. *fig.* 449.

Cette eſpèce remarquable a un port étranger, & pourroit bien appartenir à la première famille. Le corps eſt brun. Les quatre ailes ſont de la même couleur brune, traverſées d'un grand nombre de raies ondées, noirâtres : on en apperçoit une ſur les ſupérieures, un peu au-delà du milieu, qui eſt très-ſinuée : on y voit auſſi un point blanc au milieu, une rangée de points de la même couleur près du bord extérieur, & une raie jaune qui ſuit ce bord. Les ailes inférieures préſentent auſſi à leur bord les mêmes points & la même raie jaune : celles-ci ſont beaucoup plus dentées que les ſupérieures.

J'ignore de quelle partie de l'Europe M. Hubner a reçu cette Noctuelle.

144. Noctuelle ſtupeuſe.

Noctua ſtupoſa.

Noctua lævis, alis deflexis, nigris ; faſciâ mediâ albâ, apice cinereis ; maculâ geminatâ, atrâ. Fab. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 112.

Phalæna achatina. Cram. *Inſ. tom.* 3. *p.* 145. *tab.* 273. *fig.* E.

Cramer regarde cette eſpèce comme la femelle de la Noctuelle agate. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres à leur baſe ; elles ont enſuite une large bande blanchâtre, dans laquelle on diſtingue un petit point obſcur. Après cette bande il y en a une autre noire. L'extrémité eſt cendrée, avec une tache marginale, double, noire. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec une bande blanche au milieu. L'extrémité eſt griſe, & cette couleur eſt ſéparée de l'autre par du noir. En deſſous les ailes ſont cendrées, avec des bandes brunes.

Elle ſe trouve ſur la côte de Coromandel.

145. Noctuelle remarquable.

Noctua inclyta.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſcis ; ſtrigis tribus cæruleſcentibus brunneæ adnatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 56. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 145. *n°.* 84. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 42. *n°.* 113.

Elle eſt petite. Le corps eſt obſcur & les antennes ſont ſimples. Les ailes ſont penchées, obſcures : les ſupérieures ont un point bleu, luiſant, vers la baſe, près du bord antérieur ; enſuite trois raies bleuâtres, dont la première poſe poſtérieurement, & les deux autres antérieurement, ſur une raie brune. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une tache bleue à l'angle poſtérieur. En deſſous elles ſont obſcures, ſans tache.

Elle ſe trouve au Bréſil.

146. Noctuelle vermillon.

Noctua minioſa.

Noctua lævis, alis deflexis, ſtrigis tribus undatis maculiſque ordinariis miniaceis. Fabr.

Mant. Inf. tom. 2. *p.* 145. *n°.* 85. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 114.

Noctua minioſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 14.

Noctua minioſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 174.

La Trapèze. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 313. *fig.* 546. e.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle trapèze, avec laquelle le rédacteur des *Papillons d'Europe* paroît l'avoir confondue. Les antennes du mâle ſont pectinées. Les ailes ſont d'un gris ferrugineux, avec trois raies ferrugineuſes & deux taches de la même couleur vers le milieu, dont l'une ronde, & l'autre un peu plus grande, réniforme. Il y a en outre, vers le bord, une ſuite de petits points noirâtres. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une raie preſque marginale, obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne.

147. Noctuelle urſine.

Noctua urſina.

Noctua lævis, alis deflexis, obſcuris; poſticis albo hyalinis, margine nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 115.

Le corps eſt cendré, avec l'abdomen blanc. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec une ou deux taches cendrées, à peine marquées. Les ailes inférieures ſont d'un blanc un peu tranſparent, avec le bord poſtérieur noir, laquelle couleur noire pourtant ne s'étend pas juſqu'à l'angle poſtérieur. Les quatre ailes, en deſſous, ſont blanches, avec le bord poſtérieur noir.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

148. Noctuelle canine.

Noctua canina.

Noctua lævis, alis deflexis, cinereis, fuſco variis; poſticis albo hyalinis immaculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 43. *n°.* 116.

Elle reſſemble à la précédente. Elle en diffère par les ailes ſupérieures, qui ſont d'une couleur plus pâle; par les inférieures en deſſus & les quatre ailes en deſſous, qui ſont blanches, ſans tache.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

149. Noctuelle trapèze.

Noctua trapezina.

Noctua lævis, alis deflexis, albidis; faſciâ latiſſimâ ſaturatiore; puncto nigro, margine nigro punctato. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 219. *n°.* 57. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 86. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 44. *n°.* 117.

Phalæna Noctua trapezina. Linn. *Syſt. Nat. p.* 836. *n°.* 99. — *Faun. Suec. n°.* 1157.

Merian, *Inſ. Europ. tab.* 3.

Noctua trapezina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 13.

La Trapèze. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 28. *tab.* 313. *fig.* 546.

Noctua trapezina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 200.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont planes, en recouvrement, jaunâtres, avec une légère bande plus foncée, de la figure d'un trapèze, ayant un point noir au milieu, & une ſuite de points noirs près du bord. Les ailes inférieures, en deſſous, ſont un peu fauves vers le bord poſtérieur.

La Chenille eſt raſe, verdâtre, avec des raies cendrées, blanchâtres & jaunes, & quelques points noirs ſur chaque anneau. Elle vit ſur le Coudrier, le Hêtre, l'Érable, l'Ofier, le Chêne, & attaque quelquefois les autres Chenilles, ſans épargner ſa propre eſpèce.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

150. Noctuelle du Cerifier.

Noctua Ceraſi.

Noctua lævis, alis deflexis, griſeo-ferrugineis; maculis ſtrigâque poſteriori flaveſcentibus, margine nigro punctato. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 219. *n°.* 58. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 87. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 44. *n°.* 118.

Noctua ſtabilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *t.* 53.

Noctua ſtabilis. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 171.

La Conſtante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 16. *tab.* 264. *fig.* 415.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec une raie jaunâtre vers le bord poſtérieur, & une ſuite de points près du bord; elles ont deux taches au milieu, dont l'une ronde, & l'autre preſque réniforme. Les ailes inférieures ſont griſes, & en deſſous elles ſont marquées d'une tache en croiſſant, noirâtre.

La Chenille vit ſur le Cerifier, le Tilleul; elle eſt d'un vert-pâle ou jaune, avec trois raies d'un jaune de ſoufre.

Elle ſe trouve en Angleterre, en Allemagne.

151. Noctuelle

151. Noctuelle inconſtante.

Noctua inſtabilis.

Noctua lœvis, alis deflexis griſeis; faſciâ mediâ ferrugineâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 88. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 44. *n°.* 119.

Noctua inſtabilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 1.

Noctua inſtabilis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 165.

L'Inconſtante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 14. *tab.* 263. *fig.* 414.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt d'un gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu ferrugineux, & marquées au milieu d'une raie ferrugineuſe, ſinuée, ſur laquelle ſe trouve la ſeconde tache, preſque réniforme. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur en deſſus, cendrées en deſſous, avec une tache en croiſſant, noirâtre.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur l'Amandier.

152. Noctuelle humble.

Noctua humilis.

Noctua lœvis, alis deflexis griſeis; ſtrigis tribus flaveſcentibus mediâque fuſcâ; margine punctato. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 89. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 120.

Noctua humilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 3.

Noctua humilis. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 170.

La Modeſte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *pag.* 4. *tab.* 258. *fig.* 399.?

Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corps eſt gris. Les ailes ſont griſes, avec les deux taches ordinaires, entourées d'un anneau jaunâtre : il y a en outre trois raies jaunâtres, dont deux vers l'extrémité & une vers la baſe, & de plus une quatrième au milieu, qui traverſe la tache poſtérieure. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, blanches en deſſous, avec un point obſcur au milieu.

Elle ſe trouve en Allemagne, ſur le Piſſenlit.

153. Noctuelle centrale.

Noctua centralis.

Noctua lœvis, alis deflexis, obſcurè cinereis; puncto centrali nigro. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 121.

Elle eſt petite. Tout le corps eſt d'un gris-obſcur. Les ailes ſupérieures ont quelques raies ondées, peu marquées, jaunâtres. La poſtérieure eſt plus marquée que les autres. Les taches ordinaires ſont à peine apparentes, & on voit au-delà un point aſſez grand, noir, bien diſtinct. Les ailes inférieures ſont pâles en deſſous, avec un point au milieu & une raie poſtérieure obſcure.

Elle ſe trouve à Kiell.

154. Noctuelle Lychnide.

Noctua Lychnidis.

Noctua lœvis, alis deflexis ferrugineo-fuſcis, flavo ſtriatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 90. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 45. *n°.* 122.

Noctua Lychnidis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 5.

La Lychnide. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 3. *tab.* 258. *fig.* 398.

Noctua Lychnidis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 98. *fig.* 464.

Le corps eſt gris, & les antennes ſont ferrugineuſes. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur ferrugineuſe-obſcure, avec ſix ou ſept ſtries jaunâtres, qui vont de la baſe au-delà des taches, mais qui n'atteignent pas la dernière raie. On voit, vers l'extrémité, deux raies, dont l'une, antérieure, termine preſque les ſtries, & au milieu les deux taches ordinaires. Le bord eſt preſque ponctué. Les ailes inférieures ſont obſcures.

La Chenille eſt verte, avec des points ferrugineux & une raie latérale de la même couleur.

Elle ſe trouve en Europe.

155. Noctuelle fixe.

Noctua fixa.

Noctua lœvis, alis deflexis; anticis baſi pallidis, apice vireſcentibus; ſtrigâ pallidâ, poſticis flavis, margine nigro. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 81. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 123.

Elle eſt petite. Le corps eſt obſcur en deſſus, jaune en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont cendrées à la baſe, ont une bande obſcure au milieu, ſont verdâtres à l'extrémité, avec une raie cendrée. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec des raies avant le bord & le bord noirs.

Elle ſe trouve à Gibraltar.

156. Noctuelle monile.

Noctua monilis.

Noctua lœvis, alis deflexis brunneis; punctis quatuor approximatis albis, antennis pectinatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 59. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 92. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 124.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont pectinées, ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont

ferrugineux. L'abdomen eſt d'une couleur plus pâle. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec un point obſcur au milieu, & quatre points blancs, rapprochés, placés tranſverſalement vers le bord interne, dont un & enſuite trois plus petits. On voit en outre, vers l'extrémité, quatre points jaunâtres, peu marqués. Les ailes inférieures ſont d'un fauve-pâle, avec une raie obſcure en deſſous.

Elle ſe trouve en Angleterre.

157. Noctuelle électrique.

Noctua electrica.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis; ſtrigis duabus undatis, apice nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 46. *n°.* 125.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont gris, ſans tache. L'abdomen eſt d'un gris plus pâle. Les ailes ſupérieures ſont griſes, obſcures, marquées de deux taches au milieu, dont l'une petite, ronde, & l'autre poſtérieure, plus grande, réniforme. Vers l'extrémité on voit deux raies très-ondées, noires. La frange eſt alternativement cendrée & noirâtre. Les ailes inférieures en deſſus, & les quatre ailes en deſſous, ſont blanches, ſans tache.

Elle ſe trouve à Kiell.

158. Noctuelle ondée.

Noctua undata.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis; ſtrigis undatis fuſcis, poſticis cinereis; fuſciâ marginali nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 210. *n°.* 60. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 93. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 126.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête & le corcelet ſont un peu verdâtres. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec les deux taches ordinaires en deſſus, & quelques raies ondées, preſqu'effacées, noirâtres, & en deſſous avec deux taches & une bande poſtérieure noires, laquelle bande ne va pas juſqu'au bord interne. Les ailes inférieures ſont cendrées, avec une bande marginale noirâtre des deux côtés.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

159. Noctuelle rubanée.

Noctua vittata.

Noctua lævis, alis deflexis dentatis, cinereis; ſtrigis fuſcis, poſticis flaveſcentibus; vittâ marginali atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 219. *n°.* 61. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 147. *n°.* 94. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 127.

Phalæna Clytia. Cram. *Pap. tom.* 4. *p.* 238. *tab.* 399. *fig.* G.

Elle a environ deux pouces & un quart de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont rouſſeâtres, ſétacées, preſque de la longueur du corps. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de raies ondées, obſcures : on y apperçoit, vers la baſe, un anneau noirâtre, & vers le milieu une tache un peu plus grande, réniforme. Les ailes inférieures ſont jaunâtres, marquées vers l'extrémité, de trois raies ondées, noirâtres, & d'une large raie longitudinale, vers le bord interne. Le deſſous des ailes eſt cendré, parſemé d'obſcur & traverſé d'une raie obſcure. Le bord des ſupérieures eſt d'un jaune-pâle, marqué d'une tache brune. Les cuiſſes & les pattes des jambes antérieures ſont très-velues.

Elle ſe trouve à la côte de Coromandel.

160. Noctuelle Puera.

Noctua Puera.

Noctua lævis, alis deflexis, anticis cæruleſcentibus, fuſco punctatis; poſticis nigris, maculis tribus flavis rubro cinctis.

Phalæna Noctua Puera. Cram. *Pap. tom.* 2. *p.* 10. *tab.* 103. *fig.* D. E.

Elle a environ dix-ſept lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont bleuâtres. Les ailes ſupérieures ſont bleuâtres, marquées de points d'un rouge-obſcur. Les inférieures ſont noires, avec trois taches irrégulières, jaunes, entourées de rouge. La frange eſt jaune. Le deſſous des ailes ſupérieures eſt rouge ſur les bords, jaune au milieu, avec deux taches tranſverſes, noires, qui ſe confondent avec une raie longitudinale, poſtérieure, de la même couleur. Le deſſous des inférieures eſt rouge. L'abdomen eſt jaune en deſſus, avec des raies noires; bleu en deſſous, avec des raies rouges. La poitrine & les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve à Surinam.

161. Noctuelle annelée.

Noctua annulata.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco nitidulis; poſticis ſubtùs griſeis; puncto medio ſtrigâque poſticâ fuſcis; tibiis anticis albo annulatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 47. *n°.* 128.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt obſcur. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, luiſantes, preſque rayées, avec des points blancs. Les poſtérieures ſont noirâtres, avec le bord antérieur blanc. En deſſous les ailes ſupérieures ſont noirâtres. Les inférieures ſont griſes, avec un point & une bande poſtérieure, noirs. Les pattes ſont cendrées. Les antérieures ſont noires, avec des anneaux blancs ſur les jambes.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

162. Noctuelle proprète.

Noctua munda.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; ſtrigâ poſteriore flaveſcente, punctis duobus atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 14. *n°.* 95. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 129.

Noctua munda. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 16. *n°.* 7.

La Proprète. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 1. *tab.* 258. *n°.* 596.

Noctua lota. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 166.

Il paroît qu'il y a eu tranſpoſition de nom ou de numéro dans la planche de Hubner.

Elle eſt d'une couleur griſe, un peu fauve. Les deux taches du milieu, dont l'une eſt ronde & l'autre réniforme, ſont peu marquées. Il y a une raie plus claire, peu marquée, vers la baſe, & une autre preſque jaune, vers l'extrémité : ſur celle-ci s'appuient deux points noirs, rapprochés : il y en a quelquefois deux autres vers l'angle poſtérieur. Les ailes inférieures ſont d'un gris légérement fauve.

La Chenille eſt raſe, mélangée de gris & de noir, avec une raie latérale, fauve; elle vit ſur le Poirier.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

Pour ce qui regarde la *Noctua lota*, que nous croyons être figurée par Hubner au n°. 167, ſous le nom de *Noctua munda*, voyez Bombix modeſte, *n°.* 185.

163. Noctuelle doucette.

Noctua blanda.

Noctua lævis, alis deflexis cinereo-fuſcis; ſtrigâ poſticâ albidiore. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 144. *n°.* 96. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 130.

Noctua blanda. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 8.

La Cannelée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 2. *tab.* 258. *fig.* 397. *?*

Noctua blanda. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 34. *fig.* 162.

La tête & le corcelet ſont d'un gris légérement fauve. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec une tache petite, ronde, au milieu; une ſeconde preſque réniforme, & une raie poſtérieure plus claire. Les ailes inférieures ſont griſes.

Elle ſe trouve en Autriche.

164. Noctuelle ambiguë.

Noctua ambigua.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; atomis ſtrigâque ponè medium nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 97. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 131.

Noctua ambigua. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 10.

Noctua ambigua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 36. *fig.* 173.

L'Ambiguë. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 13. *tab.* 262. *fig.* 412.

Le corps eſt cendré, un peu rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ont quelques points noirs à la baſe, & une raie au-delà du milieu, de la même couleur. Au milieu ſont les deux taches ordinaires, peu marquées. Les ailes inférieures ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Laitron, le Piſſenlit.

165. Noctuelle mince.

Noctua gracilis.

Noctua lævis, alis deflexis, fuſco-cinereis; ſtrigâ undatâ fuſcâ baſeos flaveſcenteque apicis, intermediâ punctatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 98. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 48. *n°.* 132.

Noctua gracilis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 4.

Noctua gracilis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 35. *fig.* 168.

La Gracieuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 13. *tab.* 262. *fig.* 411.

Le corps eſt d'un gris-rouſſeâtre obſcur. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ont une raie noirâtre vers la baſe, les deux taches ordinaires au milieu, peu marquées, & au-delà une raie formée par des points noirs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille eſt raſe, verdâtre, avec les côtés jaunâtres & les inciſions jaunes : ſur chaque anneau on voit quatre points obſcurs, & une tache antérieure, noire.

166. Noctuelle recourbée.

Noctua repanda.

Noctua lævis, alis deflexis flaveſcentibus; ſtrigis poſticis duabus fuſcis, alterâ repandâ, alterâ punctatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 49. *n°.* 133.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle frugale. Le corps eſt

jaunâtre. Les ailes supérieures sont jaunâtres, marquées d'un point noir, difliuct, placé vers le bord interne. Avant le milieu il y a une raie courbe, peu marquée : au milieu sont les deux taches ordinaires; ensuite vient une raie oblique, brune, qui n'atteint pas les bords; puis une autre raie formée de points noirâtres. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une raie postérieure & une tache à l'extrémité, noirâtres. Les quatre ailes sont jaunes en dessous. Les pattes postérieures sont très-velues de jaune. Les jambes antérieures sont noires. L'autre sexe n'a pas le point noir du bord interne, & les pattes postérieures sont simples.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

167. Noctuelle versicolore.

Noctua versicolor.

Noctua lævis, alis deflexis griseis sive purpurescentibus; anticis fasciâ abbreviatâ albâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 49. *n°.* 134.

Elle est de grandeur moyenne. La couleur des ailes varie : tantôt elle est grise, avec un reflet fauve : tantôt elle est pourpre, avec des raies plus obscures & des points blancs; mais on voit toujours une bande courte, blanche, vers le bord antérieur. En dessous elles sont presque de la même couleur, avec une seule raie obscure, au milieu.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

168. Noctuelle de la Corète.

Noctua Corchori.

Noctua lævis, alis angulatis cinereis; fasciâ mediâ latâ, posticè angulatâ obscuriore. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 135.

Le corps est cendré, de moyenne grandeur. Les ailes supérieures sont anguleuses, cendrées, avec une large bande au milieu & un point central, noir; laquelle bande est postérieurement dilatée depuis le milieu jusqu'au bord antérieur. Le bord postérieur est frangé, taché de noir, & forme un angle au milieu. Les ailes inférieures sont noirâtres, avec le bord postérieur frangé, blanc. En dessous elles sont brunes, avec le bord interne blanchâtre.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit sur la Corète filiqueuse; elle est rase, verte, avec une raie latérale ondée, jaune & pourpre. La tête est jaune.

169. Noctuelle discolore.

Noctua discolor.

Noctua lævis, alis deflexis fuscis; anticis fasciâ posticè unidentatâ pallidiori, posticis maculis duabus marginalibus albis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 136.

Le corps est de moyenne grandeur, d'un gris-obscur, avec une tache noire à la partie antérieure du corcelet. Les ailes sont d'un gris-obscur, avec une large bande au milieu, d'où part postérieurement un petit rameau. Dans l'un des sexes cette bande est brune, avec une grande tache de chaque côté, noire; dans l'autre, elle est verdâtre, avec un point noir, au milieu. Près du bord on voit une ligne peu marquée, blanche. Les ailes inférieures sont obscures, avec deux petites taches marginales, blanches. Les quatre ailes en dessous sont obscures, avec un point noir au milieu des inférieures.

On la voit rarement avec une bande au milieu, presque toute effacée.

Elle se trouve à Tranquebar.

170. Noctuelle sordide.

Noctua sordida.

Noctua lævis, alis deflexis flavescentibus; strigâ communi punctisque submarginalibus fuscis, subtùs lunulâ mediâ nivea. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 50. *n°.* 137.

Elle ressemble aux précédentes. Le corps est jaunâtre. Les ailes sont jaunâtres; les antérieures ont une raie presqu'effacée, à la base; un petit point presqu'oculé avant le milieu; ensuite la tache réniforme; puis une raie oblique, & une autre formée par une suite de points noirâtres. Les ailes en dessous sont plus claires, avec un point blanc au milieu & deux raies postérieures, dont l'une antérieure, courbée, & la postérieure ponctuée.

Elle se trouve à Tranquebar.

171. Noctuelle frugale.

Noctua frugalis.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; fasciâ obliquâ strigâque punctorum nigrorum. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 62. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 99. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 51. *n°.* 138.

Elle est de grandeur moyenne & de couleur cendrée. Les ailes supérieures ont un petit point noirâtre au centre; une bande peu marquée, oblique, noirâtre, qui part du milieu du bord interne & va à l'angle antérieur : derrière la bande il y a une rangée de points noirs. L'autre sexe a les pattes postérieures jaunes, très-velues.

Elle se trouve aux Indes orientales.

172. Noctuelle jaune.

Noctua flava.

Noctua lævis, alis deflexis flavis; strigis undatis ferrugineis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 220. *n°.* 63. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 148. *n°.* 100. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 51. *n°.* 139.

Elle eſt petite, toute jaune, avec pluſieurs raies ondées ferrugineuſes ſur les ailes ſupérieures. Les ailes inférieures ſont plus pâles, ſans tache.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

173. Noctuelle ſtigmate.

Noctua ſtigmatiſans.

Noctua lævis, alis deflexis angulatis flavis; ſtrigis obſcurioribus ſtigmateque niveo. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 220. n°. 64. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 148. n°. 101. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 51. n°. 141.*

Elle eſt petite. Les antennes ſont cendrées. La tête & le corcelet ſont jaunes. Les ailes ſupérieures ſont anguleuſes, jaunes, marquées de trois raies ondées, obſcures, & d'un point blanc au milieu. Les ailes inférieures ſont cendrées. Les quatre ailes en deſſous ſont obſcures, avec une raie ondée, noirâtre.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

174. Noctuelle dorſale.

Noctua dorſalis.

Noctua lævis, alis deflexis viridibus; maculâ magnâ communi fuſcâ. Fabr. *Mant. Inſ. 2. p. 148. n°. 103. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 52. n°. 141.*

Elle eſt petite. La tête & le corcelet ſont verdâtres. Les ailes ſupérieures ſont vertes, marquées d'une grande tache obſcure, commune aux deux, qui forme preſqu'une bande.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

175. Noctuelle cendrée.

Noctua cinerea.

Noctua lævis, alis deflexis cinereis; ſtrigâ poſticâ punctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 52. n°. 142.*

Elle eſt petite. Les antennes ſont obſcures, avec la baſe blanchâtre. La tête & le corcelet ſont blanchâtres. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, luiſantes, marquées, au-delà du milieu, d'une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec la baſe blanchâtre.

Elle ſe trouve en Suède.

176. Noctuelle rejetée.

Noctua rejecta.

Noctua lævis, alis deflexis albidis; maculâ poſteriore vireſcente. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 220. n°. 66. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 149. n°. 105. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 52. n°. 143.*

Elle eſt petite. Les ailes ſont blanches; les antérieures ont une grande tache en croiſſant, verdâtre, vers le bord poſtérieur. Les inférieures ſont ſans tache.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

177. Noctuelle fortifiée.

Noctua fortificata.

Noctua lævis, alis deflexis griſeis, fuſco maculatis, poſticis flavis; ſtrigâ margineque poſtico fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 149. n°. 106. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 52. n°. 144.*

Elle eſt petite. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une tache à la baſe, une autre finuée au milieu, une troiſième vers le bord antérieur, qui forme preſqu'une raie. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec une raie près du bord, & le bord même, noirs. En deſſous elles ſont jaunâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

178. Noctuelle exaltée.

Noctua elata.

Noctua lævis, alis deflexis; anticis fuſco nebuloſis; liturâ maculâque cinereis, poſticis nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 52. n°. 145.*

Noctua litura. Fabr. *Syſt. Entom. pag. 601. n°. 50.*

Noctua elata. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 220. n°. 67. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 149. n°. 107.*

Elle eſt de grandeur moyenne, & reſſemble à la Noctuelle de l'Atriplex. Le corcelet eſt cendré, avec la partie antérieure obſcure. Les ailes ſupérieures ſont nébuleuſes, avec une grande ligne au milieu & une tache en deſſous, cendrées; enſuite vient une bande d'un bleu-pâle. Le bord poſtérieur eſt rayé de gris. Les ailes inférieures ſont blanches, ſans tache.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

179. Noctuelle lancéolée.

Noctua lanceolata.

Noctua lævis, alis deflexis lanceolatis cinereis; anticis fuſco irroratis. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 220. n°. 68. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 149. n°. 108. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 53. n°. 147.*

Elle eſt petite. Les antennes ſont de la longueur du corps, noires, avec l'extrémité blanche. Le corps eſt gris. Les ailes ſont lancéolées, aiguës, cendrées; les ſupérieures ſont parſemées de petits points noirâtres; les inférieures ſont ſans tache.

Elle ſe trouve en Allemagne.

QUATRIÈME FAMILLE.

Ailes en recouvrement. Corcelet en crête.

180. Noctuelle fiancée.

Noctua sponsa.

Noctua cristata, alis planis cinerascentibus, fusco undulatis, posticis rubris; fasciis duabus nigris, abdomine undiquè cinereo. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 220. n°. 69. — Mant. Inf. tom. 2. p. 140. n°. 109. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 53. n°. 147.*

Phalæna Noctua sponsa *spirilinguis cristata; alis griseis, inferioribus sanguineis; fasciis duabus nigris, abdomine undiquè cinereo.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 841. n°. 118.*

Réaum. *Inf. tom. 1. tab. 32. fig. 1. 7.*

Merian, *Inf. Eur. 2. tom. 14.*

Roes. *Inf. tom. 4. tab. 19.*

La Likenée rouge. Geoff. *Inf. tom. 2. p. 150. n°. 82.*

Noctua sponsa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 5.*

La Likenée rouge. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 8. p. 81. tab. 325. fig. 568.*

Noctua sponsa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 71. fig. 335.*

Elle varie pour la grandeur & pour les couleurs; elle a de deux pouces & un quart, à deux pouces trois quarts de largeur les ailes étendues. Le corps est d'un gris-cendré. Les ailes supérieures sont d'un gris-obscur, avec quelques raies très-ondées, noires, & d'un gris plus clair. On en distingue plus particuliérement une de cette dernière couleur, vers le bord postérieur : au milieu on voit une tache blanchâtre, sur laquelle sont quelques traits noirs. Les ailes inférieures sont rouges, avec une bande très-sinuée, noire, qui atteint presque le bord interne, & une autre plus large, très-près du bord. Le bord est marqué de taches blanches & noirâtres, alternes.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Chêne; elle est grise, avec quelques taches irrégulières, obscures, & est couverte de petits tubercules. Le huitième anneau a une bosse sur laquelle est une plaque jaune, & le onzième porte deux petites cornes droites, aiguës.

181. Noctuelle Ilie.

Noctua Ilia.

Noctua alis planis incumbentibus, anticis variegatis; maculâ quadratâ albâ, posticis rubris; fasciis duabus nigris.

Phalæna Ilia. Cram. *Pap. tom. 1. p. 33. tab. 33. fig.* B. C.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle mariée d'Europe. Le corps est cendré, plus clair en dessous qu'en dessus. Les ailes supérieures sont mélangées de blanchâtre, de cendré, d'obscur & de noirâtre, avec quelques raies ondées, & une tache blanchâtre, carrée, vers le milieu. Les ailes inférieures sont rouges, avec une bande noire au milieu, qui s'amincit vers le bord interne, & qui touche à ce bord, & une autre sur le bord. La frange est légérement grise. En dessous les ailes supérieures sont noires, avec deux bandes rouges & le bord cendré. Les inférieures sont à peu près, en dessous, de la même couleur qu'en dessus.

Elle se trouve à la Jamaïque.

182. Noctuelle épouse.

Noctua uxor.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis griseis, strigis undatis punctisque marginalibus nigris, posticis rubris, fasciis duabus nigris.

La Déplacée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 68. tab. 322. fig. 564.*

Noctua uxor. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 69. fig. 328.*

Elle a de deux pouces & demi à deux pouces trois quarts les ailes étendues. La tête & le corcelet sont gris. L'abdomen est d'un gris-clair en dessus, blanchâtre en dessous. Les ailes supérieures sont d'un gris-clair avec quelques raies ondées, obscures ou noirâtres, & une suite de points distincts, noirâtres, près du bord postérieur. Les ailes inférieures sont rouges, avec deux bandes noires. Le bord est gris, & on apperçoit une suite de petites taches rouges qui entrent dans le noir, du côté du bord; & ce qui distingue encore mieux cette espèce, c'est qu'à l'angle antérieur il y a deux taches rouges, rondes, presque réunies, plus grandes que les suivantes.

Elle se trouve en Europe. La Chenille est d'un gris-obscur, avec des raies longitudinales, irrégulières, noires, & la tête d'un jaune-gris; elle se nourrit de feuilles de Saule.

183. Noctuelle mariée.

Noctua nupta.

Noctua cristata, alis planis cinerascentibus, posticis rubris, fasciis nigris; abdomine cano subtùs albo. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. pag. 221. n°. 70. — Mant. Inf. tom. 2. p. 149. n°. 110. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 53. n°. 148.*

Noctua nupta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 4.*

Raj. *Inf. p. 152. n°. 4.*

Uddm. *Diſſ. n°. 73. tab. 1. fig. 10.*

Schœff. *Icon. Inſ. tom. 2. tab. 151. fig. 1. 2.*

La Mariée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 71. tab. 323. fig. 565.*

Noctua nupta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 69. fig. 330.*

Elle a de deux pouces & demi à trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt cendré en deſſus, d'un gris plus clair en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de raies noirâtres, ondées, d'une tache peu marquée, en croiſſant, au milieu, & d'une autre moins marquée, à côté. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires, dont la première n'atteint pas le bord interne. Le bord poſtérieur eſt gris.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille ſe nourrit de feuilles de Saule; elle eſt raſe, mélangée de gris, de gris-fauve & de noirâtre.

184. Noctuelle choiſie.

Noctua electa.

Noctua criſtata, alis anticis cinereis, ſtrigis undato-angulatis, nigris; poſticis rubris, faſciis duabus nigris, primâ flexuoſâ.

Noctua pacta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 3.*

Roes. *Inſ. tom. 1. Claſſ. 2. Pap. Noct. tab. 15.*

L'Accordée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 76. tab. 324. fig. 566.*

Noctua electa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 70. fig. 331.*

Elle reſſemble aux précédentes. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, rayé de noirâtre. L'abdomen eſt cendré en deſſus, un peu plus clair en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée, avec une raie blanchâtre & noirâtre, anguleuſe, à quelque diſtance de la baſe; une tache en croiſſant, au milieu; une autre raie blanchâtre & noirâtre au-delà, qui s'avance, par deux angles très-aigus, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires, dont la première très-ſinuée n'atteint pas le bord interne; l'autre eſt feſtonnée, très-large. Le bord eſt gris.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Saule blanc; elle eſt d'un gris-brun, légérement couverte de poils fins, très-courts; elle a une boſſe très-ſaillante, jaune, vers le huitième anneau, & deux pointes ſur le onzième. On voit quelques tubercules ſur les côtés.

185. Noctuelle accordée.

Noctua pacta.

Noctua criſtata, alis griſeſcentibus ſubundatis, poſticis rubris; faſciis duabus nigris, abdomine ſuprà rubro. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 221. n°. 71. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 149. n°. 111. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 54. n°. 149.*

Phalæna Noctua pacta. Linn. *Syſt. Nat. t. 2. p. 841. n°. 120. — Faun. Suec. n°. 1166.*

Noctua pacta. Fuesl. *Archiv. Inſ. 3. tab. 15. fig. 3.*

La Fiancée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 79. tab. 324. fig. 567.*

Noctua pacta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 70. fig. 332.*

Cette eſpèce ne doit pas être confondue avec la précédente, dont elle diffère eſſentiellement par l'abdomen rouge en deſſus, cendré en deſſous. La tête & le corcelet ſont cendrés, rayés de noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées, vers la baſe, d'une raie noire & blanchâtre: viennent enſuite deux taches un peu en croiſſant, l'une à côté de l'autre; une raie ondée, noirâtre & blanchâtre, & une autre à peu de diſtance, blanchâtre. On voit, vers la frange, une ſuite de petites lunules noirâtres, appuyées ſur une ligne blanchâtre. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires; la première courte, arquée, ſimple; l'autre n'atteint pas la frange. Le bord & la frange ſont gris.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

186. Noctuelle promiſe.

Noctua promiſſa.

Noctua criſtata, alis dentatis, fuſco cinereoque variis; ſtrigis dentatis atris, poſticis rubris; faſciis duabus nigris Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. pag. 149. n°. 112. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. pag. 54. n°. 150.*

Noctua promiſſa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 6.*

La Promiſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 85. tab. 326. fig. 569.*

Noctua promiſſa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 71. fig. 334.*

Elle ſe diſtingue à peine des précédentes. La tête & le corcelet ſont cendrés, légérement rayés de noirâtre. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont griſes, nuancées de cendré & de noir; ont une bande irrégulière, obſcure, vers la baſe; une tache ovale, preſqu'en croiſſant, au milieu, avec une petite tache peu diſtincte à côté: viennent enſuite deux raies ondées, blanchâtres &

noires, & une ſuite de taches vers le bord, dont la moitié ſupérieure eſt noire, & la moitié inférieure eſt blanche. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires : la première eſt étroite, peu ſinuée, & n'atteint pas le bord interne ; la ſeconde eſt large, & s'étend preſque juſqu'à la frange.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne ; elle eſt blanchâtre, avec des taches irrégulières, noires.

187. Noctuelle conjointe.

Noctua conjuncta.

Noctua criſtata, alis anticis fuſco-cinereis, faſciâ mediâ pallidiore ſtrigâque poſticâ dentatâ, albidâ ; poſticis rubris, faſciis duabus nigris.

L'Inſéparable. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 89. *tab.* 327. *fig.* 570.

Noctua conjuga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 71. *fig.* 335.

Elle diffère peu des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur, rayés de noir. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec une bande au milieu, d'un gris-clair, renfermée ſupérieurement par une raie noire. Au deſſous de la bande ſont les deux taches ordinaires, l'une à côté de l'autre ; l'antérieure un peu en croiſſant, & la poſtérieure ou interne plus claire & ovale : au-delà eſt une raie ondée, qui a deux pointes aiguës qui ſe dirigent vers l'extrémité : vient enſuite une autre raie ondée, blanche & noire, & une autre noire & blanche près du bord. Les ailes inférieures ſont rouges, avec deux bandes noires ; la première mince, à peine ſinuée, irrégulière ; l'autre large, s'avançant juſqu'auprès du bord.

Elle ſe trouve en Italie, au midi de la France.

188. Noctuelle ravie.

Noctua rapta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus variegatis, corpore ſuprà nigro ; vittâ dorſali albâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 120. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 38. *n°.* 162.

Elle eſt grande. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la tige blanche. Les antennules ſont grandes, blanches. La tête & le corcelet ſont marqués d'une ligne blanche, au milieu. L'abdomen eſt cendré, avec le dos obſcur, marqué d'une raie longitudinale pâle. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de pâle & de noir. En deſſous elles ſont jaunâtres, avec une tache tranſverſe, obſcure, placée à l'angle interne.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

189. Noctuelle veuve.

Noctua vidua.

Noctua criſtata, alis anticis cinereis, ſtrigis nigris, poſticis atris, margine albo.

Phalæna Noctua vidua *ſpirilinguis criſtata, alis dentatis cinereo-nebuloſis ; poſticis ſuprà nigris, margine denticulato albo.* Abbot-Smith, *Lepid. Georg. tom.* 2. *p.* 181. *tab.* 91.

Elle a près de trois pouces de largeur les ailes étendues, & elle reſſemble un peu à la Noctuelle Épione. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt d'une couleur plus ſombre en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris cendré, avec quelques raies noirâtres ; les deux taches ordinaires au milieu, l'une à côté de l'autre, peu marquées ; une raie noire, dentée, anguleuſe ; une autre moins dentée, & une près du bord, de la même couleur. Les ailes inférieures ſont noires, avec le bord blanc. Le noir s'avance en feſton ſur la couleur blanche.

Elle ſe trouve dans la Géorgie de la Nouvelle-Angleterre. La Chenille vit ſur le Chêne à feuilles de Saule, *Quercus phallos* ; elle eſt d'un gris-blanchâtre, marquée de traits noirâtres.

190. Noctuelle Épione.

Noctua Epione.

Noctua criſtata, alis incumbentibus variegatis, punctis duobus albis, poſticis atris, margine albo. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 222. *n°.* 74. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 121. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 163.

Phalæna Epione. Cram. *Pap. tom.* 2. *pag.* 9. *tab.* 102. *fig.* E. F.

Phalæna Epione. Druri, *Illuſtr.* 3. *tom.* 1. *tab.* 23. *fig.* 2.

Elle a environ deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. Le corps eſt noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de noir & de bleuâtre ; avec deux points blancs rapprochés, placés vers le milieu, & une large bande vers l'extrémité, mélangée de noir & de rouge, bordée & traverſée de raies ondées, noires. Les ailes inférieures ſont noires, bordées de blanc poſtérieurement. Les ailes ſupérieures en deſſous ſont noires, avec une tache près du milieu, & une raie au-delà du milieu, blanches. Les inférieures ſont noires, avec la baſe & l'extrémité d'un brun-clair.

Elle ſe trouve en Virginie, à la Nouvelle-Yorck.

191. Noctuelle du Frêne.

Noctua Fraxini.

Noctua criſtata, alis dentatis, cinereo-nebuloſis ; poſticis ſuprà nigris, faſciâ cæruleſcente. Fabr. *Sp.*

Sp. Inf. t. 2. p. 221. n°. 72. — Mant. Inf. t. 2. p. 150. n°. 113. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 55. n°. 152.

Phalæna Noctua Fraxini. Linn. *Syſt. Nat. tom. 2. p. 843. n°. 125. — Faun. Suec. n°. 1165. — Muſ. Lud. Ulr. 387.*

Noctua Fraxini. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 2.*

Roes. *Inſ. tom. 4. tab. 28. fig. 1.*

Seb. *Theſ. tom. 4. tab. 49. fig. ultima.*

Ammir. *Inſ. t. 25.*

Wilk. *Pap. 45. t. 1. a. 2.*

La Lichenée bleue. Geoff. *Inſ. Par. tom. 2. p. 151. n°. 83.*

La Lichenée bleue. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 64. tab. 320 & 321. fig. 563.*

Noctua Fraxini. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 68. fig. 327.*

Elle a environ trois pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont gris, rayés de noirâtre. L'abdomen eſt bleuâtre en deſſus, blanc en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont griſes, mélangées de gris-blanchâtre, avec des raies ondées, noirâtres, & des raies blanchâtres ou d'un blanc-jaunâtre. On voit au milieu une tache en croiſſant, peu marquée, & près d'elle intérieurement une tache diſtincte, blanche ou d'un blanc-jaunâtre : près du bord on voit une rangée de taches noirâtres. Les ailes inférieures ſont noires, avec une large bande au milieu, & le bord d'un bleu plus ou moins clair.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Frêne, le Peuplier, &, ſelon quelques auteurs, ſur l'Érable, le Noiſetier, le Châtaignier, l'Orme & le Boulcau ; elle eſt cendrée, parſemée de très-petits points noirs ; elle fait un cocon très-lâche entre des feuilles.

192. Noctuelle maure.

Noctua maura.

Noctua criſtata, alis incumbentibus dentatis, cinereo nigroque variis, ſubtùs margine albo. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 224. n°. 81. — Mant. Inſ. t. 2. p. 153. n°. 134. — Ent. Syſt. em. t. 3. pars 2. p. 63. n°. 177.*

Phalæna Noctua maura ſpirilinguis criſtata, alis depreſſis dentatis ; faſciis duabus nigris, inferioribus nigris, faſciâ albâ. Linn. *Syſt. Nat. tom. 2. p. 843. n°. 124.*

Schœff. *Icon. Inſ. tab. 1. fig. 5. 6.*

Noctua maura. Schmett. *Wienn. Verz. p. 90. n°. 1.*

Harr. *Inſ. Angl. tab. 1. fig. a. b.*

Phalæna Lemur. Naturf. 6. tab. 5. fig. 1.

La Maure. Ernst, *Pap. d'Europe, t. 8. p. 59. tab. 319. fig. 561.*

Noctua maura. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 67. fig. 326.*

Elle a ordinairement de deux pouces & demi à deux pouces trois quarts les ailes étendues. Le corps eſt d'un gris très-foncé. Les ailes ſupérieures ſont du même gris, avec une ſuite de taches noirâtres le long du bord antérieur. On voit deux raies peu marquées, l'une vers la baſe, & l'autre un peu au-delà du milieu : au-delà de cette dernière, l'aile s'éclaircit un peu, ainſi que vers l'extrémité. Au milieu il y a les deux taches ordinaires, aſſez grandes, peu diſtinctes. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec une raie griſe au milieu, & le bord griſâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit, ſuivant Ernſt, ſur l'Aubépine ; elle eſt raſe, noirâtre, avec une raie griſe ſur les côtés.

193. Noctuelle ſpectre.

Noctua ſpectrum.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, obſcurè cinereis ; ſtrigis undatis obſcurioribus. Fabric. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 54. n°. 151.*

Noctua Geniſtæ. Vill. *Ent. tom. 2. p. 272. n°. 339. tab. 5. fig. 14. 15.*

Le Spectre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 62. tab. 320. fig. 562.*

Noctua ſpectrum. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 67. fig. 325.*

Elle reſſemble à la Noctuelle maure. Tout le corps eſt d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont trois raies ondées, obſcures ; la troiſième touche à une raie d'un gris-clair. Au milieu on voit une tache preſque réniforme, peu marquée. Les ailes inférieures ſont d'un gris-cendré plus clair. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées, avec une raie au milieu, obſcure.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe. La Chenille, ſuivant M. de Villers, eſt raſe, verte, avec des lignes longitudinales, noires ; elle ſe nourrit probablement du Genêt.

194. Noctuelle dotée.

Noctua dotata.

Noctua criſtata, alis dentatis, obſcuris ; margine poſtico cæruleſcente, poſticis nigris ; ſtrigâ abbreviatâ, cæruleſcente. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 55. n°. 153.*

Elle reſſemble à la Noctuelle du Frêne, mais

elle eſt plus petite. Les antennes ſont brunes. La tête & le corcelet ſont noirâtres. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une bande large, pâle, au milieu, & le bord poſtérieur bleuâtre, rayé de noir. Les ailes inférieures ſont noires, avec une raie courte, bleuâtre. En deſſous elles ſont noirâtres.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

195. Noctuelle néogame.

Noctua neogama.

Noctua criſtata, alis anticis cano fuſcoque variis, ſtrigis flexuoſis nigris, poſticis flavis, faſciis duabus nigris.

Phalæna Noctua neogama. Abbot-Smith, *Hiſt. Lepid. Georg. tom. 2. p. 175. tab. 88.*

Elle a environ trois pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont gris. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de cendré & de blanchâtre, avec quelques raies flexueuſes, noirâtres, & une dentée qui s'avance en deux angles aigus vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux bandes noires. Le bord eſt également jaune.

Elle ſe trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit ſur le Noyer noir, *Juglans nigra*; elle eſt obſcure, avec des traits noirâtres.

196. Noctuelle Cocalus.

Noctua Cocalus.

Noctua criſtata, alis incumbentibus; anticis viridi nigroque variis ſtrigâque mediâ nigrâ, poſticis flavis, margine nigro.

Phalæna Noctua Cocalus. Cram. *Pap. t. 2. p. 59. tab. 134. fig. B.*

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont verdâtres. Les ailes ſupérieures ſont verdâtres, mélangées ou jaſpées de noir, avec la baſe & l'extrémité plus obſcures, & une raie noire au-delà du milieu. Les inférieures ſont jaunes, avec le tiers noir, & la frange légérement blanche. Les ailes ſupérieures, en deſſous, ſont brunes, mélangées de jaune, avec une tache blanche, au milieu. Les inférieures, en deſſous, ſont ſemblables au deſſus.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

197. Noctuelle compagne.

Noctua conſors.

Noctua criſtata, alis cinereo teſtaceoque nebuloſis, ſtrigis duabus fuſcis, poſticis flavis, faſciis duabus flexuoſis nigris.

Phalæna Noctua conſors. Abbot-Smith, *Hiſt. Lepid. Georg. tom. 2. p. 177. tab. 89.*

Elle a deux pouces & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont nuancées de gris-clair, de gris-foncé, de gris-fauve & d'obſcur; elles ont une raie peu ſinuée près du milieu; une autre ondée, anguleuſe, au-delà du milieu, noirâtres. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec deux raies ſinuées, noires. Le bord eſt jaune, avec des taches obſcures.

Elle ſe trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit ſur l'Indigo bâtard, *Amorpha fruticoſa*, le Myrthe odorant, différentes eſpèces de Chênes; elle eſt d'un jaune-fauve, avec de très-petits points noirs.

198. Noctuelle formoſe.

Noctua formoſa.

Noctua criſtata, alis purpuraſcentibus, vittâ maculiſque duabus flavis, poſticis fulvis, maculâ margineque nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 150. n°. 114. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 55. n°. 154.*

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle pronube. La tête eſt noirâtre, marquée de deux raies blanches. Le corcelet eſt un peu pourpre. L'abdomen eſt jaune. Les ailes ſupérieures ont une raie longitudinale, interrompue, jaune, vers le bord interne, qui ne deſcend pas juſqu'à l'extrémité, & deux taches de la même couleur, dont la poſtérieure tranſverſale; au deſſous elles ſont jaunes, avec l'extrémité noirâtre, & deux taches jaunes. Les ailes inférieures ſont fauves, avec une tache tranſverſe au milieu, & le bord poſtérieur, noirs. En deſſous elles ſont ſemblables au deſſus.

Elle ſe trouve à Sierra-Leona en Afrique.

199. Noctuelle hyménée.

Noctua hymenæa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, griſeis; ſtrigis angulatis, nigris; poſticis flavis; faſciis duabus arcuatis atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 151. n°. 119. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 58. n°. 161.*

Noctua hymenæa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 91. n°. 8.*

Phalæna Noctua hymenæa. Hubn. *Beytr. 3. tab. 3. fig. 8.*

Noctua hymenæa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 73. fig. 340.*

L'Hyménée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 96. tab. 329. fig. 374.*

Elle diffère peu des précédentes. La tête & la

partie antérieure du corcelet sont d'un gris-foncé. Le dos est d'un gris plus clair, & l'abdomen d'un gris-pâle. Les ailes supérieures sont d'un gris-foncé, avec une très-légère raie noire à la base, qui s'arrête au milieu; une autre plus bas, plus large vers le bord antérieur, que vers le bord postérieur; une tache ronde, annulaire, au milieu, au-devant de laquelle sont quelques traits noirs; ensuite une raie anguleuse, noire. Les inférieures sont jaunes, avec une raie sinuée, noire, au milieu; une autre près du bord, interrompue à l'angle interne. On remarque de plus une tache jaune à l'angle antérieur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Prunier épineux; elle est d'un jaune-verdâtre, avec deux rangées de tubercules, & une dent élevée, avancée, au milieu.

200. Noctuelle Amasie.

Noctua Amasia.

Noctua cristata, alis anticis cinereo albidoque variis; strigâ posticâ fulvâ, posticis flavis, fasciis duabus nigris, posticâ interruptâ.

Phalæna Noctua Amasia. Abbot-Smith, *Hist. Lepid. Georg. tom. 2. p. 179. tab. 90.*

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle hyménée. La tête & le corcelet sont d'un gris-fauve-clair. L'abdomen est jaune. Les ailes supérieures sont mélangées de cendré & de blanchâtre, avec quelques traits obscurs; une rangée de taches fauves, après laquelle vient une raie noirâtre, ondée, & deux rangées de points noirâtres, placées près de l'extrémité. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux bandes noires, dont la seconde est interrompue près de l'angle interne.

Elle se trouve dans la Géorgie américaine. La Chenille vit sur le *Melia azedarach*; elle est mélangée de blanc, de vert & de noirâtre.

201. Noctuelle paranymphe.

Noctua paranympha.

Noctua cristata, alis planis, anticis fuscis; strigis angulatis albis nigrisque, posticis flavis; fasciis duabus arcuatis, atris. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. pag. 222. n°. 75. — Mant. Inf. tom. 2. p. 151. n°. 122. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 59. n°. 164.*

Phalæna Noctua paranympha *alis deflexis, cano fuligino soque undulatis, inferioribus luteis; fasciis duabus arcuatis atris.* Linn. *Syst. Nat. tom. 2. p. 842. n°. 122.*

Phalæna fulminea. Scop. *Ent. Carn. n°. 510.*

Roes. *Inf. tom. 4. tab. 18. fig. 1. 2.*

La Paranymphe. Ernst, *Pap. d'Europe, t. 8. pag. 93. tab. 529. fig. 573.*

Noctua paranympha. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 72. fig. 336.*

Elle diffère peu de la Noctuelle hyménée. Les ailes supérieures sont grises, mélangées d'obscur, & marquées de raies ondées & anguleuses, noires. Les inférieures sont jaunes, avec deux raies noires; l'une arquée près du bord, interrompue vers l'angle interne; l'autre au milieu, coudée & s'appuyant sur deux raies qui remontent droit à la base.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Prunier; elle est d'un gris plus ou moins foncé, & porte, sur le huitième anneau, une épine assez élevée, un peu courbée, & deux autres plus courtes, droites, sur le douzième.

202. Noctuelle Pasithée.

Noctua Pasithea.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis variis, posticis nigris basi fuscis, fasciâ mediâ flavâ.

La Converse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 90. tab. 328. fig. 571. c. d.*

Noctua Pasithea. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 72. fig. 338.*

Le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe* confond deux espèces sous le n°. 571. Celle-ci se distingue pourtant de l'autre par la couleur des ailes, tant en dessus qu'en dessous. Les supérieures sont d'un gris-foncé à la base, & ont une petite raie noire qui s'arrête au milieu; un peu plus bas il y a une autre raie noire, peu ondée, double. Vient ensuite la tache réniforme formée par deux lignes noires; à côté, intérieurement, se trouve une ligne presqu'en cœur. Entre ces taches & le bord postérieur est une raie noire en zigzag, & une autre grise qui la touche. Les ailes inférieures sont obscures à leur base; elles ont ensuite une bande noire qui va jusqu'au bord interne, & après une bande jaune. Toute l'extrémité de l'aile est noire, excepté la frange, qui est grise. En dessous les ailes supérieures sont obscures à leur base, ont une tache grisâtre, puis une large bande noire, qui ne va pas jusqu'au bord interne; ensuite une bande blanchâtre, étroite; elles sont ensuite noires, avec l'extrémité obscure. Les ailes inférieures sont obscures à leur base, ensuite noires, avec une bande blanchâtre près du bord antérieur, ensuite obscures.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie.

203. Noctuelle converse.

Noctua conversa.

Noctua cristata, alis incumbentibus, anticis

variis, fasciâ posticâ undatâ albâ, posticis flavis, fasciis duabus nigris.

La Converse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 90. *tab.* 327. *fig.* 571. a. b, & *tab.* 327. *fig.* 571. f. e.

Phalæna Noctua conversa. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 105. *Noct.* 26. B.

Elle ressemble à la Noctuelle nymphe. La tête & le corcelet sont gris; celui-ci a deux raies obscures à sa partie antérieure. L'abdomen est d'un rouge-pâle, un peu grisâtre. Les ailes supérieures sont mélangées de blanchâtre, de gris & de cendré, & ont une raie sinuée noire, à quelque distance de la base; une raie noire en zigzag, après les deux taches ordinaires; puis une bande ondée, blanche; ensuite une raie fine, noire, & une raie fine, blanche, près de la frange qui est grise. Les ailes inférieures sont jaunes ou d'un jaune-fauve, avec une bande peu large, entière, un peu arquée au milieu, & une plus large près du bord. Ce bord est légérement gris, & a une tache oblongue, jaune, à l'angle antérieur. Les ailes supérieures en dessous sont noirâtres, avec une tache blanchâtre à quelque distance de la base, & une bande blanche au milieu. L'angle antérieur est brun, & la frange est grise.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie.

204. Noctuelle nymphe.

Noctua nymphæa.

Noctua crista ta, alis incumbentibus, anticis nigro griseo luteoque undatis, posticis flavis, fasciis duabus nigris.

La Nymphe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 92. *tab.* 328. *fig.* 572.

Noctua nymphæa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 75. *fig.* 359.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 158. *tab.* 105. *Noct.* 26. *fig.* 4.

Elle ressemble beaucoup aux précédentes. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont d'un gris-jaunâtre, nuancées de gris-cendré & d'obscur. On y remarque, à quelque distance de la base, une raie ondée, jaunâtre, bordée de chaque côté d'une raie noire. La tache en rognon a derrière elle une petite tache blanche; vient ensuite une raie moitié noire, moitié blanche, ondée, anguleuse. Les ailes inférieures sont jaunes, & ont deux bandes noires sinuées, peu larges, qui ne vont pas jusqu'au bord interne. La frange est jaune. En dessous les quatre ailes sont jaunâtres, avec deux bandes noires, l'une au milieu, & l'autre, plus large, à l'extrémité.

Elle se trouve au midi de la France, en Italie.

205. Noctuelle nymphagogue.

Noctua nymphagoga.

Noctua crista ta, alis incumbentibus, anticis nigro griseoque undatis; posticis flavis, fasciis duabus nigris, secundâ subinterruptâ.

La Nymphagogue. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 98. *tab.* 330. *fig.* 575.

Phalæna Noctua nymphagoga. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 105. *Noct.* 26. *fig.* 5.

Phalæna Noctua uxor. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 4. *fig.* X.

Noctua nymphagoga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 72. *fig.* 337.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont mélangées de gris, de cendré & d'obscur, & on y remarque une raie jaunâtre, placée entre deux raies peu ondées, vers la base; ensuite une tache en rognon; puis une raie ondée, noire & jaunâtre, d'où part un trait de la même couleur qui va s'unir à la seconde tache placée derrière la première. On distingue ensuite, à quelque distance du bord, une raie blanchâtre, peu ondée. Les ailes inférieures sont jaunes, avec deux bandes noires; la première est étroite, sinuée, un peu plus rétrécie vers le bord interne; la seconde est moins large que dans la plupart des autres espèces, & se trouve presqu'interrompue près du bord interne. La frange est jaune, & la bande y forme, par son rétrécissement, comme deux taches jaunes, l'une à l'angle antérieur, & l'autre près de l'angle interne. Le dessous des quatre ailes est jaune, avec deux bandes noires, l'une au milieu, & l'autre, plus large, vers l'extrémité.

Elle se trouve dans la France méridionale, l'Italie.

206. Noctuelle Grinée.

Noctua Grinea.

Noctua crista ta, alis incumbentibus, anticis nigro fusco cinereoque variis, posticis fulvis, fasciis duabus arcuatis, nigris.

Phalæna Noctua Grinea. Cram. *Pap. tom.* 3. *p.* 29. *tab.* 208. *fig.* H.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Le corps est d'un gris un peu bleuâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec quelques taches irrégulières, noires, & quelques raies d'un gris plus clair. On apperçoit vers l'extrémité une ligne noire, ondée. Les ailes inférieures sont fauves, avec deux bandes noires, dont la première est très-arquée. En dessous les ailes sont jaunes au milieu, avec une bande & l'extrémité obscures.

Elle se trouve dans la Virginie.

207. Noctuelle Parthenie.

Noctua Parthenias.

Noctua crista, alis incumbentibus, anticis nigro-fusco cinereoque variis, maculâ transversâ strigâque postic â undatâ albis.

Phalæna Noctua Parthenias *spirilinguis, alis deflexis, fusco alboque variis; inferioribus luteis, punctis duobus nigris.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 835. *n°.* 94. — *Faun. Suec. n°.* 1160.

Noctua Parthenias. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 9.

L'Intruse. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 101. *tab.* 331. *fig.* 577.

Noctua Parthenias. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 74. *fig.* 341. 342.

Deg. *Mem. Inf. tom.* 1. *p.* 377. *tab.* 21. *fig.* 10. 11. 12. *Larva.*

Elle est plus petite que les précédentes, & n'a guère que de quinze à dix-sept lignes de largeur les ailes étendues. Le corps est obscur. Les ailes supérieures sont obscures ou quelquefois d'un gris-foncé, un peu ferrugineux, avec deux raies noires, vers la base; une bande blanche ou grise vers le milieu, qui ne forme souvent qu'une tache transversale placée au bord antérieur; une raie ondée, noire, placée après la tache, qui est quelquefois suivie d'une raie blanche. La frange est noire, avec des points blancs. Les ailes inférieures sont d'un jaune-fauve, avec tout le bord noir; une tache de la même couleur, qui descend, en s'élargissant, de la base le long du bord interne, & quelquefois une ou deux autres petites taches noires, isolées. Le dessous des ailes est jaune, taché de noir.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

La Chenille vit sur le Bouleau, le Chêne, le Châtaignier. Elle a, comme toutes celles des Noctuelles précédentes, les deux premières paires de pattes membraneuses, plus courtes que les autres; ce qui la fait marcher à la manière des Arpenteuses. Elle est verte, marquée dans sa longueur de trois raies d'un vert plus foncé, bordées de lignes jaunes, & est parsemée de quelques petits points blancs.

208. Noctuelle pucelle.

Noctua puella.

Noctua crista, alis incumbentibus, anticis fusco-griseis, fasciâ strigâque fuscis.

Phalæna Noctua puella. Espér. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *p.* 165. *tab.* 106. *fig.* 2. 3.

Phalæna Noctua cœlebs. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 3. *fig.* Q.

Noctua spuria. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 74. *fig.* 345.

La Pucelle. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 99. *tab.* 330. *fig.* 576.

Elle est un peu plus petite que la précédente, à laquelle elle ressemble beaucoup. Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont d'un gris plus ou moins foncé, poudré d'obscur, avec une bande obscure à quelque distance de la base; la tache ordinaire en rognon, qui est petite & noire; une raie un peu sinuée, noire, qui vient ensuite. Les inférieures sont jaunes, avec la base obscure, & deux bandes sinuées & courbées, noires.

Elle se trouve en Autriche.

209. Noctuelle pronube.

Noctua pronuba.

Noctua crista, alis incumbentibus, posticis testaceis; fasciâ nigrâ submarginali. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 221. *n°.* 75. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 150. *n°.* 115. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 56. *n°.* 155.

Phalæna Noctua pronuba *spirilinguis crista, alis incumbentibus griseis, inferioribus luteis; fasciâ atrâ submarginali.* Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 842. *n°.* 121. — *Faun. Suec. n°.* 1167.

Phalæna pronuba. Scop. *Ent. Carn. n°.* 518.

Goed. *Inf. tom.* 1. *tab.* 14.

List. Goed. *Fig.* 41.

Raj. *Inf. p.* 137. *n°.* 18.

Albin. *Inf. tab.* 72. *fig.* C. D.

Réaum. *Inf. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 4-10.

Blank, *Inf. tab.* 6. *fig.* D. E.

Frisch. *Inf. tom.* 10. *tab.* 15. *fig.* 4.

Mérian, *Inf. Eur. tab.* 49.

Roes. *Inf. tom.* 4. *tab.* 32.

La Phalene hibou. Geoff. *Inf. Paris. tom.* 2. *p.* 146. *n°.* 76.

Degeer, *Inf. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 17. 18, *& tom.* 2. *p.* 399. *n°.* 1.

Ammir. *Tab.* 8.

Wilk. *Pap. I. t.* 1. a. 1.

Schœf. *Icon. t.* 196. *fig.* 1. 2.

Noctua pronuba. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 20.

La Fiancée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 40. *tab.* 270 & 271. *fig.* 434.

Noctua pronuba. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 22. *fig.* 103.

Elle a environ deux pouces un quart de largeur les ailes étendues. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un gris-clair. La partie supérieure du corcelet est d'un gris très-foncé. L'abdomen est d'un gris un peu fauve. Les ailes supérieures sont mélangées de cendré, de gris & d'obscur, & on y remarque une ou deux raies d'un gris-clair, vers la base; une tache ronde, grise, & plus bas une autre tache réniforme, obscure; une tache noire, transverse, sur le bord, près de l'extrémité. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande presque marginale, noire.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Oseille, la Laitue, le Laiteron, le Seneçon & plusieurs autres plantes; elle est tantôt d'un beau vert, tantôt d'un vert-jaunâtre, tantôt brune, avec deux traits noirs, assez larges, sur chaque anneau, & une raie longitudinale jaune sur les côtés.

210. Noctuelle mi-partie.

Noctua dimidiata.

Noctua crista, alis incumbentibus; anticis basi cinereis, nigro punctatis; apice fuscis albo lineatis, posticis flavis, margine nigro. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 56. n°. 136.*

Elle ressemble à la précédente. La tête & le corcelet sont gris. L'abdomen est jaune, avec trois rangées de points noirs. Les ailes supérieures sont cendrées à la base, avec des points noirs, obscures à l'extrémité, avec les nervures blanches; elles sont obscures en dessous, avec la base jaune. Les ailes inférieures sont jaunes, avec l'extrémité noire. En dessous elles ont en outre un point noir, au milieu. Les pattes sont obscures en dessus, jaunes en dessous.

Elle se trouve en Guinée.

211. Noctuelle Cythérée.

Noctua Cytherea.

Noctua crista, alis incumbentibus variegatis; strigâ albâ, posticis flavis, margine fusco. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 57. n°. 157.*

Noctua connexa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 23. fig. 109.*

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle pronube. Les ailes supérieures sont mélangées de cendré & d'obscur, & ont au milieu les deux taches ordinaires: au-delà des taches il y a une raie ondée, blanche, bien distincte. Les ailes inférieures sont jaunes, avec le bord postérieur noirâtre. En dessous les ailes supérieures sont obscures, & les postérieures pâles.

Celle qui est figurée par Hubner, sous le nom de *Connexa*, nous paroit être la même que celle décrite par Fabricius sous le nom de *Cytherea;* elle a trois raies peu marquées, blanches, une vers la base, une au dessous des taches ordinaires, & la troisième à peu de distance du bord. On voit une raie noire sur ce bord, surmontée par une ligne blanche peu marquée.

Elle se trouve en Suède, en Allemagne.

212. Noctuelle suivante.

Noctua subsequa.

Noctua crista, alis incumbentibus hepaticis, posticis flavis, lunulâ strigâque posticâ fuscis.

Noctua orbona. Fabr. *Mant. Ins. tom. 2. pag. 150. n°. 116. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 57. n°. 158.*

Noctua subsequa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 79. n°. 21.*

Noctua phalæna orbona. Natuf. Fasc. 9. p. 125. n°. 57.

La Suivante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 45. tab. 272. fig. 435.*

Noctua subsequa. Hubn. *Lepid. Noct. 2. tab. 23. fig. 106.*

Esper. *Pap. d'Europe, tom. 4. p. 149. tab. 104. Noct. 25. fig. 1. 2. 3.*

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle frangée. La tête & le corcelet sont d'un gris légèrement roussêatre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & marquées de quelques petits points noirs, surtout vers l'extrémité. La première des deux taches est un peu ovale, de la couleur du fond, & ne se distingue que par un anneau gris qui la forme; l'autre est réniforme, de couleur un peu plus foncée, & entourée d'une légère ligne grise. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une tache noirâtre en croissant, & une bande près du bord. Le bord est jaune.

Elle se trouve en Europe; elle n'est pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit sur la Morgeline.

213. Noctuelle orbone.

Noctua orbona.

Noctua crista, alis incumbentibus, anticis hepaticis, strigâ posticâ flavâ, posticis flavis, disco nigro.

Noctua orbona. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 22. fig. 104.*

Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. tab. 271. fig. 434. K.*

Cette espèce, que le rédacteur des *Papillons d'Europe* a confondue avec la Noctuelle pronube, en diffère pourtant beaucoup; elle ne peut pas non plus être confondue avec la précédente. La tête & le corcelet sont d'un gris-ferrugineux, plus ou

moins foncé. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont deux raies peu sinuées, obscures, & une troisième obscure & jaune. Les deux taches ordinaires sont plus grandes que dans l'espèce précédente, & il y a près du bord postérieur une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont jaunes, avec tout le disque noir. Cette couleur s'affoiblit en s'avançant vers la base. L'abdomen est d'un gris-fauve, avec des bandes noires.

Elle se trouve en Europe.

214. Noctuelle conséquente.

Noctua consequa.

Noctua cristata, alis incumbentibus fusco-hepaticis, strigis quatuor pallidis, posticis fulvis, lunulâ fasciâque posticâ nigris.

Noctua consequa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 103.

Phalæna Noctua subsequa. Hubn. *Beytr.* 3. *tab.* 4. *fig.* Y.

Elle est un peu plus petite que la Noctuelle pronube. La tête & le corcelet sont d'un brun couleur de foie. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & sont traversées par quatre raies peu marquées, peu sinuées, grisâtres. Les deux taches ordinaires sont placées entre les raies. Les ailes inférieures sont d'un jaune-fauve, avec une tache arquée, placée vers le milieu, & une bande postérieurement dentée, noire. Le bord est jaune.

Elle se trouve en Europe.

215. Noctuelle du Solanum.

Noctua Solani.

Noctua cristata, alis incumbentibus, virescente griseoque variis; posticis rufis, fasciâ latâ submarginali. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 150. *n°.* 117. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 57. *n°.* 159.

Hubn. *Naturf.* 9. *tab.* 1. *fig.* 3.

Cette espèce, que nous n'avons pas vue, paroît différer des deux qui suivent; elle ressemble, suivant Fabricius, à la Noctuelle pronube, mais elle en diffère par les ailes supérieures tirant sur le vert. On voit vers l'extrémité quelques points blancs, placés sur le bord antérieur, & près d'eux une petite tache noire. Les ailes inférieures sont rougeâtres, avec une large bande noire. En dessous les quatre ailes sont plus claires.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Solanum qui fournit la pomme de terre, sur la Féve, & attaque les autres Chenilles. Elle est grosse, raboteuse, cendrée. La chrysalide est brune.

216. Noctuelle gris de lin.

Noctua linogrisea.

Noctua cristata, alis incumbentibus dentatis, variegatis, apice ferrugineis, posticis flavis, margine fusco. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 151. *n°.* 118. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 58. *n°.* 160.

Noctua linogrisea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 22.

La Lignée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 74. *tab.* 272. *fig.* 456.

Noctua linogrisea. Hubn. *Lepid. Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 101.

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet sont gris Ce dernier est rayé antérieurement de gris-clair & d'obscur. Les ailes supérieures sont mélangées de gris-clair & d'obscur, ont quelques raies noirâtres; une tache ronde, & l'autre réniforme, formées par un anneau noirâtre, & l'extrémité ferrugineuse: c'est cette dernière couleur qui distingue le plus cette espèce. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande noire près du bord postérieur. En dessous les ailes inférieures sont jaunes, avec le bord antérieur fauve; une tache en croissant, noire, au milieu, & une bande noire près du bord, qui se rétrécit à l'angle antérieur. Cet angle est fauve.

Elle se trouve en Europe.

217. Noctuelle couverte.

Noctua fericata.

Noctua cristata, alis incumbentibus, fusco viridique variis, strigis duabus undatis albis, posticis flavis, lunulâ fasciâque posticâ nigris.

Phalæna Noctua fericata. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 108. *Noct.* 29. *fig.* 4.

Phalæna Noctua linogrisea. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 4. *fig.* X.

Noctua prospicua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 23. *fig.* 108.

La Couverte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 34. *tab.* 268. *fig.* 451.

Fabricius paroît avoir confondu cette espèce avec la précédente. La tête & le corcelet ont une teinte verdâtre. Les ailes supérieures sont verdâtres, mélangées d'obscur, & marquées de deux raies ondées, blanchâtres, l'une vers la base, l'autre au dessous des taches ordinaires. L'aile est plus obscure après cette dernière, & s'éclaircit près du bord. On voit une ligne noire, légérement ondée, à ce bord. La frange est grisâtre. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une tache obscure, en croissant, au milieu, & une bande de la même couleur au bord postérieur. La frange est jaune.

Elle se trouve en France, en Italie.

218. Noctuelle frangée.

Noctua fimbria.

Noctua crifiata, alis planis, grifeo fufciatis; poflicis helvolis, maculâ lineari atrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 223. n°. 76. — Mant. Inf. tom. 2. p. 151. n°. 123. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 59. n°. 165.*

Phalæna Noctua fimbria. Linn. *Syft. Nat. 2. p. 842. n°. 123.*

Noctua fimbria. Schmett. *Wienn. Verz. p. 78. n°. 18.*

Schreb. *Inf. 12. fig. 9.*

La Frangée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 35. tab. 269. fig. 452.*

Noctua fimbria. Panz. *Faun. Germ. Fafc. 12. tab. 17. 18.*

Noctua fimbria. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 22. fig. 102.*

Elle eft preſque de la grandeur de la Noctuelle pronube. Les antennes ſont griſes. La tête & le corcelet ſont d'un gris légérement fauve. L'abdomen eſt jaune en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont de la couleur du corcelet, avec trois lignes tranſverſes, & une quatrième vers la baſe, qui ne va pas juſqu'au milieu, & deux taches annulaires blanchâtres. Les ailes inférieures ſont d'un jaune-ſouci, avec une très-large bande noire. Tout le bord poſtérieur eſt jaune-ſouci. Le deſſous du corps eſt blanchâtre. Le deſſous des ailes ſupérieures eſt blanchâtre, avec le milieu jaune & noir. Le deſſous des ailes inférieures eſt ſemblable au deſſus.

La Chenille eſt d'un gris un peu fauve, avec une ligne dorſale blanchâtre & des points noirs ſur les côtés, entourés d'un cercle blanchâtre; elle vit dans la terre humide, & ſe nourrit de racines de Primevère, de Pomme de terre.

Elle ſe trouve en Europe.

219. Noctuelle janthine.

Noctua janthina.

Noctua crifiata, alis incumbentibus grifeis; liturâ albidâ, poflicis atris, maculâ mediâ margineque ferrugineis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 152. n°. 124. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 59. n°. 166.*

Phalæna domiduca. Fuessli, *Archiv. Inf. 3. tab. 16. fig. 1-5.*

Phalæna domiduca. Knoch. *Beytr. 1. tab. 4. fig. 5.*

Noctua janthina. Schmett. *Wienn. Verz. p. 78. n°. 9.*

Le Caſque. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 39. tab. 270. fig. 453.*

Noctua janthina. Panz. *Faun. Germ. Fafc. 42. tab. 23.*

Noctua janthina. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 21. fig. 100.*

Elle reſſemble aux précédentes; mais elle eſt plus petite. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un gris-blanc. Le dos eſt d'un gris légérement teint de violet. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une légère teinte de violet; deux anneaux au milieu, blanchâtres, & deux bandes plus claires, vers l'extrémité. Les ailes inférieures ſont noirâtres à leur baſe, jaunes au milieu, enſuite elles ont une large bande noire qui s'étend le long du bord antérieur. L'extrémité eſt jaune. En deſſous les ailes ſupérieures ſont noires, bordées de jaunâtre. Les inférieures ſont jaunes, avec une bande large, courte, ſinuée, noire.

La Chenille eſt blanchâtre, rayée d'obſcur; elle ſe nourrit de la plante nommée *Pied-de-Veau, Arum maculatum;* mais elle eſt difficile à trouver, parce qu'elle quitte la plante dès qu'elle eſt raſſaſiée, pour n'y revenir que lorſqu'elle a beſoin de manger.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

220. Noctuelle nourriſſe.

Noctua nutrix.

Noctua crifiata, alis incumbentibus, anticis fufcis, vittâ marginali flavâ, poflicis baſi flavis, apice nigris.

Phalæna Noctua nutrix. Cram. *Pap. tom. 4. p. 46. tab. 312. fig. B.*

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle janthine. Le dos du corcelet eſt brun. L'abdomen eſt jaune en deſſus. Le deſſous du corps eſt couvert de poils blancs. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec le bord antérieur jaune. Cette couleur s'écarte un peu du bord vers la baſe, qui eſt brune comme le reſte de l'aile. Les inférieures ſont moitié jaunes, moitié noires, avec la frange jaune. Le deſſous des ailes diffère peu du deſſus. Les pattes ſont jaunes.

Elle ſe trouve à Surinam.

221. Noctuelle courtiſane.

Noctua meretrix.

Noctua crifiata, alis incumbentibus grifeis; lunulâ centrali fufcâ inter ſtrigas albidas, poſticis baſi albidis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. App. pag. 507. — Mant. Inf. tom. 2. p. 152. n°. 125. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 60. n°. 167.*

Le corps de cette eſpèce eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec un point obſcur à la baſe; enſuite une raie blanchâtre, un point très-petit au milieu, & une grande tache en croiſſant, obſcurs. On voit après une autre raie blanchâtre.

Le

Le bord poſtérieur eſt obſcur, avec une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont blanchâtres à la baſe, & obſcures à leur bord poſtérieur.

Elle ſe trouve à Hambourg.

222. Noctuelle aliénée.

Noctua alienata.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ſulvis; maculis ocellaribus flavis, poſticis luteis; maculâ margineque nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 152. *n°.* 126. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 60. *n°.* 168.

Elle eſt petite. Le corps eſt jaune. Les ailes ſupérieures ſont fauves, avec deux taches réunies qui occupent la baſe; trois au milieu, qui forment preſqu'une bande; trois grandes & trois petites réunies, placées vers l'extrémité, toutes de couleur jaune, entourées d'un cercle noir. Les ailes inférieures ſont jaunes, avec un point au milieu & le bord noirs.

Elle ſe trouve à Sierra-Leona en Afrique.

223. Noctuelle Paphie.

Noctua Paphia.

Noctua criſtata, alis incumbentibus cinereis, nigro ſtrigoſis; poſticis baſi ſulvis, apice nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 60. *n°.* 169.

Elle eſt petite. Le corps eſt gris. L'abdomen eſt blanc en deſſous, avec un point brun de chaque côté, vers le milieu. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec deux raies à la baſe, rapprochées, peu marquées, demi-circulaires, noires; deux autres, au-delà du milieu, jointes enſemble, dont la poſtérieure eſt courte & anguleuſe. Les ailes inférieures ſont fauves à la baſe, noires à l'extrémité. En deſſous les quatre ailes ſont obſcures, avec la baſe des inférieures jaune.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

224. Noctuelle lunaire.

Noctua lunaris.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, dentatis, ſuſcescentibus, in medio griſeis; puncto atro lunuláque ſuſcâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 133. *n°.* 135. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 178.

Noctua lunaris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 1.

Phalæna Noctua lunaris. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *fig.* 1.

La Lunaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *pag.* 143. *tab.* 340. *fig.* 599.

Noctua lunaris. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 43. *tab.* 22.

Noctua lunaris. Hubn. *Lepid. tab.* 66. *fig.* 322.

Elle a un peu plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête, le corcelet & l'abdomen ſont d'un gris-clair, uniforme. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées d'un petit point noirâtre à la baſe, d'une ligne plus claire que le fond, d'un point & d'une tache réniforme noirâtre, d'une ligne ſemblable à la première, après laquelle la couleur griſe devient plus obſcure ou d'un gris rouſſeâtre: on apperçoit enſuite une ligne irréguliérement dentée, obſcure, & près du bord une ſuite de points noirâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures à l'extrémité, d'un gris rouſſeâtre à la baſe.

La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt raſe, de couleur brune, marquée de taches blanches.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

225. Noctuelle augure.

Noctua augur.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ſuſcis; characteribus atris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 223. *n°.* 77. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 132. *n°.* 127. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 61. *n°.* 170.

Noctua augur. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 148.

La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. La partie antérieure du corcelet eſt élevée, en crête. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de divers caractères & d'une raie poſtérieure formée par une ſuite d'arcs noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures, ſans tache. Les quatre ailes en deſſous ſont griſes, avec un point central noirâtre, & une raie poſtérieure de la même couleur.

Elle ſe trouve en Allemagne.

226. Noctuelle du Froment.

Noctua Tritici.

Noctua criſtata, alis anticis cinereis, ſtrigis duabus obſcurioribus maculâque oblongâ nigricante.

Phalæna Noctua Tritici *ſpirilinguis criſtata cinerea, alis maculis duabus pallidioribus unâque nigricante.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 835. *n°.* 179. — *Faun. Suec. n°.* 1211.

Bierkand, *Act. Stockh.* 1778. 4. *n°.* 13.

Noctua Tritici. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 32. *fig.* 151.

Elle reſſemble à la Noctuelle moiſſonneuſe. Les antennes du mâle ſont un peu pectinées. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont une ligne plus claire, à quelque diſtance de la baſe, bordée d'obſcur, ſur laquelle s'appuie une tache alongée, noire, plus claire dans ſon milieu. La première tache

ordinaire eſt petite, oblongue; l'autre eſt preſque réniforme, formée par un anneau noir : ſous cette tache eſt une ligne blanchâtre, bordée ſupérieurement de noir; entre cette ligne & le bord on voit une rangée de traits noirs. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur les épis de Froment; elle eſt raſe, jaune, marquée de trois raies longitudinales, blanches.

227. Noctuelle moiſſonneuſe.

Noctua Segetis.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ferrugineis; ſtrigis undatis obſcurioribus, poſticis albidis. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 223. n°. 78. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 152. n°. 128. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 61. n°. 171.*

Noctua Segetum. Schmett. *Wienn. Verz. pag. 252. t. 1. a. 3. & t. 1. 6. 3.*

La Moiſſonneuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 63. tab. 278. fig. 454.*

Noctua Segetis. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 31. fig. 146.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt d'un gris ferrugineux. La partie antérieure du corcelet eſt griſe, avec une raie plus obſcure. Le corcelet eſt d'un gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec quatre raies plus claires; une petite tache oblongue, claire, vers le milieu, & une autre plus grande, réniforme, noirâtre, entourée de gris-ferrugineux. Les ailes inférieures ſont blanches. Les antennes du mâle ſont légérement pectinées.

Elle ſe trouve en Allemagne.

La Chenille vit dans la terre & attaque la racine de diverſes plantes, & notamment celle des blés. Son corps eſt rayé longitudinalement de brun & de gris-ſombre, qui ſe confondent aſſez ſouvent, & il y a ſur le dos une raie plus claire. Chaque anneau eſt marqué de quatre points noirs, & les derniers ont ſouvent des taches jaunâtres.

228. Noctuelle brûlée.

Noctua ambuſta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus griſeo-fuſcis; ſtrigis tribus annuloque medio flaveſcentibus, ſtrigâ poſticâ undatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 152. n°. 129. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 61. n°. 172.*

Noctua ambuſta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 88. n°. 16.*

Noctua ambuſta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 44. fig. 215.*

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la baſe blanche. La tête & le corcelet ſont d'un gris-fauve. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, avec trois raies & un anneau oblong, jaunâtres. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur obſcur.

Elle ſe trouve en Europe.

La Chenille eſt nue, obſcure, rayée de blanc; elle ſe trouve ſur le Lichen des murailles.

229. Noctuelle ſoumiſe.

Noctua ſubtuſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſco-cinereis; ſtrigis quatuor annuliſque tribus flaveſcentibus. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 152. n°. 130. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 62. n°. 173.*

Noctua ſubtuſa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 88. n°. 17.*

Noctua ſubtuſa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 44. fig. 213.*

La Soumiſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 7. tab. 259. fig. 402.*

Elle eſt de la grandeur de la précédente. Les antennes ſont d'un jaune-pâle. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'une couleur cendrée-obſcure, marquées de quatre raies & de trois anneaux jaunes. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

La Chenille vit ſur le Tremble.

Elle ſe trouve en Europe.

230. Noctuelle rétuſe.

Noctua retuſa.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſco-griſeis ſubemarginatis; ſtrigis tribus pallidioribus. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 155. n°. 131. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 62. n°. 174.*

Phalæna Noctua retuſa *ſpirilinguis criſtata, alis griſeis retuſis; ſtrigis tribus pallidioribus.* Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 858. n°. 195. — Faun. Suec. n°. 1218.*

Noctua retuſa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 88. n°. 18.*

Noctua retuſa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 44. fig. 214.*

Elle diffère peu des précédentes. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & marquées de trois raies plus claires, dont une à la baſe, une autre un peu plus bas, & la troiſième vers le bord; celle-ci eſt accompagnée d'une ſeconde raie plus courte & moins marquée : entre la ſeconde & la troiſième raie ſont les deux taches ordinaires, dont une ovale, & l'autre réniforme. L'extrémité

de l'aile eſt un peu entaillée. Les ailes inférieures ſont cendrées.

La Chenille vit ſur le Saule ; elle eſt raſe, verte, avec trois lignes ſur le dos & une de chaque côté.

Elle ſe trouve en Europe.

231. Noctuelle marchande.

Noctua mercatoria.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ferrugineis ; ſtrigis fuſcis undatis ; poſticis apice nigris, albo maculatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 79. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 132. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 62. *n°.* 175.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec les deux taches ordinaires & quelques lignes ondées, obſcures, derrière les taches. Les poſtérieures ſont cendrées, avec l'extrémité noire, marquée d'une raie tranſverſe, blanche, & de deux taches, ſur le bord, blanches. En deſſous elles ſont cendrées, avec des raies ondées plus obſcures.

La figure de Drury & de Cramer, citée par Fabricius, appartient à la Noctuelle tigrée.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

232. Noctuelle partagée.

Noctua partita.

Noctua criſtata, alis incumbentibus ſubdentitis griſeis ; maculâ baſeos atrâ, ſtigmatibus duobus brunneis ſtrigâque mediâ albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 223. *n°.* 80. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 153. *n°.* 133. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 63. *n°.* 176.

Les antennes ſont brunes. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées à leur baſe d'une tache circulaire noire, ou plutôt de trois taches réunies par une petite ligne : au milieu elles ont deux taches rapprochées, brunes, dont une plus petite que l'autre. On voit enſuite une raie cendrée, qui ne va pas juſqu'au bord extérieur. L'extrémité eſt plus obſcure, & ſur le bord il y a une raie ſinuée, rougeâtre. Les ailes inférieures ſont cendrées, avec l'extrémité obſcure. Les quatre ailes en deſſous ſont cendrées.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

332. Noctuelle tricheuſe.

Noctua luſoria.

Noctua criſtata, alis incumbentibus glaucis ; lunulâ thoraceque anticè atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 64. *n°.* 179.

Phalæna Bombyx luſoria *ſpirilinguis, alis incumbentibus ; ſuperioribus glaucis, lunulâ thoraceque anticè ferrugineis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 831. *n°.* 74.

Noctua uſoria. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 2.

Réaum. *Mem. tom.* 1. *tab.* 14. *fig.* 10.

La Tricheuſe. Ernst., *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 146. *tab.* 391. *fig.* 600.

Noctua luſoria. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 65. *fig.* 318.

Le corcelet eſt d'un gris un peu bleuâtre, avec la partie antérieure brune. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre dans le mâle, & d'un gris-bleuâtre dans la femelle, avec un point & une tache noirâtres vers le milieu, & une autre tache tranſverſe ſur le bord antérieur, près de l'extrémité, qui s'affoiblit en couleur & forme une bande. Les ailes inférieures ſont d'un gris-jaunâtre.

La Chenille vit ſur l'Aſtragale à feuilles de Réglisſe, *Aſtragalus glycyphillus ;* elle eſt cendrée, marquée de points noirs, avec deux lignes noirâtres & une intermédiaire interrompue, jaune.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

234. Noctuelle de la Veſce.

Noctua Craccæ.

Noctua criſtata, alis ſtriatis cinereis ; punctо albido, lunulâ punctatâ thoraceque anticè atris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 154. *n°.* 137. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 64. *n°.* 180.

Noctua Craccæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 3.

Phalæna Noctua Craccæ. Hubn. *Beytr.* 3. *pag.* 30. *tab.* 4. *fig.* W.

Noctua Craccæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 65. *fig.* 320.

La Multiflore. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 148. *tab.* 391. *fig.* 601.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle tricheuſe. Le corcelet eſt d'un gris-bleuâtre ou jaunâtre, avec la partie antérieure d'un brun très-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaunâtre ou légèrement bleuâtre, avec trois ou quatre taches brunes ſur le bord antérieur, vers la baſe, & une tache de la même couleur, entourée de noir, vers le milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair à la baſe, & d'un gris-obſcur à l'extrémité.

La Chenille vit ſur la Veſce, *Vicia cracca ;* elle eſt mélangée d'obſcur & de gris, & elle porte une queue fourchue.

Elle ſe trouve en Europe.

Nota. La figure 602 d'Ernſt paroît ſe rapporter à celle 319 qu'Hubner nomme *Ludicra.*

235. Noctuelle découpure.

Noctua libatrix.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, dentato-erosis, rufo-griſeis; punctis duobus albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 154. n°. 138. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 64. n°. 181.*

Phalæna Bombyx libatrix. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 831. n°. 78. — Faun. Suec. n°. 1143.*

Phalæna pectinicornis elinguis, alis cinereo flavoque rufis, margine luteris. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom. 2. p. 121. n°. 26.*

Goed. *Belg. 1. p. 155. tab. 67. — Gall. tom. 1. p. 155. tab. 67.*

List. Goed. *p. 81. tab. 30.*

Phalæna libatrix. Scop. *Ent. Carn. n°. 516.*

Roes. *Inſ. tom. 4. tab. 20.*

Phalæna Bombyx libatrix. Deg. *Mem. tom. 2. pars 1. p. 332. tab. 5. fig. 5.*

Schœff. *Icon. Inſ. tab. 124. fig. 1. 2.*

Sulz. *Hiſt. Inſ. tab. 21. fig. 7.*

Noctua libatrix. Schmett. *Wienn. Verz. p. 62. n°. 1.*

La Découpure. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 5. p. 95. tab. 193. fig. 258.*

Noctua libatrix. Hubn. *Lepidopt. 4. Noct. 2. tab. 93. fig. 436.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont d'un gris-fauve, avec un point blanc à leur baſe. La tête & le corcelet ſont ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-brun & de ferrugineux : on y remarque un point blanc à la baſe; enſuite une raie ſinuée, griſe; puis un ou deux points blancs. A quelque diſtance de ces points il y a une double raie griſe, & vers le bord une autre raie moins marquée, ſinueuſe. Le bord eſt irréguliérement découpé. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun. L'abdomen eſt d'un brun ferrugineux. Les pattes ſont de la même couleur, avec les tarſes blancs, rayés de brun.

La Chenille vit ſur l'Oſier, le Saule, le Roſier : elle eſt d'un vert plus ou moins foncé, avec une ligne ſur le dos, d'un vert-obſcur, & une ligne très-fine, noire, ſur les côtés, un peu au deſſus des ſtigmates; elle n'entre point dans la terre, mais rapproche quelques feuilles par le moyen de quelques fils de ſoie qu'elle file, & y ſubit ſa métamorphoſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

236. Noctuelle cordon blanc.

Noctua plecta.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſcis; margine craſſiori albo. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 154. n°. 139. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 65. n°. 182.*

Phalæna Noctua plecta *ſpirilinguis ſubcriſtata, alis brunneis, lineâ nigrâ margineque craſſiori albido.* Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 851. n°. 157. — Faun. Suec. n°. 1216.*

Kleem. *Inſ. 1. tab. 23.*

Noctua plecta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 77. n°. 6.*

Le Cordon blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 20. tab. 265. fig. 419.*

Noctua plecta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 25. fig. 117.*

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec le bord antérieur, depuis la baſe juſqu'au-delà du milieu, blanchâtre. Cette couleur eſt ſéparée du brun de l'aile par une ligne plus obſcure. Les deux taches ordinaires ſont petites, entourées d'un anneau blanchâtre, & il y a une ligne de la même couleur près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

La Chenille vit ſur le Caille-lait; elle eſt verte, avec la tête brune.

Elle ſe trouve en Europe.

237. Noctuelle C noir.

Noctua C nigrum.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco-cinereis; maculâ nigrâ extùs albidâ lineolâque apicis atrâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 154. n°. 140. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 65. n°. 183.*

Phalæna Noctua C nigrum. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 852. n°. 162. — Faun. Suec. n°. 1193.*

Clerck, *Icon. Inſ. tab. 1. fig. 3.*

Noctua C nigrum. Schmett. *Wienn. Verz. p. 77. n°. 7.*

Le C noir. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 27. tab. 267. fig. 424.*

Noctua C nigrum. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 24. fig. 111.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt obſcur, avec la partie antérieure blanchâtre, marquée d'une raie ferrugineuſe. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé; elles ont au milieu une tache noire formant un C, au-devant de laquelle eſt une tache plus claire. La tache réniforme qui ſe trouve au deſſous de la noire eſt d'un gris-jaunâtre : il y a deux raies griſes, peu marquées, qui viennent après, & une autre noirâtre près du bord. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle se trouve en Europe.

La Chenille vit sur l'Épinard ; elle est mélangée de gris & de brun, avec de petites lignes transversales noires, & une raie longitudinale de chaque côté.

238. Noctuelle signalée.

Noctua signum.

Noctua crista, alis maculis tribus fuscis ; costâ baseos cinerascente, thorace fusco anterius brunneo. Fabr. *Mant. Ins. tom. 2. p. 154. n°. 141. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. pag. 65. n°. 184.*

Noctua figma. Schmett. *Wienn. Verz. p. 78. n°. 8.*

Noctua figma *spirilinguis crista, alis deflexis, superioribus moschatinis, Σ fusco nigro inscriptis.* Panz. *Faun. Germ. Fasc. 43. tab. 24.*

La Sigma. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. pag. 30. tab. 267. fig. 427.*

Noctua sigma. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 26. fig. 122.*

Elle ressemble à la précédente. Les ailes supérieures sont obscures, avec le bord antérieur cendré jusqu'au-delà du milieu, marqué d'une ondulation obscure, ponctuée de blanc à l'extrémité. Entre les taches ordinaires sont deux demi-lunes réunies, noires. Le bord postérieur a une rangée de points blancs. Les ailes inférieures sont obscures.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Arroche de jardin, *Atriplex hortensis.*

239. Noctuelle nun-atre.

Noctua nun-atrum.

Noctua crista, alis incumbentibus fuscis, cinereo strigosis ; lineolis duabus centralibus atris ; anteriore arcuatâ. Fabr. *Mant. Ins. tom. 2. pag. 155. n°. 142. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 66. n°. 185.*

Noctua nun-atrum. Schmett. *Wienn. Verz. p. 78. n°. 9.*

La Gothique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 23. tab. 266. fig. 422. c. d.*

Noctua nun-atrum. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 24. fig. 112.*

Le rédacteur des *Papillons d'Europe* n'a pas distingué cette Noctuelle de la Gothique de Linné ; mais Fabricius & Hubner en font deux espèces ; Fabricius même les éloigne l'une de l'autre, comme si elles n'avoient entr'elles aucune ressemblance. Voici la description qu'il donne de celle-ci. Les antennes sont pectinées, ferrugineuses. Les ailes supérieures sont obscures, avec quelques raies blanchâtres. Au milieu elles ont deux lignes, dont l'une antérieure, plus grande, arquée. Sur le bord antérieur, jusqu'au-delà du milieu, sont quelques points noirs, postérieurement cendrés. Les ailes inférieures sont obscures, & ont en dessous un point blanc vers le centre.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Gaillet, *Galium aparine.*

240. Noctuelle gothique.

Noctua gothica.

Noctua crista, alis deflexis, anticis fusce-scentibus, arcu punctoque medio atris. Fabr. *Sp. Ins. tom. 2. p. 229. n°. 102. — Mant. Ins. tom. 2. p. 164. n°. 199. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 85. n°. 249.*

Phalæna Noctua gothica *spirilinguis crista, alis deflexis, superioribus fusce-scentibus, arcu nigro lineâ albâ marginato.* Linn. *Syst. Nat. 2. p. 851. n°. 159. — Faun. Suec. n°. 1192.*

Phalæna gothica. Clerck, *Icon. Ins. tab. 1. fig. 1.*

Knoch, *Beytr. 3. p. 86. tab. 4. fig. 4. 5. 6.*

Phalène C noir. Deg. *Mem. Ins. tom. 2. p. 338. n°. 3. tab. 5. fig. 10.*

La Gothique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 23. tab. 266. fig. 422.*

Noctua gothica. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 43. tab. 23.*

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle C noir ; elle est un peu plus petite. La tête & le corcelet sont d'un gris un peu rouillé, avec une ligne transverse, plus claire. Les ailes sont du même gris, & ont deux points noirs à la base ; un autre vers le milieu, postérieurement ; une tache en C ou en arc vers le milieu, antérieurement bordée de blanchâtre, & quelques raies peu marquées. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu foncé.

La Chenille, selon Knoch, vit sur l'espèce de Caille-lait nommée *Galium aparine :* elle est rase, d'un vert-jaunâtre, parsemée de points jaunes ; elle a une ligne jaunâtre sur le dos, & de chaque côté, sous les stigmates, une raie blanche, qui s'amincit aux deux extrémités.

Elle se trouve au nord de l'Europe.

241. Noctuelle I noir.

Noctua cinctа.

Noctua crista, alis incumbentibus fuscis ; maculâ mediâ griseâ ; lineâ flexuosâ, atrâ, cinctâ pupillâque atrâ. Fabr. *Mant. Ins. tom. 2. p. 155. n°. 143. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 66. n°. 186.*

Noctua I cinctum. Schmett. *Wienn. Verz. p. 78. n°. 10.*

Noctua I cinctum. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 30. *fig.* 144.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont obſcures, un peu pectinées dans le mâle. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont obſcures de la baſe juſqu'au-delà du milieu, & ont, dans le milieu, une tache griſe, dans laquelle on voit une petite tache tranſverſe, noire. Cette tache griſe eſt entourée d'une ligne finueuſe, courbe, interrompue vers la baſe. L'extrémité de l'aile eſt griſe, avec des taches noires ſur le bord. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

242. Noctuelle rectangle.

Noctua rectangula.

Noctua criſtata, alis ſubincumbentibus, fuſcis; maculis quatuor medii atris; duabus coſtalibus, thorace antice atro. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 144. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 187.

Noctua rectangula. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 15.

Le Pâté noir. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 26. *tab.* 266. *fig.* 423.

Noctua rectangula. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 24. *fig.* 110.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. La tête eſt ferrugineuſe. Le corcelet eſt ferrugineux, avec la partie antérieure noire. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec trois raies tranſverſales, plus claires; une tache noire, preſque carrée, un peu arquée antérieurement, placée entre les deux taches ordinaires, & deux points noirs ſur le bord antérieur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Mélilot.

243. Noctuelle polymite.

Noctua polymita.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco cinereoque nebuloſis; angulo ani maculâ atrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 84. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 145. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 188.

Phalæna Noctua polymita *ſpirilinguis criſtata, alis cinereis, faſciatis, maculâ atrâ minimâ marginis tenuoris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 180. — *Faun. Suec. n°.* 1217.

Noctua polymita. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 4.

Le Semi-deuil. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 89. *tab.* 284. *fig.* 470.

Noctua polymita. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 10. *fig.* 48.

La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, avec deux arcs contigus, noirs, à la partie antérieure, & trois taches blanches à la partie poſtérieure. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de quatre raies ondées, blanchâtres, & d'autant de raies noirâtres, accolées les unes aux autres. Les deux taches ordinaires ſont bordées de noirâtre. Le bord poſtérieur eſt marqué d'une ſuite de points noirs. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe.

244. Noctuelle du Chou.

Noctua Braſſicæ.

Noctua criſtata, alis incumbentibus cinereo-nebuloſis; unco nigro ad maculam priorem. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 205. *n°.* 85. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 146. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 67. *n°.* 189.

Phalæna Noctua Braſſicæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 852. *n°.* 163. — *Faun. Suec. n°.* 1205.

Noctua Braſſicæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 21.

Goed. *Inſ. tom.* 3. *tab.* F.

List. Goed. *p.* 79. *n°.* 29.

Albin. *Inſ. tab.* 28.

Réaum. *Inſ.* 1. *t.* 40. *f.* 16. 17, & *t.* 41. *f.* 1. 3.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 81.

Frisch. *Inſ. tom.* 10. *tab.* 16.

Roes. *Inſ.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 29. *fig.* 1-5.

Phalène brune-griſâtre du Chou. Deg. *Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 458. *n°.* 9.

Noctua Braſſicæ. Scop. *Ent. Carn. n°.* 522.

La Braſſicaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 67. *tab.* 279. *fig.* 456.

Noctua Braſſicæ. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 88.

Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, mélangées de noirâtre. On diſtingue un crochet noir derrière la première des deux taches ordinaires, & un peu de blanc au deſſous de la ſeconde. Vers le bord il y a une raie ondée, blanchâtre, qui poſe en partie ſur du noir, & près du bord une autre raie blanchâtre en zigzag. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

La Chenille vit ſur le Chou; elle eſt raſe, d'un

vert-obſcur ou brun en deſſus, d'un vert-clair en deſſous, avec une ligne plus foncée ſur le dos, & une ligne jaune qui ſépare, ſur les côtés, le vert-clair du brun.

245. Noctuelle incendiée.

Noctua flammatra.

Phalæna criſtata, alis incumbentibus griſeis; lineâ flexuoſâ baſeos nigrâ, thoracefaſciâ atrâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p.* 155. *n°.* 147. — *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p.* 67. *n°.* 190.

Noctua flammatra. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 1.

Noctua flammatra. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 26. *fig.* 124.

Elle reſſemble à la Noctuelle exclamation. Le corps eſt cendré, avec la partie antérieure du corcelet noire. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées, à la baſe, d'une ligne aſſez large, flexueuſe, noire, & d'une tache de la même couleur, placée entre les deux taches ordinaires.

Elle ſe trouve en Autriche.

La Noctuelle repréſentée, tom. 7, planche 376, fig. 444 des *Papillons d'Europe*, paroît ſe rapporter à cette eſpèce.

246. Noctuelle des Gazons.

Noctua Ceſpitis.

Noctua criſtata, alis incumbentibus fuſcis; ſtrigis tribus undatis albidis, nigræ innatis, poſticis albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p.* 156. *n°.* 148. — *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p.* 68. *n°.* 191.

Noctua Ceſpitis. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 82. *n°.* 2.

Noctua Ceſpitis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 428.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont obſcurs, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-brun, luiſant, avec trois raies ondées, pâles, dont une ſeule avant les taches, & les deux autres entre la dernière & le bord. Ces raies ſont accolées intérieurement à une autre raie noire. Au milieu ſont les deux taches ordinaires, entourées de blanc. Les ailes inférieures ſont blanches, avec le bord obſcur.

Elle ſe trouve, en Europe, ſur une eſpèce de Canche, *Aira ceſpitoſa*; elle eſt raſe, obſcure, marquée de trois lignes rapprochées, pâles.

247. Noctuelle de l'Anſerine.

Noctua Chenopodii.

Noctua criſtata, alis planis, cinereis, nigro maculatis; ſtrigâ poſticâ bidentatâ, thoracis criſtâ brevi bifidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p.* 146. *n°.* 149. — *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p.* 68. *n°.* 192.

Noctua Chenopodii. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 6.

Noctua Chenopodii. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 86.?

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont cendrés, ſans tache. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, avec quelques points noirs & quelques raies peu marquées, blanchâtres & noirâtres, & une un peu plus diſtincte vers le bord, ayant au milieu deux angles aigus. Les deux taches ordinaires ſont peu marquées. Les ailes inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec le bord poſtérieur un peu plus obſcur.

Nota. La figure de Hubner paroît repréſenter une autre Noctuelle; & la figure de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, qui paroît le plus ſe rapprocher de la Noctuelle de l'Anſerine, eſt celle qu'on voit tom. 7, planche 289, n°. 485.

Elle ſe trouve en Europe, ſur l'Anſerine, *Chenopodium.*

248. Noctuelle griſe.

Noctua griſea.

Noctua criſtata, alis planis, obſcurè cinereis; puncto medio minuto albo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p.* 69. *n°.* 193.

Tout le corps eſt d'une couleur cendrée-obſcure. Les ailes ſupérieures ſont planes, en recouvrement, d'un gris-obſcur, avec un petit point blanc au milieu, & après lui une rangée formée de très-petits points noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec le bord extérieur blanc.

Elle ſe trouve à Kiell.

249. Noctuelle contiguë.

Noctua contigua.

Noctua criſtata, alis planis, fuſco cinereoque nebuloſis; ſtrigâ poſticâ bidentâ albâ, thoracis criſtâ bifidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p.* 156. *n°.* 150. — *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p.* 69. *n°.* 194.

Noctua antiqua. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 87. *n°.* 7.

Le double Feſton. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p.* 107. *tab.* 289. *fig.* 484.?

Noctua contigua. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 85.

Elle reſſemble à la Noctuelle de l'Anſerine: ſes couleurs ſont plus obſcures. La raie du bord poſtérieur des ailes ſupérieures a pareillement deux angles rapprochés, aigus; & ces ailes ſont plus mélangées de clair & d'obſcur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Anserine, *Chenopodium bonus Henricus;* elle est verte, avec la tête & deux taches sur le premier anneau, brunes, & les stigmates noirs.

250. Noctuelle pupille.

Noctua pupilla.

Noctua crista, alis planis, fusco-helvolis; maculâ anteriore ordinariâ, pupillâ flavâ. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 69. *n°.* 195.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont d'un gris très-foncé, luisant. Les ailes sont planes, d'un brun-pâle, avec les taches ordinaires cendrées; l'antérieure est arrondie, petite, avec une grande prunelle fauve; l'autre est plus grande, réniforme. Les ailes inférieures sont blanchâtres, & sont marquées en dessous d'une raie obscure, placée vers le bord postérieur.

Elle se trouve à Kiell.

251. Noctuelle dentine.

Noctua dentina.

Noctua crista, alis planis, cinereo fuscoque variis; maculâ marginis interioris strigâque posticâ flavis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 156. *n°.* 151. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 69. *n°.* 196.

Noctua dentina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 8.

Noctua dentina. Hubn. *Lepidopt.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 87. *fig.* 408.

Elle est à peu près de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet sont mélangés de gris & de cendré. Les ailes supérieures sont mélangées de gris-clair & de noirâtre, & sont distinguées par une tache blanchâtre, bidentée, qui traverse la première tache ordinaire, & descend un peu obliquement. Les ailes inférieures, ainsi que l'abdomen, sont cendrés.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

252. Noctuelle bimaculée.

Noctua bimaculosa.

Noctua crista, alis albido cinerascentibus; anticis subnebulosis, posticis nigro bimaculatis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 152. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 197.

Phalæna Noctua bimaculosa. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 184.

Noctua bimaculosa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 5.

La Bimaculée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 79. *tab.* 229. *fig.* 327.

Noctua bimaculosa. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 91. *tab.* 23.

Elle a depuis un pouce neuf lignes, jusqu'à deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont d'un gris-blanchâtre, rayés d'obscur. Les ailes supérieures sont mélangées de blanc, de gris-blanchâtre & de noirâtre. On remarque, vers le bord, une suite de petites taches à trois pointes aiguës. Les inférieures sont grises, avec deux taches noirâtres, l'une au milieu, & l'autre près de l'angle interne, & une ligne de la même couleur près du bord.

La Chenille est rase, grise, avec des points blancs & deux cornes vers l'extrémité du corps.

Elle se trouve en Allemagne.

253. Noctuelle exclamation.

Noctua exclamationis.

Noctua crista, alis incumbentibus fuscis; lineolâ atrâ maculâque cordatâ, posticis atris. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 225. *n°.* 86. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 153. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 70. *n°.* 198.

Phalæna Noctua exclamationis, *alis incumbentibus fuscis; lineolâ atrâ maculôque cordatâ, inferioribus albis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 850. *n°.* 155. — *Faun. Suec. n°.* 1190.

Noctua exclamationis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 80. *n°.* 2.

Schœff. *Icon. Inf. tab.* 112. *fig.* 1. 2.?

Phalæna Noctua exclamationis. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 1. *fig.* 4.

Phalène gris de Souris, à quatre taches noires. Deg. *Mem. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 406. *n°.* 3. *tab.* 6. *fig.* 22.

La double tache. Geoff. *Inf. Parif. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 101.

La double tache. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 55. *tab.* 275. *fig.* 442.

Noctua exclamationis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 31. *fig.* 149.

Les antennes sont grises: celles du mâle sont légérement pectinées, & celles de la femelle sont filiformes. La tête & le corcelet sont d'un gris de souris: celui-ci a quelquefois une bande noirâtre à la partie antérieure. Les ailes supérieures sont du même gris, & marquées de deux ou trois taches noires; savoir: la première tache ordinaire, qui tantôt est formée d'un cercle ou d'un demi-cercle noir, & tantôt est presqu'effacée; derrière & un peu plus haut est un trait noir qui pose, par sa partie supérieure, sur une ligne transverse, obscure, peu marquée; la seconde tache est noire, réniforme,

réniforme, assez large. Les ailes inférieures sont cendrées dans la femelle, blanches dans le mâle.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Seneçon.

254. Noctuelle distincte.

Noctua distincta.

Noctua crista ta, alis incumbentibus luteo-cinereis; maculis duabus centralibus atris, apice obscuris. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 157. n°. 154. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 70. n°. 199.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente. La tête & le corcelet sont velus. Les antennules sont obscures en dessous. Les ailes supérieures sont d'un jaune-cendré, depuis la base jusqu'au-delà du milieu, avec quelques raies obscures, peu marquées. On voit, au milieu, une tache oblongue, noire, divisée en deux par la première tache ordinaire. Le bord postérieur est obscur, & marqué d'une raie grise, où se trouve près du bord une rangée de points noirs. Les ailes inférieures, en dessous, sont cendrées, avec un point obscur au milieu & une raie postérieure de la même couleur.

Elle se trouve aux environs de Copenhague.

255. Noctuelle subterranée.

Noctua subterranea.

Noctua crista ta, alis incumbentibus fuscis; costâ baseos margineque postico cinereis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 70. n°. 200.*

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont obscurs, avec un double arc noir à la partie antérieure de celui-ci. L'abdomen est cendré. Les ailes sont obscures, avec le bord antérieur pâle vers la base : le bord postérieur est également pâle, marqué quelquefois d'une petite ligne obscure. Les ailes inférieures sont blanchâtres.

Elle se trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

La Chenille est polyphage ; elle se cache sous terre, suivant l'observation de M. V. Rohr ; ne monte jamais sur les plantes dont elle fait sa nourriture, mais les attaque & les coupe à leur base, pour se nourrir ensuite des feuilles. Elle est grise, marquée de taches confluentes, pâles & brunes.

256. Noctuelle épanchée.

Noctua suffusa.

Noctua crista ta, alis incumbentibus fuscis, apice pallidioribus; lineolâ mediâ duabusque apicis puncto albo notatis atris. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 157. n°. 155. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 71. n°. 201.*

Noctua suffusa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 80. n°. 4.*

Noctua suffusa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 28. fig. 134.*

Le corps est d'une couleur cendrée-obscure, avec la partie antérieure du corcelet marquée d'une raie noire. Les ailes antérieures sont obscures, mélangées quelquefois de gris, avec l'extrémité plus claire. On apperçoit, à quelque distance de la base & de l'extrémité, une double raie noire, & vers l'extrémité une suite de petites taches triangulaires, précédées d'une rangée de points blancs. Les deux taches ordinaires sont assez grandes, entourées d'une légère ligne noire derrière la première, & à la base de la première raie on voit un petit anneau oblong, noir. Les ailes inférieures sont blanchâtres.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur le Laiteron, *Sonchus arvensis.*

257. Noctuelle signifère.

Noctua signifera.

Noctua crista ta, alis cinereis fusco-undatis; lineâ baseos atrâ; pupillâ apicis oblongo albidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 157. n°. 156. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 71. n°. 202.*

Noctua signifera. Schmett. *Wienn. Verz. p. 80. n°. 8.*

L'Enseigne. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. pag. 60. tab. 277. fig. 449.*

Noctua signifera. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 28. fig. 152.*

La tête & le corcelet sont gris, sans tache. Les ailes antérieures sont grises, légérement ondées d'obscur, marquées d'une raie longitudinale noire, qui va de la base vers le milieu, & qui se dilate un peu vers l'extrémité, pour former un point oblong blanc entouré de noir. Les deux taches ordinaires sont, l'une, oblongue, blanche, entourée de noir ; l'autre réniforme. Il y a, près du bord, une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont blanchâtres. L'abdomen est blanchâtre.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Cranson dravier, *Cochlearia druba.*

258. Noctuelle valligère.

Noctua valligera.

Noctua crista ta, alis incumbentibus, cinereo fuscoque variis; maculâ oblongâ baseos nigricante; puncto ocellari ferrugineo. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 157. n°. 156. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 72. n°. 203.*

Noctua valligera. Schmett. *Wienn. Verz. p. 80. n°. 9.*

La Pointillée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 59. tab. 276. fig. 447.*

Noctua valligera. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 32. fig. 150.*

Les antennes sont cendrées : celles du mâle sont

un peu pectinées. Le corps eſt griſâtre. Les ailes ſupérieures ſont griſâtres, avec les deux taches ordinaires & quelques points obſcurs. On voit, vers la baſe, une tache oblongue, noirâtre, dans laquelle ſe trouve un point ferrugineux, entouré d'un anneau blanc. Le bord antérieur eſt obſcur, marqué de trois points noirs.

Elle ſe trouve en Allemagne.

259. Noctuelle aveugle.

Noctua cæcimacula.

Noctua criſtata, alis incumbentibus dentatis griſeis; punctis duobus baſeos nigris ſtrigiſque duabus cinereis Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 158. n°. 158. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 72. n°. 204.*

Noctua cœcimacula. Schmett. *Wienn. Verz. p. 81. n°. 14.*

Noctua cœcimacula. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 29. fig. 137.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont obſcures. Le corps eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont griſes à la baſe, marquées de deux points noirs, dont l'un à la baſe, l'autre avant le milieu, ſur la raie ondée, cendrée, qui s'y trouve. Le milieu, où ſe trouvent les deux taches ordinaires, eſt un peu plus obſcur que le reſte. Un peu plus bas il y a une autre raie cendrée. Le bord poſtérieur eſt gris, marqué d'une rangée de points noirs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Berle faucillière, *Sium falcaria*; elle eſt couleur de chair, marquée de petits points noirs, avec la tête & les côtés du corps jaunâtres.

260. Noctuelle L blanc.

Noctua L album.

Noctua criſtata, griſea, alis incumbentibus L albo notatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. pag. 226. n°. 87. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 158. n°. 159. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 72. n°. 205.*

Phalæna Noctua L album *criſtata ſpirilinguis ſubgriſea, alis ſuperioribus litterâ L albâ notatis.* Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 850. n°. 154.*

Noctua L album. Schmett. *Wienn. Verz. p. 15. n°. 9.*

Le Crochet blanc. Ernst, *Pap. d'Europe, t. 7. p. 136. tab. 297. fig. 503.*

Noctua L album. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 47. fig. 227.*

Hubn. *Beytr. 4. tab. 2. fig. k.*

Schœff. *Icon. Inſ. tab. 92. fig. 4.*

Esper. *Pap. d'Europe, tom. 4. tab. 90. Noct. 11. fig. 3. 4.*

Elle eſt de la grandeur des précédentes, mais ſes ailes ſupérieures ont une forme un peu plus alongée. Le corps eſt d'un gris un peu jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec les nervures blanches, & des raies obſcures, longitudinales, entre ces nervures. De la baſe au-delà du milieu règne une raie blanche, faiſant le crochet à ſon extrémité, & repréſentant aſſez bien la lettre L. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, bordées de brun-clair.

Elle ſe trouve en Europe.

261. Noctuelle de l'Oſier.

Noctua viminalis.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, baſi fuſcis; ſtrigis undatis fulvis, apice cinereis. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 226. n°. 89. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 158. n°. 160. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 72. n°. 206.*

Roes. *Inſ. tom. 3. t. 11. fig. 1. 2. 3. 4.*

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée-obſcure. Les ailes ſupérieures ſont moitié obſcures, moitié cendrées, avec une raie fauve vers la baſe, un point de la même couleur, une autre raie fauve, & enſuite une rangée de points noirs près de l'extrémité. Les ailes inférieures ſont d'un gris-blanchâtre.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Oſier; elle eſt verdâtre, avec cinq raies longitudinales & quelques lignes tranſverſes, blanches. La chryſalide eſt brune.

262. Noctuelle villageoiſe.

Noctua pagana.

Noctua criſtata, alis incumbentibus, griſeo-fuſcis; punctis marginalibus fuſcis quinque, albis tribus, poſticis albis; ſuſciâ nigrâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 226. n°. 90. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 158. n°. 161. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 73. n°. 207.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont gris. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, marquées de cinq points noirâtres, & de trois blanchâtres vers le bord antérieur. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont blanches, avec une large bande marginale, noire.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

CINQUIÈME FAMILLE.

Ailes penchées. Corcelet en crête.

263. Noctuelle fauve.

Noctua fulvago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flavis, ſtrigis

ferrugineis, posteriore punctatâ, posticis albis. Fabr. *Mant. Inf. t.* 2. *p.* 159. *n°.* 162. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 208.

Phalæna Noctua fulvago *spirilinguis crista, alis flavis, fasciis ferrugineis, inferioribus albis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 190. — *Faun. Suec. n°.* 1175.

Noctua fulvago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 1.

Noctua fulvago. Clerck, *Icon. Inf. t.* 6. *fig.* 15.

La Paillée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *pag.* 170. *tab.* 305. *fig.* 526.

Noctua fulvago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 41. *fig.* 198 & 199.

Elle a environ un pouce & demi de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont d'un jaune-fauve dans le mâle, d'un jaune-pâle dans la femelle. Les ailes supérieures sont du même jaune, traversées de plusieurs raies un peu anguleuses, ferrugineuses. On voit une rangée de petits points presque triangulaires ou en lunules, près du bord, & la tache réniforme est ordinairement marquée d'un point noir. Les ailes inférieures sont pâles. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Bouleau; elle est rase, pâle, avec la tête brune.

264. Noctuelle safranée.

Noctua croceago.

Noctua crista, alis deflexis, ferrugineis; strigis fuscis, costâ albo punctatâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 159. *n°.* 163. — *Ent. Syst. em. t.* 3. *pars* 2. *p.* 73. *n°.* 209.

Noctua croceago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 2.

Noctua fulvago. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* F.

Noctua croceago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 40. *fig.* 189.

La Safranée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom* 7. p. 159. *tab.* 302. *fig.* 518.

Elle ressemble à la précédente pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet sont d'un jaune-fauve. Celui-ci a sa crête bien marquée, élevée, comprimée. L'abdomen est d'un gris-jaune. Les ailes supérieures sont d'un jaune-fauve, traversées par trois raies obscures, & marquées de six petits points blancs sur le bord antérieur, dont deux vers la base, & quatre vers le milieu. Les ailes inférieures sont blanches, marquées d'un point & d'une petite raie courte, rougeâtre. Cette raie est mieux marquée en dessous, & traverse l'aile.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Chêne; elle est jaunâtre, avec une raie obscure le long du dos, & des lignes obliques, d'un jaune-orange sur les côtés.

265. Noctuelle blanche.

Noctua albago.

Noctua crista, alis deflexis, flavis; puncto medio ocellari inter strigas undatas fuscas. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 74. *n°.* 210.

Elle ressemble à la Noctuelle safranée. Les antennes sont un peu obscures. La tête & le corcelet sont jaunâtres. Les ailes supérieures sont jaunes, marquées de raies ondées, obscures, & d'une petite tache bleuâtre, au milieu de laquelle est un point noirâtre, placée entre les premières raies. La bord antérieur est un peu obscur. Les ailes inférieures sont obscures, avec le bord antérieur blanchâtre.

Elle se trouve à Tranquebar.

266. Noctuelle éblouissante.

Noctua aurago.

Noctua crista, alis deflexis, fusce scentibus; lituâ baseos fusciâque mediâ latâ flavis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 159. *n°.* 164. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 74. *n°.* 211.

Noctua aurago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 7.

Noctua rutilago. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *fig.* L.

Noctua aurago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 41. *fig.* 196 & 197.

L'Éblouissante. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 161. *tab.* 305. *fig.* 520.

Noctua prætexta. Esper. *Pap. d'Eur. t.* 4. *tab.* 124. *Noct.* 45. *fig.* 2.

Elle ressemble aux précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un jaune légèrement fauve. Le dos du corcelet est d'un jaune-orangé. Les ailes supérieures sont d'un jaune-ferrugineux à la base & à l'extrémité, couleur qui est coupée dans les deux endroits par une raie jaune-orange. Le milieu est d'un jaune-orange. La tache réniforme & le contour de l'autre sont d'un jaune-rouge. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec une teinte ferrugineuse du côté du bord. En dessous les ailes supérieures sont jaunes au milieu, d'un jaune-brun un peu verdâtre à la base & à l'extrémité, marquées, à l'angle extérieur, d'une tache jaune, d'où part une raie de la même couleur qui les traverse. Les inférieures ont une teinte rouge, un point obscur au milieu, & une raie de même couleur, un peu au dessous.

Elle se trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit sur le Peuplier; elle est rase, grise, marquée de lignes obliques, obscures.

267. Noctuelle sulphurée.

Noctua sulphurago.

Noctua crista, alis deflexis, flavis; punctis numerosis strigisque fuscis. Fabr. *Mant. Inf. t. 2. p. 159. n°. 165. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 74. n°. 212.*

Noctua sulphurago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 8.*

La Sulphurée. Ernst, *Pap. d'Europe, t. 7. p. 165. tab. 304. fig. 523.*

Noctua sulphurago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 4. fig. 194.*

Elle ressemble aux précédentes. La tête & le corcelet sont d'un jaune-pâle, avec une raie jaune-fauve sur celui-ci. Les ailes supérieures sont d'un jaune-pâle, traversées de plusieurs raies ondées, rougeâtres, & marquées de quelques taches plus obscures. On voit une rangée de petits points noirs à quelque distance du bord postérieur. Les ailes inférieures sont blanches, sans tache. En dessous les quatre ailes sont blanchâtres. Les supérieures ont une tache obscure à l'angle extérieur.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur le Bouleau; elle est rase, blanchâtre, avec la tête jaune.

268. Noctuelle cirée.

Noctua cerago.

Noctua crista, alis deflexis, flavis fusco subfasciatis, posticis albis. Fabr. *Mant. Inf. t. 2. p. 159. n°. 166. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 75. n°. 213.*

Noctua cerago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 9.*

La Cirée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. pag. 168. tab. 305. fig. 525.*

Noctua cerago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 40. fig. 190, & tab. 94. fig. 444 & 445.*

Elle diffère peu de la précédente. La tête & la partie antérieure du corcelet sont jaunes. Le dos de celui-ci est d'un jaune-fauve. Les ailes supérieures sont nuancées de jaune-clair & de jaune-fauve, avec des taches noires vers la base; ensuite quelques raies ondées & quelques taches transverses, brunes ou noirâtres. Dans la partie plus claire, qui se trouve à quelque distance du bord postérieur, il y a une suite de points noirs. La tache réniforme est marquée d'un point noir, placé postérieurement. Les ailes inférieures sont blanches, sans tache.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille vit sur le Saule.

269. Noctuelle éclatante.

Noctua rutilago.

Noctua crista, alis deflexis, ferrugineo-strigosis; fascia baseos apicisque fusca. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 160. n°. 167. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 75. n°. 214.*

Noctua rutilago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 4.*

Noctua rutilago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 39. fig. 185. ?*

La Chrysographe. Ernst, *Pap. d'Europe, t. 7. pag. 105. tab. 288. fig. 480.*

Elle est de la grandeur des précédentes. Le corps est obscur, avec l'abdomen blanchâtre. Les ailes supérieures sont jaunes, marquées de plusieurs raies & de petits points ferrugineux. Les deux taches ordinaires sont bien distinctes. Il y a une bande à la base, & une autre à l'extrémité, obscures: la première est large, & occupe toute la base au bord interne.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Peuplier.

Nota. La description que donne Fabricius de cette espèce, s'accorde peu avec la figure qu'en donnent Hubner & Ernst; mais les deux figures s'accordent très-bien entr'elles. J'ai reçu d'Allemagne cette espèce sous le nom de *cerago.*

270. Noctuelle Citronelle.

Noctua Citrago.

Noctua crista, alis deflexis, luteis; primoribus strigis tribus ferrugineis obliquis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. pag. 226. n°. 88. — Mant. Inf. t. 2. p. 160. n°. 168. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 75. n°. 215.*

Phalæna Noctua citrago *spirilinguis crista, alis depressis, luteis; superioribus fasciis tribus ferrugineis obliquis.* Linn. *Syst. Nat. 2. p. 857. n°. 189. — Faun. Suec. n°. 1174.*

Noctua Citrago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 86. n°. 3.*

Phalène jaune, à raies rousses. Deg. *Mem. Inf. tom. 2. pars 1. p. 429. pl. 7. fig. 23.*

Albin. *Inf. tab. 33.*

Wilk, *Pap. 5. tab. 1. a. 8.*

Esper. *Pap. d'Europe, t. 4. tab. 173. Noct. 96. fig. 5. 6.*

La Citronelle. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 171. tab. 305. fig. 527.*

Noctua Citrago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 39. fig. 188.*

La tête & le corcelet ſont d'un jaune ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont du même jaune, traverſées de quatre raies d'un jaune-rouge, preſque droites : la première, ou celle de la baſe, n'atteint pas le bord interne. La première tache, qui eſt annulaire, eſt placée entre la ſeconde & la troiſième raie, & celle en rognon eſt entre la troiſième & la quatrième. Les ailes inférieures ſont d'un blanc-jaunâtre, ſans tache. Les quatre ailes en deſſous ſont d'un blanc-jaunâtre, avec une teinte ferrugineuſe ſur le bord antérieur & le poſtérieur, & quelques raies brunes qui les traverſent.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille, ſuivant Fabricius, vit ſur le Prunier à grappes, le Saule ; elle eſt raſe, obſcure, avec les côtés jaunes. Degeer, qui l'a trouvée ſur le Tilleul, dit qu'elle eſt raſe, d'un gris-brun, avec pluſieurs taches noirâtres.

271. Noctuelle jaunâtre.

Noctua luteago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flavis ; ſtrigis duabus dentatis, fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 169. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 75. *n°.* 216.

Noctua luteago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 184.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la tige blanche. Les ailes ſupérieures ſont jaunâtres, marquées de deux raies fortement dentées, obſcures, qui vont preſque ſe réunir vers le milieu du bord interne. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

272. Noctuelle rouillée.

Noctua ferrago.

Noctua criſtata, alis deflexis, ferrugineis ; maculâ mediâ fuſcâ, lunulâ albâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 170. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2 *p.* 76. *n°.* 217.

Elle reſſemble aux précédentes. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, marquées d'une tache obſcure, placée au milieu, dans laquelle ſe trouve une lunule blanche ; après vient une bande & enſuite une rangée de points noirs, à peine apparens. Les ailes inférieures ſont obſcures. En deſſous les quatre ailes ſont d'une couleur argentine, luiſante.

Elle ſe trouve à Kiell.

273. Noctuelle drap-d'or.

Noctua flavago.

Noctua criſtata, alis deflexis, flaviſſimis ; punctis fuſciâque latâ fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 171. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 76. *n°.* 218.

Noctua flavago. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 5.

Sepp. *Inſ.* 4. *p.* 13. *tab.* 3. *fig.* 1-8.

Le Drap-d'or. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 156. *tab.* 302. *fig.* 517.

Noctua ochracea. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 2. *f.* M.

Noctua flavago. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 39. *fig.* 186. 187.

Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 213. *tab.* 112. *Noct.* 33. *fig.* 2. 3. 4.

Il n'eſt pas certain que l'eſpèce de Fabricius ſoit la même que celle des ſynonymes que nous rapportons. Il y a tant de reſſemblance entre la plupart des Noctuelles, & la deſcription que donne Fabricius eſt toujours ſi incomplète, que, même avec l'objet ſous les yeux, il reſte ſouvent des doutes. Elle reſſemble beaucoup, dit cet auteur, à la Noctuelle cirée. La tête eſt obſcure. Le corcelet eſt obſcur antérieurement, jaune & en crête poſtérieurement. Les ailes ſupérieures ſont très-jaunes, marquées de quelques points obſcurs. On voit à la baſe une grande tache qui eſt obſcure vers le bord interne. Au-delà du milieu eſt une large bande ſinuée, obſcure, dans laquelle ſont trois points jaunes, placés ſur le bord antérieur ; après la bande, il y a une rangée de petits points obſcurs. Les ailes inférieures ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille, ſuivant l'obſervation de Sepp, vit de la moëlle du Glouteron. Dans ſa jeuneſſe elle eſt jaunâtre, avec des arêtes brunes. La tête eſt noire, ainſi que le bouclier du col. Elle marche d'abord à la manière des Arpenteuſes, ne ſe ſervant que de douze pattes ; mais après ſa première mue, elle marche avec les ſeize pattes. Elle ne touche point aux feuilles de la plante, & ne ſe nourrit que de la moëlle. Elle s'introduit dans la tige par un petit trou rond, &, tout en ſe nourriſſant, elle s'y pratique un logement. A meſure qu'elle gagne le haut de la tige, le bas ſe remplit de ſes excrémens. Lorſqu'elle n'a plus rien à manger, elle paſſe à une autre tige, dans laquelle elle s'introduit de la même manière, ne reſtant jamais au dehors, pas même pour changer de peau. Après la dernière mue, la tête eſt d'un jaune-pâle. Le bouclier du col & le chaperon de l'anus ſont noirs. Le corps eſt en partie couleur de terre, & en partie blanchâtre, & tous les anneaux ſont chargés de points noirs, placés régulièrement.

Ces Chenilles ne quittent point la tige dont elles ſe nourriſſoient ; elles ſe contentent d'élargir leur cellule ſuivant la place dont elles ont beſoin, & s'y transforment en une chryſalide alongée, d'un rouge-clair. L'Inſecte parfait en ſort au bout

de trois ou quatre semaines, ordinairement dans le mois d'août.

274. Noctuelle clairette.

Noctua gilvago.

Noctua crifiata, alis deflexis luteis; puncto medio fufco ftrigâque poftica punctorum nigrorum. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 161. n°. 172. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 76. n°. 219.*

Noctua gilvago. Schmett. *Wienn. Verz. p. 87. n°. 10.*

La Clairette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 164. tab. 303. fig. 522.*

Noctua gilvago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 40. fig. 195, & tab. 94. fig. 443.*

Elle reffemble aux précédentes. La tête & le corcelet font jaunes. Les ailes fupérieures font jaunes, à peine rayées, marquées d'un grand point obfcur, placé au milieu, & enfuite d'une rangée de fix points noirs. Les ailes inférieures font blanches.

Elle fe trouve en Allemagne.

275. Noctuelle pâle.

Noctua palleago.

Noctua crifiata, alis deflexis pallidis, puncto medio albo nigro cincto.

Noctua palleago. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 40. fig. 192, & tab. 94. fig. 442.*

Elle reffemble aux précédentes. La tête & le corcelet font d'un gris-pâle, légérement ferrugineux. Les ailes fupérieures font de la même couleur, & marquées de deux raies plus claires, entre leſquelles font les deux taches ordinaires, peu apparentes. La feconde, ou celle en rognon, eft marquée, à fa partie inférieure, d'un point rond, blanc, placé dans un cercle noirâtre. Après la feconde raie on voit une rangée de points noirâtres. Le bord de l'aile eft marqué d'une raie plus claire. Les ailes inférieures font blanchâtres.

Cette eſpèce paroît fe rapprocher de la Noctuelle rouillée, ou peut-être eſt-ce la même.

Elle fe trouve en Allemagne.

276. Noctuelle chryſite.

Noctua chryſitis.

Noctua crifiata, alis deflexis orichalceis; margine fufciâque grifeis. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 226. n°. 91. — Mant. Inf. tom. 2. p. 161. n°. 173. — Ent. Syft. em. tom. 3. pars 2. p. 76. n°. 220.*

Phalæna Noctua chryſitis *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis; ſuperioribus orichalceis, faſciâ griſeâ.* Linn. *Syſt. Nat. p. 843. n°. 126. — Faun. Suec. n°. 169.*

Phalæna chryſitis. Scop. *Ent. Carn. n°. 517.*

Raj. *Inf. p. 182. n°. 45, & p. 183.*

Albin. *Inf. tab. 71. fig. a. b. c. d.*

Mérian, *Inf. Eur. tab 39.*

Le Vert-doré. Geoff. *Inf. Parif. tom. 2. p. 149. n°. 81.*

Schœff. *Icon. Inf. tab. 101. fig. 2. 3.*

Noctua chryſitis. Schmett. *Wienn. Verz. p. 92. n°. 2.*

Phalène à bandes dorées. Deg. *Mem. Inf. tom. 2. pars 1. p. 428. n°. 2.*

Le Vert-doré. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 122. tab. 335. fig. 588.*

Noctua chryſitis. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 56. fig. 272.*

Sepp. *Inf. 1. p. 5. fig. 1. t. 1. fig. 7-12.*

Hubn. *Naturf. 6. t. 3. fig. 5. 6.*

Noctua chryſitis. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 40. tab. 23.*

La tête & le deſſus du corcelet font d'un brun ferrugineux. Les ailes fupérieures font de la même couleur à leur baſe; elles ont enſuite une bande dorée, enſuite une bande brune ſouvent interrompue, puis une bande dorée qui s'unit à l'autre lorſque la bande brune eſt interrompue. L'extrémité de l'aile eſt d'un brun plus clair que la bande & la baſe. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la baſe plus claire. Le corps eſt gris.

La Chenille vit ſolitaire ſur l'Ortie, les Chardons, le Galéopſis, la Menthe; elle eſt de la famille des demi-Arpenteuſes, & n'a que quatre pattes membraneuſes. Sa couleur eſt d'un vert-pâle, avec des raies ou lignes longitudinales plus claires.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

277. Noctuelle C d'or.

Noctua concha.

Noctua crifiata, alis deflexis purpuraſcentibus; maculis duabus punctiſque apicis aureis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 161. n°. 174. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 77. n°. 221.*

Phalæna C aureum. Knoch, *Beytr. 1. t. 1. f. 2.*

Le C d'or. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 120. tab. 335. fig. 587.*

Noctua concha. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 41. tab. 22.*

Noctua concha. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 59. fig. 287, & tab. 97. Noct. 2. fig. 458.*

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont d'un jaune-pâle. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un brun un peu ferrugineux. Le dos eſt d'un brun plus clair, rayé de brun-foncé. L'abdomen eſt d'un gris ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont d'un pourpre-foncé, avec une petite ligne droite, courte, dorée, à la baſe; une autre courbe, en forme de C, au milieu; deux taches tranſverſes de la même couleur à l'angle interne, & une bande vers le bord poſtérieur, de la même couleur d'or. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun.

Knoch eſt le premier qui nous ait fait connoître cette Noctuelle, ainſi que ſa Chenille; il avoit trouvé celle-ci ſur la Livèche, *Liguſticum leviſticum*, & avoit négligé de la décrire, parce qu'il s'attendoit à voir ſortir la Noctuelle iota.

Elle ſe trouve en Europe.

278. Noctuelle topaze.

Noctua orichalcea.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis; maculâ magnâ lunatâ orichalceâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 227. *n°.* 92. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 175. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77. *n°.* 122.

La Topaze. Ernst, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 125. *tab.* 336. *fig.* 589.

Noctua orichalcea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 278.

Elle eſt un peu plus grande que les précédentes. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un jaune-fauve. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-pourpre du côté du bord antérieur, d'un brun-foncé du côté du bord interne, avec une grande tache métallique preſque carrée, placée au deſſous de la tache réniforme. Cette tache métallique ſe rétrécit un peu poſtérieurement, & eſt terminée par une bande noire. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Hongrie, & non pas aux Indes, comme le dit Fabricius.

279. Noctuelle lamine.

Noctua lamina.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereis; maculâ marginali, atrâ, utrinquè auro marginatâ, maculâque aureâ. Fabr. *Mant. Inſ. t.* 2. *p.* 161. *n°.* 176. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 77. *n°.* 223.

Noctua lamina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 314. *n°.* 8.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle bractée; mais elle eſt plus petite. La tête & le corcelet ſont gris. L'abdomen a quelques faiſceaux de poils noirs à ſa baſe. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & marquées, au milieu du bord interne, d'une tache grande, noire, terminée de chaque côté par une ligne dorée. On voit en outre, ſur l'angle extérieur, une grande tache dorée, dans laquelle il y en a une autre noire.

Elle ſe trouve en Autriche.

280. Noctuelle bractée.

Noctua bractea.

Noctua criſtata, alis deflexis, variegatis; maculâ magnâ mediâ aureâ, nitidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 177. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 224.

Noctua bractea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 314. *n°.* 7.

La Feuille d'or. Ernst, *Pap. d'Europe*, *tom.* 8. *p.* 126. *tab.* 336. *fig.* 590.

Noctua bractea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 279.

Phalæna Noctua ſecuris *ſpirilinguis, alis incumbentibus brunneis, ſecuri auratâ in medio.* Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 271. *n°.* 335. *tab.* 5. *fig.* 10.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un rouge-fauve. Le dos de celui-ci eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de cendré & de brun, & ont au milieu une tache preſque triangulaire, qui a l'éclat de l'or lorſque l'inſecte ſort de ſa chryſalide, & qui prend enſuite une teinte argentée. L'aile eſt d'un brun plus clair autour de cette tache, & le bord poſtérieur eſt d'un gris-luiſant. Les ailes inférieures ſont d'un gris-jaune, avec l'extrémité un peu obſcure.

Elle ſe trouve dans le Dauphiné, le Piémont, la Stirie.

281. Noctuelle de la Fétuque.

Noctua Feſtucæ.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis flavo fuſcoque variis; maculis tribus argenteis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 227. *n°.* 93. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 161. *n°.* 178. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 225.

Phalæna Noctua Feſtucæ. Linn. *Syſt. Nat. p.* 845. *n°.* 131. — *Faun. Suec. n°.* 1170.

Albin. *Inſ. tab.* 84. *fig.* G. H.

Petiv. *Gazoph. t.* 7. *fig.* 7.

Wilk, *Pap.* 8. *tab.* 1. a. 17.

Kleem. *Inſ.* 1. *t.* 30. *fig.* A.

Act. Stockh. 1748. *tab.* 6. *fig.* 3. 4.

Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 429. *n°.* 3.

Noctua Feſtucæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 92. *n°.* 1.

La Riche. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 117. *tab.* 334. *fig.* 585.

Noctua Feſtucæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 277.

Noctua Feſtucæ. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 8. *tab.* 19.

La tête & le corcelet ſont d'un roux-canelle. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, mêlée de taches & de nuances d'un jaune-doré brillant, avec trois taches alongées, argentées, très-brillantes, dont deux au milieu de l'aile, & la troiſième vers l'angle extérieur : celle-ci ſe termine par une nuance de couleur d'or très-brillante. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur ou noirâtre. Le deſſous des ſupérieures eſt d'un gris un peu roſe, avec le diſque obſcur. Les inférieures ſont griſes à la baſe, avec un point obſcur au milieu, enſuite d'un gris-roſe; mais ces deux couleurs ſont ſéparées par une raie obſcure.

La Chenille eſt verte, raſe; elle vit ſur la Fétuque flottante, *Feſtuca fluitans.*

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

282. Noctuelle chalſite.

Noctua chalſytes.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis purpuraſcentibus, fuſco aureoque variegatis.

Noctua chalſytes. Esper. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 141. *fig.* 3.

La Chalſyte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 119. *tab.* 334. *fig.* 586.

Noctua chalſytes. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 276.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, dont elle diffère ſurtout par le fond des ailes ſupérieures, qui tire ſur le pourpre ou ſur le violet; par les taches dorées, qui ſont plus irrégulières & moins diſtinctes; par les taches argentées moins apparentes, plus petites, & ſeulement au nombre de deux. Les antennes, la tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un jaune-fauve. Le dos eſt violet. L'abdomen eſt d'un gris-obſcur, & les ailes inférieures ſont noirâtres.

Elle ſe trouve au midi de la France & de l'Italie.

283. Noctuelle circonflexe,

Noctua circumflexa.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis fuſcescentibus, charactere flexuoſo argenteo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 162. *n°.* 179. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 3. *p.* 78. *n°.* 226.

Phalæna Noctua circumflexa. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 844. *n°.* 128.

Noctua circumflexa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 93. *n°.* 4.

L'Accent circonflexe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 127. *tab.* 336. *fig.* 591.

Noctua circumflexa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 285.

Elle reſſemble à la Noctuelle gamma, mais elle eſt un peu plus petite. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'un gris légérement ferrugineux. La partie ſupérieure de celui-ci eſt d'un gris-brun. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec la baſe & la partie antérieure d'un brun-gris, & une tache alongée, circonflexe, entière, argentée, placée au milieu. Cette tache ne jette pas deux rameaux comme dans la Noctuelle gamma, mais ſe prolonge quelquefois en une ligne très-fine, & s'étend en remontant juſqu'au bord interne. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve en France, en Italie, en Allemagne. La Chenille vit ſur la Millefeuille, *Achillea millefolium;* elle eſt raſe, verte, marquée ſur les côtés d'une ligne plus obſcure.

284. Noctuelle de l'Armoiſe.

Noctua Artemiſiæ.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis viridibus, maculis argenteis ſparſis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 180. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 78. *n°.* 227.

Knoch, *Beytr.* 1. *p.* 45. *tab.* 3. *fig.* 1. 2.

Noctua argentea. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *App. p.* 507.

Phalæna argentea. Fuessli, *Arch. Inſ.* 1. *tab.* 5. *fig.* 7.

Noctua Artemiſiæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 92, *& p.* 312. *n°.* 9.

L'Artemiſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 127. *tab.* 244. *fig.* 360.

Esper. *Europ.* 3. *tab.* 109. *fig.* 6-9.

Noctua Artemiſiæ. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 40. *tab.* 24.

Noctua Artemiſiæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 53. *fig.* 259.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. La tête & le corcelet ſont mélangés de blanc & de vert. L'abdomen eſt blanc. Les ailes ſupérieures ſont vertes, avec pluſieurs taches d'un blanc-argenté. Les ailes inférieures ſont blanches, avec l'extrémité un peu obſcure & la frange blanche.

La Chenille vit ſur l'Armoiſe; elle eſt un peu velue,

velue, verte, avec des taches blanches, une ligne dorsale, & une de chaque côté, formées par une suite de tubercules rouges.

Elle se trouve en Europe.

285. Noctuelle gamma.

Noctua gamma.

Noctua crista, alis deflexis dentatis; anticis fuscis, γ aureo inscriptis. Fabr. *Sp. Ins. tom. 2. pag. 227. n°. 94. — Mant. Ins. tom. 2. pag. 162. n°. 181. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 79. n°. 228.*

Phalæna Noctua gamma. Linn. *Syst. Nat. 2. p. 843. n°. 127. — Faun. Suec. n°. 1171.*

Noctua gamma. Schmett. *Wienn. Verz. p. 93. n°. 5.*

Goed. *Ins. tom. 2. tab. 21.*

List. Goed. *Fig. 14.*

Raj. *Ins. p. 163. n°. 16.*

Petiv. *Gazoph. tab. 64. fig. 6.*

Albin. *Ins. tab. 79. fig. G. H.*

Réaum. *Ins. tom. 2. tab. 26. fig. 5.*

Blank. *Ins. tab. 8. fig. N. P.*

Mérian, *Ins. d'Europe, tab. 82.*

Frisch, *Ins. tom. 5. tab. 15.*

Roes. *Ins. tom. 1. Class. 3. Pap. Noct. tab. 5. fig. 1-4.*

Wile. *Pap. 34. t. 2. a. 1.*

Sepp. *Ins. 1. p. 5. fig. 1. tab. 1. fig. 5. 6.*

Schœff. *Icon. Ins. tab. 84. fig. 5.*

Phalæna seticornis spirilinguis, alis deflexis, exterioribus fuscis, lambda græco inscriptis. Geoff. *Ins. Par. tom. 2. p. 156. n°. 92.*

Phalæna gamma. Scop. *Ent. Carn. n°. 523.*

Le Lambda. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 134. tab. 338. fig. 594.*

Noctua gamma. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 58. fig. 285.*

Les antennes sont sétacées, d'un gris-pâle. La tête & le corcelet sont d'un gris-foncé. L'abdomen est d'un gris plus clair. Les ailes supérieures sont mélangées de gris & de noirâtre, finement rayées de gris à la base & vers l'extrémité, marquées au milieu d'une tache argentée ou dorée, ayant la forme du lambda grec. Le bord postérieur est légérement denté, & on remarque une ligne blanche, un peu ondée, très-près de ce bord. Les ailes inférieures sont moitié grisâtres, moitié noirâtres, avec toutes les nervures noirâtres, & la frange blanchâtre, marquée de quelques petites taches noirâtres.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur un grand nombre de plantes, telles que l'Ortie, les plantes potagères, la plupart de nos légumineuses. Elle est demi-arpenteuse, n'a que quatorze pattes membraneuses & est d'un vert-d'herbe, avec des lignes blanchâtres sur le dos, & une jaune de chaque côté. La tête & les pattes écailleuses sont obscures.

286. Noctuelle montagnarde.

Noctua montana.

Noctua crista, alis deflexis; anticis fusco cinereoque variis, medio fusco, lineolâ albâ bifurcâ.

La Montagnarde. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 138. tab. 339. fig. 596.*

Noctua ain. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 59. fig. 290.*

Act. Hist. nat. Berol. tom. 6. p. 337. tab. 7. fig. 8.

Cette espèce ressemble beaucoup à la Noctuelle gamma. Les antennes & la tête sont grises. Le corcelet est gris, rayé de noirâtre. Les ailes supérieures sont d'un gris-foncé, marquées de raies noirâtres & cendrées, avec une grande tache presque carrée, noirâtre, qui s'étend depuis le milieu jusqu'au bord interne, sur laquelle est une petite ligne sinuée, blanche, qui se bifurque antérieurement, & représente, moins bien que dans l'espèce précédente, un γ grec. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une bande noire vers le bord postérieur. Le bord est jaune, avec des taches noires.

Elle se trouve sur les montagnes de la Styrie.

287. Noctuelle monnoie.

Noctua moneta.

Noctua crista, alis deflexis aureis; strigis undatis annuloque geminato argenteo. Fabr. *Mant. Ins. tom. 2. p. 162. n°. 182. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 79. n°. 229.*

Phalæna Noctua moneta. Hubn. *Beytr. tom. 1. tab. 3. fig. P.*

Noctua flavago, mas. Esper. *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 112. fig. 1.*

L'Écu. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 8. p. 115. tab. 334. fig. 584.*

Noctua moneta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 3. tab. 59. fig. 289.*

Elle ressemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. La tête & le corcelet sont grisâtres, marqués de points noirs. L'abdomen est gris. Les ailes sont agréablement mélangées de gris, de brun-clair & de jaunâtre, vers les extrémités, un peu

dorées au milieu, & rayées, vers la base & vers l'extrémité, de gris & de noirâtre. On apperçoit au milieu une double tache argentée qui prend quelquefois la forme d'un S, &, très-près du bord, une ligne ondée, noire. Les ailes inférieures sont d'un gris-foncé, avec une bande plus obscure vers le bord, & le bord plus clair.

Elle se trouve sur les montagnes de l'Autriche, de la Styrie.

288. Noctuelle divergente.

Noctua divergens.

Noctua crista, alis deflexis integris; anticis griseis medio fuscis signo albo inscriptis, posticis fulvis; margine fusco. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 184. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 231.

Phalæna Hohenwartii. Act. Soc. Berol. tom. 6. *tab.* 7. *fig.* 2.

Noctua divergens. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 6. *tab.* 20.

La Divergente. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 179 *tab.* 359. *fig.* 597.

Noctua divergens. Hubner, *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 59. *fig.* 186.

Elle est un peu plus petite que les précédentes. Le corps est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & sont marquées d'une tache brune au milieu, qui part du bord interne, & au-devant de laquelle se trouve un trait blanc, ressemblant un peu à un y: on voit une raie ondée, obscure, entre cette tache & le bord postérieur, & une ligne de la même couleur près du bord. Les ailes inférieures sont jaunes, avec une raie noire près du bord. En dessous les ailes sont jaunes, avec une raie & une ligne noirâtres placées près du bord.

Elle se trouve sur les montagnes de la Suisse & de l'Autriche.

289. Noctuelle émule.

Noctua æmula.

Noctua crista, alis deflexis dentatis nigro cinereoque variis; lineolâ mediâ duplicatâ argenteâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 183. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 230.

Noctua æmula. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 57. *fig.* 280.?

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle lambda; mais les ailes supérieures sont plus mélangées de noir & de cendré. La lettre grecque du milieu est moins bien marquée, moins distincte, plus petite. Les ailes inférieures sont cendrées à la base, obscures à l'extrémité.

Elle se trouve en Autriche.

Nota. Cette espèce paroît bien mieux se rapporter à la *Noctua Ni*, figurée dans Hubner, *Lepidoptera* 4, *Noctuæ* 3, *tab.* 58, *n°.* 284, & dans l'ouvrage des *Papillons d'Europe, tom.* 8, *p.* 137. L'Ajoutée, *Pl.* 338, *n°.* 595.

290. Noctuelle argentine.

Noctua argentina.

Noctua crista, alis deflexis griseis; vittâ latâ abbreviatâ argenteâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 162. *n°.* 185. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 232.

Le corps de cette espèce est petit, blanc, velu. Les ailes supérieures sont grises, marquées d'une large raie, presque marginale, argentée, luisante, qui de la base s'étend au-delà du milieu. Les ailes inférieures sont d'un blanc de neige.

Elle se trouve dans la Russie méridionale.

291. Noctuelle interrogation.

Noctua interrogationis.

Noctua crista, alis deflexis; anticis fusco cinereoque variis, signo? albo inscriptis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 95. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 186. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 80. *n°.* 233.

Phalæna Noctua interrogationis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 844. *n°.* 129. — *Faun. Suec. n°.* 1172.

Phalæna Noctua interrogationis. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 6. *fig.* 7.

Noctua interrogationis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 93. *n°.* 3.

L'Interrogation. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 132. *tab.* 337. *n°.* 595.

Noctua interrogationis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 281.

Les antennes & la tête sont grises. Le corcelet est gris, rayé de noirâtre. Les ailes supérieures sont mélangées de gris, de cendré & de noirâtre, & sont rayées à la base & vers l'extrémité. On voit au milieu une petite tache blanche, que Linné dit représenter un point de doute ou d'interrogation, & près du bord une ligne ondée, noire. Le bord est gris, avec des taches noirâtres. Les ailes inférieures sont d'un gris-jaunâtre, avec une bande obscure près du bord & le bord pâle.

Elle se trouve au nord de l'Europe & sur les montagnes de la Styrie.

292. Noctuelle signalée.

Noctua signata.

Noctua crista, alis deflexis obscuris basi nigro

punctatis ſigno medio ? aureo inſcriptis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 93. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 187. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 134.

Elle reſſemble à la précédente, mais elle eſt un peu plus petite. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées de trois points noirs à la baſe, & du ſigne ? de couleur dorée-brillante, au milieu. Le bout de l'aile eſt un peu relevé. L'abdomen a deux faiſceaux de poils élevés, dont l'un poſtérieur eſt plus petit.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

293. Noctuelle queſtion.

Noctua quæſtionis.

Noctua criſtata, alis deflexis aureo cinereoque variis ſigno medio ? argenteo inſcriptis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 235.

Elle reſſemble beaucoup, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle interrogation. Le corps eſt cendré & l'anus eſt très-velu. Les ailes ſupérieures ſont cendrées à la baſe & à l'extrémité, & ont un reflet doré : on voit au milieu, comme dans les précédentes, le ſigne ? de belle couleur argentée.

Elle ſe trouve aux Indes orientales, dans les îles de la mer Pacifique.

294. Noctuelle du Pepon.

Noctua Peponis.

Noctua criſtata, alis deflexis griſeis; maculâ apicis dorſalique brunneo-aureâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 97. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 188. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 236.

Elle reſſemble aux précédentes. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées d'une grande tache brune, ayant un reflet doré à l'extrémité, & d'une autre de la même couleur vers le bord interne.

Elle ſe trouve aux Indes orientales. La Chenille vit ſur une eſpèce de Courge.

295. Noctuelle iota.

Noctua iota.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis ferrugineo-griſeis, i reſupinato aureo inſcriptis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 98. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 130. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 237.

Phalæna Noctua iota. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 844. *n°.* 130.

Phalæna iota. Naturf. Cah. 10. *p.* 94. *tab.* 2. *fig.* 5. 6.

Le V d'or. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 129. *tab.* 337. *fig.* 592.

Noctua iota. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 58. *fig.* 282.

Les antennes & la tête ſont brunes. Le corcelet eſt brun, rayé de ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, de ferrugineux & de brun, & marquées, vers le milieu, d'un I ou d'un V renverſé, de couleur d'or, & de deux raies courtes, de la même couleur, placées vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont d'un jaune-brun, avec le bord noirâtre & la frange d'un jaune-brun, plus pâle que le fond.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur l'Ortie, la Bardane; elle eſt d'un vert-foncé, avec le dos rayé de blanc.

296. Noctuelle verrue.

Noctua verruca.

Noctua criſtata, alis deflexis auro fuſcoque variis; puncto medio argenteo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 81. *n°.* 238.

Elle eſt plus petite que les précédentes. La tête eſt cendrée, avec le bord poſtérieur fauve. Le corcelet & l'abdomen ſont cendrés. Les ailes ſont penchées, obſcures à leur baſe, dorées au milieu, marquées d'un grand point bien diſtinct, argenté; elles ſont enſuite obſcures, puis dorées, avec la frange du bord obſcure. Elles ſont cendrées en deſſous, avec une raie noirâtre.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

297. Noctuelle lunée.

Noctua lunata.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco cinereoque variis; arcu medio flavo marginato. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 190. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 239.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. Le corcelet eſt cendré & fortement élevé en crête. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré : on voit au milieu une grande tache arquée, cendrée, bordée de jaune. Les ailes inférieures ſont cendrées à leur baſe, obſcures à leur extrémité.

Elle ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance.

298. Noctuelle échancrée.

Noctua emarginata.

Noctua criſtata, alis deflexis variegatis; margine tenuiori emarginato, capite thoraciſque anticâ aurantiis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 240.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les antennules ſont très-renflées & avancées. Les antennes ſont pectinées, avec l'extrémité fétacée. La tête & la partie anté-

rieure du corcelet ſont d'un jaune-orangé, ou mélangées de jaune & de fauve. Le dos du corcelet eſt cendré. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur, de couleur de chair & de couleur d'or, avec une raie poſtérieure, blanchâtre, peu marquée. Le bord interne eſt fort échancré. Les ailes inférieures ſont cendrées, ſans tache. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, & les poſtérieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve à Tranquebar.

299. Noctuelle appauvrie.

Noctua pauperata.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis cinereo variegatis; poſticis albo hyalinis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 99. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 191. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 82. *n°.* 241.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle chryſite. Le corcelet eſt obſcur, marqué de raies cendrées. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré, &, à quelque diſtance de l'extrémité, elles ſont un peu obſcures, avec quelques raies courtes, noires. Le bord eſt cendré, mélangé d'obſcur. Les ailes inférieures ſont blanches, un peu tranſparentes, avec une raie marginale obſcure.

Elle ſe trouve en Chine.

300. Noctuelle méticuleuſe.

Noctua meticuloſa.

Noctua criſtata, alis deflexis eroſo-dentatis pallidis; anticis baſi incarnatâ triangulo fuſco. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 228. *n°.* 100. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 192. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 242.

Phalæna Noctua meticuloſa. Linn. *Syſt. Nat. p.* 845. *n°.* 132. — *Faun. Suec. n°.* 1164.

Noctua meticuloſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 1.

Phalæna meticuloſa. Scop. *Ent. Carn. n°.* 512.

Goed. *Inſ. tom.* 1. *tab.* 56.

List. Goed. *Fig.* 44.

Albin. *Inſ. tab.* 13.

Réaum. *Mem. Inſ.* 1. *tab.* 8. *fig.* 25. 26, *& tab.* 14. *fig.* 12. 13.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 34.

Roes. *Inſ.* 4. *tab.* 9.

La Méticuleuſe. Geoffr. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 151. *n°.* 84.

Phalæna Noctua meticuloſa. Degeer, *Inſ. tom.* 1. *tab.* 5. *fig.* 14, *& tom.* 2. *pars* 1. *p.* 427. *n°.* 1.

Wilk. *Pap.* 3. *tab.* 1. a. 3.

La Craintive. Ernst. *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 110. *tab.* 290. *fig.* 487.

Noctua meticuloſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 67.

Elle diffère beaucoup des précédentes. Les antennes, la tête & le corcelet ſont gris : celui-ci eſt finement rayé de brun-clair à ſa partie antérieure, & fortement relevé en crête à ſa partie poſtérieure. Les ailes ſupérieures ſont griſes, ordinairement nuancées d'incarnat, marquées d'une grande tache verdâtre, triangulaire, placée au milieu, ayant le ſommet appuyé ſur le bord interne, & étant ouverte vers le bord antérieur pour donner place à une autre tache de la même couleur, entourée de gris-incarnat. Il y a une autre tache de la même couleur le long du bord interne, près de la baſe. Le bord poſtérieur eſt feſtonné, un peu échancré près de l'angle interne, & il règne le long de ce bord une double raie noirâtre. L'aile a une teinte verdâtre près de ce bord. Les inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, marquées de quelques raies ou lignes tranſverſes, brunes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur un grand nombre de plantes, telles que les Giroflées, l'Ortie, la Mercurièle, l'Abſynthe, la Pimprenelle, la Lavande, la Primevère, &c. Elle eſt raſe, d'un vert-foncé, marquée ſur le dos d'une raie fine d'un blanc-jaunâtre, & d'une autre jaune de chaque côté; elle ſe montre aſſez ſouvent dans nos jardins avant la fin de l'hiver, & même pendant l'hiver, & entre en terre pour ſe métamorphoſer en février, mars ou avril, ſuivant la température. La Noctuelle ſe montre en mai ou en juin.

301. Noctuelle ciliée.

Noctua ciliata.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis viridibus; margine poſtico cinereo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 193. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 243.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle déchirée. Les antennes ſont pectinées, avec l'extrémité ſétacée. Le corps eſt cendré, avec la partie antérieure du corcelet un peu brune. Les ailes ſupérieures ſont d'un vert-obſcur, point du tout luiſant, avec l'extrémité cendrée. Le bord poſtérieur eſt denté. Les ailes inférieures ſont obſcures; elles ont des faiſceaux de poils ſur le bord antérieur, & elles ont le bord poſtérieur denté. Les quatre ailes en deſſous ſont obſcures. Les jambes antérieures ſont très-velues.

Elle ſe trouve à Cayenne.

302. Noctuelle résonnante.

Noctua consona.

Noctua crista, alis deflexis integris virescentibus nitidulis; strigis duplicatis albis, anteriore inflexâ maculisque duabus apicis fulvis. Fabr. *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 163. *n°.* 194. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 83. *n°.* 244.

Phalæna Noctua consona. Hubn. *Beytr. tom.* 2. *p.* 15. *tab.* 2. *fig.* K.

Noctua consona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 273.

Elle ressemble beaucoup à la Noctuelle illustre; mais elle est plus petite. Les ailes sont entières, d'un brun-clair, verdâtre, luisant, marquées de deux doubles raies blanchâtres, l'une fléchie ou anguleuse, vers la base, & l'autre à quelque distance de l'extrémité. On voit en outre deux taches fauves près de l'extrémité, vers l'angle interne.

Elle se trouve en Autriche.

303. Noctuelle illustre.

Noctua illustris.

Noctua crista, alis deflexis integris viridi cinereoque nitidulis; maculis tribus ferrugineis distinctis. Fabr. *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 185. — *Entom. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 84. *n°.* 245.

Noctua illustris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 274.

L'Illustre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 113. *tab.* 333. *fig.* 583.

Noctua illustris. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 2. *tab.* 12.

Phalæna Noctua cuprea. Esper. *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 199. *tab.* 110. *Noct.* 31. *fig.* 4.

Elle ressemble à la Noctuelle méticuleuse; mais elle est plus petite, & le bord postérieur des ailes est entier. La tête & la partie antérieure du corcelet sont un peu ferrugineux. Le dos de celui-ci est d'un gris très-foncé, & la partie postérieure est élevée en crête. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont mélangées de brun-clair, de vert-pâle & de rougeâtre, & traversées vers le bord postérieur, par deux raies blanchâtres, un peu sinuées, parallèles, dont l'une est plus large que l'autre: on en voit une autre à quelque distance de la base. Les ailes inférieures sont obscures, avec la frange pâle.

Elle se trouve dans les provinces méridionales de l'Allemagne.

304. Noctuelle déchirée.

Noctua lacera.

Noctua crista, alis deflexis fusco ferrugineoque variegatis dorso emarginatis, fronte fulvâ. Fabr. *Sp. Ins. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 101. — *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 196. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 84. *n°.* 246.

Le front est fauve. Le corcelet est cendré, avec la partie antérieure fauve. L'abdomen est cendré. Les ailes supérieures sont mélangées de brun & de ferrugineux, & ont une tache jaune à l'angle interne, marquée d'une lunule noire. Le bord postérieur, vers le même angle, a une large échancrure. Les ailes inférieures sont cendrées, ainsi que les quatre ailes en dessous.

Elle se trouve en Chine.

305. Noctuelle double O.

Noctua Oo.

Noctua crista, alis deflexis cinerascentibus, ferrugineo strigosis, oo notatis. Fabr. *Mant. Ins. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 197. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 84. *n°.* 247.

Phalæna Bombyx Oo spirilinguis crista, alis depressis cinerascentibus, oo notatis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 832. *n°.* 81. — *Faun. Suec. n°.* 1139.

Noctua Oo. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 1.

Roes. *Ins. tom.* 1. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 63. *fig.* 1-4.

L'Oo ou le double O. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 1. *tab.* 306. *fig.* 528.

Elle est de la grandeur des précédentes. Les antennes sont blanchâtres, un peu pectinées dans le mâle. La tête & le corcelet sont d'un blanc-jaunâtre. Les ailes supérieures sont d'un blanc-jaunâtre: on y remarque deux raies noirâtres, l'une presque droite, près de la base, & l'autre ondée à quelque distance; ensuite viennent deux taches ovales, dont l'une antérieure un peu plus grande que l'autre; au dessous se trouve la tache réniforme. Après les taches il y a deux autres raies ondées & une ligne près du bord. Les ailes inférieures sont blanches.

Elle se trouve en Europe. Les Chenilles de cette Noctuelle, suivant l'auteur des *Papillons d'Europe*, se trouvent, aux mois d'avril & de mai, entre deux feuilles de Chêne, jointes avec quelques fils; elles sont tantôt d'un rouge-brun, quelquefois d'un rouge plus clair; tantôt d'un brun-noirâtre. Chacun des anneaux du corps est chargé de taches blanches, les unes rondes, les autres alongées. Les Chenilles, de couleur rouge, ont la tête & le col noirs, les pattes écailleuses noires, & les membraneuses blanches, ainsi que le ventre; une ligne blanche, de

chaque côté, au deſſous des ſtigmates, & une ſur le dos, aux quatre premiers anneaux ſeulement. Les Chenilles, brunes, ont la tête & les pattes de même couleur que le corps. Kleeman, ſelon le même auteur, a trouvé de ces Chenilles dont le fond étoit d'un vert-brun.

306. Noctuelle cuivrée.

Noctua ærea.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis æneis, fuſco faſciatis; ſtrigâ poſticâ dentatâ, griſeâ.

La Cuivrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 113. *tab.* 333. *fig.* 582.

Noctua ærea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 56. *fig.* 271.

Elle eſt un peu plus petite que la Noctuelle illuſtre. La tête & le corcelet ſont d'un brun-clair, un peu cuivreux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec deux bandes obſcures & trois raies griſes, dont la troiſième, placée vers le bord poſtérieur, a deux dentelures au milieu. La première des deux taches eſt petite, & paroît à peine. La ſeconde eſt alongée, ferrugineuſe. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu rouſſeâtre à la baſe, obſcures à l'extrémité, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe.

307. Noctuelle embraſée.

Noctua flamma.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineo flavoque variis; maculis ordinariis confluentibus. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 198. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 248.

Phalæna Bombyx flammea. Esper, *Inſ. Eur. tom.* 3. *p.* 269. *tab.* 53. *fig.* 3.

La Flamme. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 29. *tab.* 267. *fig.* 426.

Noctua empirea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 63.

Il n'eſt pas bien certain que la Noctuelle de Fabricius ſoit la même que celle des auteurs que nous citons. Celle de Fabricius eſt plus petite que la précédente. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de ferrugineux & de jaune, & l'extrémité eſt rayée de blanchâtre. Les taches ordinaires, placées au milieu, ſont confluentes ou réunies par une ligne interne, blanche. Dans les auteurs cités la tache réniforme eſt alongée, ſinuée, un peu relevée intérieurement, mais n'atteint pas l'autre tache. Les ailes inférieures, ſelon Fabricius, ſont obſcures, un peu rougeâtres en deſſous, avec un point & une raie obſcurs.

Elle ſe trouve en Autriche, ſuivant Fabricius, & à Florence, ſuivant l'auteur des *Papillons d'Europe.*

308. Noctuelle ratiſſée.

Noctua deraſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis ſuprà decorticatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 103. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 200. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 250.

Phalæna Noctua deraſa. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 158.

Natuſ. 2. *tab.* 1. *fig.* 7.

Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 2.

La Ratiſſée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 5. *tab.* 307. *fig.* 530.

Noctua deraſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 14. *fig.* 66.

Noctua deraſa. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 12. *tab.* 19.

Phalæna Noctua deraſa. Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 229. *n°.* 220.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris-fauve, avec une ligne tranſverſe, blanche, ſur la partie antérieure du corcelet, & une autre ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-ferrugineux, avec une bande blanche, de laquelle part une ligne qui s'étend vers la baſe, une tache de la même couleur qui ſe trouve près du bord antérieur, & une autre raie vers l'extrémité. La couleur de l'aile eſt plus claire entre les deux bandes, qui forment en quelque ſorte un triangle, & on y apperçoit des veines très-ondées, obſcures comme celles de quelques bois. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

La Chenille vit ſur le Framboiſier; elle eſt raſe, d'un rouge-brun, avec trois taches blanches de chaque côté.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

309. Noctuelle renaiſſante.

Noctua renata.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcescentibus; oo ſtrigâque poſticâ cinereis. Fabr. *Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 251.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle Oo; mais les ailes antérieures ſont obſcures, avec les taches ordinaires, au milieu, repréſentant un double O, & une raie poſtérieure de couleur cendrée.

Elle ſe trouve en Danemarck. La Chenille vit ſur le Coudrier; elle eſt raſe, verte, avec une ligne dorſale jaune, & une de la même couleur ſur les côtés. Les anneaux poſtérieurs ont une raie oblique, jaune.

310. Noctuelle fileuse.

Noctua Serici.

Noctua criſtata, alis deflexis; anticis albis; ſtrigis tribus nigris, poſticis luteis; punctis ſtrigâque nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 201. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 85. *n°.* 252.

Noctua Serici. Trunb. *Act. Holm.* 1781. *p.* 243. *tab.* 5. *fig.* 12.

Elle eſt de la grandeur du Bombyx du Mûrier ou du Ver à ſoie. Le corps eſt blanc, avec le collier d'un rouge de ſang. Les ailes ſupérieures ſont blanches, marquées de trois raies arquées, noires.

Elle ſe trouve au Japon. La Chenille, élevée dans les maiſons, fournit une très-bonne ſoie.

311. Noctuelle or.

Noctua or.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis fuſco undatis; maculâ mediâ griſeâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 202. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 253.

Noctua or. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 5.

L'Octogéſime. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 10. *tab.* 308. *fig.* 532. c. d.

Phalæna Noctua conſobrina. Scrib. *Beytr.* 1. *p.* 66. *tab.* 6. *fig.* 4. b.

Noctua or. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 210.

Elle reſſemble à la Noctuelle ruſticolle. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré, un peu rougeâtre, traverſées par pluſieurs doubles raies noirâtres. La baſe & l'extrémité ſont plus claires, & le milieu où ſe trouvent les deux taches ordinaires forme une large bande, beaucoup plus claire que le reſte de l'aile. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Peuplier noir; elle eſt verdâtre, avec la tête brune, & le bord antérieur noir.

312. Noctuelle délayée.

Noctua diluta.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis; ſaſciis duabus ferugineis obſoletis punctoque medio albo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 203. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 254.

Noctua diluta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 6.

Noctua diluta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 206.

Elle eſt de grandeur moyeune. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont deux bandes d'un ferrugineux pâle, bordées de noirâtre & de cendré, & un point blanchâtre au milieu. Les ailes inférieures ſont cendrées, marquées d'une bande noirâtre.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille eſt pâle, avec la tête noire & le dos marqué d'une ligne obſcure.

313. Noctuelle ruſticolle.

Noctua ruſticollis.

Noctua criſtata, alis deflexis obſcurè cinereis; faſciis duabus obſcurioribus, thorace anticè bruneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 204. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 86. *n°.* 255.

Noctua ruſticollis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 7.

La Double bande brune. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 12. *tab.* 308. *fig.* 533.

Noctua ruſticollis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 207.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont ferrugineux. Le dos de celui-ci eſt d'un gris-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-foncé, traverſées de deux larges bandes obſcures. Le milieu, où ſe trouvent les deux taches ordinaires, eſt d'un gris-clair; ce qui forme une troiſième bande claire entre deux obſcures: ces bandes ſont ſéparées les unes des autres par des raies ondées, noires & grifes. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une bande plus claire au milieu, & une plus obſcure entre la bande claire & la frange.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit ſur le Chêne.

314. Noctuelle octogéſime.

Noctua octogeſima.

Noctua criſtata, alis deflexis obſcurè cinereis; ſtrigis plurimis faſcis maculâ reniformi interruptâ.

Phalæna Noctua octogena. Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 128. *Noct.* 49. *fig.* 4.

Phalæna octogeſima. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* G.

Noctua octogeſima. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 209.

L'Octogéſime. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 10. *tab.* 308. *fig.* 532. a. b.

Fabricius & l'auteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe* ont regardé cette Noctuelle comme une variété de la Ruſticolle, & en effet elle lui reſſemble beaucoup, ainſi qu'aux deux autres qui la précèdent. Celle-ci a la tête & la partie antérieure du corcelet d'un gris-clair, un peu rouſſeâtre. Le dos du corcelet eſt d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré obſcur, marquées de pluſieurs raies noirâtres. Le milieu, où ſe trouvent les

deux taches ordinaires, eſt à peine plus clair que le rêſte de l'aile, & on y voit trois petites taches noires, entourées d'un cercle blanc, qui repréſentent un 8 accompagné d'un zéro, le 8 étant formé par la tache réniforme interrompue ou étranglée au milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair, avec l'extrémité un peu obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne.

315. Noctuelle ſatellite.

Noctua ſatellitia.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis brunneis; primoribus puncto flavo inter punctulâ duo albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 104. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 165. *n°.* 205. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 256.

Phalæna Noctua ſatellititia. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 176.

Noctua ſatellitia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 86. *n°.* 5.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 50. *fig.* 1-4.

La Satellite. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 148. *tab.* 300. *fig.* 511.

Noctua ſatellitia. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 38. *fig.* 182.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-foncé, rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-clair ou rouſſeâtre, marquées, vers la baſe, d'une ligne noirâtre qui ne va que juſqu'au milieu, & d'une autre double plus bas qui les traverſe. Le milieu eſt un peu plus foncé que la baſe, & on y remarque une petite tache jaune, placée entre deux petits points de la même couleur. A quelque diſtance de ces points il y a une autre raie un peu ondée, noirâtre, & une près de l'extrémité : celle-ci eſt accompagnée de petites lunules blanchâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe. En deſſous les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec les bords ferrugineux & une tache blanchâtre, en croiſſant, au milieu.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Groſeiller, le Poirier, le Chêne, l'Orme; elle eſt noire ou d'un brun-noir, avec une petite ligne blanche de chaque côté du corps, interrompue à chaque inciſion, & une autre ſur le col. Elle vit ſeule, eſt très-vorace, & attaque quelquefois les autres Chenilles, ſans épargner celles de ſa propre eſpèce. Elle ſe métamorphoſe dans la terre.

316. Noctuelle nacarat.

Noctua diſſinis.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis; maculis tribus coſtalibus albis, poſticè punctis nigris duobus. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 105. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 206. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 257.

Phalæna Noctua diſſinis *ſpirilinguis criſtata, alis ferrugineis margine exteriore maculis tribus albis, poſticè puncto nigro.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 848. *n°.* 146.

Harr. *Inſ. angl. tab.* 5. *fig.* 8.

Noctua diſſinis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 10.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis roſeo purpureoque variegatis, ſuperioribus maculâ duplici marginali albâ. Geoffroy, *Inſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 108.

Le Nacarat. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 23. *tab.* 311. *fig.* 543.

Scrib. *Beytr.* 2. *p.* 164. *tab.* 12. *fig.* 1. 2.

Noctua diſſinis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 61. *tab.* 21.

Noctua diſſinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 202.

Phalæna Noctua affinis. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* E.

Elle eſt un peu plus petite que les précédentes. Les antennes & la tête ſont ferrugineux. Les yeux ſont noirâtres. La partie antérieure du corcelet eſt ferrugineuſe, bordée de gris. Le dos du corcelet eſt ferrugineux. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec trois taches blanches ſur le bord antérieur, d'où partent autant de lignes griſes, un peu ſinueuſes. On voit une quatrième ligne vers le bord poſtérieur, & deux petits points noirs près de l'angle antérieur. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange grife.

La Chenille vit ſur l'Orme, le Charme; elle eſt verte, rayée de blanc, avec la tête & les pattes antérieures, noires.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

317. Noctuelle analogue.

Noctua affinis.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis; angulo exteriori puncto nigro gemino, poſticis nigris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 106. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 165. *n°.* 207. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 258.

Phalæna Noctua affinis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 848. *n°.* 144.

Noctua affinis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 11.

Phalæna Noctua diſſinis. Hubn. *Beytr.* 4. *p.* 24. *tab.* 4. *fig.* T.

Esper,

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 134. *Noct.* 55. *fig.* 1.

L'Analogue. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 25. *tab.* 312. *fig.* 544.

Noctua affinis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 201.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un gris-rouſſeâtre, quelquefois ferrugineux, & marquées d'une raie ſinueuſe, blanchâtre, près de la baſe, qui ne va que juſqu'au milieu; d'une autre un peu plus bas, également ſinueuſe, qui les traverſe. Au milieu on voit, au lieu des taches ordinaires, deux points noirs, entourés d'un cercle gris, peu apparent; vient enſuite une raie coudée, blanchâtre; une autre moins marquée, près du bord; deux petites taches noires à l'angle extérieur, & une ſuite de points noirs le long du bord. Les ailes inférieures ſont noires, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit ſur le Peuplier; elle eſt preſque raſe, d'un blanc-verdâtre, avec des lignes ſur les derniers anneaux, d'un vert plus clair ou d'un vert plus obſcur, & des points élevés, noirs, portant quelques poils. On remarque auſſi au deſſus des ſtigmates une ligne arquée, noire. Cette Chenille eſt quelquefois d'un vert-pâle, avec des points blancs & noirs.

318. Noctuelle triptère.

Noctua triptera.

Noctua criſtata, alis deflexis; macalis tribus longitudinalibus, rotundatis, atomiſque ſulphureis adſperſis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 107. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 208. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 87. *n°.* 259.

Elle eſt un peu plus grande que les deux précédentes. Les antennes ſont un peu plus groſſes que dans la plupart des autres Noctuelles. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de petites raies noires, & parſemées de petits points d'un jaune de ſoufre. On remarque près du bord antérieur trois taches pâles, aſſez grandes, bordées d'une ligne noire, dont la première, placée vers la baſe, eſt ovale; la ſeconde eſt orbiculaire & plus petite; la troiſième, preſqu'en cœur, forme avec la ſeconde les deux taches ordinaires. L'extrémité eſt d'un blanc-pâle. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, & n'ont en deſſous ni point ni tache en croiſſant.

Elle ſe trouve au midi de l'Europe.

319. Noctuelle marginée.

Noctua marginata.

Noctua criſtata, alis deflexis, flaveſcentibus; ſtrigis ferrugineis, poſticè fuſcis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 108. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 209. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 260.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont jaunâtres. Les ailes ſupérieures ſont jaunes, marquées de trois raies ondées, ferrugineuſes. Les taches ordinaires ſont ferrugineuſes, & le bord poſtérieur eſt obſcur, avec une raie ondée, plus obſcure.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe.

320. Noctuelle de l'Abſinthe.

Noctua Abſinthii.

Noctua criſtata, alis deflexis, canis; faſciis punctiſque in tetragonum poſitis, nigris. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 230. *n°.* 109. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 210. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 261.

Phalæna Noctua Abſinthii *ſpirilinguis criſtata, alis cineraſcentibus, nigricante faſciatis punctatiſque; inferioribus albidis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 845. *n°.* 133. — *Faun. Suec. n°.* 1182.

Noctua Abſinthii. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 1.

Roes. *Inſ.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 61. *fig.* 1-5.

Phalæna abſinthiata. Clerck, *Ic. Inſ. tab.* 8. *fig.* 9.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 215. *fig.* 4. 5.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 116. *Noct.* 37. *fig.* 1. 3.

La Pointillée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 131. *tab.* 245. *fig.* 361.

Noctua Abſinthii. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 53. *fig.* 258.

Elle diffère des précédentes, & doit être placée avec les Noctuelles à ailes ſupérieures alongées, telles que celles de la Camomille, du Bouillon-Blanc, de l'Aſter & autres ſemblables. Les antennes ſont longues, ſétacées, & ſe collent ſur les côtés de la poitrine. La tête & le corcelet ſont d'un gris-blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont griſes, marquées de deux doubles raies ondées, noires, dont l'une moins apparente, vers la baſe, & l'autre un peu plus bas. Sur les taches ordinaires ſont quatre points noirs, ordinairement diſpoſés en carré. On voit, près du bord, une rangée de points noirs bien marqués. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord un peu obſcur & la frange blanche.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Abſinthe; elle eſt preſque raſe, d'un jaune-verdâtre, avec une ligne dorſale blanche, deux raies rougeâtres qui l'accompagnent, & une autre ſur les côtés. Les inciſions des anneaux ſont pro-

fondes, & les raies ſont interrompues aux inciſions. Elle entre dans la terre pour ſe métamorphoſer.

321. Noctuelle de l'Auronne.

Noctua Abrotani.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco-cinereis; ſtrigis undatis, nigris; coſtâ punctis quatuor albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 211. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 262.

Noctua Abrotani. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 2.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 51. *fig.* 1-4.

Phalæna Noctua Artemiſiæ. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 127. *Noct.* 49. *fig.* 1. 2.

L'Épineuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 134. *tab.* 245. *fig.* 362.

Noctua Abrotani. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 53. *fig.* 257.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont ferrugineuſes. Le corcelet eſt bien élevé en crête à ſa partie antérieure; il eſt gris, avec une légère ligne noirâtre en avant, & une tache ordinairement de la même couleur ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris & d'obſcur. Les deux taches ordinaires ſont d'un gris-obſcur, bordées de gris-clair. On remarque quatre points blanchâtres ſur le bord antérieur, vers l'extrémité; une ligne noirâtre, à peine marquée, près du bord, & une ſuite de points blanchâtres ſur la frange. Il y a quelques ſtries courtes qui viennent aboutir à la ligne noirâtre. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Armoiſe Citronelle ou Armoiſe Aurone, *Artemiſia Abrotanum*, & ſur l'Armoiſe champêtre; elle eſt verdâtre, & porte quelques épines courtes, aiguës, rougeâtres, ſur chaque anneau, & deux points de la même couleur ſur les côtés.

322. Noctuelle occulte.

Noctua occulta.

Noctua criſtata, alis deflexis, nebuloſis, apice cinereis; maculis tribus nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 212. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 88. *n°.* 263.

Phalæna Noctua occulta *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis, fuſco-nebuloſis, inferioribus brevioribus, margine albis.* Linn. *Syſt. Nat. tom.* 2. *p.* 849. *n°.* 147. — *Faun. Suec. n°.* 1203.

Phalæna Noctua occulta. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 1. *fig.* 6.

L'Occulte. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 95. *tab.* 232. *fig.* 336.

Noctua occulta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 79.

Elle eſt grande, & diffère beaucoup des précédentes par la forme des ailes. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée-obſcure, avec une légère ligne noire ſur le bord du collier. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré, marquées de pluſieurs raies blanchâtres, ondées, dont une plus diſtincte, près de la baſe; une autre interrompue, un peu plus bas; une troiſième après les taches ordinaires, & la quatrième, ſur laquelle s'appuie une raie noire qui y forme des taches, à peu de diſtance du bord poſtérieur. Ce bord eſt cendré, & traverſé par une ligne noire. Les ailes inférieures ſont noirâtres, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve en Suède.

323. Noctuelle patibulaire.

Noctua patibulum.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereis; puncto parvo maculâque communi dorſali, ſtrigæ obſcuriori connatâ, atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 264.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt fort élevé en crête; il eſt cendré, & marqué antérieurement d'une raie noire. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, ont quelques raies obſcures peu marquées, un point noir vers le bord interne, & une grande tache triangulaire, noire, au milieu, qui, les ailes étant ployées, atteint, par ſon ſommet, la tache de l'autre aile, & les deux repréſentent une ſorte de potence. Cette tache eſt contiguë à une raie blanchâtre, qui, du milieu du dos, deſcend juſqu'à l'extrémité. Derrière cette raie, l'aile paroît plus obſcure. Les quatre ailes en deſſous ſont jaunâtres, avec une bande & des points noirs. L'abdomen eſt pâle, marqué de points noirs ſur les côtés.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

324. Noctuelle albipède.

Noctua albipes.

Noctua criſtata, alis deflexis, glaucis, fuſco-undatis; pedibus niveis. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 265.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un glauque-obſcur, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont d'un glauque-ferrugineux, marquées de deux raies ondées, obſcures, placées avant & après la tache ordinaire. Les ailes inférieures & les quatre ailes en deſſous ſont cendrées. Le deſſous de l'abdomen & les pattes ſont d'un blanc de neige.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

325. Noctuelle de l'Aune.

Noctua Alni.

Noctua criſtata, alis deflexis, ſuliginoſis; areis duabus cinereſcentibus, priore puncto marginali, nigro. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 110. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 166. *n°.* 215. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 89. *n°.* 266.

Noctua degener. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 4.

Phalæna Noctua Alni. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 845. *n°.* 134.

Deg. *Mem. Inſ. tom.* 1. *p.* 280. *tab.* 11. *fig.* 25-28, *& tom.* 2. *pars* 1. *p.* 412. *n°.* 6.

Fuesl. *Magaz.* 2. *tab.* 1. *fig.* 5-8.

Naturf. 12. *p.* 58. *tab.* 1. *fig.* 14-16, *&* 14. *p.* 91. *t.* 4. *fig.* 11.

L'Aunette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 164. *tab.* 254. *fig.* 586.

Noctua Alni. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 100. *tab.* 23.

Noctua Alni. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 3.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-noirâtre, avec deux grandes taches d'un gris-clair le long du bord antérieur, dont l'une, oblongue, à la baſe, marquée d'un point marginal noir, l'autre, appuyée par ſa partie ſupérieure à la tache réniforme, eſt preſque ronde. Le bord poſtérieur eſt cendré, & on voit ſur la frange une ſuite de points noirs. Ces ailes en deſſous ſont d'un gris-nébuleux. Les ailes inférieures ſont blanches, tant en deſſus qu'en deſſous, & ont un point noir en deſſous.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Aune, le Noyer, le Coudrier, le Tilleul; elle eſt noire, marquée, ſur chacun des anneaux, d'une tache tranſverſale, jaune, d'où partent deux poils noirs, longs, termiués par un bouton alongé & comprimé. Lorſqu'elle veut ſe transformer, elle file une coque fort dure, dans laquelle elle fait entrer divers matériaux, des rognures de bois, par exemple, ou autres corps qui la rendent très-ſolide. La Noctuelle en ſort la même année ou y paſſe l'hiver, ſuivant que la ſaiſon eſt plus ou moins avancée lorſqu'elle ſubit ſa première transformation.

326. Noctuelle incarnat.

Noctua Delphinii.

Noctua criſtata, alis deflexis, purpuraſcentibus; faſciis duabus albidis, poſticis obſcuris. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 111. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 214. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 267.

Phalæna Noctua Delphinii. Linn. *Syſt. Nat. p.* 857. *n°.* 188.

Mérian, *Inſ. Eur. tom.* 1. *tab.* 40.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *t.* 12.

Wilk. *Pap.* 3. *t.* 1. a. 4.

L'incarnat. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 164. *n°.* 109.

Noctua Delphinii. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 87. *n°.* 8.

L'Incarnat. *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 15. *tab.* 310. *fig.* 538.

Noctua Delphinii. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 7. *tab.* 17.

Noctua Delphinii. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 42. *fig.* 204.

La tête & le corcelet ſont gris, rayés de gris-verdâtre. L'abdomen eſt gris, avec une légère teinte roſe en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont roſes à leur baſe, laquelle couleur eſt terminée par un roſe-foncé, ondé, bordé d'un roſe-gris, après lequel eſt une large bande d'un blanc un peu roſe, ſur laquelle eſt une tache obſcure, placée vers le bord antérieur. Après la bande d'un blanc-roſe vient une autre bande d'un roſe-foncé, puis une autre d'un roſe-clair, puis la frange, qui eſt griſe. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu roſe, avec une bande obſcure vers le bord poſtérieur.

La Chenille eſt liſſe, d'un jaune-blanchâtre, ponctuée de noir, avec deux raies d'un jaune de ſoufre ſur le dos, entre leſquelles ſont des taches noires irrégulières, ſouvent réunies; elle ſe nourrit de la plante nommée *Pied d'alouette (Delphinium).*

Elle ſe trouve dans toute l'Europe.

327. Noctuelle purpurine.

Noctua purpurina.

Noctua criſtata, alis deflexis, purpuraſcentibus, baſi flavis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 215. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 268.

Noctua purpurina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 88. *n°.* 9.

Phalæna Noctua purpurina. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 2. *fig.* G.

Noctua purpurina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 61. *fig.* 298.

La Purpurine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 19. *tab.* 310. *fig.* 539.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 163. *Noct.* 84. *fig.* 4.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. Les antennes, la tête & le corcelet ſont d'un jaune-clair. Les ailes ſupérieures ſont jaunes à leur baſe, enſuite d'un roſe-tendre un peu pourpré, plus clair à l'extrémité. Le roſe eſt ſéparé du jaune par une ligne brune, & on en voit une autre moins marquée vers le milieu : il y a une pareille ligne ſur le bord. La frange eſt griſe. Les ailes inférieures ſont noirâtres.

Elle ſe trouve dans l'Autriche, la Hongrie.

328. Noctuelle du Ptéris.

Noctua Pteridis.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis, albo maculatis, faſciiſque duabus purpureis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 90. *n°.* 269.

Phalæna lagopus. Esper, *tom.* 4. *tab.* 125. *fig.* 7.

Noctua Pteridis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 65.

La Juventine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 91. *tab.* 231. *fig.* 334.

Elle eſt de la grandeur de la Noctuelle incarnat. La tête & le corcelet ſont d'un gris-brun. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres à leur baſe, avec quelques points gris ; elles ont enſuite une bande arquée, rougeâtre, ſéparée du noirâtre de la baſe par une ligne griſe & une noire. Le milieu de l'aile eſt noirâtre ; mais on diſtingue antérieurement une tache triangulaire, fort grande. La première des deux taches ordinaires eſt petite, & forme un anneau d'un ovale-alongé, obliquement placé, blanchâtre. La ſeconde eſt blanchâtre, grande, un peu ſinuée. Après cette tache vient une autre bande rougeâtre, puis une bande noirâtre, ſur laquelle eſt une grande tache blanchâtre, alongée, qui part de l'angle extérieur. Les nervures ſont bien apparentes, & paroiſſent griſâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange rougeâtre. Les jambes antérieures ſont rouſſeâtres, très-velues.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur le Ptéris aquilin.

329. Noctuelle jouventine.

Noctua juventina.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis angulatis, baſi fuſcis, apice ferrugineis, ſtrigâ poſticâ nigrâ.

Phalæna Noctua juventina. Cram. *Lepid. tom.* 4. *p.* 245. *tab.* 400. *fig.* N.

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont brunes à leur baſe, d'un brun-ferrugineux à leur extrémité, avec une raie plus claire vers la baſe, une noire & une pâle vers l'extrémité. Le bord poſtérieur eſt un peu anguleux vers le milieu. Les ailes inférieures ſont brunes, avec le bord plus clair. Les jambes antérieures ſont velues, d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve à Surinam.

330. Noctuelle glauque.

Noctua glauca.

Noctua criſtata, alis deflexis, glaucis ; faſciis duabus ſtrigâque poſticâ albidis.

Noctua modeſta. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 76. *fig.* 354.

Phalæna Noctua modeſta. Hubn. *Beytr.* 1. *tab.* 1. *fig.* A.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt d'un gris un peu verdâtre, avec une raie ferrugineuſe à la partie antérieure. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris un peu verdâtre, avec une raie ſimple, blanchâtre, près de la baſe ; deux fléchies au milieu, un peu plus bas, qui forment une bande ; deux au-delà des taches ordinaires, & une ſimple vers le bord poſtérieur. Les taches ordinaires, dont l'une ovale & l'autre réniforme, un peu étranglée, ſont entourées d'une ligne plus claire. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve en Allemagne.

Nota. J'ai changé le nom donné par M. Hubner à cette Noctuelle, parce qu'il y en avoit une autre décrite & figurée par Cramer, qui ſe nommoit de même.

331. Noctuelle peinte.

Noctua picta.

Noctua criſtata, alis deflexis, purpureis ; ſtrigis punctiſque albis, quibuſdam nigro marginatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 270.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt gris, avec l'abdomen pourpre & le pénultième anneau jaune. Les ailes ſupérieures ſont pourpres, avec pluſieurs taches & pluſieurs points blancs, bordés de noir. Après la tache ordinaire, réniforme, ſont placées trois raies blanches, dont les deux dernières ſont formées par une ſuite de taches de cette couleur, marquées de pointes noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, cendrées & mélangées de pourpre en deſſous.

Elle ſe trouve en Allemagne.

332. Noctuelle géographique.

Noctua geographica.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco-variis; ſtrigis duabus poſticè coeuntibus, niveis, apice ſtriatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 216. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 271.

Elle eſt petite. Le corcelet eſt cendré, marqué de deux points blancs. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une tache blanche à la baſe, & deux raies dentées, blanches, au milieu, qui vont ſe réunir vers le bord interne. Le bord poſtérieur eſt rayé de blanc.

Elle ſe trouve en Autriche.

333. Noctuelle du Millepertuis.

Noctua Hyperici.

Noctua criſtata, alis deflexis, nigro ſubſtriatis, fuſco cinereoque variis; maculâ baſeos oblongâ, albidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 217. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 91. *n°.* 272.

Noctua Hyperici. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 10.

Noctua Hyperici. Hubn. *Lepid. tab.* 51. *fig.* 250.

Elle eſt petite. Les antennes ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt d'un gris plus obſcur en deſſous qu'en deſſus. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-clair & de gris-obſcur, & on remarque une tache blanchâtre, oblongue à la baſe, terminée, du côté interne, par une ligne noire. Après la tache en vient une autre, petite, ovale, blanchâtre; enſuite une autre un peu plus grande, en croiſſant, de la même couleur. L'extrémité de l'aile eſt d'un gris-obſcur, avec quelques lignes longitudinales, noirâtres. Les ailes inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec les nervures légèrement obſcures, ſurtout vers le bord.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit ſur le Millepertuis; elle eſt violette, & marquée, ſur le dos, de trois lignes longitudinales, interrompues, blanches.

334. Noctuelle clairvoyante.

Noctua perſpicillaris.

Noctua alis deflexis, exuſto-ſtriatis, poſticè bis bidentatis; maculâ ordinariâ ſolitariâ, reniformi. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 218. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 92. *n°.* 273.

Phalæna Noctua perſpicillaris *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis, exuſto-ſtriatis, poſticè bis bidentatis; capite umbraculato.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 849. *n°.* 148. — *Faun. Suec. n°.* 1198.

Phalæna polyodon. Clerck, *Icon. Inſ. tab.* 2. *fig.* 3.

Noctua perſpicillaris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 11.

Phalæna Noctua perſpicillaris. Hubn. *Beytr.* 1. 4. *tab.* 3. *fig.* N.

Noctua perſpicillaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 51. *fig.* 249.

La Camomillière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 107. *tab.* 236. *fig.* 345.

Elle a le port de la précédente. La tête & le corcelet ſont mélangés de gris, de rougeâtre & de noir, & on remarque une raie noire ſur la partie antérieure du corcelet. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, d'obſcur & de noirâtre, avec les nervures griſes, deux lignes noires qui deſcendent de la baſe, & quelques traits noirs vers le bord poſtérieur. Ces traits ſont entourés de blanc; ce qui les fait mieux diſtinguer. Les ailes inférieures ſont blanches à leur baſe, obſcures à leur extrémité, avec la frange blanchâtre. Le deſſous des ailes inférieures eſt blanchâtre, avec une teinte rouge ſur les bords.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Aſtragale, l'Erable, le Prunier, &, ſelon l'auteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, ſur la Camomille. Celui-ci a rapporté le *perſpicillaris* à une autre eſpèce, déſignée ci-après ſous le nom de *Poule*, & a regardé celle-ci comme étant inconnue aux auteurs qui l'avoient précédé.

335. Noctuelle conſpicillaire.

Noctua conſpicillaris.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereis, fuſco-nebuloſis, apice ſtriis pallidis nigriſque.

Phalæna Noctua conſpicillaris *ſpirilinguis criſtata, alis incumbentibus pallidè griſeis, oculorum operculis orbiculatis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 849. *n°.* 149. — *Faun. Suec. n°.* 1185.

Noctua conſpicillaris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 5.

La Conſpicillaire. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 382. *tab.* 253. *fig.* 382.

Noctua conſpicillaris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 236. 237.

Phalæna Noctua conſpicillaris. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 134. *Noct.* 55. *fig.* 5. 6.

Elle eſt un peu plus grande que les précédentes. La tête & le corcelet ſont cendrés, & on voit une légère ligne tranſverſale, noire, à la partie antérieure de ce dernier. Les ailes ſupérieures varient en couleur; elles ſont ordinairement d'un gris plus ou moins foncé, avec quelques lignes longitudi-

nales, noires, & les nervures pâles. Vers l'extrémité, les lignes noires & les nervures paroiſſent mieux. La partie de l'aile qui touche au bord interne eſt quelquefois d'un gris plus clair. Les ailes inférieures ſont blanches, avec les nervures obſcures.

Linné a obſervé, derrière chaque œil de cette Noctuelle, une lame preſque ronde, cendrée, qui, fléchie en avant, le couvre preſqu'entiérement, & ne permet à l'inſecte de voir les objets que par-deſſous; il ajoute qu'on prendroit facilement cette lame pour l'œil même ſi on ne l'écartoit aiſément.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur l'Aſtragale eſparcette, *Aſtragalus onobrichis.*

336. Noctuelle poule.

Noctua pulla.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco-cinereis, ſtrigis dentatis, apiceque lineolis nigris.

Noctua pulla. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 8.

La Perſpicillaire. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 161. *tab.* 253. *fig.* 383.

Noctua pulla. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 238.

Elle diffère peu de la Noctuelle conſpicillaire. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, & on y diſtingue à peine, à quelque diſtance de la baſe, deux raies noires ondées ou même dentées en zigzag. Il y a, vers l'extrémité, une rangée de lignes courtes, noires, ſéparées par les nervures, qui ſont un peu plus pâles que le fond. Les ailes inférieures ſont blanches, avec les nervures un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur le Chêne.

337. Noctuelle de la Linaire.

Noctua Linariæ.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco-cinereis, apice albo nigroque ſtriatis; maculis ordinariis niveis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 167. *n°.* 219. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 92. *n°.* 274.

Noctua flictica *criſtata, alis deflexis, albo-fuſcoque variis, apice nigro ſtriatis; ſtigmatibus ſubocellatis, poſteriori reniformi.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 250.

Noctua Linariæ. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 73. *n°.* 6.

La Linariette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 109. *tab.* 237. *fig.* 347.

Noctua Linariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 52. *fig.* 252.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 1. *pag.* 536. *tab.* 37. *fig.* 4. *Larva. fig.* 6. 7. *Imago.*

Phalène de la Linaire. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 430. *n°.* 5. *tab.* 8. *fig.* 5. 6.

Elle reſſemble aux précédentes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-clair. La partie antérieure de celui-ci eſt marquée d'une très-petite ligne tranſverſale noire. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une ligne blanche qui deſcend de la baſe; un point oblong blanc, entouré de noir; une tache réniforme, blanche, moins entourée de noir que le point; quelques traits noirs & quelques points irréguliers blancs. La frange eſt griſe, avec une rangée de points blancs. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, ſurtout vers le bord poſtérieur, & ont leur frange blanche.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Linaire, *Antirrhinum Linaria*; elle eſt raſe, & a une raie jaune, aſſez large, ſur le dos; une raie griſe de chaque côté, coupée par des taches noires; une raie jaune au deſſous de celle-ci, &, plus bas, une raie noire plus étroite que la première.

338. Noctuelle du Pois.

Noctua Piſi.

Noctua criſtata, alis deflexis, ferrugineis, bimaculatis; ſtrigâ poſticâ undatâ, pallidâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 112. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 220. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 275.

Phalæna Noctua Piſi. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 172. — *Faun. Suec. n°.* 1206.

Noctua Piſi. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 14.

Raj, *Inſ. p.* 160. *n°.* 10.

Mérian, *Inſ. Eur. tab.* 50.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 52. *fig.* 1-5.

Wilk. *Pap.* 4. *tab.* 1-7.

Phalène rouſſe, à raie blanche, en zigzag. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 440. *n°.* 10.

La Piſivore. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 98. *tab.* 287. *fig.* 477.

Noctua Piſi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 429.

Elle eſt plus grande que les précédentes, & elle en diffère par la forme des ailes. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux. L'abdomen eſt cendré, & marqué, ſur le dos, de touffes noires. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-ferrugineux, marquées de quatre raies ondées, blanchâtres ou jaunâtres, dont la dernière, placée près du bord, s'élargit près de l'angle interne, & y forme une

tache. Les taches ordinaires, dont l'une orbiculaire & l'autre réniforme, ſont entourées d'une ligne griſe. Les ailes inférieures ſont pâles à leur baſe, obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille ſe nourrit du Pois & de la plupart de nos plantes légumineuſes : elle ſe trouve auſſi ſur le Genêt ; elle eſt raſe, brune, marquée de quatre raies longitudinales jaunes. La tête eſt rouge, & elle a ſeize pattes.

339. Noctuelle mendiante.

Noctua mendica.

Noctua criſtata, alis deflexis, pallidè incarnatis ; maculâ mediâ fuſcâ, ſtigmatibus flavis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 231. *n°.* 113. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 221. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 276.

Le corcelet eſt obſcur, avec le bord antérieur blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un rouge-pâle, & marquées de pluſieurs raies ondées, obſcures. Au milieu il y a une grande tache obſcure, dans laquelle ſont placées les deux taches ordinaires, qui ſont d'un beau jaune, & dont l'une, antérieure, eſt orbiculaire, & la poſtérieure réniforme. En deſſous elles ſont d'un beau jaune, avec une raie obſcure.

Elle ſe trouve en Allemagne.

340. Noctuelle de l'Aubépine.

Noctua Oxyacanthæ.

Noctua criſtata, alis deflexis, bimaculatis ; margine tenuiore cæruleſcente, lunulâ albâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 114. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 222. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 93. *n°.* 277.

Phalæna Noctua Oxyacanthæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 832. *n°.* 165. — *Faun. Suec. n°.* 1207.

Albin. *Inſ. tab.* 14.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 33.

Wilk. *Pap.* 12. *t.* 1. *c.* 1.

L'Aubépinière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 81. *tab.* 229. *n°.* 328.

Noctua Oxyacanthæ. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 91. *tab.* 24.

Noctua Oxyacanthæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 3.

Noctua Oxyacanthæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 7. *fig.* 31.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt griſe, & on voit une petite crête à ſa partie poſtérieure. Le corcelet eſt gris, marqué d'une raie noire à ſa partie antérieure. Les épaulettes ſont un peu élevées, bordées de noirâtre à leur partie inférieure. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris & de cendré, & ont une légère teinte verdâtre. On apperçoit une ligne noire qui part de la baſe, & une blanche, arquée, près du bord interne, à quelque diſtance de l'angle. Le bord poſtérieur eſt un peu denté. La frange eſt d'un gris-obſcur, avec une ſuite de points blancs. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Aubépine, le Prunellier, le Poirier ; elle eſt raſe, porte une élévation tronquée à ſon pénultième anneau, & eſt d'une couleur obſcure, mélangée de cendré.

341. Noctuelle brune.

Noctua brunnea.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis ; maculâ mediâ tranſverſâ, flavâ, margine brunneo. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 94. *n°.* 278.

Noctua brunnea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 15.

Noctua brunnea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 26. *fig.* 121.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt brun. L'abdomen eſt cendré en deſſus. Le corps eſt d'un brun-clair en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont brunes, marquées de taches & de points jaunes, placés ſurtout vers le bord antérieur. La tache réniforme eſt entourée d'une ligne jaune. On remarque quelques raies obſcures, bordées de cendré. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une raie obſcure au bord poſtérieur. La frange eſt blanche.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Pois ſauvage.

342. Noctuelle ſoignée.

Noctua culta.

Noctua criſtata, alis deflexis, undatis, fuſcescentibus ; maculis duabus albis, anteriore duplicatâ, thoracis marginibus albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 168. *n°.* 224. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 94. *n°.* 279.

Noctua culta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 4.

Phalæna Noctua culta. Hubn. *Beytr.* 2. *tab.* 3. *fig.* R.

Noctua culta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 7. *fig.* 34.

La Soignée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 83. *tab.* 229. *fig.* 329.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41. *fig.* 4.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont fétacées, ferrugineuſes. Les anten-

nules ſont blanches en deſſous. La tête eſt blanche, avec une ligne & des points noirs. Le corcelet eſt noirâtre, avec des points, le bord antérieur & ceux des côtés blancs. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de raies ondées, blanches & noires. On remarque un peu de blanc à la baſe, avec quelques points noirs, &, au milieu, ſont les deux taches ordinaires, dont la première eſt double, blanche, & la ſeconde eſt ſimple, preſque réniforme; ce qui forme trois taches blanches: il y a quelques autres taches blanches le long du bord antérieur. La frange eſt marquée de points noirs & de points blancs. Les ailes inférieures ſont blanches, avec une petite raie noirâtre près du bord poſtérieur. Les pattes antérieures ſont velues, blanchâtres. Les tarſes ont des anneaux noirs & blancs, alternes.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Poirier ſauvage; elle eſt raſe, mélangée d'obſcur, avec deux raies ondées, noires, de chaque côté, & l'anus quadridenté.

343. Noctuelle arrangée.

Noctua compta.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis, nigro undatis; faſciâ mediâ latâ, albâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 225. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 280.

Noctua compta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 5.

Phalæna Noctua compta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 6.

L'Arrangée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 85. *tab.* 230. *fig.* 332. a. b.

Noctua compta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 53.

Elle eſt plus petite que les précédentes. Les antennes ſont fétacées, obſcures. La tête & le corcelet ſont blancs, mélangés de noir. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de raies ondées, noires, d'un peu de blanc à la baſe, d'une large bande irrégulière, blanche, au milieu, & d'une petite raie ondée, interrompue, blanche, vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont griſes à leur baſe, obſcures à leur extrémité, avec la frange blanchâtre.

Elle ſe trouve en Europe, aux environs de Paris. La Chenille vit ſur le Poirier.

344. Noctuelle arroſée.

Noctua conſperſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcis, albo maculatis; ſtrigâ poſticâ undatâ, albâ.

Noctua conſperſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71, *n°.* 6.

Phalæna Noctua conſperſa. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 5.

L'Arroſée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 86. *tab.* 230. *fig.* 332. c. e. f.

Noctua conſperſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 52.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont obſcures, fétacées. La tête & le corcelet ſont mélangés de blanc & d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec quelques raies ondées, noires, quelques taches & quelques raies blanches. La baſe eſt blanche, rayée de noir. On voit une tache blanche au bord interne, au deſſous de laquelle eſt une raie de la même couleur: il y a une autre tache irrégulière au milieu, une autre au bord interne & une vers l'angle antérieur, d'où part une raie blanche. La frange eſt blanchâtre, avec des points obſcurs. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la baſe griſâtre.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Saule, ſelon le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe.*

345. Noctuelle parée.

Noctua concinna.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſcis; ſtrigis tribus baſi maculâque mediâ albis.

La Parée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *pag.* 84. *tab.* 230. *fig.* 331.

Noctua concinna. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 51.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont fauves. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux, mélangés de blanc. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-obſcur, avec quelques raies ondées, noires & blanches. La baſe eſt blanche, rayée de noir. Les taches ordinaires, placées entre deux raies ondées, blanches, ſont blanches, & la première eſt accompagnée d'une tache de la même couleur. On voit auſſi quelques points blancs ſur le bord antérieur. La troiſième raie blanche eſt placée vers l'extrémité. La frange eſt d'un brun-ferrugineux, marquée de points blancs. Les ailes inférieures ſont cendrées à la baſe, obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Allemagne.

346. Noctuelle verte.

Noctua praſina.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco viridique variis; lituris duabus albis, thoracis criſtâ duplici. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 226. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 281.

Noctua praſina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 11.

La

La Verte. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *pag.* 83. *tab.* 282. *fig.* 463.

Elle a deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & la partie antérieure du corcelet sont vertes. Le dos est mélangé de vert & d'obscur. Les ailes supérieures sont mélangée de vert-clair & de vert-obscur, & ont quelques raies ondées, noires. On remarque une raie blanchâtre à la base, une avant le milieu, une troisième après les taches ordinaires, & une quatrième, moins marquée, vers le bord postérieur. Ces raies sont bordées, des deux côtés, d'une raie noire, ondée. Les taches ordinaires sont brunes, bordées de noir. Après la tache réniforme il y a une tache blanchâtre, assez grande, irrégulière. La frange est grise, avec des points noirs. Les ailes inférieures sont un peu obscures; elles sont plus pâles en dessous, & marquées d'une tache en croissant & d'une petite bande, noirâtres.

Elle se trouve en Allemagne. La Chenille est presque violette, avec la tête obscure, le dos taché de noir & les stigmates blancs.

347. Noctuelle de l'Arroche.

Noctua Atriplicis.

Noctua crista, alis deflexis, anticis fusco nebulosis; litura media flava, bifida. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 115. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 227. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 282.

Phalæna Noctua Atriplicis. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 173. — *Faun. Suec. n°.* 1206.

Noctua Atriplicis. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 82. *n°.* 6.

Roes. *Inf. tom.* 1. *classis* 2. *Pap. Noct. tab.* 31. *fig.* 1-4.

Wilk. *Pap.* 3. *tab.* 2. a. 2.

Le Volant doré. Geoff. *Inf. tom.* 2. *pag.* 159. *n°.* 97.

Schœff. *Icon. Inf. tom.* 3. *tab.* 225. *fig.* 2. 3.

L'Arrochière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 81. *tab.* 282. *fig.* 464.

Noctua Atriplicis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 83.

Elle est un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet sont d'un gris-verdâtre, un peu obscur. Les ailes supérieures sont obscures, mélangées de cendré & de verdâtre, avec quelques raies noires. On remarque une tache plus verte, qui, de la tache réniforme, s'étend jusqu'au bord antérieur, & une tache d'un gris-jaunâtre, postérieurement bidentée, qui part de la première tache & descend obliquement. Plus bas il y a une bande verdâtre, qui s'élargit au bord interne; elle est bordée inférieurement d'une ligne blanche. Le bord est verdâtre, avec une suite de taches noires sur la frange. Les ailes inférieures sont obscures.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Arroche, l'Oseille, la Patience; elle est rase, d'un brun-clair, avec une raie sur le dos & quelques points blancs. Sur le dernier anneau sont deux petites taches quadrangulaires, qui la font reconnoître facilement.

348. Noctuelle du Dolic.

Noctua Dolichos.

Noctua crista, alis deflexis, dentatis, fuscis; litura media albida; abdomine subtùs cinereo, utrinquè nigro punctato. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 95. *n°.* 283.

Elle est assez grande. La tête & le corcelet sont mélangés d'obscur & de cendré. Les ailes supérieures sont obscures, un peu mélangées de cendré, avec une tache ou petite ligne blanchâtre; elles sont cendrées en dessous. Les ailes inférieures sont blanches, avec une petite raie marginale, noire. L'abdomen est cendré, & marqué en dessous de deux rangées de points noirs, une de chaque côté.

Elle se trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit sur le Dolic & sur le Papayer; elle est rase, d'un brun-pourpre, avec deux rangées de taches noires sur le dos, & les côtés blanchâtres.

349. Noctuelle sinuée.

Noctua sinuosa.

Noctua crista, alis deflexis, basi cinereis; macula magnâ sinuatâ, nigrâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *pag.* 232. *n°.* 116. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 228. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 96. *n°.* 284.

Elle est petite. Le corcelet est brun à sa partie antérieure, & cendré à sa partie postérieure. Les ailes supérieures sont cendrées à la base, & ont une grande tache noire, sinuée, au bord interne; elles sont obscures à l'extrémité; mais le bord est plus clair, & est marqué d'une rangée de points noirs. Les ailes inférieures sont obscures. En dessous les quatre ailes sont cendrées, avec une raie ondée, obscure.

Elle se trouve aux Indes orientales.

350. Noctuelle histrion.

Noctua histrionica.

Noctua crista, alis deflexis, variegatis, posticis albis; strigâ marginali nigrâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 232. *n°.* 117. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 229. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 96. *n°.* 285.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de cendré, & ſont poſtérieurement ſtriées. Les ailes inférieures ſont d'un blanc de neige, avec une petite raie noire vers le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve aux Indes orientales.

351. Noctuelle du Coton.

Noctua Goſſypii.

Noctua criſtata, alis deflexis, fuſco cinereoque variis, poſticis hyalinis immaculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 96. *n°.* 286.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente. Les antennes ſont obſcures. Le corcelet eſt mélangé de cendré & d'obſcur; il eſt élevé poſtérieurement en crête, & le lobe antérieur eſt diſtinct. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont tantôt obſcures, tantôt cendrées, marquées d'une tache oblongue, noirâtre, placée ſur le bord antérieur, près de l'extrémité. Le bord antérieur eſt marqué de points blancs. Les ailes inférieures ſont d'un blanc tranſparent, ſans tache. Les jambes ſont obſcures.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Parthène multifide, *Parthenium hyſterophorus*, ſur le Coton : elle eſt polyphage, & détruit les feuilles & les tiges des plantes; elle eſt dévorée à ſon tour par le Coq d'Inde.

352. Noctuelle braſſicaire.

Noctua braſſicaria.

Noctua criſtata, alis deflexis, dentatis, variegatis; maculâ dorſali teſtaceâ, punctis albis. Fab. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 287.

Elle reſſemble beaucoup aux précédentes. Le corcelet eſt cendré, & a, de chaque côté, une crête & une tache arquée, obſcures. Les ailes ſont mélangées, & ont, ſur le bord interne, une grande tache d'un roux-doré, qui eſt commune aux deux. Les ailes inférieures ſont blanches.

Elle ſe trouve dans l'Amérique méridionale. La Chenille vit ſur le Chou cultivé. La chryſalide eſt noire, avec le bord des anneaux d'un rouge de ſang.

353. Noctuelle ſéteuſe.

Noctua ſetoſa.

Noctua criſtata, alis deflexis, ſuſcis; maculâ mediâ teſtaceâ albâque, genubus anticis faſciculatis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 288.

Elle reſſemble aux précédentes. Le corps eſt cendré en deſſus, blanc en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, avec une grande tache teſtacée, vers le bord interne, & une autre grande, blanche, un peu plus bas, vers le bord antérieur. Le bord poſtérieur eſt cendré. Les pattes ſont cendrées. Les genoux antérieurs ont un grand faiſceau de poils ferrés, blanchâtres. Les tarſes ſont noirs, avec des anneaux blancs.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

354. Noctuelle précoce.

Noctua præcox.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinereis, bimaculatis; poſticis faſciâ rufâ, abbreviatâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 118. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 230. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 97. *n°.* 289.

Phalæna Noctua præcox. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 174.

Noctua præcox. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 77. *fig.* 359.

Cette eſpèce a été confondue avec celle qui ſuit par Linné & Fabricius, quoiqu'elles diffèrent beaucoup par les couleurs. La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées de quelques points noirs. L'extrémité eſt ferrugineuſe, marquée d'une raie blanche. La tache réniforme eſt jaune, étranglée au milieu & comme double. Les ailes inférieures ſont cendrées, & ont une bande marginale d'un roux-obſcur, qui s'amincit vers l'angle interne.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Laiteron, *Sonchus oleraceus.?*

355. Noctuelle hâtive.

Noctua præceps.

Noctua criſtata, alis deflexis virescentibus, ſtrigis quatuor albis nigriſque, maculiſque tribus albis.

Noctua præceps. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 12.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *claſſis* 2. *Pap. Noct. tab.* 51.

Noctua præceps. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 15. *fig.* 70.

La Précoce. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 84. *tab.* 283. *fig.* 466.

Noctua præcox. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 8. *tab.* 20.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris-verdâtre. Le lobe antérieur de celui-ci eſt légérement bordé de noir. Les ailes ſupérieures ont une teinte de vert, & on y remarque quatre raies blanches, bordées de noir, une près de la baſe, une autre avant les taches ordinaires, la troiſième après ces taches, & la qua-

trième, moins marquée, vers le bord postérieur : celle-ci forme, en s'élargissant, une tache à l'angle externe. Les taches ordinaires sont entourées de blanc, & on en voit une plus petite derrière la première. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille figurée par Roesel est rase, d'un gris-jaunâtre, avec une raie blanchâtre sur le dos.

356. Noctuelle pyramide.

Noctua pyramidea.

Noctua crista, alis deflexis fuscis; strigis tribus undatis, flavescentibus, repandis, posticis ferrugineis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 232. *n°.* 119. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 169. *n°.* 231. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 290.

Phalæna Noctua pyramidea *spirilinguis crista, alis cinerascentibus; superioribus strigis tribus undatis, flavescentibus, repandis, maculâque fuscâ.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 181.

Noctua pyramidea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 1.

Raj. *Inf. p.* 159. *n°.* 9.

Réaum. *Mem. Inf. tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 1. 5.

Mérian, *Inf. Eur.* 2. *p.* 23. *tab.* 9.

Roes. *Inf. tom.* 1. *classis* 2. *Pap. Noct. tab.* 11.

Ammir. 2. *tab.* 11.

Phalœna seticornis spirilinguis, alis deflexis, superioribus fuscis, lineis transversis undulatis, nigris, inferioribus ferrugineis. Geoff. *Inf. Paris. tom.* 2. *p.* 160. *n°.* 99.

La Pyramide. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 96. *tab.* 235. *fig.* 337.

Noctua pyramidea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 36.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes sont sétacées, obscures. La tête & le corcelet sont d'un gris-noirâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont trois raies ondées, plus claires que le fond, légérement bordées de noir, & le commencement d'une quatrième, près de la base; elles sont un peu plus obscures à la place que devoit occuper la tache réniforme qu'on n'apperçoit point, & la première est petite, grise, avec un point noir au milieu. On apperçoit près du bord postérieur une rangée de très-petites lunules noires & blanches. Les ailes inférieures sont d'un brun-ferrugineux, avec le bord antérieur plus obscur.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Chêne, le Prunier, le Noyer, l'Aubépine, le Saule; elle est rase, verte, avec quelques petits points noirs & trois lignes longitudinales, blanches. La partie supérieure du dernier anneau s'élève en pyramide; ce qui a fait donner à l'insecte parfait le nom de *Pyramidea.*

357. Noctuelle répandue.

Noctua perfusa.

Noctua crista, alis deflexis, fuscis, strigis obsoletis, angulatis, pallidis; posticis ferrugineis, immaculatis.

La Conique. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 100. *tab.* 234. *fig.* 339.

Noctua perfusa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 37.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont d'un fauve-obscur. La tête & le corcelet sont d'un brun-clair. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec quelques raies peu marquées, grises, très-anguleuses, & une suite de petites taches oblongues, blanches, sur le bord postérieur. Les taches ordinaires ne paroissent pas ou se distinguent à peine. Les ailes inférieures sont ferrugineuses, sans tache. L'abdomen est d'un brun-ferrugineux.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Orme; elle est d'un vert-obscur, avec une ligne longitudinale, blanche, sur le dos, & une brune, sur les côtés. Parvenue à toute sa grosseur, vers le milieu de juillet, elle plie une feuille de l'Orme, & s'y fait une coque mince, d'un blanc très-luisant, & qui a la transparence du vernis. Au bout de douze jours elle s'y change en une chrysalide qui est d'abord toute verte, mais qui devient bientôt d'un brun-rougeâtre. L'insecte parfait en sort dans les premiers jours de septembre.

358. Noctuelle lucipète.

Noctua lucipeta.

Noctua crista, alis deflexis obscurè cinereis; strigis undatis maculisque ordinariis flavescentibus. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 169. *n°.* 232. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 291.

Noctua lucipeta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 2.

Phalæna Noctua lucipeta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41.

La Lucipète. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 103. *tab.* 235. *fig.* 341.

Noctua lucipeta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 9. *fig.* 41.

Elle est un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet sont d'un gris-foncé. L'abdomen est d'un gris-brun. Les ailes supérieures sont

d'un gris-obſcur, avec trois raies ondées, jaunâtres, bordées de noir, & une quatrième vers la baſe, qui s'arrête au milieu. Les deux taches ordinaires ſont bordées de jaune, & on voit une autre tache jaune à côté de la première. Le bord eſt légérement marqué d'une ligne jaunâtre. Les ailes inférieures ſont d'un brun-clair.

Elle ſe trouve en Autriche.

359. Noctuelle double raie.

Noctua birivia.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtrigis duabus undatis annuliſque tribus flavis.

Noctua birivia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 3.

Noctua birivia. Hubn. *Lepid.* 4. *tab.* 9. *fig.* 42.

Elle reſſemble un peu à la précédente. La tête & le corcelet ſont obſcurs. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, marquées de deux raies ondées, jaunâtres, l'une avant, & l'autre après les taches ordinaires. On voit le commencement d'une troiſième raie près de la baſe. Les taches ordinaires ſont entourées d'une ligne jaunâtre, & il y a une troiſième tache peu marquée, bordée de jaunâtre, à côté de la première. On voit une ligne noire ſur le bord, & une griſe, peu marquée, à peu de diſtance. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Allemagne.

360. Noctuelle pyrophile.

Noctua pyrophila.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, lunulis maculiſque fuſcis; poſticis fuſcis, nitidulis. Fab. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 233. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 98. *n°.* 292.

Noctua pyrophila. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 4.

La Pyrophile. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 104. *tab.* 255. *fig.* 342.

Noctua pyrophila. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 9. *fig.* 43.

Elle diffère un peu des précédentes. Les antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & le corcelet ſont cendrés, & on voit à celui-ci une légère raie obſcure, interrompue. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, & ont trois raies formées par une ſuite de lunules noires. Les deux taches ordinaires ſont peu marquées. Le bord poſtérieur a une rangée de points noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun luiſant, ſans tache, en deſſus, plus pâles en deſſous, avec une lunule & une raie obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

361. Noctuelle leucophée.

Noctua leucophœa.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, griſeis; anticis maculâ mediâ oblongâ, maculiſque poſticis trigonis nigris.

Noctua leucophœa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 5.

La Coureuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 5. *p.* 60. *tab.* 188. *fig.* 245.

Phalæna veſtigialis. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 3. *tab.* 53. *fig.* 4. 5.

Noctua leucophœa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 80.

Elle paroît différer du *Bombyx fulminea* de Fabricius, décrit à l'article Bombix, n°. 265. Les antennes ſont ſétacées, griſes, dans la femelle, un peu pectinées & d'un gris-rouſſeâtre, dans le mâle. La tête & le corcelet ſont gris, avec une raie blanchâtre, accompagnée d'une noirâtre, à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſont griſes, nuancées d'obſcur, avec une raie ondée, griſe & noire, au deſſus de la première tache. A cette raie vient s'attacher une tache oblongue, preſque conique, noirâtre, placée derrière la première tache, formée par un anneau ovale, blanc, extérieurement noir. La tache réniforme eſt de même formée par un anneau blanc extérieurement, & noir en dedans. Au deſſous eſt une raie formée par une ſuite de petites lunules noires. Plus bas ſont quelques taches oblongues, triangulaires : il y a une petite ligne noire ſur le bord, & ce bord eſt denté. Les ailes inférieures ſont griſes, avec une ligne noire le long du bord poſtérieur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Milleſeuille, *Achillea millefolium.*

362. Noctuelle typique.

Noctua typica.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtigmatibus marginatis ſtrigiſque pallidis, reticulatis. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 120. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 234. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 295.

Phalæna Noctua typica. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 857. *n°.* 186.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 56.

Noctua typica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 4.

La Typique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 77. *tab.* 281. *fig.* 461.

Noctua typica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 58.

Elle a de dix-huit à dix-neuf lignes de largeur

les ailes étendues. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont d'un gris très-foncé, luisant. Les ailes supérieures sont de la même couleur, nuancées de noirâtre, avec quelques taches à la base; une ligne fine, claire, bordée de noirâtre; une tache presque ronde, & une autre réniforme guère plus grande, grises, bordées d'une ligne plus claire. Vient ensuite une raie fine, ondée, claire, bordée de noirâtre; une autre près du bord, & de très-petites taches en croissant, noires, au bord même. Les ailes inférieures sont noirâtres. Le dessous des quatre ailes est d'un gris-noirâtre, avec une bande noire vers le milieu, & une tache en croissant sur les inférieures.

La Chenille vit sur le Saule; elle est rase, grise, avec les côtés blanchâtres & une raie noire.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

363. Noctuelle lucipare.

Noctua lucipara.

Noctua crista, alis deflexis cinereo-nitidis; fascia mediâ latâ, fuscâ. Fabr. *Spec. Inf. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 121. — *Mant. Inf.* 2. *p.* 170. *n°.* 235. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 294.

Phalæna Noctua lucipara *spirilinguis crista; alis purpurascentibus lucidis; fascia nigrâ, stigmate postico flavo.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *pag.* 857. *n°.* 187. — *Faun. Suec.* 1201.

Bombyx flavomacula, *alis deflexis obscurè cinereis; fascia mediâ latâ, angulatâ, nigrâ; maculâ marginali flavâ.* Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 119. *n°.* 104.

Noctua lucipara. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 84. *n°.* 3.

La Brillante. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 118. *tab.* 292. *fig.* 491.

Noctua lucipara. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 55.

Elle a environ quinze lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes & la tête sont d'un brun-noirâtre. Le corcelet est brun, avec un reflet cuivreux. L'abdomen est cendré, avec quelques touffes de poils noirs. Les ailes supérieures sont d'un gris-brun, avec un reflet cuivreux. On voit au milieu une large bande noirâtre, qui se rétrécit postérieurement. La première tache ordinaire est orbiculaire, peu apparente. La seconde est réniforme, jaune: il y a quelques raies obscures vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont blanchâtres à leur base, d'un brun-obscur à leur extrémité.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur la Ronce, ainsi que sur l'Oseille, la Camomille, la Bugloise, la Chélidoine; elle est verte, marquée de raies obliques, noires. Sa peau est veloutée, & elle porte une petite élévation conique sur le dernier anneau. Dans son repos elle cache presque toute sa tête sous le premier anneau, & retire ses pattes membraneuses de façon qu'elle ressemble à la moitié d'un cylindre. Quand on la tracasse, elle jette, pour sa défense, un suc verdâtre qu'elle exprime en pressant son col. Ce suc a une légère âcreté sur la langue.

Nota. Cette espèce paroît être la même que le Bombyx tache jaune, n°. 147, dont nous avions donné, d'après Fabricius, une description peu exacte.

364. Noctuelle potagère.

Noctua oleracea.

Noctua crista, alis deflexis; anticis ferrugineis; lunulâ lutescente strigâque albâ, posticè bidentatâ. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 233. *n°.* 122. — *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 170. *n°.* 236. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 99. *n°.* 295.

Phalæna Noctua oleracea. Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 853. *n°.* 171. — *Faun. Suec. n°.* 1219.

Raj. *Inf. p.* 166. *n°.* 21.

Albin. *Inf. tab.* 27.

Frisch. *Inf.* 7. *tab.* 21.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 32.

Ammir. *Inf. t.* 7.

Noctua oleracea. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 83. *n°.* 19,

La Potagère. Ernst, *Pap. tom.* 7. *p.* 102. *tab.* 288. *fig.* 479.

Noctua oleracea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 87.

Elle a de seize à dix-sept lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont d'un gris un peu ferrugineux. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & se font remarquer par un petit anneau ovale, blanchâtre, placé vers le milieu; une tache presque réniforme, jaune, un peu plus bas, & une ligne transverse, blanche, près du bord, qui forme une M à son milieu. Les ailes inférieures sont grises, avec le bord obscur & une ligne courte, arquée, peu marquée, vers le milieu.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Arroche, l'Epinard, l'Oseille, la Féve, le Pois, le Bouillon-blanc, le Groseillier & plusieurs autres; elle est verte dans son jeune âge, d'un gris livide dans un âge plus avancé, avec des points & une raie noire sur le dos, & une raie jaune sur les côtés.

365. Noctuelle enfumée.

Noctua fuasa.

Noctua crista, alis deflexis, anticis fuscis; strigâ posticâ albâ, sinuatâ, bidentatâ.

Noctua fuasa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 18.

Phalæna Noctua dissimilis. Knoch, *Suppl. Fasc.* 1. *tab.* 4. *fig.* 1. 4.

L'Enfumée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 100. *tab.* 287. *n°.* 478.

Noctua fuasa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 426.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente; mais elle eſt ordinairement un peu plus grande. La couleur de la tête & du corcelet ſont d'un gris très-foncé. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris très-foncé, nuancé de noirâtre, avec quelques raies noires peu prononcées. La première des deux taches eſt orbiculaire, entourée de gris & de noirâtre. La ſeconde eſt preſque réniforme, entourée de blanc. On voit, comme à la précédente, une raie blanche, bidentée, placée vers le bord; mais dans celle-ci cette raie eſt plus ſinuée, & ſe réfléchit davantage vers l'angle antérieur. Les ailes inférieures ſont griſâtres à la baſe, obſcures à l'extrémité, avec la frange griſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Mélilot officinal; elle eſt verdâtre dans ſon jeune âge, d'un rouge-clair jaunâtre dans un âge plus avancé, avec une ligne latérale, jaune, ſur les côtés; de très-petits points d'un blanc-jaunâtre ſur tout le corps, & des points noirs un peu plus grands & mieux marqués.

366. Noctuelle xanthographe.

Noctua xanthographa.

Noctua crista, alis deflexis teſtaceis, maculis ordinariis flavis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 237.

Noctua xanthographa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 20.

Noctua xanthographa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 29. *fig.* 138.

Elle reſſemble aux deux précédentes; mais elle eſt un peu plus petite. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec les deux taches ordinaires jaunes, & une rangée de points noirs près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont cendrées, ainſi que l'abdomen.

Elle ſe trouve en Allemagne.

367. Noctuelle alchimiſte.

Noctua alchymiſta.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis atris, poſticis baſi ſtrigâque apicis albis.

Noctua alchymiſta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 5.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis undulato-nigris, inferioribus baſi albis. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 1. *p.* 149. *n°.* 80.

Noctua alchymiſta *criſtata, alis deflexis dentatis, nigris, atro-undatis, apice cinereſcentibus, poſticis baſi maculoſque duabus marginalibus albis.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 171. *n°.* 240.

Phalæna Noctua leucomelas. Natuf. Faſc. 14. *p.* 90. *tab.* 4. *fig.* 10.

Phalæna Noctua leucomelas. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 107. *Noct.* 28. *fig.* 2.

L'Alchimiſte. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 49. *tab.* 317. *fig.* 556.

Noctua alchymiſta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 62. *fig.* 303.

Elle a de quinze à ſeize lignes de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont noires, filacées. La tête & le corcelet ſont très-noirs. L'abdomen eſt d'un noir un peu moins foncé. Les ailes ſupérieures ſont noires, avec des raies ondées encore plus noires; les deux taches ordinaires un peu plus claires, ainſi que l'extrémité, dont la couleur eſt d'un gris-noirâtre. Les ailes inférieures ſont blanches à leur baſe, marquées d'une petite ligne noire en croiſſant, & noires dans tout leur bord, avec une tache blanche à l'angle extérieur, & une autre à quelque diſtance de l'angle interne: celle-ci eſt précédée d'une raie courte un peu arquée, blanche. Le deſſous des ailes & du corps eſt d'un noir moins foncé que le deſſus.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne. Sa couleur eſt, comme celle de l'inſecte parfait, en partie blanche, en partie noire. Elle a ſur le premier anneau une raie jaune, & ſes pattes antérieures ſont pareillement jaunes.

368. Noctuelle Pie.

Noctua leucomelas.

Noctua criſtata, alis deflexis atris, poſticis baſi niveis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 234. *n°.* 123. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 238.

Phalæna Noctua leucomelas *ſpirilinguis criſtata, alis nigricante nebuloſis, maculâ albâ, inferioribus anticè niveis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 856. *n°.* 183. — *Faun. Suec. n°.* 1184.

Noctua leucomelas. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 90. *n°.* 6.

Phalæna Noctua alchymista. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 135. *Noct.* 56. *fig.* 3.

La Pie. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 49. *tab.* 317. *fig.* 557.

Noctua leucomelas. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 62. *fig.* 304.

Elle eſt plus petite que la précédente. Les antennes ſont ſétacées, noires. Tout le corps eſt noir. Les ailes ſupérieures ſont noires, marquées de quelques ſtries ondées, un peu plus claires, & d'une grande tache blanchâtre, placée ſur le bord antérieur, à quelque diſtance de l'extrémité. Cette tache eſt marquée elle-même d'une autre plus petite, noire. Les ailes inférieures ſont blanches à leur baſe, noires dans tout leur bord, avec la frange blanche, tachée de noir. Les ailes ſupérieures ſont noires en deſſous, avec une tache blanche au milieu. Les inférieures ont le deſſous ſemblable au deſſus.

Elle ſe trouve en Europe.

369. Noctuelle peltigère.

Noctua peltigera.

Noctua criſtata, alis deflexis pallidè teſtaceis, maculâ reniformi nigrâ faſciâque poſticâ fuſcâ.

Noctua peltigera. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 89. *n°.* 2.

La Peltigère. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 47. *tab.* 316. *n°.* 555.

Noctua peltigera. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 63. *fig.* 310.

Elle a de dix-ſept à dix-huit lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'une couleur teſtacée pâle. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, traverſées de lignes noires & d'autres rougeâtres, & d'une bande obſcure, placée entre la tache réniforme & le bord poſtérieur. La première tache, ordinairement orbiculaire, paroît à peine, & la ſeconde, réniforme, eſt preſque toute noire. Les ailes inférieures ſont d'un gris légérement rougeâtre, avec une bande aſſez large à l'extrémité, quelquefois marquée d'une tache griſâtre. La frange eſt griſe.

Elle ſe trouve en France, en Italie, au midi de l'Allemagne.

370. Noctuelle convergente.

Noctua convergens.

Noctua criſtata, alis deflexis ſubdentatis, griſeo-fuſcis, apice cinereis; angulo ani maculâ fulvâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 170. *n°.* 239.

Noctua convergens. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 8.

Noctua convergens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 18. *fig.* 84.

Elle eſt de la grandeur des précédentes. La tête & le corcelet ſont bruns. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris, d'obſcur & de brun, avec une petite ligne noire, à la baſe, & trois raies plus claires, ondées, dont la ſeconde très-ſinueuſe, & remontant vers le bord interne. La ſeconde tache réniforme eſt marquée d'une ligne blanche en croiſſant. L'extrémité de l'aile eſt plus claire que le milieu, & on diſtingue une tache ferrugineuſe à l'angle interne, & une ſuite de points noirs ſur le bord. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt bleuâtre, avec la tête brune & des lignes & des points blancs ſur le corps.

371. Noctuelle rivulaire.

Noctua rivularis.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis; faſciâ griſeâ, apice biſidâ, flavo marginatâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 234. *n°.* 124. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 171. *n°.* 241. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 300.

Noctua Cucubali. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 5.

La Sinuée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 80. *tab.* 281. *fig.* 463.

Noctua Cucubali. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 56.

Noctua triangularis. Thunb. *Diſſert. Ent.* 3.

La tête & le corcelet ſont mélangés de gris & de noir. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-rouſſeâtre & de noir. Les deux taches ordinaires ſont oblongues, entourées d'une ligne jaune, & ſont placées obliquement en ſens inverſe, de manière qu'elles vont ſe confondre ou ſe réunir poſtérieurement. L'aile eſt plus claire dans cette partie, & ce clair ſe réunit à une bande chargée de petits croiſſans noirs. La tache réniforme eſt un peu ſinueuſe: il y a une petite raie jaune en zigzag vers l'extrémité, &, au deſſous, de petites lunules noires, ſurmontées par du jaune. On voit trois ou quatre points jaunes ſur le bord antérieur au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Cucubale béhen, & ſe loge dans les capſules de cette plante pour en manger les ſemences; elle eſt raſe, mélangée de verdâtre & de cendré, marquée de points obſcurs.

372. Noctuelle capsulaire.

Noctua capsincola.

Noctua crista, alis deflexis cinereis, fusco variis; strigis undatis nigris, posticè lineâ albâ lunulisque nigris.

Noctua capsincola. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 6.

La Capsulaire. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 76. *tab.* 280. *fig.* 460.

Phalæna Noctua capsincola. Hubn. *Beytr.* 4. *tab.* 3. *fig.* P. 1. 2. 3.

Noctua capsincola. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 12. *fig.* 57.

Fabricius a confondu cette espèce avec la précédente, quoiqu'elles diffèrent fous bien des rapports. La tête & le corcelet font d'un gris plus ou moins obfcur. Les ailes fupérieures font du même gris, & traverfées par des raies ondées, noires, & par d'autres plus claires que le fond. Les deux taches ordinaires ne vont pas fe réunir, comme dans la précédente, par leur partie poftérieure, quoiqu'elles obfervent la même oblicité; elles font entourées d'une ligne blanchâtre. On obferve une pareille ligne vers le bord poftérieur, & une fuite de lunules noires très-près du bord. Les ailes inférieures font grifes à leur bafe, obfcures à leur extrémité.

Elle fe trouve en Europe. La Chenille vit fur la Lychnide dioique, & fe nourrit, comme la précédente, des capfules de la plante; elle eft rafe, mélangée de verdâtre, de jaune & de noirâtre.

373. Noctuelle leucographe.

Noctua leucographa.

Noctua crista, alis deflexis cinereo-violaceis; strigis pallidis, posticè maculis trigonis ferratis, nigris.

Noctua leucographa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 21.

La Leucographe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 79. *tab.* 281. *fig.* 462.

Noctua leucographa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 88. *fig.* 411.

Elle eft de grandeur moyenne. La tête & le corcelet font d'un gris un peu rouffeâtre, avec une légère raie obfcure au lobe antérieur de celui-ci. L'abdomen eft d'un gris plus clair. Les ailes fupérieures font d'un gris-rouffeâtre, avec un reflet violet; elles ont quatre raies plus claires, & une rangée de taches trigones, oblongues, à quelque diftance du bord, & qui aboutiffent à la quatrième raie blanchâtre. Les deux taches, dont l'une orbiculaire & l'autre en rognon, font entourées d'une ligne jaunâtre. Les ailes inférieures font d'un gris-rouffeâtre, avec le [illegible]nité obfcure, une raie obfcure un peu au-delà du milieu, & une petite ligne en croiffant au milieu.

Elle fe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit fur la Millefeuille, *Achillea millefolium.*

374. Noctuelle ſérène.

Noctua ſerena.

Noctua crista, alis deflexis albidis; fascia latâ fuscâ, utrinquè flavo maculatâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 171. *n°.* 242. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 301.

Noctua perlata. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 4.

Noctua ſerena. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 11. *fig.* 54.

La Joconde. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 117. *tab.* 240. *fig.* 552.

Elle eſt petite. Le corps eſt blanc, avec une pouſſière noirâtre. Les ailes ſupérieures ſont blanches à la baſe, avec quelques points noirs; elles ont au milieu une large bande noirâtre, terminée des deux côtés par une raie jaunâtre, ondée. Dans cette bande ſe trouvent les deux taches ordinaires, qui ſont blanches. L'extrémité de l'aile eſt blanche, avec une raie noire & une obſcure. Le bord antérieur a des taches noires & des taches blanches.

Elle ſe trouve en Europe.

375. Noctuelle du Pin.

Noctua Pinaſtri.

Noctua crista, alis deflexis nigris, margine tenuiore angulosque ani obſcurè cinereis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 171. *n°.* 245. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 101. *n°.* 302.

Phalæna Noctua Pinaſtri *ſpinilinguis crista, alis deflexis nigris, margine dorſali poſticoque pallidis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 851. *n°.* 160. — *Faun. Suec. n°.* 1138.

Phalæna Noctua ſcabriuſcula. Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab.* 1. *fig.* 8.

Noctua Pinaſtri. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 82. *n°.* 1.

La Phalène du Pin. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 7. *p.* 72. *tab.* 280. *fig.* 458.

Noctua Pinaſtri. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 51. *fig.* 246.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes, la tête & le corcelet ſont noirâtres. Le dos du corcelet eſt d'un gris-rouffeâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un brun-noirâtre, avec le bord interne & une grande tache bilobée à l'angle interne, d'un gris-rouffeâtre.

gris-rouſſeâtre. Les deux taches ordinaires paroiſſent à peine, & ſont entourées d'une ligne noire. La frange eſt marquée de points jaunâtres. Les ailes inférieures ſont d'un gris-brun clair.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. Suivant Linné & les auteurs du *Catalogue ſyſtématique des Papillons des environs de Vienne*, la Chenille vit ſur le Pin; elle vit ſur l'Oſeille & autres plantes acides, ſuivant Ernſt. On la trouve dans les prairies de plantes graminées, ſuivant Fabricius. Elles ſont d'un brun-ſombre dans leur jeune âge, & enſuite d'un brun-clair, parſemé de points d'un brun-ſombre. Les ſtigmates ſont blancs, entourés de noir. Parvenues à tout leur accroiſſement vers le milieu d'octobre, elles ſe retirent ſous des feuilles humides & déjà fanées, & ſe font, à la ſuperficie de la terre, un tiſſu aſſez mou, dans lequel elles prennent, au bout de quinze jours, la forme de chryſalide. L'inſecte parfait en ſort à la fin de juin de l'année ſuivante.

376. Noctuelle du Troêne.

Noctua Liguſtri.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco viresceniique variis, nigro ſubundatis; maculâ magnâ poſteriori albidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 172. *n°.* 244. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 102. *n°.* 303.

Noctua Liguſtri. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 1.

Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *tab.* 119. *Noct.* 40. *fig.* 1-4.

La Troênière. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 66. *tab.* 225. *n°.* 320.

Noctua Liguſtri. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 21.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont mélangés de blanc & de noir. Les ailes ſupérieures ſont obſcures, mélangées de gris & marquées de quelques raies ondées, noires. La première des deux taches eſt orbiculaire, entourée de blanc. L'autre eſt réniforme, & poſe ſur une grande tache blanche, un peu mélangée d'obſcur. Le bord eſt blanc, mélangé d'obſcur, avec une ſuite de points noirs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille eſt verte, avec un anneau jaune ſur la tête; elle vit ſur le Troêne.

377. Noctuelle ciſelée.

Noctua ſtrigilis.

Noctua alis deflexis nebuloſis, denticulis ſetaceis intra faſciam album terminalem. Fab. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 172. *n°.* 245. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 102. *n°.* 304.

Hiſt. Nat. Inſ. Tome VIII.

Phalæna Noctua ſtrigilis. Linn. *Syſt. Nat. p.* 851. *n°.* 161. — *Faun. Suec. n°.* 1199.

Phalæna Noctua ſtrigilis. Clerck, *Icon. Inſ. rar. tab.* 9. *fig.* 6.

La Ciſelée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 8. *p.* 38. *tab.* 315. *fig.* 551.

Elle eſt petite. Les antennes ſont obſcures. La tête & le corcelet ſont d'un gris-obſcur, avec une raie plus obſcure ſur le lobe antérieur du corcelet. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris plus ou moins obſcur, avec une petite raie blanche vers la baſe, qui remonte un peu le long du bord interne, & une bande de la même couleur vers le bord poſtérieur : celle-ci eſt marquée de lignes longitudinales noires, ſur chacune deſquelles eſt un point noir. Les taches ordinaires ſont peu marquées, & entourées d'une ligne griſâtre. Le bord poſtérieur eſt noirâtre, mais la frange eſt blanche, avec une ſuite de points noirs.

Elle ſe trouve au nord de l'Europe. Je l'ai trouvée le 30 mai aux environs de Paris, autour de la glacière de Gentilly.

378. Noctuelle runique.

Noctua runica.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis viresceniibus, maculis variis atris, poſticè utrinquè punctis trigonis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 172. *n°.* 246. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 102. *n°.* 305.

Phalæna Noctua aprilina. Linn. *Syſt. Nat. p.* 847. *n°.* 138. — *Faun. Suec. n°.* 1178.

Noctua runica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 1.

Roes. *Inſ. tom.* 3. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 39. *fig.* 4.

Phalæna ludifica. Sulz. *Hiſt. Inſ. tom.* 2. *tab.* 22. *fig.* 8.

Phalæna Noctua aprilina. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 118. *Noct.* 39. *fig.* 1. 2. 3.

La Runique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 77. *tab.* 228. *fig.* 326.

Noctua runica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 15. *fig.* 71.

Cette Noctuelle reſſemble ſi fort à la ſuivante, qu'il n'eſt pas ſurprenant qu'elle ait été ſouvent confondue avec elle. Les antennes ſont griſes. La tête & le corcelet ſont blanchâtres ou d'un blanc un peu verdâtre, avec une raie noire à la partie antérieure de celui-ci, une ligne courte à la partie latérale des épaulettes, & quelques points noirs à la partie poſtérieure du dos. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc plus ou moins

verdâtre, traverſées d'un grand nombre de taches en croiſſant, dont quelques-unes, contiguës, paroiſſent former des bandes. On compte ordinairement quatre rangées de pareilles taches, dont les trois premières ont leur convexité dirigée vers la partie poſtérieure, & la quatrième a la ſienne dirigée en ſens contraire. Entre ces deux dernières l'aile eſt plus foncée; ce qui forme en quelque ſorte une bande. Les dernières taches en croiſſant, ſimples au bord interne, forment une ſeconde bande, qui deſcend obliquement & ſe dirige vers le bord externe. Au deſſous & près du bord poſtérieur ſont deux rangées de taches tricuſpidées, noires. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec une tache en croiſſant, noirâtre, placée au milieu, & une bande plus claire un peu au deſſous. La frange eſt griſe, tachée de noir.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille diffère beaucoup de la précédente; elle eſt raſe, & vit ſolitaire ſur le Chêne. Celle du mâle diffère de celle qui doit produire la femelle. La première eſt brune, marquée, ſur les côtés, de taches longues, blanches, formant des raies longitudinales, &, ſur le dos, à chaque anneau, d'une grande tache ronde, blanche, entourée de quatre petits points blancs. La tête eſt couleur de paille. La Chenille de la femelle eſt griſâtre, avec des taches longues, blanches, irréguliérement placées ſur les côtés, & deux lignes noires en zigzag ſur le dos, qui forment un loſange à chaque anneau. Les extrémités ſont d'un jaune-fauve.

379. Noctuelle avrillière.

Noctua aprilina.

Noctua criſtata, alis deflexis viridibus, maculâ faſciâque atris, apice punctorum trigonum ſerie unicâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom. 2. p. 234. n°. 125. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 172. n°. 246. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 103. n°. 306.*

Noctua aprilina. Schmett. *Wienn. Verz. p. 70. n°. 6.*

L'Avrillière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p. 74. tab. 227. fig. 325.*

Noctua aprilina. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 4. tab. 21.*

Noctua aprilina. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 1. tab. 5. fig. 22.*

Phalæna Orion. Sepp. *Nederl. Inſ. 4. pag. 41. tab. 9. fig. 1-8.*

Phalæna Noctua Orion. Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 118. Noct. 39. fig. 4-7.*

Schœff. *Icon. Inſ. tom. 1. tab. 92. fig. 3.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont ſétacées, d'un gris un peu rouſſeâtre. La tête eſt d'un blanc-verdâtre. Le corcelet eſt de la même couleur, avec une bande noire, entière, à ſa partie antérieure, & une autre interrompue à ſa partie poſtérieure. L'abdomen eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc-verdâtre, avec des taches blanches, & trois bandes irrégulières, ſinuées, interrompues, noires, dont l'une à quelque diſtance de la baſe, la ſeconde au milieu, & la troiſième à quelque diſtance du bord poſtérieur: il y a ſur ce bord une ſuite de taches noires, en croiſſant, ſurmontées par du blanc. La frange eſt d'un gris-verdâtre, avec une ſuite de taches noirâtres, qui s'appuient ſur les taches en croiſſant. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec une tache blanche à l'angle interne, & une raie courte, de la même couleur, un peu plus haut.

Elle ſe trouve dès le mois d'avril dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt velue, d'un noir-bleuâtre, avec une ſuite de taches rougeâtres entre les anneaux, & trois taches d'un blanc-jaunâtre ſur le dos.

380. Noctuelle verdoyante.

Noctua virens.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis viridibus; lunulâ mediâ albâ, poſticis albis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 173. n°. 248. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 103. n°. 307.*

Phalæna Noctua virens. Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 847. n°. 139.*

Noctua virens. Schmett. *Wienn. Verz. p. 85. n°. 8.*

Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 122. Noct. 43. fig. 1.*

Knoch. *Suppl. Ent. Faſc. 2. tab. 1. fig. 1.*

La Verdoyante. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. p. 124. tab. 293. fig. 495.*

Noctua virens. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 48. fig. 253, & tab. 79. fig. 368.*

Elle s'éloigne des précédentes par la forme des ailes, & paroît ſe rapprocher des Noctuelles nerveuſe, L blanc, pâle, &c. La tête & le corcelet ſont d'un vert-pâle. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un vert-pâle, avec une tache en croiſſant, blanche, placée au milieu. La frange eſt blanche. Les ailes inférieures ſont blanches. Le deſſous des quatre ailes eſt verdâtre, avec une tache blanchâtre, en croiſſant, au milieu.

Elle ſe trouve en Europe.

381. Noctuelle pudorine.

Noctua pudorina.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis teſtaceis immaculatis, poſticis faſcis, limbo teſtaceo.

Noctua pudorina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 85. *n°.* 11.

Noctua pudorina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 86. *fig.* 401.

Elle eſt un peu plus petite que la Noctuelle verdoyante. La tête, le corcelet & les ailes ſupérieures ſont teſtacés ou d'un brun-pâle. Les nervures des ailes ſont apparentes & noirâtres. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange teſtacée.

Elle ſe trouve en Allemagne.

382. Noctuelle céladon.

Noctua ſeladonia.

Noctua criſtata, alis deflexis viridi cinereoque variis, poſticè ſtrigis undatis, nigris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 103. *n°.* 308.

Phalène à antennes filiformes, à trompe, à ailes rabattues, d'un brun-verdâtre, avec des raies ondées blanches & noires, & deux taches blanchâtres au milieu. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *p.* 412. *tab.* 6. *fig.* 24.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt verdâtre. Le corcelet eſt verdâtre, marqué de trois taches blanches. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de verdâtre & d'obſcur, & ont les deux taches ordinaires diſtinctes, cendrées, & quelques raies ondées, blanches & noires. L'extrémité eſt blanchâtre, marquée de raies ondées, noires, & d'une ſuite de petites taches triangulaires, noires. Les ailes inférieures & le deſſous des quatre ailes ſont d'un blanc-griſâtre, avec une tache en croiſſant, obſcure, placée au milieu.

Elle ſe trouve en Suède.

383. Noctuelle joyeuſe.

Noctua ludifica.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis abdomineque trifariàm nigro punctato flavis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 235. *n°.* 126. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 249. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 103. *n°.* 309.

Phalæna Noctua ludifica. Linn. *Syſt. Nat. p.* 848. *n°.* 143. — *Faun. Suec. n°.* 1177.

Noctua ludifica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 311.

Phalæna Noctua ludifica. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 120. *Noct.* 41. *fig.* 1. 2.

Naturf. Faſc. 14. *p.* 65. *tab.* 3. *fig.* 4.

La Joyeuſe. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 71. *tab.* 226. *fig.* 325.

Noctua ludifica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 25.

Elle reſſemble à la Noctuelle avrillière. La tête eſt d'un blanc-jaunâtre. Le corcelet eſt de la même couleur, avec pluſieurs taches noires. Les ailes ſupérieures ſont d'un blanc-jaune, marquées d'un grand nombre de raies en zigzag, noires, & d'une ſuite de taches noires, placées ſur la frange. Les ailes inférieures ſont tantôt blanches, avec le bord interne pâle; tantôt noirâtres, avec le bord interne jaune. La frange eſt toujours blanche, avec une ſuite de taches noires. L'abdomen eſt jaune, avec trois rangées de points noirs, une ſur le dos, & deux en deſſous, ſur les côtés.

Elle ſe trouve en Europe; elle n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit ſur le Chêne, &, ſelon Fabricius, ſur le Saule; elle eſt tuberculée, velue, rayée de bleu & de jaune, avec le col & la queue tachés de blanc. La chryſalide eſt noire, avec des angles rouges; elle s'enferme dans un cocon qu'elle file.

384. Noctuelle perle.

Noctua perla.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, nigro undatis; maculis duabus fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 251. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *n°.* 310.

Phalæna perla. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 3.

La Glandiſère. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 68. *tab.* 225. *fig.* 321.

Noctua perla. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 25.

Il paroît que c'eſt le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, & non Fabricius, qui s'eſt trompé au ſujet de cette eſpèce & de la ſuivante dans ſes citations. Celle-ci eſt un peu plus petite que la Noctuelle glandiſère ou du Lichen. La tête & le corcelet ſont blanchâtres. Les ailes ſupérieures ſont blanchâtres, avec la baſe, une large bande au milieu, qui ſe biſurque antérieurement, & une autre à l'extrémité, d'un gris-obſcur. Ces taches & ces bandes ſont bordées de raies ondées, noires. La bande du milieu, qui ſe biſurque antérieurement, ne va pas juſqu'au bord; ce qui la fait paroître comme formant deux taches. Le bord antérieur a des points noirs ſur toute ſa longueur, & l'on voit une ſuite de petites lunules ſur le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec une tache au milieu & deux raies un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Europe, ſur les murs. La Chenille ſe trouve de même ſur les murs; elle ſe nourrit de Lichens.

385. Noctuelle du Lichen.

Noctua Lichenis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis viridibus;

maculis variis atris, subtùs fuscis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *pag.* 235. *n°.* 127. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 252. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *n°.* 312.

Noctua glandifera. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 70. *n°.* 2.

La Perle. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 69. *tab.* 226. *fig.* 322.

Noctua glandifera. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 5. *fig.* 24.

Elle est plus petite que la Noctuelle runique, à laquelle elle ressemble beaucoup. Les antennes sont d'un gris-obscur. La tête & le corcelet sont d'un blanc un peu verdâtre. Les ailes supérieures sont de la même couleur, & ont des raies noires, irrégulières, entre lesquelles la couleur est plus obscure; ce qui forme en quelque sorte trois bandes, l'une à la base, la seconde avant le milieu, & la troisième à quelque distance du bord. La raie qui borde celle-ci supérieurement est ondée, plus régulière que les autres. La première est unie à la seconde le long du bord interne : il y a sur le bord une petite raie noire, surmontée par une suite de taches de la même couleur, un peu en croissant. Les raies noires sont séparées des bandes obscures par du blanc. La première tache ordinaire est placée dans la seconde bande, & est peu apparente. La seconde, placée entre la seconde & la troisième bande, est plutôt ovale que réniforme; elle est un peu obscure, entourée d'une ligne noire & d'un peu de blanc. Les ailes inférieures sont tantôt blanchâtres, tantôt légérement obscures, avec une légère raie plus obscure, à quelque distance du bord.

Elle se trouve en Europe. La Chenille se nourrit des Lichens qui croissent sur les murs.

386. Noctuelle fulminante.

Noctua fulminans.

Noctua cristata, alis deflexis compressis, pallidis, posticè denticulis nigris albisque. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *tab.* 311.

Elle est petite. Le corps est pâle. Les ailes supérieures sont pâles, & marquées de petites dentelures blanches & noires, placées au-delà du milieu. Les pattes sont alongées, blanches.

Elle se trouve en Allemagne.

387. Noctuelle pariétine.

Noctua Algæ.

Noctua cristata, alis deflexis, anticis fuscis; fasciis duabus viridibus. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 235. *n°.* 128. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 173. *n°.* 253. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 104. *n°.* 313.

Elle ressemble aux précédentes. La tête & le corcelet sont d'un cendré-obscur. Les ailes supérieures sont obscures, avec une large bande verte, à la base, & une autre moins marquée, sinuée, à l'extrémité. Les ailes inférieures sont cendrées, & ont en dessous, vers le milieu, un point noir.

Elle se trouve en Allemagne, sur les Lichens qui croissent sur les murs, *Lichen saxatilis.*

388. Noctuelle Psi.

Noctua Psi.

Noctua cristata, alis deflexis canis, lineolâ basèos characteribusque nigris, posticis albis.

Phalæna Noctua Psi *spirilinguis cristata, alis deflexis canis, superioribus characteribus nigris.* Linn. *Syst. Nat. p.* 846. *n°.* 135. — *Faun. Suec. n°.* 1181.

Noctua tridens *cristata, alis deflexis cinereis; maculis atris trifidis, posticis albidis.* Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *pag.* 173. *n°.* 254. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 105. *n°.* 314.

Noctua tridens. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 1.

Goed. *Inf.* 1. *tab.* 22.

List. Goed. *fig.* 92.

Raj, *Inf. p.* 350.

Albin. *Inf. tab.* 86.

Réaum. *Mem. Inf.* 1. *tab.* 42. *fig.* 6-12.

Merian, *Inf. Eur.* 3. *tab.* 42.

Frisch. *Inf.* 2. *tab.* 2.

Roes. *Inf. tom.* 2. *Phal.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1-5.

Ammir. *Inf. tab.* 13.

Wilk. *Pap.* 28. *tab.* 3. 5. 4.

Le Psi. Geoff. *Inf. Par. tom.* 2. *p.* 155. *n°.* 91.

Le Psi. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 5. *tab.* 212. *fig.* 286.

Noctua tridens. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 90. *tab.* 24.

Noctua tridens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 4.

Cette espèce diffère si peu de celle qui suit, que ce n'est guère que par les Chenilles qu'on peut les distinguer. La Noctuelle Psi est pourtant d'un gris plus blanc que l'autre, & les ailes inférieures sont de même plus blanches. Les antennes sont grises. La tête & le corcelet sont d'un gris-blanchâtre, & il y a une ligne noire sur les côtés, qui descend sur les ailes, & qui jette sur celles-ci trois rameaux. Les ailes supérieures sont blanches, avec une légère poussière noire; ce qui les fait paroître d'un gris-clair; elles ont en outre la ligne noire qui descend de la base, un anneau noir, ovale, ter-

miné en dessous par une petite ligne droite, de la même couleur, qui est coupée par une autre petite ligne un peu arquée. A quelque distance du bord postérieur il y a une raie sinuée, sur laquelle sont deux lignes noires qui semblent former deux fois le Psi des Grecs. Les ailes inférieures sont plus blanches que les supérieures; mais les nervures s'obscurcissent un peu près du bord postérieur, & ce bord est très-légèrement obscur. La frange reste blanche.

Elle se trouve en Europe, & est très-commune aux environs de Paris. La Chenille vit sur l'Abricotier, le Prunier; elle est noire, un peu velue, & a sur le dos une large raie jaune, interrompue au quatrième anneau par une élévation conique, noire, un peu velue. Les côtés sont marqués par une seule tache alongée, rouge, sur les trois premiers anneaux, & par deux sur les suivans. Cette Chenille entre en terre pour se métamorphoser, suivant l'observation de Réaumur.

389. Noctuelle trident.

Noctua tridens.

Noctua crista, alis deflexis cinereis, maculis atris trifidis, posticis fuscis.

Noctua Psi. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 173. n°. 255. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 105. n°. 315.*

Noctua Psi. Schmett. *Wienn. Verz. p. 67. n°. 2.*

Le Trident. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 6. p. 10. tab. 212. fig. 287.*

Roes. *Inf. tom. 1. Phal. 2. tab. 8. fig. 1-5.*

Noctua Psi. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 90. tab. 24.*

Noctua Psi. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 1. tab. 1. fig. 5.*

Elle paroît avoir été confondue avec la précédente; ce qui fait qu'il y a une grande confusion dans la synonymie. Ses couleurs, comme nous avons dit, sont plus foncées. La ligne noire, qui descend des yeux & s'avance sur les ailes, est plus large. La première des deux taches ordinaires est formée par un anneau noir, presque rond, & la tache réniforme, formée par une ligne grise, est un peu plus apparente que dans l'autre. Cette tache est bordée supérieurement par une petite ligne noire un peu arquée, & est unie à la première tache par une ligne noire, droite. Les ailes inférieures sont d'un gris un peu obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Aubépine: elle est noire, un peu velue; elle a sur le dos une raie jaune, séparée en deux par une petite ligne noire. Les côtés sont marqués de points blancs & de points rouges, & il règne, un peu plus bas, une raie rouge. Le dos a, comme l'autre, une élévation conique, velue.

390. Noctuelle chevelure dorée.

Noctua auricoma.

Noctua crista, alis deflexis, anticis cinereo fuscis; strigis characteribusque nigris, pedibus apice albo annulatis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 174. n°. 256. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 103. n°. 316*

Noctua auricoma. Schmett. *Wienn. Verz. p. 67. n°. 6.*

Roes. *Inf. tom. 1. Class. 2. Pap. Noct. tab. 44.*

La Chevelure dorée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom. 6. p. 16. tab. 213. fig. 289.*

Noctua auricoma. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 100. tab. 24.*

Noctua auricoma. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 1. tab. 2. fig. 8.*

Phalæna Noctua auricoma. Esp. *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 117. fig. 4. 5. 6.*

Elle est un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont cendrées, un peu plus claires au milieu, marquées de plusieurs raies ondées, rapprochées, noires & d'un gris-clair, placées à quelque distance du bord postérieur. La couleur est obscure au dessous de cette raie, & on y appercoit, vers l'angle interne, un Psi assez mal formé. Les taches ordinaires, dont l'une est orbiculaire & l'autre réniforme, sont entourées d'une ligne noire, & il y a une petite ligne noire, arquée, au centre de la dernière. Les ailes inférieures sont d'un gris-obscur.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur la Ronce; elle est noire, avec les pattes d'un rouge-fauve & une suite de verrues de la même couleur sur chaque anneau, d'où partent des faisceaux de poils fauves.

391. Noctuelle Lambda.

Noctua Lambda.

Noctua crista, alis deflexis fusco-cinereis, lineolâ baseos duabusque in medio atris. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 174. n°. 257. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 106. n°. 317.*

Elle ressemble aux précédentes. La tête & le corcelet sont très-élevés, en crête, & d'une couleur cendrée obscure. Les ailes sont d'un cendré-foncé, luisant, avec une bande à la base & une au milieu peu marquées, plus foncées; une ligne noire à la base & deux au milieu, dont l'antérieure est plus longue que l'autre.

Elle se trouve en Allemagne.

392. Noctuelle coupée.

Noctua comma.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, cinereis; lineolâ baſeos nigrâ adjacente tenuiori albæ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 318.

Noctuâ comma. Linn. *Syſt. Nat. p.* 850. *n°.* 156. — *Faun. Suec. n°.* 1191.

Noctua comma. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 9.

La Coupée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 159. *tab.* 253. *fig.* 381.

Noctua comma. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 52. *fig.* 251.

La tête & le corcelet ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont preſque dentées, cendrées, un peu mélangées d'obſcur. On y remarque une ligne noire qui deſcend de la baſe juſqu'au milieu, & s'appuie ſur une autre ligne plus mince, plus longue, blanche, qui part du bord interne. Les taches ordinaires ſont peu apparentes, & il y a quelques lignes longitudinales, obſcures, qui ſont paroître ces ailes comme ſtriées. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur obſcur.

Elle ſe trouve en Europe.

393. Noctuelle à ligne noire.

Noctua lineu.

Noctua criſtata, alis deflexis, cinerascens, thoracis ſtrigâ alarumque lineolâ baſeos atris. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 106. *n°.* 318.

Elle reſſemble à la précédente. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, avec une raie noire à la partie antérieure. Les ailes ſont cendrées, marquées, à la baſe, d'une petite ligne courte, noire. Les ailes inférieures ſont d'un blanc un peu tranſparent.

Elle ſe trouve dans les îles de l'Amérique méridionale.

394. Noctuelle louche.

Noctua luſca.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, nitidulis; puncto medio albo ſtrigâque poſticâ punctorum nigrorum. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 106. *n°.* 320.

Elle ſe rapproche de la précédente. Le corps eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, marquées d'un point blanc, placé au milieu, & d'une rangée poſtérieure de petits points noirs. Les ailes inférieures & le deſſous des quatre ailes eſt cendré.

Elle ſe trouve à Kiell.

395. Noctuelle Chi.

Noctua Chi.

Noctua criſtata, alis deflexis canis, ſuperioribus χ nigro notatis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 236. *n°.* 130. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 174. *n°.* 258. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 321.

Phalæna Noctua Chi. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 846. *n°.* 136. — *Faun. Suec. n°.* 1180.

Noctua Chi. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 72. *n°.* 3.

Albin. *Inſ. tab.* 83. *fig.* C. D.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 13. *fig.* 1-5.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis cinereis, ſuperioribus faſciâ decuſſatâ fuſcâ, puncto nigro lineiſque tranſverſis albidis. Geoff. *Inſ. Par.* 2. *p.* 162. *n°.* 103.

La Glouteronc. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 119. *tab.* 241. *fig.* 354.

Noctua Chi. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 10. *fig.* 49.

Elle reſſemble un peu à la Noctuelle Pſi. Les antennes ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont d'un gris-blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont du même gris, marbrées & rayées d'obſcur, avec une petite ligne noire vers la baſe, antérieurement unidentée; une autre derrière les taches ordinaires, que l'on a cru repréſenter le χ des Grecs, & qui nous paroît biſide aux deux extrémités : il y a vers l'extrémité une ſuite de taches tricuſpidées, dont celles du milieu ſont plus apparentes & mieux formées, & une autre ſuite de taches plus petites, noires, ſur le bord. Les deux taches ordinaires ſont grandes, peu marquées. Les ailes inférieures ſont blanchâtres ou légérement obſcures, avec une raie noirâtre ſur le bord même, & une un peu plus claire, au-delà du milieu.

Elle ſe trouve en Europe; elle n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit ſur l'Ancolie vulgaire, le Laiteron, le Glouteron; elle eſt raſe, verte, avec deux raies blanchâtres de chaque côté.

396. Noctuelle de l'Érable.

Noctua Aceris.

Noctua criſtata, alis deflexis canis, nigro undatis, abdomine ſubtùs baſi brunneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 259. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 322.

Phalæna Noctua Aceris *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis canis, ſuperioribus lineolis undatis annuloque ovali nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 846. *n°.* 137. — *Faun. Suec. n°.* 1179.

Noctua Aceris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 7.

Phalæna Aceris. Scop. *Ent. Carn. n°.* 524.

Albin. *Inf. tab.* 83.

Réaum. *Mem. Inf.* 1. *tab.* 34. *fig.* 11.

Frisch. *Inf.* 1. *tab.* 5.

Wilk. *Pap.* 32. *tab.* 3. a. b.

L'Omicron ardoisé. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 3. *p.* 24. *tab.* 216. *fig.* 295.

Noctua Aceris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 13. 14.

Elle est à peine plus grande que la Noctuelle Psi. Les antennes sont obscures. La tête & le corcelet sont d'un gris-blanchâtre. Les ailes supérieures sont du même gris, un peu nuancées & rayées d'obscur, & marquées d'une ligne noire, un peu rameuse, qui part de la base, & d'une raie blanche, sinuée, un peu ondée, bordée de noir inférieurement, & placée au-delà des taches ordinaires : celles-ci sont peu marquées, de la couleur du fond, entourées d'une ligne noirâtre. La première de ces deux taches est petite, presque ronde. La seconde est grande, presqu'en cœur. Le bord postérieur a une suite de taches noires qui s'avancent sur la frange. Les ailes inférieures sont blanches, avec une suite de points noirs sur la frange : quelquefois il y a une ligne noire sur le bord, & les nervures s'obscurcissent en s'approchant de ce bord.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Érable, le Marronier d'Inde ; elle est très-velue. Ses poils sont longs, pour la plupart jaunes, & d'autres rouges ; ils sont distribués par touffes, & sont implantés immédiatement sur la peau, sans tubercule. Quelquefois ces touffes sont composées de poils qui partent de deux anneaux différens ; elles ont, tout le long du dos, une rangée de taches blanches & noires.

Parvenues à toute leur grandeur vers le milieu de juillet, elles quittent l'arbre sur lequel elles ont vécu, & vont se cacher, ou dans des trous de murs, ou sous l'égout de quelque toit, pour y filer une coque dont la couche extérieure est toute de soie ; elles arrachent ensuite avec leurs dents les touffes de poils dont elles sont couvertes, & les entre-mêlent dans leur tissu pour en augmenter l'épaisseur & la force ; de sorte que la Chenille y reste absolument nue. Au bout de quelques jours elle s'y transforme en une chrysalide d'un brun-rougeâtre ; elle reste dans cet état pendant tout l'hiver, & elle n'éclot qu'au printems suivant.

397. Noctuelle de l'Arnique.

Noctua Arnicæ.

Noctua crista, alis deflexis fuscis, albo undatis; punctis duobus medii maculâque reniformi albis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 107. *n°.* 323.

Elle est petite. Le corps est cendré, & l'anus est couvert de poils rougeâtres. Les ailes supérieures sont d'un cendré-obscur, avec une petite ligne noire à la base, ensuite une raie ondée, blanche. Plus bas, vers le milieu, sont deux points blancs, dont l'un est orbiculaire, simple, & l'autre pointu, bordé de noir. Après ce dernier on voit la tache réniforme, & ensuite deux ou trois raies ondées, blanchâtres. Les ailes inférieures & les quatre ailes en dessous sont d'un cendré-obscur.

Elle se trouve en Suède. La Chenille vit sur l'Arnique.

398. Noctuelle de l'Euphorbe.

Noctua Euphorbiæ.

Noctua crista, alis deflexis cinereis, fusco undatis; maculis ordinariis, anteriore orbiculatâ, posteriore reniformi, albidis. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 174. *n°.* 260. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 324.

Noctua Euphorbiæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 4.

Phalæna Noctua Euphorbiæ. Esper, *Papill. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 117. *fig.* 1. 2. 3.

L'Omicron gris. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 20. *tab.* 215. *fig.* 293.

Noctua Euphorbiæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 12.

Elle est de grandeur moyenne. La tête & le corcelet sont cendrés. Les ailes supérieures sont cendrées, un peu nébuleuses, avec une raie noirâtre vers la base, qui ne va pas jusqu'au bord interne ; une autre ondée, entière, avant le milieu, & une troisième courbe, au-delà du milieu. Ces ailes sont un peu plus claires au milieu, où se trouvent les deux taches ordinaires, qui sont distinctes & entourées d'une ligne noirâtre. Le bord postérieur a une suite de petites taches noirâtres. Les ailes inférieures sont obscures, avec la frange blanche, marquée d'une suite de petites taches noirâtres.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Tithymale ; elle est velue, verdâtre, avec des taches noires sur le dos, & une tache en croissant, ferrugineuse, sur le premier anneau.

399. Noctuelle mégacéphale.

Noctua megacephala.

Noctua crista, alis deflexis cinereis, nigro undatis; maculâ unicâ orbiculatâ, albidâ. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 261. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 325.

Noctua megacephala. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 5.

La groſſe Tête. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 22. *tab.* 215. *fig.* 294.

Noctua megacephala. Scrib. *Beytr.* 1. *p.* 51. *tab.* 6. *fig.* 1.

Noctua megacephala. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 3. *fig.* 11.

Phalène groſſe tête. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 413. *n°.* 7. *tab.* 7. *fig.* 6-9.

Elle reſſemble à la précédente. Les antennes ſont obſcures, fétacées. La tête & le corcelet ſont cendrés. L'abdomen eſt un peu plus clair. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, nébuleuſes, marquées de raies ondées, noirâtres, peu diſtinctes, ſi ce n'eſt celle qui ſe trouve au-delà des taches ordinaires, & qui eſt inférieurement dentée ſur chaque nervure. Ces nervures deviennent noirâtres de là à l'extrémité : il y a ſur le bord une ſuite de points noirs. La première des deux taches eſt formée d'un anneau blanchâtre, ovale. La ſeconde eſt moins diſtincte. Les ailes inférieures ſont blanches, avec un peu d'obſcur ſur le bord poſtérieur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas rare aux environs de Paris. La Chenille vit ſur le Saule, le Tremble, le Bouleau; elle a ſeize pattes, eſt demi-velue, avec de longs poils, diſpoſés ſur les côtés de manière à ne point cacher les couleurs de la peau. Sa tête eſt griſe, avec des bandes & des taches noires; elle eſt très-groſſe relativement au corps. Le fond de celui-ci eſt gris, rayé de noir irrégulièrement & parſemé de points blancs, avec quatre tubercules rouges ſur chaque anneau, & une tache jaune ſur le dixième, bordée de noir. Les pattes ſont jaunâtres.

400. Noctuelle liturée.

Noctua litura.

Noctua criſtata, alis deflexis canis, liturâ mediâ atrâ, puncto albo. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 236. *n°.* 131. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 262. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 108. *n°.* 326.

Phalæna Noctua litura *ſpirilinguis criſtata, alis canis, faſciâ fuſcâ, liturisque tribus marginalibus nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 192. — *Faun. Suec. n°.* 1213.

Noctua litura. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 2.

Noctua litura. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 27. *fig.* 127.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corcelet eſt cendré, mélangé d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec un point noir, diſtinct, à la baſe; une tache noire, marquée d'un point blanc, au milieu, & une rangée de points noirs vers le bord.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Saule, le Prunier; elle eſt raſe, verte, avec une ligne pâle ſur le dos & une ſur les côtés, mélangée de blanc & de jaune. La tête eſt pâle.

401. Noctuelle pointée.

Noctua depuncta.

Noctua criſtata, alis deflexis griſeſcentibus, punctis baſeos nigris ſtrigâque poſticâ punctatâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *pag.* 109. *n°.* 327.

Phalæna Noctua depuncta *ſpirilinguis criſtata, alis griſeſcentibus, lituris marginalibus nigricantibus, ſtrigâque poſticâ punctatâ.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 858. *n°.* 191. — *Faun. Suec. n°.* 1214.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont griſâtres. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec deux points noirs à la baſe, enſuite trois preſque réunis vers le bord antérieur. Plus bas ſont la tache ovale & la tache réniforme, au deſſous deſquelles ſe trouve une raie obſcure peu marquée, & une ſuite de petits points noirs ſur le bord poſtérieur. Le deſſous des ailes eſt pâle, marqué d'un point noirâtre & d'une raie linéaire de la même couleur.

Elle ſe trouve en Suède, dans les bois.

402. Noctuelle piſtache.

Noctua piſtacina.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, apice obſcurioribus undatis, poſticis fuſcis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 162. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 109. *n°.* 328.

Noctua piſtacina. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 1.

Noctua piſtacina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 28. *fig.* 131.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris tirant un peu ſur le vert-pâle. Les ailes ſont de la même couleur, plus pâles à la baſe qu'à l'extrémité, avec quelques points noirs à la baſe, enſuite une raie obſcure, une autre raie ondée, pâle, au-delà du milieu, & une ſuite de points noirs ſur le bord. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille eſt raſe, raboteuſe, verte, avec des points & une ligne ſur les côtés blanchâtres; elle vit ſur la Scabieuſe.

403. Noctuelle de la Belladone.

Noctua Baja.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis, puncto parvo

parvo baſeos geminatoque apicis nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 175. *n°.* 264. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 109. *n°.* 329.

Noctua Baja. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 3.

La Belladone. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 20. *tab.* 311. *fig.* 540.

Noctua Baja. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 25. *fig.* 119.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennules ſont ferrugineuſes, avec l'extrémité pâle. Le corcelet eſt ferrugineux. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont ferrugineuſes, avec un point noir, diſtinct, vers la baſe. Le milieu eſt plus obſcur, & l'on y voit les deux taches ordinaires, marquées chacune par un anneau blanchâtre. Vers l'angle antérieur ſont deux points rapprochés, noirs, & le bord eſt marqué d'une ſuite de petits traits de la même couleur. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec la frange ferrugineuſe.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Belladone, *Atropa Belladona;* elle eſt mélangée de cendré & d'obſcur, avec trois raies dorſales, dont l'une blanche, & les deux latérales jaunâtres.

404. Noctuelle rubiconde.

Noctua rubricoſa.

Noctua criſtata, alis deflexis ſuſceſcentibus, coſtâ albâ, fuſco maculatâ, apice fuſcis, punctis albis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 265. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 330.

Noctua rubricoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 4.

Noctua rubricoſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 43.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont velus, jaunâtres. Les ailes ſupérieures ſont un peu obſcures, avec des raies ondées, cendrées, & le bord interne rougeâtre à la baſe. Le bord antérieur eſt blanc de la baſe au-delà du milieu, marqué de trois taches noires; il eſt obſcur à l'extrémité, avec deux petits points blancs. Le deſſous de ces ailes eſt obſcur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe, ſur une eſpèce de Patience, *Rumex acuta.* La Chenille eſt griſe, avec une ligne dorſale pâle, & deux points blancs ſur chaque anneau.

405. Noctuelle érythrocéphale.

Noctua erythrocephala.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis, cinereo fuſcoque undatis; maculâ poſteriori nigro punctatâ, capite ruſo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 266. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 331.

Noctua erythrocephala. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 5.

Noctua erythrocephala. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 37. *fig.* 176.

L'Érythrocéphale. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 131. *tab.* 301. *fig.* 513.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt rougeâtre. Le corcelet eſt brun, preſqu'en crête. Les ailes ſont rougeâtres, avec des raies ondées, cendrées & obſcures. Le bord antérieur eſt cendré à la baſe. Les taches ordinaires ſont placées vers le milieu, & on voit ſur la ſeconde quelques points noirs, placés ſur ſes bords. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange cendrée. Les ailes ſupérieures ont en deſſous le bord cendré, & les inférieures ſont cendrées, avec un point & une raie ondée, obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Plantain.

406. Noctuelle griſâtre.

Noctua griſeſcens.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, maculis ordinariis pallidis ſtrigâque ſubmarginali punctorum atrorum. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 110. *n°.* 332.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt cendré, ſans tache. Le lobe antérieur du corcelet eſt élevé & marqué d'une raie obſcure. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, obſcures, avec les deux taches ordinaires pâles, & une rangée poſtérieure, preſque marginale, de petits points noirs.

Elle ſe trouve à Kiell.

407. Noctuelle polygone.

Noctua polygona.

Noctua criſtata, alis deflexis ſubundatis, extùs fuſco nigroque variis, intùs pallidis, thorace variegato. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 176. *n°.* 267. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 333.

Noctua polygona. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 16.

Noctua polygona. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 27. *fig.* 125.

Elle eſt plus grande que les précédentes. Le corcelet eſt mélangé d'obſcur & de ferrugineux, & a de chaque côté poſtérieurement une ligne oblique, noire. Les ailes ſupérieures ſont mélangées d'obſcur & de ferrugineux, avec des raies ondées plus obſcures, & les deux taches ordinaires plus pâles; elles ſont intérieurement cendrées, avec des raies

ondées obſcures. Le bord antérieur eſt marqué de quelques points noirs. Les ailes inférieures ſont blanchâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Plantain.

408. Noctuelle barbareſque.

Noctua barbara.

Noctua criſtata, alis cinereſcentibus, maculâ mediâ faſciâque poſticâ obſoletâ fuſcis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 334.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennules ſont cendrées, & la trompe eſt teſtacée. Le corcelet eſt cendré, en crête. Les ailes ſont cendrées, tantôt plus pâles, tantôt plus claires, avec une grande tache obſcure qui s'avance juſqu'au bord antérieur. Derrière cette tache eſt une bande obſcure, moins marquée vers le bord antérieur que dans le reſte de ſon étendue. Entre la tache & la bande ſont deux ou trois points blancs, placés ſur le bord antérieur. En deſſous les ailes ſont de la même couleur, mais plus blanchâtre. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec une bande obſcure.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie, d'où elle a été apportée par M. Deſfontaines.

409. Noctuelle de la Perſicaire.

Noctua Perſicariæ.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco-nebuloſis, ſtigmate reniformi albo, pupillâ lunari flavâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 256. *n°.* 132. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 268. — *Ent. Syſt. emend. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 111. *n°.* 335.

Phalæna Noctua Perſicariæ. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 847. *n°.* 142. — *Faun. Suec. n°.* 1208.

Noctua Perſicariæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 8.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 30. *fig.* 1-5.

Ammir. *Inſ. tab.* 157.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis, ſuperioribus fuſcis lineis undatis & omicro albis, inferioribus cinereis. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 157. *n°.* 94.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 129. *Noct.* 50. *fig.* 1. 2. 3.

La Polygonière. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 92. *tab.* 232. *fig.* 335.

Noctua Perſicariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 13. *fig.* 64.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont bruns : celui-ci eſt coupé par des lignes & des raies noires. L'abdomen eſt cendré, terminé par des poils rouſſeâtres, avec une ſuite de houppes noires ſur le dos. Les ailes ſupérieures ſont brunes, avec quatre raies ondées, d'un gris-pâle ou jaunâtre, & une petite ligne blanche, accompagnée de points de la même couleur ſur le bord poſtérieur. La première des deux taches ordinaires eſt ovale, griſe, peu marquée; la ſeconde eſt preſque réniforme, blanche, avec le centre jaunâtre. Les ailes inférieures ſont griſes à leur baſe, obſcures à leur extrémité, avec un peu du bord & la frange blanchâtres.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Perſicaire, la Renouée, l'Arroche, le Chou, &, ſelon Fabricius, ſur les arbres fruitiers : elle eſt raſe, verte ou griſâtre, avec une ligne longitudinale, blanche, ſur le dos; une double tache noirâtre ſur le premier, le quatrième & le cinquième anneau; elle a ſur le dernier une élévation conique.

Selon le rédacteur de l'ouvrage des *Papillons d'Europe*, les jardiniers allemands regardent cette Chenille comme le plus grand fléau de leurs potagers, & la nomment *Ver de cœur*, parce qu'elle attaque le cœur du Chou; elle remplit de ſes excrémens le vide qu'elle y forme, & ces excrémens, fermentant par la pluie, font pourrir la plante, de manière que les beſtiaux mêmes n'en veulent pas manger.

410. Noctuelle du Tragopogon.

Noctua Tragopogonis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis fuſcis; punctis nigris tribus approximatis, poſticis lividis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *pag.* 237. *n°.* 133. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 270. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 336.

Phalæna Noctua Tragopogonis. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 855. *n°.* 177. — *Faun. Suec. n°.* 1189.

Frisch. *Inſ.* 2. *p.* 33. *tab.* 7.

Noctua Tragopogonis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 14.

Phalène griſe, tête jaune. Deg. *Inſ. tom.* 2. *p.* 418. *n°.* 10. *tab.* 7. *fig.* 15.

La Triponctuée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 99. *tab.* 234. *fig.* 338.

Noctua Tragopogonis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 8. *fig.* 40.

Noctua Tragopogonis. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 93. *tab.* 24.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un gris-foncé, luiſant. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, & ſont marquées au milieu de trois petites taches oblongues, noires, diſpoſées en triangle. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu rouillé.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Salsifis, l'Épinard, la Patience, le Chou & plusieurs autres plantes; elle est rase, d'un vert-clair, avec cinq lignes longitudinales blanches.

411. Noctuelle du Pancrais.

Noctua Pancratii.

Noctua crista, alis deflexis, anticis nigris, strigâ posticâ albicante, posticis albis.

Noctua Pancratii. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 84. *fig.* 391.

Elle ressemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes sont d'un gris un peu roussêâtre. La tête & le corcelet sont noirs. L'abdomen est noir, avec la base blanche. Les ailes supérieures sont noires, avec une petite raie plus noire au dessous de la tache réniforme; une autre à peine marquée, blanchâtre, près du bord, & une très-noire sur le bord. Les ailes inférieures sont blanches, avec le bord antérieur un peu parsemé de noir.

Elle se trouve au midi de l'Europe. La Chenille vit sur le Pancrais, *Pancratium.*

412. Noctuelle hépatique.

Noctua hepatica.

Noctua crista, alis deflexis obscurè griseis; maculâ fuscâ punctisque tribus coslalibus albis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 237. *n°.* 134. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 271. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 337.

Phalæna Noctua hepatica *spirilinguis crista, alis glaucescentibus, fasciâ ferrugineâ abbreviatâ terminalique plicatâ.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 853. *n°.* 169. — *Faun. Suec. n°.* 1209.

Phalæna Noctua hepatica. Clerck, *Icon. Inf. tab.* 8. *fig.* 3.

Noctua hepatica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 83. *n°.* 16.

La Cachée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 86. *tab.* 283. *fig.* 467.

Noctua hepatica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 16. *fig.* 77.

Elle est un peu plus grande que les précédentes. Les antennes sont sétacées, d'un gris un peu roussêâtre. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un gris un peu glauque. Le corcelet est d'un brun-ferrugineux, rayé d'obscur. Les ailes supérieures sont d'un gris un peu glauque, avec quelques raies ondées, noires & blanchâtres; une bande plus obscure, au milieu, beaucoup plus large à sa partie antérieure, & allant à peine jusqu'au bord interne, & trois points blancs sur le bord antérieur, vers l'extrémité. Le bord postérieur est marqué d'une rangée de petites lunules noires qui se touchent. Les ailes inférieures sont obscures, avec une tache au milieu & le bord postérieur noirâtres.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

413. Noctuelle de l'Oseille.

Noctua Acetosellæ.

Noctua crista, alis deflexis helvolis; strigis duabus obliquis, cinereis, posticis fusce centibus; margine brunneo. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 177. *n°.* 272. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 112. *n°.* 338.

Noctua Acetosellæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 84. *n°.* 1.

Noctua Acetosellæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 220.

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont rougeâtres. La tête & le corcelet sont roussêâtres. Les ailes supérieures sont roussêâtres, avec la base plus obscure, & deux raies d'un gris-jaunâtre, un peu obliques, qui se rapprochent l'une de l'autre, au bord interne. Entre ces raies sont les deux taches ordinaires, dont l'une orbiculaire & l'autre presque réniforme, entourées d'une ligne d'un gris-jaunâtre. Après la deuxième raie on voit une rangée de points noirâtres. La frange est jaune. Les ailes inférieures sont d'un jaune-obscur, avec le bord postérieur noirâtre & la frange jaune.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur l'Oseille; elle est rase. La tête est rouge, avec deux lignes pourpres, marquées de points noirs. Le dos est fauve, marqué de deux lignes longitudinales obscures, & les côtés sont rougeâtres.

414. Noctuelle de l'Oxalide.

Noctua oxulina.

Noctua crista, alis deflexis griseis, medio fusco-cinereis; strigis duabus obliquis, flavis.

Noctua oxalina. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 45. *fig.* 219.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont roussêâtres, très-légérement pectinées. La tête & le corcelet sont d'un gris-cendré. Les ailes supérieures sont de la même couleur à la base & à l'extrémité. Le milieu est d'un gris plus obscur, laquelle couleur est bordée par deux lignes jaunâtres qui se rapprochent l'une de l'autre, au bord interne. Les deux taches ordinaires sont formées par une ligne grise. On voit une raie obscure, peu marquée, un peu ondée, vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont grises, avec deux bandes peu marquées, plus obscures.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur l'Oxalide.

415. Noctuelle turque.

Noctua turca.

Noctua criſtata, alis deflexis flaveſcentibus, ſtrigis duabus fuſcis lunulâque luteâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom. 2. p. 237. n°. 133. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 177. n°. 273. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 113. n°. 339.*

Phalæna Noctua turca *ſpirilinguis criſtata, alis cinereo-riſis, ſtrigis duabus fuſcis lunulâque albâ.* Linn. *Syſt. Nat. 2. p. 847. n°. 140. — Faun. Suec. n°. 1221.*

Noctua turca. Schmett. *Wienn. Verz. p. 84. n°. 2.*

La Turque. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. p. 127. tab. 294. fig. 497.*

Noctua turca. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 45. fig. 218.*

Phalæna volupia. Naturf. Faſc. 9. p. 123.

Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 122. Noct. 43. fig. 5. 6.*

Elle eſt de la grandeur des précédentes. Les antennes ſont fauves, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un jaune-fauve, plus ou moins obſcur. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, un peu jaſpées d'obſcur, & marquées de deux raies noirâtres, dont l'une à quelque diſtance de la baſe, & l'autre à quelque diſtance du bord poſtérieur. La première des deux taches ordinaires manque ou n'eſt guère apparente; la ſeconde eſt alongée, tranſverſale, jaune, entourée de noirâtre. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la frange fauve. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un jaune-brun, avec une bande noirâtre, au milieu.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur une eſpèce de jonc, *Juncus piloſus*: elle eſt d'un rouge-brun, parſemé de petits points d'un brun-ſombre; elle a de chaque côté une large bande d'un brun-clair, &, ſur le dos, de ſemblables petites bandes. On voit en outre, de chaque côté du dos, une ligne ſerpentante de même nuance. La tête eſt d'un brun-foncé.

Cette Chenille éclot en automne, ſe tient dans la terre pendant l'hiver, & on la trouve à la moitié de ſa croiſſance dans les premiers jours du printems; elle ſe nourrit d'herbe, probablement du jonc, & ſéjourne dans les prairies, tout près de la terre. Au commencement de juin elle ſe tranſforme entre des brins d'herbe enlacés enſemble, & la Noctuelle ſe montre au commencement de juillet.

416. Noctuelle imbécille.

Noctua imbecilla.

Noctua criſtata, alis deflexis helvolis, ſtrigis duabus fuſcis lunulâque mediâ albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 113. n°. 340.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête & le corcelet ſont d'un roux-pâle. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un roux-pâle, avec deux raies preſque droites, obſcures. Au milieu ſe trouve une tache obſcure, marquée d'une lunule blanche. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve à Kiell.

417. Noctuelle conigère.

Noctua conigera.

Noctua criſtata, alis deflexis flaveſcentibus, ſtrigis duabus fuſcis punctoque medio albo, trigono. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 178. n°. 275. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 113. n°. 341.*

Noctua conigera. Schmett. *Wienn. Verz. p. 84. n°. 3.*

Phalæna Noctua conigera. Hubn. *Beytr. 4. tab. 4. fig. Z.*

La Conigère. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. p. 121. tab. 292. fig. 492.*

Noctua conigera. Panz. *Faun. Germ. Faſc. 11. tab. 24.*

Noctua conigera. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. t. 46. fig. 222.*

Elle eſt de grandeur moyenne, d'un jaune un peu fauve. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, avec un point blanc irrégulier, au milieu, & deux lignes tranſverſes, peu marquées, obſcures: il y a une troiſième ligne ondée près de la frange. Les ailes inférieures ſont d'un jaune-fauve, plus pâle que les ſupérieures.

Elle ſe trouve en Autriche. La Chenille eſt griſe, rayée de blanc & de noir, avec la tête noirâtre & le premier anneau très-noir, marqué de trois lignes blanches.

418. Noctuelle tache blanche.

Noctua albipunctata.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, lunulâ mediâ albâ ſtrigiſque duabus lunularum fuſcarum. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 178. n°. 275. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 114. n°. 342.*

Noctua albipunctata. Schmett. *Wienn. Verz. p. 84. n°. 4.*

Le Point blanc. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 7. p. 129. tab. 294. fig. 498.*

Noctua albipunctata. Hubn. *Lepid. Noct. 2. tab. 46. fig. 225.*

Elle reſſemble à la précédente. La tête & le corcelet ſont d'un gris-rouſſeâtre. L'abdomen eſt gris.

Les ailes supérieures sont d'un gris un peu rousseâtre, avec deux rangées de petites lunules noirâtres, contiguës, & un point blanc, au milieu. Les ailes inférieures sont d'un gris-clair à la base, ensuite d'un gris-obscur.

Elle se trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit sur le Plantain; elle est grise, rayée de blanc & pointillée de noir, avec le premier anneau obscur, marqué de trois lignes blanches.

419. Noctuelle polyodon.

Noctua polyodon.

Noctua crista, alis deflexis dentatis, nebulosis; strigâ posticâ dentatâ, albâ. Fabr. *Sp. Inf. tom. 2. p. 237. n°. 136. — Mant. Inf. tom. 2. p. 178. n°. 276. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 114. n°. 343.*

Phalæna Noctua polyodon *spirilinguis crista, cinereo-nebulosa, margine postico multidentato.* Linn. *Syst. Nat. 2. p. 855. n°. 170. — Faun. Suec. n°. 1219.*

Noctua polyodon. Schmett. *Wienn. Verz. p. 72. n°. 1.*

Noctua polyodon. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 78. fig. 365.*

Elle est un peu plus grande que les précédentes. La tête, le corcelet & l'abdomen sont d'un gris-cendré. Les ailes supérieures sont de la même couleur, avec quatre raies ondées, blanchâtres & noirâtres, dont deux avant les taches ordinaires & deux après. La dernière, placée près du bord, est mieux marquée, & ses ondulations sont pointues. On voit une ligne blanchâtre sur le bord, surmontée par de petites lunules noires. Le bord est un peu denté. Les ailes inférieures sont d'un gris-pâle, avec une bande & le bord obscurs. La frange est pâle. Le dessous des ailes est cendré, avec un point & une ligne en arc, noirâtres.

Elle se trouve en Europe. La Chenille vit sur le Bouleau; elle est obscure, avec les côtés pâles & des lignes obliques, noires.

420. Noctuelle ceinture jaune.

Noctua flavocincta.

Noctua crista, alis deflexis dentatis, fusco cinereoque variis, fulvo punctatis. Fabr. *Mant. Inf. tom. 2. p. 178. n°. 277. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 114. n°. 344.*

Noctua flavocincta. Schmett. *Wienn. Verz. p. 72. n°. 2.*

Roes. *Inf. tom. 1. Class. 2. Pap. Noct. tab. 55. fig. 1. 2. 3.*

La Ceinture jaune. Ernst, *Pap. d'Eur. tom. 6. p. 112. tab. 238. fig. 349.*

Noctua flavicincta. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 10. fig. 46.*

Elle est de grandeur moyenne. Les antennes sont sétacées, obscures. La tête & le corcelet sont cendrés, parsemés d'une poussière noire & fauve, avec une raie obscure à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes supérieures sont d'un gris plus ou moins obscur, marquées de raies peu régulières, noires & blanchâtres, & de quelques taches fauves. On voit une raie plus régulière, dentée ou à ondulations aiguës, noire & blanche, au dessous des taches ordinaires, &, un peu plus bas, une rangée de taches jaunes, surmontées d'un peu de noir. La frange est grise, tachée de noirâtre. Les ailes inférieures sont grises, avec deux bandes noirâtres, l'une au milieu, & l'autre un peu plus large, près du bord. La frange est grise. Le dessous des ailes est d'un gris-nébuleux, avec une bande noirâtre, & de plus une tache en croissant, au milieu des inférieures.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Cerisier; elle est rase, verte, avec une raie latérale jaune.

421. Noctuelle hermite.

Noctua eremita.

Noctua crista, alis deflexis ferrugineis, strigis duabus undatis, albis, anteriore obsoletâ, posteriore repandâ. Fabr. *Spec. Inf. tom. 2. p. 170. n°. 236. — Mant. Inf. tom. 2. p. 178. n°. 278. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 115. n°. 345.*

Elle est de grandeur moyenne. Les ailes supérieures sont ferrugineuses, marquées, entre la base & le milieu, d'une raie ondée, blanche & obscure, & d'une autre vers le bord postérieur, flexueuse. Avant cette raie, la couleur de l'aile est plus foncée. Le bord postérieur est marqué de points noirs. Les ailes inférieures sont cendrées. Le dessous des ailes est cendré, avec l'extrémité des supérieures obscure, un point au milieu & une raie postérieure obscurs, sur les inférieures.

Elle se trouve à Leipsick.

422. Noctuelle noirâtre.

Noctua nigricans.

Noctua crista, alis deflexis nigricantibus, stigmatibus ordinariis pallidioribus. Fabr. *Spec. Inf. tom. 2. pag. 238. n°. 138. — Mant. Inf. 2. p. 178. n°. 279. — Ent. Syst. em. tom. 3. pars 2. p. 115. n°. 346.*

Phalæna Noctua nigricans. Linn. *Syst. Nat. 2. p. 855. n°. 178. — Faun. Suec. n°. 1220.*

Noctua nigricans. Schmett. *Wienn. Verz. p. 81. n°. 19.*

Esper, *Pap. d'Eur. tom. 4. tab. 107. Noct. 28. fig. 3.*

La Noirâtre. Ernst. *Pap. d'Europe, tom. 7. p. 65. tab. 278. fig. 455.*

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noires, ſétacées. La tête & le corcelet ſont noirâtres. L'abdomen eſt cendré. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, avec quelques raies ondées, noires. La première des deux taches eſt peu apparente, formée par un cercle noir. La ſeconde eſt réniforme, formée par une ligne un peu plus claire, jaunâtre à ſa partie inférieure. Le bord poſtérieur eſt marqué d'une légère ligne griſe ou jaunâtre. Les ailes inférieures ſont blanches, avec le bord poſtérieur un peu obſcur.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne, en Italie. La Chenille vit ſur la Chicorée ſauvage; elle eſt raſe, d'un cendré-obſcur, marquée de points noirs & d'une ligne dorſale pâle.

423. Noctuelle perflue.

Noctua perflua.

Noctua criſtata, alis deflexis ſubdentatis, cinereis; faſciâ latâ atrâ, puncto ocellari. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 179. n°. 280. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 115. n°. 347.*

Noctua perflua. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 8. fig. 35.*

Elle a plus de deux pouces de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont d'une couleur cendrée, foncée. Les ailes ſupérieures ſont preſque dentées à leur bord poſtérieur; elles ſont cendrées, avec une large bande noirâtre, placée au milieu, bordée de chaque côté d'une raie blanchâtre, en zigzag. Au milieu de cette bande eſt un ſeul point noir, entouré d'un anneau gris. Le bord poſtérieur eſt obſcur, marqué de petites lunules noires. Les ailes inférieures ſont obſcures.

Elle ſe trouve en Allemagne.

424. Noctuelle enfumée.

Noctua fumoſa.

Noctua criſtata, alis nigricantibus, ſtrigâ poſticâ punctorum alborum. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 179. n°. 281. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 115. n°. 348.*

Noctua fumoſa. Schmett. *Wienn. Verz. p. 81. n°. 18.*

Noctua fumoſa. Hubn. *Lepid. 4. Noct. 2. tab. 32. fig. 153.*

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle noirâtre. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont noirâtres. L'abdomen eſt brun. Les ailes ſupérieures ſont noirâtres, marquées de quelques raies noires & d'une rangée de points blancs pointus, placés près du bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec une tache noire, placée au milieu.

Elle ſe trouve en Allemagne.

425. Noctuelle auriculée.

Noctua aurita.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco-nitidulis, faſciâ mediâ repandâ, cinereâ; capite bi-thorace quadridentato. Fabr. *Mant. Inſ. tom. 2. p. 179. n°. 282. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 116. n°. 349.*

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt cendrée, velue, ornée de deux faiſceaux de poils droits, relevés. Le corcelet eſt de même cendré, & orné de quatre faiſceaux. Les ailes ſupérieures ſont brunes, luiſantes, marquées au milieu d'une large bande finuée, cendrée; elles ont enſuite, vers l'extrémité, des ſtries blanches & noires.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

426. Noctuelle oculée.

Noctua oculea.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco ferrugineoque variis, ſtigmate reniformi pallido. Fabr. *Spec. Inſ. tom. 2. p. 238. n°. 139. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 179. n°. 283. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 116. n°. 350.*

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle flavicorne. Les ailes ſupérieures ſont rougeâtres au bord interne, obſcures au bord antérieur. La tache ordinaire réniforme eſt pâle.

Elle ſe trouve en Suède.

427. Noctuelle myope.

Noctua myopa.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, maculis ordinariis, anteriore fulvâ; iride albâ, poſteriori reniformi albâ. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 116. n°. 351.*

Elle eſt petite. Le corps eſt gris. Les ailes ſupérieures ſont un peu obſcures, luiſantes, marquées d'un point blanc diſtinct, fauve, avec le centre blanc, placé au milieu, & la tache réniforme, placée plus bas, blanche, avec une lunule noirâtre au centre. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées.

Elle ſe trouve en Danemarck.

428. Noctuelle flavicorne.

Noctua flavicornis.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis cinereis, ſtrigis tribus atris, antennis luteis. Fabr. *Spec. Inſ. tom. 2. p. 238. n°. 140. — Mant. Inſ. tom. 2. p. 179. n°. 284. — Ent. Syſt. em. tom. 3. pars 2. p. 116. n°. 352.*

Phalæna Noctua flavicornis. Linn. *Syſt. Nat. 2. p.* 856. *n°.* 182. — *Faun. Suec. n°.* 1204.

Phalæna Noctua flavicornis. Clerck, *Ic. Inſ. tab.* 6. *fig.* 9.

Noctua flavicornis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 72. *n°.* 6.

La Flavicorne. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 125. *tab.* 243. *fig.* 359.

Noctua flavicornis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 43. *fig.* 208.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont jaunes. La tête & le corcelet ſont d'un gris-cendré. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-cendré, mêlé quelquefois d'une légère pouſſière jaunâtre; elles ont pluſieurs raies peu ondées, noirâtres, dont les deux qui contiennent les taches ordinaires ſont plus apparentes ou mieux marquées. Ces taches n'en forment ordinairement qu'une alongée, irrégulière, jaunâtre; elles ſont quelquefois diſtinctes. La première alors eſt grande, orbiculaire; la ſeconde eſt réniforme, peu apparente. Les ailes inférieures ſont griſes à la baſe, un peu obſcures à l'extrémité. Le deſſous des quatre ailes eſt gris, traverſé de deux raies un peu obſcures.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur les arbres fruitiers, le Chêne, le Peuplier; elle eſt raſe, verdâtre, avec la tête rouge & des points blancs ſur les côtés,

429. Noctuelle chauve.

Noctua calvaria.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, ſtrigis tribus undatis, cinereis, maculâque mediâ teſtaceâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 179. *n°.* 285. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 355.

Noctua calvaria. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 71. *n°.* 9.

Pyralis calvarialis. Hubn. *Lepid.* 6. *Pyral.* 2. *tab.* 4. *fig.* 23.

Elle eſt de grandeur moyenne. Le corps eſt gris. Les antennules ſont grandes, réfléchies. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur, marquées de trois raies ondées, noirâtres, & de deux taches blanchâtres, placées ſur le bord antérieur. On voit, entre la première & la ſeconde raie, un point jaune, & entre celle-ci & la troiſième, une tache jaune, aſſez grande, dans laquelle ſont placés deux points noirs. Les ailes inférieures ſont obſcures; en deſſous elles ont des raies ondées, blanches.

Elle ſe trouve en Autriche.

430. Noctuelle lunette.

Noctua triplacia.

Noctua criſtata, alis deflexis, anticis arcu duplici contrario maculiſque tribus glaucis intermediis. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 141. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 286. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 354.

Phalæna Noctua triplacia. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 854. *n°.* 175. — *Faun. Suec. n°.* 1202.

Mérian, *Inſ. Eur. tab* 97.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 34.

Noctua triplacia. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 1.

Phalæna ſeticornis ſpirilinguis, alis deflexis fuſcis, ſuperioribus lineis rufis baſique maculâ fulvâ. Geoff. *Inſ. Pariſ. tom.* 2. *p.* 152. *n°.* 85.

Réaum. *Mem. tom.* 1. *p.* 535. *pl.* 37. *fig.* 1. 2. 3.

Deg. *Mem. tom.* 1. *p.* 123. *tab.* 6. *fig.* 13-21, *& tom.* 2. *pars* 1. *p.* 442.

Les Lunettes. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 3. *p.* 105. *tab.* 352. *fig.* 378.

Noctua triplacia. Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 61. *tab.* 22.

Noctua triplacia. Vill. *Ent. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 237.

Noctua triplacia. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 269.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 169. *Noct.* 90. *fig.* 1. 2. 3.

Les antennes & la tête ſont d'un gris-obſcur. La partie antérieure du corcelet eſt d'un gris légérement lilas, bordé de noir. Le corcelet eſt d'un gris un peu lilas. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur à leur baſe, laquelle couleur eſt bordée ou terminée par une ligne arquée ferrugineuſe, & une autre noirâtre. Le milieu de l'aile eſt d'un gris-brun, avec trois anneaux plus ou moins marqués, noirâtres ou d'un brun-foncé. A quelque diſtance de l'extrémité il y a une autre ligne arquée, en ſens inverſe de la première, ferrugineuſe & noirâtre. L'aile eſt terminée par une ligne noirâtre qui touche à la frange. Les ailes inférieures ſont obſcures, avec la baſe plus claire.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille eſt raſe, verte, avec deux gibboſités ſur le dos & une vers l'anus; elle vit ſur l'Ortie, le Laiteron, le Mouron, le Houblon.

431. Noctuelle de l'Aſclépiade.

Noctua Aſclepiadis.

Noctua criſtata, alis deflexis glaucis, in medio obſcurioribus; arcu duplici contrario, thorace anticè maculis duabus ocellaribus. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 117. *n°.* 353.

Noctua Aſclepiadis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 91. *n°.* 2.

L'Aſclépiade. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *tab.* 332. *fig.* 579.

Esper, *Pap. d'Europe, tom.* 4. *p.* 169. *Noct.* 90. *tab.* 4. 5.

Noctua Aſclepiadis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 268.

Elle reſſemble beaucoup à la précédente, dont elle n'eſt bien diſtinguée, ſelon Fabricius, que par deux taches blanches, oculées, placées à la partie antérieure du corcelet. Les ailes ſont auſſi plus obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Aſclépiade blanche, *Aſclepias vincetoxicum*; elle eſt raſe, d'un vert-pâle taché de noir, avec une ligne latérale jaune.

432. Noctuelle mélangée.

Noctua mixta.

Noctua criſtata, alis deflexis helvolo alboque variis, capite thoraceque niveis. Fabr. *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 356.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont blanches en deſſus, d'un roux-pâle en deſſous. La tête & le corcelet ſont d'un blanc de neige, ſans tache. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de blanc & de roux-pâle. Les ailes inférieures ſont cendrées à la baſe, obſcures à l'extrémité.

Elle ſe trouve en Italie.

433. Noctuelle triſte.

Noctua triſtis.

Noctua criſtata, alis deflexis cinereis, fuſco ſubundatis margineque exteriori punctato, ſubtùs pallidis; faſciâ fuſcâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.* 238. *n°.* 142. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 287. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 357.

Noctua ſimulans *criſtata, alis deflexis cinereis, nitidulis; ſtrigis undatis fuſcis, poſteriore punctatâ.* Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 177. *n°.* 269.

Les ailes ſupérieures ſont cendrées, luiſantes, marquées de raies ondées, obſcures. La tache ordinaire réniforme repréſente une lunule obſcure. Le bord antérieur eſt marqué de points noirs. En deſſous les ailes ſont pâles, avec une bande noire.

Elle ſe trouve en Suède.

434. Noctuelle de la Patience.

Noctua Rumicis.

Noctua criſtata, alis cinereo fuſcoque variis, liturâ marginis tenuioris albâ. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 238. *n°.* 143. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 288. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 118. *n°.* 358.

Phalæna Noctua Rumicis *ſpirilinguis criſtata, alis deflexis cinereis, bimaculatis; liturâ marginis tenuioris albâ.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 852. *n°.* 164. — *Faun. Suec. n°.* 1200.

Noctua Rumicis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 67. *n°.* 3.

Albin. *Inſ. tab.* 32.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 27. *fig.* 1-5.

Wilk, *Pap.* 26. *tab.* 56. a. 1.

Réaum. *Mem. Inſ. tom.* 1. *pag.* 302. *tab.* 15. *fig.* 6. — *Ibid. p.* 539. *tab.* 37. *fig.* 11, & *tom.* 2. *p.* 426 & 461. *tab.* 34. *fig.* 8. *Larva.*

Phalæna Noctua Rumicis. Deg. *Mem. Inſ. tom.* 2. *pars* 1. *p.* 411. *n°.* 4, & *tom.* 1. *p.* 185. *tab.* 9. *fig.* 14.

La Cendrée noirâtre. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 13. *tab.* 213. *fig.* 288.

Noctua Rumicis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 2. *fig.* 9.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont obſcures, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-noirâtre. L'abdomen eſt d'un gris plus clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-noirâtre, mélangé de gris-clair, avec quelques raies ondées, noires, & une raie blanche, placée vers le bord poſtérieur. On voit auſſi une tache blanche près du bord interne, ſur la ligne de la tache réniforme, & une ſuite de petites taches noires au bord poſtérieur. La première des deux taches eſt orbiculaire, formée par un anneau noir, avec un point noir au centre. La ſeconde tache eſt formée par deux anneaux noirs. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu obſcur. Le deſſous des quatre ailes eſt d'un gris un peu rouſſeâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Patience, l'Ortie, le Laiteron, &, ſelon Degeer, ſur l'Aune, le Saule & le Bouleau. Ernſt ajoute qu'elle vit auſſi ſur les Mauves, le Lilas, le Roſier & les différens arbres fruitiers; elle eſt velue, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt noire, avec des taches rouges & des taches blanches. On voit une ligne jaune ſur les côtés, immédiatement au deſſus des pattes, qui eſt blanche dans quelques individus, & ſur laquelle ſont des tubercules rouges, garnis de poils. Sur le reſte du corps ſont auſſi d'autres tubercules, d'où partent autant d'aigrettes de poils roux, entre-mêlés, ſur les cinq anneaux du milieu, d'une eſpèce de laine blanchâtre, qui, vue à la loupe, n'eſt qu'un amas de petits poils hériſſés de barbes ou d'autres poils extrêmement déliés.

Ces

Ces Chenilles marchent fort lentement, & se roulent en cercle quand on les touche. Parvenues à toute leur grosseur, elles n'entrent point en terre pour se transformer en insecte parfait, mais font leur coque sur une branche d'arbre, entre-mêlant, dans le tissu, des brins d'écorce ou de feuilles sèches : l'intérieur seulement est tapissé de soie.

435. Noctuelle étique.

Noctua hecta.

Noctua cristata, alis deflexis nigris, albo undatis; maculis ordinariis annulo albo cinctis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 359.

Elle est de grandeur moyenne. Le corcelet est gris. Les ailes supérieures sont noires, marquées de diverses raies blanches, dont la dernière, placée près du bord postérieur, est dentée. Les deux taches ordinaires, dont l'une est orbiculaire & l'autre réniforme, sont formées par un anneau blanc.

Elle se trouve à Kiell.

436. Noctuelle moqueuse.

Noctua ridens.

Noctua cristata, alis deflexis viridi fusco alboque variis; macula baseos strigisque duabus undatis, albis; antennis flavescentibus. Fabr. *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 289. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 360.

Noctua ridens. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 4. *fig.* 20.

La Tête rouge. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 18. *tab.* 214. *fig.* 291.

Elle ressemble à la Noctuelle de la Patience. Les antennes sont jaunes. La tête & le corcelet sont d'un gris-foncé un peu verdâtre; parsemé de blanc. L'abdomen est d'un gris-pâle. Les ailes supérieures sont mélangées de verdâtre, d'obscur & de blanc, avec une tache blanche, vers la base, près du bord antérieur, au dessous de laquelle est une raie ondée, blanche. Au milieu sont les deux taches ordinaires, formées par une ligne blanche. Après les taches il y a une seconde raie ondée, blanche, & une troisième moins marquée, près du bord postérieur, accompagnée de lunules noires. Les ailes inférieures sont grises, avec une bande obscure près du bord postérieur. La frange est grise, avec de petites taches noirâtres.

Elle se trouve en France, en Allemagne. La Chenille vit sur le Chêne.

437. Noctuelle grisette.

Noctua favillacea.

Noctua cristata, alis deflexis cinereis, strigis duabus albis maculâque reniformi flavâ.

Hist. Nat. Inf. Tome VIII.

La Grisette. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 5. *tab.* 211. *fig.* 285.

Phalæna Noctua favillacea. Esp. *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 127. *fig.* 4.

Noctua favillacea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 1. *tab.* 1. *fig.* 2.

Elle a de treize à quatorze lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet sont d'un gris-cendré. Les ailes supérieures sont du même gris, avec une raie longitudinale, interrompue, noirâtre, à quelque distance du bord interne, & quelques taches de la même couleur sur le bord antérieur. On voit deux raies grises, bordées de noir, l'une en deçà, l'autre en delà des taches ordinaires. La première de ces deux taches est orbiculaire & grise; la seconde est réniforme & jaune. Les ailes inférieures sont blanchâtres, avec une raie & le bord postérieur légérement obscurs. Le dessous des ailes est d'un gris-blanchâtre, avec un point & une raie noirâtres.

Elle se trouve en Europe.

438. Noctuelle antique.

Noctua exoleta.

Noctua cristata, alis lanceolatis convolutis, fusco cinereoque nebulosis; punctis quatuor marginalibus, albis. Fabr. *Sp. Inf. tom.* 2. *p.* 259. *n°.* 144. — *Mant. Inf. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 290. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 119. *n°.* 361.

Phalæna Noctua spirilinguis cristata, alis lanceolatis convolutis, exoletis, dorso fuscescentibus, collari compresso. Linn. *Syst. Nat. tom.* 2. *p.* 849. *n°.* 151. — *Faun. Suec. n°.* 1186.

Noctua exoleta. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73.

Frisch. *Inf.* 5. *tab.* 11. *fig.* 1. 2.

Roes. *Inf. tom.* 1. *Phal.* 2. *tab.* 24.

Sulz. *Inf. tab.* 16. *fig.* 95.

Deg. *Inf. tom.* 2. *p.* 401. *n°.* 2. *tab.* 7. *fig.* 1-4.

Wilk. *Pap.* 8. *tab.* 1. a. 18.

L'Antique. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 149. *tab.* 249. *fig.* 370.

Noctua exoleta. Panz. *Faun. Germ. Fasc.* 61. *fig.* 23.

Noctua exoleta. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 244.

La forme de cette espèce & des suivantes les éloigne des précédentes; elle est cyliudrique. Les antennes & les pattes sont collées contre le corps, & les ailes sont un peu plissées. La tête & la partie antérieure du corcelet sont d'un jaune-fauve. Le corcelet est d'un brun-foncé, & l'abdomen d'un

brun plus ou moins clair. Les ailes supérieures sont mélangées de fauve, de gris & de brun; mais cette dernière domine vers la partie interne. Les ailes inférieures sont noirâtres, avec la frange pâle.

La Chenille vit sur l'Arroche, la Patience, le Framboisier, le Sureau, le Tilleul : elle est rase, verte, marquée de quelques points d'un vert-blanchâtre & d'une ligne latérale blanchâtre; elle se métamorphose dans la terre.

Elle se trouve dans toute l'Europe.

439. Noctuelle perdue.

Noctua deperdita.

Noctua crista, alis deflexis pallidis, margine exteriori fusco, maculis duabus pallidis. Fabr. *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 120. *n°.* 362.

Elle ressemble, pour la forme & la grandeur, à la Noctuelle antique. Les antennes sont avancées, pectinées, avec l'extrémité fétacée. La tête est cendrée, en crête. Le corcelet est cendré, un peu en crête, avec une tache noirâtre, de chaque côté. Les ailes sont penchées, pâles. Le bord antérieur est obscur, avec une tache au milieu & à l'extrémité, pâles. On remarque des points pâles entre les taches ordinaires, & une rangée de points noirs vers le bord postérieur. Les ailes inférieures sont pâles, avec le bord noir. L'abdomen est cendré, avec le dessous pâle & l'anus velu. Les pattes antérieures sont velues.

Elle se trouve à Kiell.

440. Noctuelle du Bouillon-blanc.

Noctua Verbasci.

Noctua crista, alis deflexis dentato-erosis, margine laterali fusco immaculato. Fabr. *Spec. Inst. tom.* 2. *p.* 239. *n°.* 145. — *Mant. Inst. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 291. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 120. *n°.* 363.

Phalæna Noctua Verbasci *spirilinguis crista, alis deflexis obsoletis, marginibus lateralibus fuscis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 153. — *Faun. Suec. n°.* 1186.

Phalæna seticornis spirilinguis, alis deflexis fusco-cinereis, superioribus fuscis, longitudinaliter striatis. Geoff. *Inst. Paris. tom.* 2. *p.* 158. *n°.* 96.

Phalæna Verbasci. Scop. *Ent. Carn. n°.* 521.

Noctua Verbasci. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 4.

Aldrov. *Inst. tab.* 13.

Raj, *Inst. p.* 168. *n°.* 25, *& p.* 352. *n°.* 31.

Réaum. *Mem. Inst.* 1. *p.* 576. *tab.* 43. *fig.* 9-11.

Frisch. *Inst.* 6. *tab.* 9. *fig.* 1-8.

Mérian, *Inst. Eur.* 3. *tab.* 29.

Roes. *Inst. tom.* 1. *Class.* 2. *Pap. Noct. tab.* 23. *fig.* 1-5.

Wilk. *Pap.* 7. *tab.* 15.

Sulz. *Hist. Inst. tab.* 22. *fig.* 7.

Harr. *Aurel. tab.* 8. *fig.* a. d.

Schœff. *Icon. Inst. tab.* 24. *fig.* 7.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 189. *Noct.* 60. *fig.* 1-4.

La Brèche. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 136. *tab.* 246. *fig.* 363.

Noctua Verbasci. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 266.

Noctua Scrophulariæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 267.

Les antennes sont fétacées, d'un jaune-fauve. La tête est grise, bordée de brun-clair. La partie antérieure du corcelet est grise, très-élevée en crête, bordée de brun-clair postérieurement. Le dos est gris, avec quelques houppes brunes. L'abdomen est d'un gris-jaunâtre, avec une rangée de houppes brunes, sur le dos. Les ailes supérieures sont d'un gris-jaunâtre, bordées de brun-clair. L'extrémité est dentelée, & il règne une ligne blanche sur le bord. Les nervures sont un peu élevées. Les ailes inférieures sont d'un gris-jaunâtre, avec les nervures un peu élevées, brunes, ainsi que le bord postérieur.

Elle se trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit sur le Bouillon-blanc, la Scrophulaire; elle est rase, & a seize pattes. Sa couleur est d'un gris-verdâtre, avec des taches noires & d'autres jaunes. Parvenue à toute sa grosseur, elle descend au pied de la plante qui l'a nourrie, & y reste quelques jours sans manger; elle entre ensuite dans la terre pour y construire son cocon, ou quelquefois elle reste à la superficie, & le forme avec des feuilles & des écorces, qu'elle mâche & fixe avec la soie qu'elle file. La chrysalide y passe l'hiver, & n'en sort qu'au printems, sous la forme d'insecte parfait.

441. Noctuelle de l'Aster.

Noctua Asteris.

Noctua crista, alis deflexis striatis, cinereis; marginibus nigris, exteriore punctis tribus nigris. Fabr. *Mant. Inst. tom.* 2. *p.* 180. *n°.* 192. — *Ent. Syst. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 364.

Noctua Asteris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 312. *n°.* 10.

L'Astrée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 139. *tab.* 246, *& tab.* 247. *fig.* 364.

Noctua Asteris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 55. *fig.* 260.

Elle diffère de la précédente par le bord postérieur des ailes, qui n'eſt point dentelé. Les antennes ſont griſes en deſſus, ferrugineuſes en deſſous. La tête & le corcelet ſont d'un gris un peu violet. Les ailes ſupérieures ſont du même gris-violet, avec le bord antérieur & le bord interne bordés de jaune-brun : il y a trois points jaunes ſur le bord antérieur, & une tache en croiſſant près du bord interne. Les nervures ſont élevées comme dans la précédente. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur obſcur. La frange eſt blanchâtre.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur l'Aſter.

442. Noctuelle de la Camomille.

Noctua Chamomillæ.

Noctua criſtata, alis deflexis lanceolatis, ſtriatis, canis; punctis duobus centralibus minutiſſimis, nigris, ſubtùs immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 180. *n°.* 293. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 365.

Noctua Chamomillæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 3.

Noctua Chamomillæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 261.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle ombrageuſe; mais les Chenilles diffèrent beaucoup l'une de l'autre. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt obſcure, avec des raies cendrées. Le corcelet eſt velu, cendré, avec une raie noire à la partie antérieure. L'abdomen eſt gris, avec quelques houppes noires, à la baſe. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec les nervures élevées, deux points velus vers le centre, & trois points cendrés ſur le bord antérieur. En deſſous elles ſont cendrées, avec trois points blancs, placés ſur le bord antérieur. Les ailes inférieures ſont ſtriées, cendrées, avec la frange blanche. En deſſous elles ſont de la même couleur, avec un point central, obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur la Camomille, *Matricaria chamomilla*; elle eſt raſe, cendrée, avec deux petites lignes courbes, ferrugineuſes, ſur chaque anneau. Dans les premiers jours de ſa naiſſance elle a des taches jaunes & blanches.

443. Noctuelle de la Tanaiſie.

Noctua Tanaceti.

Noctua criſtata, alis deflexis lanceolatis, ſtriatis, canis; lineolis duabus atris, poſticis albis, ſubtùs immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 181. *n°.* 294. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 121. *n°.* 366.

Noctua Tanaceti. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 73. *n°.* 5.

La Cendrée. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 141. *tab.* 247. *fig.* 366.

Noctua Tanaceti. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 265.

Knoch, *Inſ.* 2. *p.* 29. *tab.* 2. *fig.* 1-9.

Elle reſſemble aux précédentes. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec la baſe blanchâtre. La tête eſt d'un gris-blanchâtre. Le corcelet eſt de la même couleur, avec une légère raie obſcure à la partie antérieure. L'abdomen eſt blanchâtre. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanc, avec une petite ligne noire qui va de la baſe vers le milieu; une autre plus courte, au milieu, un peu fléchie à l'extrémité, & trois points noirs ſur le bord antérieur. En deſſous elles ſont un peu obſcures & luiſantes. Les ailes inférieures ſont blanches en deſſus, avec le bord poſtérieur noirâtre, & entièrement blanches en deſſous.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Tanaiſie, *Tanacetum vulgare*; elle reſſemble beaucoup à celle du Bouillon-blanc; mais elle en diffère en ce que les taches noires ſont plus petites, & qu'elle a deux raies jaunes ſur le dos.

444. Noctuelle de la Laitue.

Noctua Lactucæ.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, lanceolatis, canis, faſco obſoletè undatis, ſubtùs fuſcis, poſticis diſco albo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 181. *n°.* 295. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 122. *n°.* 367.

Noctua Lactucæ. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 74. *n°.* 7.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 42. *fig.* 1-5.

L'Hermite. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 144. *tab.* 248. *fig.* 368.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 137. *Noct.* 58. *fig.* 4-6.

Noctua Lactucæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 264.

Elle reſſemble beaucoup à la Noctuelle ombrageuſe. Les antennes ſont ſétacées, griſes. La tête eſt cendrée. Le corcelet eſt cendré, marqué d'une raie obſcure à ſa partie antérieure. Les ailes ſupérieures ſont cendrées, un peu mélangées de gris-clair, avec quelques lignes longitudinales, courtes, irrégulières, obſcures, & une ou deux raies peu marquées, ondées, obſcures; elles ſont d'un gris-brun en deſſous, avec la baſe & le bord plus pâles, & trois points blanchâtres ſur le bord antérieur. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures, avec le milieu & la baſe plus clairs.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur la Laitue, le Laiteron, la Chicorée amère;

elle eſt raſe, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt d'un beau noir bleuâtre, avec une ſuite de taches jaunes, contiguës, ſur le dos; une raie latérale, blanche, ſur chaque anneau, & une ligne longitudinale, blanche, ſur les côtés, au deſſus des pattes. La tête eſt noire, avec une ligne jaune, antérieurement bifurquée; elle ſe tient ordinairement ſur le haut des tiges, ne ſe nourriſſant que des petites feuilles qui s'y trouvent. Parvenue à toute ſa groſſeur, elle entre dans la terre, s'y enfonce à trois ou quatre pouces, y creuſe une voûte alongée, qu'elle tapiſſe de ſoie, & forme une coque, dans la conſtruction de laquelle elle emploie de la terre.

445. Noctuelle ombrageuſe.

Noctua umbratica.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, lanceolatis, canis; maculâ centrali ferrugineâ, punctis duobus nigris. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 296. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 122. *n°.* 368.

Phalæna Noctua umbratica *ſpirilinguis criſtata, alis lanceolatis, canis, ſtriatis; thoracis valvulis lunatis.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 849. *n°.* 150. — *Faun. Suec. n°.* 1184.

Noctua umbratica. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 74. *n°.* 8.

Roes. *Inſ. tom.* 1. *Claſſ.* 2. *Pap. Noct. tab.* 25. *fig.* 1-6.

Schœff. *Icon. Inſ. tab.* 212. *fig.* 4. 5.

L'Ombrageuſe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 146. *tab.* 248. *fig.* 369.

Noctua umbratica. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 263.

Elle a environ deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont jaunâtres, fétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-cendré, avec une légère raie obſcure à la partie antérieure de celui-ci. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-blanchâtre, avec quelques lignes longitudinales, courtes, noires, & deux raies ondées, obſcures, peu marquées, placées au milieu. Entre ces raies, la couleur griſe prend une teinte jaunâtre ou ferrugineuſe, plus ou moins marquée, qui y forme comme une tache aſſez grande, dans laquelle on apperçoit quelquefois un ou deux points noirs. Les nervures, comme dans toutes les eſpèces congénères, ſont un peu élevées. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur un peu obſcur & la frange blanche. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-obſcur en deſſous.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Laiteron; elle eſt raſe, & a ſeize pattes. Sa couleur eſt noire, avec trois rangées de taches rouges.

446. Noctuelle luciſuge.

Noctua luciſuga.

Noctua criſtata, alis deflexis ſtriatis, canis; baſi puncto lineolâque nigris.

Noctua luciſuga. Schmett. *Wienn. Verz. pag.* 312. *n°.* 11.

Noctua luciſuga. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 54. *fig.* 262.

Elle reſſemble ſi fort à la précédente, que Fabricius l'a regardée comme une ſimple variété; elle en diffère pourtant en ce que la tache ferrugineuſe & les points noirs du milieu manquent toujours, & qu'on voit une ligne noire & un point plus diſtincts à la baſe. Les ailes inférieures ſont d'un gris-obſcur.

Elle ſe trouve en Allemagne. La Chenille vit ſur une eſpèce de Patience, *Rumex ſcutatus.*

447. Noctuelle laiteuſe.

Noctua lactea.

Noctua criſtata, alis deflexis niveis, nitidis, immaculatis. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 297. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 369.

Noctua lactea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 95. *fig.* 448.

Elle reſſemble aux précédentes, mais elle eſt preſqu'une fois plus petite. Les antennes, la tête & le corcelet ſont blancs, ſans tache. Les ailes ſont d'un blanc de neige, ſans raies apparentes & ſans tache.

Elle ſe trouve dans la Ruſſie méridionale.

448. Noctuelle putride.

Noctua putris.

Noctua criſtata, alis deflexis obſoletis, ſubpunctatis; margine exteriore fuſco, adjectâ maculâ ſubocellari. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *p.* 240. *n°.* 147. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 298. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 370.

Phalæna Noctua putris. Linn. *Syſt. Nat.* 2. *p.* 850. *n°.* 152. — *Faun. Suec. n°.* 1187.

Noctua putris. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 4.

Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 138. *Noct.* 59. *fig.* 4. 5.

La Putride. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 151. *tab.* 251. *fig.* 376.

Noctua putris. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 241.

Elle a une forme moins alongée que les précédentes. La tête & la partie antérieure du corcelet ſont d'une couleur teſtacée pâle. Le dos du corcelet eſt d'un brun-clair. Les ailes ſupérieures ſont nuancées de brun-pâle & de teſtacé, avec le bord antérieur plus brun, marqué d'une tache ferrugineuſe, ayant un point bleu au centre. On voit, à quelque diſtance de la baſe, une raie un peu obſcure, ondée, & une ou deux rangées de points obſcurs, au-delà du milieu. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur les Graminées; elle eſt raſe, avec des points noirs & des raies jaunes, blanchâtres & brunes. Sa tête eſt noire.

449. Noctuelle lithoxylée.

Noctua lithoxylæa.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, cinereis, fuſco-maculatis; margine poſteriori fuſco. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 299. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 371.

Noctua lithoxylæa. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 2.

La Citrine. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 155. *tab.* 251. *fig.* 378.

Noctua lithoxylea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 240.

Elle eſt preſque de la grandeur de la Noctuelle du Bouillon-blanc, mais ſes ailes ſont moins étroites. La tête & le corcelet ſont d'un gris-jaune. L'abdomen eſt d'un gris-jaunâtre, plus clair. Les ailes ſupérieures ſont d'un gris-jaune un peu nébuleux, marquées de trois raies en zigzag, jaunes, dont l'une à quelque diſtance de la baſe, la ſeconde au-delà des taches ordinaires, & la troiſième vers le bord poſtérieur: il y a une rangée de points noirs après la ſeconde raie, & le bord, qui eſt légérement deutelé, a deux rangées de petites lunules noires, l'une ſur le bord, l'autre ſur la frange. Les deux taches ordinaires ſont peu diſtinctes. La première eſt oblongue & oblique; la ſeconde eſt réniforme. Les ailes inférieures ſont d'un gris-clair un peu jaune, avec le bord poſtérieur légérement obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Poirier commun.

450. Noctuelle pétrifiée.

Noctua petrificata.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, griſeo fuſcoque nebuloſis; poſticis fuſcis, capite anterius quadrifido. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 300. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 123. *n°.* 372.

Noctua petrificata. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 3.

La Tachée. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 152. *tab.* 250. *fig.* 371.

Noctua petrificoſa. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 49. *fig.* 239.

Elle reſſemble à la précédente pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont obſcures. La tête a quatre dentelures à ſa partie antérieure. Le corcelet a ſa crête biſide. Leur couleur eſt d'un gris un peu jaunâtre. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de gris-jaunâtre & d'obſcur, & leur bord eſt un peu dentelé. Les taches ordinaires ſont plus pâles que le reſte de l'aile.

Elle ſe trouve en Autriche. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt raſe, verte, avec une ligne blanche ſur le dos, quelques petites lignes blanches, éparſes, & les ſtigmates pareillement blancs, mais entourés d'un anneau noir. La tête eſt toute verte.

451. Noctuelle de la Maſſète.

Noctua Typhæ.

Noctua criſtata, alis deflexis griſeis, albo ſtriatis, poſticè punctis ſeriatis nigris.

Phalæna Typhæ, alis canis, fuſco-ſtriatis; margine poſteriori nigro, punctato. Gmel. *Syſt. Nat. p.* 2536. *n°.* 1005.

Bergstr. *Inſ. Suec.* 1. *p.* 3.

La Doucette. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 155. *fig.* 379.

Noctua Typhæ. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 88. *fig.* 415.

Elle reſſemble aux précédentes pour la forme & la grandeur. Les antennes ſont griſes, ſétacées. La tête & le corcelet ſont d'un gris-clair un peu rouſſeâtre. Les ailes ſupérieures ſont de la même couleur, un peu nuancées d'obſcur, avec les nervures élevées, blanchâtres, & une ou deux rangées de points noirs, placés vers le bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont blanchâtres, avec le bord poſtérieur légérement obſcur.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit dans les tiges de la Maſſète à feuilles étroites, *Typha anguſtifolia.*

452. Noctuelle rhizolithe.

Noctua rhizolitha.

Noctua criſtata, alis ſubdentatis, cinereis; lineolâ baſeos intermediâque atris, thoracis criſtâ biſidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 182. *n°.* 301. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 124. *n°.* 373.

Noctua rhizolitha. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 75. *n°.* 6.

La Nébuleuse. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 6. *p.* 4. *tab.* 211. *fig.* 284.

Noctua rhizolitha. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 242.

Elle eſt de grandeur moyenne. La tête eſt cendrée, tranſverſalement bifide. Le corcelet eſt velu, cendré, avec une lunule marginale, antérieure, noire. Sa crête eſt bifide. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une petite ligne noire, à la baſe; des lunules & une ligne noire, au milieu, & une rangée de points noirs au bord poſtérieur. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, cendrées en deſſous, avec un point au milieu & une raie vers le bord poſtérieur, noirâtres.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Chêne; elle eſt un peu velue, verte, parſemée de points blancs, avec une ligne bleuâtre, ſur le dos.

453. Noctuelle conforme.

Noctua conformis.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, griſeis; lineolis duabus atris, abdomine ſubtùs brunneo. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 183. *n°.* 291. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 124. *n°.* 374.

Noctua conformis. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 76. *n°.* 7.

Noctua conformis. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 50. *fig.* 245.

Elle eſt de grandeur moyenne. Les antennes ſont noirâtres. La tête & le corcelet ſont velus, obſcurs. L'abdomen eſt velu, brun, furtout en deſſous. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec quelques raies ondées, à peine marquées. Au milieu ſont deux petites lignes noires, bifides des deux côtés. L'extérieure touche à une tache rougeâtre. Les ailes inférieures ſont obſcures. En deſſous les quatre ailes ſont cendrées, avec un reflet rougeâtre, un point au milieu & une raie poſtérieure, obſcurs.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur l'Aune.

454. Noctuelle étrangère.

Noctua advena.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, cinereo fuſcoque variis, thoracis criſtâ bifidâ. Fab. *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 184. *n°.* 306. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 375.

Noctua advena. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 77. *n°.* 11.

Noctua advena. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 81.

Elle eſt grande. Le corcelet eſt cendré. Sa crête eſt élevée, bifide, preſque creuſée en goutière. Les ailes ſupérieures ſont mélangées de cendré & d'obſcur, avec une raie poſtérieure courte, noire. Au milieu ſont les deux taches ordinaires. Les ailes inférieures ſont un peu obſcures.

Elle ſe trouve en Europe. La Chenille vit ſur le Bouleau blanc, *Betula alba.*

455. Noctuelle baſilaire.

Noctua baſilinea.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſco-griſeis, undatis; lineolâ baſeos atrâ, thoracis criſtâ bifidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 183. *n°.* 303. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 376.

Noctua baſilinea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 78. *n°.* 12.

Noctua baſilinea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 91. *fig.* 427.

La couleur de cette eſpèce, ſuivant Fabricius, varie du ferrugineux au gris; elle eſt pourtant diſtincte des autres par une petite ligne noire, flexueuſe, qu'on remarque toujours à la baſe. Les antennes ſont blanchâtres.

456. Noctuelle radicée.

Noctua radicea.

Noctua criſtata, alis deflexis dentatis, variegatis; ſtrigâ poſticâ dentatâ, albâ; thoracis criſtâ elevatâ, bifidâ. Fabr. *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 306. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 377.

Noctua radicea. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 81. *n°.* 15.

La Monoglyphe. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 6. *p.* 156. *tab.* 252. *fig.* 380, *& tom.* 5. *p.* 60. *tab.* 188. *fig.* 145. a. b. *Larva.*

Roes. *Inſ. tom.* 3. *tab.* 48. *fig.* 4. *Larva.*

Phalæna Noctua monoglypha. Knoch, *Inſ.* 3. *p.* 102. *tab.* 5. *fig.* 3-6.

Phalæna Noctua occulta. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 132. *Noct.* 53. *fig.* 3. 4.

Noctua radicea. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 17. *fig.* 82.

Elle a près de deux pouces de largeur les ailes étendues. Les antennes ſont griſes, fétacées. La tête & le corcelet ſont gris: celui-ci eſt un peu rayé d'obſcur. Les ailes ſupérieures ſont griſes, un peu nuancées de gris-brun, avec une ligne longitudinale, noire, à la baſe; une autre près du

bord interne, enſuite une raie en zigzag, plus claire que le fond; une autre preſque ſemblable, au-delà des taches ordinaires, & une troiſième près du bord poſtérieur : celle-ci a deux angles aigus au milieu, un peu plus avancés que les autres, qui forment une M renverſée. On voit quelques taches alongées, trigones, noires, au deſſus de cette dernière raie. Entre la première & la ſeconde raie il y a une ligne noire qui aboutit à l'une & à l'autre. Les deux taches ordinaires ſont placées entre ces deux raies, un peu en avant de la ligne noire : l'une d'elles eſt oblongue, un peu obliquement placée; l'autre eſt réniforme. Les ailes inférieures ſont d'un gris un peu obſcur.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe, & n'eſt pas très-rare aux environs de Paris. La Chenille eſt raſe, cendrée, avec des taches élevées, noires; la tête, les pattes & la queue noires; elle vit de la racine de quelques graminées, &, ſelon quelques auteurs, des bois pourris, & ſurtout de ceux d'Orme & de Sapin. Celle que Roeſel a figurée lui avoit été apportée par un foſſoyeur, qui l'avoit trouvée dans le bois d'un cercueil pourri. Kleeman en a rencontré une mangeant les racines de l'Oſeille.

457. Noctuelle rurale.

Noctua rurea.

Noctua criſtata, alis deflexis, griſeo fuſcoque variis, poſticis fuſcis; margine craſſiori albo. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 240. *n°.* 148. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *pag.* 184. *n°.* 307. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 125. *n°.* 378.

La tête eſt fauve, avec les yeux noirs. Les antennules ſont obſcures, avec l'extrémité blanchâtre. Le corcelet & l'abdomen ſont cendrés. Les ailes ſupérieures ſont griſes, avec une petite ligne longitudinale, obſcure, à la baſe, près du bord interne; une grande tache obſcure, au milieu, près du bord antérieur, dans laquelle ſont placées les deux taches ordinaires. Plus bas ſont trois petits points blancs, ſur le bord antérieur, & quelques points obſcurs, épars, ſur le diſque. Enfin, le bord poſtérieur eſt obſcur, ainſi qu'une tache qu'on apperçoit à l'angle interne. Les ailes inférieures ſont obſcures en deſſus, avec le bord antérieur & le bord poſtérieur blancs; elles ſont pâles en deſſous, avec un point & une tache en arc, obſcurs.

Elle ſe trouve en Angleterre.

458. Noctuelle du Myrtille.

Noctua Myrtilli.

Noctua criſtata, alis deflexis ferrugineis, albo maculatis, poſticis luteis; faſciâ latâ nigrâ, ſubmarginali. Fabr. *Spec. Inſ. tom.* 2. *pag.* 240. *n°.* 149. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 308. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 126. *n°.* 379.

Phalæna Noctua Myrtilli *ſpirilinguis criſtata, alis griſeis albo variis, inferioribus anticè albis poſticèque nigris.* Linn. *Syſt. Nat.* 2. *pag.* 853. *n°.* 167. — *Faun. Suec. n°.* 1168.

Roes. *Inſ. tom.* 4. *tab.* 11. *fig.* A. B. C.

Noctua Myrtilli. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 79. *n°.* 23.

La Myrtille. Ernst, *Pap. d'Eur. tom.* 7. *p.* 48. *tab.* 273. *fig.* 457.

Noctua Myrtilli. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 2. *tab.* 21. *fig.* 98.

Elle n'a pas plus de neuf à dix lignes de largeur les ailes étendues. La tête & le corcelet ſont mélangés de rouge & de gris. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune, & l'anus couvert de poils jaunes. Les ailes ſupérieures ſont d'un rouge-ferrugineux, marquées de raies noires & de raies pâles, avec une tache au milieu & trois ſur le bord antérieur plus petites, blanches; une raie jaunâtre, ſinuée, près du bord poſtérieur, & la frange marquée de points blancs & de points noirs alternes. La première des deux taches eſt ronde, griſe; la ſeconde eſt réniforme, griſe, avec une ligne noire, courte, arquée, au milieu. Les ailes inférieures ſont noires, avec le diſque jaune & la frange griſe.

Elle ſe trouve dans toute l'Europe. La Chenille vit ſur le Myrtille, l'Airelle uligineuſe, la Bruyère; elle eſt verte, chargée de taches noires très-régulières & de points blancs. On compte ſur chaque anneau, excepté ſur le premier, cinq tubercules, dont la baſe eſt en pyramide carrée; elle s'enveloppe dans les feuilles mêmes de la plante lorſqu'elle veut ſe transformer, &, au bout d'un mois ou environ, on en voit ſortir l'inſecte parfait.

459. Noctuelle polynome.

Noctua Arbuti.

Noctua criſtata, alis deflexis fuſcis, poſticis nigris; faſciâ flavâ. Fabr. *Sp. Inſ. tom.* 2. *p.* 241. *n°.* 150. — *Mant. Inſ. tom.* 2. *p.* 184. *n°.* 309. — *Ent. Syſt. em. tom.* 3. *pars* 2. *p.* 126. *n°.* 380.

Phalæna domeſtica. Hubn. *Naturf. Faſc.* 3. *tab.* 1. *fig.* 8, *& Faſc.* 9. *p.* 186. *n°.* 83.

Noctua heliaca. Schmett. *Wienn. Verz. p.* 94. *n°.* 7.

Phalæna Noctua faſciola. Esper, *Pap. d'Eur. tom.* 4. *tab.* 163. *Noct.* 84.

La Polynome. Ernst, *Pap. d'Europe, tom.* 8. *p.* 156. *tab.* 342. *fig.* 606.

Noctua heliaca. Hubn. *Lepid.* 4. *Noct.* 3. *tab.* 64. *fig.* 316.

Elle eſt un peu plus petite que la précédente. La tête & le corcelet ſont bruns. L'abdomen eſt noir, avec le bord des anneaux jaune. L'anus eſt

jaune. Les ailes supérieures sont brunes, marquées de trois ou quatre raies ondées, noires. La frange est jaune, tachée de noir. Les ailes inférieures sont noires, avec une bande jaune, au milieu, & la frange grise. Le dessous des quatre ailes est obscur, avec une bande jaune.

Elle se trouve dans toute l'Europe, dans les prairies voisines des forêts, sur les fleurs de l'Ortie, du Trèfle, & plus souvent sur celles de la Millefeuille. La Chenille est encore inconnue.

NOCTUO-BOMBYCITES. C'est le nom que M. Latreille a donné à une famille de Lépidoptères, la sixième de ses *Considérations générales*, comprénant les genres Arctie & Callimorphe. Cette famille étoit formée en outre, dans le *Genera Crustaceorum & Insectorum* du même auteur, des genres Lithosie, Iponomeute, Ægophore, Euplocame, Teigne & Adèle. Les six derniers forment aujourd'hui une nouvelle famille, sous le nom de *Tinéites*.

NOMADE. *Nomada*. Genre d'insectes de la seconde section de l'Ordre des Hyménoptères & de la famille des Apiaires.

Les Nomades ont les antennes filiformes, presque de la longueur du corcelet; une trompe assez longue, à trois inflexions; trois petits yeux lisses, disposés en triangle; l'abdomen ovale, presque lisse, marqué d'un sillon à la base, & armé, dans la femelle, d'un aiguillon caché.

Ces insectes avoient d'abord été placés parmi les Abeilles, avec lesquelles ils ont effectivement quelque rapport par la longueur & l'inflexion de la trompe, mais qui en sont fort éloignés par la forme des antennules & celle des mâchoires; par la forme du corps, & surtout des pattes postérieures. Geoffroy avoit rangé les Nomades avec les Guêpes, auxquelles elles ressemblent à la vérité un peu plus qu'aux Abeilles par le corps alongé & l'abdomen presque glabre, mais qui en sont fort éloignées par les parties de la bouche & la forme des antennes, les Guêpes ayant la langue fort évasée & échancrée à son extrémité, & les antennes brisées. Fabricius, en séparant les Nomades des genres dont nous venons de parler, avoit néanmoins encore laissé parmi elles ses espèces qui, leur étant étrangères, ont formé ensuite les genres Mélecte, Epéole, Pasite, dont les caractères, tirés des antennes, des parties de la bouche & des nervures des ailes, sont assez tranchés pour justifier ces coupures, ainsi que nous le ferons bientôt observer.

Les antennes des Nomades sont filiformes, un peu plus courtes que le corcelet, composées de treize articles dans le mâle, & de douze dans la femelle. Le premier de ces articles est presque cylindrique, plus gros & un peu plus long que les autres. Le second est très-court, implanté dans le premier, & moins apparent dans le mâle que dans la femelle. Le troisième est aminci à sa base. Les suivans sont cylindriques, & vont un peu en diminuant de longueur. Le dernier est arrondi à son extrémité. Les Mélectes & les Epéoles ont les antennes un peu plus courtes que les Nomades, & le troisième article est proportionnellement un peu plus long. Les Pasites ont les antennes encore plus courtes, & grossissant insensiblement vers l'extrémité.

La bouche des Nomades est composée d'une lèvre supérieure, de deux mandibules, d'une trompe & de quatre antennules.

La lèvre supérieure est presque cornée, assez grande, arrondie antérieurement, convexe supérieurement, & concave en dessous.

Les mandibules sont cornées, assez grandes, arquées, simples, pointues à l'extrémité, un peu dilatées & presque dentées à leur base.

La trompe est formée de trois pièces, dont deux latérales aussi longues que l'intermédiaire, deux fois fléchies, cornées, aplaties, & munies chacune d'une antennule posée à la seconde inflexion. La pièce intermédiaire, fléchie de même deux fois, est cornée, luisante de la base à la seconde inflexion, coriacée, simple & pointue de là à l'extrémité; elle porte à cette seconde inflexion les deux antennules postérieures.

Les antennules antérieures, aussi longues que les deux dernières pièces latérales, sont composées de six articles, dont le premier est court; les trois suivans sont un peu alongés, presqu'égaux entr'eux; le cinquième & le dernier sont à peu près aussi longs, mais un peu plus minces que les précédens. Les antennules postérieures sont aussi longues que les autres, & composées seulement de quatre articles, dont le premier est très-long; le second l'est beaucoup moins; les deux derniers sont un peu plus courts que le second, & de longueur égale entr'eux.

La tête est aussi large que le corcelet, courte, aplatie antérieurement, ordinairement un peu velue, & garnie sur le front d'un duvet ou de poils couchés, plus serrés que sur les autres parties.

Les yeux à réseau sont grands, ovales, entiers, un peu saillans, placés à la partie latérale de la tête. On voit sur le vertex trois petits yeux lisses, disposés en triangle.

Le corcelet est arrondi, convexe, peu velu, ordinairement pointillé comme la tête, & muni d'un tubercule lisse, luisant & coloré, placé sur les côtés, un peu au dessous de l'origine des ailes. On voit une petite écaille, colorée de même, à l'origine des ailes, & deux ou plusieurs tubercules sur l'écusson. Le segment antérieur est très-court, & paroît à peine dans la plupart des espèces. Le segment postérieur est très-peu marqué, ou, pour mieux dire, la ligne qui le sépare du dos est peu apparente.

L'abdomen est ovale, à peine déprimé, presque lisse & luisant, terminé, dans la femelle, par un aiguillon

aiguillon caché, beaucoup moins fort que dans les Abeilles ou les Guêpes, & attaché au corcelet par un pédicule fort court. On remarque conſtamment à la baſe du premier anneau, dans les deux ſexes, un ſillon longitudinal, aſſez large.

Les pattes ſont de longueur moyenne. La hanche & la pièce intermédiaire qui l'unit à la cuiſſe, ſont aſſez grandes. Les cuiſſes ſont ſimples, peu renflées. Les jambes ſont preſqu'anguleuſes, un peu raboteuſes extérieurement, terminées à leur partie interne par une épine droite aſſez forte, aux quatre antérieures, & par deux aux poſtérieures. Le premier article des tarſes eſt très-alongé, légérement cilié des deux côtés. Les ſuivans ſont courts, & le dernier eſt terminé par deux petits crochets & deux petites pelottes ſpongieuſes.

Les ailes ſont au nombre de quatre. Les nervures ſont bien marquées, & on apperçoit aux ſupérieures une cellule radiale ou marginale alongée, pointue à ſon extrémité, cette pointe touchant au bord. Les cellules cubitales ſont au nombre de trois. La première eſt alongée, pentagone. Les deux ſuivantes ſont petites, preſqu'égales, carrées, mais un peu rétrécies à leur partie antérieure : ces deux-ci reçoivent chacune, vers leur milieu, une nervure que M. Jurine nomme *récurrente*.

Les ailes des Mélectes & des Epéoles ſe diſtinguent par la première cellule, plus petite, ovale, arrondie à ſon extrémité. Les Paſites ont cette cellule appendicée, & n'ont que deux cellules cubitales.

Les Nomades ſont de très-jolis inſectes, de grandeur moyenne, peu connus dans leur dernier état, & qui n'ont point encore été obſervés dans celui de larve. On les trouve dans le courant de l'été, & même dans les premiers jours de printems, ſur diverſes fleurs. On les rencontre auſſi, ſuivant M. Latreille, dans les lieux ſablonneux expoſés au ſoleil, ceux où les Andrènes & les Apiaires ſolitaires font leur nid; ce qui le porte à croire qu'elles détruiſent la poſtérité de ces inſectes en dépoſant leurs œufs dans les habitations que ceux-ci préparoient à leurs petits.

Les Nomades vivent ſolitaires, & on ne voit parmi elles que deux ſortes d'individus, des mâles & des femelles, qui ſe reſſemblent par le port & la manière de vivre, mais dont les couleurs varient quelquefois au point de faire regarder & décrire les deux ſexes comme deux eſpèces différentes. Ce qui ne contribue pas peu auſſi à jeter de l'incertitude dans la diſtinction des eſpèces de ce genre, c'eſt que les couleurs auxquelles il faut néceſſairement avoir recours pour les ſignaler ne ſont ni aſſez conſtantes ni aſſez uniformes. En effet, le jaune paſſe quelquefois au rouge & au ferrugineux, & les taches de la tête, du corcelet & de l'abdomen ſont plus ou moins nombreuſes.

PROPERTY OF Z. P. METCALF

NOMADE.

NOMADA. Fabr. Latr. Jur. APIS. Linn. VESPA. Geoff.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Antennes filiformes, presque de la longueur du corcelet, de treize articles dans les mâles, de douze dans les femelles ; second article très-court.

Mandibules alongées, arquées, simples, pointues.

Trompe alongée, à trois inflexions, formée de trois pièces.

Quatre antennules de longueur égale, filiformes ; les antérieures de six articles ; les postérieures de quatre.

Aiguillon simple, caché, dans la femelle.

Ailes supérieures avec une cellule marginale alongée, pointue, et trois cellules cubitales, dont la première est grande, et les deux autres sont presqu'égales, petites, carrées, et reçoivent chacune une nervure récurrente.

ESPÈCES.

1. Nomade agreste.

Velue, ferrugineuse ; abdomen avec le bord des anneaux noir.

2. Nomade lutéole.

Mélangée de jaune et de brun ; abdomen jaune, avec la base et quatre bandes brunes.

3. Nomade bifasciée.

Tête et corcelet noirs, tachés de ferrugineux ; abdomen ferrugineux, avec deux bandes brunes.

4. Nomade rubiconde.

D'un brun-ferrugineux ; abdomen postérieurement noirâtre, avec deux bandes blanches.

5. Nomade scutellaire.

Noire ; écusson avec trois points ; abdomen avec six bandes jaunes.

6. Nomade oblique.

Noire ; écusson avec deux points obliques, jaunes ; abdomen avec six bandes ; les trois premières interrompues.

7. Nomade ruficorne.

Corcelet noir, avec des lignes ferrugineuses ; antennes et pattes rougeâtres.

8. Nomade fardée.

Antennes et pattes rougeâtres ; corcelet noir ; abdomen rouge, mélangé de noir et de jaune.

9. Nomade annulaire.

Noire ; abdomen avec quatre bandes et deux points jaunes, un anneau et une bande à la base, d'un brun-ferrugineux.

NOMADE. (Insecte.)

10. Nomade jaune.

Corcelet noir, avec un duvet gris; abdomen jaune, avec le bord des anneaux rouge.

11. Nomade linéole.

Noire; abdomen avec une raie rouge, quatre taches et deux bandes jaunes.

12. Nomade versicolore.

Noire; antennes, pattes et base de l'abdomen ferrugineux; abdomen avec six taches et une bande postérieure, jaunes.

13. Nomade rufipède.

Noire; écusson, quatre taches et deux bandes sur l'abdomen, jaunes.

14. Nomade de Roberjeot.

Noire; abdomen avec cinq taches jaunes et la base rouge.

15. Nomade à six bandes.

Noire; abdomen avec six bandes jaunes, les trois premières interrompues; pattes jaunes.

16. Nomade labiée.

Noire; abdomen avec quatre taches et trois raies jaunes; la première interrompue.

17. Nomade du Seneçon.

Noire; écusson avec deux points velus, jaunes; abdomen avec une raie interrompue, six taches et deux bandes jaunes.

18. Nomade de la Verge d'or.

Noire; abdomen avec cinq bandes jaunes, les trois premières interrompues; premier anneau sans tache.

19. Nomade interrompue.

Noire; antennes et pattes ferrugineuses; abdomen avec cinq bandes interrompues, jaunes, et une sixième entière.

20. Nomade biponctuée.

Corcelet noir, taché de ferrugineux; abdomen ferrugineux, avec deux points sur le second anneau et le bord, blancs; les derniers fauves.

21. Nomade rouge.

Tête et corcelet noirs, tachés de ferrugineux; abdomen ferrugineux, sans tache.

22. Nomade ferrugineuse.

Ferrugineuse; vertex et raie sur le corcelet noirs; extrémité de l'abdomen jaune.

23. Nomade striée.

Ferrugineuse; corcelet rayé de noir; abdomen rouge, taché de jaune.

24. Nomade signalée.

Noire; corcelet rayé de ferrugineux; abdomen rouge, avec quatre bandes et l'anus jaunes.

25. Nomade latérale.

Noire; abdomen rouge, avec deux taches sur le second et le troisième anneau et le bord des autres, jaunes.

26. Nomade à zones.

Noire; antennes, pattes et deux points sur l'écusson, ferrugineux; abdomen jaune, mélangé de ferrugineux, avec quatre bandes noires.

NOMADE. (Insecte.)

27. Nomade de Fabricius.

Noire; abdomen glabre, ferrugineux, avec deux taches jaunes.

28. Nomade stigmate.

Noire; antennes, abdomen et pattes ferrugineux.

29. Nomade bigarrée.

Noire; abdomen jaune, antérieurement rouge, avec trois bandes noires; antennes et pattes ferrugineuses.

30. Nomade fulvicorne.

Noire; antennes et pattes ferrugineuses; écusson avec quatre points, abdomen avec des bandes, jaunes.

31. Nomade nigricorne.

Très-noire, sans tache; abdomen rouge, avec deux points jaunes.

32. Nomade germanique.

Abdomen rouge, avec la base du premier anneau et deux points sur les autres, noirs.

33. Nomade sanglée.

Noire; abdomen jaune, avec la base et quatre bandes noires; jambes et tarses jaunes.

34. Nomade vagabonde.

Noire; abdomen avec six bandes et l'anus, jaunes; pattes jaunes.

35. Nomade naine.

Noire; antennes, quatre points sur l'écusson et abdomen, ferrugineux.

36. Nomade obscure.

Noire; abdomen avec des bandes d'un jaune-obscur; pattes avec des taches jaunes.

1. Nomade agreſte.

Nomada agreſtis.

Nomada hirta ferruginea, abdominis ſegmentis apice nigris. Fabr. *Ent. Syſt. emend. tom. 2. p. 347. n°. 6. — Syſt. Pyez. p. 390. n°. 1.*

Elle varie pour les couleurs ; elle reſſemble beaucoup à la Nomade ruficorne, mais elle eſt un peu plus grande. Les antennes ſont noires. La tête & le corcelet ſont couverts de poils rougeâtres. L'abdomen eſt rouge, avec la baſe du premier anneau & l'extrémité des autres, noires.

Elle ſe trouve en Eſpagne.

2. Nomade lutéole.

Nomada luteola.

Nomada flavo fuſcoque variegata, abdomine flavo, baſi fuſciiſque quatuor fuſcis.

Elle eſt un peu plus grande & plus groſſe que la Nomade ruficorne. Les antennes ſont de la longueur du corcelet, obſcures, avec la baſe ferrugineuſe. La tête eſt d'un brun-ferrugineux, avec la bouche, le tour des yeux, le deſſus de la bouche, un point ſur le front & ſur le vertex, jaunes. Le corcelet eſt d'un brun-ferrugineux, avec une ligne à la partie antérieure, une autre à la baſe des ailes, le point écailleux qui ſe trouve à l'origine, une autre un peu au deſſous, une grande tache ſur les côtés, l'écuſſon, une ligne tranſverſe au deſſous, & deux grandes taches plus bas, tous de couleur jaune. L'abdomen eſt jaune, avec la baſe & le bord du premier anneau, ainſi que le bord des ſuivans, ferrugineux. Les pattes ſont mélangées de jaune & de jaune-ferrugineux. Les ailes ont une légère teinte rouſſeâtre. Les nervures ſont d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

3. Nomade bifaſciée.

Nomada bifaſciata.

Nomada capite thoraceque nigris, ferrugineo maculatis; abdomine ferrugineo, fuſciis duabus fuſcis.

Elle eſt de la grandeur de la Nomade ruficorne. Les antennes ſont ferrugineuſes. La tête eſt noire, légérement velue, avec la bouche, la partie inférieure du front & le tour des yeux antérieurement ferrugineux. Le corcelet eſt noir, un peu velu, avec une petite ligne interrompue à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, & un autre un peu au deſſous, ferrugineux. L'écuſſon eſt ferrugineux. L'abdomen eſt ferrugineux, avec le bord du ſecond & du troiſième anneau noirâtre. Les pattes ſont entiérement ferrugineuſes. Les ailes ont une très-légère teinte obſcure, avec un point plus clair vers l'extrémité, & les nervures d'un brun-ferrugineux.

Elle ſe trouve ſur la côte de Barbarie.

Du cabinet de M. Boſc.

4. Nomade rubiconde.

Nomada rubicunda.

Nomada fuſco-ferruginea, abdomine poſticè fuſco, fuſciis duabus albis.

Elle reſſemble, pour la forme & la grandeur, à la Nomade bifaſciée. Les antennes ſont d'un brun-ferrugineux. La tête & le corcelet ſont d'un brun-ferrugineux, avec un léger duvet gris. L'abdomen eſt ferrugineux, avec deux points noirs ſur le premier anneau. Le troiſième eſt d'un brun-foncé, avec un point jaune de chaque côté. Les deux ſuivans ſont d'un brun-noirâtre, avec une bande blanche au milieu de chaque. La ſeconde eſt plus large que la première. Les pattes ſont ferrugineuſes. Les ailes ont une teinte obſcure, avec un point tranſparent vers l'extrémité. Les nervures ſont brunes, & le point margiual eſt rouſſeâtre.

Elle ſe trouve dans la Caroline, d'où elle a été apportée par M. Boſc.

5. Nomade ſcutellaire.

Nomada ſcutellaris.

Nomada nigra, ſcutello punctis tribus, abdomine faſciis ſex flavis.

Elle a environ ſix lignes de longueur. Les antennes ſont fauves, avec le premier article jaune en deſſous. On apperçoit un peu de noir ſur quelques articles, vers le milieu de la partie ſupérieure. La tête eſt pubeſcente, noire, avec la bouche, la partie antérieure & les côtés jaunes, & un point de la même couleur ſur le front. Le corcelet eſt noir, pubeſcent, avec une très-petite ligne tranſverſe, interrompue, à la partie antérieure ; un point écailleux à l'origine des ailes, un autre un peu au deſſous, & trois ſur l'écuſſon, d'un jaune un peu fauve. Le troiſième point de l'écuſſon eſt au deſſous des deux autres, & forme une petite ligne tranſverſe : il y a même entre les points & la petite ligne, deux autres lignes à peine marquées, de la même couleur. L'abdomen eſt liſſe, finement pointillé, noir, avec ſix bandes jaunes, dont les deux premières ſont preſqu'interrompues. Au deſſous il y a quatre bandes jaunes, & une tache ſur le dernier anneau. Les pattes ſont d'un jaune un peu fauve, avec le deſſous des cuiſſes intermédiaires & poſtérieures noir. Les ailes ont une très-légère teinte brune. Les nervures ſont d'un brun un peu ferrugineux.

Elle ſe trouve au midi de la France.

6. Nomade oblique.

Nomada obliqua.

Nomada nigra, scutello punctis duobus obliquis, abdomine fasciis sex primis tribus interruptis, flavis.

Elle a un peu plus de cinq lignes & demie de longueur. Les antennes sont ferrugineuses, avec un peu de noir en dessus, & le dessous du premier article jaune. La tête est noire, avec la partie antérieure & la bouche jaunes, laquelle couleur est supérieurement trilobée. Le front est couvert de poils argentés, & marqué d'un point jaune, presque contigu à la couleur jaune qui se trouve au dessus de la bouche. Le corcelet est pubescent, noir, avec une ligne jaune à la partie antérieure, un point écailleux à l'origine des ailes, un autre vers la hanche antérieure, deux ovales, un peu obliques, sur l'écusson, tous de couleur jaune. L'abdomen est noir, marqué de six bandes jaunes, dont les trois premières sont à peine interrompues. La seconde n'est guère plus large que les autres. On voit au dessous les mêmes bandes que dessus, si ce n'est la première qui manque. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec un peu de noir au dessous des cuisses intermédiaires & postérieures. Les ailes ont une légère teinte roussâtre. Les nervures sont d'un brun-clair.

Elle se trouve au midi de la France.

7. Nomade ruficorne.

Nomada ruficornis.

Nomada thorace nigro, ferrugineo lineato; antennis pedibusque rufis.

Nomada ruficornis *antennis, pedibus punctisque quatuor scutelli ferrugineis; abdomine ferrugineo, luteo variegato.* Fabr. *Ent. Syst. emend. tom. 2. p. 347. n°. 7. — Syst. Pyez. pag. 390. n°. 2.*

Apis ruficornis. Linn. *Syst. Nat. p. 958. n°. 34. — Faun. Suec. n°. 1707.*

Vespa rubra, thorace lineolis longitudinalibus nigris, abdomine maculis flavis. Geoff. *Inf. Par. tom. 2. p. 381. n°. 18.*

Nomada ruficornis. Latr. *Hist. nat. des Crust. & des Inf. tom. 14. p. 50.*

Nomada ruficornis. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 55. tab. 18.*

Elle a depuis trois lignes & demie de longueur jusqu'à cinq. Les antennes sont fauves. La tête est noire, avec le tour des yeux, une tache sur le front & un point derrière la tache, d'un rouge-obscur. La bouche est d'un jaune-fauve. Le corcelet est noir, avec quatre raies sur le dos, l'écusson & quelques taches au dessous de l'écusson & sur les côtés, d'un rouge-obscur. La pièce écailleuse, qui se trouve à la base des ailes, est également d'un rouge-obscur. L'abdomen est d'un rouge plus vif, avec la base du premier anneau noire, deux taches jaunes sur le second, qui quelquefois se réuniſſent, & forment alors une bande, & le bord des autres jaune. Les pattes sont rouges, avec un peu de noir sur les cuisses. Les ailes sont transparentes, avec l'extrémité très-légèrement obscure.

Elle se trouve dans toute l'Europe, sur les fleurs.

8. Nomade fardée.

Nomada fucata.

Nomada antennis pedibusque rufis, thorace nigro; abdomine rufo, nigro flavoque vario. Fabr. *Syst. Pyez. pag. 390. n°. 3.*

Nomada fucata. Panz. *Faun. Germ. Fasc. 55. tab. 19.*

Elle ressemble beaucoup à la précédente. Les antennes sont fauves. La tête est pointillée, noire, avec le tour des yeux & la bouche ferrugineux. Le corcelet est noir, légèrement pubescent, avec deux points jaunes à la partie antérieure, deux autres au-devant des ailes, & un sur l'écusson. L'abdomen est ovale, glabre, luisant, avec le premier anneau ferrugineux, les autres jaunes, tous marqués d'une bande noire. Les pattes sont ferrugineuses. La poitrine est noire, sans tache. Le dessous de l'abdomen est luisant, noir, avec des bandes d'un jaune-obscur. Les ailes sont obscures, avec le bord antérieur plus obscur, noir.

Elle se trouve dans l'Autriche.

9. Nomade annulaire.

Nomada annularis.

Nomada nigra, abdomine fasciis quatuor punctisque duobus flavis, basi annulo fasciâque fusco-ferrugineis.

Elle a quatre lignes & demie de longueur. Les antennes sont ferrugineuses, avec le premier article jaune en dessous, noir en dessus. Le noir s'étend un peu sur le second. La tête est noire, pubescente, avec la bouche & le front jaunes. Le jaune s'avance un peu autour des yeux & au milieu du front. Le corcelet est pubescent, noir, avec une ligne transverse, interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point écailleux, jaune, à la base des ailes; un autre un peu en avant, un autre vers la base des cuisses antérieures, & deux sur l'écusson, également jaunes. L'abdomen est légèrement pubescent, noirâtre, avec un anneau & une bande d'un brun-ferrugineux sur le premier segment, deux taches jaunes sur le second, unies par une bande d'un brun-ferrugineux, & une légère bande jaune sur les suivans, placée vers la base, dont la première est un peu interrompue. Le dessous est

noirâtre, sans tache. Les pattes sont d'un jaune-fauve, avec un peu de noir sous les cuisses antérieures & intermédiaires, & les postérieures presque toutes noires. Les nervures des ailes sont d'un brun-ferrugineux.

Elle se trouve au midi de la France.

10. NOMADE jaune.

NOMADA flava.

Nomada thorace atro, griseo pubescens, abdomine flavo, segmentorum marginibus rufis.

Nomada flava *thorace atro, immaculato, abdomine flavo, fasciis quinque rufis, pedibus ferrugineis.* PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 21.

Nomada flava *antennis pedibusque dimidiato-nigris, abdomine flavo segmentorum marginibus nigris.* FABR. *Syst. Pyez. p.* 391. *n°.* 4.

Apis sphegoides. SCHRANK, *Enum. Inf. Austr. n°.* 824.

Elle a quatre lignes de longueur. Les antennes sont fauves en dessous dans toute leur longueur, noires en dessus jusqu'au milieu, & ensuite d'un fauve-obscur. Le premier anneau seul est jaune en dessous au lieu d'être fauve. La tête est noire, pubescente, avec la partie antérieure jaune, couverte de poils blancs, argentés. Cette couleur jaune s'étend un peu autour des yeux, jusque vis-à-vis l'insertion des antennes. Le corcelet est pubescent, noir, avec deux points ferrugineux sur l'écusson, qui manquent quelquefois; un point de la même couleur à l'origine des ailes, & un point jaune, proéminent, sur les côtés antérieurement. L'abdomen est jaune, avec le bord des anneaux d'un rouge-fauve. Le premier anneau est noir à la base, un peu obscur sur le bord. Le jaune est quelquefois séparé du rouge par une ligne obscure. Les pattes sont fauves, avec les cuisses postérieures & une partie des autres cuisses noire. Les ailes sont très-foiblement obscures à leur extrémité.

Elle se trouve en France, en Allemagne.

11. NOMADE linéole.

NOMADA lineola.

Nomada nigra, abdomine lineâ rufâ, maculis quatuor fasciisque duabus flavis.

Nomada lineola *antennis, pedibus, abdominisque segmenti primi lineolâ rufis, abdomine maculis utrinquè, fasciisque duabus flavis.* PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 23.

Elle a environ cinq lignes de longueur. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est pubescente, noire, avec la partie antérieure de la lèvre & les mandibules ferrugineuses. La trompe est avancée, obscure. Le corcelet est raboteux par des points élevés, pubescent surtout vers l'extrémité, noir, avec une ligne interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point sous les ailes, un autre calleux au-devant, & deux élevés, sur l'écusson, tous jaunes. L'abdomen est ovale, noir, luisant, avec une petite raie courte, transverse, rouge, sur le premier anneau; une tache jaune, triangulaire, de chaque côté du second; une petite raie de chaque côté du troisième, & une bande sur les deux suivans, également jaunes. L'abdomen est noir en dessous, avec trois raies rougeâtres. Les pattes sont ferrugineuses, avec les cuisses postérieures noires en dessous. Les ailes sont légérement obscures à l'extrémité.

Elle se trouve en Autriche.

12. NOMADE versicolore.

NOMADA versicolor.

Nomada nigra, antennis, pedibus abdominisque basi ferrugineis, abdomine maculis sex fasciâque posticâ flavis.

Nomada versicolor *antennis, pedibus, abdominisque antico-ferrugineis, scutelli punctis duobus, abdominisque apice maculisque utrinquè tribus flavis.* PANZ. *Faun. Germ. Fasc.* 53. *tab.* 22.

Elle ressemble à la précédente. Les antennes sont ferrugineuses. La tête est chagrinée, noire, avec la partie antérieure & la bouche ferrugineuses. Les yeux sont d'un gris-brun. Le corcelet est ponctué, noir, avec une petite ligne interrompue, jaune, à la partie antérieure; un point sous les ailes, un autre calleux au-devant, & deux élevés sur l'écusson, pareillement jaunes. L'abdomen est noir, avec tout le premier anneau ferrugineux, une tache jaune de chaque côté des trois suivans, & une bande sur le cinquième. L'abdomen est noir, luisant en dessous, ferrugineux à la base, marqué de deux petites lignes transverses, à l'extrémité. Les pattes sont ferrugineuses. Les ailes ont leurs nervures un peu jaunâtres à la base, le bord antérieur noirâtre, & une tache obscure vers l'extrémité.

Elle se trouve en Autriche.

13. NOMADE rufipède.

NOMADA rufipes.

Nomada nigra, scutello abdomineque utrinquè maculis duabus fasciisque duabus flavis. FABR. *Ent. Syst. em. tom.* 2. *p.* 347. *n°.* 8. — *Syst. Pyez. p.* 391. *n°.* 5.

Elle ressemble à la Nomade ruficorne, mais elle est un peu plus petite. Les antennes sont noires, avec la base rougeâtre. La tête est noire, avec le bord de la lèvre un peu rougeâtre. Le corcelet est noir, avec une ligne jaune sur le bord antérieur, deux points calleux & l'écusson pareillement jaunes. Il y a un point calleux, ferrugineux, à l'origine des ailes. L'abdomen est glabre, noir, avec deux taches sur les côtés & deux bandes postérieures,

jaunes. La bande poſtérieure eſt terminée par une légère raie rougeâtre. Les pattes ſont rougeâtres.

Elle ſe trouve en Allemagne.

14. Nomade de Roberjeot.

Nomada Roberjeotiana.

Nomada nigra, abdomine maculis quinque flavis, baſi rufo. Fabr. *Syſt. Pyez. p.* 391. *n°.* 6.

Nomada Roberjeotiana *nigra, ſcutello pedibuſque flavis rufiſque, abdomine nigro, baſi ſanguineo, maculis marginalibus apiceque flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 72. *tab.* 18 *&* *tab.* 19.

Le mâle diffère un peu de la femelle. Le premier a les antennes rouges, avec le premier article jaune en deſſous, noir en deſſus. La tête eſt pointillée, noire, avec le front & la lèvre ſupérieure jaunes, marqués de deux points noirs. Les yeux ſont obſcurs. Le vertex eſt légérement couvert d'un duvet gris. Le corcelet eſt pointillé, noir, légérement pubeſcent, avec une raie jaune à la partie antérieure, un point calleux au-devant des ailes, & un autre ſous les ailes, une ligne ſur l'écuſſon & une autre plus petite, au deſſous, pareillement jaunes. L'abdomen eſt glabre, luiſant, noir, avec une tache rhomboïdale rouge, bordée de noir, à la baſe. Les autres anneaux ont chacun une tache trigone, jaune, de chaque côté, & une raie dorſale, obſcure. Les ailes ſont légérement obſcures, ſurtout à l'extrémité, avec les nervures intercurrentes jaunes, le bord antérieur & le point obſcurs. Les pattes antérieures ſont entiérement jaunes. Les intermédiaires ont les jambes & les cuiſſes jaunes, avec une tache noirâtre à leur baſe. Les poſtérieures ont les cuiſſes jaunes, avec une tache noire en deſſous. Les jambes ſont jaunes, avec le deſſous noir de la baſe au milieu. Tous les tarſes ſont jaunes.

La femelle eſt un peu plus grande que le mâle. La tête eſt noire, avec la lèvre ſupérieure & une ligne autour des yeux antérieurement, rouges. Les antennes ſont rouges, avec un côté noir. Le corcelet eſt noir, avec une raie jaune, un peu interrompue, à la partie antérieure; un point calleux au-devant des ailes, & un autre à la baſe, de chaque côté, ferrugineux. L'écuſſon eſt ferrugineux, & il y a une petite ligne de la même couleur au deſſous. L'abdomen a une tache tétragone rouge qui s'étend juſqu'auprès du ſecond anneau, deux taches jaunes ſur les côtés, & l'extrémité pareillement jaune. Le reſte eſt noir. Les pattes ſont ferrugineuſes, avec la baſe de toutes les cuiſſes & des jambes poſtérieures noire.

Elle ſe trouve en France, en Allemagne.

15. Nomade à ſix bandes.

Nomada ſexfaſciata.

Nomada nigra, abdomine faſciis ſex flavis, primis tribus interruptis, pedibus flavis.

Nomada ſexfaſciata *nigra, ſcutello punctis duobus, abdomine gibbo, faſciis ſex flavis, primis tribus interruptis; antennis rufis, pedibus flavis.* Panz. *Faun. Germ. Faſc.* 62. *tab.* 18.

Nomada flavicornis. Ross. *Faun. Etr. tom.* 2. *pag.* 112. *n°.* 954.?

Elle a plus de cinq lignes de longueur. Les antennes ſont rougeâtres, avec le premier article jaune en deſſous, noir en deſſus : le noir s'étend ſur les ſuivans. La tête eſt noire, avec le vertex couvert de poils jaunâtres, le front jaune de chaque côté, la lèvre & les mandibules jaunes, & l'extrémité de celles-ci obſcure. Le front eſt couvert de poils argentés. Le corcelet eſt noir, couvert de poils jaunâtres, avec deux points élevés, jaunes, ſur l'écuſſon, & un point écailleux jaune à l'origine des ailes. L'abdomen eſt glabre, noir, luiſant, avec ſix bandes jaunes, dont les trois premières ſont interrompues. La première de ces bandes interrompues eſt ſinuée; la ſeconde eſt large, & la troiſième eſt étroite. L'anus a des poils jaunes. En deſſous les cinq premières bandes ſont contiguës. Les pattes ſont jaunes, ciliées. Les jambes ſont un peu dilatées, & les antérieures ſont épineuſes à leur extrémité. Les cuiſſes ſont rougeâtres, avec la baſe des intermédiaires & des poſtérieures noire. Les pattes poſtérieures ſont un peu alongées.

Elle ſe trouve en Suiſſe.

16. Nomade labiée.

Nomada labiata.

Nomada nigra, abdomine maculis quatuor ſtrigiſque tribus primâ interruptâ flavis.

Elle a cinq lignes de longueur, & elle eſt un peu plus groſſe que la plupart des autres eſpèces. Les antennes ſont ferrugineuſes, avec le premier article jaune en deſſous, noir en deſſus. La couleur noire s'étend un peu ſur les cinq ou ſix articles qui ſuivent. La tête eſt noire, un peu velue de gris, avec le front avancé, couvert de poils argentés, la bouche jaune, une petite ligne de la même couleur au deſſus du chaperon, qui s'élargit un peu par les côtés, & s'étend autour des yeux antérieurement. Le corcelet eſt noir, légérement velu de gris, avec un point écailleux à l'origine des ailes, un autre un peu au deſſous, & deux ſur l'écuſſon, jaunes. L'abdomen eſt noir, avec une tache jaune de chaque côté du premier & du ſecond anneau; une raie tranſverſe, interrompue, ſur le troiſième, enfuite trois raies entières, de la même couleur jaune. L'anus eſt noir. En deſſous il y a deux ou trois raies jaunes, ſuivant le ſexe, placées du milieu à l'extrémité, & une tache ſur le dernier anneau. Les pattes ſont d'un jaune-fauve, avec le deſſous des cuiſſes intermédiaires & poſtérieures noir. Les ailes ſont tranſparentes, avec les nervures brunes.

Elle ſe trouve au midi de la France.

17. Nomade